

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger II / Bouzareah
Faculté des Langues Etrangères / Département de Français



Thèse

En vue de l'obtention du diplôme de
Doctorat en sciences du langage.

Conflit de mémoires et pertinence de l'usage argumentatif de l'expression de valeurs et d'émotions. Approche logométrique de discours politiques autour des relations algéro-françaises (2007 à 2016)

Thèse préparée par : **RAI Aicha**

Membres de jury :

Pr. BERGHOUTH Noudjoud	Présidente	Professeure- Université d'Alger 2
Pr. IMMOUNE Youcef	Rapporteur	Professeur – Université d'Alger 2
Pr. BENALDI Hassiba	Examinatrice	Professeure- Université d'Alger 2
Pr. MENGUELLET Hakim	Examineur	Professeur – Université de Blida 2
Dr. MEDANE Hadjira	Examinatrice	MCA – Université de Chlef
Dr. KARRAH Lamia	Examinatrice	MCA- Université d'Alger 2

Année universitaire 2022-2023

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger II / Bouzareah
Faculté des Langues Etrangères / Département de Français



Thèse

En vue de l'obtention du diplôme de
Doctorat en sciences du langage.

**Conflit de mémoires et pertinence de l'usage
argumentatif de l'expression de valeurs et
d'émotions. Approche logométrique de discours
politiques autour des relations algéro-françaises
(2007 à 2016)**

Thèse préparée par : **RAI Aicha**

Année universitaire 2023-2024

People's Democratic Republic of Algeria
Ministry Of Higher Education And Scientific Research
University of Algiers 2 Abou El Kacem Saadallah/ Bouzareah
Faculty of Foreign Languages/ Department of French



A thesis submitted in fulfilment of the requirements for the degree of:
DOCTORATE in

Language sciences

**Conflict of memories and the relevance of the
argumentative use of the expression of values and
emotions. A logometric approach to political
discourse in Algerian-French relations (2007 to
2016)**

Thesis submitted by : **RAI Aicha**

Board of examiners:

Prof. BERGHOUTH Noudjoud	Chair	Professor – University of Algiers 2
Prof. IMMOUNE Youcef	Supervisor	Professor – University of Algiers 2
Prof. BENALDI Hassiba	Internal examiner	Professor – University of Algiers 2
Prof. MENGUELLET Hakim	External examiner	Professor – University of Blida 2
Dr. MEDANE Hadjira	External examiner	MCA – Université de Chlef
Dr. KARRAH Lamia	Internal examiner	MCA- Université d'Alger 2

Academic year : **2023-2024**

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères s'adressent en premier lieu, au Professeur IMMOUNE Youcef, mon directeur de recherche, pour ses orientations, ses encouragements et le suivi de mes travaux de recherche tout au long de mon cursus universitaire : en magister puis en doctorat.

Je remercie aussi, les membres de jury qui ont eu l'amabilité de lire ce modeste travail.

Mes remerciements s'adressent également au Professeur BRUNET Etienne, pour le temps précieux qu'il m'a accordé afin de m'expliquer le mode de fonctionnement du logiciel d'analyse logométrique Hyperbase.

Je profite de l'occasion pour remercier vivement docteur RAI Abdelwahab et docteure MEDANE Hadjira, pour leurs encouragements et leurs conseils d'ordre méthodologique.

Dédicace

A la mémoire de mes grands-parents, mes
beaux-parents et de mes oncles...

Mes chers parents... Très cher papa, très chère maman, merci de m'avoir mise
au monde et merci d'avoir combattu pour que j'aie la plus belle des vies.

Merci d'avoir tout fait pour que je sois Docteure aujourd'hui.

Mon cher mari Hichem, mes mots les plus meilleurs ne peuvent exprimer mon
respect et ma gratitude pour tes efforts.

Merci infiniment pour tes sacrifices qui ont fait que ce modeste travail voit le
jour.

Mes chères et adorables petites princesses : Lilia fatima et Célia.

Mes chers frères : Amine, Abdelwahab, son épouse et leur petit ange Lucille

Mes chères et adorables sœurs : Zineb et Soumia, son mari et leurs princesses
Serine et Miral.

A vous tous, je dédie ce modeste travail !

Table des matières

Remerciements	4
Dédicace	5
Table des matières	6
Résumés et mots-clés	12
Liste des figures	14
Introduction	17

Partie I : Outils théoriques

Chap.1 : Analyse du discours politique et Logométrie

1. L'analyse du discours politique.....	29
1.1. L'objet de l'analyse du discours politique.....	29
1.2. Particularités et Fonctions du discours politique.....	32
1.3. Discours du journalisme politique.....	33
2. Logométrie au service de l'analyse du discours politique	41
2.1. Origines et définition.....	41
2.2. Quantifier les faits ou phénomènes langagiers.....	45
2.4. De la lexicométrie à la logométrie : exploitation de la lexicométrie en analyse du discours	46

Chap.2 : De la sémantique à la pragmatique, pour l'étude de l'argumentation

1. L'argumentation	50
1.1. Discursivité et argumentativité du phénomène énonciatif	50
1.2. Typologies d'arguments	52
2. La pragmatique au service de l'argumentation	53
2.1. La pragmatique.....	53
2.2. Argumentation et pragmatique intégrée	56

2.2.1.	Le dit et le non-dit ou l'implicite	58
2.2.2.	Présumé et sous-entendu comme formes d'implicite.....	59
2.3.	Pragmatique intégrée pour l'étude du Pathos dans l'argumentation ...	61
2.3.1.	La construction argumentative des émotions	61
2.3.2.	Pathos, argumentation et légitimité	64
2.2.3.	Pragmatique intégrée pour l'étude du Pathos dans le discours politique.....	67

Partie II : Méthodologie du travail et corpus

Chap.1 : Méthodologie du travail

1.	Approche quantitative : exploitation de l'outil Statistique.....	72
1.1.	Les unités de la statistique textuelle	72
1.2.	Logiciel Hyperbase : Description, intérêts et limites du logiciel	76
1.3.	Construction du corpus et création de la base de données.....	80
1.4.	Traitement des données textuelles réalisées par Hyperbase	83
2.	Approche qualitative	85
2.1.	De la sémantique interprétative, pour la recherche de la signification..	85
2.2.	Pragmatique intégrée au service de la sémantique discursive : paradigme dialogique, Mots- arguments et Mots-conflits.....	87
2.3.	L'argumentation dans l'implicite : Présupposés/ Sous-entendus.....	90
2.4.	De l'effet du pathos sur l'efficacité de l'argumentation.....	92

Chap. 2 : Corpus d'analyse

1.	Contexte du corpus	94
1.1.	Contexte historique et notion de mémoire.....	94
1.2.	Contexte politique.....	101
1.3.	Contexte économique	106

2. Discours émanant du contexte des relations algéro-françaises de 2007 à 2016.....	109
2.1. Discours officiels (AIOff_7-12, AIOff_12-16, FrOff_7-12, FrOff_12-16).....	109
2.2. Discours de presse (AlPr_7-12, AlPr_12-16, FrPr_7-12, FrPr_12-16).....	114
2.3. Description du corpus.....	117

Partie III : Des occurrences aux cooccurrences; à la recherche de la signification

Chap.1 : Occurrences et catégories grammaticale

1. Richesse du vocabulaire du corpus et Hapax : discours algériens plus riches.....	121
2. Catégories grammaticales du discours : Description pour les Algériens (noms et suppléments) vs faits et actions pour les Français (verbes et suppléments).....	139
2.1. Discours algériens dominés par les adjectifs et participes	144
2.2. Le recours aux numéraux dans les discours de presse : signe de crédibilité.....	145
2.3. Tendance des discours officiels algériennes vers la description, à travers la catégorie nominale	146
2.4. Temps du passé pour la presse vs temps du présent pour les instances énonciatives officielles	148
2.5. Les adverbes comme spécificité des discours officiels français et de la presse algérienne.....	155
2.6. Pronoms personnels : suubjectivité explicite.....	158

Chap. 2 : De la sémantique pour la recherche du sens des cooccurrences

1. Unités à dimension historique (<i>National, Révolution, Histoire, Mémoire, Guerre, GIA</i>)	163
--	-----

2. Unités à dimension politique (<i>Union, Indemnisation, Coopération, Développement, Visa, Résolution, Malaise, Islamiste</i>).....	174
3. Unités à dimension pathétique (<i>Colonisation, Torture, Crise, Peuple</i>)...	188
4. Unités à dimension économique (<i>Economie, Progresser, Frégate</i>)	194
5. Unité à dimension sociétale : <i>Immigration</i>	198

Partie IV : Remémorisation discursive et effets de l'expression de valeurs et d'émotions sur la pertinence de l'argumentation en contexte conflictuel

Chap.1 : Mots-arguments : effets de l'expression des émotions liée au respect et/ou à la confiscation des valeurs

1. <i>Union, Coopération, Développement, Progresser</i> : les enjeux d'un discours commun.....	205
1.1. <i>Union</i>	206
1.1.1. <i>Union pour la méditerranée/ Union méditerranéenne</i> : objet de polémique	206
1.1.2. <i>Argumentation pour l' Union européenne</i>	213
1.2. <i>Coopération</i>	215
1.2.1. <i>Notre coopération conditionnelle</i>	215
1.2.2. <i>Une coopération ; entre crispation et motivation</i>	218
1.2.3. <i>Coopération entre...</i> : reconnaissance du passé et respect des valeurs comme condition	223
1.2.4. <i>Coopération dans...</i> : argumenter pour la justice, UMP, secteur militaire et les excuses.....	226
1.2.5. <i>Coopération économique</i> : dominance de l'expression de valeurs ..	228
1.3. <i>Développement</i>	230
1.3.1. <i>Développement des...</i> : de la persuasion	230
1.3.2. <i>Développement économique</i> : de l'éloge	234

1.4. <i>Progresser</i> : de l'expression de l'émotion pour des concessions.....	236
2. Expressions de valeurs et d'émotions comme déclencheuses d'une remémorisation de l'Histoire et des événements liés à la mémoire.....	239
2.1. <i>Histoire</i>	240
2.1.1. <i>Dans l'Histoire</i> : rappel de la confiscation de valeurs pour plus de légitimité.....	240
2.1.2. <i>Cette Histoire</i> : la manipulation du sujet	242
2.1.3. <i>Notre histoire</i> : l'expression de valeurs et d'émotions au service d'une manipulation.....	244
2.2. <i>Mémoire</i>	248
2.2.1. <i>Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc</i> : mécontentement et indignation.....	248
2.2.2. <i>La mémoire des...</i> : appel au respect des valeurs humaines	249
3. <i>Immigration et visa</i> : critique d'une politique qui en fait des sources de malaise.....	251
3.1. <i>Immigration</i>	251
3.2. <i>Visa</i>	256

Chap.2 : Mots conflits : mémoire discursive, conflit de désignation (et/ou de dénomination) et réussite de l'argumentation

1. Passé- obstacle : conflit de dénomination ou de désignation et manipulation de la scène argumentative des discours.....	262
1.1. <i>Révolution</i>	262
1.1.1. <i>La glorieuse révolution</i> : valeurs, émotions et manipulation	262
1.1.2. <i>Révolution de novembre</i> : entre émotions et valeurs	265
1.2. <i>Guerre</i>	269

1.2.1. <i>La guerre d'Algérie</i> : plaidoyer pour le respect des valeurs et dénonciation de l'outrage aux symboles des Etats.....	269
1.2.2. <i>Guerre de libération</i> : dénoncer l'outrage aux symboles des Etats et défendre la co-construction de l'Histoire commune	279
1.3. <i>Colonisation</i> : remémoration et expression des horreurs, pour défendre la reconnaissance et la repentance	285
1.4. <i>Torture</i> : rappel des sacrifices pour plus de légitimité et de persuasion	299
2. Présent- obstacle : <i>Islamiste</i> et <i>GIA</i> , causes ou prétextes de blocage ?....	305
2.1. <i>Islamiste</i> : islamisme et terrorisme comme objet de discours de dénonciation.....	305
2.2. <i>GIA</i> : objet d'un débat vif.....	309
2.3. <i>Crise</i> : manifestation de l'amémoire discursive vis-à-vis de l'Histoire.....	310
3. <i>Indemnisation</i> et <i>résolution</i> : concepts à (re)définir.....	319
3.1. <i>Résolution</i> : De la remémoration discursive (conflit lié à l'Histoire commune) vs de l'amémoire discursive (conflits régionaux)	319
3.2. <i>Indemnisation</i> : concept ambigu et porteur de nuances pour les deux camps	323
Conclusion.....	340
Bibliographie.....	341
Annexes	352

Résumé

Dans le contexte des relations algéro-françaises, l'usage des items lexicaux relatifs à l'Histoire commune témoigne d'une grande complexité discursive. Leur circulation au sein des discours fait émerger plusieurs expressions de valeurs et d'émotions, créant un conflit de désignation ou de dénomination. En nous inspirant des travaux de Paveau, sur la notion de mémoire, ce travail vise à rechercher s'il est possible de co- construire une mémoire commune, dans ce contexte particulier. Notre corpus est constitué de discours politiques officiels français et algériens autour des relations bilatérales (2007-2016). Ces discours sont à confronter à des articles de presse des deux pays, portant sur le même sujet. Son analyse logométrique doit être renforcée par un traitement qualitatif basé sur les données de la sémantique discursive. Ceci permet une nouvelle définition du discours politique relatif aux relations bilatérales. Une définition qui met en avant l'influence exercée par la remémorisation ou par l'amémoire discursive.

Mots-clés : Discours politique, Conflit de mémoires, Argumentation, Emotions, Valeurs.

ملخص

في سياق العلاقات الجزائرية الفرنسية، يشهد استخدام المواد المعجمية المتعلقة بالتاريخ المشترك على تعقيد خطابي كبير. يبرز تداولها داخل الخطابات العديد من التعبيرات عن القيم والعواطف، مما يخلق تضارباً في التعيين أو التسمية. بالاعتماد على عمل بافوق حول مفهوم الذاكرة، يهدف هذا العمل إلى التحقيق فيما إذا كان من الممكن المشاركة في بناء ذاكرة مشتركة في هذا السياق الممي. تتكون مجموعتنا من الخطابات السياسية الرسمية الفرنسية والجزائرية حول العلاقات الثنائية (2007-2016). يجب مقارنة هذه الخطابات بالمقالات الصحفية من كلا البلدين حول نفس الموضوع و تعزيز تحليلها اللوغومتري من خلال معالجة نوعية تستند إلى نتائج بيانات دلالات الخطاب. وهذا يسمح بتعريف جديد للخطاب السياسي حول العلاقات الثنائية. تعريف يؤكد على التأثير الذي تمارسه التذكر للأحداث الماضية، أو ظاهرة النسيان المميزة للذاكرة الخطابية.

الكلمات الدالة: الخطاب السياسي، صراع الذكريات، الجدل، العواطف، القيم.

Abstract

In the context of Algerian-French relations, the use of lexical items relating to a shared history bears witness to great discursive complexity. Their circulation within discourse gives rise to several expressions of values and emotions, creating a conflict of designation or naming. Inspired by Paveau's work on the notion of memory, our aim is to investigate whether it is possible to co-construct a common memory in this particular context. Our corpus consists of official French and Algerian political discourses on bilateral relations (2007-2016). These speeches are to be compared with press articles from both countries on the same subject. Its logometric analysis needs to be reinforced by a qualitative treatment based on discourse semantics data. This provides a new definition of political discourse on bilateral relations. A definition that highlights the influence exerted by discursive recall or discursive forgetting.

Keywords: Political discourse, Conflict of memories, Argumentation, Emotions, Values.

Liste des figures

Figure 1. L'interprétation selon O. Ducrot.....	91
Figure 2. La distribution du vocabulaire sur les différentes sous-parties du corpus (formes et lemmes)	121
Figure 3. Analyse factorielle de la répartition des catégories du discours.....	143
Figure 4. Analyse factorielle des adjectifs	144
Figure 5. Analyse factorielle des numéraux.....	146
Figure 6. Analyse factorielle des noms.....	147
Figure 7. Analyse factorielle des verbes.....	149
Figure 8. Analyse factorielle des verbes au futur.....	151
Figure 9. Analyse factorielle du passé simple.....	152
Figure 10. L'analyse factorielle du conditionnel	154
Figure 11. Analyse factorielle du présent.....	155
Figure 12. Analyse factorielle des adverbes.....	156
Figure 13. Analyse factorielle quantité des adverbes de quantité.....	157
Figure 14. Analyse factorielle d'adverbes de lieu.....	158
Figure 15. Analyse factorielle des Personnes (je, nous).....	159
Figure 16. Analyse factorielle des Personnes (tu, vous).....	160
Figure 17. Analyse factorielle des co-occurents de <i>National</i>	164
Figure 18. Distribution de <i>Révolution</i> sur l'espace du corpus.....	165
Figure 19. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Révolution</i>	166
Figure 20. Distribution de <i>Histoire</i> sur l'espace du corpus.....	167
Figure 21. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Histoire</i>	167

Figure 22. Distribution de <i>Mémoire</i> sur l'espace du corpus.....	169
Figure 23. Analyse factorielle des co-occurents de <i>mémoire</i>	170
Figure 24. Distribution de <i>Guerre</i> sur l'espace du corpus.....	171
Figure 25. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Guerre</i>	172
Figure 26. Contextes d'utilisation de <i>GIA</i>	172
Figure 27. Distribution de <i>GIA</i> sur l'espace du corpus.....	174
Figure 28. Distribution de <i>Union</i> sur l'espace du corpus.....	174
Figure 29. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Union</i>	175
Figure 30. Distribution de <i>Indemnisation</i> sur l'espace du corpus.....	176
Figure 31. Analyse factorielle de <i>Indemnisation</i> sur l'espace du corpus.....	176
Figure 32. Distribution de <i>Coopération</i> sur l'espace du corpus.....	177
Figure 33. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Coopération</i>	178
Figure 34. Distribution de <i>Développement</i> sur l'espace du corpus.....	178
Figure 35. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Développement</i>	179
Figure 36. Distribution de <i>visa</i> sur l'espace du corpus	180
Figure 37. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Visa</i>	180
Figure 38. Distribution de <i>Résolution</i> sur l'espace du corpus.....	181
Figure 39. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Résolution</i>	182
Figure 40. Distribution de <i>Malaise</i> sur l'espace du corpus.....	185
Figure 41. Distribution de <i>Islamiste</i> sur l'espace du corpus	186
Figure 42. Distribution de <i>Colonisation</i> sur l'espace du corpus.....	188
Figure 43. Analyse factorielle des co-occurents de <i>Colonisation</i>	189
Figure 44. Distribution de <i>Torture</i> sur l'espace du corpus.....	190

Figure 45. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Torture</i>	191
Figure 46. Distribution de <i>Crise</i> sur l'espace du corpus.....	192
Figure 47. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Crise</i>	193
Figure 48. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Peuple</i>	194
Figure 49. Distribution de <i>Economie</i> sur l'espace du corpus.....	195
Figure 50. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Economie</i>	195
Figure 51. Distribution de <i>Progresser</i> sur l'espace du corpus.....	196
Figure 52. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Progresser</i>	197
Figure 53. Distribution de <i>Frégate</i> sur l'espace du corpus.....	197
Figure 54. Distribution de <i>Immigration</i> sur l'espace du corpus.....	199
Figure 55. Analyse factorielle des co-occurrents de <i>Immigration</i>	200
Figure 56. Formules et expressions générées par <i>Union</i>	206

Introduction

Dans un contexte politique, où règne l'hostilité et surgit le poids du passé, émergent différents discours politiques et journalistiques. Ce sont ces discours qui contribuent à la « construction collaborative » du contexte des relations entre les nations. Le contexte des relations algéro-françaises en constitue un exemple fort édifiant et se distingue par son caractère conflictuel, en admettant qu'une situation de conflit est « une situation où l'on accuse quelqu'un d'avoir fait quelque chose, ou bien où l'on dit de quelqu'un qu'il a fait quelque chose de mal, de travers, d'inapproprié, de fâcheux, ou (...) quelque chose de malencontreux. » (AUSTIN J. L., 1994, p. 176).

Les événements discursifs qui ont émaillé ces relations par quelques « désignants » (MOIRAND Sophie) ou qualificatifs des différents locuteurs de cette scène discursive pourraient donner l'exemple d'une subjectivité apparente. C'est le cas de la « boutade » de Hollande : Valls revenu d'Algérie sain et sauf (2013) qui a produit beaucoup d'événements discursifs, témoignant ainsi, d'une forte polémique.

En rapport avec l'Histoire commune, nous citons, par exemple, la loi qui proclame le 19 mars « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » (Hollande, 2012). C'est, dans ce sens, une désignation qui a fait couler beaucoup d'encre : « d'autant plus qu'en tant qu'événement qui signifie un événement, il renvoie au même fait, mais ne construit pas les mêmes significations » (ENI PUCCINELLI, 2013, p. 1).

Cette part de subjectivité (explicite et surtout implicite) sera mise en valeur et étudiée. Et si nous visons notamment la subjectivité implicite liée au passé, c'est dans la mesure où « l'intégration du non-dit dans le système de la langue relativise nécessairement le pouvoir de dire toute la vérité, mais favorise assurément la dissimulation de l'opinion et des vérités taboues » (KOREN, 1996, pp. 50-51). Donc, c'est là où se cache la vérité qu'on refuse d'oublier.

Ce genre de discours chargé d'émotions et de valeurs (subjectivité) permet de déconstruire et même de reconstruire la mémoire, en produisant beaucoup d'autres événements discursifs. Et si l'on admet qu'un discours de ce genre entretient des relations de dépendance avec « les réseaux de mémoire et des trajets sociaux dans lesquels il surgit », on peut confirmer, dans ce sens, qu'« il marque, par sa seule existence, la possibilité d'une déstructuration-restructuration de ces réseaux et trajets » (KOREN, 1996, pp. 50-51).

Dans cette perspective, nous aurons à nous interroger sur les enjeux du discours politique sur les relations entre les deux pays, dans ce contexte particulier.

Nos recherches préliminaires ont montré que nombreux sont les travaux d'historiens, d'anthropologues, de politiciens ou d'historiens portant sur les relations bilatérales sous l'influence de la guerre (révolution, pour certains, ou guerre d'indépendance, pour certains d'autres : ceci témoigne d'un conflit de dénomination dont la désambiguïsation fera un des objectifs de notre étude).

Dans le domaine de l'analyse du discours, plusieurs travaux ayant pour corpus des discours politiques autour des relations algéro-françaises ont été effectués : « Le discours politique de la guerre d'Algérie: approche synchronique et diachronique » (MALDIDIÈRE, Denise, Langages : 1971), « Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé » (PAVEAU, Marie-Anne : 2013), « Antithèse et contextualisation: le débat sur la torture pendant la guerre d'Algérie (analyse d'un corpus de presse écrite, avril-décembre 1957) » (PAÏSSA, Paola, Figures du discours et contextualisation : 2013).

Ces travaux de recherche soulignent la sensibilité du sujet du passé historique et son caractère déterminant dans la gestion des relations algéro-françaises.

En parlant du rapport Histoire/ politique, Eni Puccinelli estime qu'« il est impossible, ..., de concevoir la mémoire comme faite d'oublis, mais également de

sens non-dits, de sens à ne pas dire, de silence et de mises sous silence » (ENI PUCCINELLI, 2013, p. 191).

Dans cette même perspective, Paveau parle d'hypermnésie et de remémoration discursive. Ces deux phénomènes font qu'il y ait appel à la mémoire discursive pour provoquer des émotions.

Ainsi, dans le cadre des travaux de recherche en analyse du discours politique, en nous appuyant sur ce que nous venons de dire et en nous inspirant des travaux des chercheurs en analyse du discours, anthropologie, sociologie, psychologie sociale, politologie, histoire,..., notre proposition est d'explorer cette part pesante de l'expression de l'émotion et des valeurs pour donner sens aux rapports du sujet à la mémoire et par contraste à l'oubli.

Dans cette optique, ce projet se décline en questions, comme suit:

Quelles thématiques ont été surestimées ou sous estimées et comment elles ont été expliquées, illustrées, défendues, dénoncées ou réfutées ? Quels objets de discours (référents) se dissimulent-ils sous les différentes dénominations et comment se forment-ils dans le corpus ?

En quête du réel, et sous l'effet de l'imaginaire des politiciens et des journalistes, les discours historiques, entre reprise et évocation des mots et expressions, pourraient-ils produire l'Histoire ? Et quelles interprétations attribuent ces discours à ces mots et expressions ?

Dans ce sens, nous aurons à répondre, précisément, aux questions suivantes : Dans quelle mesure y a-t-il influence de l'hypermnésie ou de la remémoration discursive (Paveau : 2013) sur la pertinence du discours politique visant l'argumentation pour le développement des relations bilatérales ? Et comment s'exerce-t-elle, cette influence ? Autrement dit, selon quelles stratégies discursives ou argumentatives s'exerce-t-elle ?

En présence d'un corpus imprégné par l'expression des émotions et l'expression du respect/ la confiscation des valeurs liées au passé, nous aurons ensuite, à nous poser la question suivante : Comment et selon quels procédés discursifs et argumentatifs les politiciens et les journalistes procèdent-ils à la normalisation des discours sur les rapports algéo-français, en passant de la mémoire à l'histoire ? Et ce, dans la mesure où la mémoire détermine l'écriture de l'Histoire.

Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

Des régulations de sens seraient imposées par les locuteurs de ces discours.

Les expressions des émotions et des valeurs participeraient à la construction de ces régulations selon certaines stratégies discursives et argumentatives.

Ce type d'expressions pourrait avoir des effets sur la pertinence de l'acte argumentatif.

Il peut s'agir d'une subjectivité qui a pour objectif de dissimuler les réalités que les locuteurs de ces discours estiment "taboues", de dissimuler leurs opinions sur les événements liés au passé historique ou encore, de cacher une part de vérité.

Il peut également s'agir d'atténuer le poids des émotions pour éviter de reconnaître les horreurs liées à ces événements ou, par contre, aggraver (surcharger) ces discours d'expressions d'émotions et de valeurs pour obtenir plus de concessions.

Notre projet vise donc, à mesurer la pertinence de l'usage argumentatif des émotions et des valeurs liées au passé en commun. Et si cela a été visé c'est en raison de sa dominance dans les discours émanant des situations de conflit. Des discours qui s'en servent généralement pour l'obtention de plus de concessions ou pour des intérêts politiques, voire pour l'obtention de l'adhésion aux thèses qu'on présente.

En faisant, cependant, «il peut y avoir, chez les destinataires de l'argumentation, une réaction de saturation face à une démarche ressentie comme manipulatoire» (D'ALMEIDA, 2011, pp. 131-132).

Partant de cette opposition, notre travail aura pour objectif de voir s'il s'agit de convaincre, de persuader ou de manipuler l'auditoire par ce qui est dit, dans ces discours. Il s'agit précisément, de mesurer la pertinence de cette argumentation chargée de valeurs et d'émotions. Nous aborderons donc, la mise en scène de ce conflit discursif, sur le plan sémantique puis pragmatique.

Pour répondre aux questions de la problématique, nous travaillerons sur un corpus qui s'exprime sur les relations algéro-françaises, en visant des situations de communication variées. Ce corpus représente respectivement la voix officielle (40 allocutions, interviews et communiqués de presse) et la voix de la presse (40 articles journalistiques). Il s'exprime sur les relations algéro-françaises, durant la période qui s'étale de 2007 à 2016. Ainsi, nous aurons à confronter des discours officiels aux discours de la presse des deux pays. Des discours qui émanent des deux périodes de la présidence de Sarkozy / Bouteflika (2007-2012) et de Hollande/ Bouteflika (2012-2016).

Pour les discours officiels, nous nous sommes basés sur les sites officiels des politiques représentant la voix officielle pour collecter les textes. Il s'agit d'allocutions, d'interviews accordées à la presse ou des communiqués de presse.

Ces discours ont été prononcés à l'occasion de certaines visites d'entités politiques officielles (présidents, premiers ministres et ministres des affaires étrangères), des discours prononcés à l'occasion de la commémoration de quelques événements historiques (1 novembre 54, 5 juillet 62, 19 mars 62, 1 mai journée des travailleurs, 8 mars journée de la femme,...), des entretiens et interviews avec quelques entités officielles, au sujet des relations entre les deux pays (les ambassadeurs, présidents, premiers ministres, ministres des affaires étrangères, principalement) et des communiqués de presse des ministres des affaires étrangères s'exprimant sur les relations bilatérales.

Ces événements discursifs produits par les locuteurs des discours officiels ont suscité dans la presse la production d'autres la presse et ont permis la production d'autres événements discursifs. Ceci dit, les discours journalistiques qui ont été collectés reprennent et commentent soit, ces discours officiels ''sur les événements'', soit, les événements provoqués par ces discours.

Pour plus de visibilité, ces discours ont été répartis en 8 sous-corpus dénommés comme suit :

Discours officiels de l'Algérie de 2007 à 2012 (sous Bouteflika): AlgOff_7-12

Discours officiels de l'Algérie de 2012 à 2016 (sous Bouteflika): AlgOff_12-16

Discours officiels de la France de 2007 à 2012 (sous Sarkozy): FrOff_7-12

Discours officiels de la France de 2012 à 2016 (sous Hollande): FrOff_12-16

Discours de presse de l'Algérie de 2007 à 2012 (sous Bouteflika): AlgPr_7-12

Discours de presse de l'Algérie de 2012 à 2016 (sous Bouteflika): AlgPr_12-16

Discours de presse de la France de 2007 à 2012 (sous Sarkozy): FrPr_7-12

Discours de presse de la France de 2012 à 2016 (sous Hollande): FrPr_12-16

Si nous avons opté pour le choix de discours qui relèvent de deux périodes différentes, voire de deux contextes différents, c'est notamment pour étudier leur dynamique discursive et argumentative et pour tester le changement ou la stabilité dans le processus de construction et de co-construction du sens, dans le discours politique émanant d'un contexte conflictuel..

Ces discours ont été choisis, puis classifiés, selon deux principaux critères.

Premièrement, cette classification est fondée sur la distinction entre discours politique officiel et discours politique de presse : deux types de discours différents, en matière de textualité. Deuxièmement, elle est fondée sur le critère de périodicité (2007-2012/ 2012-2016) : D'après les observateurs de la scène politique algéro-française, Hollande n'est pas Sarkozy. Ils n'ont pas la même politique ni la même vision quant au sujet de l'Histoire et la question de la mémoire.

Certes, il s'agit de Bouteflika pour les deux périodes, mais pour la deuxième période, le contexte socio-économique des deux pays est différent (la crise

économique, surtout en France, s'est accentuée) et le président de la France est différent. Il y a eu, dans ce contexte, l'élection de Hollande qui a une certaine ouverture d'esprit, quant au sujet de l'Histoire. Ajoutons à cela, la montée des attaques terroristes, dans le monde, et notamment, en France.

Précisons que, les relations politiques ont progressé sous Hollande, d'après les observateurs de la scène politique et économique des deux pays. Nous aurons à détailler cet avis, en parlant du contexte politique de notre corpus.

Ces discours émanent ainsi, d'un contexte où l'instance énonciative politique, la situation économique, les points de vue, les sentiments, la politique et l'Ethos sont différents de ceux de la première période (du côté français).

Dans un contexte où la France a été gravement touchée par la crise économique mondiale (chose qui l'a poussée à parler d''une relation d'égal à égal'') et l'Algérie cherche à avoir un statut parmi les grands pays du monde et à renforcer sa faible économie, basée sur la seule source des combustibles, nous aurons à rechercher si Bouteflika, en particulier, et les autres locuteurs de notre corpus, en général, maintiennent le même discours ou non.

Pour effectuer ce travail, nous optons pour un plan à quatre (4) parties. Au long de ces 4 parties, nous exploiterons les atouts de la logométrie qui vise à étudier le composant linguistique du corpus, à l'aide d'un traitement automatique du lexique puis de l'aspect sémantico- pragmatique de ces discours. Si nous avons opté pour ce choix, c'est en raison de l'importance de la logométrie qui s'avère incontournable aujourd'hui ; comme une pratique scientifique qui permet au chercheur d'effectuer une étude qualitative et quantitative de son corpus. Et ce, de façon objective et rigoureuse.

Le choix de la logométrie sera renforcé par le choix d'autres approches d'analyse. Chacune de ces approches est convoquée pour répondre à une des parties de notre problématique.

La première partie de notre thèse sera consacrée à la présentation théorique des notions de base. Dans ce sens, nous aurons affaire à deux

chapitres : "Analyse du discours politique et Logométrie", comme premier chapitre et "De la sémantique à la pragmatique, pour l'étude de l'argumentation", comme deuxième chapitre".

Dans la deuxième partie de notre travail, nous présentons notre corpus, la méthodologie que nous adoptons pour son analyse et même l'outil exploité pour l'analyse qu'est le logiciel Hyperbase. Et ce, dans deux chapitres complémentaires qui s'intitulent successivement : "Méthodologie du travail" et "Corpus d'analyse".

La troisième partie qui vise la recherche de la signification, à travers l'étude la distribution des occurrences et des cooccurrences, est divisée, à son tour, en deux chapitres analytiques.

Le premier chapitre qui porte sur la distribution des occurrences (lemmes et catégories grammaticales) au sein du corpus, a pour objectif de repérer les spécificités langagières de chaque sous partie du corpus. Ce travail se fait en puisant dans les spécificités lexicales de notre corpus et en repérant les occurrences et les catégories grammaticales utilisées en excédent dans un contexte ou un autre. Ce qui nous permet de préciser les grandes thématiques évoquées dans chaque sous-corpus.

Le deuxième chapitre, dans une approche qualitative exploitant les données quantitatives du chapitre précédent, porte sur l'analyse des cooccurrences des occurrences utilisées en excédent. Et si nous nous intéressons aux cooccurrences, c'est pour jeter la lumière sur les contextes linguistiques (contextes) de ces unités excédentaires, afin de repérer les univers de sens qu'elles génèrent. C'est-à-dire, faire une interprétation sémantique de ces unités excédentaires pour déterminer leurs portées sémantiques.

Pour déterminer les réseaux isotopiques ou les molécules sémiques (Rastier, 2001 :213) émanant de notre corpus, nous faisons appel à la sémantique interprétative développée par François Rastier (1987, 2001), en nous servant de l'option Thème du logiciel Hyperbase. Cette fonction met en relation chaque

unité excédentaire considérée comme pôle, avec ses différents co-occurents. Ce qui permet de préciser les différents univers du sens qui émanent des sous-parties de notre corpus.

Cette même fonction a été exploitée dans plusieurs travaux qui ont fait appel à la sémantique interprétative (Mayfarre 2008). Ce qui donne plus de légitimité à notre choix.

L'analyse effectuée au chapitre précédent permet d'avoir une liste de mots (excédents) déterminant les grands thèmes abordés dans les sous-parties du corpus. Déterminer les réseaux isotopiques qu'ils génèrent permet de les classer en mots arguments et mots conflits, en rapports avec les relations algéro-françaises. Deux notions qui feront l'objet d'étude des deux derniers chapitres, pour but de déterminer leur charge pragmatique et/ ou argumentative. Un travail qui s'inspire des données de la sémantique discursive renforcée par les travaux d'O. Ducrot sur la pragmatique intégrée (dit et non-dit) et l'argumentation.

Le premier chapitre de la quatrième partie s'intitule : "Mots arguments : émotions déclenchées par l'expression du respect et/ou de la confiscation des valeurs au cœur de l'argumentation".

Nous l'entamons par la recherche des segments répétés qui se sont servis des mots arguments déjà repérés, dans le corpus, puis les analyser, de point de vue argumentatif. Et par principe d'économie, nous allons effectuer une analyse qualitative, basée sur les exemples les plus pertinents, c'est-à-dire, pour chaque mot argument, nous n'allons étudier que les segments renvoyant à des structures argumentatives.

Là, il faut signaler que l'observation des contextes linguistiques a montré que la quasi-totalité génère ou côtoie des structures argumentatives, en plus de leurs charges pragmatiques qui sont également argumentatives. La raison pour laquelle on les a classés en "mots-arguments".

L'apparition de chacun de ces mots-arguments dans de contextes spécifiques a généré certaines formules, porteuses, à leur tour, de charges argumentatives. Ces

formules renvoient à des notions ou expressions qui émergent du discours politique ou médiatique, du fait de leurs usages excessifs.

Dans cette perspective, et en plus d'autres structures repérées par le logiciel en relation intime avec les mots arguments, nous allons exploiter ces formules "figées" pour définir la relation entre les valeurs et émotions liées au passé et la pertinence de l'argumentation dans ce contexte conflictuel.

Il est à préciser qu'une formule est co-construite, partagée et fait souvent objet de débat. « Par son caractère figé, la formule devient identifiable, reconnaissable, et par conséquent peut fonctionner comme indice de reconnaissance permettant de « stigmatiser » -positivement ou négativement –ses utilisateurs» (KRIEG-PLANQUE, 2009, p. 14).

Raison pour laquelle nous avons choisi de les repérer et de les analyser pour y repérer le recours à l'expression de valeurs et d'émotions, liées au respect et/ ou à la confiscation des valeurs, à des fins argumentatives, dans le contexte des relations bilatérales.

Après, nous entamons le dernier chapitre qui s'intitule : "Mots conflits : Amémoire discursive face à une remémorisation liée à la confiscation des valeurs, comme frein au développement des relations bilatérales".

Ce chapitre a pour objectif d'évaluer la pertinence de l'usage argumentatif des valeurs et des émotions dans le contexte conflictuel des relations bilatérales.

En analysant les stratégies discursives selon lesquelles s'exerce l'influence de ces valeurs et émotions, nous avancerons une nouvelle définition du discours politique sur les relations algéro-françaises. Une nouvelle définition qui prend en considération cette forte remémorisation discursive des conditions spéciales relatives à l'Histoire commune "univoque".

Partie I

Outils théoriques

Chap.1
***Analyse du discours
politique et logométrie***

1. L'analyse du discours politique

1.1.L'objet de l'analyse du discours politique

La fin des années soixante a connu l'émergence de l'analyse de « discours ». Une discipline qui constitue une continuité et un renouvellement par rapport aux études ultérieures. Cette approche « entretient avec la linguistique des rapports complexes toujours sujets à redéfinition.» (SARFATI G.-E. , 2005, p. 6).

Pour une définition explicite de cette approche, nous définissons le « discours », son objet d'étude.

A l'époque du structuralisme saussurien, le concept « discours » a été employé pour renvoyer au concept « parole ». Comme il est utilisé souvent, dans le langage courant, pour désigner « un message ». Peu après, ce même concept a été défini par Benveniste (1966) comme une forme d'énonciation qui exige l'existence d'un locuteur qui vise d'influencer un auditeur. Dominique Maingueneau a fait référence au concept « discours » dans différentes situations, avec, à chaque fois, une nouvelle définition.

Suivant l'apport des théories de l'énonciation ou de la pragmatique, le discours est envisagé par rapport à sa relation avec les conditions de sa production ; c'est une forme d'action d'un énonciateur sur son allocataire, à un moment et dans lieu déterminés. Il peut même renvoyer à « conversation », dans le cadre des théories de l'énonciation, dans la mesure où tout discours est interactif (notion du dialogisme).

Kerbrat-Orecchioni qui a tant travaillé sur l'interactionnisme, lui attribue une définition toute courte « *langage mis en action*» (dans Bounoux, 1993, p.219). Cette définition l'inclut dans le cadre de la théorie de la pragmatique.

Dans une perspective pragmatique, ce concept peut être défini comme l'usage de différentes structures syntaxiques dans l'objectif d'accomplir des actes de langage qui visent à influencer l'autre puis son contexte.

Alors qu'auparavant, le terme discours ne désignait qu'une entité orale, nombreux sont les linguistes qui l'ont considéré, peu après, dans sa dimension orale et écrite. Dans ce sens, nombreux auteurs ont parlé de la complexité d'appréhender le discours, vue la diversité de ses composants linguistique et extralinguistique. Ainsi, ils voient nécessaire le recours à d'autres disciplines qui permettraient de cerner sa problématique.

Nous citons enfin, la définition qui correspond à toutes les définitions proposées par les spécialistes en analyse de discours :

« On utilise souvent « discours » pour désigner un système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique. Ainsi, lorsqu'on parle du « discours féministe » ou du « discours de l'administration » on ne se réfère pas à un corpus particulier mais à un certain type d'énonciation, celui que sont censés tenir de manière générale les féministes ou l'administration» (GOMEZ-BELLOMIA, 2009, p. 86).

De toutes les définitions que nous avons citées, nous constatons donc, que tous les auteurs s'accordent sur une définition qui met en relation trois entités distinctes : linguistique qui est le texte et extralinguistiques : contexte et intention de communication.

En parlant du contexte, les définitions des analystes du discours mettent le texte en relation directe avec le contexte. Ces travaux étudient le texte comme activité qui ne peut être détachée du contexte.

« S'il y a une notion qui est à la base du renouvellement de la conception du langage et de son analyse, c'est bien la notion de contexte. En effet, c'est la prise en considération du contexte dans lequel s'élaborent les énoncés qui a conduit, dans une large mesure, les sciences du langage à redéfinir leurs objets d'étude et leurs méthodes d'analyse. » (IMMOUNE, Le contexte : une notion à définir et à paramétrer à l'épreuve des données interactionnelles., 2006, p. 72)

Kerbrat-Orecchioni insiste sur l'interdépendance du texte et contexte, dans la mesure où ils s'influencent mutuellement. Elle envisage le discours comme une activité langagière dont le résultat est un texte produit dans un contexte déterminé. Une idée qui a été soutenue également par Bakhtine.

Pour définir le contexte, nous tenons à présenter ces composants. Il s'agit principalement, des deux interlocuteurs qui partagent le discours, qui sont définis par leurs traits physiques ou psychologiques, ou qui sont définis par leurs rôles

joués dans le discours, du cadre spatiotemporel, défini par l'espace et le temps de l'émission de ce discours et du but du discours qui est déterminé par le genre du discours.

Hymes a parlé aussi du thème du discours, son genre, le canal, le dialecte employé et les rituels de communication relatifs à la communauté en question.

« Hymes (1972), outre les participants, le lieu, le moment, le but, y inclut le thème, le genre de discours, le canal, le dialecte employé, les règles sur les tours de parole en usage dans une communauté... D'autres y incluent aussi les savoirs des participants sur le monde, leurs savoirs respectifs l'un sur l'autre, un savoir sur l'arrière-plan culturel de la société d'où émerge le discours» (CHARAUDEAU P. e., 2002, p. 22).

Le texte, dans cette optique, doit être associé à d'autres éléments relevant du cadre socioculturel, politique et idéologique de son énonciation, pour qu'il y ait une interprétation appropriée au sens voulu. « Ces clivages ne correspondent pas à une grille d'analyse préalable, mais issus des prémisses et indices contextuels qui tissent la trame des énoncés pour orienter leur interprétation» (IMMOUNE, *Mise en crise de la rationalité étatique en Égypte*, 2015, p. 14). De ce fait, analyser un discours ne signifie, en aucun cas, son interprétation sémantique, mais cela exige sa mise en relation avec ses conditions de production, vu la dépendance de son interprétation à son contexte de production. Donc, « Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production c'est l'envisager comme discours» (SARFATI G.-E. , 2005, p. 7).

L'analyse du discours est aussi soumise à la notion de « typologie discursive ». Dans ce sens, le discours est régi par des contraintes sociales et idéologiques. Ces contraintes donnent lieu au discours politique, religieux, administratif et féministe, selon le contexte d'apparition.

Le discours politique constitue l'un des objets majeurs de l'analyse de discours de nos jours. La complexité de ce type de discours provenant de son importance comme un moyen de dominance et d'acquisition du pouvoir rend difficile et complexe son appréhension.

« Dans le contexte de notre investigation sur le discours politique, nous retenons un sens spécial pour la compréhension de ce type de discours: le discours politique est une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur (individu, groupe, parti, etc.)

poursuit l'obtention du pouvoir dans la lutte politique contre d'autres individus, groupes ou partis» (ROBERTSON, 1985, p. 271).

Ainsi, analyser convenablement un discours, et notamment politique, exige une prise en considération de sa valeur comme un moyen d'action sur autrui, individuel ou social. Cela exige aussi, une certaine prise en considération de son producteur, le politique, ainsi que tous les facteurs sociaux, politiques, idéologiques, juridiques, moraux et psychiques.

« Comme le rappelle C. Lefort, le politique est la résultante de plusieurs composantes : des faits politiques comme actes et décisions qui relèvent de l'autorité ; des faits sociaux comme organisation et structuration des relations sociales ; des faits juridiques comme lois qui régissent les conduites et les rapports des individus vivant en société ; enfin des faits moraux et psychiques comme pratiques qui révèlent des systèmes de valeur. L'analyse du discours politique touche à toutes ces composantes dans la mesure où elles y déposent des traces» (CHARAUDEAU P. , «A quoi sert d'analyse le discours politique ? », 2002).

Donc, ce sont les composants du contexte de discours, cités auparavant, qu'on doit prendre en considération pour effectuer une analyse de discours, et notamment le politique qui est fortement influencé par son producteur et par les conditions de sa production.

1.2.Particularités et Fonctions du discours politique

Le discours politique peut avoir plusieurs fonctions. Il peut d'abord participer à la mise en transparence du social, comme il est, en général, représentant d'une société. Par conséquent, son discours doit coïncider avec les normes sociales. Ainsi, il doit prendre en considération « le social » pour ne refléter que ce qui est du « social ».

Le discours politique permet une certaine légitimation de soi, dans la mesure où il permet à l'homme politique de se légitimer et de légitimer ses positions et même décisions. « Le discours politique ne peut donc s'employer qu'à justifier la position qui permet d'exercer le pouvoir, c'est-à-dire s'employer à légitimer et, ajouterons-nous, à rendre crédibles ceux qui le possèdent.» (CHARAUDEAU P. , «A quoi sert d'analyse le discours politique ? », 2002, p. 3). C'est ainsi que les hommes politiques se renforcent tout au long de la période où ils ont le pouvoir de recourir au discours politique afin de maintenir le rythme et le régime politique établi.

Les discours politiques sont également, une forme d'action sur le social. « Leur fonction principale est la prise d'influence sur la conscience collective avec l'objectif de déclencher de la disponibilité des actions ou bien d'obtenir des actions. (cf. Bochmann 1986, 9) » (GREIFENEDER, 2009, p. 25). Les politiciens doivent donc justifier leurs points de vue et leurs décisions, pour qu'ils puissent agir sur le social et obtenir l'adhésion aux thèses qu'ils présentent.

Nous ajoutons que le discours politique participe à la construction des identités, en admettant l'avis de Dubar qui voit que l'identité « ...se construit tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul: elle dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et orientations de soi. (1996 : 15) » (GOMEZ-BELLOMIA, 2009, p. 88). Ayant la force du pouvoir, ce discours a une forte influence sur la construction de l'identité collective et individuelle.

C'est pour toutes ses fonctions que le discours politique constitue une matière et un champ proliférant pour l'analyse de discours qui nécessite le recours à l'interdisciplinarité, transdisciplinarité ou à la multidisciplinarité, pour pouvoir l'appréhender dans toutes ses dimensions.

1.3. Discours du journalisme politique

Le journalisme peut se définir comme une mise en représentation du réel. Ainsi, «on notera que la notion de représentation du réel ne peut pas fonctionner sans le postulat d'un système de représentations qui la rend possible » (RINGOOT, 2014, p. 21). Ce qui permet au journaliste d'afficher son identité sociale, en premier lieu.

Un discours du journalisme politique est un discours qui retravaille des discours politiques ou traite également des événements ou réalités politiques. Il s'en inspire comme matière première pour sa constitution au départ, et travaille sur leur transformation, par la suite. Ce qui détermine la mise en œuvre de ces textes réside :

« dans le choix des enjeux et des événements à couvrir, dans la sélection, la structuration et la mise en valeurs des informations, dans le choix d'un type de rhétorique, dans le choix des

sources consultées et cités, des images, du vocabulaire, du registre, du ton, etc. » (CHARRON, 2006, p. 147).

Donc, cela est surdéterminé par la nature de la relation que le rédacteur entretient avec la société en général, avec le récepteur de son article et avec les différents acteurs politiques, en particulier (l'instance de réception, comme cela a été désigné par Charaudeau).

Parmi les spécificités du journalisme, la particularité de son système d'énonciation, où le rédacteur joue un rôle primordial. Ce rôle est déterminé par plusieurs paramètres tels que le contexte de production de l'article, la diversité d'articles traitant le même sujet, la diversité des sources de l'information, le comité de rédaction qui détermine sa responsabilité et ses limites et bien d'autres. Ajoutons à cela que les droits et devoirs de ce même journaliste sont déterminés par des chartes explicitées par des associations qui s'en chargent.

« Des chartes élaborées par des syndicats ou des associations explicitent les devoirs du journaliste. Des codes de conduite régissent les rédactions. Des ouvrages expliquent l'art de faire du journalisme. Des débats conjoncturels questionnent la responsabilité des journalistes. Des manifestes défendent des conceptions du journalisme différenciées. Tous ces discours ne sont ni uniformes, ni univoques, mais ils révèlent un noyau dur sur la noble mission d'informer » (MOIRAND, 2007, p. 31).

Cela révèle la complexité et la sensibilité de la tâche du journaliste qui est appelé, non seulement à rapporter les informations mais aussi à les trier, analyser, commenter et les vérifier avant tout. Ce travail est évalué par le rédacteur en chef qui prend souvent la responsabilité, lui ou son adjoint, de vérifier et d'évaluer dans le but de contrôler les travaux des rédacteurs. Pour ces contrôleurs, l'information doit être « une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste... » (ACRIMED, 2011). Et ce, pour qu'elle soit admise et appréciée par les lecteurs qui ont la possibilité de consulter d'autres journaux traitant cette même information.

Malgré les instructions strictes que lui dictent le journal et la politique éditoriale, le journaliste peut donner son avis ou commenter les événements en s'éloignant, dans des limites, du statut du simple informateur.

« si la situation de communication surdétermine en partie le sujet en lui imposant des instructions discursives, celui-ci dispose d'une certaine marge de liberté pour procéder à une

mise en scène énonciative qui respecte ces instructions, mise en scène qui d'ailleurs peut avoir, à terme, une influence sur le contrat lui-même » (CHARAUDEAU P. , Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives , 2006).

Le journaliste peut également prendre position, pour capter l'attention du plus grand nombre de lecteurs (concurrence), marquant ainsi un certain glissement par rapport à ce qui est attendu. Dans cette optique, «l'énonciateur journaliste est amené à prendre position en se fabriquant une image de dénonciateur, et son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser ». » (CHARAUDEAU P. , Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives , 2006). Et ce, en montrant les intentions cachées de certaines personnes dans le champ politique, par exemple.

Dans cette perspective, et dans le champ politique, la responsabilité est plus grande. La façon dont sont traités les faits, événements et discours politiques pourrait surdéterminer le social. Mais attribuer la responsabilité des propos publiés dans un journal à un auteur ou à un rédacteur d'articles ne serait guère juste, dans la mesure où il s'agit d'un travail collaboratif complexe, effectué par plusieurs instances. Pour ces différentes instances, « une fois les faits sélectionnés, il faut les hiérarchiser, les décrire, les raconter et les expliquer » (CHARAUDEAU P. , Le discours politique ; les masques du pouvoir, 2016, p. 218).

La complexité de la tâche du journaliste politique rend difficile l'analyse du discours de presse. Ainsi, il est appelé, non pas à faire une lecture de presse à la manière du simple lecteur, mais à analyser un corpus constitué de différents discours journalistiques qui ont des particularités différentes de celles des discours des politiciens, dans le but de déceler un phénomène langagier. Il s'agit particulièrement de leurs rédacteurs. Ces derniers s'adressent à un public ou qu'ils cherchent à informer, mais avant tout, à manipuler. Nous ajoutons que le journaliste permet d'orienter l'opinion publique, dans la mesure où il constitue une entité complexe qui a ses croyances, ses positions et ses idéologies. «L'énonciation (...) établit par conséquent une « relation discursive au partenaire » (Benveniste 1974 :85) qui place les figures du locuteur et de

l'allocutaire dans une relation de dépendance mutuelle. » (MAINGUENEAU, « L'éthos de la rhétorique à l'analyse de discours », Version raccourcie et légèrement modifiée de " Problèmes d'ethos " , 2002, p. 8).

Ce discours du journalisme politique se fait en se basant sur des discours politiques prononcés par des hommes politiques et destinés à des lecteurs intéressés par ce qui est dit au sujet de leur vécu et leur vie sociale. Donc, le journaliste joue le rôle de médiateur « (...) entre le discours officiel et celui des lecteurs; situation trilogale s'inscrit à travers des formes particulières empruntées et des hommes politiques et des mondes sociaux impliqués...» (MOIRAND, 2007, p. 64).

Dans cette optique, et dans ce contexte particulier, nous nous posons notre problématique portant sur l'objectivité et l'honnêteté du journaliste, dans le traitement des événements politiques comme étant citoyen ou comme faisant partie de la société en question.

La tâche s'avère, pour les analystes de discours, compliquée, dans la mesure où ces journalistes ne peuvent s'abstenir de jeter un regard critique sur les événements qu'ils rapportent. Chose qu'ils ne peuvent faire « en toute honnêteté et en toute rigueur, qu'à partir d'un certain point de vue, en jetant sur les événements un certain "regard", forcément singulier» (MAINGUENEAU, « L'éthos de la rhétorique à l'analyse de discours », Version raccourcie et légèrement modifiée de " Problèmes d'ethos " , 2002, p. 12).

Ainsi, le rôle du journaliste dépasse le cadre du travail d'un simple rapporteur d'événements. Assurer l'objectivité, au sens connu en analyse de discours (phénomène linguistique qui se rapporte à l'énonciation) en commentant les événements politiques et en évaluant les diverses positions politiques est un travail pénible, si l'on ne dit pas impossible. C'est pourquoi, les linguistes ont jugé utile de considérer l'objectivité en termes d'honnêteté. Cela n'implique pas que le journaliste s'efface au profit de l'information (comme c'est exprimé par la théorie de l'énonciation), mais qu'il soit honnête par rapport aux événements rapportés. « Ceci implique, notamment, la présence explicite d'un auteur ou sujet

d'énonciation dont les dires sont à évaluer en termes d'honnêteté et non de vérité.» (KOREN, 1996, p. 111).

Pour Jean Charron, et suivant la conception des théories de l'énonciation, la présence du journaliste dans son discours renvoie à une forme d'énonciation subjective. Et ce, dans la mesure où il y a sa présence ou sa manifestation dans ses dires, par le recours à l'expression des évaluations, à l'emploi des modalisateurs et même par son recours aux arguments pour justifier le pourquoi et le comment des événements politiques rapportés et pour les assumer. Donc, « cette conception du journalisme va s'exprimer dans le discours de presse par diverses manifestations de subjectivité énonciative,... (Comme la modalisation, l'évaluation, l'argumentation, etc.)» (CHARRON, 2006, p. 150).

Néanmoins, le journaliste du discours politique doit être vigilant vis-à-vis de ce qu'il dit. Et ce, en travaillant selon certaines règles d'éthiques. Malgré cela, le journaliste ne peut pas échapper aux poursuites car il ne peut pas s'effacer carrément de ses écrits. « L'utilisation du discours des sources, quand bien même identifiées, ne protège pas le journaliste en cas de procédure de diffamation. Sa responsabilité est engagée même lorsqu'il se fait l'écho de propos émanant d'un tiers. (MOIRAND, 2007, p. 131). Cela veut dire que le fait de rapporter des informations des sources (même s'il s'agit de sources connues) qui expriment une certaine subjectivité contredisant la norme ou la loi établies peut le conduire en justice. Et cela, parce que cet acte est considéré comme forme d'adhésion aux propos rapportés ou d'adaptation de l'opinion en question.

Pour résumer, nous pouvons dire que le journaliste est appelé à assurer l'intelligibilité et la légitimité de son discours, en ne citant que des informations qui peuvent être assimilées et comprises facilement par les lecteurs. Il lui est aussi demandé de faciliter l'interprétation de son discours et d'assurer que le lecteur saisisse sa portée significative, en tentant de désambigüiser tout ce qui se voit ambigu. La cohérence des idées de son discours et la pertinence des informations qu'il avance sont deux critères qui lui permettent d'assurer l'intelligibilité et la légitimité de son discours, d'après Roselyne Koren (1996).

Et comme le discours de presse politique est fait pour représenter la société, il s'inspire des sujets qui y circulent et des opinions partagées par ses membres. Ainsi, il influence ce qui est dit et «se nourrit des discours sociaux que les acteurs ont intérêt à transmettre aux journalistes» (RINGOOT, 2014, p. 79).

Dans cette optique, nous précisons que ces discours de presse politique notamment, transmettent des idéologies et s'influencent par d'autres.

« Nous définissons l'idéologie comme un système d'idées, comme un système de représentations et concevons qu'il puisse y avoir, à côté du 'caractère relativement ''stable'' de l'idée politique, en tant qu'elle s'impose socialement et communément, ''un aspect flexible, dynamique, changeant, contextualisé et subjectif'' de cette idée » (VAN DIJK, 2007, pp. 56-57).

Cela veut dire que l'idéologie, dans ce domaine politique peut être sous forme d'idées stables conçues, reçues et partagées telles qu'elles sont entre individus de la même communauté. Mais, cela ne veut pas dire que cette stabilité est éternelle. Et comme cette idéologie est le produit d'hommes politiques exerçant leurs activités dans un contexte géographique et sociopolitique déterminé, elle peut être mouvante et soumise aux éléments de ce contexte.

Le discours idéologique en général a des traits qui permettent de le distinguer des autres. Ces caractéristiques ont été résumées en cinq (5), par (Guilbert 2007, pp. 105-109) :

Ils fondent une institution qui les légitime en retour ; Ils prennent en compte, bien que de manière différente (ne serait-ce que pour les nier ou les rejeter), l'interdiscours et la doxa ; Ils dissimulent leur sacré constitutif ; Ils promeuvent un sacré partagé et une forme de rationalité ; Ils recherchent l'effet d'évidence» (PUGNIERE-SAAVEDRAN Frédéric, 2012, p. 392).

Ces caractéristiques peuvent révéler un caractère commun qui est celui de la rationalité. Ce critère est visé et recherché par tout discours idéologique, dans le but d'obtenir plus de légitimité et de constituer une doxa qui sera partagée et admise par le plus grand nombre d'individus d'une communauté visée.

Les discours politiques servent alors à partager les idéologies des hommes politiques et à justifier les différentes prises de position. C'est le cas aussi des discours du journalisme politique qui sont mis aussi au service de ces acteurs politiques. Cette réalité a été confirmée par l'un des médiateurs du journal le

Monde : « Il serait absurde de prétendre que les médias puissent échapper à toute imprégnation idéologique : mieux vaut s'interroger sur les meilleurs moyens de gérer les pulsions subjectives des journalistes face à celles des lecteurs. » (LAURENS, 1995). Ceci dit, tout « discours subjectif est orienté vers une représentation de soi une et cohérente dans le but de produire un « effet d'identité » » (PUGNIERE-SAAVEDRAN Frédéric, 2012, p. 431).

Pour l'homme politique, l'expression de son idéologie qui se traduit par l'expression de sa subjectivité lui permet en premier lieu de se présenter et de s'identifier dans le monde politique. Et ce, dans la mesure où il se permet d'exprimer, dans son discours ou dans un discours du journalisme politique, ses positions à l'égard des sujets de la société.

Cette subjectivité manifestée dans les discours politiques sera transposée ou rapportée par les journalistes qui prennent pour mission la gestion des différents discours de la scène politique.

Dans cette optique, le discours du journalisme politique puise de l'information dans l'ensemble de ses sources, en choisit celle qui convient à ce qu'il voudrait transmettre à l'opinion publique, voire, ce qui convient à sa propre conception du monde ou à la conception du journal auquel il appartient. Il a ainsi, pour mission « « d'affronter la diversité de l'archive, de travailler sur les traces de la mémoire,... ». Mémoire donc qui semble s'inscrire dans les formes de la langue, le sémantisme des mots déjà dits, la trace des constructions antérieures,... » (MOIRAND, 2007, p. 144).

De ce fait, nous signalons que pour le journaliste politique, il s'agit même de puiser dans la mémoire, individuelle aussi bien que collective. Ceci se fait généralement pour mettre en relation les dits des différents hommes politiques exerçant de la politique dans le même contexte et s'exprimant sur les mêmes sujets émanant de ces contextes sociopolitiques, économiques,... Confronter ces discours politiques et affronter les discours relevant du passé (retour à la mémoire) pour objectif de rapporter l'information, la commenter et même de la critiquer.

Ce faisant, les journalistes, comme il a été déjà démontré, expriment une part de leurs identités, leurs idéologies et même le degré de leur appartenance et de l'appartenance de leurs institutions (journaux) aux idées partagées par tel ou tel homme politique. C'est une façon d'exprimer leur subjectivité dans leurs discours du journalisme politique : expression volontaire ou involontaire de leur appartenance politique.

Dans cette perspective, le lecteur qui s'habitue généralement aux contenus et idéologies partagés par ces journalistes exprime, par le choix même de lire telle ou telle rubrique écrite par tel ou tel journaliste, son appartenance à l'idéologie de ce journaliste, puis à l'idéologie du personnage ou du parti politique que ce journaliste soutient à travers ses écrits politiques.

« Le lecteur est, en fait, invité par un discours idéologique à penser dans du « déjà pensé ». Ce qu'il déchiffre, ce ne sont pas les faits « à l'état pur », mais les partis pris de la collectivité à laquelle le journaliste et lui-même appartiennent. L'illusion du libre arbitre est créée par l'absence ou l'inconsistance de la présence de l'énonciateur : le lecteur peut prendre possession de la place laissée vide » (KOREN, 1996, p. 186).

Cela veut dire que les journalistes du discours politique n'expriment pas explicitement leur appartenance idéologique. Ils choisissent, ainsi, d'exprimer implicitement ce qu'ils pensent (leurs commentaires des différents événements politiques) en se cachant derrière ce qu'ils disent explicitement. Ils tentent de prendre distance des opinions politiques qu'ils partagent. De ce fait, ils permettent aux lecteurs de prendre leur place laissée libre (la place du journaliste). En prenant cette place laissée libre, le lecteur acquiert la façon du journaliste d'interpréter les événements et les discours politiques et adhère ainsi aux idées que ce journaliste espère véhiculer à travers ses écrits. C'est, d'abord, une manière de manipuler implicitement ses lecteurs, voire de les pousser à adhérer et accepter l'idéologie qui domine son discours et les discours politiques qu'il interprète et qu'il tente de soutenir. Comme il peut s'agir d'une manière de s'éloigner de la responsabilité de son texte et de l'idéologie qu'il véhicule, notamment quand il s'agit d'une idéologie qui contredit l'idéologie ou la conception dominante du pouvoir.

Comme il a été démontré, l'idéologie circule d'un discours à l'autre. En politique, elle devient dominante si elle est bien défendue par l'homme politique ou le parti politique qui la détiennent. Ainsi, elle se propage dans les journaux qui la supportent.

2. Logométrie au service de l'analyse du discours politique

2.1. Origines et définition

L'analyse automatique de discours, l'analyse statistique du discours ou la logométrie est l'une des multiples démarches appliquées en analyse de discours. C'est une démarche qui exclut principalement le sujet au détriment d'autres éléments qui seront pris en considération, pour la constitution du sens. C'est une méthode d'analyse qui met en relation la linguistique, la statistique, l'analyse de discours et l'informatique, principalement.

Comme toute démarche liée à l'apparition et au développement de l'informatique, la statistique textuelle est apparue vers les années soixante. En France où les développements dans ce domaine étaient frappants, il y a eu apparition de deux courants majeurs ; celui de la statistique lexicale et l'autre de la statistique textuelle.

En parlant de l'analyse française de discours, il y a eu le laboratoire de lexicométrie qui a tant effectué des recherches dans le domaine. Ses travaux se sont concentrés sur l'étude empirique comparative et automatique des corpus (sur le plan lexical, principalement). Etude qui permet de dégager les ressemblances et les différences entre les différents discours politiques des corpus en question, Afin de caractériser les groupes politiques qui les énoncent.

« Dans les débuts de l'analyse du discours française, le seul groupe qui se soit spécialisé de manière durable dans l'étude du discours politique est le laboratoire de lexicométrie de l'ENS de Saint-Cloud, à l'origine de la revue Mots. Les langages du politique. Il a commencé par s'appuyer sur une conception de l'extérieur en termes de visions du monde. Le principe de l'analyse consistait en effet à comparer des corpus qui étaient censés représenter les doctrines politiques d'entités collectives (partis ou groupuscules). Cette démarche s'efforçait donc de maintenir séparés l'«intérieur» et l'«extérieur» du texte.» (MAINGUENEAU, Le discours politique et son « environnement », 2012).

Ainsi, l'objectif premier de la lexicométrie serait de « déterminer des univers sémantiques et des positionnements des locuteurs impliqués d'une façon

ou d'une autre dans le champ politique » (CHARAUDEAU P. , «A quoi sert d'analyse le discours politique ? », 2002). Et ce, pour servir d'autres problématiques de recherches, qu'elles soient politiques ou autres.

C'est une démarche qui passe principalement par plusieurs phases. D'abord, la construction du corpus qui dépend des conditions de production ou du contexte. Ensuite, la préparation et la sélection des données en fonction de la problématique. Cela permet d'avoir un corpus de travail qui répond aux exigences de la question de recherche en premier lieu, et au format exigé par le logiciel en deuxième lieu. Après, la répartition du corpus en sous-corpus à analyser.

C'est une démarche qui vise l'analyse des corpus larges constitués de textes, discours, articles,... qui peuvent s'étaler sur une longue période de temps (étude diachronique). Ce travail d'analyse permet d'obtenir des données objectives, grâce à la neutralité des logiciels d'analyse. Ces données statistiques peuvent être révélatrices de plusieurs univers sémantiques qui vont servir le chercheur dans son domaine d'étude.

G. Herdan (1964) considère que la linguistique statistique a « pour principale fonction la description statistique du fonctionnement (dans des corpus de textes) des unités définies par le linguiste aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonologique, lexical, phrastique)» (LEBART, 1994).

Donc, le logiciel ne fait que montrer les résultats qui doivent être analysés et interprétés par la suite, en fonction de l'objectif de la recherche. Et ce, en optant pour la statistique lexicale ou pour la statistique textuelle.

L'analyse des données ou faits lexicaux (la statistique lexicale) revient à son fondateur Charles Muller. Ce dernier a dit :

« C'est d'abord une enquête d'ordre linguistique, qui tente de jeter quelque clarté sur le fonctionnement du lexique, sur la façon dont ses éléments passent dans le vocabulaire d'un texte, passant ainsi de la virtualité à la réalité, donc sur les rapports qui s'établissent entre la langue et le discours... » (MULLER, Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille, 1967, pp. 21-22).

De cet exemple, nous pouvons s déduire que l'analyse des données lexicales a pour objectif l'étude du fonctionnement du lexique au sein d'un texte ainsi que la façon dont il s'actualise en vocabulaire, pour constituer, à travers ses enchaînements, ce que l'on appelle le texte.

Dans cette perspective, nous devons signaler que Charles Muller a été encouragé par d'autres travaux et projets qui ont vu le jour avant les années 60. A titre d'exemples, nous pouvons citer ''Trésor de la langue française'' (trop développé actuellement), projet, à l'époque, d'un dictionnaire numérique permettant d'accéder aux articles explicitant des termes de la langue française et illustrés par la suite par des citations prises de Frantext (une sorte de bibliothèque informatisée). Le centre d'Etude du vocabulaire de la langue française de Besançon qui avait à l'époque (fin des années cinquante) entamé des recherches sur l'œuvre de Pierre Corneille (l'œuvre théâtrale) a présenté par la suite des ressources informatisées très intéressantes à Muller. Ce dernier a exploité ces ressources (l'œuvre théâtrale informatisée de Pierre Corneille) pour faire son étude du lexique de l'œuvre. Ces travaux portant sur la statistique lexicale provenant de la France ont inspiré d'autres travaux dans les pays anglo-saxons qui s'en sont servis pour travailler la stylistique.

La deuxième branche de la statistique textuelle est ''L'analyse des données textuelles''. Ses origines reviennent à Jean-Paul Benzécri (1981) qui s'est penché vers l'étude des données linguistiques ou textuelles. Etant donné qu'il était mathématicien avant qu'il opte pour le choix d'étudier la linguistique, il a choisi de se servir de la statistique pour révéler des phénomènes linguistiques. Ses recherches ont donné naissance à des méthodes qui ont été développées par beaucoup d'autres chercheurs qui ont choisi d'étudier les phénomènes langagiers.

Les recherches qui ont favorisé le développement de ses recherches sont relatives aux travaux des psychologues portant sur l'analyse des données : l'analyse factorielle des données. Ce type d'analyse qui est appliqué dans toutes

les sciences et d'une manière peu compliquée en sciences humaines et sociales (psychologie, par exemple).

Dans cette optique, nous pouvons citer l'exemple du psychologue anglais Spearman qui a travaillé sur le phénomène de l'intelligence. «En analysant les liens entre les résultats scolaires et les aptitudes sensorielles d'élèves, (Ce psychologue) croit démontrer l'existence d'un facteur général d'aptitude ou d'intelligence qui sera désigné plus tard par la lettre g.» (BEAUDOUIN, Statistique textuelle : une approche empirique du sens à base d'analyse distributionnelle, 2000, p. 2). Ces recherches ont constitué les premiers pas dans l'application de l'analyse factorielle des données et ont aidé largement les recherches dans le domaine de l'analyse des données textuelles. Ajoutons à cela, les travaux des chercheurs sur le développement de logiciels spécialisés permettant l'émergence d'une telle démarche.

La lexicométrie, devenue logométrie, sert à mesurer le lexique, à effectuer des recherches qui ont pour but de compter les unités du lexique, afin de comprendre les différents phénomènes langagiers, dans un corpus. Cette démarche, et non théorie, a vu le jour vers les années soixante, au même titre que les autres démarches statistiques (la statistique lexicale, la statistique textuelle,...).

Le dictionnaire Larousse de linguistique et des sciences du langage en fait synonyme de lexicostatistique et l'envisage comme une «application des méthodes statistiques au vocabulaire d'un texte, d'un ensemble d'énoncés considérés comme représentatifs d'un auteur ou de la langue elle-même.» (DUBOIS, 2012, p. 282).

Parmi les innombrables travaux qui ont marqué l'Histoire de la lexicométrie et qui ont permis l'émergence d'une démarche devenue indispensable pour les recherches en linguistique et en sciences du langage, on peut citer les travaux de (Muller, 1964, 1967, 1973, 1979) portant sur la statistique lexicale, les travaux de (Salem 1987, 1994) et (Benzecri 1981) sur l'analyse statistique textuelle et ceux de (Tournier 1975, Lafon 1984) sur la

lexicométrie et ceux de M. Pêcheux, 1969) sur l'analyse automatique du discours.

De ce qui a été dit, nous pouvons préciser qu'il s'agit d'une démarche qui se sert de l'informatique pour effectuer des statistiques dont les résultats sont des données à mettre au service des sciences humaines et sociales en général et de l'analyse du discours, en particulier.

« Le but de la statistique est de permettre de déceler dans une masse d'informations des faits qui seront la source d'une réflexion. La statistique n'est pas faite pour résoudre des problèmes, mais pour en poser et inciter à la réflexion dans le domaine du chercheur. Rien n'est plus agréable que de voir un historien qui a découvert un fait par des traitements statistiques, être conduit à retourner aux archives pour y rechercher des réponses à des questions qu'il ne s'était pas posées a priori » (MASSONIE J.-P. , 1990, p. 10).

Ce qui signifie que le travail du chercheur ne doit pas s'arrêter aux résultats de l'analyse statistique. Bien au contraire, ces résultats peuvent être déclencheurs de problématiques en relation avec le thème étudié.

Pour conclure, nous confirmons que C'est une méthode qui vise l'exhaustivité et l'impartialité, avant tout. Il s'agit d'un excellent outil « permet au chercheur de quantifier son corpus, afin d'en déceler les particularités lexicales et/ ou discursives.

2.2.Quantifier les faits ou phénomènes langagiers

Les statistiques de la lexicométrie sont centrées autour du lexique exploité ou du vocabulaire du corpus analysé, afin d'en révéler les spécificités langagières. Si un grand intérêt est porté au vocabulaire d'un corpus c'est parce que sa fréquence, ses occurrences, l'agencement de ses unités et le contexte de son apparition dans le texte sont des signes révélateurs de sens.

Les méthodes de la lexicométrie peuvent être regroupées ainsi :

« Les méthodes documentaires qui opèrent une simple réorganisation de la surface textuelle ; les méthodes qui opèrent, pour chaque texte pris isolément, des comptages et des calculs d'indices statistiques ; les méthodes statistiques « contrastives » qui produisent des résultats portant sur le vocabulaire de chacun des textes par rapport à l'ensemble des textes réunis dans un même corpus à des fins de comparaison » (LEIMDORFER, p. 133).

Même si ces méthodes quantitatives ont servi à éclaircir beaucoup de corpus en sciences humaines et sociales, en général, et en linguistique et

littérature, en particulier, nous devons signaler qu'elles ont été critiquées par certains chercheurs. Pour eux ces méthodes se montrent insuffisantes pour l'interprétation du langage. « Ce qui importe c'est d'accéder au sens du message à travers les nombres », rappellent ici J. Duchastel et D. Laberge à propos des méthodes quantitatives anglo-saxonne et française» (GUILBERT, 2014, p. 3).

Partant de ce principe, des chercheurs, à l'instar de D. Mayaffre, ont signalé l'importance de compléter ces données statistiques par d'autres études qualitatives, afin d'obtenir des résultats plus crédibles.

2.3. De la lexicométrie à la logométrie : exploitation de la lexicométrie en analyse du discours

Par plusieurs spécialistes, la notion de logométrie est considérée comme parasyonyme de lexicométrie, textométrie ou stylométrie. Ainsi, nous pouvons dire que le terme logométrie vient de l'association de logo qui veut dire discours et métrie qui renvoie à mesurer. De ce fait, on peut le définir ainsi : « Logométrie: " (n. f.) Ensemble de traitements documentaires et statistiques des textes et des discours croisant leurs dimensions graphique, lemmatisée et grammaticalisée. Parasyonymes: lexicométrie, stylométrie, textométrie » (Logométrie et corpus politiques, médiatiques et littéraires.).

Il s'agit, donc, d'une démarche permettant d'analyser des corpus discursifs ou textuels, à l'aide de l'outil informatique. Elle est adoptée par tant de disciplines qui voient en elle une solution pour la compréhension du langage et de ses acteurs à travers l'étude de « discours » émanant de différents contextes d'énonciation.

« Le désir manifeste d'analyser les discours, dans les travaux de chercheurs de disciplines et d'horizons différents, est l'indice d'une double volonté, à savoir analyser *totalemment* les discours (...) et faire du langage un élément essentiel de compréhension du fonctionnement des acteurs (...). Si l'étude des discours n'a jamais été l'apanage de l'AD, voir se multiplier aujourd'hui des études sur le discours, hors de l'AD, notamment grâce à la diffusion et à la qualité des outils informatiques, ne peut que réjouir l'analyste du discours qui, (...), pouvait avoir l'impression, à tort ou à raison, qu'il était seul à en saisir l'importance» (GUILBERT, 2014, p. 3).

Cela veut dire qu'on assiste, aujourd'hui, à une prolifération d'études portant sur le langage et les discours, dans le cadre de l'Analyse du discours ou en dehors de l'Analyse du discours.

Dans le cadre de la politique, nous pouvons dire que la lexicométrie porte généralement sur l'étude de textes ou discours politiques afin de voir quels termes, mots occurrences, cooccurrences, items lexicaux sont utilisés par les hommes politiques, soit pour "conquérir" un terrain précis (qui leur permet d'exercer leur pouvoir), soit pour obtenir l'adhésion du public aux thèses qu'on lui présente.

« Elle est chargée d'examiner, à partir de corpus de textes soumis à comparaison, comment les termes échangés dans l'espace public autour des enjeux de pouvoir rendent compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symboliques qui se jouent dans le lieu même de l'échange » (BONNAFOUS S. e., 1995, p. 69).

Le cas du corpus que nous allons analyser peut en témoigner.

Dans le discours politique, comme dans beaucoup d'autres types de discours, il s'agit, comme on l'a démontré auparavant, de véhiculer des représentations qui relèvent du social. Donc, le chercheur qui se sert de la lexicométrie ou de la logométrie doit faire attention à ce critère pour qu'il puisse donner une meilleure exploitation aux statistiques fournies par les logiciels d'analyse. Cela veut dire que ce qui importe dans ce genre d'analyse c'est la qualité des données, la façon dont le chercheur s'en sert en plus de la quantité des données, bien sûr.

Dans cette perspective, nous devons signaler que l'apparition de certains logiciels qui ont développé leurs modes de fonctionnement mettant en service des lemmatiseurs a favorisé le "glissement" de la lexicométrie (critiquée peu de temps après pour sa démarche basée sur la pure matérialité du texte : définitions des mots pour la compréhension des textes), vers la logométrie qui vise plus de scientificité de la démarche en tentant de mettre en relation les mots et expressions, pour une meilleure interprétation des corpus.

« Cette amélioration est d'ores et déjà effective pour le français depuis quelques années grâce au développement d'Hyperbase, souvent présenté dans l'Astrolabe (Brunet, 2001 et 2003) (3) et qui traite sans difficulté les sorties du lemmatiseur Cordial (4); annonçons simplement ici que ce

bond qualitatif pour le français apparaît à ce point porteur (Mayaffre, 2004; Kastberg, 2005) que le logiciel niçois s'articulera au cours de l'année 2005 avec le lemmatiseur polyglotte Tree Tagger (5) pour permettre le traitement logométrique de textes anglo-saxons et romans » (MAYAFFRE, De la lexicométrie à la logométrie, 2005, p. 3).

Cela est venu pour compléter les autres travaux déjà entrepris sur la statistique textuelle ou la lexicométrie, en se penchant vers des analyses qui articulent étude grammaticale et/ ou syntaxique avec des données statistiques.

Chap.2
De la sémantique à la
pragmatique, pour l'étude
de l'argumentation

1. L'argumentation

1.1. Discursivité et argumentativité du phénomène énonciatif

Comme le langage est considéré comme moyen de communication, il a toujours fait l'objet d'études.

La diversité des phénomènes ou faits langagiers, envisagés comme objets d'études, est liée aux compétences et aux facultés langagières dont disposent les locuteurs d'une langue pour résoudre leurs problèmes liés à la communication. Les recherches dans ce domaine devraient donc, se multiplier, étant donné que « les locuteurs semblent bien mettre en œuvre une compétence spontanée face aux différents genres discursifs» (GUILHAUMOU, 2008, p. 157). Parmi les phénomènes langagiers qui ont été largement débattus depuis l'Antiquité, l'argumentation qui consiste selon les termes de Vignaux à «défendre un point de vue et vouloir le faire partager, autrement dit ; choisir ses mots et organiser ses discours dans l'intention de faire adhérer à des idées, à des convictions.» (Vignaux, 1999 : 199)» (VIGNAUX, Des arguments aux discours. Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives, 1995).

Il s'agit, en fait, d'une des stratégies discursives qu'on rencontre dans les interactions langagières des interlocuteurs discutant des sujets suscitant débats, en situation formelle, dans des conditions dites sérieuses ou en situation informelle, celle de la vie quotidienne.

En politique, par exemple, l'argumentation pourrait être mieux placée. Patrick Charaudeau, dans ce sens, voit qu'«il existe divers types de parole (ou stratégies discursives) dont use le sujet politique se trouvant en situation d'énonciation : parole de promesse, parole de décision, parole de justification, parole de dissimulation», (CHARAUDEAU P. , De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication, 2007).

Le sujet politique s'emploie à convaincre ou à persuader son public du bien fondé des promesses qu'il profère pour être élu, puis, en exerçant le pouvoir à justifier ses positions ou à dissimuler des vérités.

L'argumentation est ainsi un fait éminemment interactionnel, instantané ou différé. De ce fait, la réussite de l'acte argumentatif dépend non seulement de la compétence de celui qui argumente, mais aussi de celle à qui s'adresse l'argumentation. Ce dernier est appelé à exploiter ses compétences d'interprétation de discours, pour pouvoir en saisir la visée argumentative, en dégager la portée significative et en choisir, finalement celle qui convient le plus à ses convictions :

«(...) Parmi les phénomènes linguistiques et cognitifs auxquels est confronté l'auditoire de la rhétorique, beaucoup ont un statut ouvertement fictionnel : c'est le cas des figures en général, c'est le cas de certaines mises en récit et plus généralement encore, de certains actes de langage. L'auditoire de la rhétorique interprète tous ces phénomènes discursifs en sachant qu'il est engagé dans une visée persuasive» (GUILHAUMOU, 2008, p. 148).

Il s'agit, en effet, d'en relever ce qui est dit directement et ce qui relève de l'implicite ou du non-dit. Et cela ne se fait qu'en complétant l'information dite explicitement par d'autres éléments qui relèvent de l'extra linguistique ou du cadre de l'énonciation.

L'argumentation se fait en ayant recours à des stratégies qui doivent être adaptées au contexte d'utilisation, au statut des participants à l'interaction, lieu, moment ou époque, visée énonciative,...

Rappelons-nous que les anciens travaux portant sur la rhétorique et l'argumentation (notamment ceux de Perelman et Aristote) ont résumé ces procédés visant la persuasion en 3 composants ; logos, éthos et pathos. Ainsi, celui qui argumente est appelé à mettre l'accent sur un ou deux de ces composants, en fonction des besoins langagiers de sa thèse et/ ou en fonction du poids de chacun des composants. Dans cette perspective, si le public de l'orateur a une bonne image de l'orateur, ce dernier doit en profiter et exploiter l'éthos pour véhiculer ses points de vue. S'il a des arguments solides basés sur la raison, il doit automatiquement se baser sur le logos pour emporter l'adhésion aux thèses présentées. De même qu'il doit, enfin, exploiter le pathos si le sujet est sensible et tenter de toucher aux sentiments du public afin de le persuader de ce qu'il pense ou veut faire. Ce faisant, celui qui argumente un point de vue a tendance à recourir à ses propres stratégies.

Dans cette perspective, le choix d'une stratégie discursive plutôt qu'une autre est conditionné par la nature du sujet à traiter et les divers arguments dont il dispose pour justifier sa position. Il s'agit, donc, de manipuler sa rhétorique et sa performance quant à la mise en forme de son discours, afin de véhiculer des représentations langagières dont le rôle est de persuader l'autre ou de le pousser à admettre sa position.

Georges Vignaux parle des « opérations de discours constitutives d'argumentation ». Ces opérations y sont définies comme suit :

« - Des opérations de sélection : tout discours va sélectionner les objets dont il traitera : acteurs, situations, processus, événements, notions. (...) - Des opérations de caractérisation : ce sont tous les types de qualifications, au sens de propriétés ou de caractéristiques affectés à ces objets de discours. (...) – Des opérations de détermination : elles ancrent les objets ainsi sélectionnés et qualifiés des modalités d'existence d'une part, (...), et, d'autre part, en les identifiant vis-à-vis d'autres représentations ou situations ; cela par tout un jeu d'intégrations et d'exclusions» (VIGNAUX, une approche cognitive de l'argumentation, 2011, p. 112).

Ces opérations qui mettent en relation le cognitif et le langagier permettent la configuration de certaines représentations qui constituent le résultat de certaines « opérations de jugement ». Ces représentations seront à adopter par les interlocuteurs, s'il y a réussite de l'acte de communication.

1.2. Typologies d'arguments

La classification des types d'arguments la plus pertinente est dressée par Chaim Perelman. Elle a été largement reprise par les chercheurs, parce qu'elle prend en considération la quasi-totalité des pratiques langagières qui relèvent de l'acte argumentatif.

<i>Liaison</i>			<i>Dissociation</i>
Arguments quasi logiques	Arguments basés sur la structure du réel	Liaisons qui fondent la structure du réel	Dissociation des notions
Incompatibilité Identité Définition Règle de justice Transitivité Comparaison	Liaisons de succession Liaisons de coexistence	Exemple Modèle Analogie Illustration Métaphore	Dissociation

Typologie d'arguments selon Perelman (BRETON, 2011, p. 41).

D'autres chercheurs, à l'instar de Nicole d'Almeida, ont choisi d'opter pour d'autres répartitions qui résument ou qui traduisent cette même taxonomie proposée par Perelman, tout en gardant les types les plus pertinents et en insistant sur l'acte argumentatif (acte illocutoire de l'argument plutôt que le mode de présentation linguistique).

« L'argumentation doit être envisagée comme une démarche coactive, c'est-à-dire la coproduction d'un consentement à travers une démarche d'influence mutuelle. Les gens adhèrent aux idées et aux solutions qui leur procurent des avantages dans leur système de valeurs ou compte tenu de leurs enjeux. Si je veux influencer l'autre, il faut que j'accepte qu'il m'influence» (D'ALMEIDA, 2011, p. 154).

Ce qui veut dire que l'autre doit être pris en compte lors de la conception du message argumentatif. C'est l'influence qu'exercent ces arguments sur lui qui importe.

Dans cet ouvrage, et à propos des types d'arguments, l'auteur a pu distinguer : l'accumulation des oui et des accords partiels, la vente d'avantages, les références et l'argument d'autorité, et l'appel aux émotions.

Le sujet parlant, et en se servant de ces types d'arguments, est appelé, dans une même perspective à respecter les trois modes d'argumentation qui constituent le reflet des trois techniques de vérité.

« L'un, la démonstration, correspond à la sphère de la transmission idéale des connaissances. L'autre, le mode dialectique, correspond à la sphère des convictions personnelles et aux règles idéales du débat d'idées. Le dernier, le mode rhétorique, correspond à la sphère de l'espace public et aux règles permettant le partage des vérités sociales et le débat juridique ou politique» (AMEY, 2011, pp. 131-132).

Donc, argumenter consiste à transmettre des idées relevant des connaissances "idéales" en usant de la démonstration, des convictions personnelles en ayant recours à un mode dialectique et/ ou des connaissances qui relèvent de l'ordre du commun, en se servant de la rhétorique. C'est en nous basant sur ces notions théoriques de base que nous allons analyser le système d'argumentation qui prévaut dans le corpus.

2. La pragmatique au service de l'argumentation

2.1. La pragmatique

L'approche pragmatico-énonciative consiste à joindre le texte à son contexte de production.

«Contrairement aux modèles séparant texte et contexte, les approches pragmatico-énonciatives du discours conçoivent le contexte comme une construction dynamique et créative du lecteur... Ainsi, le contexte n'est ni stable ni donné ; il se réfère au savoir dynamique que les lecteurs élaborent au sujet du contexte social et historique plus large dans lequel le texte a été produit» (ANGERMÜLLER, 2003, p. 144).

Cela veut dire que, pour une meilleure interprétation de l'énoncé, on est appelé à se référer aux conditions de sa production. Et ce, en précisant : Qui l'a énoncé ? À qui s'est-il adressé ? Dans quel contexte (social, historique) l'a-t-il énoncé ? Et pour quel but cet énoncé a été dit ?

Ainsi, par exemple, un énoncé tel que : "il fait beau aujourd'hui" peut-être, selon le contexte, interprété comme une expression d'une envie d'aller en excursion (S'il s'agit d'un énoncé dit par un bon homme qui s'adresse à sa petite amie), comme on pourrait bien vouloir exprimer l'état du temps qu'il fait et elle l'interprète en tant que tel.

« (...) Un texte ne doit pas du tout être vu comme une unité grammaticale, mais comme une unité d'une autre espèce : une unité sémantique. Son unité est une unité de sens en contexte, une texture qui exprime le fait que, formant un tout [...], il est lié à l'environnement dans lequel il se trouve placé. (1976 :293 ; Je traduis)» (ACHARD-BAYLE, 2012, p. 259).

Nous précisons donc que la compréhension et l'interprétation d'un discours nécessite souvent le recours aux éléments du contexte de sa production. Ces éléments peuvent être porteurs de signification et déterminer l'interprétation du discours. Ils ont été définis comme « l'ensemble des savoirs supposés qui circulent entre les sujets du langage : Savoirs supposés sur les points de vue réciproques de ces protagonistes : Les filtres constructeurs de sens. » (CHARAUDEAU P. , Langage et discours : éléments de sémiotique, théorie et pratique, 1986).

C'est dans ce contexte-là, et on se basant sur les mêmes principes de la théorie de l'énonciation, qu'on voit la naissance de la pragmatique. Une branche de la linguistique qui s'intéresse à l'étude du langage en action et qui a pour objet d'étude l'acte de langage. Ainsi, elle tente de répondre à une question principale :

Que faisons-nous, en parlant ou en disant quelque chose ? Quel effet produisons-nous sur nos interlocuteurs?

« La pragmatique peut être définie comme l'étude du langage en acte (...). Par langage en acte on peut en effet entendre : - le langage en situation, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier (...) - le langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques, dits en anglais *speech acts*— que l'expression soit en français traduite par « actes de langage », « actes de discours », « actes de parole », ou « acte de communication », elle désigne en tout état de cause tout acte réalisé au moyen du langage» (KERBRAT-ORECCHIONI, *Les Actes de Langage dans le Discours : Théorie et Fonctionnement*, 2001) .

Donc, pour la pragmatique, ''quand dire c'est faire''. Dire quelque chose a pour objet d'influencer l'autre et vise l'obtention d'une réaction de sa part. Cette réaction, comme cela a été précisé par Orecchioni, est désignée par « actes de langage », « actes de discours », « actes de parole », ou « acte de communication ».

Selon la théorie des actes de langage, il y a eu émergence de l'idée d'acte de langage, comme il a été précisé avant. Ce principe est le produit d'une théorie, à part entière, dont le fondateur est Jean L. Austin, dans son fameux ouvrage *Quand dire c'est faire*, en 1962. Cette théorie a été développée, ensuite, par Jean Searle. C'est une « doctrine nouvelle, à la fois complète et générale, de ce que l'on fait en disant quelque chose, dans tous les sens de cette phrase ambiguë, (...)» (WAHL, 1962, p. 280). Donc, cette doctrine est venue pour besoin d'explicitier le fonctionnement du langage. D'où la distinction des énoncés constatifs des énoncés performatifs qui constitue l'un des principes fondateurs de la théorie d'Austin. Les énoncés constatifs qui sont généralement destinés à dire ou à formuler un simple constat, pour but d'information, tel que : je ne fume pas et les énoncés performatifs qui servent à faire et faire-faire quelque chose, en les disant, tel que : je te promets de venir. (Promettre quelqu'un de venir, en créant un sentiment de satisfaction, joie ou de peur chez l'autre, selon les circonstances de son énonciation).

Cette idée a été abandonnée peu après, au profit d'une autre développée par Austin: « il s'agit de montrer que le langage fait autre chose que décrire, même par des phrases d'allure grammaticalement « normale ». C'est bien à la mise en cause du paradigme descriptif que sert, dans un premier temps, la découverte des

performatifs. » (LAUGIER, 2004, p. 281). Cela veut dire que chaque énoncé dit sert à réaliser une action sur autrui. Ces énoncés dits performatifs ont été détaillés et classés par Searle en : acte assertif, acte promessif, acte directif (impératif), acte déclaratif et acte expressif (SEARLE, 2009).

Ce qui signifie que ces énoncés peuvent être classés selon l'objectif voulu par l'énoncé, le type d'action qu'on voudrait induire sur le destinataire et la réaction qu'on souhaite obtenir de la part de cet autre.

Par opposition à la distinction (constatif/ performatif) toujours, Austin a parlé d'une autre distinction qui détermine les trois fonctions des actes du langage (cf. Ghighone et Trognon, 1993). Il s'agit bien de : l'acte locutoire qui consiste à dire quelque chose, l'acte illocutoire qui renvoie à l'acte effectué en disant quelque chose et l'acte perlocutoire qui renvoie à l'effet produit par l'acte de dire quelque chose (AUSTIN J. , 1970).

Dans cette optique, Austin a pu, peu après, distinguer, à côté des performatifs dits explicitement, un autre type de performatifs dits implicites, à l'exemple de : On ira demain en excursion, où il y a promesse sans qu'elle soit explicitement énoncée (sans verbe ; promettre).

2.2. Argumentation et pragmatique intégrée

La pragmatique intégrée (à la sémantique) est une approche qui a été généralisée par O. Ducrot et J. C. Anscombe et a été développée pour servir leur théorie de l'argumentation.

Leur conception consiste à dire que l'objectif d'un énoncé ne consiste pas seulement à décrire un état de fait ou à une simple information, mais l'énoncé est fait pour agir sur autrui. (Promesse, argumentation, assertion, ordre, ...).

La deuxième thèse défendue par la pragmatique intégrée consiste à dire que « Le sens d'un énoncé est une image de son énonciation » (DUCROT O. , Les mots du discours, 1980, p. 241). Cela veut dire que la compréhension d'un énoncé est déterminée par la compréhension de son énonciation qui permet à son tour de déterminer l'acte qu'il cherche à réaliser.

Ce sont, d'après O. Ducrot, les conditions d'usage inscrites dans le discours qui lui donnent sa signification. C'est pourquoi, il intègre la pragmatique à la linguistique pour déterminer la signification du discours : « la pragmatique intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci a achevé son rôle et épuisé ses possibilités » (BRACORPS, 2010, p. 161).

Il s'agit, donc, d'une approche qui marie connaissances linguistiques aux connaissances non linguistiques pour exprimer du sens présupposé et/ ou sous-entendu, partagé entre interlocuteurs, permettant, ainsi, la compréhension de ce qui est voulu par leurs énoncés. Pour réussir à dégager la portée sémantique d'un énoncé ou discours, il faut chercher, d'après Ducrot, ses deux composants ; linguistique (donné par l'énoncé lui-même, extrait de son contexte) et rhétorique (déterminé par les circonstances dans lesquelles il est énoncé).

Comme il a été signalé au départ, O. Ducrot et Anscombe, ont développé cette théorie de la pragmatique dans l'objectif d'instaurer une nouvelle conception à la théorie de l'argumentation. Dans ce sens, O. Ducrot précise : « Je parlerai d'argumentation chaque fois qu'un même locuteur prend en charge deux ensembles, A et C, d'énoncés, en présentant l'un comme destiné à faire admettre l'autre » (DUCROT O. , Note sur L'argumentation et l'acte d'argumenter, p. 144).

Il s'agit, ainsi, d'un enchaînement logique d'énoncés, exprimant un acte illocutoire qui vise un autre, en le poussant à admettre un point de vue. La charge sémantique d'un énoncé (argument) justifie ou fait admettre l'autre énoncé qui l'accompagne (conclusion).

Il y a réussite de l'acte argumentatif au moment où l'autre adhère aux idées qu'on partage, au moment où il y a réalisation de l'action souhaitée (exercer une force sur l'autre, en le poussant à agir. Dans cette optique, on peut confirmer que « La valeur argumentative d'un énoncé ne dépend pas des informations qu'il apporte, mais de la suite "obligée" qu'il prétend se donner » (BENOIT, 1982, p. 209).

Obtenir l'adhésion de l'autre détermine ainsi la valeur de l'argumentation ou la réussite de l'acte argumentatif.

Donc, pour Ducrot, l'argumentation est l'expression d'un acte illocutoire qui peut être compris en se servant de la présence de certains éléments qu'il appelle "connecteurs sémantiques ou "connecteurs argumentatifs", parce qu'ils ont une charge sémantique exprimant une relation argumentative.

« La valeur argumentative d'un énoncé se lit à travers la présence des connecteurs sémantiques (tels « mais, d'ailleurs, décidément » qu'analysent Les mots de discours). Ils articulent des contenus argumentatifs qui ont le statut de présupposés» (BENOIT, 1982, p. 209). Cela signifie que les relations argumentatives ne relèvent pas toutes de l'ordre de l'explicite, mais certaines d'entre elles relèvent de l'implicite ou du présupposé. Donc, seul le recours à son énonciation permet d'en déchiffrer le contenu ou la valeur argumentative.

2.2.1. **Le dit et le non-dit ou l'implicite**

Dans la vie quotidienne, nous parlons en nous adressant à un autre. Cet autre est appelé, au cours d'une communication (orale ou écrite) à interpréter ce qui est dit. Qu'il soit exprimé explicitement ou implicitement. Ainsi, le recours au dit ou au non-dit est, le plus souvent, voulu et « la tension entre le Dit et le Non-dit se traduit par exemple dans le choix des descriptions qui évoquent un référent » (LAVRIC, 2016, p. 263).

Cela confirme qu'il y a certes concurrence entre le Dit et le Non-dit dans le discours, mais celui qui s'exprime a toujours la possibilité de rendre explicites ses propos car ils lui appartiennent et il lui est facile d'ajouter des informations à ses référents, les reformuler et /ou les préciser afin de les rendre plus explicites. Cela se fait en "disant" ce qui est "non-dit" et qui peut être déduit de la façon dont l'autre perçoit son message.

Si celui qui émet un discours s'abstient, intentionnellement ou non, de révéler des choses dans son discours, pour une raison ou pour une autre, l'autre sera appelé à recourir au procédé d'interprétation pour en tirer la portée significative.

Arriver à interpréter un discours nécessite le recours à certaines aptitudes chez l'interlocuteur. Et ce, dans la mesure où l'interprétation exige à ce que l'autre arrive à saisir l'objet du discours afin de pouvoir dégager la vision du monde, les opinions ou les idéologies que l'on veut véhiculer à travers les mots Dits dans le discours.

« Le producteur implicite à ses lecteurs les savoirs indispensables pour interpréter le discours qu'il leur adresse (il peut tout aussi bien mettre en implicite des informations impossibles à reconstruire par l'interprétant selon lui). Il est donc évident que la connaissance des implicites ou leur ignorance est déterminante pour l'interprétation du discours» (BURGER, 2005, p. 97).

Ce mécanisme d'interprétation peut conduire à un même résultat chez tous les interlocuteurs du discours, comme il peut dépendre des capacités de chacun, de ses positions idéologiques et de ses convictions :

« Un même énoncé peut être interprété de différentes façons, également justifiables, et entre lesquelles le linguiste n'a pas à choisir, mais qu'il doit expliquer en les rapportant aux différentes images que l'interprétant peut se faire de la situation de discours » (DUCROT O. , 1979, p. 24).

Donc, l'interprétation d'un Non-dit n'engage que la personne qui la fait, tant que cela relève de ses aptitudes et de sa façon de comprendre le discours.

Il convient dans ce contexte d'évoquer la notion d'inférence qui implique un calcul interprétatif afin d'accéder au sens voulu par l'énoncé : « nous appellerons "inférence" toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes) » (KERBRAT-ORECCIONI, 1986, p. 24). Ce qui constitue la base de toute interprétation.

2.2.2. **Présumé et sous-entendu comme formes d'implicite**

Les présumés relèvent de l'implicite car ce sont des informations cachées dans l'énoncé. Il s'agit généralement d'informations que doivent partager les mémoires discursives pour qu'il y ait consensus quant à la signification des énoncés partagés. Ces informations sont contenues dans les composants linguistiques de cet énoncé. Dire par exemple que Jacques ne fume plus aujourd'hui, présuppose que Jacques fumait auparavant. Chose qui n'est pas

dite explicitement dans l'énoncé, mais qui est partagée et contenue dans les mémoires discursives des interlocuteurs (construite grâce à l'usage de "plus").

Et comme ces présupposés sont liés aux composants linguistiques de l'énoncé, on peut en dénombrer plusieurs sortes, en fonction de l'élément déclencheur de la présupposition dans l'énoncé (mot ou groupe de mots) ; *présupposés d'existence* (dire : citer les causes de la criminalité en Algérie par exemple, présuppose l'existence de la criminalité en Algérie), *présupposés liés aux structures des informations* (dire, par exemple : ce n'est pas lui qui a cassé le vase, présuppose que dans ce qui va suivre, on va citer la personne qui en est responsable pour compléter l'information ou du moins qu'il y ait une autre personne qui en est responsable), *présupposés pragmatiques* (qui sont généralement les conditions de satisfaction de l'acte du langage, on ne peut pas, par exemple ordonner ou déclarer une action dont la réalisation n'est pas sûre; je vous déclare président de l'Algérie, par exemple), *présupposés factuels* (le contenu explicite de il a fermé la fenêtre, par exemple, présuppose que la fenêtre était ouverte).

Donc, « en introduisant une idée sous forme de présupposé, je fais comme si mon interlocuteur et moi-même nous ne pouvions faire autrement que de l'accepter» (DUCROT O. , Présupposés et sous-entendus, 1969, pp. 35-36). Ce sont les composants linguistiques de l'énoncé qui véhiculent des informations incontestables. Ces dernières sont censées être partagées entre les interlocuteurs.

Si le présupposé est lié à l'énoncé, le sous-entendu par contre dépend de l'énonciation. Il peut être ainsi dépendant de la manière dont le récepteur interprète le message.

« Précisons que présupposé et sous-entendu diffèrent par nature sous différents rapports : tout d'abord, le sous-entendu, à la différence du présupposé, résulte du sens de l'énoncé, il ne s'infère pas sans contexte. Ensuite, tandis que les présupposés sont en nombre finis, la production des sous-entendus n'est, a priori, pas limitée. Enfin, alors que l'économie présuppositionnelle dépend entièrement du locuteur, la caractérisation des sous-entendus est entièrement laissée à l'appréciation du destinataire» (SARFATI G. E., 2005, p. 62).

De ce qui a été dit, nous pouvons dire que le sous-entendu est lié à l'énonciation ou au contexte de l'énonciation, contrairement à la présupposition

qui peut être déterminée par l'énoncé et sa structure linguistique. C'est pourquoi, il peut y être plusieurs « sous-entendus ».

A un énoncé comme « il vient de quitter Marie », celui qui reçoit le message peut et doit attribuer cette interprétation : « il était avec Marie ». Une interprétation qui lui est impliquée par la structure de l'énoncé en lui-même (le verbe quitter implique qu'on s'est séparé de quelqu'un avec qui on était ou qu'on cesse d'être avec lui). Cette lecture ne peut être niée ni par le locuteur ni par l'interlocuteur car il s'agit d'une lecture imposée par la structure de l'un des composants de l'énoncé (le verbe quitter). Il s'agit, en effet, d'un présupposé.

A ce même énoncé « il vient de quitter Marie », l'interlocuteur peut, en fonction du contexte de son énonciation, lui attribuer plusieurs interprétations. (Il se peut que celui qui parle veuille dire ; quel dommage ! Il se peut qu'il essaie de justifier la tristesse de cette personne, comme il peut utiliser cet énoncé pour dire que cette personne est prête à mener une nouvelle aventure amoureuse,...). L'interprétation de l'énoncé, dans ce cas-là, relève du sous-entendu et non du présupposé, dans la mesure où elle lui a été attribuée en se basant sur des éléments autres que les composants linguistiques de l'énoncé. L'interlocuteur s'appuie sur des éléments relevant du contexte de l'énonciation, pour déterminer l'interprétation de l'énoncé de telle ou telle façon.

Dans cette optique, nous pouvons confirmer que l'énonciateur, dans le cas du sous-entendu peut refuser à l'autre une interprétation ou une autre car elles ne sont pas exprimées par les composants linguistiques de l'énoncé, mais elles relèvent généralement de la compétence interprétative de celui qui reçoit le message qui exploite des indices donnés par la situation de l'énonciation pour assigner ses interprétations aux énoncés entendus.

2.3. Pragmatique intégrée pour l'étude du Pathos dans l'argumentation

2.3.1. La construction argumentative des émotions

Comme toute autre activité discursive, l'émotion (Pathos) peut être exprimée de différents moyens énonciatifs. Elle peut être exploitée explicitement

à l'aide d''un appareil'' linguistique adéquat à l'argumentation ou appelée implicitement dans le discours argumentatif.

«Le pathos désigne le débordement émotionnel provoqué par l'orateur chez l'auditoire, débordement émotionnel susceptible de mobiliser des actions, d'orienter des comportements ou tout simplement d'adhérer à la prise de position de l'orateur. Le pathos s'associe à l'argumentation émotionnelle, car il constitue l'appel aux émotions de l'auditoire» (FETZI, L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face Sarkozy/ Royal 2007, p. 55).

Les marques discursives de l'émotion sont repérables et reconnaissables dans le discours. Elles ont été désignées, par J.-P. Bronckart, par modalisations. Système de modalisations réparti comme suit : modalisations logiques, déontiques, appréciatives et/ ou pragmatiques.

La modalisation logique renvoie aux émotions justifiées par la raison, dans la mesure où elles relèvent de tout ce qui est vrai et certain. Le deuxième type de modalisation est celui appelé modalisations déontiques. Et comme son nom l'indique, il renvoie au système déontique de la société qui s'inspire de l'évaluation des règles, opinions, croyances et positions que partagent les éléments de la société.

Le troisième type est celui des ''modalisations appréciatives''. Il s'agit, en fait d'évaluations provenant de celui qui argumente. Il s'en inspire pour porter des jugements subjectifs sur des éléments du monde. Des jugements qui visent à montrer tout effet (positif ou négatif) généré par ces éléments du monde. Le dernier type de modalisations est celui des modalisations pragmatiques. Ce type a pour objectif de montrer les actions générées par un ou plusieurs éléments constitutifs du contenu thématique ayant relation avec le sujet en question.

Donc, ces modalisations permettent d'attribuer des actions favorables ou défavorables aux agents impliqués dans le sujet, générant, ainsi, un ensemble d'émotions positives ou négatives vis-à-vis de ces agents.

En argumentation, savoir exploiter les émotions de l'autre pour véhiculer son point de vue est l'une des compétences difficiles à acquérir. Cela nécessite une bonne étude de la situation d'énonciation où s'insère cette activité discursive en général, et le public visé par son acte argumentatif, en particulier. Ce qui

permet de connaître les sujets ou thèmes qui peuvent provoquer ses émotions. Ainsi, « le pathos visé dans un discours est apparent par les choix des thèmes» (CHARAUDEAU P. , L'argumentation dans un problème de l'influence , 2008).

Signalons, donc, que choisir le ou les thèmes qui peuvent provoquer des émotions chez l'autre est une des conditions de la construction d'une argumentation réussie à l'aide du pathos.

Ajoutons au choix des thèmes adéquats le choix des mots ou des items qui peuvent provoquer les émotions de l'autre.

«L'emploi de mots ou de traits iconiques ne constitue pas nécessairement la preuve de l'existence d'une émotion. Des mots tels que "colère", "horreur", "angoisse", "indignation", etc. désignent des états émotionnels mais ne provoquent pas nécessairement de l'émotion» (CHARAUDEAU P. , L'argumentation dans un problème de l'influence , 2008).

Donc, il faut choisir les mots ou items qui ont de la force d'influencer l'autre, en créant chez lui les sentiments ou émotions voulus. Réussir à créer ce genre d'émotions se traduit généralement par l'obtention de l'adhésion ou thèses qu'on veut véhiculer ou par des actions si l'on cherche à en obtenir à travers ce procédé argumentatif.

«De ce point de vue, Charaudeau en conclut que l'émotion ne se dit pas, et que les mots ne servent que de déclencheur des émotions (2008). Par conséquent, pour pouvoir utiliser le pathos conformément à son but, choisir les bons mots ne suffit pas. Il faut évoquer de bons thèmes, ou «topiques du pathos» comme la douleur, l'angoisse, la joie, l'antipathie et la sympathie selon P. Charaudeau, en étant vigilant sur le plan de la situation d'énonciation» (CHARAUDEAU P. , L'argumentation dans un problème de l'influence , 2008).

Comme il a été dit, faire attention à la situation de l'énonciation et notamment à son public permet de connaître ce qui le touche et permet ainsi de pouvoir exploiter les thèmes qui bouleversent ses émotions et qui l'incitent à accepter le point de vue exprimé. L'expression de ces émotions se fait à l'aide de mots ou items choisis qui permettent de déclencher ce que ressent l'autre. Déclencher les émotions de l'autre permet, ainsi, de le persuader des thèses véhiculées.

Dans cette perspective, nous devons signaler que l'énonciateur doit choisir, parmi les thèmes et les items lexicaux, ceux qui se voient convenables au

déclenchement des émotions de l'autre ou à l'expression du pathos pour la réussite de ce genre d'argumentation.

« C'est effectivement cette éthique ou ce système d'évaluation normative qui guide dans nos jugements sur la convenance, c'est-à-dire sur la manifestation juste et adéquate d'un sentiment dans un scénario donné et, dans le cas d'un discours argumentatif, devant un auditoire déterminé » (AMOSSY, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, 1999, p. 49).

Pour conclure, nous pouvons dire que choisir le thème convenable et l'exprimer à l'aide de mots ou expressions convenables permettent de susciter les émotions voulues afin d'obtenir les réactions voulues.

2.3.2. **Pathos, argumentation et légitimité**

Comme toute activité discursive visant l'obtention de l'adhésion de l'autre aux thèses qu'on lui présente, le pathos est une stratégie argumentative qui joue sur la persuasion. Autrement dit, « le pathos renvoie à la partie de l'argumentation qui fait appel aux émotions, et ce, dans le but de persuader l'auditoire » (FETZI, *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face Sarkozy/ Royal 2007*, p. 57).

Dans cette optique, nous pouvons confirmer qu'il s'agit d'un procédé qui exploite les sentiments et se détache ainsi de la raison pour argumenter son point de vue et influencer l'autre en s'inspirant des émotions qui le touchent profondément, à l'exemple du recours à l'expression de l'horreur qui résulte des guerres pour détruire l'argumentation des partisans de la guerre.

Dans son ouvrage sur l'argumentation dans le discours, Ruth AMOSSY estime que :

« Le terme "pathè" au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie l'émulation et le mépris » (AMOSSY, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, 1999, p. 246).

Connaître l'autre, à qui l'on s'adresse, permet de le persuader facilement. Connaître ce qu'il aime, respecte, déteste, méprise ou ce qui lui fait peur, ce qui l'angoisse ou ce qui le touche permet d'exploiter ses sentiments en faveur de son

argumentation. Donc, chercher à connaître son public est une priorité quant à la réussite de l'argumentation de l'individu.

Nous pouvons ainsi, confirmer que, bien ancrée dans l'ancienne rhétorique « cette deuxième composante de la conception d'identité discursive de P. Charaudeau, le pathos, se concentre sur la manière dont l'énonciateur fait adhérer son énonciataire à sa parole. Sur le plan rhétorique, la visée du pathos est de « produire la persuasion » en présentant des « preuves » pour son argument » (DUYGU ÇURUM, 2012).

Dans ce sens, et pour persuader l'autre en ayant recours à des émotions diverses, celui qui argumente doit légitimer ou rendre légitime ces émotions et celles de l'autre. Il doit ainsi manifester ses émotions tout en montrant pourquoi ces émotions devraient ou doivent avoir lieu. Cela peut légitimer ces mêmes émotions ressenties chez l'autre et peut ensuite le pousser à adhérer au point de vue partagé.

En présentant des funérailles d'un homme célèbre dans un article de presse, par exemple, le journaliste, en représentant les émotions de chagrin et de tristesse, tente de légitimer ces sentiments ou émotions que pourrait ressentir le public de deux façons ; soit en s'impliquant dans l'événement ou plutôt en tentant d'impliquer cet autre dans l'émotion collective afin de légitimer son émotion personnelle (pour convaincre l'autre que le décès de cet individu constitue une grande perte).

« La représentation des funérailles ne semble pas destinée à produire l'émotion du locuteur, mais, plus subtilement, à légitimer son émotion singulière en montrant l'émotion collective, à proposer une représentation de l'émotion commune dans laquelle se retrouverait le lecteur et qui lui permettrait de vérifier la cohésion sociale face à l'événement » (LAMIZET, 2004, p. 93).

Ces émotions peuvent, aussi, être légitimées et exploitées dans l'argumentation par le simple fait de la description de la situation qui est touchante ou émouvante (représenter l'émotion) en prenant distance avec l'événement en question.

Les deux stratégies permettent de légitimer les émotions ressenties par les gens assistant aux funérailles puis le public visé. Rendre légitime ses sentiments et ses émotions permet de rendre légitime l'acte argumentatif qui l'insère et qui s'en sert ; (la perte de cet homme).

Dans le cadre des études portant sur l'argumentation en général, et sur l'exploitation de l'émotion dans l'argumentation en particulier, plusieurs recherches ont été investies. Parmi ces travaux, Plantin cite :

« Parret (1986), Meyer (1991, 1993 et postface de Aristote 1989), Walton (1992), Boudon (1994) et Plantin (1997). Parmi les défenses du sentiment, il faut distinguer les positions "modérées" des positions "fortes". Les premières considèrent que « les appels à l'émotion ont une place légitime, voire importante dans le dialogue persuasif », mais qu'il faut « les traiter avec prudence parce qu'elles peuvent être utilisées fallacieusement » Walton (1992 :1). Les secondes considèrent que « la pensée même est passionnelle... et la rationalité nécessairement affective » (...) (Parret, 1986 :141)» (PLANTIN, 2000, p. 313).

Ainsi, nous pouvons signaler que plusieurs chercheurs se sont mis d'accord sur l'importance du pathos ou des émotions dans toute activité de la pensée. Reste juste à voir si cette argumentation qui fait appel aux émotions est légitime ou fallacieuse, voire, illégitime.

Au sujet de la construction argumentative à l'aide des émotions, il y a eu une divergence d'opinions ; de Walton à Plantin.

« Walton pose (...) la question du pathos dans le discours à visée persuasive en termes de validité : comment, en effet, distinguer entre les cas où l'appel à l'émotion est un bon motif et ceux qui constituent un argument fallacieux »? (SUKIENNIK, 2013, p. 3).

Dans cette optique, ce qui est important pour Walton est la validité de l'émotion servant d'argument. Pour lui, on doit chercher, dans ce genre d'argumentation, si ces émotions sont légitimes, s'ils exercent une influence sur l'autre ou s'ils sont fallacieux et ne doivent, en aucun cas avoir lieu dans cette activité d'argumentation.

« Contrairement à cette conception normative, Plantin (1997, 2000) ne se préoccupe pas de la validité de l'argument faisant appel à l'émotion. L'énoncé fonctionne, à ses yeux, comme un argument, servant à justifier la pitié, et permet éventuellement de « construire de la honte » chez l'interlocuteur qui refuse d'agir en conséquence » (SUKIENNIK, 2013, p. 3). (En parlant du sujet de la pitié quant à la peine de mort).

Donc, lui, au lieu de chercher la validité de l'argument qui se sert de l'émotion il cherche les topoi (topos) qui servent à justifier et à représenter une émotion (description de la scène d'exécution d'une personne pour susciter de la pitié, par exemple), même si ces topoi liés aux émotions ne contiennent pas des

termes d'émotions. Ce qui importe pour lui c'est que ces topoi peuvent créer des sentiments chez l'autre : même si cela ne réussit pas à changer ses attitudes ou ses actions, il crée chez lui de divers sentiments. Il s'agit, donc, d'évoquer des thèmes qui justifient ses émotions pour créer d'autres émotions chez l'autre, même si l'on n'obtient pas son adhésion à ce qu'on lui présente comme thèse(s).

Pour conclure, nous pouvons confirmer que le pathos est présent dans toute activité argumentative, y compris celle qui émane du discours politique. Reste juste à voir quelle est son influence ou dans quelle mesure il peut influencer l'acte argumentatif.

2.3.3. Pragmatique intégrée pour l'étude du Pathos dans le discours politique

Les apports de la pragmatique intégrée ont été développés par Ducrot notamment pour qu'ils soient exploités dans l'étude de l'argumentation. L'examen des enchaînements argumentatifs et leurs modes de fonctionnement nécessite le recours à l'implicite, selon la conception de Ducrot. Nous pouvons, dans cette optique, citer ses travaux portant sur les « connecteurs sémantiques » qui, d'après lui, peuvent être porteurs de significations et d'enchaînements argumentatifs dépendant des relations interphrastiques.

« Les preuves fournies par le discours sont de trois espèces : la première se trouve dans l'éthos de l'orateur, la deuxième dans le fait qu'on met l'auditeur, dans une certaine disposition (Pathos), la troisième dans le discours (logos) même, dans la mesure où il démontre ou semble démontrer,... » (AMOSSY, Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos, 1999, p. 45).

Ce qui veut dire que, à côté du logos (discours) et de l'éthos (l'image de celui qui argumente), nous pouvons exploiter nos sentiments pour influencer l'autre et véhiculer notre point de vue.

L'expression du pathos est l'un des phénomènes liés à l'argumentation et qui peuvent être explicités en ayant recours aux apports de la pragmatique intégrée. Précisons, dans ce sens qu'il s'agit de la charge de passion qui envahit le locuteur à propos d'un sujet qui l'intéresse et qu'il exploite pour persuader son interlocuteur de son point de vue, en provoquant ses sentiments ou émotions.

« Les émotions se manifestent dans un sujet « à propos » de quelque chose, qu'il se figure, disions-nous, qu'elles peuvent être dites représentationnelles. La pitié ou la haine qui se manifeste chez un sujet n'est pas le simple résultat d'une pulsion, ne se mesure pas seulement à une sensation d'échauffement à une poussée d'adrénaline ; elle s'éprouve à la représentation d'un objet vers lequel tend le sujet ou qu'il cherche à combattre. Et comme ces connaissances sont relatives au sujet, aux informations qu'il a reçues, aux expériences qu'il a faites et aux valeurs qu'il leur attribue, on peut dire que les émotions ou les sentiments sont liés à des croyances» (CHARAUDEAU P. , Pathos et discours politique, 2008, p. 49).

Donc, le but du recours aux émotions dans le discours est purement argumentatif. Il s'agit de ce fait de recourir à tout ce qui peut faire bouger les sensations de l'autre et créer chez lui des sentiments positifs ou négatifs. Et si l'on a recours souvent aux émotions, notamment dans le monde politique, c'est parce qu'on est humain et la vie de l'être humain est faite de tout ce qui est social (mœurs, coutumes, traditions, opinions, jugements, religion et croyances). Et ces éléments sont généralement défendus par l'être humain. Cette défense est représentée par l'émotion. Donc, celui qui argumente et celui qui est visé par l'acte argumentatif sont des éléments de la société. Ils y vivent, l'influencent et s'influencent par ce qui s'y passe.

Ces émotions sont le résultat d'événements vécus, d'informations partagées et/ou d'actions subies. Et comme elles résultent du vécu partagé, elles peuvent être un élément primordial dans l'activité argumentative.

En politique, le discours est le produit d'un être humain qui s'adresse à d'autres, il ne peut pas se passer de l'expression des sentiments dans ses formules car «l'être humain, pris collectivement sous l'espèce du grand nombre, est un être de passion avant que de raison» (CHARAUDEAU P. , Entre populisme et peopolisme: comment Sarkozy a gagné!, 2008, p. 21). Ses sentiments l'emportent souvent, même s'il tente dans certaines situations et dans certains contextes d'être objectif.

Ainsi, les passions ne peuvent être détachées de l'expression de la raison, dans le discours politique. Reste au politicien de trouver les stratégies discursives adéquates qui lui permettent de gagner l'adhésion du public (un large public, du fait de la nature du discours qui s'adresse à toute une collectivité), tout en mêlant étroitement passion et raison.

« Une longue pratique politique l'enseigne, et ceux qui en font l'expérience le savent. aussi se donnent-ils les moyens de mettre en œuvre des stratégies de parole qui jouent à la fois sur l'apparence de la raison et les ressorts de l'affect en puisant dans les imaginaires sociaux qu'ils pensent être dominants dans la société.» (CHARAUDEAU P. , Entre populisme et peopolisme: comment Sarkozy a gagné!, 2008, p. 21).

Cela signifie que le politicien, dans ses discours, puise de l'imaginaire social (les idées partagées entre les différents individus de la même société) pour persuader son public. « La notion de l'imaginaire a été développée par P. Charaudeau qui propose de remplacer la notion (stéréotype) par (imaginaire), (...). L'imaginaire n'est ni vrai, ni faux » (CHARAUDEAU P. , Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux, 2007, p. 54).

La tâche pour cet homme politique n'est et n'a jamais été facile du fait de l'hétérogénéité de la société en question. La société qui est généralement composée d'un certain nombre d'individus qui n'ont généralement pas les mêmes mœurs, traditions, coutumes, religions, pratiques sociales, visions du monde et ou points de vue vis-à-vis des sujets qui les intéressent.

Mêler ses sentiments et ses arguments logiques (raison) est la stratégie discursive argumentative la plus adéquate qui permet d'obtenir l'adhésion aux thèses qu'on présente vu l'impossibilité de les séparer, notamment dans le domaine politique qui vise la manipulation du public visé.

« Les pathèmes ou le pathos sont des propriétés textuelles qui puisent dans les émotions. Ils sont aussi appelés des arguments par émotions, qui orientent le lecteur ou qui le plongent dans la tristesse et la passion. En effet, le pathos comme l'ethos, apporte au discours l'effet psychologique, comme arguments de qualité qui s'ajoutent à cette entreprise discursive. Faire appel à ces unités textuelles ou à ces mécanismes est vu comme stratégie, qui investit dans un ensemble de savoir (savoir-faire linguistique+ savoir-faire politique).» (BENSEBIA, 2011, p. 276).

Ce qui a été dit montre concrètement la puissance du Pathos comme stratégie argumentative visant l'obtention de l'adhésion de l'opinion publique aux thèses qu'on présente. Ceci supporte notre choix de la pragmatique intégrée pour l'appréhender.

Partie II
*Méthodologie du travail et
corpus*

Chap.1
Méthodologie du travail

Le travail d'analyse que nous allons mener pour répondre à notre problématique est basé sur deux approches ; la première qui s'inscrit dans le cadre de l'analyse statistique sera complétée par une autre qui relève de l'analyse pragmatique de notre corpus et qui s'inspire de plusieurs approches relevant du champ de l'analyse du discours. Il s'agit d'un travail où se croisent plusieurs approches et méthodologies d'analyse : lexicométrie et analyse du discours politique d'un côté, avec, la sémantique interprétative, la sémantique du discours et la pragmatique intégrée d'un autre côté. Chaque approche sera convoquée pour répondre aux besoins de l'analyse, à un stade ou à un autre.

1. Approche quantitative : exploitation de l'outil Statistique

Dans la première partie d'analyse, il s'agit d'une étude quantitative qui se sert de l'outil statistique du logiciel Hyperbase, principalement, dans l'objectif de donner une idée sur les grandes thématiques évoquées dans les différentes sous-parties du corpus, à travers l'étude leurs particularités lexicales.

1.1. Les unités de la statistique textuelle

Le but premier de ce travail d'analyse sera d'accéder à la portée sémantique de notre corpus à travers des statistiques relatives à son vocabulaire. Cela permet de confronter les sous-parties de notre corpus afin de voir les particularités lexicales puis sémantiques de chacune.

Si nous avons parlé des réorganisations formelles de la séquence textuelle c'est parce que ces méthodes permettent de donner des statistiques sur le lexique ou le vocabulaire utilisé dans le corpus, tout en le segmentant en unités de recherche. L'accès au sens se fait en exploitant les données statistiques fournies par le logiciel tout en leur accordant des significations liées à leurs utilisations au sein du corpus.

« Chaque mot du corpus est une unité discrète de contenu, en ce qu'il est porteur d'un noyau de signification socialement reconnu. Mais les procédures informatisées elles-mêmes n'interviennent pas sur le plan sémantique : c'est par le biais de l'étude extensive (...) et systématique (...) des signifiants que l'on cherche à avoir accès à l'univers des orientations de sens des acteurs et des institutions» (ARMONY, L'analyse lexicométrique du discours politique. Une porte d'entrée pour étudier les signifiants sociaux., 2006, p. 117).

Nous devons signaler que les statistiques obtenues du logiciel (des données systématiques et relatives aux signifiants) doivent être interprétées et mises en relation pour obtenir du sens.

Donc, l'analyse lexicométrique, à travers une analyse quantitative, va nous permettre de dégager, de notre corpus, les champs lexicaux dominants qui seront à leur tour générateurs de champs sémantiques. En effectuant une étude quantitative, cela nous permet, dans un second temps de nous interroger sur les univers de sens qui structurent les échanges pour objectif de cerner les zones sémantiques s'inscrivant dans le non-dit et l'implicite. Tout ce travail a pour objectif d'ouvrir la réflexion, d'abord, sur les aspects argumentatifs des échanges entre les deux Etats, puis, sur l'impact du Pathos sur le ou les systèmes argumentatifs adoptés par chaque Etat. Ceci permet une nouvelle définition du discours politique en contexte conflictuel, caractérisé généralement par un ou des conflits de mémoires.

Si nous avons opté pour cette méthode d'analyse c'est parce qu'elle « permet d'identifier des univers de discours, des classes d'énoncés, qui doivent être l'objet d'une interprétation spécifique en fonction de la nature du corpus et des objectifs de l'analyse » (BEAUDOUIN, Statistique textuelle : Une approche empirique du sens à base d'analyse distributionnelle, p. 5).

Pour notre corpus, il s'agit bien de rechercher dans ses huit parties (sous-corpus) la structure du vocabulaire. Cela se fait pour établir une comparaison entre les quatre sous parties de discours officiels (Français et Algériens) en premier lieu, comparer ces résultats avec les résultats d'analyse des quatre sous-parties des discours de la presse rapportant et commentant les discours officiels (Français et Algériens) en deuxième lieu, et voir en dernier lieu, ces résultats par rapport à l'ensemble du corpus. Cela se fait suivant la méthodologie d'analyse établie par M. Muller qui exploite les résultats obtenus pour donner des interprétations aux différents faits et phénomènes langagiers repérés dans le corpus.

Dans cette perspective, on aura à exploiter des résultats portant sur la statistique textuelle, étant donné que le mot est reconnu comme l'unité principale du texte. Dans ce sens, « Inutile d'insister sur les incertitudes de la linguistique en ce qui concerne ce «segment de discours» que le sens commun identifie comme étant «un mot».» (MULLER, La statistique lexicale, 1969, p. 31). Cas douteux comme (clin d'œil, par exemple) où on ne sait pas exactement s'il s'agit d'un, deux ou de plus de deux mots. C'est dans ce contexte que Muller a décidé de parler de vocable plutôt que de mot.

Une autre difficulté a été signalée par Muller concernant cette méthode. Cela concerne les mots ou vocables qui ont de différentes utilisations ou significations selon le contexte d'utilisation (co-texte). C'est le cas, par exemple :

Après la mort du comte... (v. 1523)

Vous parlerez **après**... (v. 658)

Je l'avoue. **Après** tout, que pensez-vous donc faire ? (v. 846)

Des vers tirés de Le Cid par Muller, pour attirer notre attention sur la nécessité de décider s'il s'agit de considérer (après, dans cet exemple) comme un seul ou plusieurs vocables.

Dans ce contexte, chaque chercheur est appelé à construire sa propre norme prenant en considération les normes de dépouillement et de calcul des occurrences dans son corpus. Dans ce cadre et pour plus de justesse et de finesse du travail, « la correction orthographique automatique et la rigueur grammaticale s'imposent » (MARCHAND, 1998, p. 32). Cela veut dire que le corpus du travail doit être retravaillé et réaménagé pour qu'il puisse être analysé à l'aide d'un logiciel. Réadaptation qui doit être conforme aux critères d'analyse choisis par le chercheur parmi ceux fournis par ce même logiciel.

Constituer une liste représentative du vocabulaire caractérisant un corpus donné génère ce que l'on appelle index qui, s'il est accompagné des contextes d'apparition de ces unités ou de ces vocables s'appelle concordance.

« Les index de mots, plus élaborés, reconstituent les vocables, en donnant suivant le cas soit les références de leurs occurrences, soit simplement la fréquence. Si chaque référence est accompagnée d'un bref contexte, on obtient une concordance, document qui permet d'apprécier d'un coup d'œil tous les emplois d'un même vocable dans le texte» (MULLER, La statistique lexicale, 1969, p. 33).

Constituer l'index ou la concordance relative à un corpus donné permet de représenter les différents champs sémantiques qui en émergent.

Dans notre cas, et dans l'analyse lexicale en général, il ne s'agit pas seulement d'étudier la fréquence ou la "quantité du vocabulaire" dans le texte, mais il s'agit aussi de voir sa richesse et sa distribution au sein du corpus. Tout cela peut être révélateur de sens. Nos données sont ainsi, des statistiques quantitatives génératrices de différents univers de sens.

Parmi les méthodes statistiques que nous allons, également, adopter pour analyser notre corpus et qui visent à dégager les traits sémantiques qu'ont les sous-parties du corpus en commun, il y a la recherche de cooccurrences et les segments répétés. La recherche de cooccurrences permet de repérer les formes voisines dans les textes analysés. Repérer ces formes permet de préciser les différents champs sémantiques qui dessinent le paysage du corpus, à travers leur étude au sein des différentes séquences textuelles. Nous précisons que cooccurrence« dénote le fait purement matériel que les signifiants s'y succèdent, chacun étant suivi ou précédé ou encadré par d'autres.» (WAGNER, 1970, p. 99).

Ainsi, les cooccurrences désignent les différentes relations qui se nouent entre les différents éléments de la phrase sur l'axe syntagmatique et qui permettent qu'il y ait enchaînement des éléments constitutifs de cette phrase. Il s'agit, en fait, de l'emploi de couples ou paires ou plus de deux mots au sein d'une séquence textuelle. Cet emploi crée une relation de contiguïté entre ces items lexicaux. Ce qui donne lieu à un contenu sémantique précis inspiré par ce rapport de voisinage, la syntaxe et le contexte d'utilisation de ces unités.

De même, nous allons étudier l'évolution de ce système de cooccurrences dans le corpus et son apport à l'architecture sémantique des discours politiques autour des relations algéro- françaises, en général.

1.2. Logiciel Hyperbase : Description, intérêts et limites

Depuis les développements observés dans le domaine de l'informatique, beaucoup de logiciels d'analyse textuelle ont vu le jour :

« Tandis que certains logiciels, tels que Nvivo, proposent une assistance à l'analyse thématique en informatisant les opérations « classiques » de catégorisation, de classement, de dénombrement, d'autres logiciels constituent un véritable traitement des corpus de discours en réalisant des analyses lexicales (module Lexica du logiciel Sphinx), morphosyntaxiques (HyperBase, Alceste, etc.) ou sémantiques (Tropes). Ce qui veut dire que toute information avancée sera basée sur des données proposées par ce logiciel d'analyse» (BART, 2011, p. 173).

Cela veut dire que chaque logiciel a ses spécificités, ses capacités d'analyse, ses fonctions et son propre mode d'emploi.

L'analyse de notre corpus se fait, dans un premier temps à l'aide d'un logiciel d'analyse statistique qui s'appelle Hyperbase. L'avantage de ce genre d'usage, en analyse du discours politique, « réside dans le fait que le linguiste (...) considère comme pertinent ce que les statistiques imposent à son regard» (ROUVEYROL, 2006, p. 15). Ceci permet ainsi, d'instaurer une certaine objectivité, dans la mesure où ces études vont se baser sur des données objectives pour obtenir des réponses aux problématiques posées.

Pour Hyperbase, il s'agit d'un logiciel d'analyse statistique créé par Etienne Brunet, dans le cadre de ses travaux portant sur l'analyse statistique, effectués par une équipe de recherche appartenant à l'université de Nice. La création du logiciel a été pour objectif d'analyser des corpus étendus. Ainsi, tout corpus qui use de l'Alphabet latin (français, anglais, espagnol, italien, portugais,...) peut être l'objet d'étude de ce logiciel.

Etienne Brunet a trouvé un moyen pour établir une association entre la statistique linguistique et l'informatique, en concevant son propre logiciel ; Hyperbase.

Il s'agit d'un logiciel de statistique textuelle qui offre de nombreuses fonctions documentaires destinées à fouiller dans des textes de longueurs importantes pour dégager leurs traits distinctifs. Ce logiciel donne la possibilité aux chercheurs de télécharger plusieurs bases de données littéraires ou autres

(politiques, par exemple). Ces bases de données sont déjà travaillées et téléchargeables gratuitement du logiciel. Nous pouvons en citer à titre d'exemple : la base de données de Balzac ou celle de Rabelais.

Comme il permet aux chercheurs de puiser dans des bases de données déjà prêtes, il leur donne aussi la possibilité de créer leurs propres bases de données pour les soumettre à l'analyse.

« Hyperbase permet de réaliser des bases hypertextuelles et des traitements statistiques à partir des textes qui lui sont fournis - bruts, lemmatisés ou étiquetés : navigation plein texte, index sélectifs ou systématiques, dictionnaires fréquentiels, [...], comparaison avec le Trésor de la langue française et Google-books » (Laboratoire : bases, corpus, langage.).

Rappelons-nous que le logiciel Hyperbase nous offre l'opportunité d'analyser un seul ou plusieurs textes qui constituent un corpus à la fois, donnant ainsi la possibilité d'effectuer des comparaisons entre ses différentes sous-parties. Cela se fait en mesurant la distance entre elles.

«La distance entre deux textes, c'est comme la distance entre deux êtres ou entre deux cultures. Il ne semble pas qu'on puisse appliquer là la mesure. C'est pourtant à la mesure qu'on soumet les ossements, les tombes, les ruines et toutes les traces que peut laisser l'homme derrière lui, des excréments à l'ADN, et qui permettent d'établir des distances dans le temps et l'espace. » (BRUNET, Peut-on mesurer la distance entre deux textes ?, 2004, p. 1).

Le logiciel dans ce cas n'as qu'à mettre à la disposition du chercheur un tas de connaissances statistiques à propos de son texte. L'apport de son travail de recherche dépend de ce qu'il en choisit comme résultats à exploiter puis des interprétations qu'il en donne.

Ce logiciel Hyperbase édité en plusieurs versions n'a cessé de se développer depuis sa création. Pour pouvoir s'en servir, il suffit d'installer sa dernière version (plus développée).

« L'installation peut être partielle ou complète, selon que l'on sollicite SETUPmin.EXE ou SETUPmax.EXE. Dans le premier cas le répertoire créé à la racine du disque dur, soit C:\HYPERBAS\, occupera 500 Mo, tout en contenant deux bases de démonstration (EXEMPLE.TBK, version standard, et GAULLE.TBK, version lemmatisée) et tous les outils nécessaires à la production de nouvelles bases. Dans le second cas, le contenu entier du DVD sera déversé sur le disque dur (soit plus de 3 Go), de telle sorte que le DVD ne sera plus nécessaire pour charger une base particulière » (BRUNET, Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels, Manuel de référence, 2011, p. 2).

Dans cette perspective, l'installation du logiciel se fait en fonction des besoins de la recherche. Installation partielle pour avoir accès à quelques exemples de bases de données avec possibilité de créer sa propre base ou installation complète de tout le logiciel avec toutes les bases de données qu'il comporte (pas besoin de DVD).

Des corpus étendus allant jusqu'à plusieurs millions d'occurrences peuvent constituer l'objet d'analyse du logiciel.

« (Ce dernier) est construit à partir d'un langage à objets et intègre la notion d'hypertexte. Il en résulte pour l'utilisateur une commodité incomparable pour toute la partie qui concerne la navigation entre le texte et les outils documentaires, c'est-à-dire, entre une forme de dictionnaire et ses différents contextes, concordances, ventilation dans les parties d'un corpus, etc» (LEBART, 1994, p. 296).

Cela veut dire qu'ajoutant aux bases de données qu'offre le logiciel, Hyperbase permet au chercheur de créer sa propre base de données. Des milliers de résultats statistiques seront fournis par le logiciel, offrant ainsi la possibilité d'exécuter des recherches sur les occurrences (formes/ lemmes), les cooccurrences, les segments répétés,..., en les associant à leurs contextes d'apparition dans le corpus.

On peut, en fait, se réaliser de l'installation du logiciel, en ayant les fichiers affichés dans le menu HYPERBAS. Il y aura au fur et à mesure apparition de nouveaux fichiers, dès qu'il y a création ou exploitation de bases de données.

Selon le besoin, on peut lui ajouter d'autres bases, comme celles de la littérature française. Des bases qu'on ne voit pas figurées sur le répertoire résultant de l'installation de la version standard. Autrement dit ;

« On peut y transférer aussi, grâce au programme MENU.EXE, une quarantaine de bases gratuitement offertes à l'utilisateur et couvrant une grande part de la littérature française, de Rabelais à Proust. En dehors du modèle HYPERBAS.EXE la seule base qui soit fondée sur la version standard du logiciel est la base EXAMPLE, à laquelle nous avons emprunté la plupart des illustrations qui précèdent. Toutes les autres appartiennent au modèle lemmatisé» (BRUNET, Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels, Manuel de référence, 2011, p. 141).

Outre la fonction de la recherche des occurrences dans un corpus, plusieurs autres fonctions s'ajoutent dans le menu principal du logiciel. Ce qui

nous offre la possibilité de cerner notre recherche (occurrences, cooccurrences, structures syntaxiques, temps verbaux, contexte ou co-texte, comparaison des sous parties du corpus...).

Le menu principal propose deux types de fonctions: documentaires et statistiques. Sans oublier les boutons qui permettent la navigation (quitter, retour, internet,...) le réglage (installler, initialiser, ecran, calcul,...), l'information (copyright, aide) ou la sélection (de base (s)).

Pour notre part, et pour toutes ces raisons-là, nous avons opté pour le choix de ce logiciel. Et comme nous nous intéressons à la dynamique discursive de notre corpus, à l'évolution des champs lexicaux puis sémantiques qui en émergent, aux champs thématiques qui en émanent, le recours aux données statistiques qu'offre ce logiciel paraît très utile.

« Un corpus discursif constitue, dans cette perspective, le registre objectif d'une action langagière et, de ce fait, se donne comme trace empirique (et, bien sûr, toujours partielle) des manières dont les acteurs tentent de fixer une certaine conception du monde» (BOURQUE G. e., 1995).

Comme il a été démontré précédemment, le logiciel Hyperbase permet de mêler approche qualitative et approche quantitative, en les montrant comme complémentaires, pour embrasser la totalité du corpus en question.

Donc, malgré quelques défauts (ou carences) à corriger dans les versions à venir, son utilisation est devenue aujourd'hui indispensable, notamment, dans le champ des études en linguistique. Et si nous avons opté pour l'exploitation de ce logiciel, c'est parce qu'il nous offre la possibilité d'embrasser notre corpus plus ou moins large, en tirer les spécificités lexicales et sémantiques et, le plus important, d'établir des comparaisons entre ses différentes sous-parties. Des comparaisons qui vont se faire sur le plan lexical (richesse, accroissement et distance), sémantique (réseaux sémantiques dominants) et thématique. Tout cela, dans le but d'étudier la dynamique des discours politiques autour des relations algéro-françaises, de 2007 à 2016.

Définir la conception de chaque acteur dans le champ des relations algéro françaises ainsi que la manière dont il envisage la nature de ces relations se fait

en passant par les unités porteuses de sens constituant l'univers sémantique des relations entre les deux pays. Cela nous permettra de déterminer, dans un premier temps, dans quelle mesure les représentations dominantes dans l'univers politique algéro-français pourraient influencer les représentations dominantes chez les différents acteurs sociaux (presse puis public ; récepteurs du message politique). En effectuant cette analyse, nous pourrions déceler les représentations des rapports économiques entre les deux Etats, tels qu'ils sont définis par les discours de notre corpus. Des rapports gérés incessamment par le passé qui les unit. Ceci nous donne de la chance d'éclaircir comment chaque discours pose ou impose la définition de certains items lexicaux en rapport avec les relations politiques et économiques. Et ce, dans la mesure où le discours est considéré comme « l'expression d'une option politique et idéologique qui transcende le sujet, ainsi qu'un moyen d'action doté d'une force matérielle » (BONNAFOUS S. , 1983, p. 45).

1.3. Construction du corpus et création de la base de données

Le travail sur un logiciel comme Hypebase doit être rigoureux, non seulement au cours de l'extraction des résultats, mais même au moment de la préparation du corpus afin de le soumettre à l'analyse.

« L'intégration des données dans la base lexicométrique nécessite leur préparation, une mise en forme propre à chaque logiciel. Sous Hyperbase, elle consiste à découper le corpus rassemblé au sein d'un fichier texte unique à l'aide de balises du type &&&text1&&&, propres à chaque niveau de découpage (texte, page, paragraphe). Un seul découpage des textes est possible au sein du corpus, limité à 76 textes ; il faut créer une nouvelle base si l'on veut l'aborder avec un découpage différent » (BONIN, 2007, p. 2).

Donc, le découpage des textes d'un corpus se fait selon les besoins de la recherche et change en fonction de ces objectifs. Un découpage qui permet, par exemple, de comparer des discours de deux décennies ne permet pas de comparer des discours des cinq premières années avec ceux des cinq dernières années. Il faut opter pour un nouveau découpage, pour de nouvelles bases de données à chaque fois qu'il y a changement d'objectifs.

Pour notre travail de recherche, nous avons découpé notre corpus en plusieurs sous-parties en fonction de notre problématique. Le premier niveau de

découpage est lié aux deux lieux visés par l'analyse : discours français et discours algériens. Deuxième niveau de répartition est lié à l'époque ou la tranche d'Histoire visée par l'étude : de 2007 à 2012 et de 2012 à 2016. Et enfin, un troisième niveau de découpage qui met en évidence les locuteurs de ces discours qui sont généralement l'entité officielle et la presse publique représentante de la voix publique.

Hyperbase accepte pour l'analyse n'importe quel texte dans son état originel. Ainsi, il n'exige pas trop de préparation.

« Il suffit qu'il soit au format ASCII (ou « texte seulement ») et qu'il ait le suffixe .TXT. Si un seul fichier est ainsi proposé, il sera partitionné automatiquement en 9 parties. Si d'autres fichiers s'ajoutent à ce premier texte, le corpus les considérera comme autant de textes, constitutifs du corpus. Le nom de ces fichiers sera retenu pour désigner les textes» (BRUNET, Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels, Manuel de référence, 2011, pp. 13-14).

Pour notre part, nous avons dénommé les sous-parties de notre corpus réparti en huit textes comme suit : AlgOff_7-12, AlgOff_12-16, FrOff_7-12, FrOff_12-16, AlgPr_7-12, AlgPr_12-16, FrPr_7-12, FrPr_12-16.

Dans cette perspective, nous pouvons signaler qu'Hyperbase n'exige même pas la casse (majuscules, minuscules, avec ou sans accents ou signes, ...) pour le découpage automatique des formes (sauf si cela fait partie des objectifs de la recherche ; la lettre majuscule pour distinguer les noms propres), contrairement à d'autres logiciels, à l'instar de lexico 3, qui demandent d'enlever tout ce qui est majuscule, par exemple. «Aucun formatage particulier n'est obligatoire, le logiciel (Hyperbase) se chargeant de la pagination et de la partition, si elles sont absentes du fichier. (BRUNET, Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels, Manuel de référence, 2011, p. 14). Ce qui rend simple la préparation de notre corpus du travail.

La mise en forme des différentes parties titrées du texte est aussi à soigner. Ainsi, pour distinguer les différentes parties d'un texte, il faut laisser une ligne où on insère son titre tout en ajoutant le code devant et derrière &&& sans blanc.

Quant aux pages, il faut indiquer leur numérotation en ajoutant le signe \$ devant le numéro de la page. Si ce n'est pas le cas, le logiciel s'en occupe. Il va attribuer à ces textes un découpage automatique, comme il a été explicité ultérieurement (Pages d'environ 200 mots), et numéroter leurs pages.

Ces textes ont été par la suite, intégrés au sein du logiciel pour en créer une base de données. Après leur intégration, aucune note ne peut y être introduite.

Il faut juste signaler que le logiciel offre aux utilisateurs la possibilité de modifier les titres des parties. Et ce, en sollicitant le bouton REINITIALISER.

En ce qui concerne les informations bibliographiques qui constituent un élément à ne pas négliger lors de la préparation de notre base, elles doivent être réunies par le chercheur dans un fichier. Ce fichier doit être enregistré sous le répertoire de la base créée. Pour les consulter, il faut juste solliciter le bouton BIBLIO du menu principal de la base créée.

En grosso modo, le travail de préparation du corpus à soumettre à l'analyse lexicométrique à l'aide de ce logiciel n'exige pas trop d'efforts. Néanmoins, le logiciel « (...) effectue, dès ce moment, la quasi-intégralité des travaux et calculs, (...) à l'exception des AFC, ce qui rend le fichier exécutable assez lourd à transporter» (BONIN, 2007, p. 2).

Après avoir collecté, trié puis choisi notre corpus, nous pouvons le soumettre à l'analyse en créant notre base. La création de notre base se fait en sollicitant le programme standard HYPERBAS.EXE., puis, le programme MENU qui nous permet de solliciter le bouton (Créer une base).

En sollicitant le bouton création, nous aurons la possibilité de proposer un titre à la base en cours de création. Et comme il s'agit d'une base que nous tentons de créer dans le cadre d'une thèse de doctorat, nous avons choisi de lui attribuer le nom «Thèse».

Les deux premières opérations (contrôle, importation et reformatage des données) seront exécutées rapidement alors que la phase de l'indexation prend

plus de temps. Pour les deux premières phases, il s'agit uniquement du travail d'importation et de reformatage des données textuelles qui sont déjà préparés par le chercheur. La phase de l'indexation donne lieu à toutes les statistiques qui seront explorées par la suite, c'est pourquoi, elle se montre plus ou moins lente.

Le traitement des données textuelles s'effectue complètement, jusqu'à la fin, sans qu'il y ait interruption du travail. On pourra suivre le déroulement de l'opération sans qu'il nous soit demandé d'intervenir. S'il y a eu interruption à un moment donné de l'opération, on pourra cliquer sur « Reprise », sinon solliciter directement l'étape ou il y a eu rupture du travail du logiciel.

A la fin du traitement des données textuelles, nous revenons au menu principal pour revenir aux résultats et commencer l'étape de l'exploration.

1.4. Traitement des données textuelles réalisées par Hyperbase

Hyperbase est un logiciel d'analyse lexicométrique qui permet au chercheur d'effectuer diverses opérations donnant lieu à des résultats variés. Il s'agit de :

« La reconnaissance et le tri des formes, l'indexation proprement dite, le dictionnaire des fréquences, alphabétique et hiérarchique, le calcul des spécificités, externes et internes, les coefficients de corrélation, le tableau de distribution des fréquences et la mesure de la richesse lexicale, de l'accroissement du vocabulaire et de la proportion des hapax » (BRUNET, Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels, Manuel de référence, 2011, p. 20).

En fin du parcours de création, tous les résultats de ces traitements sont à communiquer à la base de données. Le chercheur aura ainsi la possibilité d'y accéder à n'importe quel moment.

Comme il a été signalé, ce logiciel nous donne accès aux formes et lemmes qui constituent notre texte, tout en permettant d'effectuer des comparaisons entre les différentes formes repérées. Il permet aussi, selon la fonction hypertextuelle, de visualiser les contextes d'utilisation de ces formes. Ces contextes sont envisagés en paragraphes ou en pages toutes entières, selon le besoin de la recherche (en sollicitant le bouton Contexte). Il donne également la possibilité de visionner le contexte étroit de l'unité recherchée (montrée au centre de la ligne),

à l'aide de la concordance. De même, cela donne accès aux cooccurrences de deux unités au sein d'un même paragraphe.

L'index, le calcul des hapax, des cooccurrences, la fréquence des mots, les tableaux de fréquences, richesse et accroissement du vocabulaire, extraction de phrases typiques, de segments répétés, de réseaux thématiques,... sont aussi présents dans Hyperbase.

Il est à préciser aussi que le logiciel procède à un calcul de la différence entre la fréquence observée du vocable et sa fréquence théorique. Cette dernière peut être définie comme « la fréquence que la forme graphique aurait si elle était présente de la même façon dans chacun des sous-groupes. » (LAVIGNE, 1996, p. 21).

Dans des statistiques plus avancées, ce logiciel donne la possibilité aux chercheurs d'opérer des statistiques multidimensionnelles. Selon les travaux de Jacquart (connexion du vocabulaire), le logiciel avance des statistiques portant sur le vocabulaire présent dans chaque texte du corpus, des statistiques sur le vocabulaire présent dans les deux textes constituant l'objet de comparaison et des statistiques sur le vocabulaire qui n'est présent que dans les deux textes (objet de comparaison). Cela se calcule par rapport à l'ensemble du corpus. Donc, deux textes sont considérés comme proches selon le vocabulaire qu'ils contiennent ou qu'ils rejettent ensemble par rapport à l'ensemble du corpus. La deuxième méthode de Labbé porte sur la connexion intertextuelle qui « (...) vise à comparer la surface des textes en tenant compte des fréquences d'emploi. On cherche ainsi à évaluer combien de mots sont communs aux textes soumis à cette mesure. » (En savoir plus sur ...Hyperbase, Textopol, Outils.).

Il est à noter en dernier lieu, que ces distances peuvent donner lieu à des représentations graphiques (analyses factorielles des correspondances ou analyses arborées) qui donnent plus de lisibilité aux résultats d'analyse.

C'est pour toutes ces offres que nous avons opté pour le choix de ce logiciel d'analyse lexicométrique.

2. Approche qualitative

La sémantique interprétative, la sémantique discursive et la pragmatique intégrée, pour interpréter les données du logiciel

2.1. De la sémantique interprétative, pour la recherche de la signification

Si nous avons choisi d'opter pour les deux approches (quantitative et qualitative), c'est parce que beaucoup de linguistes en voient deux voies inséparables.

« Les analyses les plus hardies semblent alors paradoxalement celles qui, faisant fi du quantitatif, osent le micro corpus qualitatif (Lucas Greco, EniOrlandi) ou celles qui osent le parallèle dérangeant des résultats d'hier et d'aujourd'hui (Damon Mayaffre). Dans les deux cas, il faut des analystes aguerris, inventifs et/ou soutenus » (2010 : 80) » (GUILBERT, 2014, p. 4).

Pour faire, nous allons nous baser sur les apports de la sémantique interprétative. Cette théorie a été développée par François RASTIER (1987, 2001), en se basant sur l'approche sémantique qui « ... traite de la relation des signes, mots et phrases aux choses et aux états de choses ; (...)» (ARMENGAUD, 2007, p. 3). Ainsi, nous aurons à mettre en relation les unités significatives repérées par le logiciel avec les états de choses auxquels elles renvoient réellement. Cela ne pourra se faire qu'en nous référant aux contextes d'utilisation de ces unités, dans le corpus. Et ce, dans la mesure où « l'interprétation sémantique ou sémiosique est le résultat du processus par lequel le destinataire, face à la manifestation linéaire du texte, la remplit de sens» (ALLOUCHE, 2012, p. 11).

Dans ce sens, nous aurons à confirmer ou infirmer les hypothèses issues des idées formulées le long du premier chapitre. On remplit alors, le dit "lexique" (données d'analyse du premier chapitre) de la signification, en nous inspirant des dits de Benveniste qui voit qu' : « avec le sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signification qui est engendré par le Discours».

Il faut, dans cette optique, préciser que la notion de discours, pour Benveniste, diffère de celle conçue par les tenants de la théorie de l'énonciation et de la pragmatique des derniers temps. Lui qui fait référence beaucoup plus à la notion de texte abordé à travers la notion de contexte linguistique.

Donc, il s'agit de chercher de la signification dans le mot, à travers son environnement linguistique, en mettant en relation les unités lexicales avec les contextes dans lesquels elles apparaissent, en se basant sur des liens particuliers. Parmi les liens les plus connus, on peut citer :

«La hiérarchie : canari→ oiseau→ animal ; La particularisation : inverse de la hiérarchie ; L'équivalence : synonymies (drôle/amusant/comique/rigolo) ; Le contraste : inverse de l'équivalence (beau/laid ; ami/ennemi ; gagner/perdre ; vendre/acheter) ; La partie : permet de décrire comment les éléments complexes sont composés en fonction d'éléments plus simples ((doigt→ main→ bras→ corps humain) ; Les relations spatiales : précise les positions respectives de divers éléments (points de direction ; précision et approximation ; provenance ; destination ; transit et position) ; Le scénario : représente une relation entre des situations diverses liées par une certaine contingence (pluies→ éclairs ; ne pas aimer→ se fâcher) ; La succession : reconstitue des listes ordonnées (jours de la semaine, mois, etc.) ; La fonction : pelle→ creuser ; pain→ manger et L'assemblage-relation : fil/aiguille » (KRIEG-PLANQUE, 2009, p. 75).

Donc, ce chapitre complète son précédent. Et ce, dans la mesure où il exploite toutes ses statistiques pour déchiffrer les données sémantiques de notre corpus. Cette méthode vise « l'interprétation subjective du contenu des données d'un texte par un processus de classification systématique de codage et l'identification de thèmes ou patterns (Hsieh& Shannon, 2005)» (LIONEL, 2016, p. 10). En ce sens, ce chapitre sera consacré à l'étude sémantique des occurrences utilisées en excédent dans les sous-parties du corpus. Et ce, en ayant recours à la sémantique interprétative qui va nous permettre de dégager les différents réseaux isotopiques qui en émanent, ouvrant ainsi la voie à l'étude qualitative.

Pouvoir tisser des liens sémantiques entre les éléments linguistiques "sur peuplant" notre corpus, nous allons exploiter la fonction Thème qui permet d'accéder à ses cooccurents. Cette fonction a été adoptée par la sémantique interprétative que nous avons choisie comme approche d'analyse, parce qu'elle « sert à repérer des corrélats sémantiques pour une description thématique des isotopies et des molécules sémiques (Rastier 2001 : 213)» (BENEDICTE, 2012).

Nous ajoutons que « les cooccurrences ont pu être comprises également comme une forme de contextualisation minimale, dans l'esprit de la sémantique interprétative » (BENEDICTE, 2012, p. 6).

Donc, nous passons de la simple répartition des unités lexicales sur-utilisées dans le corpus à la constitution des isotopies ou des réseaux sémantiques de ces mêmes unités dans ce même corpus, en nous basant sur la notion de sémiotique, essentielle pour la sémantique interprétative. Précisons que « la sémiotique résulte de l'usage et non l'inverse. » (CUSIMANO, 2015, p. 17). Ceci nous permet de déceler la charge sémantique de ces unités et de nous rapprocher de leur portée pragmatique et argumentative, dans l'espace de ces discours.

2.2. Pragmatique intégrée au service de la sémantique discursive : paradigme dialogique, Mots- arguments et Mots-conflits

Nous aurons, par la suite à rechercher l'influence des émotions sur la réussite de l'argumentation, dans un contexte conflictuel qui est celui des relations algéro-françaises. Ceci se fera dans deux chapitres qui combinent les données de la sémantique discursive et celle de la pragmatique intégrée.

Pour effectuer notre travail d'analyse, nous allons nous servir de la notion de Paradigme dialogique (Husson 2016). En parlant de la production du sens en contexte conflictuel, Husson (2016) estime que cette notion « repose sur l'idée que toute parole, même si elle est en apparence monologique, rencontre nécessairement sur son chemin la parole d'autrui » (HUSSON, Dialogisme et conflictualités sociales dans les disciplines du discours, 2018, p. 4). Cela veut dire que la conception du discours d'autrui, la façon dont se présente ce discours et la conception individuelle de l'événement, permettent de concevoir son discours et de se construire un sens commun.

Il convient de préciser qu'on doit à Siblot la première théorisation du « dialogisme de la nomination ». Dans cette perspective, Siblot appuie en effet son propos sur une idée que l'on doit à Vološinov qui estime que « chaque mot, (...), se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. (HUSSON, Dialogisme et conflictualités sociales dans les disciplines du discours, 2018, p. 6).

Si nous avons choisi de recourir à cette notion dans notre travail de recherche c'est parce que l'étude de la troisième partie, même si elle s'avère plus scientifique et plus stricte, se voit insuffisante, dans la mesure où elle ne fait pas

référence au contexte de production du corpus. Elle est ainsi séparée de toute la réalité concrète du contexte réel des relations bilatérales. Alors, en lexicométrie socio-politique, « l'ordinateur ne permet pas de traiter directement le contenu des discours politiques, ... » (TOURNIER, 1986, p. 32). Donc, un travail de contextualisation s'impose.

Nous allons nous servir également de la notion de Mots-arguments de (Sophie Moirand). Cette dernière l'utilise pour renvoyer à « un ensemble de notions émergentes présentes dans les discours publicitaires, politiques ou encore journalistiques ». Pour elle, « l'emploi des mots-arguments, qui repose sur l'allusion, vaut argument et permet de valider une thèse. » (HUSSON, Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme, 2017, p. 7). Ainsi, l'emploi des mots arguments est pragmatiquement autre que leurs emplois d'origine. Le mot-argument perd ainsi de sa charge sémantique initiale, pour but d'argumentation lié à son contexte social.

Dans cette optique, Husson voit que les mots-arguments « « condensent (...) un contenu sémantico-argumentatif préalable et partagé par les membres d'une communauté discursive » (HUSSON, Les hashtags militants, des mots-arguments ; activists hashtags, words-arguments , 2016, p. 14). Ce qui renvoie à la notion du paradigme dialogique évoquée précédemment.

Le choix de cette méthode de travail s'inspire également des travaux récents d'Oswald Ducrot sur l'argumentation. Ce dernier, espérant revenir aux acquis de Platon en argumentation, propose une nouvelle approche de l'aborder. Une argumentation rhétorique qui se sert du logos comme moyen d'y parvenir.

Ce travail fait appel aussi, à la notion de Mots-Conflits (Maurice Tournier), définis comme « « lieux des oppositions et enjeux des discours concurrents » (ibid. : §3). » (HUSSON, Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme, 2017, p. 7). Ceci regroupe les mots qui sont porteurs de conflictualité sur le plan du sens (sémantique : en parlant de la guerre d'Algérie, les Algériens n'ont pas la même représentation sémantique que les Français, par exemple) et sur le plan de la

dénomination (et/ ou désignation : alors que pour certains, on parle de *révolution*, pour d'autres, il s'agit plutôt de *guerre*, par exemple).

C'est dans l'objectif de montrer cette conflictualité dans le processus de la construction du sens que nous allons déceler la charge significative de ces mots-conflits, leur insertion dans la chaîne argumentative et leur influence sur le maintien de l'ordre, au sein de la scène discursive algéro-française. Et comme notre objectif, dans le chapitre précédent, est de déceler le phénomène d'argumentation véhiculée à travers les mots arguments, on aura à adopter le même principe pour l'analyse des mots-conflits.

Dans cette optique, nous aurons à exploiter les résultats obtenus de l'analyse lexicométrique de notre corpus dans une analyse pragmatique, en nous inspirant des travaux de Ducrot et Anscombe sur la pragmatique intégrée mise en relation avec l'argumentation. Et ce, dans l'objectif de déterminer, d'abord, la portée argumentative des énoncés et unités de sens extraits de notre corpus. Puis, l'influence du Pathos sur tout ce qui est de l'argumentation des deux côtés.

Ce travail s'inspire des nouveaux changements et bouleversements qu'ont connus les recherches dans le domaine linguistique. Des études qui, en s'inspirant de la pragmatique intégrée (l'argumentation dans la langue), ont cessé de considérer le langage comme un simple serviteur de la pensée, mais plutôt comme moyen d'influencer le monde extérieur, d'agir sur autrui pour changer ses convictions, ses persuasions et son environnement, en général.

Donc, après l'étude lexicométrique de notre corpus, centrée sur l'étude du lexique, de sa richesse et des champs sémantiques qui en émanent, nous nous sommes proposé d'effectuer une autre partie de recherche fait appel à la sémantique interprétative, la sémantique discursive et la pragmatique intégrée.

Les résultats de ce travail tendent à être plus crédibles, vu qu'ils exploitent le contexte réel du corpus pour développer la portée pragmatique de notre tcorpus, en s'appuyant sur l'apport de l'analyse lexicométrique (vocabulaire, richesse du vocabulaire, accroissement, distance entre les textes, distance lexicale,...).

2.3.L'argumentation dans l'implicite: Présupposés/ Sous-entendus

En nous servant de la théorie de la pragmatique intégrée et en nous basant sur les apports de la partie de l'analyse lexicométrique de notre corpus, nous allons, dans cette partie, essayer de mêler sémantique et pragmatique pour but de déceler l'influence de l'émotion sur l'exercice du phénomène de l'argumentation par les différents locuteurs de notre corpus.

Définie comme l'acte langagier qui vise l'adhésion du public aux thèses qu'on lui présente, l'argumentation fait appel à des procédés variés. Ces procédés peuvent s'insérer dans le cadre de l'explicite ou ce qui est dit directement par celui qui argumente, comme ils peuvent exprimer un état de fait implicite. Ainsi ils peuvent recourir à un certain contenu présupposé ou sous-entendu pour but de convaincre, persuader ou même manipuler l'autre, à qui on s'adresse.

Dans cette perspective, nous allons nous baser sur ce qui est pertinent comme résultats de l'analyse lexicométrique, formes, segments-répétés, cooccurrences, concordance, Hapax,..., pour en étudier ce qui relève du présupposé ou du sous-entendu mis au service de l'acte d'argumentation.

Dans cette perspective, nous signalons l'importance du présupposé par rapport à la réussite de l'acte de parole, en général, et de l'acte d'argumentation qui vise l'interlocuteur, en particulier.

En analyse du discours, on « (...) aurait à examiner la question des invariants discursifs en général, que leur corresponde une marque linguistique spécifique ou non » (FLAHAULT, 1978, p. 115). Ceci nous ouvre la voie vers la recherche de ces invariants dans les résultats de l'analyse lexicométrique, pour qu'ils soient étudiés sur le plan présuppositionnel et argumentatif.

Donc, « le phénomène de la présupposition semble dans un rapport étroit avec des constructions syntaxiques très générales. Ce qui fournit une première raison de le traiter dans le composant linguistique (...) » (DUCROT O. , Présupposés et sous-entendus, 1969, p. 35). Ce sont ces constructions syntaxiques générales que nous allons rechercher dans le composant linguistique

de notre corpus. Il s'agit bien de mots ou de certaines constructions d'autres natures (groupes nominaux, compléments circonstanciels, propositions subordonnées,...). Des unités formelles dont le but pourrait être de convaincre, persuader ou manipuler l'autre, en lui présentant des informations comme évidentes.

Si le présupposé relève de l'aspect linguistique et est généré par des structures syntaxiques générales, le sous-entendu n'est exprimé par aucun moyen linguistique. C'est à l'interlocuteur de le déduire ou de chercher à le comprendre en mettant le message ou l'énoncé dans son contexte de production. Et si le présupposé est une suite logique incontestable ou une idée affirmée implicitement et résultant de ce qui est dit, le sous-entendu peut être détourné et est lié aux compétences interprétatives qu'à l'interlocuteur.

La recherche des sous-entendus se fait en mettant en relation les éléments pertinents résultants de l'analyse lexicométrique en relation avec les conditions de productions des énoncés qui les contiennent, voire les lier au contexte des relations algéro-françaises, pour dégager leur portée pragmatique et argumentative. Cela justifie notre choix de commencer par l'étude des présupposés qui se révèle nécessaire à l'étude des sous-entendus.

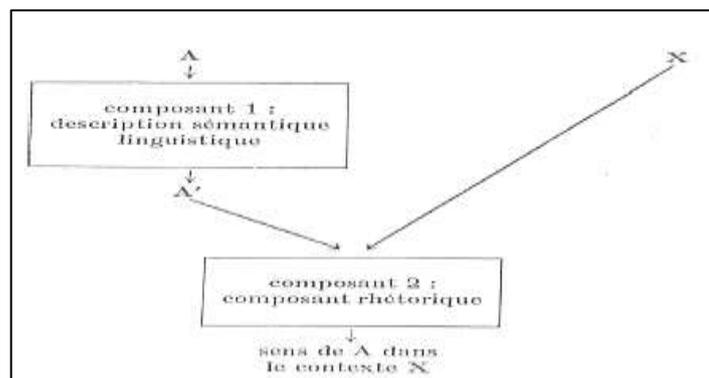


Figure 1. L'interprétation selon O. Ducrot (DUCROT O. , Présupposés et sous-entendus, 1969, p. 116).

Ce schéma nécessite le passage par le composant linguistique qui permet d'avoir une description sémantique linguistique de l'énoncé en question. Cette description linguistique, attachée aux éléments du contexte dans lequel l'énoncé

est produit donne lieu à un autre composant rhétorique dont l'interprétation permet d'avoir le sens voulu par l'énoncé.

Donc, « on peut placer à l'origine des sous-entendus une démarche discursive parfaitement compatible avec les lois de la logique (...) et qui permet (...) de comprendre que le locuteur puisse refuser d'en être tenu pour responsable.» (DUCROT O. , Présupposés et sous-entendus, 1969, p. 37). Cela veut dire que le sous-entendu, comme forme d'implicite, a aussi une logique argumentative. Ainsi, il permet au sujet parlant d'éviter les conséquences indésirables de ces propos, en cas où ils génèrent des malentendus. C'est pourquoi, ce phénomène langagier est fortement présent dans la communication politique qui, même si elle vise la clarté et la neutralité de l'information, ne peut s'empêcher de s'en servir, comme forme de manipulation et de protection.

2.4. De l'effet du pathos sur l'efficacité de l'argumentation

Si nous avons choisi de nous pencher sur l'étude de l'effet du Pathos sur l'efficacité de l'argumentation, c'est parce qu'on a pu remarquer son rôle tranchant quant au déroulement discursif. Une particularité qui a été repérée dans notre corpus et lui a été attribuée vu le contexte particulier de production de ces discours chargés émotionnellement des deux côtés.

Dans cette perspective, nous allons chercher à cerner l'effet de cette charge émotionnelle sur l'efficacité de l'argumentation chez les deux partenaires de la communication dans l'espace algéro-français.

Dans ce même contexte et en étudiant l'influence du Pathos sur la réussite de l'argumentation, nous allons tenter de rechercher les stratégies argumentatives adoptées par les différents acteurs du champ politique algéro-français pour éviter d'encourir les risques de cette influence sur le développement de ces relations. En fin de compte, nous mettons en lumière l'usage argumentatif de l'expression de valeurs et d'émotions et son rapport avec le conflit de mémoires qui manipule la scène discursive des relations bilatérales.

Chap.2

Corpus d'analyse

1. Contexte du corpus

Passionnées, dépassionnées. Mariage, démariage. Amour, désamour. Naïveté, fausse naïveté... Les relations algéro-françaises diagnostiquent, depuis la décolonisation, un semblant de syndrome de Stockholm face à un miroir qui ne refléterait que des... masques. Et ce n'est pas fini ! (l'Économie, Du 2- 8/10/ 2016, n°53).

1.1.Contexte historique et notion de mémoire

Les observateurs de la scène des relations internationales estiment que la relation entre l'Algérie et la France est parmi les plus sensibles et les plus compliquées, au monde entier. Cela est dû à la question de « la guerre d'Algérie » ayant marqué la présence française en Algérie pendant 132 ans.

De 2007 à 2016, l'Algérie et la France travaillent pour développer leurs relations politique et économique notamment, en tentant de créer un climat sain, loin de la tension exercée par le poids de la mémoire.

Les discours (officiels ou journalistiques) issus de cette période, formant notre corpus, sont également influencés par ce contexte historique.

« Les textes de commentaire font appel à la mémoire, celle de l'énonciateur et celle des locuteurs. Mais la mémoire des faits et des direx antérieurs, inscrits volontairement ou non au fil du discours des locuteurs, nous renvoie également à l'histoire, récente ou ancienne,... » (MOIRAND, 2007, p. 128).

Ainsi, nous pouvons déduire que le recours à la mémoire collective ou individuelle s'avère constructif de tout discours. Et comme chaque discours se définit par rapport à d'autres qui le précèdent (Foucault), il pourra ainsi les évoquer explicitement ou implicitement pour les reprendre, compléter, critiquer, expliquer et/ ou autre.

A propos de notre corpus, il est à signaler également que ce sont les tenants de ces discours qui font qu'il y ait démarcation d'un discours par rapport aux autres parlant du même sujet, dans un même contexte. Ce sont les politiciens algériens, par exemple, qui font qu'il y ait écart sémantico-pragmatique entre leurs discours et ceux des politiciens français parlant du sujet des relations bilatérales.

Dans cette perspective, nous concluons que leurs discours, influencés par leurs mémoires, peuvent également exercer une influence sur les discours

d'autrui. Ceci vient de l'idée que « tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "interactants", exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles » (KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales, tome I, 1990, p. 17). Les uns poussent ainsi les autres à puiser dans la mémoire collective pour construire les discours traitant des relations bilatérales. Ceci nous permet de dire que « ce sont les autres qui font que les souvenirs nous reviennent » (HALBWACHS, 1994(1925)).

La reconnaissance, la condamnation des crimes de la colonisation française, l'oppression de la colonisation, le travail sur la mémoire et la repentance ont été toujours des sujets problématiques dans l'Histoire des relations bilatérales. «On est toujours dans une sorte d'entre-deux. (...). A chaque événement un peu médiatisé, on replonge dans la même situation, on donne l'impression de redécouvrir des faits qu'au fond on n'ignorait pas.» (Raphaëlle, 2016).

Sous Sarkozy, le chef de l'UMP, connu comme principal parti de la droite et ancien ministre de l'intérieur sous Chirak, c'était toujours le cas. Ce qui a intensifié les malaises entre les deux Etats et crée des hauts et des bas dans leurs relations. Le travail qui a été entamé par Jacques Chirak sur la construction d'une mémoire commune a été tout de suite enterré, durant cette période.

Benjamin Stora (historien français travaillant sur l'Histoire de la guerre d'Algérie) et Guy Pervillé (historien français travaillant sur l'histoire coloniale de l'Algérie) estiment qu'entre « l'absence d'une mémoire collective et la volonté de l'oubli », d'un côté et « l'hyper commémoration obsessionnelle », d'un autre côté, Algériens et Français tentent de casser les barrières pour avancer et faire avancer lesdites relations bilatérales.

Pour ce qui est de la mémoire collective de la guerre d'Algérie, il est à noter que c'est la France qui détient toute la réalité. C'est elle qui avait, à l'époque, les moyens de préserver l'information, soit à diffuser publiquement ou à garder pour ses propres intérêts. Ainsi, ceci «constitue rapidement un axe

stratégique majeur du point de vue de l'image officielle que la France souhaite donner des actions civiles et militaires menées à cette époque, en son nom, en Algérie» (CHASTAGNER, p. 4). Notons, par exemple, le rôle important du Service Cinématographique des Armées (SCA) qui a eu pour mission de couvrir les événements politico militaires de "l'Algérie française" de 1954 à 1962. Cette mission est strictement définie par l'armée :

«Les reporters de cette section, photographes et cinéastes peuvent être utilisés pour la réalisation de documents divers (...). Les documents destinés à l'information sont établis sous la direction du 5e bureau de l'EMI (état-major interarmées) en liaison avec le bureau Presse et le service d'information de la délégation générale » (Colonel DE BOISSIEU, 16 mai 1959, p. 1).

Précisons qu'à côté de ceux-ci, il y a eu d'autres photographes qui avaient choisi pour mission de refléter le côté sombre de la guerre que la France a choisi de masquer.

A l'époque de Sarkozy, Algériens et Français (non officiels) ne cessaient de réclamer cette réalité, pour assurer un travail crédible sur l'Histoire et la mémoire collective. L'Histoire que la France officielle et ses dirigeants n'osent même pas en reconnaître les traces. « Ceux-ci ont voulu imposer aux Français une cure d'amnésie par une série de lois d'amnistie échelonnées de 1962 à 1968 en conséquence directe ou indirecte des accords d'Evian, et qui interdisent de rappeler les responsabilités d'individus(...)» (PERVILLE G. , Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée, 1996, p. 166).

Cette même Histoire est commémorée chaque année, en Algérie, en rappelant ses événements les plus marquants, jusqu'à ce que ce soit devenu "obsessionnelle". Et si elle est suffisamment commémorée, cela ne veut pas dire qu'elle est suffisamment et précisément écrite. Et cela ne va pas sans conséquences. « Les conséquences négatives de l'insuffisance du travail historique sont particulièrement évidentes en Algérie, où l'hypercommémoration aboutit à la résurgence du passé» (PERVILLE G. , 26-27 mars 1996).

La violence y règne et trouve sa légitimité dans cette même Histoire. Histoire qui puise d'une mémoire qui culte la haine envers « les fils de la France », d'un côté,

ou qui suit les principes des Moudjahidine défendant leur pays contre « les Harkis », d'un autre côté.

A cet égard, à l'époque du parti unique et même après la guerre civile, l'Algérie officielle (pouvoir politique) ne cesse d'exploiter la mémoire de son Histoire politiquement. Les islamistes à leur tour exploitent cette mémoire en réclamant le statut des descendants de la révolution et des moudjahidine, contre ceux du pouvoir qui soutiennent encore la France, d'après eux, HIZB FRANÇA Parti de la France (Algériens francophones) :

« Les islamistes ont repris à leur compte la vieille dénonciation du "Parti de la France" (HizbFrança) identifié aux Algériens francophones (...) pour stigmatiser les partisans du pouvoir militaire et tous ceux qui ont justifié le coup de force de janvier 1992. Ceux-ci, faute de pouvoir retourner cette même accusation contre leurs ennemis, identifient de plus en plus les groupes armés du GIA ou de l' AIS à des fils de harkis poursuivant la vengeance de leurs pères contre les anciens moudjahidine » (PERVILLE G. , Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée, 1996, p. 168).

Ce conflit d'appartenance a pour objectif de se légitimer, en se rapportant à la révolution (FLN), source d'inspiration et d'appartenance politique et passionnelle de tous les Algériens. Cela incite à faire naître une violence anti Français. Violence qui sera exercée par les membres du GIA au nom de la vengeance et qui va pousser, d'après les observateurs de la scène politique Algérienne, les Français à soutenir les dirigeants Algériens contre les islamistes.

Nous pouvons, ainsi, en conclure, que l'Algérie sous Bouteflika s'inspire également, et pour les mêmes objectifs, des principes de la révolution. Cette lignée avait aussi l'objectif de « détourner l'attention des Algériens des terribles années 1990, puisque les lois de « concorde nationale » adoptées par référendum en 1999 et en 2005 interdisent de chercher à savoir ce qui s'est vraiment passé en Algérie depuis 1992.» (PERVILLE G. , « Les mémoires et l'histoire de la guerre d'Algérie, d'une rive à l'autre » : Colloque des mémoires de la guerre d'Algérie Préfecture des Hauts-de-Seine, Nanterre, 23 février 2017, 2017, p. 7).

Dans ce contexte, il fallait attendre le 18 octobre 1999 pour qu'il y ait, en France, une loi qui officialise l'expression "guerre d'Algérie" qui sera dorénavant commémorée chaque 5 décembre. Une date qui a été choisie arbitrairement par Jacques Chirak, en 2002.

L'arrivée de François Hollande au pouvoir a permis une autre valorisation, même timide, de la guerre d'Algérie, en ajoutant le 19 mars comme deuxième date commémorative. Jusqu'au là, la guerre d'Algérie reste sans définition consensuelle chez les Français.

Dans cette optique, les Algériens ne cessaient de revendiquer la repentance pour tous les crimes commis contre les Algériens durant la guerre. Même si cela n'a cessé explicitement ou implicitement d'être revendiqué par les Algériens et leur Etat, les trois présidents Cirak, Sarkozy, Hollande ont refusé d'y répondre positivement, proposant ainsi de laisser le travail aux historiens.

Sarkozy exprime la position de la nouvelle France après son élection et en dit (en décembre 2007, lors de son premier voyage en Algérie):

« Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. Mais il est aussi juste de dire qu'à l'intérieur de ce système profondément injuste, il y avait beaucoup d'hommes et de femmes qui ont aimé l'Algérie, avant de devoir la quitter. Oui, des crimes terribles ont été commis tout au long d'une guerre d'indépendance qui a fait d'innombrables victimes des deux côtés. Et aujourd'hui, moi qui avais sept ans en 1962, c'est toutes les victimes que je veux honorer. Notre histoire est faite d'ombre et de lumière, de sang et de passion. Le moment est venu de confier à des historiens algériens et français la tâche d'écrire ensemble cette page d'histoire tourmentée pour que les générations à venir puissent, de chaque côté de la Méditerranée, jeter le même regard sur notre passé, et bâtir sur cette base un avenir d'entente et de coopération ».

Pour Hollande, l'ami de l'Algérie, la vision a changé un peu, en faveur de la mémoire et de l'Histoire. Ce qu'il faut signaler dans ce contexte qu'il était plus souple que son prédécesseur, d'après les observateurs de la scène politique. Son parti socialiste « avait revendiqué la reconnaissance des faits du 17 octobre 1961 (...) et l'établissement de la responsabilité et la possibilité d'accès aux archives, revendication formulée au nom du parti socialiste, le 14 octobre 2011 (...) » (Cinquantenaire des événements du 17 octobre 1961 : reconnaître la tragédie et les responsabilités pour avancer vers l'avenir.).

Hollande exprime la position de la nouvelle France après son élection et en dit (en décembre 2002, devant les députés et les sénateurs algériens, lors de son premier voyage en Algérie):

Alors, l'histoire, même quand elle est tragique, même quand elle est douloureuse pour nos deux pays, elle doit être dite. Et la vérité je vais la dire ici, devant vous. Pendant 132 ans,

l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal, ce système a un nom, c'est la colonisation, et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kherrata, qui, je sais, demeurent ancrés dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles. La vérité, elle doit être dite aussi sur les circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est délivrée du système colonial, sur cette guerre qui, longtemps, n'a pas dit son nom en France, la guerre d'Algérie. Voilà, nous avons le respect de la mémoire, de toutes les mémoires. Nous avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture. Connaître, établir la vérité, c'est une obligation, et elle lie les Algériens et les Français. Et c'est pourquoi il est nécessaire que les historiens aient accès aux archives, et qu'une coopération dans ce domaine puisse être engagée, poursuivie, et que progressivement, cette vérité puisse être connue de tous. La paix des mémoires, à laquelle j'aspire, repose sur la connaissance et la divulgation de l'histoire.

Dans ce contexte, et en parlant de Hollande, il faut juste rappeler qu'en 2012, Hollande président de la république reconnaît la sanglante répression du 17 octobre 1961.

Aujourd'hui même, et suite à ces positions politiques floues, beaucoup de problèmes ou faux problèmes sont nés de ces interprétations divergentes de l'Histoire et de la manipulation de la mémoire par les Hommes politiques des deux pays. Le poids du passé continue à semer de la violence dans les milieux où cohabitent Algériens et Français. Citons, par exemple, le problème des immigrés d'origine algérienne et la perception qu'ont les Français, à l'égard du sujet : « L'extrême-droite dénonce l'invasion et la colonisation de la France par une population étrangère inassimilable et hostile. La gauche, au contraire, voit dans la situation des immigrés un prolongement de celle des colonisés, et redoute le "retour du refoulé" » (STORA, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, 2005, pp. 320-321).

Dans ce contexte, il faut revenir sur le rôle des politiciens, des hommes de la presse et des historiens surtout.

«Les historiens peuvent tenter d'arbitrer les conflits de mémoires entre les tendances de l'opinion française et entre les populations originaires d'Afrique du Nord, qui risquent de fausser la perception des problèmes que pose leur coexistence actuelle, et de conduire à la répétition des erreurs du passé.» (PERVILLE G. , *Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée*, 1996, p. 172).

En grosso modo, nous précisons que les historiens n'avaient et n'ont pas la possibilité de travailler à l'aise, dans la transparence totale. Beaucoup d'historiens ont été, en France, accusés de révisionnisme (Charles-Robert Ageron)

ou par des anticolonialistes (Yves Benot) ou ils étaient carrément obligés de quitter le pays après avoir été menacés de mort (Benjamin Stora). Sauf que pour les historiens français, et puisqu'à un certain moment, la France n'avait pas de politique mémorielle officielle, ils pouvaient jouir d'une certaine liberté même avant l'ouverture des archives publiques le 1^{er} juillet 1992. Cela a été renforcé par la loi de 2008 qui permet l'ouverture des archives 50 ans après leur production. Ce qui a permis automatiquement l'ouverture des archives de 1962 en 2012.

En Algérie, les Historiens travaillent dans des conditions strictes imposées par l'Etat même qui gère la scène politique et exploite la mémoire et l'Histoire pour ses intérêts. Loin de cette vision pessimiste, beaucoup d'autres historiens voient les choses autrement :

« Grâce aux innombrables témoignages — publics ou non — des acteurs algériens des événements, grâce aussi aux milliers d'ouvrages et de recherches plus ou moins facilement consultables des historiens de toutes origines, sans parler bien sûr des archives privées ou publiques accessibles en France et — cas hélas plus rare — en Algérie, on peut reconstituer assez bien ce qu'aurait pu être un tel reportage au long cours sur la guerre des Algériens, sans grand risque de travestir outre mesure la réalité vu la variété et la multiplicité des sources et des moyens de les contrôler» (ROCHEBRUNE, 2011, pp. 18-19).

Donc, avec la multiplicité des moyens de communication, à l'ère du numérique, il est devenu difficile de cacher la réalité. Ainsi construire l'Histoire algéro-française et co-construire une mémoire collective serait possible, même sans volonté officielle. Les jours à venir apporteront des éléments de réponse à cette hypothèse.

De ce qui a été dit, nous pouvons déduire que', au sein du même camp (algérien ou français), on peut repérer plusieurs mémoires. Ainsi, on peut parler des Français d'Algérie et ceux de métropole, des Harkis et de leurs fis, des Moudjahidine,... pour tous ces partenaires, l'Histoire est commune, mais chacun a sa propre mémoire. Mémoire qu'il estime légitime et digne de son nom. L'objectif ou le défi sera donc d'écrire une Histoire "plus partagée et plus apaisée", pour pouvoir déterminer une mémoire collective ou chaque camp pourrait lire ses propres représentations de l'histoire commune et pourrait ainsi se

réclamer légitime de sa vision du monde. Cela ne pourrait se faire sans répondre aux questions que l'Histoire pose.

Voici brièvement le fond historique de notre corpus (2007-2016), émanant d'une période influencée par une mémoire référentielle lourde et douloureuse qui marque toute l'Histoire des deux nations ; algérienne et française.

1.2.Contexte politique

Pour commencer la présentation du contexte politique des textes de notre corpus, il faut rappeler que cette période correspond politiquement aux deux mandats d'Abdelaziz Bouteflika (de 2007 à 2016), en Algérie et des mandats de Nicolas Sarkozy (de 2007 à 2012) et François Hollande (de 2012 à 2016), en France.

Avant qu'il soit président de la république, Bouteflika inspire beaucoup les Français, par sa politique, sa personne et par son art de bien parler. Selon Mohammed Benchicou, Bouteflika qui fait appel à l'intrigue dans sa politique n'expose jamais ses idées aux autres. Par "la manœuvre" et par sa rhétorique, il manipule le monde pour réaliser ses objectifs.

Pour ce qui est de la presse qui joue le rôle de médiateur entre le pouvoir et le peuple d'un côté, le pouvoir et le monde extérieur d'un autre côté, on peut dire qu'elle ne détenait aucun pouvoir. Bouteflika, dans ce contexte disait : « C'est moi le rédacteur en chef de l'Agence de presse »... « Je veux m'occuper moi-même de la Communication » (BENCHICOU, 2004, p. 178). Donc, la source des informations officielles en Algérie c'est Bouteflika lui-même. Ce qui est révélé n'est que le produit de l'Etat et du pouvoir. Il est donc, difficile d'avoir un point de vue autre que celle de la présidence que ce soit sur le plan politique ou autre.

La relance des relations avec la France, sous Bouteflika, a été marquée par sa visite à Paris du 14 au 17 juin 2000, à l'époque de Chirac. C'était peu après son élection aux présidentielles, en Algérie. Là où la violence islamiste, voire la guerre civile, atteint son paroxysme. Lors de cette visite, le président algérien a déclaré que « l'Algérie veut entretenir des relations extraordinaires, non banales,

pas normales, exemplaires, exceptionnelles avec la France» (DAGUZAN, samedi 17 juin 2000).

Comme il voit en France un médiateur avec l'union européenne, à travers le rôle qu'elle joue dans la Méditerranée, il voulait nouer des relations avec elle, à l'espoir de permettre à l'Algérie une meilleure ouverture au monde. De son côté, Chirak a exprimé une certaine souplesse quant au sujet des relations bilatérales.

«(Il) a promis un assouplissement des conditions d'octroi des permis de séjour, notamment pour les industriels, les chercheurs et les étudiants. Le ministère des Finances a autorisé la Coface à lâcher du lest sur les clauses de sécurité très strictes appliquées à ce pays et l'aide à améliorer sa cotation dans l'échelle des « pays à risques»» (Bercy devient plus conciliant , mercredi 14 juin 2000).

Ce traité a, bientôt, heurté au passé, comme toutes les tentatives de réconciliation entre Alger et Paris. Il a été ajourné, en fin de compte, suite au déplacement de Bouteflika à Paris. Lors de son voyage, ce dernier a ouvert des sujets de mémoire relatifs à la reconnaissance et à la repentance. Il a été ajourné sans pour autant renoncer au processus de coopération entre les deux Etats. Quelques semaines après l'élection de Sarkozy, en 2007, le ministre des Moudjahidine algérien, s'est exprimé sur le soutien du lobby juif à Sarkozy, déclenchant ainsi le premier sujet conflit entre les deux Etats, sur le plan politique. Le vrai malaise a eu lieu quand Kouchner a refusé de serrer la main au ministre. Bouteflika a dû intervenir pour apaiser les atmosphères et assurer la visite d'Etat de Sarkozy, en Algérie, peu après son élection.

«(Bouteflika) savait que la coopération faisait la pierre angulaire dans les rapports franco-algériens depuis l'indépendance, il ne fait des questions de la mémoire un préalable dans les relations algéro-françaises qu'uniquement pour une éventuelle réconciliation qui suppose une reconnaissance des torts» (ARIHIR, 2014, p. 231).

Au cours de cette visite, il a clairement exprimé sa vision vis-à-vis du passé et la façon dont il envisage les relations bilatérales. Il refuse, dans ce contexte, de reconnaître le passé et ses crimes, tout en rappelant la souffrance commune lors de la guerre d'Algérie.

L'Algérie officielle a préféré passer sous silence cette position, tout en évitant de la commenter au nom de son président ou de son ministre des affaires

étrangères. La seule réponse venait de la bouche du ministre de l'intérieur qui estime que «l'Absence d'excuses n'est pas un frein au renouvellement des relations franco-algériennes» (ARIHIR, 2014, p. 237).

Sarkozy, dans le même objectif de relancer les relations bilatérales sur le plan économique et politique, a proposé de laisser la manœuvre aux historiens qui devraient faire un travail objectif de construction de l'Histoire commune.

Dans un contexte où l'Algérie cherche à se positionner et à se retrouver une place parmi les pays développés, et où la France cherche ses intérêts économiques, les deux parties ont décidé de regarder de l'avant et pousser les relations bilatérales. Ainsi Sarkozy a proposé une sorte d'un traité d'amitié simplifié permettant aux partenaires de relancer leurs relations dans un climat sain : «un document global qui regroupe l'ensemble de la coopération entre les deux pays d'une validité de dix ans. Cette convention représente, du point de vue français, une sorte de « traité d'amitié simplifié» (BOUZAGHRENE, à la veille de son déplacement en Algérie, Nicolas Sarkozy préconise « un traité d'amitié simplifiée », Le 02 décembre 2007).

Tous ces progrès et partenariats sur le plan économique et stratégique n'ont pas permis aux deux Etats de dépasser leurs problèmes politiques, liés principalement à des conflits causés par le poids de l'Histoire et du passé. Plusieurs sujets politiques ont émergé, dans ce contexte, bouleversant l'ordre déjà établi par les dirigeants des deux Etats : l'arrestation du diplomate algérien Hasseni à Marseille en 2008, l'assassinat des moins de Tibéhirine en mars 1996, à Médéa et l'inscription de l'Algérie sur la liste noire des pays à risque (sous prétexte de peur d'attaques terroristes).

Pour Sarkozy, Toute cette dynamique dans les relations bilatérales avait également pour objectif d'impliquer l'Algérie dans la construction et la promotion de l'union méditerranéenne qui va plus tard se réduire en l'union pour la Méditerranée. Ce même projet qui a créé ce nouveau penchant des Français vers le Maroc et a perturbé les relations bilatérales. Ce qui a alimenté ces conflits c'est l'implication de la France dans le conflit algéro-marocain.

La question de mémoire émerge encore une fois, et fortement en Algérie, à travers une proposition de députés de FLN d'une loi qui criminalise le colonialisme. Même si l'Algérie officielle n'a pas admis cette loi, elle ne cessait de rappeler sa volonté d'avancer les relations bilatérales, au cas où la France reconnaît officiellement ses crimes en Algérie.

Sans que cela soit durement et explicitement exprimé, l'Algérie a choisi de maintenir les relations au profit de l'économie et des investissements, sans pour autant oublier la question de la mémoire qui revient à chaque fois que la politique du pays l'incite, comme disaient certains observateurs de la politique Algérienne.

Si c'était ainsi, c'est parce que «Les intérêts communs sont tellement immenses que l'Algérie et la France ne peuvent pas se permettre de se tourner plus longtemps le dos» (BELABES, 22/ 06 /2010).

Pour la France, il fallait attendre le printemps arabe en 2011, pour retravailler ses relations avec l'Algérie. «Le régime algérien était en position de faiblesse dans l'absence d'un pouvoir jouissant de légitimité populaire. C'était donc, l'occasion pour la France d'arracher le maximum de concessions essentiellement économiques.» (ARIHIR, 2014, p. 256). C'était le moment idéal pour relancer les relations sur le plan politique et surtout économique, même si cela a été toujours influencé par le sujet de la reconnaissance et les derniers conflits.

Le départ de Sarkozy et l'arrivée de Hollande au pouvoir, en 2012, ont pu également rafraîchir le climat des relations bilatérales. Hollande n'avait pas honte ni peur de condamner le système colonial qui, pour lui, n'avait rien de positif, contrairement à Sarkozy qui croyait que beaucoup de Français à l'époque étaient partis en Algérie pour "la construction".

Pour montrer ses bonnes intentions vis-à-vis du maintien des relations avec les Algériens, Hollande n'a pas trop tardé pour reconnaître les événements du 17 octobre 1961. Chose qui a motivé les Algériens avant les Français et les a incités à exprimer leur volonté de tourner la page du passé pour la construction du futur à la base d'un "partenariat stratégique".

Dans ce contexte, les politiciens algériens estimaient que «La question de la reconnaissance n'est pas une priorité pour le gouvernement algérien ni un frein

à la coopération mais plutôt à la réconciliation.» (ARIHIR, 2014, p. 262). Ce qui comptait le plus pour eux c'était la coopération.

Ajoutons que, pour les Français, et en pleine crise économique mondiale, ce qui comptait le plus c'est l'argent algérien émanant du marché des hydrocarbures. On en profitait aussi pour sauver des entreprises qui allaient vers la chute.

Dans cette optique, les relations bilatérales, sous Hollande, ont été renforcées par la tenue, du 19 au 20 septembre 2016, du premier forum de coopération parlementaire entre les hautes assemblées d'Algérie et de la France.

« A l'issue des travaux réalisés lors de ce Forum parlementaire, une «feuille de route» conjointe a en outre été adoptée par le Conseil de la Nation et le Sénat, avec pour objectifs principaux de renforcer la coopération institutionnelle entre les deux chambres hautes et de resserrer les liens entre les collectivités territoriales des deux pays» (BINATNA, Le Président François Hollande reçoit Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation algérien, lors de sa première visite officielle en France, juillet 2017).

Dans cette perspective, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassen Rabehi a déclaré : "Cette rencontre s'avère un cadre très approprié pour faire le point sur l'évolution de la coopération bilatérale dans tous les domaines et pour évoquer le calendrier des rencontres et les projets de coopération qui demandent à être conclus à l'avenir» (BINATNA, Visite de Christian Masset, Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères , juillet 2016 - juin 2017).

Cette satisfaction se lit, également, dans les interventions et commentaires des responsables français.

«Le secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a qualifié les relations avec l'Algérie d'"extraordinairement vastes", précisant avoir évoqué la coopération bilatérale en matière d'emploi, la circulation des personnes, la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique» (BINATNA, Visite de Christian Masset, Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères , juillet 2016 - juin 2017, p. 8).

Rappelons que d'autres sujets importants font l'objet de partenariat entre Alger et Paris. Il s'agit, notamment, des défis sécuritaires, la lutte contre le terrorisme, l'instauration de la paix dans la région saharo-sahélienne et en Afrique et l'approfondissement du dialogue 5+5, dans l'espace méditerranéen et le sujet de l'immigration, défini généralement comme objet de responsabilité

partagée entre les responsables des deux rives de la Méditerranée, malgré les divergences de points de vue.

D'un traité d'amitié sous Chirac, à un traité d'amitié simplifié sous Sarkozy, à une relation stratégique, d'égal à égal, plus développée et plus apaisée sous Hollande : voici, brièvement, le parcours des relations qu'entretient l'Algérie de Bouteflika avec la France.

1.3.Contexte économique

Le quinquennat de Sarkozy s'est caractérisé, d'après les observateurs de la scène des relations des deux pays, par une stagnation sur tous les plans, en comparaison avec ceux qui l'ont précédé ou ceux qui l'ont suivi. Et ce, malgré sa proposition de relancer les relations bilatérales, dès son arrivée au pouvoir, à la veille de son déplacement en Algérie le 2 décembre 2007. Une vision partagée avec son homologue algérien Bouteflika qui s'est réjoui de ses propos.

A cet égard, l'Algérie espérait que le nouveau président continuait ce qui avait été déjà entamé par Jacques Chirac qui s'est lancé dans la manœuvre de la relance des relations imposées par le fait de l'Histoire et de la géographie. «Le volume des investissements français en Algérie a totalisé entre 2002 et 2007, selon l'Agence nationale algérienne de développement de l'investissement, près de 650 millions de dollars grâce à la réalisation de 135 projets d'investissement» (Bouteflika, 2008).

C'était dans l'objectif de maintenir des relations bilatérales en progrès que les deux présidents se sont réunis, lors de la visite officielle de Sarkozy, en Algérie en 2007.

La reprise de ces relations a été annoncée timidement, en raison des ambitions divergentes de Nicolas Sarkozy. Ce dernier visait le grand projet de Méditerranéenne, auquel il a invité plusieurs pays faisant partie de la Méditerranée.

« Ainsi, le président français promeut l'économie comme moyen d'action, en formulant un projet fondé sur une coopération économique, ne prenant pas en compte les conflits politiques qui divisent cette région, à savoir la question palestinienne et la question du Sahara occidental» (ARIHIR, 2014, p. 240).

Un projet qui n'a pas plu beaucoup aux Algériens, comme il convoque les conflits entre l'Algérie et le Maroc, autour du Sahara Occidental.

Loin des ambitions de Sarkozy quant au projet de la Méditerranée et concernant la présence économique française en Algérie, Mustapha Arihiri estime que «même pendant l'année 2007 où la portion chinoise avait légèrement augmenté, les importations françaises vers Algérie continuent à baisser en faveur d'autres partenaires, à savoir la Chine, l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis» (ARIHIR, 2014, p. 240). Chose qui devrait inciter les Français à agir, pour ne pas perdre plus de ses marchés. Ce qui n'était pas vraiment possible, vu les conflits politiques qui ont émergé, à l'époque.

De 2008 à 2010, les relations bilatérales ont été presque gelées, sur tous les niveaux, suite à l'arrestation du diplomate algérien Hasseni en 2008, dans une affaire sécuritaire.

« En août 2008, la mise en examen à Marseille du directeur du protocole de la présidence algérienne, Mohamed Ziane Hasseni, détenteur d'un passeport diplomatique, dans l'affaire de l'assassinat d'un opposant algérien en 1987. Il a bénéficié d'un non-lieu deux ans après, le 31 août 2010. Durant toute cette période, les ministres français ont été «boycottés» par les autorités algériennes. De grands contrats et des projets d'investissement sont restés bloqués» (MOCI, 26 mai 2011).

Ce n'est qu'après avoir réglé et classé cette affaire que les relations bilatérales ont été débloquées, à partir de février 2011. Et pour marquer le déblocage de ces relations économiques, il fallait attendre la visite de 20 et 21 février 2011, où il a annoncé la relance de 4 grands projets économiques et a annoncé le travail sur 3 autres projets dont la finalisation était à annoncer lors du forum de partenariat entre l'Algérie et la France, la fin de mai 2011.

Il est à signaler, dans cette optique, que d'une année à l'autre, et en raison de la concurrence internationale, la France perd de plus en plus d'espace sur le marché algérien. Néanmoins, hors hydrocarbures, elle reste le premier fournisseur. « Face à une crise économique, la France en avait tout intérêt à trouver un nouveau souffle à ses entreprises en Algérie qui avait réalisé une aubaine financière grâce aux prix élevés des hydrocarbures» (Trésor direction générale, Algérie).

Dans cette perspective, « l'année 2012 a été caractérisée par le retour à la normale des relations diplomatiques et à l'importance donnée à la dimension économique» (ARIHIR, 2014, p. 257).

Sous Hollande, la France et l'Algérie ont décidé de mettre de côté la question de l'Histoire, dans l'objectif de hisser les relations bilatérales. Les deux pays, selon la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, se sont promis une lecture objective de leur Histoire. Avec lui, « les relations algéro-françaises ont pris un nouvel élan depuis la déclaration d'Alger en 2012. Pour un partenariat industriel et productif.» (ABADA, coopération algéro-française : partenariat productif, leitmotiv des relations algéro-françaises). Un partenariat stratégique, d'égal à égal, tel était l'objectif commun.

Pour atteindre cet objectif, les deux pays ont mis en place un comité intergouvernemental de haut niveau. Son rôle était bien de suivre l'évolution du processus du développement des relations économiques et le renforcement des investissements mutuellement bénéfiques, voire l'application du contenu de la déclaration d'Algérie sur l'amitié et la coopération, signée le 19 décembre 2012.

Du 16 au 17 décembre 2013, le Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault a rendu visite à Alger, à l'occasion du premier comité intergouvernemental de haut niveau. Lors de sa visite, il a déclaré : "Je souhaite que l'Algérie en décide ainsi. Nous avons la capacité de devenir des partenaires plus engagés. Je peux vous dire que c'est la volonté des deux gouvernements d'aller dans cette direction".

A l'occasion, s'est tenue aussi une réunion organisée par le forum des chefs d'entreprises et l'organisation patronale MEDEF-international. Lors de cette rencontre, des discussions ont eu lieu. C'était autour de« l'agro-alimentaire, les infrastructures, l'énergie, la santé, (...), le transport, le bâtiment, les travaux publics, l'habitat et les technologies de l'information et de la communication» (Communiqué, 2013, p. 3). La deuxième session de ce comité intergouvernemental a eu lieu en décembre 2014 et la troisième session a eu lieu le 10 avril 2016.

Plusieurs conventions, sur le plan économique, ont été signées entre Paris et Alger au cours de l'année 2014. Nous citons à titre d'exemples :

« La convention de partenariat pour la création d'un centre d'excellence algéro-français de formation aux métiers de l'énergie et de l'électricité. La convention de coopération professionnelle entre le ministère de l'industrie et des mines et l'institut d'économie industrielle EDEI concernant l'accompagnement pédagogique au développement de l'école nationale d'économie industrielle ANEI,... » (ABADA, coopération algéro-française : partenariat productif, leitmotiv des relations algéro-françaises)

L'année 2015, a eu lieu le comité mixte économique algéro-français dans sa troisième session. Cette session « a été couronnée par la signature de plusieurs accords de partenariat dans divers domaines, notamment, les transports, la santé, l'énergie, l'agroalimentaire et l'industrie » (Communiqué de presse, Troisième Session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau, Algéro-français (CIHN), Alger, 10 avril 2016, le 10 avril 2016, p. 1).

L'année 2016 a connu la tenue des travaux du Forum de coopération parlementaire entre le Sénat de la République française et le Conseil de la Nation de la République Algérienne démocratique et populaire. L'Algérie a été automatiquement représentée par Abdelkader Bensaleh.

Tout en insistant sur la convergence des intérêts économiques des deux Etats, ce dernier estime dans ce contexte, que « la coopération doit dépasser l'aspect commercial et favoriser davantage l'investissement productif, le transfert technologique et la réalisation de pôles de compétitivité et de centre d'excellence ». Ayant le même avis, « M. Jean-Pierre Vial a mis l'accent sur la diversification de l'économie algérienne, à laquelle la France doit être associée » (Sénat, septembre 2016). Ce qui, va apporter des gains financiers aux deux partenaires.

Voici, en quelques lignes, le contexte économique des textes de notre corpus.

2. Discours émanant du contexte des relations algéro-françaises de 2007 à 2016

2.1. Discours officiels (AIOff_7-12, AIOff_12-16, FrOff_7-12, FrOff_12-16)

2.1.1. Discours officiels/ Algérie 1

1. Déjeuner offert en l'honneur de son excellence Nicolas Sarkozy Président de la République française/ TOAST (Alger, mardi 4 décembre 2007).

2. Discours du Président de la République à l'occasion de la commémoration du 24 février Arzew, 24 février 2009.

3. Message du Président de la République à l'occasion de la fête de la Victoire, 19 mars 2011.

4. Message du Président de la République à l'occasion des soixante deuxième anniversaires du « 8 mai 1945 », Alger, mai 2007.

5. Discours du Président de la République à l'occasion du 46ème anniversaire de l'Indépendance nationale, Alger, 5 juillet 2008.

M. Medelci : l'entretien avec M. Juppé a porté essentiellement sur les relations bilatérales, 24/04/2011.

Abdelaziz Rahabi. Diplomate et ancien ambassadeur : « Les relations sont otages d'un passé permanent » El Watan, 22 juin 2010.

6. MissoumSbih à Arabies : « Lever les hypothèques qui pèsent sur le climat actuel »

Une visite du président Bouteflika en France est-elle imaginable dans un proche avenir ? La question a été posée à l'ambassadeur d'Algérie en France par le magazine Arabies. Paris. De notre bureau, El Watan, 5 avril 2010.

7. Message du Président de la République à l'occasion du 63ème anniversaire des événements du 8 mai 1945, Kherrata, 8 mai 2008.

8. Allocution du Président de la République à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid Blida, 18 février 2009.

2.1.2. Discours officiels/ Algérie 2

1. Entretiens denses et de vaste portée entre les Présidents Bouteflika et Hollande, 16/06/2015.

2. L'Algérie et la France sont passées de la phase de la conception à celle de la réalisation en matière de partenariat, 04/12/2014.

3. Profanation du drapeau national par des français: l'Algérie condamne "fermement" cet acte, 06/07/2014.

4. M. Lamamra souligne le "dynamisme" des relations algéro-françaises, 30/12/2013.

5. Le Président de la République accorde une interview à l'Agence France Presse (AFP), Mardi 11 décembre 2012.
6. Message de Bouteflika à l'occasion du 1er-Novembre : le texte intégral 15:00 lundi 31 octobre 2016, Par Rédaction.
7. Le message de Bouteflika à l'occasion du 5 juillet, lundi 4 juillet 2016, Par Rédaction.
8. Le texte intégral du message du président Bouteflika à l'occasion du 1er Novembre, samedi 31 octobre 2015, Par Rédaction.
9. Ce qu'ils en pensent (discours de Hollande), 12 2012.
10. Les propos du président français : Une "moins-value" à l'esprit qui enveloppe les relations algéro-françaises, 21/12/2013.

2.1.3. Discours officiels/ France 1

1. Le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants aujourd'hui à Alger Bockel : "La France assume les pages sombres de son histoire" Par : Merzak Tigrine, Liberté, 13 mai 2009
 2. Bernard Kouchner: c'est dans un "esprit de renouveau" que je me rends en Algérie [Aps 11/5/08] PARIS (France)-
 3. [Aps 11/5/08] BERNARD BAJOLET, AMBASSADEUR DE FRANCE À ALGER, À EL KHABAR « L'Algérie ne nous a jamais demandé les plans des mines »
 4. ENTRETIEN DU PRÉSIDENT NICOLAS SARKOZY À L'APS
 3. "Il nous faut avancer sur du concret", Par : APS, Liberté, 3 décembre 2007
 5. Entretien avec Nicolas Sarkozy. Président de la République française « nous nous sommes fixé une feuille de route ambitieuse » el watan, 10 juillet 2007
- « Sarkozy est allé plus loin que ses prédécesseurs en condamnant le système colonial »
- El Khabar, 27 février 2008/ Entretien réalisé par K. Zait/ Traduit par F.L
 Relations algéro-françaises : le point de vue de Bernard Bajolet, ambassadeur de France à Alger Par Bernard BAJOLET, ambassadeur de France à Alger le 16/01/2008 à 08:36

<http://www.toutsurlalgerie.com/algerie-france-relations-algero-fran-aises-bernard-bajolet-2372.html>

6. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, lors de la conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, M. Mourad Medelci, sur les relations entre la France et l'Algérie, notamment la coopération économique et la colonisation, et les crises régionales, la Libye, la situation au Sahel, le conflit du Sahara occidental, Alger le 16 juin 2011.
7. Entretien de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des affaires étrangères et européennes, avec le site internet algérien "El-Djazair.com" le 7 février 2011, sur le maintien du régime spécial de visas accordés aux Algériens, la coopération bilatérale entre la France et l'Algérie, le Sahara occidental et l'Union pour la Méditerranée.
8. Entretien de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, dans "Aujourd'hui en France" du 21 mai 2009, sur les pensions militaires de retraite des anciens combattants issus des colonies françaises et sur les relations franco-algériennes et le devoir de mémoire.

Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 9 février 2011

9. Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, Bingu Wa Mutharika, Président en exercice de l'Union africaine, Paul Biya, Président de la République du Cameroun, Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, et Meles Zenawi, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, notamment sur les relations franco-africaines, à Nice le 1er juin 2010.

10. Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi algérienne visant à criminaliser le colonialisme français en Algérie, Paris le 9 février 2010.
Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 11 février 2010
<http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 26 mai 2009

3.1.1. Discours officiels/ France 2

1. Le texte intégral de l'allocution de Hollande devant le parlement algérien, La Rédaction, 20 Décembre 2012.

2. Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les relations franco-algériennes, à Paris le 26 octobre 2015.

3. Élisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale française, à "liberté" "L'affaire des moines ne va pas peser sur nos relations", Par : Salim Tamani, Liberté, 26 octobre 2014.

4. L'ambassadeur de France en Algérie à "liberté".

11. "L'Algérie n'est pas pour la France un simple marché, elle est un partenaire" Par : Salim Tamani, Liberté, 8 septembre 2014.

5. Jean Marc Ayrault: "La France veut demeurer le premier partenaire économique de l'Algérie" El Watan, 15 décembre 2013 Propos recueillis par Hafid Soualili (El Khabar), Neila Latrous (TSA) et Nadja Bouzeghrane (El Watan).

6. Jean-Pierre Chevènement : «Nous avons des intérêts et des objectifs communs avec l'Algérie», El Watan, 6 juin 2013.

7. François Hollande veut la «vérité» sur le passé 50 ans après. Le poids des mots, El Watan, 21 décembre 2012.

8. Discours de M. l'Ambassadeur de France en Algérie à l'occasion du 14 juillet.

1. Conférence de presse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les relations franco-algériennes et sur la situation en Libye et au Mali, à Alger le 12 mai 2015. Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 20 mai 2015

9. Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec France Culture le 24 mai 2016, sur la connaissance de l'Histoire et la pratique politique.

10. Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la guerre d'Algérie, à Paris le 19 mars 2016. Source <http://www.ambafrance-dz.org>, le 14 avril 2016.

3.2. Discours de presse (AlPr_7-12, AlPr_12-16, FrPr_7-12, FrPr_12-16)

3.2.1. Presse algérienne 1

1. Il sera à Alger le 24 novembre prochain ; Raffarin pour réparer les dégâts de Kouchner, L'Expression, 13 Novembre 2010.
2. Une relation "un peu comme dans un couple", selon Alliot-Marie, El Watan, 19 octobre 2010.
3. Reconnaissance symbolique et indemnisation limitée de la France ; Une loi «a minima» pour les irradiés d'Algérie, par M. S., Le Quotidien d'Oran, 24 décembre 2009.
4. Essais nucléaires français pendant la colonisation.
5. Paris entame l'indemnisation des victimes algériennes, Par : MerzakTigrine, Liberté, 22 octobre 2009.....
6. Sarkozy lance une offensive sans pareille pour laver l'OAS de tout crime, De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed, Le Soir d'Algérie, 30 novembre 2011.
7. Cherif Abbes-Bernard Kouchner: Quand l'histoire se répète...inversement, 23 février, 2010 Posté dans Actualités Algérie, Karim Aimeur pour « Algérie Politique ».
8. Le message de Bouteflika à la France, par Ali Babès, Le Quotidien d'Oran, 10 mai 2008.
9. France-Algérie : La mémoire au menu des discussions, par L'un de Nos Correspondants à Paris: S. Raouf, Le Quotidien d'Oran, 21 juin 2008.
10. Constantine sans flamme pour Sarkozy, Envoyé spécial à Constantine ANTOINE GUIRAL, Libération, jeudi 6 décembre 2007.
11. Il a refusé de présenter les excuses officielles de la France à l'Algérie, La dérobade de Sarkozy, El Watan, 5 décembre 2007.

3.2.2. Presse algérienne 2

1. Anniversaire de l'indépendance ; Bouteflika dénonce la barbarie du colonialisme, s'exprime sur les biens des pieds-noirs, 10 juillet 2016, AlgeriaWatch.
2. Relations algéro-françaises, Le lourd passif historique comme frein, 1 novembre 2016 dans 360°.
3. La presse française et la visite de Hollande en Algérie, Entre circonspection et critiques, 17 juin 2015, AlgeriaWatch.
4. À la veille de sa visite officielle, François Hollande pressé de reconnaître les crimes coloniaux en Algérie, 10 juin 2015, le soir d'Algérie.
5. Visite de Abdelmalek Sellal à Paris, Le nouveau discours de la France, 11 novembre 2014, le quotidien d'Oran.
6. Il remercie Hollande pour l'hommage rendu aux combattants de la 1^{re} guerre, Bouteflika enterre la demande de repentance, 16 juillet 2014, Liberté.
7. L'Elysée regrette mais ne s'excuse pas, Alger pardonne à Hollande, 23 décembre 2013, El Watan.
8. Embarrassé, Lamamra ne veut ni banaliser, ni dramatiser la boutade de Hollande sur l'Algérie, 22 décembre 2013, Maghreb Emergent.
9. Un accord pour sauver la visite de M. Hollande chez Bouteflika, Une usine auto pour masquer la forêt d'une chasse-gardée, 22 décembre 2012, la Nation.
10. L'Algérie et la France : colonisation et repentance, 18 décembre 2012, le Soir d'Algérie.

3.2.3. Presse française 1

1. L'Algérie furieuse contre Paris, Par Service étranger, 8 juillet 2009.
2. Tibéhirine. Nicolas Sarkozy promet la levée du secret-défense, Libération.
3. Tibhirine: silence officiel, la presse se déchaîne contre la France, le 21/09/2011, AFP.

4. France-Algérie - 17 octobre 1961 : "Pour une reconnaissance, pas une repentance" Porte-parole du FLN algérien, QassaAïssi explique pourquoi la France doit s'excuser pour le massacre du 17 octobre 1961 à Paris, par ArminArefi, 17 octobre 2011, Le Point.fr.
5. La visite de Sarkozy en Algérie à la Une de la presse française, Lundi 3 Décembre 2007, Par PANAPRESS.
6. Alger entretient le suspense sur l'Union pour la Méditerranée, REUTERS, Publié le 22/06/2008, Modifié le 22/06/2008, Reuters, par Sophie Louet.
7. La realpolitik de Sarkozy à l'épreuve en Algérie, MichelColomès, Publié le 03 décembre 2007, Modifié le 14 décembre 2007, lepoint.fr.
8. Les relations franco-algériennes, Entretien avec Florence Beaugé, août 2010, Journaliste au Monde.
9. Des émissaires de l'Elysée pour renouer le dialogue avec l'Algérie, Le monde, 22 février 10, Article paru dans l'édition du 23.02.10.
10. Manœuvres navales franco-algériennes, sur fond de compétition commerciale, par Jean Guisnel, Le Point, 3 février 2009, Le point.
11. En visite en Algérie, Fillon signe un accord sans précédent, NOUVELOBS.COM, 22.06.2008.

3.2.4. Presse française 2

1. Boutade de Hollande: "une moins-value" pour les liens franco-algériens, selon Alger, 21 décembre 2013, le point.
2. La France ménage son "allié" algérien Le monde, 18.01.2013, Mis à jour le 18.01.2013, Par Natalie Nougayrède.
3. Fabius loue la coopération judiciaire et sécuritaire avec l'Algérie 9 novembre 2014 le point.
4. Une usine Renault en Algérie, symbole du nouveau partenariat entre Paris et Alger, 10 novembre 2014, LADEPECHE.
5. Diplomatie : comment Sarkozy a fâché l'Algérie ? L'ex-président de la République, vilipendé par les éditorialistes mercredi matin, a tenu des propos à Tunis qui ont blessé les Algériens. Publié le 22/07/2015, Le Point.fr.

6. Guerre d'Algérie : quelle célébration du 19 mars 1962 ? 18 mars 2016, Vie politique.

7. Entre la France et l'Algérie, une relation au beau fixe, 13 juin 2015, le Monde.

8. France-Algérie: 50 ans d'une relation compliquée, 19 décembre 2012, l'Express.

9. Brève missive à l'attention du chef de l'Etat sur son voyage en Algérie, 18 décembre 2012, Média part.

10. La diffusion d'une photo de Bouteflika relance le débat sur sa succession.

11. Qui exerce réellement le pouvoir ? s'interrogent journaux et observateurs de la vie politique, 17/4/16, Libération.

3.3. Description du corpus

Nous avons réparti les textes de notre corpus comme suit : Discours officiels de l'Algérie de 2007 à 2012 (sous Bouteflika): AlgOff_7-12, Discours officiels de l'Algérie de 2012 à 2016 (sous Bouteflika): AlgOff_12-16. Ces discours ont été tirés des sites site d'Elmouradia, ministère des affaires étrangères, ambassades France en Algérie ou de l'Algérie en France.

Discours officiels de la France de 2007 à 2012 (sous Sarkozy): FrOff_7-12, Discours officiels de la France de 2012 à 2016 (sous Hollande): FrOff_12-16. Tous ces discours ont été tirés du site diplomatie.gouv.fr

Ces discours officiels seront comparés, aux discours journalistiques qui ont été répartis ainsi: Discours de presse de l'Algérie de 2007 à 2012 (sous Bouteflika): AlgPr_7-12, Discours de presse de l'Algérie de 2012 à 2016 (sous Bouteflika): AlgPr_12-16, tirés du site Algeria-Watch : qui réunit des articles de presse de tous les quotidiens d'Algérie.

Discours de presse de la France de 2007 à 2012 (sous Sarkozy): FrPr_7-12, Discours de presse de la France de 2012 à 2016 (sous Hollande): FrPr_12-16, tirés des journaux : Libération, le point, panapress, le monde, nouvelobs. Et si nous avons choisi de nous intéresser aux discours de presse et aux discours officiels en parallèle c'est parce que les discours se définissent par rapport aux autres.

Partie III

*Des occurrences aux
cooccurrences; à la
recherche de la signification*

Nous allons dans cette troisième partie entamer l'analyse lexicométrique de notre corpus. Comme il a été déjà détaillé, notre étude puise d'un univers discursif particulier. Ainsi, il s'agit de jeter la lumière sur des discours relatifs à une tranche de l'Histoire des relations bilatérales entre l'Algérie et la France. Un univers discursif qui réunit plusieurs champs discursifs qui vont faire l'objet de notre étude.

Dans cette optique, on a, pour notre travail de recherche les discours politiques officiels qui seront confrontés aux discours de la presse écrite de l'époque traitant des relations algéro-françaises à cette même époque. Notre corpus ou nos différents champs discursifs ont été divisés en plusieurs sous-ensembles qui font des espaces discursifs accessibles et traitables, en fonction de notre problématique (sous Bouteflika/Sarkozy et sous Bouteflika/ Hollande).

Dans cette perspective, un premier chapitre d'analyse sera accordé à l'étude du lexique et de la répartition des catégories grammaticales sur les différents sous-ensembles de notre corpus, puis à la confrontation des résultats.

Un deuxième chapitre va puiser des résultats obtenus, pour déceler toute la portée sémantique de notre corpus, en ayant recours à la sémantique interprétative.

Chap.1

*Occurrences et catégories
grammaticales*

1. Richesse du vocabulaire du corpus et Hapax : discours algérien plus riche

Avant de détailler les statistiques des différentes catégories significatives qui peuplent notre corpus, nous voulons, à travers cette image, jeter la lumière sur la distribution du vocabulaire sur les sous-parties du corpus (formes et lemmes).

The screenshot shows a software window titled 'Richesse du vocabulaire et hapax' with a menu bar and a toolbar. The main area contains two tables. The top table is titled 'Richesse et hapax' and the bottom table is titled 'Distance'. Both tables have columns for 'n°', 'réel', 'théo', 'écart réduit', 'Hapax réduit', and 'Titre'. The top table has 9 rows and the bottom table has 8 rows. The 'Titre' column contains codes like A1O1, A1O2, FrO1, FrO2, ALP1, ALP2, FrP1, FrP2.

Richesse et hapax							
n°	réel	théo	écart réduit	Hapax réduit	Titre		
1	3360	3611	-251	-4.34	748	1.00	A1O1
2	2414	2806	-392	-7.40	384	-4.90	A1O2
3	3157	4042	-885	-13.92	591	-10.30	FrO1
4	3872	5146	-1274	-17.76	513	-15.66	FrO2
5	1962	2079	-117	-2.57	448	8.01	ALP1
6	2766	2721	45	0.67	796	16.11	ALP2
7	2103	2281	-178	-3.32	452	5.54	FrP1
8	3636	3490	146	0.78	960	11.29	FrP2
Tot	10742				5192		

Distance							
n°	réel	théo	écart réduit	Hapax réduit	Titre		
1	2663	2969	-306	-5.62	490	-1.43	A1O1
2	1984	2348	-364	-7.51	236	-6.23	A1O2
3	2382	3261	-879	-13.39	306	-13.66	FrO1
4	2866	4069	-1204	-18.87	488	-16.67	FrO2
5	1786	1785	1	0.69	362	9.76	ALP1
6	2406	2281	125	2.62	604	15.80	ALP2
7	1938	1928	10	0.23	417	10.90	FrP1
8	3054	2854	200	3.74	798	18.01	FrP2
Tot	8028				3696		

Figure 2. La distribution du vocabulaire sur les différentes sous-parties du corpus (formes et lemmes).

La richesse du vocabulaire des différentes sous-parties du corpus varie en fonction de leurs longueurs. Selon les situations de communication, la nature des sujets abordés dans les discours et le statut des locuteurs, la longueur du discours varie. Il convient de signaler que nous avons fait de notre mieux pour avoir un corpus homogène, avec des sous-parties ayant des longueurs plus ou moins identiques, mais il est clair qu'on n'a pas pu atteindre l'objectif à 100 pour 100. Cela a donné des sous-corpus moins longs et, ainsi, des discours moins riches en vocabulaire et même en Hapax. Cela ne va pas altérer les résultats, dans la mesure où il sera pris en considération par le logiciel (le nombre d'occurrences par rapport à la longueur).

Dans ce contexte, il convient de signaler qu'«une forme de fréquence 1 (n'apparaissant qu'une seule fois dans tout le corpus) est appelée « **hapax** ». Le nombre d'hapax donne une indication sur la richesse du vocabulaire employé»

(MARCHAND, 1998, p. 32). Ceci peut être révélateur de sens, notamment, dans le cadre des études littéraires de la stylistique.

« Les critiques littéraires ont souvent évoqué l'intérêt de l'étude des Hapax car ils y trouvent de nombreux substantifs et des noms propres qu'ils considèrent comme les unités les plus parlantes et les plus explicites dans les études stylistiques» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, pp. 124-125).

L'écart était remarquable, notamment pour les tenants du discours officiel, et surtout chez les Français (-6.62 AIOff_7-12, -7.61 AIOff_12-16, -15.39 FrOff_7-12, -18.87 FrOff_12-16).

Parlons statistiquement, nous pouvons, à cet égard préciser que ces résultats sont logiques et révèlent une réalité que les spectateurs de la scène politique algéro-française connaissent. Les hommes politiques algériens et beaucoup plus les Français ne s'expriment pas trop sur les relations bilatérales.

Comme nous l'avons déjà dit, le choix de chaque mot, avec un certain nombre, peut être révélateur de sens. Sa place ou son nombre dans un texte devraient être décelés pour pouvoir dégager sa charge sémantique ajoutée à l'ensemble du corpus.

Donc, Si nous avons choisi de porter notre intérêt sur le lexique c'est pour son caractère variable d'un locuteur à l'autre, d'un thème discursif à l'autre ou même d'un contexte à l'autre. Ce qui fait de lui un paramètre décisif quant aux spécificités langagières puis aux choix langagiers de chaque locuteur.

Pour faire, nous allons nous intéresser à l'usage qu'en ont fait les différents locuteurs des différents sous-ensembles de notre corpus. Et ce, dans la mesure où, « l'étude du lexique ne peut (...) s'appuyer que sur ses usages, et non sur sa structure propre» (MARCHAND, 1998, p. 29).

Comme nous nous intéressons, dans notre travail de recherche à l'aspect sémantique, puis aux stratégies discursives qui s'en servent pour assurer le maintien des relations entre l'Algérie et la France, il nous est possible de travailler sur les lemmes dont ont fait usage les différents interlocuteurs de notre corpus, sans prendre en considération les formes (comme il s'agit d'une étude

sémantique qui vise, à travers l'étude du vocabulaire, à repérer les sujets qui ont été abordés dans le corpus). Cela se fait en nous servant de l'index ou des calculs des spécificités : « L'index du corpus est une réorganisation de la séquence textuelle qui permet de visualiser les formes graphiques, soit par ordre alphabétique, soit par ordre de fréquence» (MARCHAND, 1998, p. 32) et le calcul de spécificités qui nous permet de repérer toute forme (et/ ou lemme) ou segment répété dont l'emploi paraît particulier dans le corpus.

Dans un premier temps, nous allons voir chaque texte à part, puis nous allons les comparer pour voir les spécificités de chacun par rapport aux autres. Cela se fait en adoptant une méthode statistique contrastive. C'est une des méthodes « qui produisent des résultats portant sur le vocabulaire de chacun des textes par rapport à l'ensemble des textes réunis dans un même corpus à des fins de comparaison» (LEIMDORFER, p. 133).

Dans cette perspective, nous avons utilisé la fonction « Spécificités » pour une première description de la surface discursive de notre corpus. Ainsi, nous avons opté pour le premier choix qui nous permet d'établir des comparaisons entre les différentes sous-parties de notre corpus et le corpus total qui servira de référence ou de norme. Et ce, en forme d'analyse endogène.

Il est à préciser que notre intérêt est porté sur les mots qui apparaissent comme spécifiques excédentaires (l'écart positif). Nous choisissons alors, les mots répartis selon un ordre hiérarchique : ordre décroissant d'apparition dans le texte analysé. Notre choix est justifié par notre étude qui recherche les mots et expressions les plus fréquents dans notre corpus. Et ce, pour une étude sémantique (lemmes). Donc, ce qui importe ce sont leurs portées sémantiques. Peu importent leurs formes.

Le logiciel a montré les données suivantes :

ALOFF 2007/2012

FROFF 2007/2012

N° Ecart Corpus Texte Mot

N° Ecart Corpus Texte Mot

1 20.2 363 200 _10

3 7.8 540 162 je_5

1	12.7	2960		656	et_8	3	7.8	29	24	r_2
1	7.8	21	19		travailleur_2	3	7.8	29	24	q_10
1	7.1	14	14		chouhada_2	3	7.7	809	220	nous_5
1	6.7	204	66		_2	3	7.5	55	34	union_2
1	6.5	54	28		_1	3	6.8	169	65	question_2
1	6.5	2319	438		à_9	3	6.6	154	60	coopération_2
1	6.5	12	12		da_10	3	6.0	33	21	combattant_2
1	6.1	7628	1254		de_9	3	5.8	19	15	pension_2
1	5.9	41	22		réalisation_2	3	5.4	328	94	vous_5
1	5.9	193	59		national_3	3	5.1	63	28	sujet_2
1	5.8	39	21		programme_2	3	4.9	36	19	nucléaire_3
1	5.8	3130	555		du_9	3	4.9	30	17	méditerranéen_3
1	5.5	9	9		wilaya_2	3	4.9	248	72	?
1	5.2	8	8		salaire_2	3	4.8	53	24	visa_2
1	5.2	8	8		legs_2	3	4.8	37	19	européen_3
1	5.2	12	10		en_10	3	4.8	1280	278	-
1	5.2	110	37		développement_2	3	4.6	73	29	car_8
						3	4.6	26	15	prêt_3
1	5.1	35	18		mesdames_2	3	4.6	26	15	circulation_2
1	5.1	267	69		leur_5	3	4.6	18	12	progresser_1
1	5.1	23	14		nous_2	3	4.5	24	14	sahara_2
1	4.9	551	120		notre_5	3	4.4	37	18	essai_2
1	4.9	13	10		édification_2	3	4.4	34	17	archives_2
1	4.8	7	7		chahid_2	3	4.4	270	74	relation_2
1	4.8	7	7		cette_10	3	4.4	19	12	immigration_2
1	4.8	65	25		effort_2	3	4.4	14	10	ambitieux_3
1	4.7	39	18		messieurs_2	3	4.2	6	6	bockel_10
1	4.7	26	14		consacrer_1	3	4.2	53	22	méditerranée_2
1	4.7	14	10		juppé_2	3	4.1	18	11	résolution_2
1	4.7	14	10		frère_2	3	4.1	153	46	visite_2

1	4.6	37	17	milliard_2	3	4.1	148	45	très_6
1	4.6	20	12	dieu_2	3	4.1	13	9	états_2
1	4.5	58	22	jeune_2	3	4.0	45	19	point_2
1	4.5	38	17	citoyen_2					
1	4.5	27	14	sacrifice_2					
1	4.5	24	13	création_2					
1	4.4	8	7	dans_10					
1	4.4	8	7	coût_2					
1	4.4	67	24	travers_2					
1	4.4	6	6	urgent_3					
1	4.4	6	6	soeur_2					
1	4.4	25	13	public_3					
1	4.3	44	18	différent_3					
1	4.2	62	22	vie_2					
1	4.2	53	20	mesure_2					
1	4.2	37	16	secteur_2					
1	4.2	17	10	mobiliser_1					
1	4.1	9	7	catégorie_2					
1	4.1	47	18	emploi_2					
1	4.1	42	17	génération_2					
1	4.1	42	17	ainsi_8					
1	4.1	27	13	accorder_1					
1	4.0	7	6	global_3					
1	4.0	69	23	social_3					
1	4.0	15	9	organisation_2					
1	4.0	12	8	victoire_2					
1	4.0	12	8	j'_3					

ALOFF 2012/2016

N° Ecart Corpus Texte Mot

FROFF 2012/2016

N° Ecart Corpus Texte Mot

2	12.3	30	30	‘	4	16.3	1996	806	ce_5
2	10.4	551	132	notre_5	4	11.9	2945	1010	être_1
2	7.7	202	57	peuple_2	4	11.6	47 47		president
2	6.6	25	16	compatriote_2	4	11.6	47 47		laurentin
2	6.5	62	25	novembre_2	4	10.8	51 48		emmanuel_2
2	6.5	193	49	national_3	4	10.7	809 337		nous_5
2	6.2	22	14	lamamra_3	4	9.9	540 238		je_5
2	5.8	25	14	cher_3	4	9.2	572 241		que_5
2	5.7	69	24	social_3	4	9.1	209 113		histoire_2
2	5.6	51	20	révolution_2	4	8.7	360 165		y_5
2	5.5	90	27	indépendance_2	4	7.9	66 47		parce_8
2	5.3	2960	364	et_8	4	7.4	314 138		aussi_6
2	5.2	48	18	crise_2	4	7.3	322 140		:
2	4.9	7628	837	de_9	4	7.3	228 108		dire_1
2	4.9	6	6	concourir_1	4	7.2	365 154		pouvoir_1
2	4.9	17	10	armée_10	4	6.8	328 138		vous_5
2	4.8	130	31	également_6	4	6.8	1360451		qui_5
2	4.6	110	27	développement_2	4	6.6	264 115		on_5
2	4.4	5	5	sursaut_2	4	6.2	343 138		mais_8
2	4.4	5	5	restaurer_1	4	6.1	336 135		elle_5
2	4.4	5	5	jeunesse_3	4	6.1	191 87		guerre_2
2	4.4	21	10	martyr_2	4	6.0	48 32		ici_6
2	4.3	36	13	défi_2	4	6.0	121 61		mémoire_2
2	4.3	14	8	glorieux_3	4	5.9	44 30		quand_8
2	4.2	8	6	officier_2	4	5.8	568 204		france_2
2	4.2	42	14	ainsi_8	4	5.6	49 31		ensemble_6
2	4.2	15	8	national_2	4	5.6	29 22		justement_6
2	4.1	667	95	son_5	4	5.3	19 16		oui_0
2	4.1	173	34	économique_3	4	5.1	16 14		seconde_2
2	4.1	12	7	atout_2	4	5.0	74 39		penser_1

2	4.0	6	5	surcroît_2	4	4.9	125	57	vouloir_1
2	4.0	46	14	davantage_6	4	4.8	10	10	verdun_2
2	4.0	21	9	1er_4	4	4.7	89	43	français_2
					4	4.7	44	26	mondial_3
					4	4.6	99	46	;
					4	4.6	45	26	mali_2
					4	4.4	90	42	république_2
					4	4.3	88	41	voir_1
					4	4.3	80	38	là_6
					4	4.3	45	25	parfois_6
					4	4.3	17	13	huit_4
					4	4.3	15	12	capable_3
					4	4.2	204	78	_2
					4	4.2	105	46	venir_1
					4	4.1	85	39	entreprise_2
					4	4.1	20	14	bout_2
					4	4.0	96	42	me_5

Discours de presse

ALP 2007/2012

N°	Ecart	Corpus	Texte	Mot
5	9.7	36	24	indemnisation_2
5	8.4	13	13	oas_2
5	7.1	96	28	sarkozy_2
5	6.4	37	16	essai_2
5	6.0	9	8	'
5	5.5	45	15	loi_2
5	5.0	40	13	nicolas_2
5	5.0	161	28	ministre_2
5	4.9	5	5	irradier_1

FRP 2007/2012

N°	Ecart	Corpus	Texte	Mot
7	8.2	146	42	(
7	8.0	151	42)
7	7.1	20	14	en
7	6.3	40	17	nicolas_2
7	6.3	10	9	fillon_10
7	5.8	96	25	sarkozy_2
7	5.8	248	44	?
7	5.4	8	7	upm_2

5	4.9	19	9	liste_2	7	5.3	6	6	gia_2
5	4.8	65	16	victime_2	7	5.2	550	71	français_3
5	4.8	44	13	défense_2	7	5.1	9	7	belkhadem_10
5	4.8	37	12	commettre_1	7	5.0	26	11	torture_2
5	4.6	13	7	raffarin_2	7	5.0	17	9	dimanche_2
5	4.5	6	5	couple_2	7	4.7	5	5	frégate_2
5	4.5	36	11	nucléaire_3	7	4.7	1280	131	-
5	4.4	10	6	maladie_2	7	4.4	6	5	torturer_1
5	4.3	4	4	c_4	7	4.2	515	61	algérien_3
5	4.0	13	6	trop_6	7	4.2	4	4	deux
5	4.0	13	6	kouchner_10	7	4.2	4	4	1957_2
					7	4.2	37	11	presse_2
					7	4.1	11	6	journal_2
					7	4.0	214	31	président_2

ALP 2012/2016

N° Ecart Corpus Texte Mot

6	10.7	97	48	hollande_2
6	5.9	120	33	colonial_3
6	5.7	58	21	colonisation_2
6	5.5	14	10	«l'_3
6	4.7	12	8	livrer_1
6	4.6	13	8	communiqué_2
6	4.5	10	7	chinois_3
6	4.4	14	8	sellal_2
6	4.3	8	6	conquête_2
6	4.3	33	12	renault_2
6	4.2	67	18	population_2
6	4.1	6	5	démographique_3
6	4.1	52	15	ni_8

FRP2012/2016

N° Ecart Corpus Texte Mot

8	11.6	173	83	»
8	11.0	208	89	«
8	6.4	750	161	@card@_4
8	5.8	67	28	pouvoir_2
8	5.8	22	15	islamiste_3
8	5.6	99	35	;
8	5.1	41	19	%_10
8	4.9	7	7	malaise_2
8	4.9	7	7	°_10
8	4.8	1478	258	en_9
8	4.6	28	14	régime_2
8	4.5	13	9	printemps_2
8	4.5	102	31	depuis_9

6	4.1	40	13	“	8	4.3	2135	347	un_7
6	4.0	17	8	laurent_2	8	4.2	9	7	succession_2
					8	4.2	79	25	chef_2
					8	4.2	32	14	parti_2
					8	4.1	50	18	peu_6
					8	4.1	132	35	premier_4
					8	4.1	102	29	paris_2
					8	4.0	16	9	juger_1
					8	4.0	10	7	législatif_3

Voici un panorama des champs lexicaux qui ont été dégagés des différentes sous-parties de notre corpus.

Nous commençons, en premier lieu, par les discours officiels, pour aborder, ensuite les discours de la presse algériens et français. Nous tentons de mettre en rapport les mots des tableaux (en italique, dans le reste du texte), pour tisser les relations sémantiques ’’possibles’’ qui les unissent. Ces relations sémantiques seront confirmées plus tard.

1.1. AOff_7-12 ; *union nationale, révolution et Islam*

Le discours AOff_7-12 met l’accent sur la nécessité d’un développement (*national : réalisation, programme, wilaya, salaire*). Un développement qui fait appel aux *efforts* de *travailleurs* nationaux. Cette vision s’inspire des principes historiques glorifiant les *chohada* (*chahid*) et leurs *sacrifices* durant la révolution algérienne. Les statistiques fournies par le logiciel peuvent confirmer ce que nous venons d’avancer. Et comme *Travailleurs* a été repéré par le logiciel comme étant le lemme le plus utilisé dans l’AOff_7-12, notre analyse peut être confirmée comme point de départ.

Donc, il s’agit de développer l’*économie* du *pays* loin des Français, en prenant comme base solide l’Histoire et tout ce qui fait référence à l’Histoire.

Même si les discours recueillis sont en rapport avec les relations algéro-françaises, tout ce qui a été signalé par le logiciel comme vocabulaire excédent

s'insère dans le cadre du travail dans le cadre de *l'union nationale (frères)*, en s'inspirant des principes de la révolution (*coûts, victoire*) et de l'Islam (*Dieu*).

1.2.FrOff_7-12 : *union, coopération et guerre d'Algérie*

Contrairement aux discours officiels algériens de la même époque, les lemmes les plus excédents dans FrOff_7-12 après *je* et *nous* qui marquent les tenants de ces discours sont *union* et *coopération* (si l'on ne prend pas en considération le lemme : *question* qui revient à la nature de ces discours représentés en interviews entre journalistes et hommes politiques français). Viennent, ensuite, les deux vocables *combattant* et *pension des Harkis*. *Combattant* qui fait référence aux *combattants* de la « guerre d'Algérie » comme on la désigne, en France.

Contrairement aux discours officiels algériens, les statistiques du logiciel révèlent l'emploi en excédent du lemme *vous* dans les discours français. Le *vous* qui renvoie à l'autre et qui vient renforcer l'emploi excessif du vocable *union* et *coopération*. Ces deux vocables font référence à la nature des relations bilatérales entre Algériens et Français telles qu'elles sont envisagées par les hommes politiques français.

Parmi les lemmes en excédent, les statistiques du logiciel ont pu repérer, aussi, *méditerranéen* et *méditerranée* qui évoquent le sujet de l'union de la Méditerranée développé par Sarkozy et son pouvoir et dans lequel il voulait impliquer l'Algérie comme partenaire essentiel, important et ayant du poids dans le cadre de la Méditerranée.

Visa, circulation, Sahara, immigration, archive sont des vocables utilisés en excédent dans le discours officiel français sous Sarkozy, comme signe aux sujets commun entre les deux Etats. Des sujets qui font *progresser leurs relations ambitieux* (ses).

D'autres vocables comme : *sujet, prêt, résolution, visite, point* qui sont aussi considérés comme spécifiques dans le discours officiel français permettent de tracer le cadre des relations bilatérales.

L'Histoire est également présente dans ces discours mais d'une façon moins consistante et avec des vocables autres que ceux repérés dans le discours officiel algérien ; *combattant, pension, nucléaire, essai, archive* y font référence.

1.3.ALP_7-12 ; *Histoire, coopération et indemnisation*

Alors qu'il n'y a pas présence de ce vocable dans la partie analysée, le lemme *indemnisation* a été repéré par le logiciel comme le lemme le plus apparent dans le discours de presse algérienne de la première période. De même, le sigle *OAS* qui renvoie à l'Organisation de l'Armée Secrète et qui se voit en deuxième position. Viennent ensuite les deux lemmes *essai* et *irradier* qui renvoient au champ sémantique de l'Histoire qui se révèle fortement présent dans le discours de la presse algérienne de l'époque.

Le logiciel a pu repérer aussi *victime, défense, commettre, nucléaire, maladie*, à côté de quelques noms propres de quelques hommes politiques de l'époque à l'instar de *Sarkozy, Raffarin, Kouchner*. Ces vocables repérés renvoient tous à l'Histoire qui fâche et au passé.

Contrairement aux discours officiels des deux rives, à l'époque, le logiciel n'a repéré aucun lemme en relation avec l'économie et/ ou le travail de coopération avec l'autre. Si l'on ne cite pas le vocable *couple* qui peut faire référence aux relations bilatérales.

1.4.FRP_7-12 ; *UMP, passé historique et affaires internes de l'Algérie*

Après les trois noms d'hommes politiques français ; *Nicolas, Fillon, Sarkozy*, qui apparaissent en excédent dans cette sous-partie du corpus comme représentant des acteurs de la scène politique de la période, vient le sigle ou l'item lexical *UPM* qui renvoie à l'Union Pour la Méditerranée. L'organisation intergouvernementale créée en 2008 et défendue largement par Sarkozy.

GIA (Groupe Islamique Armée) est aussi repéré comme vocable utilisé en excédent, dans cette partie. Cela pourrait faire référence à un problème algérien (terrorisme) qui devrait être interne.

Français, Algériens sont repérés comme vocables usés dans cette partie, à côté de *deux*. Ces vocables pourraient faire allusion aux relations bilatérales basées sur un principe de coopération. Viennent ensuite quelques vocables qui font allusion à l'époque de la colonisation (passé). C'est le cas de *torture, torturer, 1957* (qui renvoie peut-être à la bataille d'Alger ; date symbolique de l'Histoire fâcheuse qui réunit les deux pays) qui sont spécifiques dans cette partie. Ajoutons à cela, les deux vocables *presse et journal* qui renvoient au cadre dans lequel se sont exprimés ces discours.

Frégate est un vocable purement spécifique, dans la mesure où il n'a été utilisé et répété plusieurs fois que dans cette sous-partie du corpus, en comparaison avec les autres sous-parties. Nous revenons au contexte d'utilisation de ce mot dans le corpus pour voir si cela renvoie à l'économie du pays, au domaine militaire puis au passé et aux événements historiques entre les deux Etats ou au sujet de la Méditerranée qui met en relation les deux pays.

Donc, en *grosso modo*, PrFr_7-12 évoquent brièvement les relations bilatérales. Les sujets qui ont été largement évoqués, selon les statistiques du logiciel, sont en rapport avec l'UPM le grand projet économique et géographique de Sarkozy dans lequel l'Algérie est grandement impliquée, le passé historique qui réunit les deux pays ou plus moins les affaires internes de l'Algérie (Terrorisme).

Ces discours s'expriment sur des sujets différents, contrairement aux discours de la presse algérienne qui ne font référence qu'au passé fâcheux des deux Etats, à l'instar du discours officiel algérien qui ajoute à cela le sujet de l'économie nationale. Cela se fait également à l'encontre des discours officiels de la France de la même période. Ces derniers évoquent beaucoup plus les sujets de la *coopération* entre l'Algérie et la France, tout en parlant brièvement du passé qui réunit les deux nations.

1.5.ALO_12-16 ; Passé historique et apparition, pour la première fois, du lemme *crise*

Notre, peuple sont les deux vocables excédents, dans cette sous-partie du corpus. Cela pourrait définir l'objet premier de ces communications qui visent le peuple et ses intérêts.

Les unités lexicales *Compatriote, novembre, national* rappellent l'unité d'un peuple marqué toujours, comme pour la première partie, par son passé historique (*compatriote, novembre*).

Le nom de *LAMAMRA* a eu lieu sur la liste parce qu'il s'agit de la personnalité politique officielle qui s'est exprimée le plus dans ces discours. Et ce, comme étant ministre des affaires étrangères. Vient ensuite, le vocable *social* qui peut être joint aux deux premières séries (*notre peuple/ compatriote, novembre, national*). Cet excès d'utilisation de ce lemme dans AIOff_12-16 démontre l'intérêt accordé à la nation ou à la société algérienne qui s'inspire, tout comme pour les discours officiels de la première période, des principes de la révolution de *Novembre*.

Révolution et indépendance sont deux vocables qui n'ont pas eu lieu sur toutes les autres listes des discours officiels et même de la presse. Ces deux vocables se voient comme faisant partie du vocabulaire excédent dans cette partie du corpus. C'est le même cas de *novembre* qui fait référence à la révolution algérienne contre l'occupation française en 1954. Chose qui indique que, même durant cette période de l'Histoire des relations algéro françaises, on ne cesse, officiellement d'évoquer cette révolution ou ce passé relatifs aux deux pays.

C'est pour le même objectif qu'on repère, sur la même liste, les différents vocables *armée, martyr et glorieux* qui pourraient être liés au passé de l'Algérie (toujours la révolution).

Le mot *crise* et *sursaut*, réciproquement, n'ont fait leur apparition que sur cette liste. C'est peut-être la période des crises entre les deux Etats. Une étude du contexte d'utilisation de ces vocables s'impose pour décider leurs portées sémantico pragmatiques.

S'il y a eu rappelle du passé *glorieux* de l'Algérie et insistance sur l'unité et l'union nationale à travers l'utilisation des vocables spécifiques repérés, nous pouvons confirmer qu'il y a eu aussi comme vocabulaires spécifiques, utilisation des termes qui renvoient au *développement économique* qui est défini comme *défi* de la *jeunesse*. La même chose pour *surcroît*.

Reste à voir si les deux vocables *développement économique* sont utilisés dans le cadre de la coopération entre les deux Etats ou uniquement dans le cadre *national* comme le montre l'analyse superficielle de la liste.

Aucune mention directe ou explicite de l'autre « Français » sur la coopération entre les deux Etats, à part *concourir* qui exige « l'action ensemble » et pourrait faire signe de coopération entre l'Algérie et la France. Il faut, dans ce cadre, revenir aux contextes d'utilisation de ces vocables pour définir la nature des relations bilatérales telles qu'elles sont définies par le discours officiel algérien de cette période.

1.6.FRO_12-16 ; Expression explicite de l'*Histoire/ mémoire/ guerre* et de l'*économie*

Le démonstratif *ce* et le verbe *être* sont les lemmes les plus excédents dans cette sous-partie du corpus. Ce qui signifie que ce discours officiel se sert de la description. Il pourrait être descriptif de la nature de ces relations telles qu'elles sont envisagées par les Français. Viennent, ensuite, les noms des différentes entités politiques qui se sont exprimées dans, ces discours, sur le sujet. Il s'agit bien de *pré(e)sident, Laurent* (Fabius), *Emmanuel* (Macron). Président qui a été tapé par erreur *president* sans accent sur le e. c'est ce qui a fait de ce mot un lemme excédent.

Nous remarquons, après, l'apparition, sur la liste, des pronoms *je* et *nous* qui renvoient forcément aux locuteurs et/ ou plus généralement aux Français. A la manière de *notre* qui apparaît en tête de la liste AIOff_12-16.

Contrairement à AIOff_12-16, ce discours français évoque pertinemment l'autre *vous* et ce qui l'unit avec lui *Histoire* et le poids de *mémoire*.

Parmi les lemmes en excédent, le logiciel a pu repérer *ou* de choix ou alternatives et *mais* d'opposition ou de concession en parlant des relations bilatérales. Chose qui pourrait renvoyer aux choix et concession qui devraient gérer ou qui pourraient s'imposer quand on parle de ces relations. Sur ce point, nous devons, aussi, passer par le contexte d'utilisation de ces vocables pour déterminer leurs charges sémantico-pragmatiques.

Contrairement à AIOff_12-16 qui a fait appel, avec accès au vocable *révolution*, pour qualifier le mouvement conduit par les Algériens pour *libérer* leur patrie, le FrOff_12-16 a utilisé, et dans plusieurs contextes, le vocable *guerre*.

Les lemmes qui soulignent la volonté de travailler *ensemble*, contrairement au discours officiel algérien, y sont fortement présents. C'est le cas de: *penser, vouloir, voir, capable, entreprise, bout*. Ajoutons à cela, des vocables qui font appel aux sujets à caractère *mondial*, à l'instar de *Mali*.

Dans la même perspective, FrOff_12-16 évoque, en excédent, des vocables qui renvoient explicitement à la France et son peuple. L'objet premier de cet excès d'utilisation est d'exprimer la primauté accordée aux intérêts de la nation, même en parlant des relations entre les deux Etats. C'est le cas de : *France, Français, Verdun/ république et pouvoir* qui pourraient désigner également l'autre (l'Algérie). La nécessité de revoir le contexte de ces vocables s'impose aussi.

Elle et *venir* sont aussi, repérés sur la liste du vocabulaire excédent. La sémantique lexicale, dans ce cas-là, ne permet pas de déceler leurs portées sémantiques. Ce qui nécessite également une étude de leurs contextes d'utilisation.

Il s'agit, donc, d'un discours qui donne la primauté aux sujets de l'Histoire, à sa manière (*Histoire, guerre, mémoire*), et passe ensuite à l'expression de la volonté du travail *ensemble* avec les Algériens pour objectifs de développer l'entreprise économique entre les deux et/ ou résoudre les sujets internationaux d'intérêt commun, comme celui du *Mali*. Voici ce que donne une lecture

panoramique du vocabulaire en excédent de cette sous-partie du discours, en se basant sur la sémantique lexicale.

1.7.ALP_12-16 ; vocabulaire relatif à *Histoire* et aux sujets à caractère international

Hollande est le premier lemme utilisé en excédent dans cette sous-partie du corpus. Et si l'on fait appel à un nom propre dans un discours de presse c'est pour le prendre comme autorité qui s'exprime sur les différents sujets en question ou pour le critiquer : positivement ou négativement ? C'est à l'étude du contexte de le confirmer.

Faire référence à l'Histoire algéro française est aussi signe marquant de ce discours, au même titre que le discours officiel. Ce qui le démontre ce sont les deux lemmes : *colonial* et *colonisation*, repérés par le logiciel successivement.

Le verbe Livrer a été repéré comme lemme en excédent par le logiciel d'analyse. Recourir à la sémantique lexicale pour déterminer son apport aux discours n'est guère possible. Cela revient aux différentes significations qu'on pourrait lui attribuer hors contexte (Remettre quelqu'un aux autorités d'un pays, Abandonner quelqu'un, un groupe, son pays, etc., Dénoncer quelqu'un à la police, Abandonner quelque chose aux effets de quelque chose,... selon Larousse).

Et comme la plupart des articles constituant cette sous-partie du corpus sont des communiqués de presse, le lemme *communiqué* a eu lieu sur la liste des lemmes en excédent.

Les sujets à caractère international sont aussi de retour dans les discours de la presse algérienne. Ceci est représenté à titre d'exemple par le lemme *Chinois* qui figure sur la liste du vocabulaire utilisé en excédent.

Vient ensuite, le nom de l'homme politique algérien de l'époque *Sellal*. L'homme qui occupait le poste du premier ministre sous la présidence de Bouteflika. Son apparition sur la liste se voit justifiée, vu ses responsabilités et son rôle quant au maintien des relations bilatérales entre l'Algérie et la France.

Parmi les lemmes qui renvoient aux sujets économiques, par excellence, le logiciel d'analyse a pu repérer *Renault* (marque de voiture).

Des lemmes dont l'explication ne peut être détachée des différents contextes d'utilisation ont été repérés par le logiciel comme lemmes en excédent. C'est le cas de *conquête, population, démographique* et *ni*.

Pour résumer, nous pouvons dire qu'à l'instar des discours officiels algériens des deux périodes et des discours de la presse de la première période, il y a eu primat du sujet de l'Histoire dans cette sous-partie du corpus. Ajoutons à cela, des sujets communs comme ceux à caractère international (*Chinois*) ou ceux relatifs à l'économie (*Renault* : marque de voiture, sémantiquement). D'autres sujets ont été traités et sont à déterminer à travers l'étude des contextes d'utilisation des lemmes repérés sur la liste du vocabulaire en excédent.

1.8.FRP_12-16 ; sujets d'actualité : *Islamiste, malaise*

Le lemme qui a été le plus marquant et que le logiciel n'a pas repéré dans cette partie du corpus est @ *card* @. Voyons ce que cela signifie en étudiant le contexte de son apparition. Chose qui se voit aussi nécessaire pour déterminer la portée sémantico pragmatique du lemme *pouvoir* qui a été repéré en deuxième position sur cette liste.

Islamiste est un lemme représentant un sujet polémique à travers tous les pays du monde. Il est révélateur d'un autre sujet qui fait peur tout le monde, et spécifiquement les Occidentaux, représentés par la France. La France qui a tant souffert des attaques des *islamistes* qui étaient pour la plupart du temps de nationalité algérienne (tout comme l'Algérie, à une certaine époque). Donc, loin du contexte, et en s'inspirant uniquement des différentes significations attribuées au lemme *islamiste* (certains qui croient en Islam et dont le nom a été pour un certain temps lié aux actes terroristes), on peut déduire que ce lemme est dans cette-partie des discours de la presse française pourrait être en rapport avec le sujet du terrorisme. Cela reste à confirmer plus tard en étudiant le co-texte et le contexte.

Comme son sens propre ne dit rien sur les relations algéro françaises, Le lemme *Printemps* n'est utilisé que pour qualifier les derniers événements qu'ont connus plusieurs pays du monde arabe. Voyons ultérieurement pourquoi il a eu lieu dans un discours qui s'exprime sur les relations algéro françaises.

Un le déterminent indéfini est aussi présent dans ce discours. Ceci marque la présence du caractère indéfini des relations bilatérales dans les discours de la presse française. C'est le cas de *premier* qui sert à classer un ou des éléments et *peu* qui permet de quantifier. Leur explication sémantique paraît difficile vue la nécessité de les mettre en relation avec les éléments qu'ils classent ou qu'ils quantifient.

Succession, chef et parti, qui se rapportent intimement au monde du pouvoir et politique, ont été repérés par le logiciel pour rendre clair le cadre politique dans lequel se sont exprimés ces discours de presse. Une première explication qui peut être complétée par d'autres, selon leurs contextes d'apparition.

Le lemme *Paris*, et non *Alger*, est aussi utilisé en excédent pour montrer le centre d'intérêt des discours qui, en principe, traitent des relations algéro-françaises. Viennent après, les lemmes *Juger* et *législatif* qui ont été signalés comme vocables utilisés en excédent. Ces deux vocables se rapportent beaucoup plus au domaine juridique. Ce qui renvoie au lemme *malaise* qui pourrait caractériser les relations entre les deux Etats.

De tout ce qui a été dit, nous pouvons confirmer que, contrairement aux autres discours, FRP_12-16 n'a pas donné de l'importance au sujet de l'Histoire fâcheuse qui lie les deux pays. Par contre, il a donné la primauté aux sujets d'actualité qui pourraient gêner l'évolution de ces relations bilatérales (*islamiste, malaise*). Il n'y a eu également aucun lemme qui pourrait renvoyer aux relations de coopération sur le plan économique.

Pour rappel, et en visant la richesse du vocabulaire du corpus et Hapax, il a été constaté que les Français s'expriment moins que les Algériens sur les relations algéro-françaises. Le vocabulaire des deux camps est révélateur des

champs sémantiques du corpus. En grosso modo, AIOff-7-12 évoque (union nationale, révolution et Islam), FrOff_7-12 parle de (union, coopération et guerre d'Algérie, AIP_7-12 vise (Histoire, coopération et indemnisation), FrPr87-12 cite (UMP, passé historique et affaires internes de l'Algérie), AIOff_12-16 ; (Passé historique et apparition, pour la première fois, du lemme crise), FrOff_7-12 évoque (Histoire, mémoire, guerre et économie), AlPr_12-16 parle de (Histoire et d'autres sujets à caractère international) et FrPr_12-16 s'exprime sur des (sujets d'actualité : Islamiste, malaise).

Nous signalons, dans cette perspective que, que la charge sémantique des unités repérées par le logiciel ne peut être confirmée qu'en ayant recours aux éléments du co-texte. C'est pourquoi, nous devons dans une partie suivante nous intéresser à la concordance et aux cooccurrences. Puis encore, étudier le contexte réel d'utilisation de ces unités, dans une étude pragmatique.

2. Catégories grammaticales du discours : Description pour les Algériens (noms et suppléments) vs faits et actions pour les Français (verbes et suppléments)

Si nous avons choisi de porter notre intérêt sur les parties du discours, c'est parce que la distribution des différentes catégories grammaticales peut être révélatrice de sens. Même si cela se fait inconsciemment, la présence de telle ou telle catégorie peut varier d'un discours à l'autre et d'une époque à l'autre.

«(Le logiciel hyperbase propose) 11 catégories fondamentales, parmi celles que propose le programme cordial ; verbes, substantifs, adjectifs, déterminants, pronoms, numéraux, interjections, prépositions, adverbes, conjonctions et délimiteurs (signes de ponctuation)» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 7).

Dans cette perspective, on peut préciser que ce qu'on va analyser comme statistiques est fourni par le programme lemmatiseur Cordial, étant donné qu'il permet d'embrasser la totalité de notre corpus. Et si nous avons choisi de travailler sur une version lemmatisée, c'est parce que l'étude des catégories grammaticales exige les formes canoniques des unités en question.

Donc, «c'est la lemmatisation qui permet d'étiqueter le corpus, selon les catégories grammaticales et de classer les éléments du vocabulaire selon leur

appartenance à une catégorie spécifique» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 7).

Il faut juste préciser que les statistiques fournies par le logiciel ne vont pas sans problèmes. Et même si le recours à la lemmatisation peut en résoudre quelques-uns, le problème persiste et peut nuire aux résultats d'analyse. A titre d'exemple : « Soit des termes comme PENDANT, ou DURANT; selon le contexte, on peut avoir affaire à un verbe, un adjectif, un (...) nom, une préposition.» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 14). Ce qui veut dire que même avec la lemmatisation, il peut y avoir des difficultés d'analyse liées à ce genre de problèmes de ressemblance.

En matière de fréquences des différentes parties du discours, le logiciel nous a fourni les résultats suivants :

AIO1	AIO2	FrO1	FrO2	AIP1	AIP2	FrP1	FrP2		
379 123	155	212	113	113	117	146	,	1358	Abréviation
1346	973	1509	1847	588	983	645	1385	,9276	Adjectif
618 450	1146	1715	363	578	390	699	,	5959	Adverbe
977 607	926	1495	290	482	293	535	,	5605	Conjonction
1794	1209	2010	3057	774	1110	894	1827	,12675	Article
297	305	365	70	141	74	152	,	1701	Adj_possessif
2 0	1	21	0	1	1	1	,	27	Interjection
3981	2575	3911	5521	1486	2198	1705	3399	,2477	Nom_commun
226 214	511	868	212	333	291	490	,	3145	Nom_propre
151 99	222	342	114	90	110	268	,	1396	Numéral
243 192	432	924	107	194	118	191	,	2401	Pronom
109 79	130	206	42	50	49	70	,	735	Symbole
591 358	1103	1948	245	382	274	495	,	5396	Art_contracté
0 0	3	10	0	0	0	1	,	14	Démonstratif
309 190	394	813	103	190	115	244	,	2358	Indéfini
2549	1637	2721	3597	1021	1414	1042	2162	,16143	Personnel
685 435	638	900	241	386	231	522	,	4038	Possessif
9 0	2	5	0	6	1	19	,	42	Relatif

25	16	58	62	8	39	24	24	,	256	Conditionnel
70	34	77	93	32	29	27	43	,	405	Futur
31	25	62	240	53	88	55	82	,	636	Imparfait
473	267	554	914	191	246	161	281	,	3087	Infinitif
555	405	633	812	312	407	326	615	,	4065	Part_passé
74	44	48	35	36	46	31	57	,	371	Part_présent
744	569	1319	2173	382	514	443	856	,	7000	Présent
16	14	12	29	16	28	8	28	,	151	Passé_simple
5	11	5	14	0	4	1	3	,	43	Sub-imparfait
60	48	77	141	21	55	28	66	,	496	Sub_présent

Si l'on essaie d'interpréter les données du logiciel, et en visant les données du corpus en général, on aura à dire que l'usage des noms communs y était le plus marquant. C'était avec la fréquence de 24776. C'est le cas, pratiquement, de tous les corpus de la langue française.

Une richesse en personnel a été repérée aussi avec une fréquence de 16143. Viennent ensuite les articles qui occupent un espace de 12675 unités suivies des adjectifs avec une fréquence de 9276 unités.

Le présent de l'indicatif est le temps d'expression, par excellence, dans le corpus analysé. Il y est apparu 7000 fois, à la différence des autres temps verbaux comme le participe passé (4065) et l'infinitif 3087. D'autres temps verbaux ont été repérés par le logiciel, mais avec moins de fréquence. C'est le cas de l'imparfait 636, subjonctif présent 496, futur simple 405, participe présent 371 et, encore, beaucoup moins le conditionnel 256 et le passé simple avec 151 unités.

Les adverbes, les conjonctions et les abréviations y interviennent également, avec, successivement, des fréquences de, 5959, 5605 et 1358 unités. On s'est permis, dans ce contexte, d'ignorer les résultats des subjonctifs imparfaits, relatifs, démonstratifs et des interjections, vu leurs fréquences dérisoires.

Certains de ces résultats se justifient par la force de la norme. Les noms sont majoritairement présents, comme la quasi-totalité des corpus en français.

Les verbes et les adjectifs qui s'y attachent viennent en deuxième position, pour renforcer sa présence. Les verbes et les noms varient en proportion inverse, selon Etienne Brunnet. C'est ce qui s'annonce dans notre corpus et qui fait que la fréquence des noms est beaucoup plus élevée que celle des verbes 16512 (tout ce qui est verbe).

En parlant des œuvres littéraires, KastbergSjöblom, Margareta estime que :

« La proximité des premiers ouvrages, Le procès-verbal, La fièvre, Le déluge, La guerre et Le livre des fuites des catégories grammaticales secondaires témoignent d'une écriture foisonnante (adjectifs, adverbes et interjections). Les derniers romans, La quarantaine, Poisson d'or, Etoile errante, Le chercheur d'or et Hasard, se rapprochent des catégories fondamentales, témoignant peut-être d'un assagissement de l'écriture, d'un travail de simplification de style» (KASTBERG SJÖBLOM, 2003, p. 4).

Dans la même perspective, nous pouvons appliquer cela sur notre corpus. Et en guise de conclusion, nous nous permettons de dire que les tenants de ces discours tentent de se montrer plus prudents, en ayant recours aux catégories fondamentales (noms, verbes). C'est dû, en fait, à la sensibilité des relations bilatérales algéro françaises qui exige une certaine prudence.

Ceci n'est qu'une vision panoramique de la distribution des catégories grammaticales au sein de notre corpus. Il importe, ainsi, de recourir à l'étude de la distribution de ces catégories au sein des différentes sous-parties du corpus. Pour les confronter et saisir comment les différents partenaires de ces discours se sont exprimés et comment ils s'en sont servis. Cela nous permet également de divulguer les liens qu'entretiennent les différentes sous-parties entre elles, d'un côté, et avec les différentes catégories grammaticales, d'un autre côté.

Pour effectuer cette grille, nous avons choisi de regrouper les catégories, pour n'en avoir que l'essentiel. Ainsi, nous avons eu les résultats suivants :

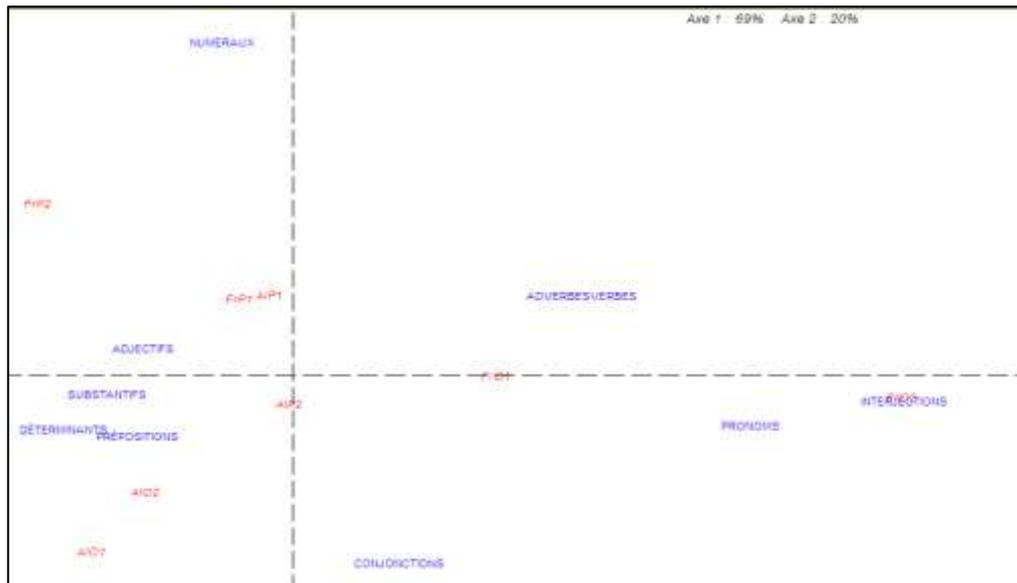


Figure 3. Analyse factorielle de la répartition des catégories du discours.

La première remarque qui peut en découler c'est l'opposition entre les discours officiels des deux pays des deux périodes. AIOff_7-12/AIOff_12-16 ont été regroupés en bas, à gauche et FrOff_7-12 sur la ligne horizontale avec FrOff_12-16 en bas, à droite.

AIOff_7-12/AIOff_12-16 se penchent beaucoup plus sur les substantifs vers le haut, contrairement aux discours officiels français qui se penchent sur les verbes. Les substantifs qui ont tendance à attirer les adjectifs, les déterminants et les prépositions, contrairement aux verbes qui attirent principalement les adverbes, les pronoms et les interjections. Ces derniers qui se montrent comme propriété du FrOff_12-16.

Suivant la même logique, nous pouvons en déterminer que les hommes politiques français ont tendance à exprimer des faits, alors que les hommes politiques algériens se penchent sur l'usage des substantifs et de leurs suppléments, voire sur la description. S'agit-il d'un penchant sérieux vers l'action et l'économie pour les Français ? Et/ou d'un penchant sérieux vers la description des faits, voire de l'Histoire ? Cela sera à confirmer ou à infirmer plus tard, à travers l'étude sémantique de notre corpus.

2.1. Discours algériens dominés par les adjectifs et participes

C'est parmi les catégories grammaticales qui prêtent le plus à confusion. « (...) La confusion entre les adjectifs et les participes pose un réel problème qu'aucun chercheur n'a réellement pu résoudre. » (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 3).

Pour l'étude de la distribution des adjectifs, comme toutes les autres catégories, on a choisi le modèle hypergéométrique qui recense les catégories selon leur fréquence positive et/ou négative, suivant qu'elle soit inférieure ou supérieure au seuil retenu.

«Selon le modèle hypergéométrique, une forme est notée spécifiquement positive si sa fréquence dans une partie est supérieure à la fréquence théorique attendue, et spécifiquement négative si cette fréquence est inférieure au seuil retenu. Ces fréquences probabilisées s'appuient sur la comparaison de quatre données : le nombre des occurrences du corpus, le nombre des occurrences dans la partie, la fréquence de chaque forme dans le corpus, et la fréquence de chaque forme dans la partie» (LEBLANC, 2015, p. 37).



Figure 4. Analyse factorielle des adjectifs sur l'espace du corpus

Ce qui est frappant, dans cette présentation factorielle, c'est que les seules sous-parties qui en manquent sont celles des discours politiques officiels des deux périodes (FrOff_7-12, FrOff_12-16). Le discours officiel français de la deuxième période en manque terriblement par rapport aux autres.

Alors que les deux sous-parties du discours politique officiel français citent une fréquence négative en matière des adjectifs, les discours politiques algériens, y compris ceux de la presse en comptent de fréquences positives excédentaires.

Il est à noter que les AIP_12-16 et FrP_12-16 s'y révèlent avec les fréquences les plus élevées, dépassant le seuil. FrP_12-16 se rapproche de AI_12-16 qui dépasse également le seuil.

Ce constat, pourrait-il confirmer ce qu'on vient de dire dans le titre précédent ? S'agit-il, pour les Algériens, d'une tendance vers le retour au passé, à travers la description de ses faits ? Par ce questionnement, on vise, notamment, les tenants des AIOff_12-16/ AIP_12-16. Et si c'est la question, que pourrait-on dire du discours de FrP_12-16 qui se sert aussi des adjectifs tout comme les discours algériens officiels et de la presse ? S'agit-il de décrire le passé historique, comme les Algériens ? Ou d'une description émanant d'autres thématiques ?

Les chapitres suivants vont apporter des éléments de réponse à ces questions.

2.2. Le recours aux numéraux dans les discours de presse : signe de crédibilité

Les numéraux cardinaux ou ordinaux ont pour rôle de qualifier, au même titre que les adjectifs qualificatifs (attribut et/ou épithète). Ils peuvent également occuper la fonction d'un nom. Il s'agit donc de caractériser. Cette caractérisation se fait en donnant des chiffres qui déterminent la réalité des faits ou en avançant des statistiques concernant un phénomène précis : qu'il soit politique, social, scientifique et/ ou surtout économique.

Les discours qui en donnent le plus sont ceux de FrOff_12-16 (342 numéraux). Viennent ensuite les FrPr_12-16 (268 numéraux) et ceux de FrOff_7-12, avec 222 numéraux. Le recours à l'analyse factorielle des fréquences (écarts réduits) avance plus de précisions sur la réalité, dans la mesure où les résultats sont présentés en comparant la fréquence théorique à la fréquence réelle, en prenant en considération la longueur des différentes sous-parties du corpus (le nombre total d'occurrences).



Figure 5. Analyse factorielle des numéraux

Suivant cette analyse factorielle, on peut dire que FrP_7-12 et FrP_12-16 ont eu des fréquences positives. Alors que Alp_7-12 a dépassé le seuil aussi, après FrP_12-16 qui a eu l'écart le plus élevé, FrP_7-12 n'a pas dépassé le seuil mais a eu une fréquence positive.

Dans ce sens, on peut dire que la presse, en matière de qualification numérale, se révèle plus avertie, si l'on ne cite pas les discours Alp_12-16 qui en cite la fréquence la moins élevée. Ils sont donc, plus précis et plus crédibles que ceux officiels, en s'exprimant sur les relations bilatérales.

2.3. Tendances des discours officiels algériens vers la description, à travers la catégorie nominale

Le nom représente la catégorie la plus puissante dans notre corpus. D'ailleurs c'est le cas de la quasi-totalité des corps français analysés. C'est une catégorie lexicale liée à la catégorie adjectivale. Autrement dit, les noms ont une certaine attirance vers les adjectifs parce qu'ils servent à les décrire. Ajoutons à cela que « la frontière entre ces deux parties du discours est très largement ouverte au mouvement des frontaliers : beaucoup de ceux-ci qui sont nés adjectifs fonctionnent comme substantifs et le cas inverse se produit aussi. » (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 1).

L'analyse factorielle de la distribution des noms dans les différentes sous-parties du corpus a révélé qu'un écart flagrant a été enregistré entre les discours

officiels algériens des deux parties et les discours officiels français des deux périodes. Alors qu'ils étaient excédents dans les discours algériens, ils étaient en déficit dans les discours officiels français des deux périodes. Les valeurs positives et négatives extrêmes s'y trouvent. Le discours algérien de la presse de la deuxième période était aussi déficitaire en matière de substantifs après avoir été excédentaire durant la première période. C'est à l'encontre de toutes les sous-parties du corpus, où la présence des noms était excédentaire, avec de pourcentages beaucoup moins importants que ceux des discours officiels algériens des deux périodes.

« Le langage technique et le discours intellectuel (...) utilisent plus volontiers les substantifs car ils sont plus adaptés aux définitions abstraites » (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 23).

Dans cette perspective et selon les résultats du logiciel, on peut déduire que les Algériens ont tendance à se servir des noms plus que les Français, notamment pour les discours officiels. Ils optent ainsi pour tout ce qui est définitions ou dénominations, voire pour plus de détails en matière des relations bilatérales. Les discours officiels français manquent terriblement de noms par rapport aux autres sous-parties du corpus.



Figure 6. Analyse factorielle des noms

« En revanche, dans les livres qui favorisent le dialogue, et par conséquent une langue plus orale, le substantif est déficitaire. Des livres comme printemps et autres saisons et poisson d'or ne sont pas seulement riches en dialogues mais sont également des livres où l'action prime sur la description» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 25).

Ceci vient renforcer ce qu'on vient de dire et précise que les Français à travers leurs discours officiels tendent beaucoup plus vers le langage pragmatique "au sens courant du terme" et à l'action, voire au travail pour l'avenir des deux pays.

A l'exception du discours AIP_12-16 qui suit les locuteurs officiels français en matière de "nom", les différentes sous parties du corpus émanant de la presse suivent le cheminement des hommes politiques officiels algériens. Ils sont favorables aux substantifs, à la description et à la définition de faits plus qu'à l'action. Cela pourrait faire référence également à l'énumération ou à l'accumulation, tel qu'il a été précisé par Brunet. Une étude qualitative s'impose ici pour confirmer la réponse.

2.4. Temps du passé pour la presse vs temps du présent pour les discours officiels

Le verbe constitue, avec le nom, les catégories fondamentales dans toutes les langues. Qui dit "verbe" dit "action" ou "fait" et qui dit action dit mobilité, changement et mouvement. C'est pour cette raison que J. Muller plaide pour une analyse qui prend en compte les catégories verbales ; verbes, temps et modes.

« (...) Le maniement par l'écrivain des catégories verbales mérite une attention d'autant plus grande qu'il constitue certainement un élément de grande mobilité, et qui fournit des indications précises sur la composition des œuvres, sur sa structure stylistique et thématique» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 75).

Dans cette perspective, il s'avère très important de lui consacrer une partie d'analyse. Pour faire, nous nous sommes intéressés aux lemmes aussi. Ceci permet d'avoir une idée sur l'expression de l'action ou du mouvement et permet également de lever l'ambiguïté lexicale.

Il convient de rappeler que l'analyse ne va pas sans difficultés et que les ambiguïtés sont partout, de manière à nuire au bon déroulement de l'analyse. «Par conséquent, nous avons choisi d'exclure les études détaillées sur dans les domaines qui touchent de près les aspects évoqués ci-dessus, comme l'étude des

auxiliaires et des verbes principaux». (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, pp. 82-83). Donc, il y a toujours des réserves par rapport aux résultats fournis par le logiciel.

L'analyse factorielle des verbes et de leur distribution sur l'espace du corpus disent que, Sur l'axe vertical, on peut repérer une opposition entre deux pôles, celui de FrP_12-16, FrP_7-12, AIP_12-16 en haut, à droite du graphique, qui s'oppose à AIOff_12-16, AIOff_7-12 et AIP_7-12 en bas. Une opposition peu signifiante (notamment entre FrP_12-16, FrP_7-12, AIP_12-16, AIOff_12-16/ et AIP_7-12) qui expriment une certaine attirance envers les participes et le passé simple (notamment pour FrP_12-16 et un peu moins AIP_12-16 et FrP_7-12).

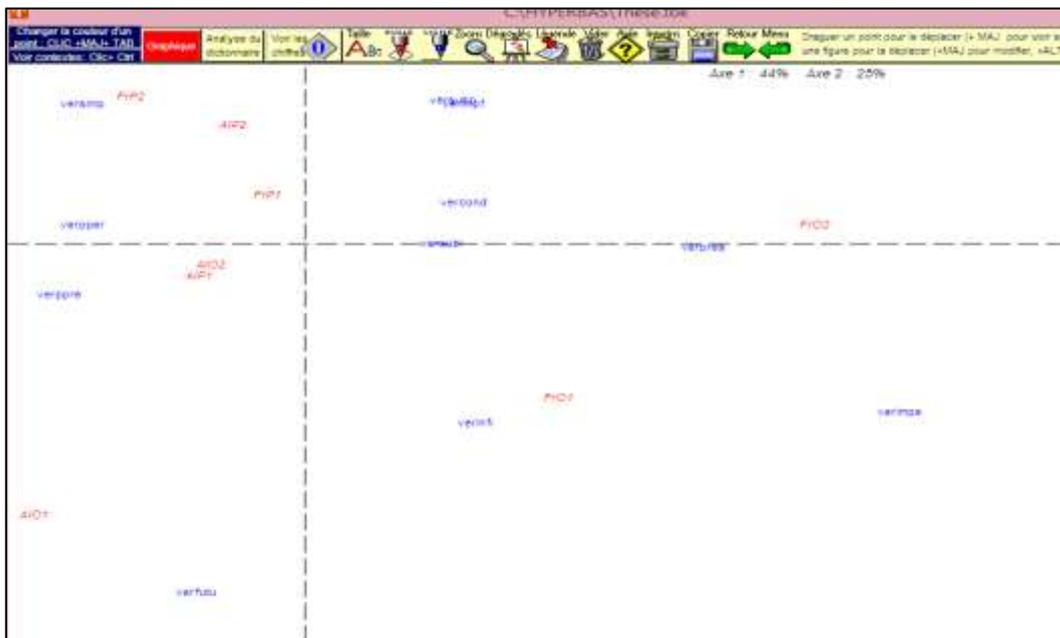


Figure 7. Analyse factorielle des verbes

Les discours AIOff_12-16 et AIP_7-12 sont attirés beaucoup plus par le participe présent.

Alors que tous ces discours sont un peu loin du présent de l'indicatif, on ne peut repérer à ses côtés que les discours de FrOff_12-16 qui exprime une certaine attirance vers le conditionnel et un peu loin FrOff_7-12 qui sont attirés par les verbes à l'infinitif.

Ces observations veulent dire que les discours officiels des deux périodes tendent beaucoup plus à exprimer le moment présent quant aux relations bilatérales. Ce qui n'est pas le cas des discours officiels de la première période qui sont loin de tout ce qui est présent (participe et présent de l'indicatif).

Cela se renforce beaucoup plus chez la France officielle sous Sarkozy, dans la mesure où ces discours se rapprochent aussi du futur simple. Ceci est signalé par opposition au discours français de la même période qui, à côté du présent, se rapproche de l'infinitif et de l'impératif.

Le passé simple (l'Histoire) est une caractéristique liée aux FrP_12-16, FrP_7-12 et AIP_12-16, contrairement à celui de AIP_7-12 qui tend vers l'expression du présent, à travers le participe présent.

Pourrait-on dire qu'il s'agit d'une tendance vers le présent, pour les tenants de ces discours officiels ? Sarkozy, à travers le recours à l'impératif, avait-il envie d'exprimer un certain degré d'autoritarisme ? Les discours de la presse expriment-ils son penchant vers le retour au passé historique et au frein des relations bilatérales ? La presse algérienne veut-elle se distinguer des autres discours de la presse en exprimant le présent ? Les réponses à ces questions ne peuvent être déterminées qu'à travers l'étude du contexte.

2.4.1. Verbes au futur : une vision vers le futur des relations bilatérales dans AIOff_7-12, FrOff_7-12, et AIPr_7-12

Si nous avons choisi de porter notre intérêt sur le futur et son emploi au sein du corpus, c'est parce que son usage implique que les discours visent l'avenir des relations bilatérales.

Par rapport aux autres sous-corpus, les discours officiels de la première période paraissent excédentaires. On repère en premier lieu AIOff_7-12 qui a dépassé le seuil avec un pourcentage de 21 %. Pas loin de cela, le AIP_7-12 s'est montré aussi excédentaire, avec un pourcentage un peu élevé, par rapport à FrOff_7-12 qui a été également repéré comme excédentaire.

Les AIOff_12-16 et FrOff_12-16 en matière du futur simple. C'est le cas aussi des AIP_12-16 et FrP_12-16. Cela se fait au profit d'autres temps passés ou au profit du présent. Donc, c'est le discours algérien de la première période, renforcé par sa presse et le discours français de la même période, qui tend beaucoup plus vers l'expression de futur.

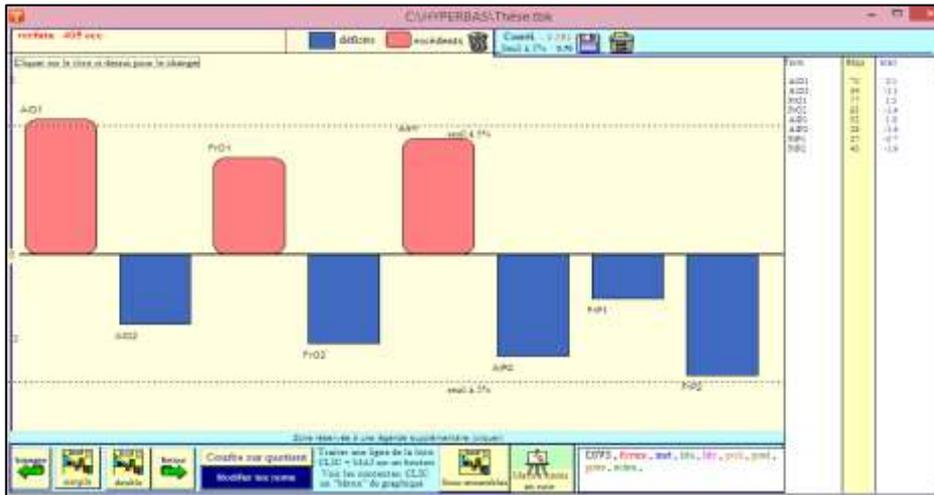


Figure 8. Analyse factorielle des verbes au futur.

Il convient de préciser, dans ce cadre, que le futur français ne signifie pas seulement l'expression d'une action dans le futur.

«De fait, la référence à cette forme verbale n'implique pas toujours le renvoi à la tranche temporelle du futur, et, plus généralement, à l'avenir. Donc, le futur français se démarque par une certaine instabilité, qui se répercute sur la variété de ses emplois» (SILLETTI ALIDA, 2012, p. 3).

Ceci dit que même si ces discours ont tendance à se servir du futur plus que les autres, cela pourrait exprimer quelque chose autre que l'avenir des relations bilatérales comme on peut l'envisager, à première vue. «L'examen du futur simple s'inscrit alors en premier lieu parmi les critères internes de l'activité mise en place. Cependant, il n'est pas possible d'opérer une analyse exhaustive sans prendre en compte la situation de discours où le type d'activité a lieu» (SILLETTI ALIDA, 2012, p. 3). Ce qui veut dire que l'intervention des éléments du contexte (interne ou externe) est obligatoire pour déterminer les vraies valeurs du futur.

2.4.2. Des verbes au passé simple dans les discours de presse : retours au passé ?

« Les descriptions du passé simple lui attribuent les caractères suivants: temps du passé, il dénote, en opposition avec le passé composé, un passé coupé du présent: par sa valeur perfective d'aspect, il est capable de mettre en valeur des événements achevés, ponctuels, sur un décor d'imparfaits, ce qui fait de lui le temps idéal du récit.» (MONVILLE-BURSTON, 1985, p. 1).



Figure 9. Analyse factorielle du passé simple

Suivant ce qui a été dit dans la citation, nous pouvons juger un peu bizarre le fait de dire que les AIP_7-12, AIP_12-16, FrP_12-16 ont été repérés comme excédentaires, quant à l'usage du passé simple. Sa présence veut dire que la presse des deux pays a tendance à évoquer le passé historique, dans un cadre où elle devrait évoquer l'avenir des relations algéro-françaises.

Les discours officiels se montrent tous déficitaires, avec des pourcentages différés. C'est le cas aussi de FrP_7-12 qui, apparemment ne veut pas revenir au passé fâcheux. C'est le cas des discours de FrOff_7-12 qui se montrent les plus déficitaires, en matière du passé simple. Même les entités officielles sous Hollande FrOff_12-16 ont choisi, pour une raison ou pour une autre, d'éviter le passé simple.

Les Algériens, de la même sorte, ont aussi choisi de s'éloigner du passé simple. Dans cette optique, les discours AIOff_7-12 se révèlent plus déficitaires que ceux de AIOff_12-16.

La justification basée sur les données quantitatives voudrait dire que la presse, puisqu'elle n'est pas officielle, tend beaucoup plus vers l'expression du passé. C'est contrairement aux discours officiels qui, généralement, visent

l'éloignement du passé, voire de l'Histoire commune. Dans ce contexte et en évoquant le Marketing politique, Revaz Françoise dit :

«Certes marginal, le passé est tout de même utilisé en marketing politique. Il permet de rappeler l'origine du débat, d'évoquer des propos tenus par des politiciens, de remémorer certains éléments oubliés. Néanmoins, il faut ajouter qu'ici le passé est rarement utilisé indépendamment d'un autre temps verbal. Dans la plupart des cas, il complète une argumentation présentée à un autre temps verbal, le présent le plus souvent » (REVAZ F. , 2013, p. 33).

Et comme il s'agit, pour notre corpus, de faire du "marketing politique", nous avons essayé d'y appliquer les mêmes principes. Ainsi, nous aurons à dire que le passé simple dans ces discours ne veut pas dire obligatoirement que leurs tenants veulent revenir à l'Histoire fâcheuse qui réunit les deux pays, mais cela pourrait avoir des interprétations autres que celles que nous avons pu formuler.

Il convient dans ce contexte, et selon la conception de Benveniste (récit/discours), de rappeler que le passé simple ne devrait pas avoir lieu dans ce contexte, voire dans des discours politiques.

«(Damourette et Pichon) ..., à la différence de Benveniste et de Weinrich, ... situent le passé simple (« priscal » § 1808) en dehors de cette dichotomie, dans une sorte de « passé pur » en totale rupture par rapport à l'actualité de l'énonciateur : « Le locuteur ne se tient pas ici [...] en liaison présente avec le passé et l'avenir ; il s'isole en quelque sorte d'eux, quant à l'intérêt pratique ; il adopte vis-à-vis d'eux une attitude purement spectaculaire » (§ 1835 : 405) (1) » (REVAZ F. e., 1998, p. 6).

Autrement dit, un temps différent qui doit être étudié différemment des autres temps passés.

Dans cette perspective, et puisque le passé simple a eu lieu, même marginalement, il faut que son usage vulgaire soit justifié. Cette justification est liée au contexte de son usage.

2.4.3. Verbes au conditionnel comme spécificité des discours de FrOff_7-12 et AIPr_12-16 : entre rêves et probabilités

Couramment, le conditionnel est un mode utilisé pour exprimer une action incertaine, pour atténuer une action, pour exprimer un regret, un souhait,... c'est le mode des rêves et de l'art pour l'écrit littéraire. Avant de nous poser la question sur ce qu'il exprime, sa valeur entre temporelle et modale, nous allons voir sa distribution au sein du corpus.

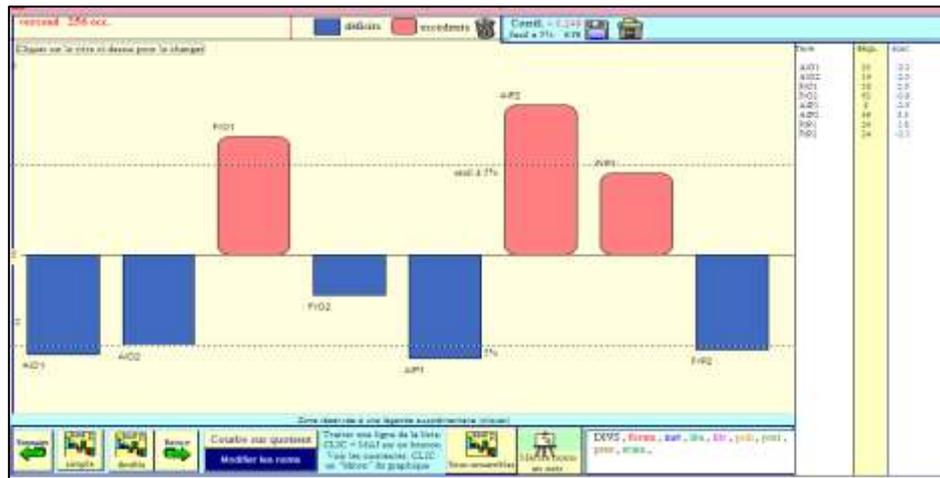


Figure 10. L'analyse factorielle du conditionnel

Cette analyse montre essentiellement que le discours officiel algérien des deux périodes se montre déficitaire, tandis qu', en passant de la période de Sarkozy à celle de Hollande, on peut repérer la chute considérable en matière du conditionnel. Alors que la première sous-partie du corpus était excédentaire, la deuxième partie s'est montrée déficitaire. De la même sorte, le logiciel a repéré la chute, au sein des discours de la presse française. Donc, discours officiel français et discours de la presse française vont dans la même direction quant à l'emploi du conditionnel.

Les discours de la presse algérienne ont élevé leur pourcentage, de la première période où les discours étaient déficitaires en matière du conditionnel, à la deuxième période qui a eu l'écart le plus élevé.

Il est, donc, indispensable d'interpréter cet écart entre discours officiel algérien et discours de la presse algérienne de la deuxième période : justifier le suremploi du conditionnel par les discours de la presse algérienne de la deuxième période et l'emploi de ce même temps ou mode par les Français (presse et officiel) de la première période. S'agit-il de rêver, comme pour le discours littéraire ? Ou expriment-ils d'autres valeurs, à travers le recours à ce mode ?

2.4.4. Verbes au présent : tendance vers l'expression du présent chez les tenants des discours officiels français

Les verbes au présent de l'indicatif renvoient à la catégorie verbale qui marque le plus notre corpus. L'analyse factorielle du présent révèle une réalité

frappante ; alors que toutes les autres sous parties du corpus manifestent un déficit quant à l’usage du présent de l’indicatif, les discours officiels français des deux périodes sont marqués comme excédentaires en ‘’présent’’. C’est notamment le FrOff_12-16 qui s’en sert beaucoup, avec un pourcentage dépassant le seuil.



Figure 11. Analyse factorielle du présent

Le déficit le plus frappant renvoie aux discours AIO_7-12, avec un écart dépassant le seuil aussi. Ceci est au même titre qu’AIP_12-16 qui vient en deuxième position.

De ce qui a été dit, on peut estimer que les tenants du discours officiel français (notamment de la deuxième période) tendent beaucoup plus vers le présent. Contrairement aux tenants du discours officiels algériens qui négligent le présent, au profit d’autres temps et modes. Les discours de la presse française des deux périodes, à l’instar de ceux de la presse algérienne, négligent également le présent. Donc, il y a eu peu de verbes au présent pour peu d’expressions sur l’état actuel des relations bilatérales.

Alors que les entités officielles françaises des deux périodes ont choisi d’exprimer plus d’actions et de faits sur l’actualité des relations bilatérales, les Algériens et la presse française s’abstiennent d’en parler trop.

2.5. Les adverbess comme spécificité des discours officiels français et de la presse algérienne

L’utilisation des adverbess, dans nos discours est devenue de la tendance.

« Cette tendance à l’adverbialisation nous paraît caractériser l’ensemble de la communication politique aujourd’hui, bien au-delà du discours des présidents (voir les études sur le discours ministériel ou parlementaires étudiés par (Marchand, 2007) ou (Labbé et Monière, 2003) ou les discours des campagnes électorales récentes que nous avons pu étudier (Mayaffre, 2007 et 2012-b). (...)» (MAYAFFRE, Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain: étude logométrique, 2012, p. 97).

Il importe ainsi, de voir quel discours s’en sert le plus et pour quel(s) objectifs. Pour faire, nous allons voir l’analyse factorielle des adverbes du corpus.



Ceci dit qu'il y a une présence remarquable des adverbes de quantité dans la quasi-totalité des sous-parties du corpus. Ce qui exprime une certaine vision positive et progressiste exprimée par les tenants de ces discours (espérance au progrès des relations bilatérales).

2.5.2. Adverbes de lieu : divergence d'emploi

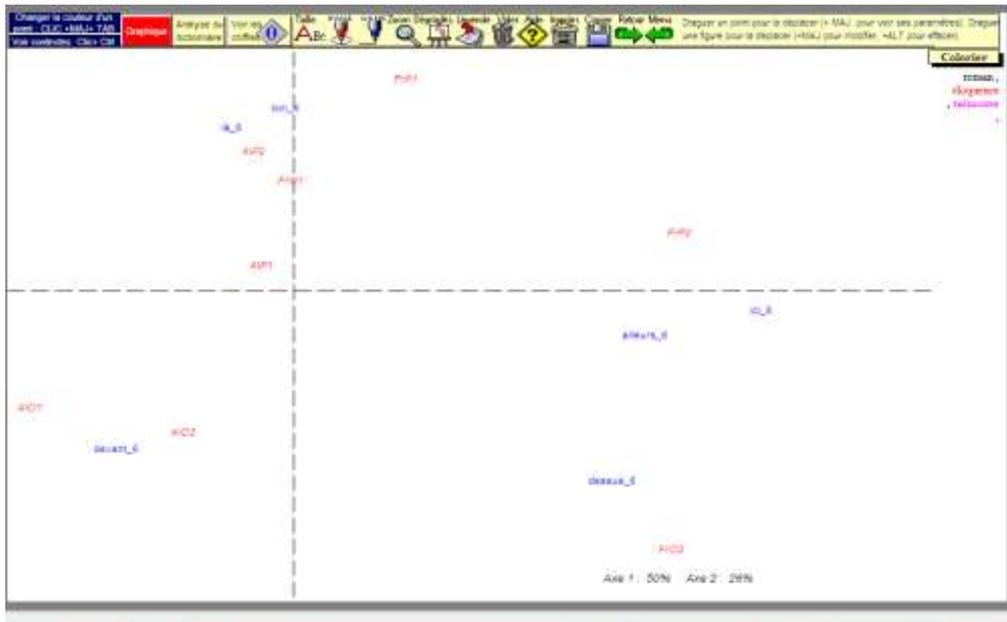


Figure 14. Analyse factorielle d'adverbes de lieu

L'analyse factorielle de la distribution des adverbes de lieu dans le corpus dit qu'il y a une opposition sur l'axe horizontal, en haut, entre FrP_7-12, FrP_12-16 et AIP_7-12, AIP_12-16. Pour la zone des Français FrOff_12-16, il n'y a aucun adverbe, pour la zone de la presse algérienne, on a repéré : *là* et *loin*. Alors que FrP_12-16, est proche de *ici* et *ailleurs*, en bas de l'axe horizontal, FrP_7-12 est attiré beaucoup plus par : *loin* et *là*. C'est le cas aussi du FrOff_7-12. Dans AIOff_7-12 et AIOff_12-16, il y a eu l'adverbe *devant* et dans le FrO_12-16, on a pu repérer l'adverbe *dessus*.

Divergence dans l'emploi des adverbes due à plusieurs facteurs. Citons principalement la volonté des tenants de ces discours de toucher à tous les domaines des relations bilatérales, à tous les niveaux, dans toutes les directions et pour tous les objectifs. Les points ciblés sont multiples, alors.

2.6. Pronoms personnels : subjectivité explicite

Si nous avons choisi de porter notre intérêt sur les statistiques relatives aux pronoms personnels, c'est parce qu'ils « ont la propriété d'être la catégorie la plus sensible aux variations de la situation de discours et les écarts y sont toujours très considérables» (BRUNET, Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis, 2016, p. 19).

Les pronoms sont toujours liés à la subjectivité du discours. Notion qui peut déterminer le degré d'implication des tenants du discours politiques algériens et français dans leurs discours.

A cet égard, Benveniste précise que : « la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un tu» (Benveniste, 1966 , p. 260). Cadre dans lequel les tenants des discours de notre corpus échangent leurs idées à propos des relations bilatérales et s'interagissent de manière à s'influencer les uns les autres.

2.6.1. *Moi, nôtre et nous* pour les discours officiels et *je* pour les discours de la presse de la première période

Le recours à l'analyse factorielle est important, pour déterminer la distribution de ces pronoms sur l'espace du corpus.

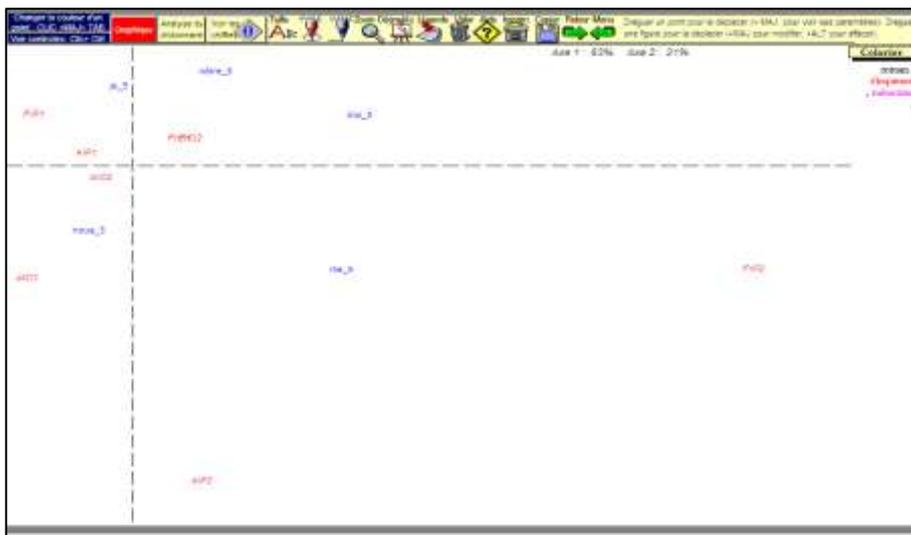


Figure 15. Analyse factorielle des Personnes (je, nous)

Cela montre que, sur l'axe horizontal en haut, il y a FrOff_7-12 et FrOff_12-16 qui se trouvent proches de *moi* et *nôtre* d'un côté, et les discours de AIP_7-12 et FrP_7-12 qui se servent beaucoup plus de *je*.

Sur l'axe vertical, on peut repérer AIO_7-12 et AIO_12-16 étant proches de *nous*. A droite, en bas, le logiciel a pu repérer les discours de FrP_12-16 et AIP_12-16, loin de toutes les marques qui renvoient à je ou nous.

Donc, *moi et nôtre* pour les discours officiels français, *nous* pour les discours officiels algériens, *je* pour les discours de la presse de la première période des deux pays et aucune de ces marques pour les discours de la presse de la deuxième période des deux pays.

2.6.2. Dominance des Personnes (votre, vous) dans la plupart des discours

Ces unités ont été distribuées sur l'ensemble du corpus, comme suit :



Figure 16. Analyse factorielle des Personnes (tu, vous)

A part les discours de FrP_12-16 et AIP_12-16 qui étaient approximativement proches de tu et te (interviews), les autres discours étaient centrés autour de vous et vôtre, graduellement suivant la norme des discours politiques.

En grosso modo, l'usage de ces pronoms personnels témoigne d'une subjectivité apparente dans les discours de notre corpus.

Pour conclure, nous précisons que l'étude de la répartition des catégories grammaticales sur l'espace du corpus a révélé les données suivantes :

- Discours algériens dominés par les adjectifs et participes.
- Plus de précisions dans le discours de presse, via le recours aux numéraux.

- Tendance des tenants des discours officiels algériens (surtout) vers la description via la catégorie nominale.

Pour les verbes, nous avons déduit qu'il y a eu usage des temps du passé pour la presse vs temps du présent pour les instances officielles.

- Verbes au futur dans AIOff_7-12, FrOff_7-12 et AIP_7-12, pour une vision vers le futur des relations entre les deux pays.
- Des verbes au passé simple dans le discours de presse, pour exprimer un retour vers le passé, peut-être.
- Verbes au conditionnel dont la valeur oscillent entre rêves, espérances et probabilités comme spécificité des discours de FrOff_7-12 et AIP_12-16.
- Verbes au présent : tendance vers l'expression du présent chez les locuteurs des discours officiels français.

Pour les adverbes, il a été constaté que les adverbes caractérisent notamment les discours officiels français et de la presse algérienne.

- Adverbes de quantité à valeur positive dans la quasi-totalité des discours : ce qui pourrait exprimer une certaine vision progressiste.
- Divergence d'emploi en matière d'adverbes de lieu.

Concernant les pronoms personnels, nous avons constaté :

- Usage de moi, nôtre, et nous pour les discours officiels et je pour les discours de la presse de la première période.
- Une dominance des Personnes (votre, vous) dans la plupart des discours, suivant la norme des discours politiques.
- Cela ne peut que témoigner de la subjectivité apparente de notre corpus.

Chap.2

De la sémantique pour la recherche du sens des co occurrences

Après avoir analysé quantitativement notre corpus et après avoir lu et interprété (en *grosso modo*) les échanges verbaux sur les relations algéro-françaises, en nous basant sur les spécificités lexicales, nous avons décidé d'exploiter ces résultats d'analyse pour en faire une analyse qualitative (pour renforcer les résultats du premier chapitre d'analyse). Pour faire, nous allons exploiter ces derniers résultats afin d'établir une analyse sémantique, en nous basant sur les apports de la sémantique interprétative

Alors, il s'agit d'un travail qualitatif qui nécessite un retour au texte, perçu comme unité supérieure pouvant déterminer ou affecter le sens des unités lexicales repérées par le logiciel, précédemment. Ce retour sera déterminé par un travail sur la fonction thème du logiciel Hyperbase.

Parmi les mots en excès, nous avons choisi ceux qui reflètent ou résument les différents champs lexicaux excédentaires. Leur traitement, en se basant sur leurs co-occurents, a permis de dégager les différents réseaux sémantiques qui en émanent. Ces réseaux sont de trois dimensions principales : Historique, politique et pathétique. S'y ajoutent d'autres moins présentes, dans les parties du corpus : économique, sociétale et religieuse.

Selon la dimension dominante dans chaque sous-partie du corpus, nous avons classé ces unités en :

1. Unités à dimension historique (*National, Révolution, Histoire, Mémoire, Guerre, GIA*)

1.1. *National*

Mot caractérisant les discours ALO-7-121/ALO_12-16. Cette unité lexicale s'est utilisée en cooccurrence avec *travailleurs, chohada* utilisées en excédent dans ALOff_7-12 et en cooccurrence avec *social, martyrs, glorieux, surcroit* utilisées en excédent dans ALOff_12-16.

Dans le dictionnaire numérique Larousse, cette unité est définie comme suit :

- Relatif à une nation ; qui appartient à une nation, par opposition à international : Hymne national.
- Qui intéresse le pays tout entier, par opposition à régional, local : Les concours nationaux.
- Qui représente le pays tout entier : La volonté nationale.

- Se dit d'un parti politique qui prétend s'identifier aux intérêts de la nation ; nationaliste : Les partis nationaux.

Dans notre corpus, et notamment dans les deux sous-parties citées, la charge sémantique de l'unité en question a été développée pour acquérir une dimension historique et patriotique déterminée par son utilisation en cooccurrence avec *Chohada, martyrs, glorieux, hymne* et une autre dimension sociétale liée à *social et travailleurs*.

La représentation graphique suivante pourra en témoigner¹

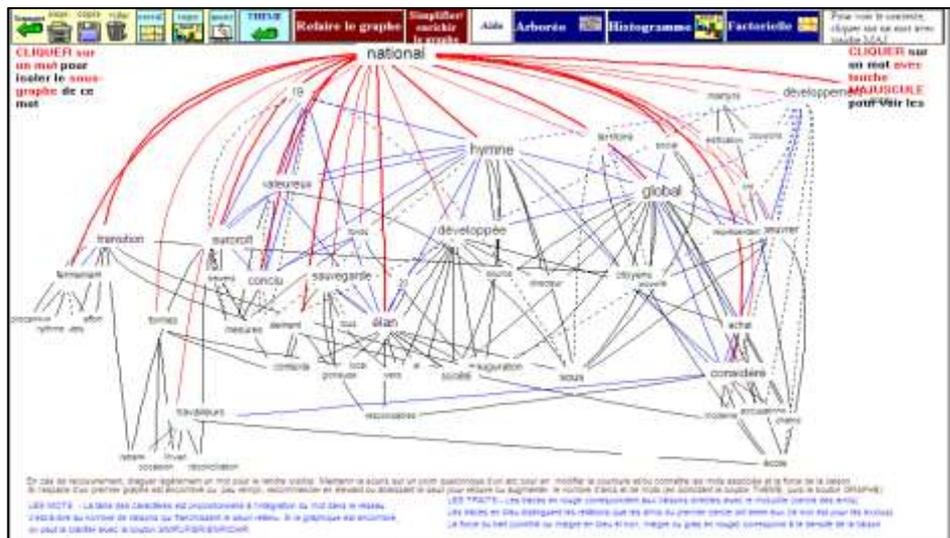


Figure 17. Analyse factorielle des co-occurents de *National*

1.2. Révolution

Le terme a été défini par le dictionnaire numérique Larousse de la sorte :

- Mouvement orbital périodique d'un corps céleste, en particulier d'une planète ou d'un satellite, autour d'un autre de masse prépondérante ; période de ce mouvement, appelée aussi période de révolution.
- Mouvement d'un objet autour d'un point central, d'un axe, le ramenant périodiquement au même point.
- Changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un État, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place et prend le pouvoir.
- Les forces révolutionnaires, le pouvoir issu de ce changement : La victoire de la révolution.
- Changement brusque, d'ordre économique, moral, culturel, qui se produit dans une société : Une révolution dans la peinture.
- Agitation soudaine et passagère, provoquée dans le public par un fait inhabituel : Un cambriolage audacieux a mis le quartier en révolution.

¹ Pour coopération, torture, développement, on a éliminé les mots outils parce que les chiffres étaient hors limites.

- Pour une futaie, temps nécessaire pour obtenir la régénération complète d'une forêt ; pour un taillis, temps qui sépare deux passages successifs en coupe sur une même parcelle.

En éliminant certains éléments sémiques et en gardant d'autres, notre corpus a décidé de quelle révolution s'agit-il.

Avant de déterminer la portée sémantique de révolution à partir de ces occurrences, nous devons signaler qu'il s'est réparti ainsi sur l'espace du corpus :



Figure 18. Distribution de *Révolution* sur l'espace du corpus

Le terme qui émane surtout des discours officiels algériens a été lié à *consécration* qui est lié à *versé* tout comme le terme pôle *révolution*. *Consécration* qui est lié sémantiquement au domaine religieux. Il convient donc au contexte physique de déterminer s'il s'agit de son acception religieuse (ce qui lui ajoute une dimension spirituelle) ou s'il s'agit seulement d'une simple valorisation de la révolution en question. Il est d'un autre côté lié directement à *glorieuse*, *hommage* et *exceptionnel*. Ce qui lui assigne une dimension pathétique.

Une dimension historique a été ajoutée au mot *révolution*, en le mettant en cooccurrence directe avec *indépendance* qui est à son tour lié à *poursuit et compatriotes*. Il est aussi en cooccurrence directe avec *novembre* qui renvoie à un mois du calendrier. En le liant à *déclenchement*, il pourra sémantiquement renvoyer au moment de l'action *déclenchement*. Tous deux sont liés à *révolution*. Ce dernier maintient également une relation de cooccurrence avec *contemporain*

relations lui assignent une dimension historique. Sa relation avec *tragique, grande* lui accorde une dimension pathétique. Et comme il entretient des relations avec *assume, enseignement*, il peut acquérir aussi une dimension politique.

Ce que nous avons pu en déduire c'est que pour les discours de FrOff_12-16 qui évoque le mot histoire en excès par rapport aux autres, le mot n'a pas eu de relation directe ou indirecte avec indemnisation qui apparaît comme terme en excédent dans une autre sous-partie du corpus. En ce qui concerne la dimension politique qu'on lui a attribuée, le mot n'a eu qu'une relation avec *assume*. Cela nous invite à rechercher, plus tard, le mot *indemnisation* avec ces différentes relations de cooccurrence, pour voir la vision des autres locuteurs, à propos de la notion d'*histoire*.

1.4. *Mémoire*

- Activité biologique et psychique qui permet d'emmagasiner, de conserver et de restituer des informations.
- Cette fonction, considérée comme un lieu abstrait où viennent s'inscrire les notions, les faits : Ce détail s'est gravé dans ma mémoire.
- Aptitude à se souvenir en particulier de certaines choses dans un domaine donné : Ne pas avoir la mémoire des dates.
- Image mentale conservée de faits passés : Je garderai la mémoire de ces événements.
- Ensemble des faits passés qui reste dans le souvenir des hommes, d'un groupe : La mémoire d'un peuple.
- Souvenir qu'on a d'une personne disparue, d'un événement passé ; ce qui, de cette personne, de cet événement restera dans l'esprit des hommes : Honorer la mémoire d'un héros.
- Informatique
- Dispositif capable d'enregistrer, de conserver et de restituer des données.

Le mot *mémoire* a été évoqué spécialement dans les discours officiels des deux pays de la première période et dans le discours officiel français de la deuxième période.



Figure 22. Distribution de *Mémoire* sur l'espace du corpus

Le mot *mémoire* est repéré en relation directe avec plusieurs co-occurents : *chouhada* lié directement à *occasion* qui est aussi lié à *commémoration*, *anniversaire*, *recueillir*, *devoir* lié directement à *concitoyens*, *guerre* lié à *Maroc*, *combats*, *martyrs*, *victimes*, *morts* lié directement à *sensible*, *pensée* et *recueillement*.

Donc, le mot mémoire a une dimension historique : *guerre*, *chouhada*, *martyrs*, *combats*, *victimes*.

Dimension politique/autoritaire, dans sa relation avec recueillir, recueillement et devoir.

Une dimension pathétique : sensible, pensée, commémoration et souffrance qui a une relation indirecte faible avec le mot en question.

Une dimension sociétale : concitoyens.

D'autres mots apparaissent sur le graphe montrant ainsi d'autres relations de cooccurrences faibles avec le mot mémoire. Des mots qui lui assignent une dimension historique, tels que *soixante*, *révolution*, *archives* et *militaire*.

Donc, pour les discours AIOff_7-12, FrOff_7-12, FrOff_12-16, le mot Histoire paraît essentiel. Et ce, dans la mesure où il a été lié aux autres notions définissant le chemin des relations bilatérales. Mémoire partagée (commune) qui garde toujours le souvenir de la guerre/révolution, avec toutes ses douleurs et ses

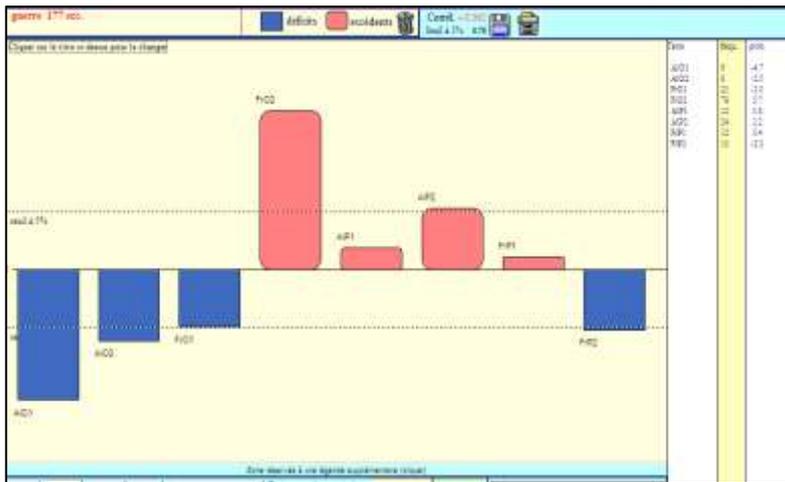


Figure 24. Distribution de *Guerre* sur l'espace du corpus

Sur le plan de cooccurrence, le mot *guerre* s'est repéré en relation "intime" avec beaucoup reflétant le contenu sémantique que veulent les tenants de ces discours passer à travers son usage dans leurs discours. Il d'agit bien de la guerre mondiale lié à *seconde* et à *libération*. Il est lié également à *indépendance*, *morts*, *19*, *avait*, *géants* lié à *exécutions*, *frontières*, *soldats*, *reconnaître*, *crimes* lié à son tour à *commis* qui entretient une relation directe avec *mémoires*.

Tous cela attribue au mot *guerre* plusieurs dimensions ; historiques/patriotique (mémoires, mondiale, avait lié à morts, crimes, reconnaître...), politique (indépendance, frontières,...), pathétique (crime, victimes,...)

Reste à voir seulement si la guerre évoquée dans ces discours est la deuxième guerre mondiale ou celle qui marquait l'Histoire des deux pays. Autrement dit, qui évoque quoi ? Et ce à travers l'étude du contexte réel de ces discours.

attribué par le dictionnaire. Ces différents emplois lui précisent la représentation sémantique qu'ont les tenants de ces discours, en lui attribuant les dimensions suivantes :

Dimension historique : guerre, exécution, otages, enlèvement, assassinat.

Dimension politique : gouvernement (français), Algérie, service (secret, français), sécurité (militaire, algérienne), DRS.

Dimension pathétique : crime, difficile, terroristes.

Dimension religieuse : moines, pères (blancs).

Ces relations de cooccurrences directes ou indirectes de la forme GIA nous permettent de déduire que le sujet auquel s'intéresse la presse française de la première période est celui de l'assassinat des moines de Tibhirine, en Algérie, par le GIA, (comme il a été signalé par quelques relations indirectes de GIA avec assassinat, moines, Tibhirine, Algérie, 1996, dans le contexte 1).

Donc, dans des textes parlant des relations bilatérales, on évoque le sujet d'exécution des moines de Tibhirine. Un "crime" qui s'est manifesté comme acte d'enlèvement, prise en otage puis exécution "terroriste" de moines en Algérie. Cet acte, selon cette sous-partie du corpus toujours, implique et les Français (gouvernement, service de sécurité) et les Algériens (gouvernement et service de sécurité).

Dans ce qui va suivre, nous jetons la lumière sur le contexte réel de production de ces discours et d'autres, pour voir son influence sur le bon déroulement des relations bilatérales et voir si cela pourrait être frein au développement de ces relations.



Figure 27. Distribution de *GIA* sur l'espace du corpus

2. Unités à dimension politique (*Union, Indemnisation, Coopération, Développement, Visa, Résolution, Malaise, Islamiste*)

2.1. *Union*

Larousse l'a défini ainsi :

- Relation existant entre deux ou plusieurs choses, deux ou plusieurs personnes qui forment un ensemble : Le problème de l'union de l'âme et du corps. L'union de l'homme et de la femme dans le mariage.
- Mariage, lien conjugal : Une union réussie.
- Conformité de sentiments, de pensées, de comportements entre des personnes ou des groupes : L'union doit régner entre nous.
- Action de réunir, de rassembler, d'associer des éléments jusqu'alors séparés : L'union de plusieurs atomes.
- Groupement de personnes ou de collectivités associées pour mener une action, défendre une même cause : Une union de consommateurs ; nom pris par certaines de ces associations.

Ce mot qui a été réparti ainsi sur l'espace de notre corpus (chez les Français de la première période surtout et moins chez AIOff_7-12)



Figure 28. Distribution de *Union* sur l'espace du corpus



Figure 30. Distribution de *Indemnisation* sur l'espace du corpus

Les locuteurs de notre corpus, notamment ceux de FROff_7-12 et ALP_7-12 ont détaillé la portée sémantique de cet item lexical en le mettant en relation avec d'autres unités lexicales.

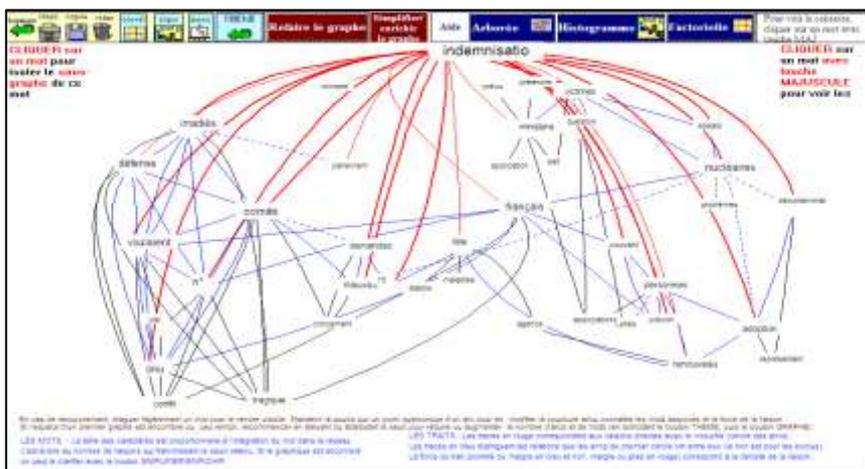


Figure 31. Analyse factorielle de *Indemnisation* sur l'espace du corpus

La plupart des mots utilisés en excès dans les discours ALP_7-12 apparaissent sur le graphe avec des liens directs avec le terme pôle. Il s'agit bien de : *irradier*, *victime*, *nucléaire*, *maladie*, *ministère* lié à *comité* qui, à son tour, se trouve dans le même contexte que *conflict* mis en relation avec *l'ONU*.

Ce qui renforce la dimension politique/autoritaire qui lui a été assignée par l'usage de toutes ces dernières unités dans son contexte. Les relations qu'il maintient avec d'autres co-occurents, tels que : *demandes* lié à *18*, *liste* lié à *maladie* et *établie*, *victimes* lié à *problème*, *décontamination*, lui attribuent une dimension historique/ patriotique.

2.3. Coopération

Le terme coopération est une caractéristique principale du sous-corpus FrOff_7-12. Il est aussi présent avec un pourcentage peu élevé dans les discours de la presse de la deuxième période des deux pays.

Ce mot a été défini par le dictionnaire Larousse comme suit :

- Action de coopérer, de participer à une œuvre commune ; collaboration, concours : Nous avons besoin de votre coopération.
- Politique d'entente et d'échanges entre deux États.
- Politique d'aide économique, technique et financière des pays développés en faveur des pays en développement : Coopération internationale.
- Volontariat civil ouvert aux jeunes âgés de 18 à 28 ans pour remplir des missions d'ordre économique, culturel, médical, technique, etc., auprès des pays en développement.
- Méthode d'action par laquelle des individus ou des familles ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de tous sont égaux et où le profit réalisé est réparti entre les seuls associés au prorata de leur participation à l'activité sociétaire.



Figure 32. Distribution de *Coopération* sur l'espace du corpus

Ces sous-parties du corpus, en gardant les référents qui lui ont été attribués par le dictionnaire, ont précisé sa charge sémantique. Pour eux, coopération a une relation *domaine* qui, à son tour, a une relation directe avec *économique* et *culturelle*. Il entretient également des relations directes avec *judiciaire*, *sécuritaire*, *universitaire* et *bilatérale*. Ce dernier qui a une relation de cooccurrence avec *partenaire* lié directement à *dense*. D'autres liens directs sont maintenus entre ce mot et *partenariat*, *militaire*, *OMA*, *dialogue* et *rive*. Il s'agit,

2.5. Visa

Ce mot qui caractérise les discours FrOff_12-16 et FrP_12-16 a été défini par Larousse comme suit:

- Sceau, signature ou paraphe apposés sur un document, soit pour le valider, soit pour attester le paiement d'un droit.
- Cachet authentique, valant autorisation de séjour, apposé sur un passeport par les services diplomatiques (ambassade, consulat ou représentation) des pays dans lesquels désire se rendre le demandeur.
- Forme de contrôle préalable de l'engagement ou du paiement des dépenses publiques.



Figure 36. Distribution de *visa* sur l'espace du corpus

Pour les Français de la deuxième période, ce terme entretient des relations de cooccurrence avec *consulats*, *demandeurs*, *demande*, *délivrés*, *étudiants*, *allons*, *visas*, *vite* et *mesures*. On en déduit que la France allait vite prendre des mesures pour simplifier les procédures aidant les étudiants demandeurs de visas. Une dimension purement politique/ autoritaire a été attribuée à ce mot en le mettant en relation avec ses différents co-occurents.

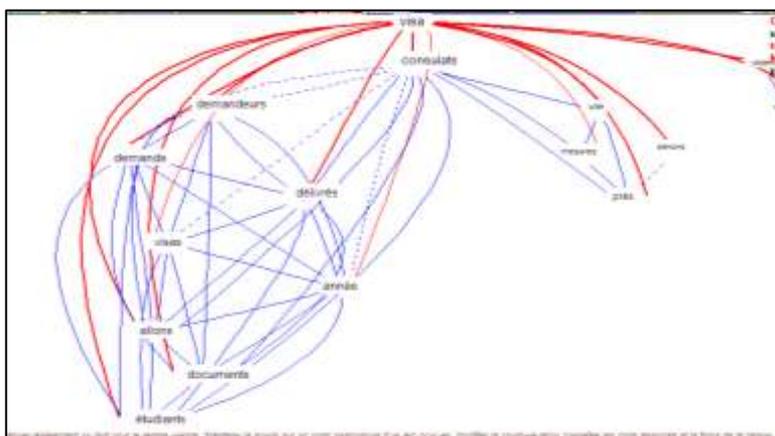


Figure 37. Analyse factorielle des co-occurents de *Visa*

2.6. Résolution

Le dictionnaire le définit ainsi :

- Fait, pour un corps, de se décomposer en ses éléments ou de passer à un autre état : Résolution de la neige en eau.
- Action de résoudre un problème, une difficulté : Résolution d'une question de procédure.
- Acte par lequel, après réflexion, on décide volontairement d'accomplir quelque chose : Prendre la résolution de ne plus boire.
- Attitude, disposition d'esprit, qualité de quelqu'un qui ne se laisse pas détourner de ses entreprises : Montrer une résolution à toute épreuve.
- Texte émis par une assemblée, et dans lequel ses membres expriment leur sentiment sur une question déterminée ou qui a trait à son fonctionnement intérieur : Résolution adoptée à l'unanimité.

D'autres définitions lui ont été attribuées, selon les domaines d'usage (droit, informatique, mathématiques, pathologie).



Figure 38. Distribution de *Résolution* sur l'espace du corpus

Comme il est indiqué sur le graphe, le mot *résolution* a été utilisé par les tenants des discours de A1Off_12-16 et FrOff_7-12. Nous rechercherons, dans ce qui va venir ses co-occurents pour déterminer le réseau isotopique qu'il exprime.

Les relations de cooccurrence que *résolution* entretient avec *membre*, *statut*, *nations* lié à son tour à *observateur*, *voté*, *adoptée* lui permettent d'acquérir une dimension politique et une autre dimension sociétale (unies, membre, confrère). Il s'agit bien de voter pour que la *Palestine* ait le statut d'un membre observateur au sein des Nations Unies. Alors cela a pu être significatif, les autres relations de cooccurrence paraissent un peu floues. Une relation directe est entretenue entre le mot *résolution* est *OTAN*, *aérienne*, *19* lié indirectement à *points* et à *évoque*,

dommages, exclusion, civiles, solution, conseil et mesdames. Des termes qui viennent développer la dimension politique/ autoritaire du mot.

Donc, dans ce sens, revenir au contexte réel de production de ces discours s'impose pour enrichir sa portée sémantique en déterminant sa portée pragmatique.

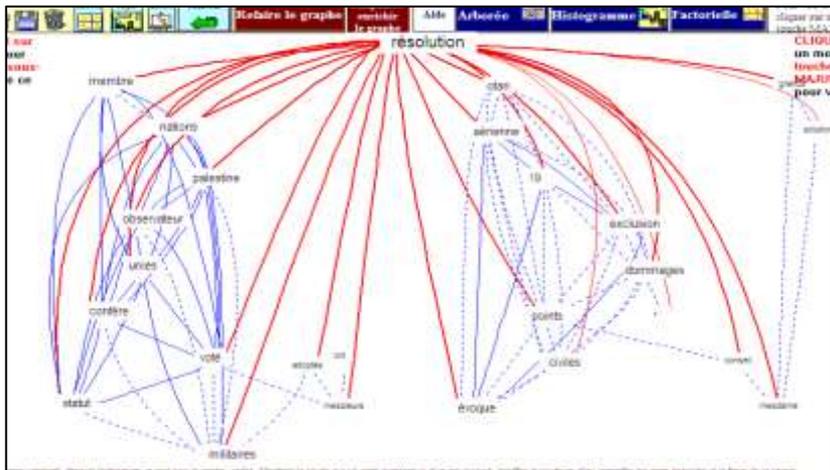


Figure 39. Analyse factorielle des co-occurents de *Résolution*

2.7. *Malaise*

Larousse définit le mot *malaise* ainsi :

- Sensation pénible, mal localisée, d'un trouble physiologique : Malaise passager.
- Brusque défaillance des forces physiques pouvant aller jusqu'à l'évanouissement : Avoir un malaise au volant de sa voiture.
- État, sentiment de trouble, de gêne, d'inquiétude, de tension : Il y a entre eux un malaise. Le malaise paysan.

Il s'agit ainsi, d'un mot chargé, sémantiquement, de sentiments et d'émotions, selon les différentes acceptions du dictionnaire.

Comme le mot n'a été cité que dans FrP_12-16, avec 7 occurrences, le logiciel n'a pas pu tracer un graphe montrant ses relations avec ses co-occurents. Dans cette optique, nous aurons à survoler ses contextes linguistiques pour vérifier les réseaux sémantiques qu'il véhicule.

Contexte1 : *Denis Bauchard...voici son compte rendu du voyage... il y évoque le malaise de la jeunesse, le rejet d'un Etat mafieux, l'obsession*

française, ... cinquante ans après l'indépendance, la charge émotionnelle née de la présence de 132 ans...demeure encore très forte.

Malaise dans ce contexte linguistique est chargé d'émotions de la jeunesse algérienne à l'égard de l' "obsession" française (pouvoir) dont le nom est lié à la présence française en Algérie.

Une dimension politique/autoritaire (Denis Bauchard, Etat, voyage), une dimension historique (lié à l'usage de indépendance, l'obsession française, cinquante ans) et une autre pathétique (rejet, charge émotionnelle, forte, malaise) ont été ainsi attribuées au mot Malaise.

Contexte2 : cependant, la situation sécuritaire est normalisée même s'il subsiste un terrorisme résiduel et si la situation dans certaines zones –la petite Kabylie, le grand sud- demeure préoccupante...le climat politique reste lourd,... et il existe un profond malaise, notamment chez les jeunes.

D'après le contexte linguistique et les différents co-occurents du terme, on comprend qu'il s'agit toujours d'un malaise chez les jeunes algériens, provenant du climat politique lourd et les mauvaises conditions de vie en Algérie.

Une dimension politique (algérienne) a été attribuée au mot, en le rapportant à certains co-occurents comme politique. Une dimension sociétale : jeunes, petite Kabylie, le grand sud. Une dimension pathétique : profond, préoccupante, lourd.

Contexte 3 : profond malaise (reprise dans le même contexte, donc même analyse et même charge sémantique).

Contexte 4 (deux occurrences): le climat des affaires tel qu'il est calculé par la Banque Mondiale est très médiocre, ... un malaise multiforme, notamment chez les jeunes... multiplication des conflits sociaux, ou des contestations locales, gérés par les Walis, au cas par cas, désintérêt à l'égard de la vie politique, comme en témoigne l'indifférence dans laquelle sont vécues les prochaines législatives de mai 2012 ; pression sociale de plus en plus forte exercée par les islamistes qui exploitent ce mécontentement.

Il s'agit toujours, pour la presse française de la deuxième période, du malaise des jeunes algériens à l'égard de tout ce qui se passe dans leur pays.

Plusieurs dimensions ont été attribuées au mot, en le mettant dans ce contexte linguistique, avec de co-occurents spécifiques :

Dimension politique autoritaire : Banque mondiale, vie politique, les prochaines législatives, Walis, Dimension sociétale/ sociale : pression sociale, jeunes, islamistes, locales, conflits sociaux et une dimension pathétique : l'indifférence, désintérêt, mécontentement.

Contexte 5 : ce malaise est particulièrement profond chez les jeunes qui, à l'exception de ceux appartenant à des familles bien placées, se voient sans avenir...l'absence de loisir,... offre désuète et médiocre des bibliothèques publiques, y compris universitaires, rareté et cherté des livres, sauf ceux à caractère religieux largement diffusés par les fondations du Golfe, tristes cafés qui ne sont fréquentés que par les hommes et où l'alcool est interdit,...

Encore une fois, la presse française "se mêle" des malaises des jeunes algériens. Elle évoque ainsi des problèmes internes qui n'ont rien à voir avec les relations bilatérales algéro-françaises ; sujet de notre corpus.

Les relations de cooccurrence que le mot entretient avec d'autres lui attribuent plusieurs dimensions :

Dimension sociale/sociétale émanant de ses relations directes ou indirectes avec : jeunes, familles bien placées, hommes. Dimension religieuse/ spirituelle de sa relation avec religieux. Dimension pathétique provenant de ces relations avec : profond, tristes.

Contexte 6 : ainsi, à 20h, toutes les villes algériennes sont mortes, situation exceptionnelle, ... le malaise s'exprime de différentes façons, y compris, régulièrement, par des immolations par le feu qui nous sont connues à travers la presse. Les centres culturels français sont parmi les rares espaces de loisirs existants. La pression pour le départ est donc très forte vers une Europe ou une Amérique... cinq milles sont délivrés par la France... il s'agit de compléter les

études supérieures menées en Algérie, de se spécialiser, mais le nombre de ceux qui entendent ne pas revenir est élevé.

Ce contexte linguistique se sert de *malaise* pour renvoyer également à la situation socioculturelle en Algérie. Ceci lui attribue les dimensions suivantes :

Une dimension politique/ autoritaire, en le rapportant à Europe, Amérique, France et une dimension sociale/ sociétale dans sa relation avec : villes algériennes, espaces de loisir, études supérieures

De ce qui a été dit, nous pouvons déduire que la presse française de la deuxième période, contrairement à toutes les autres sous parties de notre corpus, évoque la forme *malaise* pour faire référence aux problèmes purement algériens, politiques qu'ils soient ou socioéconomiques.



Figure 40. Distribution de *Malaise* sur l'espace du corpus

2.8. *Islamiste*

Au même titre que la forme *malaise*, la presse française de la deuxième période a également choisi de faire appel à *Islamiste* qui est une forme très distinctive. Et comme il y a eu, statistiquement, trop peu d'occurrences, il était impossible au logiciel de lui faire une analyse factorielle (graphe). Nous nous contentons de l'analyse de ces différents contextes, pour voir s'il est possible de déterminer sa portée sémantique.



Figure 41. Distribution de *Islamiste* sur l'espace du corpus

Il faut, avant l'analyse de ces contextes d'emploi dans le corpus, rappeler la définition qui lui a été assignée par le dictionnaire numérique Larousse.

- Selon lui ; islamiste est : Relatif à l'islamisme ; partisan de l'islamisme.

Ce dernier est défini comme :

- synonyme vieilli de islam.
- Désigne, depuis les années 1970, un courant de l'islam faisant de la charia la source unique du droit et du fonctionnement de la société dans l'objectif d'instaurer un État musulman régi par les religieux.

Pour faire vite, nous allons analyser les différents contextes d'apparition de cette forme, dans un même commentaire ;

La France s' est engagée militairement pour libérer le nord du Mali de l' occupation ISLAMISTE en 2012 mais la situation dans le Sahel se dégrade avec le chaos qui règne en Libye , comment percevez - vous le rôle d' Alger dans la stabilisation politique de la sous - région ?
FrOff_12-16 Page: 331 a

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP , ISLAMISTE) , Abderezak Mokri , a appelé les autorités algériennes à réagir à ces propos qui constituent , a - t - il dit , une atteinte flagrante à l' Algérie .
FrPr_12-16 Page: 620 c

François Mitterrand conserve une certaine influence sur la diplomatie française ; Alain Juppé , au Quai d' Orsay tient d' abord un discours très anti - ISLAMISTE avant de prôner l' ouverture d' un dialogue avec ceux qui accepteraient de mettre les kalachnikovs au vestiaire , point de vue partagée par le ministre de la défense , Gérard Longuet ; Charles Pasqua , à l' Intérieur , a sa propre ligne et ses propres réseaux , notamment dans la hiérarchie militaire algérienne , parmi les éradicateurs qu' il soutient .
FrPr_12-16 Page: 647 b

Tandis qu' une partie de la presse se demande dans quelle mesure certains groupes ISLAMISTES ne sont pas manipulés par les autorités algériennes , accusées d' utiliser la violence islamiste pour s' assurer du soutien des pays occidentaux et notamment de la France .
FrPr_12-16 Page: 648 a

La poussée ISLAMISTE et plus particulièrement salafiste , est constatée avec inquiétude .
FrPr_12-16 Page: 690 c

Ainsi , on la soupçonne de favoriser l' émergence d' une majorité de sensibilité ISLAMISTE , pour mieux canaliser la vague , étant entendu que le pouvoir réel reste entre ses mains .
FrPr_12-16 Page: 694 b

Ainsi le scénario le plus probable est celui d' un vrai faux printemps ISLAMISTE dans le cadre d' un régime qui peut se survivre à lui - même pendant encore quelques temps .
FrPr_12-16 Page: 694 c

L' heure ISLAMISTE sous le contrôle de l' armée est sans doute également arrivée en Algérie comme dans d' autres pays arabes Dans ce contexte , la relation avec la France risque de passer un cap difficile , notamment à la suite de la multiplication des irritants de la période récente .
FrPr_12-16 Page: 705 a

Mais l' armée lui avait préféré l' inattendu colonel Chadli Bendjedid sur le critère de l' « officier le plus ancien au grade le plus élevé » . Quand ce dernier fut contraint de démissionner sous la pression ISLAMISTE en 1992 , c' est un vétéran de la guerre d' indépendance , Mohamed Bouafia , opposant irréductible et exilé au Maroc qui lui succéda .
FrPr_12-16 Page: 709 d

Comme il est indiqué, la première occurrence islamiste apparaît dans le discours officiel de la deuxième période et non pas dans celui de la presse.

Sa relation de cooccurrence directe avec Mali qui, à son tour, entretient une relation avec Libye, lui attribue un caractère international, lui permettant ainsi d'acquérir une dimension politique/ autoritaire. Cette dimension est renforcée par ses relations avec occupation, rôle, libérer et Alger.

Pour les autres occurrences d'islamiste dans le discours de la presse, nous pouvons déduire de l'analyse que cette forme, en gardant le réseau isotopique qui lui a été assigné par le dictionnaire, a pu avoir les dimensions suivantes :

Dimension politique/ autoritaire : MSP, autorités, ministre (défense), hiérarchie (militaire algérienne), pouvoir. Dimension religieuse/ spirituelle : anti (-

islamiste), salafiste, poussée (islamiste). Dimension pathétique : violence, inquiétude, sensibilité. Dimension identitaire : Abdelrazek Mokri.

Donc, la presse française s'inquiète de "la poussée islamiste" qui exerce une violence à l'égard de la France et des Français (un peu loin, dans le contexte 3, on peut lire par exemple : *les attentats se multiplient, la violence devient paroxystique. La communauté française en Algérie est également visée, puis le territoire français.*). Elle incite ainsi à instaurer un "dialogue" entre l'Algérie et la France, à propos de ce sujet.

Alors que le discours officiel inscrit ce sujet dans un cadre un peu vaste (Mali, Sahel, Libye), la presse française vise directement l'Algérie et les autorités algériennes.

3. Unités à dimension pathétique (*Colonisation, Torture, Crise, Peuple*)

3.1. Colonisation

Ce terme caractérisant les discours de la presse AIP_12-16, AIP_7-12, FrP_7-12 a été défini par Larousse numérique ainsi :

- Action de coloniser : La colonisation de l'Afrique par les puissances européennes au XIXe s.
- État de fait qui résulte de cette action.



Figure 42. Distribution de *Colonisation* sur l'espace du corpus

Il convient, au niveau de l'interprétation sémantique, de préciser que cet item lexical a acquis plusieurs dimensions du discours, en entretenant des relations de coprésence avec : *atrocités, valable* qui est lié à *souffrances, crime* lié



Figure 44. Distribution de *Torture* sur l'espace du corpus

Pour les tenants de ces discours, *le mot* torture, dans l'histoire des relations algéro-françaises, est lié à *Massu*, *Bigeard* lié directement à *pratiqué* qui est également lié à *torturés* (deux noms de généraux français ; les deux mots sont liés indirectement à *général*), *sommaires*, *exécutions*, *indépendance*, *collectives*, *vérité* lié à *violence*, *témoins*, *centre*, *martyrs* lié directement à *torturés*, *déni* et *main*, lié directement à *armes*.

Ces unités qui entrent en relations de cooccurrence, directes ou indirectes, lui permettent de constituer un réseau sémantique pertinent : de la torture exercée par les généraux français faisant ainsi des souffrances physique et morale et même des martyrs.

Ces relations lui permettent, sur le plan sémantique toujours, d'acquérir plusieurs dimensions, partant du politique/ autoritaire (dans ses relations avec indépendance, Massu, Bigeard), historique (indépendance, martyrs, armes, témoins, exécutions) jusqu'au pathétique (violence, torturés, déni).

Trois dimensions qu'on voit, jusqu'à présent, dans la quasi-totalité des discours. Continuons l'étude des réseaux sémantiques émanant de l'usage excessif de certains items lexicaux pour pouvoir déterminer si cela dessine le chemin des relations bilatérales ou s'il y a d'autres facteurs déterminants.



Figure 46. Distribution de *Crise* sur l'espace du corpus

Selon les données du logiciel, ce mot entretient de relations directes de cooccurrence avec : *financière* lié à *actuelle*, qui est également co-occurent de *dépassement*, à *rumeurs* et *mondiale*. Il est en relation directe avec *multiples*, *étrangères*, *Medelci* lié directement à *exige* ayant une relation indirecte avec *solution*. *Crise* est aussi co-occurent de *bilatérales* lié indirectement à *interne*, *connaître* qui est co-occurent de *crises* lié à *Sahel* et à *libyens*, *maliennne* lié à *règlement*, *logement*, *souverainement* lié directement à *rompre* et à *climatique*, *Juppé*.

Il s'agit, ainsi, sémantiquement, de travailler en commun (bilatérales) pour trouver des solutions aux crises régionales et mondiales (Libye, Mali, climat) dont les deux pays sont généralement impliqués. Cela lui attribue une dimension purement politique/ autoritaire. Et si le mot *logement* apparaît sur la liste des co-occurents de *crise*, on doit revenir au contexte réel de sa production pour pouvoir déterminer qui l'a évoqué dans ce contexte et pour quelle raison.

Ses relations avec *martyrs*, *occupation*, *occupant*, *colonisation*, renforcent sa dimension historique et lui ajoutent une autre dimension politique/ autoritaire.

Le lien sémantique le plus fort revient à Algérien. Ce lien détermine de quel peuple s'agit-il.

Une dimension pathétique naît des liens de cooccurrence qu'entretient *peuple* avec *souffrance*, *martyrs*, *attachement*...

Il s'agit, donc, encore une fois, de l'Algérien marqué de son Histoire, dans le discours officiel algérien.

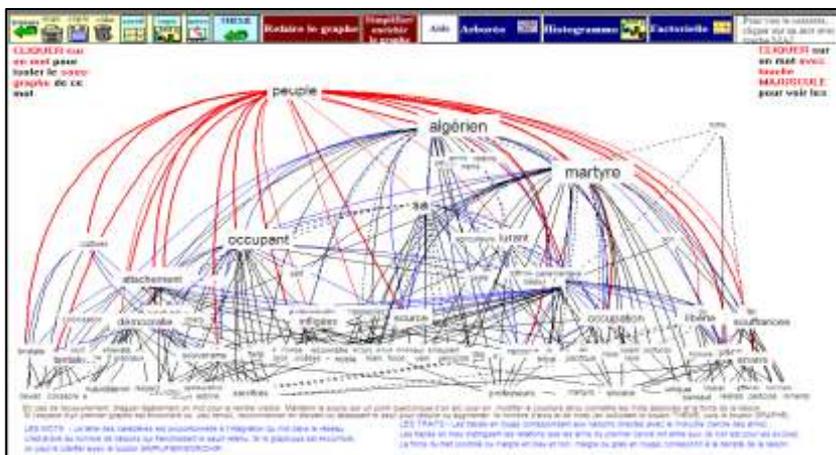


Figure 48. Analyse factorielle des co-occurents de *Peuple*

4. Unités à dimension économique (*Economie*, *Progresser*, *Frégate*)

4.1. *Economie*

- Ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses.
- Gestion où on réduit ses dépenses, où on évite des dépenses superflues : Par économie, il faisait le trajet à pied.
- Ce qu'on épargne, qu'on évite de dépenser : Par ce procédé, on réalise une sérieuse économie de temps.
- Régulation, organisation visant à une diminution des dépenses, à une adaptation parfaite au but visé : Ce film a été réalisé avec une grande économie de moyens.
- Organisation des parties d'un ensemble, d'un système ; structure : Ce trop long chapitre nuit à l'économie de l'ouvrage.
- Physiologie
- Ensemble des parties constituant l'organisme des êtres vivants.

Alors que le dictionnaire Larousse dans sa version électronique lui attribue plusieurs significations, selon le contexte de son utilisation, notre corpus cerne ses alentours et le caractérise selon la vision des différents locuteurs.

Dans ce sens, les tenants de ces discours le mettent en relation avec d'autres unités lexicales qui déterminent sa charge sémantique.

Economie est une unité lexicale qui se répartit ainsi sur l'espace du corpus :



Figure 49. Distribution de *Economie* sur l'espace du corpus

Comme le montre la représentation suivante, économie a été mis en relation de cooccurrence directe avec *immigration* qui a, à son tour, un lien direct avec *considérable*. Il a aussi un lien direct avec *largement* qui est en coprésence avec *dynamique* et *étroitement* qui est en coprésence avec *hydrocarbures* et *investissement* qui est en relation directe avec *diversifier*.

Economie basée sur les *hydrocarbures* et qui tend vers la *diversification*, pour les algériens surtout AIOff_7-12. Cette économie qui pourrait être influencée négativement par le problème d'*immigration* évoqué massivement dans FrOff_7-12. Tout cela accorde à l'unité en question une dimension politique, déterminant directement la dimension économique.

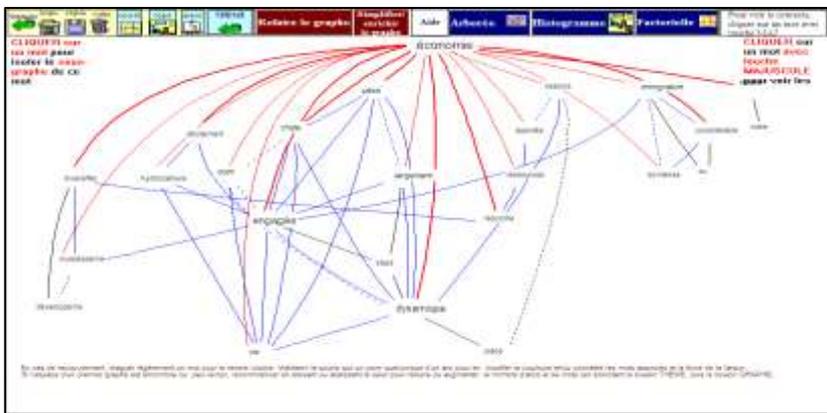


Figure 50. Analyse factorielle des co-occurents de *Economie*

4.2. *Progresser*

Selon Larousse, il signifie :

- Avancer, se mouvoir, gagner du terrain : Nous progressions avec difficulté au milieu des fourrés.
- Avancer dans quelque chose, aller de l'avant : Progresser dans la lecture d'un roman.
- Aller vers un degré supérieur, se développer, s'étendre : Notre chiffre d'affaires a progressé de 10 %. Le cancer a progressé.
- Évoluer vers un stade plus avancé, plus perfectionné ou plus favorable : Les techniques ont progressé.
- Gagner en compétence, développer ses capacités : Son fils a progressé en math.

Le dictionnaire Larousse le met en relation avec l'évolution. Il faut voir, dans cette perspective, si les deux sous corpus qui s'en sont servis (FrOff_7-12 dépassant largement le seuil et AIOff_12-16) avaient tendance à l'utiliser en rapport avec les relations bilatérales ou non.



Figure 51. Distribution de *Progresser* sur l'espace du corpus

D'après la représentation graphique du logiciel, le mot *progresser* n'entretient pas beaucoup de relations de cooccurrence. Ainsi, il est plus ou moins difficile de déchiffrer le réseau sémantique qu'il dessine et dans quel sens il a été utilisé par les tenants de ces deux sous-corpus. Néanmoins, nous pouvons nous contenter de ce qui est donné. Dans cette optique, nous précisons que ce mot est co-occurent de *coûte* ce qui lui attribue une dimension économique. En plus, il entretient des relations directes avec *possible*, *doute*, *côtés*, *vision*, *civile*, *pouvons*, *part*. Donc, cela exprime une vision de progrès entourée de doute et d'incertitude. Sauf que cette analyse reste insuffisante, en raison de manque de données. Elle doit être ainsi complétée par l'étude du contexte réel de son usage.



Il s'agit d'un seul contexte linguistique générique qui renvoie un seul article journalistique. Dans cet article, frégate a eu de relations directes avec *lance-missile, le Salah Rais, Guépratte, Krivak III, multimission*. Il a également des relations de cooccurrence indirectes avec, *les Algériens, les Français, les Russes, les Allemands*. Toutes ces relations, avec d'autres émanant de contextes un peu lointains, donnent à cette forme une dimension politique/ autoritaire ayant une charge économique.

D'autres relations indirectes avec *concurrence et fourniture* lui ajoutent une charge économique et/ ou commerciale.

Donc, le secteur d'échanges commerciaux est évoqué dans les discours de la presse française de la première période. Et comme le contexte linguistique ne nous dit pas trop sur l'état d'avancement dans ce secteur, il revient au contexte réel de production de ces textes de nous donner plus de précisions.

5. Unité à dimension sociétale : *Immigration*

Le dictionnaire Larousse définit le mot immigration ainsi :

- Installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays. (L'immigration est le plus souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie.)

D'après la représentation graphique, ce mot caractérise principalement le discours FrOff_7-12 et n'a été évoqué dans aucune autre sous partie.



Figure 54. Distribution de *Immigration* sur l'espace du corpus

En adoptant les référents ou les éléments sémiqes qui lui ont été attribués par le dictionnaire, le FrOff_7-12 a évoqué ce mot dans le même contexte linguistique que *besoins* lié indirectement à *économie et risques* lié indirectement à *économie* et *société*, aussi, *illégale* et *cerveaux* lié directement à *origine et* indirectement à *fuite*. Donc, il évoque une dimension sociétale qui lui a été attribuée en le mettant en relation avec *illégale* (problème social) lié directement aux besoins économiques. Besoins et risques viennent lui ajouter une dimension pathétique qui pourrait faire référence aux conséquences désagréables de l'immigration illégale.

Dans cette perspective, et pour constituer le réseau sémantique exprimé par ce mot, nous pouvons dire que le mot *immigration* a été employé par les tenants de FrOff_7-12, pour faire référence à l'immigration illégale, cause de risques sur l'économie et source du problème de fuite de cerveaux. Un problème qui pourrait, d'après eux, nuire au bon déroulement des relations bilatérales.

5. Alors que certaines sous-parties ont une certaine préférence vis-à-vis de certaines dimensions, les AIOff_7-12 et AIOff_12-16, FrP_7-12 se sont montrées plus riches en réseaux sémantiques. Ces derniers s'organisent autour de plusieurs dimensions ; politique, pathétique, historique, religieuse/ spirituelle, sociale/ sociétale et économique.
6. La dimension pathétique est omni présente dans la quasi-totalité des sous-parties du corpus.

Pour la partie suivante de notre travail, il s'agit d'expliquer les raisons de chaque penchant : Pourquoi insister sur telle ou telle dimension ? Et comment les tenants de chaque sous-partie ont fait de leur usage, pour se construire un espace discursif en commun? Tout cela est dans l'objectif de déterminer l'impact de ces dimensions sur l'argumentation au profit de l'avenir de ces relations.

Partie IV

*Remémorisation discursive et influence
de l'expression de valeurs et d'émotions
sur la pertinence de l'argumentation
en contexte conflictuel*

« La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée » Stendhal

Il s'est avéré, après l'analyse, que le choix des items lexicaux à analyser a été pertinent, dans la mesure où, d'un côté, les mots choisis ont fait ressortir la quasi-totalité des mots non choisis et qui sont sur les listes des mots excédents. Ainsi, ces derniers ont été analysés comme étant co-occurents des mots sélectionnés. D'un autre côté, cela a permis de classer les différents réseaux isotopiques émanant de notre corpus. Les renvoyer à leurs contextes d'utilisation (contexte socio-discursif), comme indique la sémantique discursive, nous permet d'en faire ressortir deux catégories principales de mots : liste de mots-arguments et liste de mots-conflits qui peuvent également être considérés comme mots-arguments, vu la charge argumentative liée à leurs emplois.

Il est à indiquer que chaque item lexical, à travers ses relations avec ses co-occurents, permet de faire ressortir d'autres mots appartenant à ces mêmes deux catégories.

Il s'agit donc, d'une analyse pragmatico-argumentative du corpus (approche, basée sur les données de la sémantique discursive et ou de la pragmatique (intégrée) pour mesurer la pertinence de l'argumentation, en contexte conflictuel. Comme cette partie se sert des données du contexte réel, elle nous donnera l'occasion de confirmer ou de nier les résultats d'analyse des données des parties précédentes, basées uniquement sur les éléments du co-texte.

Chap.1

*Mots-arguments : effets de l'expression
des émotions et des valeurs liées au
respect et/ou à la confiscation des
valeurs*

Nous allons, dans ce chapitre, établir un va-et-vient entre ces mots, leurs co-occurents et le contexte réel de leur utilisation pour repérer les mots-arguments dont se sont servis les différents locuteurs des différentes sous-parties de notre corpus. Ce travail a pour but de préciser l'utilité et l'influence de ces mots-arguments et de la charge émotionnelle qui s'y lie sur le maintien d'un discours en commun autour des relations bilatérales.

Le recours à ces mots-arguments fait l'émergence de certaines formules dans les différentes sous-parties du corpus. Pour formule, il s'agit « de formulations qui, du fait de leur emploi à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (CHATEIGNER, 2003, pp. 10-11). Ces formules sont devenues leurs propres caractéristiques discursives. Pour les repérer, et puisque la force et la valeur de la formule se mesurent par ses occurrences dans le discours, nous avons visé les segments répétés (ou concordance en cas d'absence de segments répétés pour l'unité en question). Ceci nous permet d'en choisir les expressions qui se servent des mots arguments déjà repérés.

Suivant les paramètres d'analyse que nous nous sommes fixés au départ, nous aurons, de la liste des mots analysés dans le chapitre précédent, la liste des mots-arguments suivante : *Union, Histoire, Coopération, Développement, Visa, Mémoire, Progresser, Frégate, Immigration*.

Si nous avons classé ces mots dans la catégorie de 'mots-arguments', c'est parce que l'analyse sémantique des réseaux isotopiques qu'ils expriment indique que leur présence dans le discours est toujours liée à une thèse défendue, à l'aide d'un nombre d'arguments, convoqués à chaque fois qu'ils sont utilisés, dans les discours de notre corpus.

1. *Union, Coopération, Développement, Progresser* : les enjeux d'un discours commun

Dans cette sous-partie de mots-arguments, il s'agit d'une liste qui génère de différents arguments. Ces derniers défendent la nature des relations bilatérales,

telles qu'elles sont représentées par les partenaires de la communication dans notre corpus.

Pour ce qui est de la nature des relations algéro-françaises, le logiciel nous a permis de repérer les unités suivantes :

1.1. *Union*

Ce mot argument a généré les formules ou expressions spécifiques suivantes :

6	1 1 3 3 7 1 8 1	6	de l' union pour la méditerranée
5	1 1 3 6 4 1 7 4 8 1	13	l' union pour la méditerranée
4	3 7 8 1	8	de l' union européenne
4	1 1 3 5 7 1 8 1	8	de l' union pour
4	1 1 3 7 4 1 7 5 8 1	15	union pour la méditerranée
3	3 1 2 4 1 8 1	14	l' union européenne
3	1 1 3 8 4 1 7 4 8 1	15	l' union pour
2	1 1 3 1 0 5 1	12	union méditerranéenne

Figure 56. Formules et expressions générées par *Union*

1.1.1. **Union pour la méditerranée/ Union méditerranéenne : plaidoyer et réquisitoire**

Cette formule émane du contexte des relations bilatérales sous Bouteflika/ Sarkozy. Et comme on va le montrer, elle a été vivement défendue par son concepteur : le président français. Néanmoins, d'autres arguments, défendant ou réfutant l'idée, ont été repérés dans d'autres contextes, de notre corpus.

a. **AIOff_7-12 : rejet du projet**

L'Algérie ne s'est pas montrée enthousiaste vis-à-vis du projet. Ce rejet de l'idée s'est exprimé nettement, dans le contexte suivant : *La France ne peut pas ignorer que l'Algérie est incontournable dans la région. Pourtant, les promoteurs de l'Union pour la Méditerranée (UPM) n'ont pas tenu compte du poids spécifique de l'Algérie comme facteur stabilisant en Méditerranée et ont, de ce fait, commis une erreur d'évaluation.*

Argument d'opposition explicite, exprimé à l'aide de *pourtant*, visant à montrer l'opposition entre le rôle que pourrait ou devrait jouer l'Algérie et la façon dont la France gère le dossier. Cet argument a été suivi d'un autre argument de conséquence, exprimé à l'aide de *de ce fait*, et visant à conclure que la France a commis une erreur, en faisant allusion à l'attribution d'un rôle principal au Maroc, quant à la gestion de l'union.

Donc, cette formule a eu lieu dans ce contexte, précisant ainsi, implicitement, la conception que l'Algérie officielle avait vis-à-vis du projet. Autrement dit, cet énoncé sous-entend le rejet du projet par l'Algérie.

b. FrOff_7-12 : plaidoyer pour le projet

Cette sous-partie du corpus, et notamment Sarkozy, s'est largement servie de cette unité. Ces différences d'occurrences ont eu pour objet de défendre le projet de l'UPM.

C'est dans cet esprit de renouveau que je me rends aujourd'hui à Alger, pour parler des nombreux projets que nous avons encore à accomplir ensemble.

Parmi eux, il y a notamment la question cruciale de l'Union pour la Méditerranée. Vous savez que nous sommes très attachés à la réussite de ce projet, qui sera au cœur de la Présidence française de l'Union européenne, à partir du 1er juillet prochain.

Il s'agit dans ce premier contexte d'une argumentation dans le non-dit. La France officielle voulait en faire un projet *crucial*. C'est pourquoi, elle voulait, implicitement, impliquer l'Algérie dans sa réussite.

Dans cette sous-partie, la France officielle défend le projet et présente des arguments en sa faveur. Ainsi, Sarkozy déclare : *Pour autant, je ne renonce pas à l'Union pour la Méditerranée. Dans un monde où coexistent des masses démographiques, économiques et politiques considérables, de l'ordre du milliard d'habitants, l'Europe ne saurait se replier sur elle-même.*

Conséquence implicite ; sans connecteur logique, vise à expliciter la raison pour laquelle, on ne voulait pas renoncer au projet. La coexistence des *masses démographiques, économiques et politiques considérables, de l'ordre du milliard d'habitants*, présuppose l'ouverture sur le monde, voire l'alliance en UMP.

Dans ce même contexte, la France officielle rappelle les arguments des détracteurs du projet. *Selon ses détracteurs, l'idée même d'Union pour la Méditerranée n'était pas viable, en raison de l'existence, notamment de trois conflits majeurs dans la région : le Sahara occidental, la situation dans les*

Balkans et la question palestinienne, qui est actuellement dans l'impasse totale, en raison de la poursuite de la colonisation des territoires occupés en violation des résolutions pertinentes de l'ONU et de la réprobation de la communauté internationale. Cet état de fait sous-entend les raisons d'échec du projet (conflits dans la région). Cet échec est exprimé (présupposé) par le passage suivant : L'«Union de la Méditerranée», annoncée par M. Sarkozy dans son discours de février 2007 à Toulon, devenue, après son élection à la présidence de la France, l'«Union pour la Méditerranée», lancée à Paris le 13 juillet 2008, peine à trouver ses marques, et serait «à l'agonie», à la suite du report du sommet qui devait se tenir à Barcelone, le 21 novembre dernier.

A travers l'usage de l'expression de la conséquence dans l'«Union pour la Méditerranée», lancée à Paris le 13 juillet 2008, peine à trouver ses marques, et serait «à l'agonie», à la suite du report du sommet qui devait se tenir à Barcelone, le 21 novembre dernier, le discours officiel de la France Sous-entend l'échec du projet. Ce même énoncé présuppose ce même constat d'échec à travers les unités linguistiques ; *peine et l'agonie.*

Un autre énoncé vient rappeler les conséquences du report de la tenue du sommet de Barcelone. *Ceci aurait offert un environnement favorable au développement de l'Union pour la Méditerranée, selon les sources officielles toujours. Un souhait exprimé, à l'aide du conditionnel, était loin de sa concrétisation, à cause de ce report et à cause des raisons avancées par les détracteurs du projet (conflits régionaux).*

c. FrOff_12-16 : plaidoyer pour le maintien des relations bilatérales dans un espace élargi

Même s'il s'agit d'un projet qui a été soutenu par Sarkozy, cette formule a été employée sous Hollande, avec une autre dimension et une autre vision que celle de son prédécesseur.

De même que la France et l'Allemagne avaient été capables après une guerre tragique qui les avait opposé d'être les moteurs de la construction européenne eh bien l'Algérie et la France peuvent construire aussi l'union, l'unité

méditerranéenne de demain...C'est pourquoi j'ai souhaité que l'union pour la méditerranée soit réorientée vers la mise en œuvre de chantiers concrets pour les populations riveraines dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'éducation, de la connaissance et du développement.

Sans que cela soit défini comme une entité géopolitique et administrative, la France officielle espère pousser et élargir les relations bilatérales en ouvrant de *chantiers concrets pour les populations riveraines* dans plusieurs domaines. Ces domaines ont été énumérés après ; *l'énergie, des transports, de l'éducation, de la connaissance et du développement*. Et pour persuader l'Algérie de la nécessité de joindre ce mouvement coopératif, la France officielle établit une comparaison entre les relations franco allemandes qui sont devenues *les moteurs de la construction européenne*, en dépassant la mémoire d'une *guerre tragique*, et les relations algéro-françaises qu'on souhaite établir dans le cadre de *l'union, l'unité méditerranéenne de demain*. Ceci constitue un appel aux émotions de l'autre et incitation à l'oubli non déclarée explicitement, pour objectif de persuasion du maintien des relations bilatérales dans un espace plus élargi.

d. FrPr_7-12 : l'importance du rôle de l'Algérie dans la construction de l'UPM

Il paraît que la presse française sous Sarkozy, au même titre que les politiciens, était préoccupé par la vision de l'Algérie et son rôle dans la concrétisation du projet de l'UPM. Dans cette perspective, elle s'exprime; *Alger entretient le suspense sur l'union pour la méditerranée*. Constat qui fait allusion à l'opinion ambiguë de l'Algérie qui s'est montrée moins enthousiaste vis-à-vis du projet. Un contenu présupposé et véhiculé par l'emploi du mot *suspense*.

En parlant du rôle de l'Algérie dans la construction du l'UPM, la presse française rappelle les efforts de ses politiciens de persuader les Algériens à participer au manœuvre. Un argument d'autorité a été inséré, dans cet objectif.

En caractérisant l'UPM d'*"un pari audacieux"*, François Fillon plaide ainsi pour le projet : *"Personne n'envisage que l'Union pour la Méditerranée*

puisse se construire sans l'Algérie, qui est un des acteurs majeurs autour des rives de la Méditerranée".

Il est à noter que, dans cette sous-partie, deux autres énoncés ayant développé la même idée, ont été repérés. Une répétition qui renforce l'importance que la presse française accorde au sujet de l'UPM.

e. FrPr-12.16 : dénoncer le projet, voire la politique de Sarkozy

Contrairement au discours officiel de la deuxième période qui évoque l'union pour la méditerranée avec une nouvelle vision, le discours de la presse l'évoque pour dénoncer la politique de Sarkozy et réfuter ses idées.

Autre que le *lancement de l'Union pour la Méditerranée sans véritable concertation*, la presse dénonce *l'alignement sur la politique américaine, complaisance à l'égard d'Israël et mollesse dans la dénonciation des « atrocités » israéliennes dans les territoires palestiniens*. Ce discours rappelle, dans cette optique, la transgression des valeurs par Sarkozy (*l'alignement sur la politique américaine, complaisance à l'égard d'Israël et mollesse dans la dénonciation des « atrocités » israéliennes*), en provoquant les émotions du public : *« atrocités »*. Et ce, pour plus de persuasion.

Dans la même perspective, et pour développer l'idée de l'UPM, est utilisée l'expression ou la formule *union méditerranéenne*.

a. AIOff_7-12 : moins d'enthousiasme pour le projet

Le discours officiel algérien s'est servi de la notion, pour reconnaître certains faits, au départ. Ainsi, on a déclaré : *Monsieur le Président, Je sais que vous êtes porteur du projet d'Union Méditerranéenne qui vous tient particulièrement à cœur et que vous défendez avec autant d'énergie que d'optimisme*. C'était dans l'objectif de montrer implicitement l'intérêt que porte l'Algérie à l'idée du projet. Puis, à travers une expression de concession exprimée à l'aide de *dans la mesure où*, il exprime les conditions de l'Algérie pour participer à la concrétisation du projet ; *en Algérie, nous sommes disposés à contribuer à sa réalisation dans la mesure où nous aurons précisé ses contours et ses objectifs ainsi que la place*

qu'il prendra au côté des organismes qui sont déjà en place et qui rassemblent les pays des deux rives de la Méditerranée.

b. FrOFF87-12 : coopération dans le cadre de l'UPM comme condition au maintien des relations bilatérales

Toujours, dans le cadre de promotion de l'idée du projet, et en ayant recours à la comparaison, *je voudrais rappeler très clairement que l'union méditerranéenne n'a pas vocation à remplacer les cadres de coopération existants, qu'il s'agisse du partenariat euro-méditerranéen ou d'enceintes plus informelles, comme le dialogue 5+5 ou le Forum méditerranéen, auxquels nous restons, comme l'Algérie je crois, très attachés.* Une comparaison renforcée par une autre qui a pour rôle d'impliquer l'Algérie dans l'affaire (*comme l'Algérie je crois*) : Reconnaissance de faits passés est utilisée, également, pour justifier le nouveau penchant de Sarkozy. Alors que depuis 15 ans la France à travers l'union européenne s'est concentrée sur ces relations avec l'est, Sarkozy espère viser les pays du sud de la méditerranée.

À travers le projet d'union méditerranéenne, je souhaite surtout donner un nouveau souffle, une nouvelle impulsion, à nos relations avec les pays du sud de la Méditerranée, alors que depuis quinze ans, il faut le reconnaître, l'Union européenne a plutôt concentré ses efforts vers l'Est, et que les objectifs ambitieux du processus de Barcelone n'ont pas vraiment été atteints.

Ce qui exprime une opposition entre ce qui a été et ce qui devrait être, dans l'objectif de sous-entendre la rentabilité d'un projet autre.

Pour plus de détails, et à travers le procédé d'énumération, le discours officiel de la France cite les différents secteurs visés par son projet, qualifié de *concret et efficace*. Ainsi, on déclare : *Pour répondre à ces défis, l'union méditerranéenne se construira autour de projets concrets et efficaces, dans des secteurs prioritaires comme l'économie Je pense aux investissements ou aux transports —, le développement durable, je pense à l'eau et à l'énergie, en particulier les énergies renouvelables — et le capital humain, je pense à l'éducation, à la formation et à la culture.* Cette énumération est conclue par un

énoncé qui présuppose l'implication de l'Algérie comme *partenaire essentiel* dans le projet.

Peu après, on note, encore une fois, le recours à l'opposition pour citer un autre objectif du projet. Dans cette optique, on précise ; *Mon objectif est de faciliter, et non pas de rendre plus difficile, la circulation entre les deux pays et, au-delà, entre la France et les pays du Maghreb. Cet objectif est même une partie intégrante de mon projet d'union méditerranéenne.*

On conclut son argumentation en faveur de ce projet avec une comparaison qui met en parallèle les relations bilatérales et l'instauration de l'UPM : *L'approfondissement de nos relations bilatérales avec chacun des partenaires du Sud et la mise en chantier de l'union méditerranéenne sont deux démarches complémentaires.* Cela sous-entend que pour développer les relations bilatérales, l'Algérie doit participer à la mise en place de l'UPM.

c. AIPr_7-12 : argumenter pour l'écart entre ce qui est attendu de l'Algérie et les objectifs de Sarkozy

La presse évoque le projet de Sarkozy comme condition de surmonter le passé. Il s'agit, d'abord, d'une expression de but exprimée explicitement, à l'aide de *pour* et renforcée par le recours aux valeurs humaines (*surmonter ce passé, l'amitié*). Ainsi, on écrit : *Pour surmonter ce passé, Nicolas Sarkozy propose de bâtir son projet d'Union méditerranéenne «sur l'amitié franco-algérienne»,...* Cette amitié visée est comparée à celle issue de *la réconciliation franco-allemande*. Ceci met en relation l'opinion de Sarkozy (expliquée ci-dessous) avec la réaction du public algérien ; *Cela ne déclenche aucun applaudissement dans l'amphithéâtre.*

L'objectif de l'article de presse était de montrer l'écart entre ce que vise Sarkozy et ce qui est attendu de l'Algérie ou de son peuple. Donc, cela a pour objectif de justifier le désintérêt que porte l'Algérie vis-à-vis du projet.

d. FrOff_7-12 : défendre l'union pour le Maghreb afin de réussir l'union pour la méditerranée

Tout comme, *l'union pour la méditerranée, l'union pour le Maghreb* a été également défendue par la France de Sarkozy. Cet argument a été entamé par

comme vous, pour rapprocher les points de vue et présupposer que l'Algérie, comme la France partage, la même opinion, à l'égard du sujet. *Comme vous, je crois que la concrétisation de tout le potentiel de l'Union pour le Maghreb arabe serait extrêmement bénéfique aux pays de la région et à la France. Mon pays ne peut que se réjouir de leur prospérité et de leur développement.* Des valeurs ont été convoquées dans ce contexte (*extrêmement bénéfique, prospérité, développement*), pour préciser l'apport de l'union pour le Maghreb.

Si dans ce contexte, la France défend l'union pour le Maghreb c'est parce que son instauration dit la fin des conflits entre l'Algérie et le Maroc. Et s'il y a eu fin de ces conflits, cela permet la concrétisation de l'union pour la méditerranée trop influencée par les conflits régionaux.

1.1.2. **Argumentation pour l'Union européenne**

a. FrOff_7-12 : argumenter pour l'ouverture sur l'UPM et l'union européenne

L'union européenne a été évoquée dans un contexte où la France de Sarkozy défendait l'UMP. A propos de cela, cette sous-partie du corpus, ne tarde pas à exprimer son attachement à la réussite du projet ; Vous savez que nous sommes très attachés à la réussite de ce projet, qui sera au cœur de la Présidence française de l'Union européenne, à partir du 1er juillet prochain.

En ayant recours à l'analogie, Sarkozy interpelle tous les pays concernés par le projet *tant au sein de l'Union européenne que sur la rive sud de la Méditerranée*, pour leur rappeler l'importance de ce projet qualifié *d'ambitieux* et les inciter à participer à *sa conception*.

Et pour plus de conviction, la France officielle évoque les relations de l'Algérie avec l'union européenne et propose de participer à sa progression. A travers cela, la France voulait le développement de l'union de la méditerranée. Objectif qui peut être réalisé si l'Algérie se montre beaucoup plus coopératif. Cet énoncé pourrait expliciter la notion : *Mes entretiens à Alger avec mon ami Mourad Medelci seront aussi pour moi l'occasion d'évoquer d'autres sujets d'intérêt commun, comme les relations de l'Algérie avec l'Union Européenne, que nous souhaiterions contribuer à faire progresser pendant notre période de*

présidence, ... Pour cela, il renforce son argumentation par l'emploi de mots de valeurs tels que (*ami, intérêt commun, contribuer, faire progresser*).

En parlant des problèmes posés par la présence d'AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique) dans la zone de Sahel, la France officielle évoque la formule *union européenne* et estime que : *Le rôle de l'Algérie et des pays de la région est incontournable, mais comme la Conférence d'Alger l'avait conclu, il existe aussi un rôle pour la communauté internationale. La France, comme l'Union européenne, est prête à y prendre sa part* : Argument de concession (*mais*), renforcé par un recours aux faits (*comme la conférence d'Alger l'avait conclu*) a été suivi d'une conséquence implicite *La France, comme l'Union européenne, est prête à y prendre sa part*. Tout cela a pour objectif d'insister sur le rôle de la France et son implication dans la gestion du dossier du Sahel, tout comme l'Algérie et comme l'union européenne.

Un autre argument vient renforcer l'idée en allant dans le même sens et en insistant, cette fois-ci, sur le rôle que doit jouer l'union européenne dans la gestion du dossier. A propos du sujet, on a pu noter l'énoncé suivant : *Nous sommes donc tout à fait disponibles pour participer à cette coopération. J'ajoute que l'Union européenne est également impliquée dans ce qui se passe au Sahel*.

Ce constat a été renforcé par une justification se servant d'un argument de cause ; *puisque nous avons obtenu qu'elle définisse un Plan Sahel qui va accompagner le développement*, et une série de mots de valeur a été exploitée pour plus de persuasion (*impliquée, coopération, accompagner, développement, tout à fait disponibles*).

De tout ce qui a été avancé, nous pouvons conclure que la France de Sarkozy explicite son esprit d'ouverture sur le monde, en insistant sur l'union de la méditerranée et l'union européenne. Et pour développer les relations de son pays avec l'Algérie et faire progresser les relations de cette dernière avec l'union européenne, il met comme condition l'implication et la coopération de l'Algérie dans la concrétisation de son projet.

b. FrOff_12-16 : l'ouverture sur le monde défendue par Hollande

Avec moins d'insistance, cet esprit d'ouverture a été également défendu par la France de Hollande. A propos, elle précise : ... *Au-delà de nos relations économiques bilatérales, nous devons développer des échanges entre l'Union européenne et le Maghreb.*

Des mots de valeur ont été également insérés pour faire l'affaire (*bilatérales, développer, échanges, union*).

c. FrPr_12-16 : l'Union européenne pour veiller au bon maintien des élections législatives en Algérie

La presse sous Sarkozy a convoqué la formule *union européenne*, dans un contexte différent ; *Le pouvoir entend canaliser le mécontentement réel en l'encadrant par des élections législatives qui auront lieu le 10 mai prochain. Il promet que le scrutin sera honnête et transparent. Il invite pour la première fois des observateurs étrangers, ceux de l'OCI comme de l'Union européenne.*

C'était pour parler d'un sujet proprement algérien ; celui des élections législatives. A l'aide d'une expression de la conséquence, la presse rapporte les ambitions de l'Etat algérien dans le bon déroulement du scrutin (inviter pour la première fois des observateurs de l'union européenne). Plusieurs mots de valeur ont été utilisés pour sous-entendre les bonnes intentions de l'Etat (*promet, honnête, transparent*), par opposition au *mécontentement* (mot d'émotion) des Algériens.

Donc, l'objectif de la presse était d'évoquer le mécontentement du peuple à la veille des élections, tout en faisant allusion aux efforts de l'Etat dans le maintien de l'ordre. Ceci veut dire qu'un problème algérien interne a été convoqué par la presse sous Sarkozy.

1.2. Coopération

L'usage de ce mot-argument, dans de contextes variés, a généré plusieurs notions et formules caractérisant et défendant une coopération telle qu'elle est envisagée par chaque sous-partie du corpus.

1.2.1. Notre coopération conditionnelle

a. AIOff_12-16 : visas et établissements de ressortissants comme objets de coopération bilatérale

La coopération envisagée par les tenants de cette sous-partie du corpus, spécialement Ramtane Lamamra, ministre des affaires étrangères, est une coopération dynamique.

Le chef de la diplomatie a soutenu que cette mobilité est "appuyée des deux côtés" et qu'elle "épouse le dynamisme de notre coopération,...

Il incite également la France, pour soutenir les efforts algériens, à accorder *plus d'attention à la facilitation des procédures de visas et au respect du cadre juridique garantissant l'établissement des ressortissants algériens en France*".

Le respect des valeurs humaines est également présent dans le discours de Lamamra (*plus d'attention, facilitation, respect, l'établissement des ressortissants*), pour persuader l'autre camp d'assurer une meilleure coopération.

Donc, visa et l'établissement des ressortissants algériens sont deux sujets pouvant être objets de coopération entre les deux pays, selon l'Algérie officielle.

b. FrOff_7-12 : volonté de développer une coopération bilatérale fondée sur le respect des valeurs

Appel au travail ensemble (Algérie et France) a été lancé par la France officielle, pour but d'améliorer leur coopération, et a été détecté dans le passage suivant : *Essayons de convenir ensemble de ce qu'il convient de faire aujourd'hui pour améliorer notre coopération et être, dans nos relations entre États voisins et partenaires, les plus constructifs possibles, en pensant avant tout à notre jeunesse.*

Une série de mots de valeurs ont été utilisés pour assurer plus de persuasion (*convenir ensemble, coopération, voisins, partenaires, constructifs*).

Dans un contexte différent, il rappelle l'importance de cette coopération bilatérale ; *Notre coopération bilatérale a connu ces dernières années une montée en puissance intéressante. De nombreux projets ont vu le jour et méritent aujourd'hui d'être poursuivis et encouragés.* Une description suivie d'une expression de conséquence qui a pour but de montrer les efforts fournis par les deux partenaires pour assurer une meilleure coopération : *C'est à cette fin que nous avons signé, en décembre dernier, deux textes qui permettent de fixer un cadre ambitieux au développement de notre coopération.*

Le recours aux faits (*signature de textes d'accord*) s'est vu nécessaire dans ce contexte pour justifier ces ambitions et a été renforcé par une description détaillée ayant pour objectif de signaler leur sincérité quant au développement des relations bilatérales. De ce contexte, on a repéré l'énoncé suivant : *Cet accord entre les deux gouvernements, premier document du genre à être signé par la France avec un de ses partenaires, organise notre coopération pour les dix prochaines années, avec un champ beaucoup plus vaste que l'accord précédent de 1986, puisque...*

Et pour finir, le discours officiel de la France de Sarkozy avance une appréciation positive vis-à-vis de (*notre coopération*) qualifiée ainsi, dans un autre contexte : *Notre coopération fonctionne globalement bien, et je souhaite la développer encore*. Ce qui résume la volonté de la France de développer cette coopération.

c. FrOff_12-16 : coopération plus "fleurissante" et dans plusieurs domaines sous Hollande

Sous Hollande, la coopération était plus fleurissante ; *il n'y a pas un domaine où des progrès n'aient pas été enregistrés depuis un an, qu'il s'agisse de la dimension économique de notre partenariat, de sa dimension humaine, de notre coopération culturelle, éducative, universitaire ou scientifique. (1^{ère} réunion du comité intergouvernemental du haut niveau)*. Cette énumération sous-entend l'ampleur de cette coopération et l'importance des relations bilatérales.

La coopération en matière du capital humain est enregistrée comme un objectif commun entre les deux pays. C'est dans cette perspective que cette expression de conséquence a eu lieu dans ce discours : *C'est pourquoi le renforcement du capital humain fait partie des axes prioritaires du document-cadre de partenariat, signé à l'occasion de la visite du Président de la République et qui régit notre coopération jusqu'en 2017*. Cet usage fait du sujet du capital humain ou l'emploi des jeunes un des sujets importants de leur partenariat. Un sujet qui a été plus ou moins négligé sous Sarkozy.

Un autre sujet majeur de coopération bilatérale a été défini dans un autre contexte ; *Compte tenu des enjeux sécuritaires et des menaces qui pèsent sur la région, notre coopération en matière de défense revêt une grande importance.*

Une expression de cause a été exprimée, dans ce contexte, faisant *des menaces qui pèsent sur la région* un facteur motivant de ce genre de coopération.

Pour plus de détails, et dans un autre contexte, on avance les explications suivantes : *Notre coopération inclut des exercices communs, des actions de formation au bénéfice de l'Armée nationale populaire, un dialogue stratégique.* Et par conséquent, *Les questions d'armement sont un volet important de notre partenariat.*

De ce qui a été dit, nous pouvons déduire que la France de Hollande, en comparaison avec la France de son prédécesseur ou avec l'Algérie officielle, accorde plus d'importance à la définition de *notre coopération*. Trop de détails ont été avancés pour décrire la coopération bilatérale telle qu'elle est envisagée par son gouvernement. Une coopération envisagée dans tous les domaines et dans un cadre plus élargi encore ; *Notre coopération bilatérale doit s'inscrire dans le cadre d'un véritable projet euro-méditerranéen d'échanges universitaires.*

1.2.2. *Une coopération ; entre crispation et motivation*

a. **AIOff_7-12 : plusieurs raisons de crispation et de motivation**

L'Algérie à l'époque de Sarkozy n'était pas vraiment motivée quant au sujet des relations bilatérales. Et ce pour plusieurs raisons.

Concernant l'inscription de l'Algérie sur la liste des pays dits « à risques », une des sources de « crispation » entre Alger et Paris, M. Sbih a relevé que la France, qui « entretient avec notre pays depuis des années une coopération exemplaire en matière de lutte contre le terrorisme, est la mieux placée pour savoir que l'Algérie ne constitue nullement un pays à risque.

Ceci résume une des raisons ayant démotivé l'Algérie en matière coopération bilatérale et sous-entend que l'Algérie s'est trompée de ses surestimations du niveau de coopération bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme.

Le terme *crispation* apparaît dans ce contexte, décrivant ainsi, la nature des relations bilatérales sous Sarkozy.

b. AIOff12-16 : appel au changement de la politique de coopération bilatérale avec l'arrivée de Hollande

Ce qui invite l'Algérie officielle, dès l'élection de Hollande, à appeler la France à changer sa politique avec l'Algérie a été exprimé via l'argument suivant : *Nous devons tirer les enseignements de notre expérience passée, pour corriger «dans l'action» la trajectoire d'une coopération et d'un partenariat toujours perfectible. On parle, dans cette optique, d'une expérience passée pour ne pas dire l'expérience de l'époque de Sarkozy. Et si l'on parle de "correction dans l'action d'une trajectoire d'une coopération", cela présuppose que l'Algérie officielle n'a jamais été satisfaite du niveau de relations de coopération bilatérale.*

c. FrOff_7-12 : coopération bilatérale conditionnée : UPM et U Européenne

Dans un contexte différent, la France de l'époque de Sarkozy qualifie la coopération avec l'Algérie d'importance et d'efficace ; *il existe entre nos deux pays une coopération importante et particulièrement efficace.*

Une concession vient, dans un contexte suivant, mettre ses relations de coopération sous conditions (*une coopération sans faille pour lutter contre l'immigration illégale et les filières clandestines.*).

Cet objectif est même une partie intégrante de mon projet d'union méditerranéenne. Mais ceci comporte une contrepartie, à savoir une coopération sans faille pour lutter contre l'immigration illégale et les filières clandestines.

Cet énoncé rappelle aussi le projet de la méditerranée, présupposant ainsi, la nécessité pour l'Algérie de coopérer sur le plan de l'union pour la méditerranée pour développer ses relations de coopération avec la France.

Quelques domaines de coopération bilatérale ont été énumérés dans quelques contextes. Voici quelques extraits qui y font référence :

Ainsi, aujourd'hui, les Algériens publient 18 000 articles de recherche, un tiers est le produit d'une coopération franco-algérienne.

Enfin, l'Algérie figure parmi les premiers pays avec lesquels nous avons lancé une coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire civile.

Donc, la coopération franco algérienne vise le domaine de la recherche scientifique et celui de l'énergie nucléaire et civile. Dans ce dernier domaine, on précise : *L'accord est paraphé et sera signé lorsque la procédure Euratom, imposée par les engagements que la France a pris, comme tous ses partenaires, dans le cadre des traités européens, sera accomplie. Il constituera alors un véritable feu vert pour une coopération de substance entre les deux pays et leurs entreprises.*

Lorsque, dans ce contexte met sous condition le projet de partenariat entre les deux pays. Condition liée aussi à son travail dans le cadre européen.

Pour les tenants de ce discours, la signature de ces accords aura de bons résultats sur le plan de la coopération bilatérale. Le rapport de conséquence exprimé via *alors* l'énonce explicitement.

d. FrOff_12-16 : le travail sur la coopération surdéterminé par le travail sur la mémoire ; question de valeurs

Comme attendu, sous Hollande, le discours paraît plus expressif, plus développé et plus persuasif, par conséquent.

Alors que Sarkozy évite le sujet de l'Histoire et de la mémoire en parlant de la coopération bilatérale, Hollande tente toujours de les mettre en parallèle. Le travail sur l'un exige un travail sérieux sur l'autre. C'est ce que confirme le passage suivant : *Nous avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture. Connaître, établir la vérité, c'est une obligation, et elle lie les Algériens et les Français. Et c'est pourquoi il est nécessaire que les historiens aient accès aux archives, et qu'une coopération dans ce domaine puisse être engagée, poursuivie, et que progressivement, cette vérité puisse être connue de tous.*

Ce passage est riche de mots et expressions de valeurs qui se rapportent au passé historique (*devoir de vérité, violence, injustices, massacres, torture, vérité, obligation, engagée*). Ces mots de valeur ont pour but de stimuler les émotions de l'autre, en lui rappelant que ce qui est considéré pour lui comme freinant des relations bilatérales, l'est aussi pour la France. Et par conséquent, il incite à une coopération dans ce domaine de l'Histoire, afin d'établir la vérité.

La même idée a été défendue dans un autre contexte, faisant de sa répétition un moyen plus d'incitation et de persuasion. Il s'agit de l'énoncé suivant : *il est évidemment nécessaire que les historiens aient accès aux archives. Une coopération dans ce domaine a déjà été engagée.*

Sur le plan de coopération industrielle et technologique, ce discours sous-entend que l'objectif ou le but est ambitieux. *C'est en ce sens que la mission confiée à Jean-Louis Levet – nommé haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne le 17 mai 2013 par les ministres du Redressement productif et du Commerce extérieur – vise la mise en œuvre d'une coopération pour «un partenariat industriel et productif» entre la France et l'Algérie.*

e. AIPr_12-16 : coopération envisagée dans le domaine industriel

A l'instar du discours officiel qui s'est montré en faveur de la coopération avec la France, la presse algérienne va dans la même direction et rapporte le discours du ministre français, à propos de l'usine Renault d'Oran : *Nous allons voir si une coopération peut être envisagée dans ce domaine. Je le souhaite*». Le ministre français qui souhaite développer la coopération franco algérienne, notamment dans le domaine de l'industrie.

f. FrPr_7-12 : plaidoyer pour une coopération dans le domaine militaire selon les intérêts de la France

Le même domaine de coopération qui a été évoqué dans le discours officiel a été mentionné dans le discours de la presse. *L'accord de défense, qui prévoit notamment une coopération dans la formation et la santé militaire, pourrait pour sa part ouvrir la voie à de futurs contrats d'armements.*

Donc, les conséquences ou résultats de cette coopération dans ce domaine ont été évoqués (*ouvrir la voie à de futurs contrats d'armements.*). Ceci exprime, implicitement, les intérêts de la France d'une coopération algéro-française dans le domaine militaire (sous-entendu).

g. FrPr_12-16 : coopération militaire défendue en raison des conflits régionaux menaçant les intérêts communs

La presse française revient sur le sujet de coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie, tout comme le discours officiel. L'énoncé suivant pourra en témoigner : *Hélicoptères: une coopération souhaitée.*

Il s'agit ici d'un contenu implicite qui sous-entend les visites des ministres français en Algérie pour débattre du sujet de l'usine Renault.

Tout comme la presse algérienne, la presse française rapporte les propos du ministre de la France. À l'occasion de la visite de deux ministres français en Algérie, Bouteflika organise une audience. *A la suite de l'audience, M. Fabius a loué une coopération "exemplaire" entre Alger et Paris. "Nous sommes extrêmement satisfaits de la qualité de la relation" bilatérale, a-t-il assuré.* Et si cela a été rapporté, c'est parce qu'il explicite la voix de la presse. Mots de valeur et mot d'émotion y sont présents pour plus de pertinence et de sincérité (*exemplaire/ extrêmement satisfaits*).

Une comparaison de ce qui a été fait avant (sous Sarkozy) et ce qui se fait ce jour-là, en matière de la coopération militaire, a eu lieu dans ce discours.

Encore difficilement envisageable il y a quelques années, une coopération militaire s'est dessinée, même si le sujet reste sensible. « Disons que nous avons une coopération de défense qui permet à nos militaires d'échanger, de se former et de travailler ensemble », répond un conseiller français.

À propos de la situation en Libye et de la coopération dans ce domaine, des mots de valeur ont été utilisés (*échanger, ensemble, sensible*).

Il ne s'agit pas d'un seul énoncé évoquant la coopération militaire. Ce sujet a été évoqué dans d'autres contextes, tels que :

Paris avait souhaité un tel déplacement au lancement de l'opération " Serval " contre les groupes djihadistes du Mali en janvier 2013, grâce à laquelle une coopération opérationnelle inédite s'est nouée.

Un argument de cause et un recours aux faits ont été convoqués dans ce contexte (grâce à/ *lancement de l'opération " Serval " contre les groupes djihadistes du Mali en janvier 2013*), montrant ainsi la valeur d'une telle coopération, dans un contexte où règne les conflits régionaux.

Pour finir, la presse française a précisé l'objectif (expression de but implicite ; enjeu) d'une telle coopération : *L'enjeu est d'arriver à une coordination régionale pour surveiller les frontières. L'Algérie vient de fermer la sienne avec la Libye, sa première préoccupation aujourd'hui. Pour le ministère français de la défense, une coopération bilatérale dans le Sud libyen serait une prochaine étape.*

Donc, nous pouvons conclure que, sur ce plan, la coopération militaire paraît une préoccupation de la presse française. Cette importance lui a été accordée en raison des conflits régionaux qui menaçaient les intérêts de la France comme ceux de l'Algérie.

1.2.3. **Coopération entre... : reconnaissance du passé et respect des valeurs comme condition**

a. AIOff_7-12 : appel à la reconnaissance du passé comme condition de coopération

Il s'agit pour l'Algérie officielle d'une coopération entre l'Algérie et la France. Ce point de vue défendu largement par les Algériens, à l'époque, ne peut se réaliser que si la France reconnaît ses responsabilités vis-à-vis du passé. Ce qui permet une réconciliation et une coopération durable.

Nous pensons, pour notre part, que le passé doit être assumé complètement et puisse ainsi consacrer une réconciliation définitive entre les deux peuples, meilleur gage pour le développement de rapports harmonieux de coopération entre l'Algérie et la France, fondés notamment sur la confiance et le respect mutuel» : Une série de mots de valeur a été convoquée dans ce discours pour rappeler à la France son devoir à l'égard de la mémoire et de l'histoire commune (réconciliation, rapports harmonieux, confiance, respect mutuel).

b. FrOff_7-12 : appel à une lecture commune de l'Histoire, pour régler les sujets de crispation et lancer la coopération bilatérale

L'énoncé suivant est descriptif. Il énumère, en grosso modo les différents domaines de coopération envisagée entre les deux pays : *Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixé une feuille de route ambitieuse, mais aussi, je crois, réaliste, qui recouvre tous les domaines de la coopération entre les deux*

pays : formation des cadres, échanges économiques et investissements, énergie, coopération en matière militaire et de sécurité, circulation, etc.

Pour concrétiser cette coopération, la France propose et se propose *une lecture commune de l'histoire, dont il ne faut pas se cacher qu'elle prendra du temps*. Et pour permettre cette lecture commune de l'histoire il promet de veiller *à ce que ce travail se fasse, pour ce qui dépend de l'administration française, par exemple à travers la coopération entre les deux directions des archives*.

Cet exemple de coopération administrative en matière de la lecture de l'histoire a été utilisé par Sarkozy pour persuader l'Algérie officielle de sa coopération et de l'intérêt qu'il porte au sujet, surtout que cela vient aux moments où l'Algérie réclame plus d'efforts et une reconnaissance de l'histoire et du passé douloureux. Dans un autre contexte, il tente de stimuler les émotions de l'Algérie en ayant recours aux valeurs. Des valeurs qui sont souvent présentes dans le discours officiel algérien. Dans le contexte suivant, *ambition, coopération, relation humaine, réussite commun*, peuvent en témoigner :

J'ai un très haut niveau d'ambition pour la coopération entre la France et l'Algérie et notre relation humaine est un facteur essentiel de notre réussite commune.

Les sujets de **crispation** entre les deux pays prennent place et jettent de leur poids sur les relations de coopération bilatérale. Dans le contexte suivant, Sarkozy fait allusion et sous-entend un vrai malaise entre les deux Etats.

En reportant l'examen de ce texte (partenariat franco algérien), qui a déjà été ratifié par la partie algérienne, nous aurions également confirmé les idées de ceux qui, en Algérie - et je sais qu'ils ne sont pas les plus nombreux -, ne veulent ni d'un dialogue serein avec la France ni d'une relation de coopération entre nos deux pays : Dans cet énoncé, Sarkozy fait allusion à un Projet de loi d'origine algérienne, qui a pour objet de criminaliser la colonisation française. Ainsi, il accuse implicitement certains (et jésais qu'ils ne sont pas les plus nombreux) de bloquer la coopération entre les deux pays (ne veulent ni d'un dialogue serein avec la France ni d'une relation de coopération entre nos deux pays).

c. FrOff_12-16 : coopération fondée sur les valeurs humaines : égalité, respect et amitié

Il paraît que la justification détaillée par le recours aux faits est une caractéristique du discours de la France sous Hollande. Ce qui lui attribue plus de crédibilité et plus de sincérité au sujet du développement des relations bilatérales. C'est le cas de l'énoncé suivant : *En décembre dernier, la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie prévoyait la mise en place d'un comité intergouvernemental de haut niveau, dont la première réunion était envisagée en 2013. Comme vous pouvez le constater, nos deux pays sont au rendez-vous. Et, j'en suis personnellement très heureux.*

C'est un énoncé comportant un rapport de conséquence implicite qui met en valeur la concrétisation d'un projet et la mise en place du comité intergouvernemental de haut niveau. Les mots et expressions de valeur et d'émotion étaient également au RDV, dans cet énoncé (*l'amitié, sont au RDV/heureux*).

Un autre but exprimé implicitement, à travers l'énoncé suivant : *La déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, signée l'an dernier, nous engage pour l'avenir.* C'est un énoncé qui met en valeur la déclaration d'Alger, en la qualifiant d'engagement pour l'avenir.

Dans le même objectif de valorisation de la déclaration d'Alger signée peu après l'élection de Hollande en 2012, on a pu repérer l'énoncé suivant : *Cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, ce sont deux Etats dans un rapport d'égalité et de respect qui ont signé hier la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie.* L'énoncé comme son précédent s'est servi des mots de valeur telsque : *égalité, respect, amitié, coopération.*

d. FrPr_7-12 : appel à l'UPM, en réponse aux tensions dans la région

En parlant de coopération bilatérale, et comme pour le discours officiel, le mot **tensions** a eu lieu, dans un passage tiré du discours de la presse française sous Sarkozy. Certes, cela renvoie aux tensions au Proche-Orient, mais c'est toujours lié dans la mesure où l'on fait allusion à l'UPM qui implique aussi

l'Algérie, selon la France. *"Il faut que la coopération entre la rive Sud et la rive Nord soit plus efficace, plus équilibrée"*, a déclaré François Fillon, expliquant que *"la meilleure réponse" aux tensions au Proche-Orient, "c'est le dialogue, le développement" dans le cadre de l'UPM.*

Un argument d'autorité a été exploité par la presse pour justifier le maintien du projet de L'UPM qui devait avoir lieu, malgré les conflits. Les valeurs ont été également convoquées, pour assurer plus de persuasion (efficace, équilibrée, réponse, dialogue, développement).

e. FrPr_12-16 : "de bonnes relations avec l'Algérie" ; opinion partagée avec FrOff_12-16

La presse française sous Hollande rapporte les propos de Bouteflika " *C'est la première fois que, sur une aussi grande période, il y a une bonne coopération entre l'Algérie et la France "*, a déclaré d'une voix peu audible le président Bouteflika, après avoir reçu de la part de M. Le Drian le message de félicitations adressé par François Hollande pour sa réélection. Bouteflika qui qualifie les relations bilatérales de *bonnes* sous-entend son appréciation de la nature des relations sous l'ère de Hollande. Et si cela a été rapporté, c'est pour prouver l'intérêt que porte la presse française, et à travers elle les Français, au développement des relations de leur pays avec l'Algérie. Dans cette optique, elle s'est servie de (bonne coopération, félicitations) mots de valeurs pour stimuler les émotions du lecteur.

La presse française, dans un autre contexte, revient sur le sujet de la coopération militaire, disant ainsi ; *La délégation algérienne était très élargie, toutes les armes étaient représentées, ce qui était une façon de montrer l'adhésion à la coopération entre les deux pays, rapporte une source militaire algérienne* : Expression de but qui (*était une façon de montrer*) qui met en valeur la nature de la coopération bilatérale entre les deux Etats.

Donc, cette presse rejoint, sur ce plan de coopération, l'opinion officielle.

1.2.4. Coopération dans... : argumenter pour la justice, UMP, secteur militaire et les excuses

a. AIOff_12-16 : mots de valeurs pour l'expression de l'enthousiasme à l'égard de l'idée de l'UPM sous Hollande

L'Algérie qui ne se réjouissait pas de l'idée du travail sous le cadre de l'union méditerranéenne sous Sarkozy, se félicite de le faire à l'époque de Hollande.

Nous pouvons, tout de même, nous féliciter du fait qu'au fil du temps, les deux pays aient pu apporter à chaque fois une pierre à ce grand édifice que nous voulons construire ensemble, celui d'un modèle de coopération dans le bassin méditerranéen. Cet enthousiasme est sous-entendu dans ce dernier passage, en ayant recours à plusieurs mots et expressions de valeur et d'émotion (*construire ensemble, modèle de coopération/ nous féliciter*).

b. AlPr_7-12 : valorisation de la coopération bilatérale dans le domaine de la justice

La presse algérienne de cette époque évoque le sujet de coopération dans le domaine de la justice. En ayant recours à un argument d'autorité, elle met l'accent sur la valorisation, par les deux partenaires, de la coopération bilatérale, dans ce domaine. Selon l'article, la ministre française *a beaucoup insisté sur le "caractère chaleureux de tous ses entretiens" algériens. Elle a bien sûr eu une réunion de travail avec son homologue Tayeb Belaiz et s'est rendue à l'école des magistrats et à la Cour d'Alger.* Le rapport a été conclu par un rapport de concession disant : *Les Français et Algériens ont des accords de formation de coopération dans ces deux institutions.*

c. FrPr_7-12 : insister sur l'importance d'une coopération militaire

Le même événement qui a été cité par le discours officiel français sous Sarkozy a été également cité pour la deuxième fois par la presse française, dans un autre contexte. Il s'agit d'un recours aux faits et un argument de concession (mais) qui mettent en valeur les relations de coopération bilatérale dans le domaine militaire. *Depuis le 30 janvier, les marines algérienne et française conduisent à Toulon, pour deux semaines, la manœuvre navale bilatérale Raïs Hamidou 08. Cette initiative n'est pas inédite et se déroule depuis plusieurs années, mais l'état-major de la marine la replace néanmoins dans le cadre de*

l'accord de coopération dans le domaine de la défense signé le 21 juin 2008 entre Paris et Alger.

Et encore une troisième fois, dans le contexte suivant : *La France et l'Algérie ont signé samedi 21 juin deux accords de coopération dans les domaines de la défense et du nucléaire civil.*

Ceci dit beaucoup sur l'importance qu'accordent la France et sa presse, à pied d'égalité, au développement de la coopération bilatérale dans le domaine militaire. La raison ou la cause est déjà mentionnée par *François Fillon qui a plaidé pour l'industrie d'armement française face au concurrent américain.* Ce dernier a qualifié ces accords d'"*un moment historique*".

d. FrPr_12-16: mal tenue des relations bilatérales en raison du refus de s'excuser

La presse française de cette période revient sur le sujet de coopération à l'époque de Sarkozy : *Les deux pays signent une "convention de partenariat" qui organise la coopération dans plusieurs domaines. Un "traité simplifié" qui a le mérite d'être concret mais qui ne change pas la donne politique.*

Dans un contexte où Sarkozy refuse d'adresser les excuses demandées par les Algériens, cet énoncé, en ayant recours à un argument de concession, sous-entend la mal tenue des relations bilatérales.

1.2.5. Coopération économique : dominance de l'expression de valeurs

La coopération dans le domaine économique était au centre des relations bilatérales. C'est pourquoi, le logiciel a pu repérer un bon nombre de ses occurrences au sein de tout le corpus.

a. FrOff_7-12 : expressions de valeurs pour persuader les Algériens d'une coopération économique : « épanouie, réussie et mutuellement avantageuse »

Parmi tant d'autres domaines, la France officielle explicite, dans le passage suivant, son espoir de développer la coopération économique ; *nous avons bon espoir de voir un certain nombre de projets se mettre en place...* Et pour plus de crédibilité, on se fixe le délai de sa mise en place (*d'ici la fin du semestre*), suivi d'une précision basée sur une énumération des domaines visés par cette

coopération bilatérale (*dans le domaine de la coopération énergétique, de la coopération économique et des investissements, des échanges migratoires*).

Pour convaincre son interlocuteur (l'Algérie officielle principalement) des projets de coopération qu'on avance, on a établi une comparaison entre ces accords et ceux de 1986, en matière de l'ampleur du champ de manœuvre : *cet accord entre les deux gouvernements, ... avec un champ beaucoup plus vaste que l'accord précédent de 1986*. Et si cela vise un champ plus vaste c'est *puisque celui-ci englobe également la coopération économique et financière, sécuritaire ainsi que la coopération décentralisée*. Un argument de cause évidente a ainsi été mis en place pour mettre en valeur ses accords de coopération.

Toujours dans le but de vanter les mérites des accords et forums organisant les projets de coopération, à titre d'exemple, nous avons tiré le passage suivant : *le forum organisé (en 2011) il y a quelques semaines ici à Alger a été une très grande réussite et a permis de se faire rencontrer... Et donc, nous sommes désireux de renforcer cette coopération économique, mutuellement avantageuse pour nos deux pays*.

Dans ce contexte, parmi les plus rares dans cette sous-partie du corpus, la France officielle de cette période se sert d'un certain nombre de mots de valeur et d'émotion pour provoquer la persuasion chez les politiciens de l'Algérie officielle. Il s'agit bien de (*réussite, se faire rencontrer, renforcer, coopération économique, mutuellement avantageuse/ désireux*).

b. FrOff_12-16 : la coopération économique au cœur des engagements de la France

La précision et l'usage des termes plus spécifiques, comme pour les exemples précédents, sont caractéristiques du discours officiel de cette période.

Après avoir qualifié cette coopération économique bilatérale de (*fondamentale et se développe*), les tenants de ces discours évoquent les deux concepts coproduction et colocalisation : *Au fur et à mesure des visites, il y a cette notion de coproduction et de colocalisation qui émerge et qui s'est*

installée. Autrement dit, de nouvelles ambitions ont été explicitées dans ce contexte, à l'aide de mots de valeurs (*coproduction et colocalisation*).

Des exemples concrets ont été avancés, dans un autre contexte pour donner plus de crédibilité aux engagements de la France en matière de cette coopération ; *la coopération économique est très dense entre l'Algérie et la France, et la sortie, le 10 novembre prochain, de la première voiture française "made in Algeria" en est l'exemple*.

Il est à signaler, enfin, que la coopération avec l'Algérie, sous l'ère de Hollande vise des domaines autres que le domaine économique. L'énoncé suivant peut en témoigner : *André Parant a également abordé le dossier de visas, l'augmentation de la demande ainsi que la coopération économique*.

c. AIPr_12-16 : une coopération productive défendue

Il paraît que même pour la presse algérienne, la coopération économique bilatérale est estimée d'importante. Dans cette perspective, elle rapporte les avis des politiciens français très intéressés par le développement des relations bilatérales, en matière d'économie. *Pour le chef de la diplomatie française, la coopération économique est au premier rang des priorités des autorités des deux pays*.

Laurent Fabius a le point de vue qui a été également rapporté par la presse algérienne. *Sur le volet de la coopération économique, il a par ailleurs estimé que « nous sommes partenaires et amis des Algériens »*. Les mots de valeur ont été également exploités dans ce contexte (*partenaires, amis*).

Le retour au contexte élargi de ces énoncés montre que la presse algérienne soutient l'avis de ces politiciens et défend une coopération productive entre les deux Etats.

1.3.Développement

Ce mot-argument a généré les formules et expressions suivantes :

1.3.1. Développement des... : de la persuasion

a. AIOff_7-12 : appel au règlement de problèmes pour le développement des relations basées sur l'amitié, l'estime et l'intérêt

Développement des relations bilatérales est au cœur des discours de notre corpus. Pour l'Algérie officielle à l'époque de Sarkozy, Bouteflika ne cesse d'exprimer son souhait de les épanouir. C'est le cas de l'exemple suivant : *Vous savez bien, Monsieur le Président, l'amitié et l'estime que je vous porte, de même que l'intérêt que je ne cesse d'accorder au développement des relations entre nos deux pays.* Les mots de valeur sont présents aussi dans cet énoncé (*l'amitié, l'estime, l'intérêt développement*).

Cette même expression a été employée dans un contexte différent, à propos d'un autre sujet : *Le monde moderne a facilité les déplacements et, en dehors des mouvements clandestins dont je viens de parler, les brassages humains sont aujourd'hui favorisés par le développement des moyens de locomotion.*

En tentant de justifier le mouvement migratoire, qui s'est avéré comme sujet perturbant les relations bilatérales, le *développement des moyens de locomotion* a été évoqué comme raison principale. Ce qui rappelle encore une fois, une autre source de **malaise** dans la gestion des relations bilatérales. Chose qu'on n'a pas encore rencontrée dans les discours officiels des deux pays à l'époque de Hollande.

b. AIOff_12-16 : évoquer l'occupation pour stimuler l'émotion du peuple et l'inciter au travail

Ce discours vise cette fois-ci le développement *des infrastructures de base* : *En parallèle, notre peuple s'est attelé à la bataille du développement pour prendre sa revanche sur tous les retards que lui a fait subir plus d'un siècle d'occupation coloniale... Il en sera de même en ce qui concerne la construction d'un outil industriel prometteur, ou le développement des infrastructures de base.* Dans cet énoncé, on annonce le début *d'une bataille de développement*, en présentant son but principal (*prendre sa revanche sur tous les retards*). Un retard qui a été lié à l'occupation coloniale.

Dans ce contexte, quelques mots de valeur ont renforcé ce point de vue (*construction, prometteur*), stimulant ainsi les émotions du peuple, puis sa persuasion.

c. FrOff_7-12 : coopération dans l'UPM : obstacle à lever par l'Algérie pour développer ses relations avec la France

La France de Sarkozy, de son côté, évoque ses intérêts en Algérie et parle, encore une fois, d'**obstacles** à lever par l'Algérie pour que les investissements des Français y aient lieu : *Il y a encore beaucoup à faire pour lever certains obstacles et attirer les entreprises françaises. Celles-ci ont d'ailleurs préparé le "Livre blanc" qui traite très exactement de cette question, qui est essentielle pour le développement des investissements en Algérie.* Dans ce contexte, il a recours aux faits (*livre blanc*), pour prouver son sérieux et sa sincérité quant au développement des relations bilatérale.

Et encore une fois, on revient sur la question de l'union pour la méditerranée : *Il y a toujours une bonne raison de ne pas avancer, mais je ne crois pas que nous devons subordonner le développement des relations entre le nord et le sud de la Méditerranée à l'attente de la fin de la résolution de ces conflits.* Sarkozy rappelle ici les causes, voire les conflits qui empêchent l'avancement du projet et présuppose, dans ce même contexte, le travail sur le projet, en attendant la fin des conflits. Cela met encore une fois le développement des relations bilatérales sous condition de développer l'UPM.

d. FrOff_12-16 : appel à la création d'un environnement des affaires pour développer des partenariats industriels ; discours plus souple

Contrairement à son prédécesseur, Hollande met en valeur la nature des relations bilatérales : *Nos deux gouvernements ont la volonté de donner un nouvel élan aux relations économiques franco-algériennes. Ils ont décidé de favoriser une relance équilibrée de nos échanges et d'encourager le développement des investissements entre leurs entreprises.* En ayant recours aux valeurs, il exprime la volonté des deux pays de développer leurs relations bilatérales (*volonté, favoriser, échange, encourager*).

Il invite, dans un autre contexte, les Algériens à créer un environnement favorisant les investissements étrangers et les partenariats ; *Les autorités algériennes ont conscience que l'environnement des affaires, en Algérie comme partout ailleurs, est la clé pour le développement des investissements étrangers et des partenariats industriels.*

On remarque qu'il s'agit de la même idée développée par Sarkozy, sauf que cela est fait avec un vocabulaire révélant plus de souplesse. Ainsi, il n'a pas parlé d'*obstacles à lever par les Algériens, pour attirer les entreprises françaises*, mais plutôt, de création d'un *environnement des affaires* pour développer *des partenariats industriels*.

e. AIPr_7-12 : défendre des efforts menés pour la relance des relations

La presse algérienne revient sur le sujet du développement des relations économiques bilatérales ; *Le développement des relations économiques entre les deux pays a été longuement évoqué par le Premier ministre Ahmed Ouyahia avec le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qui s'est rendu à deux reprises à Alger, les 21 février et 20 juin de cette année, lors d'entretiens à Alger.* Elle rapporte les discussions entamées entre les deux Etats, à plusieurs reprises, sous-entendant ainsi les efforts menés pour la relance du développement économique entre eux. Un développement qui s'avère bloqué pour des raisons citées auparavant.

f. FrPr_12-16 : conflits régionaux comme facteur déterminant des relations bilatérales

Au sujet du développement des relations commerciales bilatérales, la presse française fait allusion au passé historique, en dénommant l'Algérie (*son ancienne colonie*) : *Abordant la relation économique entre la France et son ancienne colonie, Laurent Fabius a jugé que le développement des relations commerciales bilatérales ne faisait pas d'ombre à la coopération franco-marocaine.* Elle rapporte, dans ce contexte, l'opinion de Laurent Fabius à propos de l'influence des relations bilatérales franco algériennes sur le bon déroulement des relations franco marocaines. Cela sous-entend que, pour la presse française,

la France accorde la même importance au développement de ces relations commerciales avec ces anciennes colonies. Cela sous-entend aussi que la presse rappelle ainsi le **conflit** algéro marocain.

Les **conflits et l'instabilité** dans la région sahélienne ont été aussi évoqués dans le discours de la presse française. L'énoncé suivant peut en témoigner : *l'impact sur les revendications touaregs à la création de l'Azawad qui serait en partie en territoire algérien, renforcées par le retour des mercenaires de Khadafi comme le développement des activités de l'AQMI, qui a pu récupérer des armes lourdes dans les arsenaux libyens sont ressentis comme des menaces à la sécurité de l'Algérie et à la stabilité de la région sahélienne. C'est un passage qui revient sur les raisons de l'instabilité en Algérie et dans la région du Sahel, en général. Il cite, parmi tant d'autres, le développement des activités de l'AQMI. Cela a pour objectif de sous-entendre que l'Algérie ne pourrait pas être un environnement sain pour développer de partenariats.*

1.3.2. *Développement économique : de l'éloge*

a. **AIOff_7-12 : faire l'éloge aux efforts fournis pour le développement économique du pays**

Toujours, en parlant du développement économique national, Bouteflika déclare : *je l'ai (l' : le gouvernement) également instruit de mettre au point d'autres mesures pour de la dynamisation du développement économique national. Cet énoncé fait également allusion aux efforts fournis pour le développement économique du pays. Et si cela a été évoqué, à plusieurs reprises, dans cette sous-partie du corpus traitant des relations bilatérales, c'est pour sous tendre que l'Algérie accorde moins d'importance au développement économique dans un espace bilatéral.*

b. **AIOff_12-16 : appel double ; aux Français pour accompagner les Algériens dans le processus du développement et aux Algériens pour le travail en s'inspirant du passé héroïque**

Comme pour les autres formules et expressions, la France a été mise en relation avec l'Algérie dans cette sous-partie du corpus. C'est le cas de l'énoncé suivant : *ce que l'Algérie attend de la France, c'est un accompagnement dans le*

processus de développement économique, social et humain, un vaste chantier en cours de mise en œuvre et qui nécessite un perfectionnement de l'élément humain, un transfert technologique réel et un partenariat gagnant-gagnant dans le système productif. Un accompagnement qui n'a pas été demandé explicitement dans la première sous partie du discours officiel algérien. Les mots de valeur sont également présents dans ce contexte (*accompagnement, développement économique, social et humain, perfectionnement, humain, partenariat, productif*).

Dans cette perspective, l'Algérie officielle n'oublie pas de rappeler le passé qui réunit les deux pays. Ainsi, elle rappelle *la flamme patriotique héritée de la révolution de Novembre*. L'objectif d'en parler étant de persuader le peuple de la nécessité de s'en inspirer et de travailler pour but de *s'atteler à rebâtir ce qui a été détruit, à apporter des réponses aux attentes sociales de la population, à relancer le processus de développement économique, à faire reculer le chômage, à restaurer l'Algérie à sa place réelle dans le concert des nations, et à conforter l'édifice institutionnel et démocratique du pays.*

Donc, il s'agit de rappeler le passé patriotique pour inciter au travail, en détaillant les différents objectifs visés, à l'aide d'une énumération basée sur une expression de but. Dans un contexte différent, ce discours présuppose qu'il y a eu un développement pertinent dans tous les domaines. Dans ce sens, on a repéré l'énoncé suivant : *Dans tous ces domaines, la mutation est déjà là, comme en témoignent l'accélération des réformes, le consensus croissant pour rationaliser notre modèle social, ainsi que le rythme auquel se concrétisent des résultats palpables dans le développement économique hors hydrocarbures.* Dans ce contexte, ce discours énumère également les changements réalisés, notamment dans le secteur économique et social. Énumération qui a pour but de rappeler les efforts fournis dans ce domaine, à l'échelle nationale.

c. FrOff_7-12 : volonté du travail en commun pour le développement économique

Pour cette formule et contrairement au discours algérien de la même période, cette sous-partie du corpus évoque l'implication de la France dans ce

sujet de développement économique : *nous avons parlé de la question des investissements en Algérie et de la participation de la France au développement économique de l'Algérie.* Ceci présuppose une volonté (*nous avons parlé*) de développer une coopération entre les deux pays dans ce domaine.

d. FrOff_12-16 : faire l'éloge aux résultats d'un partenariat dans le domaine

Dans le cadre d'un partenariat entre les deux pays, on a pu retirer l'énoncé suivant : *à l'assemblée nationale, nous sommes très attentifs à ce développement économique.* Un énoncé qui met en valeur la coopération bilatérale dans ce domaine. Et répond positivement aux aspirations de l'Algérie officielle exprimées auparavant. L'Algérie qui souhaite un certain accompagnement du côté de la France, dans ce domaine.

Dans cette perspective, ce discours fait l'éloge de ce que ce partenariat a avancé comme résultats dans ce domaine économique. *Cela donne des résultats concrets, à commencer par le domaine qui nous importe le plus, c'est-à-dire l'emploi, le développement économique, notamment pour les jeunes des deux pays. Résultats estimés par les tenants de ce discours et qualifiés du bon travail.*

1.4. Progresser² : de l'expression de l'émotion pour des concessions

1.4.1. AIOff_7-12 : soutenir la progression en matière de transferts sociaux

Dans des discours à propos des relations algéro-françaises, Bouteflika ne cesse d'évoquer les sujets internes de son pays. C'est le cas de l'énoncé suivant : *En outre, l'ensemble des transferts sociaux pris en charge par le budget de l'Etat n'ont cessé de progresser, se rapprochant de près de 1.000 milliards DA, l'année dernière.* Cet énoncé comporte une concession faisant comparaison entre l'année en question et les années précédentes. Ceci a pour objectif de prouver que l'Etat ne cesse d'élever la valeur des *transferts sociaux pris en charge par l'Etat*, en présupposant une aide permanente de l'Etat au peuple algérien.

1.4.2. AIOff_12-16 : provoquer l'émotion du peuple pour l'inciter à relever le défi du changement

² Pour visa, progresser et immigration, et puisqu'il n'y a pas de segments répétés, on va recourir à l'option "concordance" pour repérer leurs contextes d'utilisation.

A propos de la situation politique en Algérie, on n'a pu retirer l'énoncé suivant : *L'Algérie s'est dotée, également, d'une démocratie authentique qui continuera de progresser, pour prouver au reste du monde que nous n'avons rien à envier à quiconque en ce domaine.* Certes, cet énoncé traite d'un sujet interne, mais cela vise implicitement les pays étrangers qui ne croient pas en Algérie démocratique. Ceci présuppose un perpétuel changement vers le meilleur et invite les Algériens à continuer à relever les défis du changement, dans ce domaine, comme dans tant d'autres.

1.4.3. FrOff_7-12 : appel à concéder, de part et d'autre, pour faire progresser les relations bilatérales dans l'espace méditerranéen

Dans plusieurs occasions, la France officielle sous Sarkozy, a exprimé sa volonté de progresser à propos du sujet de l'Histoire. Ainsi, et à travers plusieurs énoncés repérés par le logiciel, on a tenté de convaincre l'Algérie officielle et à travers elle, les deux peuples algériens et français, d'admettre la vision de la France quant au sujet de la mémoire et du passé commun.

Avec certitude, on exprime, dans l'énoncé suivant, sa vision qu'il espère *plus apaisée et consensuelle vis-à-vis de l'Histoire : Sans doute nous pouvons encore progresser, de part et d'autre, vers une vision plus apaisée et consensuelle de l'histoire, ce qui requiert que des pas soient accomplis des deux côtés.*

Il invite les Algériens, tout comme les Français, à réagir à propos de ce sujet. Les Algériens qui espèrent voir de nouveaux pas se réalisent du côté français.

La France officielle estime qu'à propos de ce sujet de l'Histoire, *Cela demandera encore un peu de temps de part et d'autre.*

Argument de cause, qui n'est pas vraiment admis par les Algériens, a été avancé dans cet énoncé, montrant ainsi qu'il y a eu *des blessures des deux côtés qui ne sont pas refermées.*

Dans ce même contexte, Sarkozy invite, encore une fois, les Algériens à progresser *pas à pas*. Pour lui, ce n'est qu'en travaillant ensemble, qu'en faisant des concessions de part et d'autre, que *nous pourrions rapprocher notre lecture de l'histoire et réconcilier nos mémoires*.

Nous rapprocher et *réconcilier* sont deux mots de valeur qui ont été utilisés, à l'espoir d'atteindre l'objectif argumentatif de l'énoncé.

En rapport avec l'Histoire toujours, et selon l'énoncé suivant, la France officielle pense qu'il *y a d'autres dossiers de mémoire sur lesquels il sera possible de progresser, comme celui des archives, et on y arrivera, dès lors que ce travail sera confié à des experts, ...*

Un énoncé qui lui permet d'éviter tout genre de travail sur la mémoire, sous-entendant ainsi, son refus de toute forme de discussions ou négociations entre politiciens, en proposant de laisser la manœuvre aux experts. Et pour plus de sincérité, il propose de leur ouvrir les archives.

Donc, ce discours sous-entend que les demandes des Algériens à propos de ce sujet sont irréalistes. Et il propose dans ce cadre, de laisser la tâche aux historiens et d'accepter de faire des concessions, pour arriver à la résolution souhaitable.

A propos d'un autre sujet important, pour la France de Sarkozy, qui est celui de l'union pour le Maghreb, le logiciel a tiré l'énoncé suivant : *L'important aujourd'hui est de progresser vers une voie réaliste de résolution, acceptée par les parties*.

Un énoncé qui sous-entend, la volonté de la France, de résoudre les conflits au sein de cette union, dans le cadre des missions des Nations unies. Cette volonté est attachée intimement au développement de l'union pour la méditerranée, le grand projet de Sarkozy. Donc, cela est lié aux intérêts de la France qu'elle tente de justifier à ces partenaires dans la région, afin de les inciter à participer à leur concrétisation.

Il paraît que le sujet de l'union pour le Maghreb n'est pas le seul centre d'intérêt pour la France sous Sarkozy. Progresser les relations de l'Algérie avec l'union européenne pourrait également servir ses intérêts qu'on, qualifie dans ce passage, d'intérêt commun... *Evoquer d'autres sujets d'intérêt commun, comme les relations de l'Algérie avec l'Union Européenne, que nous souhaiterions contribuer à faire progresser pendant notre période de présidence.*

Pour la France officielle, progresser ses relations avec l'union européenne pourrait motiver l'Algérie qui cherche à se positionner parmi les grands pays du monde et pourrait la convaincre de participer dans la manœuvre de l'union pour la méditerranée, et servir les intérêts de la France par conséquent. Notamment que l'Algérie n'était carrément pas intéressée à cette idée.

Objectifs qui se confirment dans l'énoncé suivant : *Il faut beaucoup de détermination, autant pour aller de l'avant dans le développement de la relation euro-méditerranéenne que pour faire progresser coûte que coûte le processus de paix.*

Le dernier énoncé qui a été repéré par le logiciel énumère les différents domaines que la France souhaite progresser avec l'Algérie : ... *de nouveaux domaines dans lesquels nous souhaitons progresser : ainsi de la coopération décentralisée, qui est devenue très dense et permet de tisser des réseaux de partenaires solides et durables, nous voulons également porter l'accent sur l'appui aux médias, et, enfin, la coopération en matière de sécurité intérieure et de sécurité civile, c'est-à-dire de protection civile.*

Donc, volonté de progresser en matière de l'Histoire, l'union pour la méditerranée et dans d'autres sujets d'intérêts communs : tels sont les projets dont la France de Sarkozy voulait convaincre l'Algérie et qu'elle souhaite progresser, dans le cadre de leur partenariat.

2. Expressions de valeurs et d'émotions comme déclencheuses d'une remémorisation de l'Histoire et des événements liés à la mémoire (*Histoire, mémoire*)

2.1. *Histoire*

2.1.1. **Dans l'histoire : rappel de la confiscation de valeurs pour plus de légitimité**

a. AIOff_7-12 : confiscations de valeurs par le colonisateur comme cause du retard en matière de réalisations et d'avancement

Cette partie du corpus se sert de cette formule dans un contexte qui fait comparaison entre l'Algérie d'avant 1962 et l'Algérie de Bouteflika (première période), en matière de réalisations : *Une rétrospective des réalisations concrétisées dans le cadre du processus d'édification de l'Etat-Nation moderne, durant, seulement, les quatre dernières décennies, période insignifiante dans l'Histoire des États et des civilisations, et un aperçu des images de répression, d'extermination, de bannissement, de destruction, d'aliénation et de sous-développement vécus par l'Algérie d'avant 1962, nous permettent de prendre conscience de ce que nous étions et de ce que nous sommes devenus.*

Même si cela ne fait pas allusion à l'histoire commune au sens propre du terme, cela convoque plusieurs mots de valeur renvoyant au passé douloureux (*répression, extermination, bannissement, destruction, aliénation et de sous-développement*). Cela les évoque comme causes principales du retard en matière d'avancement et de réalisations.

b. AIOff_12-16 : glorification de la révolution de novembre

Dans la même perspective, le discours officiel de la deuxième période fait allusion à l'Histoire commune, en se servant d'un argument de cause ayant pour but de glorifier la révolution algérienne qualifiée de *grande* et de *glorieuse* : *C'est grâce à cela que la glorieuse Révolution de Novembre a mérité d'entrer dans l'histoire des grandes révolutions.*

c. FrOff_12-16 : avancement au sujet de l'Histoire

Dans certains contextes, la France officielle de Hollande tente d'apaiser les atmosphères en rappelant l'état d'avancement quant au sujet de l'histoire. *Ce qui est tout à fait nécessaire, c'est de comprendre que ce que nous avons pu réaliser dans l'histoire ou ce que nous n'avons pas réussi, peut-être encore à notre portée.*

Ce qui a été dit sous-entend que le chemin vers le règlement du sujet de l'histoire est encore à parcourir. Et tant il a été entrepris il nous sera possible de franchir ses obstacles. Ceci exprime plus de souplesse et de tolérance quant au sujet de l'Histoire commune. Une idée qui peut se déduire également du contexte suivant : *Nous voyons donc bien que - quand j'étais candidat et que nous étions dans ce bureau – nous faisons simplement une évocation de l'histoire pour préparer une éventuelle responsabilité, aujourd'hui je suis dans l'histoire.*

Et comme confirmation de ce qu'il dit, vient l'énoncé suivant : *oui, vous êtes dans l'histoire...*

Le segment *Dans l'histoire* a été utilisé plusieurs fois dans le discours officiel de la France, notamment celui de Hollande. Sauf que cela ne renvoie pas toujours à l'histoire commune. A titre d'exemples, nous citons les contextes suivants : *il y a eu dans l'histoire des crises climatiques, ...histoire de l'affrontement entre la Russie et la Turquie...*

d. FrPr_7-12 : reconnaissance des crimes de la colonisation comme raison de blocage des relations bilatérales

La presse française rapporte l'avis des Algériens (formulé par le porte-parole du FLN) vis-à-vis de la guerre de libération nationale et spécifiquement des événements du 17 octobre 61, vus comme (*crime/ triste*) : *pour nous Algériens, cette triste date restera dans l'histoire comme un crime d'État. Raison pour laquelle les Algériens, représentés par le FLN, réclament la reconnaissance générale du fait colonial.* Cette réclamation bloque les relations bilatérales, en raison de son refus de la part de la France officielle.

e. FrPr_12-16 : plaidoyer pour la reconnaissance des crimes du passé

Dans Brève missive à l'attention du chef de l'Etat sur son voyage en Algérie, le politologue français Olivier Le Cour Grandmaison, à travers la presse française, s'est exprimée ainsi : *je me permets de formuler cette proposition susceptible de tirer les premiers de leur embarras et de vous faire entrer dans l'histoire comme l'homme du courageux discours de Tlemcen. En des termes simples et clairs, dites que vous reconnaissez les crimes coloniaux commis par la France ; il n'est pas de présent plus précieux, ni de plus attendu.*

Il tente ainsi de persuader Hollande de la reconnaissance des crimes coloniaux. Pour cela, il convoque plusieurs mots de valeur et d'émotion pouvant le manipuler (*courageux, reconnaissez, crimes coloniaux précieux / embarras*). Comme résultat de son acte, il lui signale qu'il allait entrer dans l'Histoire, à travers son discours de reconnaissance des crimes coloniaux.

2.1.2. *Cette Histoire : la manipulation du sujet*

a. **AIOff_12-16 : dénoncer la manipulation du sujet de l'Histoire pour des intérêts politiques**

L'observation de ce segment répété, dans ses différents contextes, montre qu'il a été utilisé par cette sous-partie du corpus pour renvoyer à l'Histoire commune. Il paraît, dans ce contexte, que cette histoire qui a été largement marginalisée par la France officielle de Sarkozy, a retrouvé sa place, ou au moins espère avoir sa place, avec l'arrivée au pouvoir de François Hollande. L'énoncé suivant pourrait le démontrer : *J'ai trouvé François Hollande plus à l'aise dans ses déclarations que ses prédécesseurs. Par ailleurs, je pense que cette histoire est devenue un sujet de surenchère politique qui a tout dénaturé*. Expression de concession (*par ailleurs*) qui a pour rôle de sous-entendre la difficulté de la tâche, dans un contexte qui manipule cette question de l'Histoire selon ses intérêts politiques (tromperies).

Et si l'on parle ici de manipulation, c'est parce que l'argument de Sarkozy a été considéré comme fallacieux par Bouteflika. « Par rapport à la notion d'argumentation, celle de manipulation ajoute l'idée de « trucage », voire de tromperie délibérée... » (KERBRAT-ORECCHIONI, *Argumentation et manipulation dans les débats politico-médiatiques : le cas des duels d'entre-deux-tours des présidentielles françaises*, 2015)

Dans cette optique, on incite les historiens et chercheurs des deux pays au travail sérieux, pour régler cette affaire. Pour les tenants de ce discours, *c'est aux historiens et aux chercheurs des deux pays d'entamer un véritable travail commun de lecture de cette Histoire dense et riche, marquée par des hauts et des bas qui témoignent de l'intensité de nos relations*.

Des mots et expressions de valeur ont été employés dans ce contexte, pour assurer une meilleure persuasion (*commun, dense, riche, intensité de nos relations*).

Pour aller plus loin, l'Algérie officielle de cette période incite les entités internationales à réagir quant à cette question de l'Histoire. *Par contre, ça serait bien que le droit international avance sur cette question comme il a pu avancer sur la question de l'esclavagisme et du nazisme.* Un argument d'opposition et une analogie ont été exploités pour convaincre ces entités de la nécessité d'agir pour régler cette affaire de l'Histoire, comme c'était le cas *de l'esclavagisme et du nazisme*. Ce raisonnement est conclu par un argument de conséquence exprimant un résultat souhaitable (*Cela permettrait d'en finir avec cette histoire.*).

b. FrOff_7-12 : l'écriture de l'Histoire ; tâche des historiens « seuls »

La France officielle de Sarkozy s'exprime peu au sujet de l'Histoire : *Laissons donc travailler les historiens et que les Etats n'interfèrent pas dans l'écriture de cette histoire qui doit demeurer libre et objective.* Un énoncé qui présuppose (*Etats n'interfèrent pas dans l'Histoire*) qu'il n'a rien à voir avec ce sujet de l'Histoire et que la tâche incombe aux historiens qui seulement pourront décider ou s'exprimer à propos du sujet.

Dans cette perspective, les tenants ces discours avancent leurs arguments et expliquent les raisons pour lesquelles il faut laisser le travail sur le sujet aux Historiens : *Il n'en reste pas moins qu'il y a eu une histoire entre l'Algérie et la France, que cette histoire est compliquée, qu'il y a beaucoup de souffrance derrière tout cela, beaucoup d'incompréhension ; et qu'il serait tellement important que les historiens puissent faire leur travail,...* Une série de mots d'émotion est exploitée pour faire l'affaire (*souffrance, incompréhension*).

c. FrOff_12-16 : valeurs et émotions au service d'un appel à la co-construction de la mémoire commune

Hollande, comme prévu et à l'instar de Bouteflika invite à la co-construction de la mémoire commune, dans plusieurs contextes. Nous citons les exemples suivants : *Notre histoire, cette histoire, c'est aussi celle de grandes*

consciences françaises, qui ont su s'élever contre l'injustice de l'ordre colonial. Merci de la fabriquer cette histoire, avec nous. Les mots et expressions de valeurs sont également présents dans ce contexte (*grandes consciences, l'injustice, l'ordre colonial, la fabriquer avec nous*). Ces mots et expressions sont exploités, comme nous l'avons déjà précisé, pour assurer l'adhésion aux thèses qu'on présente, notamment à propos du sujet de l'Histoire commune qualifiée par beaucoup de ''compliquée''.

Il est à noter que *cette histoire* a été repérée dans un autre contexte, mais avec une portée pragmatique différente de ce qui est recherché : *A oublier cette histoire arabe.*

2.1.3. ***Notre Histoire* : l'expression de valeurs et d'émotions au service d'une manipulation**

a. AIOff_7-12 : dénoncer les horreurs et la criminalité de l'Etat colonial

Au sujet de la décolonisation après la fête de la victoire, Bouteflika rappelle l'enjeu et les bienfaits de l'indépendance. *Cet enjeu a barré la route au sous-développement, à tous les aspects de la division et de la marginalisation, à la confiscation des valeurs et aux tentatives d'anéantissement de tout lien avec notre histoire ancestrale.*

Division, marginalisation, confiscation, anéantissemments, confiscation des valeurs sont tous des mots et expressions de valeur qui rappellent la tragédie de l'Histoire vécue, qualifiée de *notre Histoire*.

C'est le cas de l'énoncé suivant qui convoque un nombre important de mots de valeur pour assurer plus de persuasion : *Il est important, aussi, que ces pages noires et héroïques de notre histoire soient rappelées aux jeunes Algériens qui sauront, ainsi, le prix payé par leur peuple pour recouvrer sa liberté, sa dignité et son indépendance.* Pour ce contexte, il s'agit de (*héroïques, liberté, dignité, indépendance*). Ces mots viennent renforcer une expression de conséquence qui fait allusion au bienfait des rappels d'Histoire.

La formule *notre histoire* est reprise également dans un contexte qui rappelle les événements du 8 mai 1945. Pour les tenants de ce discours, *Le 8 mai*

1945 est l'une des dates les plus tragiques de notre histoire nationale, car elle restera marquée par l'ampleur des massacres perpétrés sur une population algérienne sans défense par les représentants de l'Etat colonial français ainsi que par des bandes de colons français armés et agissant en toute liberté. L'événement a été, dans ce passage décrit avec beaucoup de précisions et en ayant recours à un passage argumentatif dense. L'objectif étant de véhiculer la criminalité de l'Etat colonial, ce passage a eu recours à l'argument de cause (car). Cet argument s'est servi d'une comparaison entre la population française ayant subi les massacres et l'Etat colonial français représenté par des bandes de colons français, toujours dans l'objectif de montrer la cruauté de la colonisation. Chose qui sous-entend l'hostilité envers tout ce qui provient de cet Etat, notamment dans un contexte où on refuse de reconnaître ces crimes, comme c'est de rien n'était.

b. AIOff_12-16 : manipulation de l'Histoire commune, à l'aide d'arguments de valeurs, pour réussir la révision constitutionnelle

C'est dans le but de rappeler l'Histoire que cette déclaration évoquant notre Histoire a eu lieu : redoubler d'efforts pour enseigner et faire connaître davantage notre Histoire et notamment celle du recouvrement de notre indépendance, car, l'Histoire est une source de fierté et d'unité nationales, et un puissant levier mobilisateur pour toutes les nobles causes, dont celle du développement national. Une série de mots de valeur et d'émotion a été exploitée pour justifier (cause : car) cet appel au travail sur l'Histoire (indépendance, unité, nobles causes, développement national/ fierté).

Comme on l'a déjà mentionné, ce sujet de l'Histoire est exploité politiquement par les deux Etats pour faire passer leurs projets. C'est dans cette optique que cette formule a été rappelée dans un contexte évoquant la révision constitutionnelle : *Il en est ainsi de l'aspiration que ce projet reflète, à consolider l'unité nationale autour de notre histoire, de notre identité et de nos valeurs spirituelles et civilisationnelles. A travers une série de mots de valeur et d'émotion (consolider, unité nationale, notre identité, valeurs spirituelles et*

civilisationnelles/ aspiration), l'Algérie officielle a exploité le sujet de l'Histoire pour réussir son projet de la révision constitutionnelle.

La presse de l'époque et l'opinion publique estiment que c'est c'est une argumentation fallacieuse. Il s'agit ainsi de la manipulation.

« Promoteur d'une concorde entre Algériens, et donc d'une réunification de la famille nationale, Bouteflika se voulait également en 1999 le continuateur de la tradition (« Je ne heurterai jamais, jamais, un verset coranique » disait-il alors). Ainsi, il trouvait dans le lien entre le passé (qu'il incarnait) et l'avenir (qu'il permettait), la justification de son autorité. En liant les morts aux vivants, la figure présidentielle pouvait en quelque sorte faire revivre l'âge d'or supposé de l'État développeur. » (SERRES, 2014, p. 64)

Dans un autre contexte et d'une manière plus souple et plus douce, l'Algérie officielle de cette période évoque l'Histoire, *notre Histoire*. A propos de la coopération bilatérale, ce discours précise qu'elle '*se greffe sur des relations humaines et culturelles mais également sur un effort particulier visant à prendre en charge des considérations liées à notre héritage commun qu'il s'agisse de choses bonnes ou moins bonnes dans notre héritage et notre histoire*. Ce qui peut démontrer cette souplesse et cette douceur ce sont le choix de mots co-occurents de l'expression en question.

Un argument de concession (*mais également*) qui incite à consolider les relations de coopération bilatérales, sans oublier le passé historique. Les mots et expressions de valeurs sont, comme d'habitude, présents pour renforcer cette opinion (*humaines, considérations, héritage commun, bonnes*). Ceci peut sous-entendre un rapprochement de points de vue des partenaires, à propos du sujet, même si le contexte politique dit que l'Algérie est loin d'être satisfaite de la manière dont la France officielle gère le dossier de l'Histoire et de la mémoire. Ce rapprochement est dû aux concessions, même peu significatives, faites par la France de Hollande.

c. FrOff_7-12 : manipulation du sujet de l'Histoire "univoque" pour réussir l'UPM

Il paraît que pour la France de Sarkozy tout est lié à la question de l'UPM, même cette question de l'Histoire commune. C'est le cas de l'énoncé suivant : *La prospérité, la stabilité, la sécurité des deux rives de la Méditerranée sont*

interdépendantes. Notre histoire, notre vie culturelle, nos sociétés sont mutuellement imprégnées. Sarkozy, dans ce contexte, comme tant d'autres, a fait appel à toutes les valeurs, y compris celles liées à l'Histoire commune qu'il néglige souvent, pour faire passer son projet de la méditerranée.

C'est dans le même objectif de promouvoir cette idée de l'UPM que cet énoncé est dit : *Notre histoire avec cette région (le Maghreb) nous enseigne une certaine prudence.* Le mot d'émotion (prudence) est également utilisé pour justifier sa position à l'égard de ses relations avec les pays du Maghreb et même à l'égard des relations entre les différents pays du Maghreb, marquées par le conflit algéro-marocain. Ce conflit qui bloque les efforts sur le projet de l'UPM.

Dans un contexte différent, et en utilisant un argument de concession, cette partie du corpus une appréciation vis-à-vis de l'Histoire commune : *Mais reconnaissons que notre histoire commune reste complexe et que, forcément, elle n'est pas univoque.* Cet énoncé résume l'avis de la France officielle et constitue une justification de sa position vis-à-vis du sujet de l'Histoire. Ainsi, vu la complexité du sujet d'un côté, et la divergence de points de vue des deux partenaires, il est difficile d'agir ou d'avancer dans ce sens.

d. FrOff_12-16 : défendre les apports positifs de la colonisation

En rappelant les points positifs ayant marqué le passé commun des deux pays, Hollande se sert de l'expression de valeur (*capitale dans les moments les plus sombres de la France, libre, l'honneur*). Il s'agit de l'énoncé suivant : *Et puis, notre histoire, l'histoire de la France, c'est aussi Alger, qui fut la capitale dans les moments les plus sombres de la France libre, parce que c'est ici que s'était réfugié l'honneur de la France, à Alger, avec le Général De GAULLE à sa tête.*

C'est le cas aussi de l'énoncé suivant ; *D'autant plus que notre histoire commune n'est pas faite uniquement de drames, d'oppressions et d'humiliations... C'est aussi une histoire humaine.* Un énoncé où on ajoute et on insiste sur l'idée du caractère humain de cette histoire commune, en l'opposant à la confiscation

de valeurs par laquelle est connue la guerre (*dramas, d'oppressions et d'humiliations*).

Encore une fois, on fait référence au destin commun, dans l'énoncé suivant : *La question qui est posée à nos deux pays, l'Algérie et la France, est simple : sommes-nous capables d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire ?* En se servant de l'expression de valeur (*écrire ensemble, nouvelle page*), cet énoncé a été convoqué pour inciter les deux pays à bâtir de nouvelles relations. Un appel qui se résume, à l'aide d'une série de modalisateurs; *Je le crois, je le souhaite, je le veux. Nous en avons besoin.*

Ce discours parle donc, de relations solides fondées essentiellement sur la vérité. Cette vérité, *nous la devons à tous ceux pour qui notre histoire commune reste douloureuse, blessée, avec des cicatrices qui peinent 50 ans après à se refermer.* Valeurs et émotions sont, dans ce contexte, convoquées pour plus de persuasion (*douloureuse, blessée, avec des cicatrices, peinent à se refermer*).

2.2.Mémoire

2.2.1. Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc : mécontentement et indignation

a. FrOff_12-16 : une nouvelle loi relative au passé ; un nouveau pas vers l'avenir

Si cette expression a été retenue comme spécifique au corpus, c'est parce qu'elle renvoie à un événement spécifique également ; *Le 6 décembre 2012, j'ai promulgué comme président de la République la loi qui proclame le 19 mars « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».* Recours aux faits qui a pour objectif de sous-entendre les efforts fournis par le président Hollande pour pousser le travail sur l'Histoire et sur la valorisation de l'Histoire commune.

Dans le même objectif, un argument de cause a été convoqué, dans le contexte suivant : *En décidant de faire du 19 mars la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la*

guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le Parlement a voulu que toutes ces mémoires soient évoquées et que toutes les victimes soient honorées. Ce sont des arguments qui ont pu convaincre le parlement français et l'ont poussé à admettre cette loi. Ce qui marque le début d'une nouvelle ère dans l'Histoire des relations bilatérales, sous Hollande.

b. FrPr_12-16 : mécontentement et indignation en France vis-à-vis de la loi

La presse de la France a également parlé de cette loi ; *Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Sauf que cela a été évoqué, contrairement au discours officiel, pour exprimer le mécontentement et l'indignation de certains hommes politiques à l'égard de la participation du président Hollande à la commémoration de cet événement en 2016.*

2.2.2. La mémoire des... : appel au respect des valeurs humaines

Cette expression a été relevée comme spécifique, dans notre corpus.

a. AIOff_7-12 l'expression du respect des valeurs pour rappeler les sacrifices des Chouhada et l'expression de leur confiscation pour prouver les horreurs du passé commun

*A la mémoire des Chouhada est une formule spécifique au discours officiel algérien qui s'inspire le plus souvent de la révolution et des sacrifices de ses Chouhada. Dans plusieurs contextes, cette formule a été convoquée, pour rappeler leurs sacrifices et sous-entendre la violence exercée par les Français sur le peuple Algérien. On les incite ainsi à plus d'actes de reconnaissances. C'est le cas des exemples suivants : *En cette occasion commémorative, je m'incline à la mémoire des Chouhada de la Glorieuse Révolution de Novembre et des martyrs du devoir national.**

C'est dans une ambiance d'humilité et de déférence que nous nous recueillons, aujourd'hui, à la mémoire des vaillants martyrs de l'Algérie, ces millions de Chouhada, dont la foi en la patrie et le nationalisme n'ont jamais fléchi, et ce durant un siècle et un tiers de siècle de souffrances et de lutte contre les envahisseurs.

Je ne puis, à présent, que m'incliner, avec humilité et recueillement, à la mémoire des Chouhada de la tragédie nationale, en leur témoignant, au nom de la Nation tout entière, reconnaissance, estime et considération.

Nous avons tant besoin en ce moment, d'une occasion noble et d'un évènement particulier aujourd'hui à la mémoire des Chouhada, de ces âmes pures qui ont choisi la vie éternelle auprès de l'Eternel.

Dans ces différents contextes, l'usage des mots et expressions de valeurs et d'émotions est clairement pertinent ; *m'incline, glorieuse, martyrs, devoir national, ambiance d'humilité, référence, vaillants martyrs, la foi, nationalisme, souffrances, lutte contre les envahisseurs, tragédie nationale, leur témoignant, reconnaissance, estime, considération, noble, âmes pures,...*, peuvent en témoigner.

Dans un autre contexte rappelant les massacres du 8 mai 45, on renvoie à la même notion *des martyrs*, en ayant recours à son qualificatif: *victimes* ; *En ce soixante-deuxième anniversaire de ce jour fatidique, je vous invite à vous recueillir à la mémoire des victimes innocentes de ces tueries où la lâcheté le dispute à l'abjection.*

Fatidique, victimes innocentes, tueries, lâcheté, dispute et abjection expriment la confiscation des valeurs humaines, par les Français, à l'époque, pour assurer une meilleure persuasion, des Algériens et des Français, également.

Dans cette perspective, et à propos des mêmes événements, ces discours honorent plus généralement toutes les victimes ayant subi toute forme de violence. Ainsi, on appelle les Algériens à se *recueillir à la mémoire des dizaines de milliers de nos concitoyens tués, blessés, emprisonnés, humiliés par l'État colonial français et ses milices lors des tragiques événements du 8 Mai 1945.*

Un énoncé, comme ceux qui l'ont précédé, chargé de mots d'émotion exprimant une confiscation des valeurs par les Français, a été formulé, dans ce contexte, pour présupposer la brutalité de la colonisation et sous-entendre une nécessité d'une reconnaissance générale de ces crimes comme condition au maintien de bonnes relations bilatérales.

b. FrOff_12-16 : concessions au sujet de l'Histoire sous Hollande

En faisant allusion aux concessions faites par Hollande, au sujet de la construction de la mémoire commune, la France officielle déclare : *En 2014, les commémorations du centenaire de la première guerre mondiale et du soixante-dixième anniversaire de la libération seront aussi l'occasion d'honorer la mémoire des combattants algériens.* Et si cela évoque *les commémorations du centenaire de la première guerre mondiale et du soixante-dixième anniversaire de la libération soixante-dixième anniversaire de la libération et la mémoire des combattants algériens*, dans un même contexte, c'est pour persuader les Algériens de l'importance que la France accorde à leurs souffrances, du passé. Une forme de reconnaissance implicite pourrait s'en déchiffrer.

3. Immigration et visa : critique d'une politique qui en fait des sources de malaise

Des mots d'arguments, en rapport avec le présent partagé entre les deux pays, ont été également repérés dans le corpus.

3.1. Immigration

3.1.1. AIOff_7-12 : appel au respect des conditions humaines

Ce qui pose problème dans ce contexte c'est bien l'immigration clandestine. L'Algérie officielle s'est montrée compréhensive quant à la réaction de la France vis-à-vis de ce sujet et exprime clairement sa reconnaissance des faits : *On peut comprendre la réaction des pays européens à cette immigration qui s'intensifie malgré les risques qu'elle présente.* C'est une expression de concession étayée par une opposition (*s'intensifie malgré les risques*). Elle a pour but de faire passer son avis sur l'amélioration des conditions de renvoi des immigrants, dans leurs pays : *Mais cette réaction restera vaine si elle ne s'appuie que sur des mesures policières de renvoi dans des conditions plus ou moins acceptables des immigrants dans leurs pays d'origine.*

Ceci se traduit par un appel aux respects des conditions humaines, dans la gestion du dossier de l'immigration en général. Un avis qui a été exprimé dans le passage suivant : *Dès lors, la dimension humaine ne peut, du point de vue de l'approche algérienne, s'inscrire dans la problématique de la gestion des flux migratoires ou de l'immigration choisie.*

Dans cette perspective, les tenants de ce discours justifient leur volonté de régler ce qui pèse dans ce dossier, en décrivant la nature des relations bilatérales spéciales. *L'approche que nous avons de cette importante et délicate question relève d'une conception élevée de nos rapports avec la France, fondée notamment sur l'importance historique de la communauté algérienne en France, de la densité de nos relations humaines et de l'intensité de nos relations multidimensionnelles.* Des relations spéciales qui exigent une vision spéciale, dans la gestion du dossier de l'immigration, selon l'Algérie officielle de la première période. Ces relations ont été décrites en ayant recours à l'expression de valeurs, à travers : *importance historique, densité de nos relations, humaines, intensité de nos relations multidimensionnelles.* Cette description a pour rôle de persuader la France de la nécessité *de respecter les conditions humaines (expression de valeur)*, en traitant les immigrants.

3.1.2. **FrOff_7-12 : encourager l'immigration sélective au profit de l'UPM et rejeter radicalement l'immigration clandestine**

La France officielle de cette période, de son côté, s'est beaucoup exprimée sur ce sujet de l'immigration. Sa vision a été largement détaillée et argumentée dans le passage suivant : *L'immigration choisie est celle qui correspond aux besoins de la société et de l'économie française. Les pays d'immigration, comme les États-Unis, le Canada ou l'Australie sont très sélectifs, et beaucoup plus que la France. L'Algérie, elle-même, commence à être confrontée à ce type de problématique. Mais, il ne s'agit pas de permettre la fuite des cerveaux dont vous mentionnez le risque, à très juste titre. Car l'immigration choisie peut aussi être une immigration concertée, qui répond à la fois aux besoins des pays d'origine et de destination. C'est dans cet esprit que nous avons instauré une carte "compétences et talents" qui prévoit le retour de son bénéficiaire au bout de 3 ans, et qui est renouvelable une fois seulement, ce qui fait que celui-ci revient dans son pays d'origine pour mettre la compétence acquise à son service.*

En ayant recours à plusieurs arguments (comparaison, opposition, cause et conséquence), il défend son idée d'une carte "compétences et talents",

permettant, selon lui de régler ce problème de fuite de cerveaux, en Algérie, et de répondre aux besoins de l'économie française, d'un autre côté.

Ce type d'immigration a été défendu également, dans un autre contexte, à l'aide d'un argument de cause évidente et d'une définition: *Quant à l'immigration choisie, c'est autre chose, puisque, par définition, il ne s'agit pas de circulation, c'est-à-dire de personnes de passage, mais de celles qui sont appelées à rester chez nous un certain temps.*

Nous pouvons ainsi déduire que, le fait d'en dire trop sous-entend l'importance que la France de Sarkozy accorde au sujet de l'immigration (sélective) et sa manipulation pour d'autres intérêts politiques, notamment ce sujet de l'UPM. Ceci a été exprimé dans le passage suivant : *Cet objectif est même une partie intégrante de mon projet d'union méditerranéenne. Mais ceci comporte une contrepartie, à savoir une coopération sans faille pour lutter contre l'immigration illégale et les filières clandestines.* Un énoncé qui, plus qu'elle renforce sa vision à l'égard de l'immigration choisie, exprime son rejet de l'immigration illégale et appelle à un travail de lutte contre *les filières clandestines*. Cela a été renforcé par un autre énoncé comparant le premier type au deuxième type et détaillant les bienfaits de l'immigration choisie : *Il faut d'ailleurs bien distinguer cette immigration, destinée à répondre aux besoins de la société et de l'économie françaises, de la situation des Algériens qui séjournent en France pour se former et ont vocation à retourner dans leur pays pour contribuer à son développement à l'issue de leurs études ou de leur période de formation.*

Dans cette perspective, ce discours reprend cet appel à la lutte contre l'immigration illégale, dans plusieurs contextes : *Soyons réalistes, la fraude existe, et elle pénalise au premier chef les demandeurs de bonne foi. Dans tous les pays, il faut combattre ce genre de phénomène. L'Algérie, qui est aussi un pays d'immigration, le sait bien.*

Les discussions progressent. Nous attendons la mise en place de mécanismes de lutte contre l'immigration illégale.

Il s'agit, pour le premier contexte, d'un énoncé qui met en parallèle l'Algérie et les autres pays du monde qui combattent l'immigration clandestine, pour la convaincre de la nécessité d'agir, dans ce même sens. Pour le deuxième contexte, il s'agit d'un énoncé rassurant et exprimant l'accord des deux pays à propos du sujet. Un accord, ressenti au moins du côté français, qui n'attend que la mise en place des mécanismes de lutte contre ce phénomène. Ces deux énoncés ont fait appel à l'expression de valeurs pour véhiculer le message. Il s'agit de : *Fraude, bonne foi, combattre, discussions progressent, lutte contre l'immigration illégale*. Et celui qui dit lutte dit mesures strictes et inhumaines contre ces clandestins. Rappelons, dans ce contexte, que la politique en matière d'immigration était stricte, même en matière de délivrance de visas, dans le cadre de l'immigration choisie. Sujet qui était même objet de crispation entre les deux Etats.

3.1.3. **FrOff_12-16 : rapports de coexistence consolidés par la présence algérienne en France, comme apport positif de l'immigration**

Contrairement au discours de la première période, ce discours se montre plus souple et plus coopératif en tentant de montrer la face positive du sujet, à chaque fois que l'occasion se présente. C'est le cas du passage suivant qui s'exprime sur l'apport positif de l'immigration : *Et je sais combien tous ces apports d'immigration ont contribué à façonner la France telle qu'elle est aujourd'hui avec tant de jeunes Français nés de parents algériens et qui sont en famille ici, chez vous*. A travers cet énoncé, Hollande insiste sur les relations bilatérales qui ont été renforcées par ces rapports de coexistence et consolidées par la présence algérienne en France. Cette présence qui a, d'après lui, renforcé la dimension sociétale en contexte français. Il s'agit ainsi, d'un argument exploité pour atténuer les mauvais apports de la situation critique due à l'immigration.

3.1.4. **FrPr_7-12 : l'immigration comme cause de crispation**

La presse française, et notamment le Monde, s'est exprimée sur l'avis de l'opinion publique algérienne, à propos de Nicolas Sarkozy : *Elle voit en lui non seulement l'homme qui refuse de reconnaître les crimes de la colonisation, mais*

aussi celui qui limite la délivrance des visas, celui qui a créé le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

Pour la presse, l'opinion publique algérienne n'a jamais été satisfaite de la politique de Sarkozy dans la gestion du dossier de l'immigration. Opinion qui traduit l'opinion de l'Algérie officielle, comme on l'a déjà démontré. Ce qui sous-entend **une crispation** ou un **malaise** entre les deux Etats. *Reconnaître, crimes, colonisation, identité nationale*, est une liste de mots et expressions de valeurs qui a été convoquée pour stimuler les émotions de l'autre et montrer la faiblesse de Sarkozy, face à ce sujet.

3.1.5. **FrPr_12-16 : l'expression du mécontentement des Algériens envers la politique de la France dans la gestion du dossier de l'immigration**

Cette crispation a été exprimée et ressentie, même par la presse de la deuxième période. Celle-ci a écrit: *Et les Algériens ont dès l'année suivante un nouveau motif de crispation... Les pressions de Paris pour une révision des accords sur l'immigration et l'inscription de l'Algérie sur la liste des pays "à risques" dont les ressortissants doivent être signalés à la police lorsqu'ils réservent un billet pour la France.* En parlant des relations sous Sarkozy, après l'élection de Hollande, la presse française de la deuxième période évoque l'appel de Paris à la révision des accords de l'immigration considérés comme *motif de crispation*.

Cette presse revient également sur l'opinion publique algérienne exprimée par la presse et les médias locaux qui, outre les problèmes liés à l'Histoire, critique la politique restrictive en matière d'immigration et de visas de courte durée : *Depuis de nombreuses années, parfois depuis l'indépendance, les mêmes ressentiments, parfois contradictoires, relayés par les médias locaux, mettent en cause le «système colonial» : atteinte à l'identité algérienne, «génocide» contre le peuple algérien en rappelant en particulier les massacres... S'y ajoute la mise en cause de certains aspects de la politique française depuis l'indépendance, entre autres : la politique restrictive en matière d'immigration et de visas de courte durée,...* Les valeurs et émotions sont exploitées dans ce contexte

(indépendance, atteinte à l'identité, génocide, massacres, politique restrictive, ressentiment).

Ainsi, et suivant les extraits relevés, nous pouvons confirmer que la presse française des deux périodes n'a évoqué ce sujet que pour exprimer le mécontentement des Algériens (officiels, presse, opinion publique) à l'égard de la politique française dans la gestion de ce dossier de l'immigration.

3.2. Visa

Ce sujet a été exploité par les Français tout comme celui de l'immigration, notamment de la deuxième période où la crise de l'immigration clandestine s'est intensifiée. Les exemples suivants pourront en témoigner.

3.2.1. FrOff_7-12 : appel à une coopération pour la résolution du problème de l'immigration clandestine dans le cadre de l'UPM pour l'obtention de plus de visas

Dans un esprit plus pragmatique, visant les intérêts de la France, Sarkozy tente de se montrer plus souple, en matière d'immigration. Malgré les critiques et l'insatisfaction des Algériens, il a eu recours à des stratégies discursives visant l'atténuation, Ainsi, il leur adresse l'énoncé suivant pour les rassurer : *Sachez, en tout cas, que j'ai donné des instructions pour que l'on attache une attention prioritaire à ces problèmes, et que l'on traite les demandeurs de visa avec le maximum de respect et d'humanité.* C'est un énoncé évoquant des instructions qui devraient répondre aux attentes de Bouteflika exprimées précédemment, concernant le respect des conditions humaines quant au sujet de l'immigration. Il met ainsi, en rapport étroit l'attribution de visas et l'immigration illégale. Comme c'est pour sous-entendre que cela dépend de la coopération de l'Algérie, dans la résolution du problème de l'immigration clandestine.

Chose qui est exprimée explicitement dans l'énoncé suivant : *L'équation est très simple : plus nous serons convaincus que les Algériens, Marocains ou Tunisiens auxquels nous accordons un visa rentreront dans leur pays à l'issue de leur séjour et plus facilement seront réadmis ceux entrés sans visas ou en situation irrégulière, plus nous serons généreux dans l'attribution des visas.*

Et si cela vise tous les Maghrébins, c'est pour l'insérer dans le cadre de l'UPM. Ainsi, il se sert de l'expression de la condition pour véhiculer son message à tous les Maghrébins, en tentant de les persuader de la nécessité du travail dans le cadre de l'UPM et de la coopération, dans cet espace fortement défendu par lui.

3.2.2. **FrOff_12-16 : nouvelle politique de gestion du dossier fondée sur le respect des valeurs humaines**

Le nombre d'interventions de la France officielle sous Hollande sur le sujet de visa sous-entend la grande importance qu'elle lui accorde.

En réponse à la politique de son prédécesseur, Hollande s'est exprimé ainsi : *Il a été question, l'année dernière, de prélever une taxe d'entrée sur le territoire français au moment de la demande de visa, en plus du prix du visa lui-même. Nous avons mis un terme à ce projet qui aurait constitué un frein de plus.* Ce recours aux faits rappelant le projet de Sarkozy (taxe) a pour objectif de mettre en valeur sa propre décision de mettre terme à ce projet.

Dans d'autres contextes, ce discours officiel insiste sur ce qui a été proclamé par les Algériens (politiciens, presse et opinion publique). En ayant recours aux valeurs et émotions, ce discours tente de justifier, aux Français comme aux Algériens sa nouvelle politique au sujet du visa. Une politique qu'il voit basée sur le respect des valeurs humaines. C'est le cas de l'énoncé suivant : *Les jeunes que vous formez doivent trouver du travail ici, espérer faire leur vie ici, mais en même temps ils ont besoin aussi de circuler. Alors, nous ne devons pas faire de la demande d'un visa un parcours d'obstacle ou, pire encore, une humiliation.*

Les mots : *Espérer, obstacles, humiliation*, sont ainsi exploités pour faire passer son idée ou sa thèse. Cette même thèse a été étayée par les deux énoncés suivants qui insistent sur le maintien d'attribution de visa aux Algériens : *J'ai parlé de circulation des personnes ; c'est le troisième défi que nous avons à régler. Près de deux cent mille Algériens reçoivent chaque année un visa dans nos consulats. Cette politique est indispensable, je la rappelle ici.*

Près de 200 000 Algériens reçoivent chaque année un visa dans nos consulats. Cette politique est indispensable pour conserver une maîtrise des flux migratoires, mais elle ne doit pas se transformer en un parcours d'obstacles.

Le maintien d'attribution de visas, dans de conditions favorables, telle était l'ambition de Hollande et de sa politique, exprimée et reprise encore une fois, dans l'énoncé suivant : *Nous allons par ailleurs prendre des mesures pour améliorer l'accueil des demandeurs de visa, et pour que les documents soient délivrés plus vite par nos consulats.* Un énoncé qui précise les objectifs de cette nouvelle politique, en ayant recours à l'expression de but.

Les objectifs d'amélioration des conditions d'attribution de visas ont été reformulés et renforcés par une expression de cause implicite (*C'est une affaire de respect et d'intérêt mutuel*), dans l'énoncé suivant : *..., mais nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour accueillir mieux les demandeurs de visa et pour que les documents soient délivrés plus vite par nos consulats. C'est une affaire de respect et d'intérêt mutuel.* Les expressions de valeurs ont été présentes dans tous les énoncés (*Défi, régler, indispensable, obstacles, conserver une maîtrise des flux migratoires, améliorer l'accueil, accueillir mieux, respect, intérêt mutuel*). Ceci permet de persuader son public par sa politique qui vise l'amélioration des conditions humaines de réception des demandeurs de visas et sa délivrance, tant que c'est possible, dans de meilleures conditions. Et si cela a été repris plusieurs fois dans plusieurs contextes, c'est pour exprimer la volonté de la France de travailler pour la résolution d'un problème qui pèse trop sur le développement des relations bilatérales, d'un autre côté.

3.2.3. FrPr_7-12 : l'expression de l'insatisfaction des Algériens à l'ère de Sarkozy

Toujours, en parlant de l'insatisfaction des Algériens de la politique de Sarkozy, dans la délivrance de visas, la presse française note : *..., une référence à la question des visas, qui nourrit la frustration des Algériens. Ces derniers, confrontés à de grandes difficultés pour obtenir un visa à destination de la France, dénoncent une politique de quotas qui ne dit pas son*

nom. L'expression de l'émotion (*frustration, dénoncent*) est présente dans ce passage, dans le but d'assurer une meilleure persuasion. Expression qui a été renforcée par une expression de cause implicite (*grandes difficultés pour obtenir un visa à destination de la France*), permettant de présupposer la raison de cette insatisfaction, à l'ère de Sarkozy.

3.2.4. **FrPr_12-16 : la situation socioéconomique critique des jeunes comme facteur encourageant l'immigration clandestine**

La presse française sous Hollande revient sur la situation socioéconomique des jeunes algériens, tentant de trouver ainsi de justifications à l'excès de demandes de visas : *La pression pour le départ est donc très forte, vers une Europe ou une Amérique largement mythifiées par les séries des télévisions occidentales. Il existe en effet une forte demande des étudiants pour obtenir un visa de départ à l'étranger, en particulier dans notre pays. A travers une expression de conséquence, la presse sous-entend la difficulté, voire l'impossibilité de répondre positivement aux demandes de tous les jeunes algériens désirant quitter leur pays vers la France.*

Constat qui a été reformulé autrement, dans un contexte différent qui rappelle l'époque de Chirac : *Le rêve de tout jeune est d'obtenir un visa pour la France, comme le président Chirac accueilli par une foule d'étudiants dense et chaleureuse, avait pu le constater lors de son voyage officiel en 2003, répétant en un bruissement continu «visa, visa, visa, visa...». Ce recours aux faits sous-entend que le problème provient du côté algérien qui n'a pas pu trouver de solutions aux problèmes socioéconomiques de ces jeunes. Des problèmes qui leur font de la pression, depuis longtemps.*

3.2.5. **AIPr_7-12 : critique de la politique de Sarkozy**

Pour ce qui est des discours algériens, l'item visa n'a été cité qu'une seule fois, par AIPr_7-12, dans le contexte suivant : *Au président français, les Constantinois n'ont pas grand-chose d'autre à demander que ces visas distribués avec parcimonie par Paris.*

Ceci revient sur la politique de restriction imposée par Sarkozy, en matière d'attribution de visas. L'usage de (*avec parcimonie*) sous-entend l'insatisfaction des Algériens vis-à-vis de cette politique, d'un côté, et l'augmentation de demandes de visas, d'un autre côté. Ceci peut en faire un sujet **problème** entre les deux Etats.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que les tenants des discours de notre corpus ont eu recours différemment aux mots-arguments : union, coopération, développement, progresser, Histoire, mémoire, immigration et visa. Il s'agit, pour chaque camp, d'exploiter ces items lexicaux pour défendre ses idées au sujet des relations bilatérales. Pour faire, ces items lexicaux, avec leurs différentes formules et expressions ont été chargées de valeurs et d'émotions. Cette charge a déclenché, chez l'autre camp, notamment algérien, une forte remémorisation liée à l'Histoire commune et la mémoire douloureuse.

Chap.2

*Mots-conflits : Mémoire discursive, conflit de
désignation et dénomination et réussite de
l'argumenation*

En plus de ces mots arguments, nous n'avons pu également retirer une série de mots-conflits. Ces mots peuvent être considérés comme mots-arguments également, en raison de la charge pragmatique et argumentative qu'ils ont.

Les mots-conflits qui ont été repérés sont : *Révolution, Guerre, Colonisation, Torture, Résolution, Indemnisation, Islamiste, GIA, Crise.*

Suivant les réseaux sémantiques qu'ils véhiculent et les éléments du contexte émanant du cadre concret des relations bilatérales, ces mots conflits, peuvent être classés ainsi :

1. Passé- obstacle: conflit de dénomination et de désignation et manipulation de la scène argumentative des discours (*Révolution, guerre, colonisation, Torture*)

1.1. *Révolution*

On a à rechercher les deux formules ; *la glorieuse révolution* et *révolution de novembre.*

1.1.1. *La glorieuse révolution* : valeurs, émotions et manipulation

a. AIOff_7-12 : message double ; appel de la France à la reconnaissance et des Algériens à s'attacher au mouvement de construction sous l'égide du FLN

Cette formule est caractéristique du discours officiel algérien des deux périodes. Elle est souvent employée pour qualifier la révolution algérienne. Un qualificatif mélioratif, mis avant le nom, n'a qu'à appuyer la subjectivité de l'énonciateur. Le AIOff_7-12 s'en sert pour argumenter son appel au travail pour le développement du pays, en s'inspirant des principes de la *glorieuse révolution*. C'est le cas de l'exemple suivant ; *En effet, le monde du travail a été l'un des creusets du mouvement national, y compris dans les rangs de l'émigration. Ce fut, donc, en couronnement de cette tradition que nos travailleurs se sont organisés le 24 Février 1956, au sein de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, qui a canalisé leur participation à la glorieuse Révolution de Novembre, sous l'égide du Front de Libération Nationale.* Un exemple où l'on vante les mérites du monde du travail, en "présupposé" : les travailleurs, en les incitant, implicitement à rejoindre le mouvement national, avec l'enthousiasme

de la génération de novembre. Ainsi, un argument de conséquence a été exploité pour atteindre l'objectif de mobilisation des travailleurs.

Dans cette perspective, d'autres énoncés ont été repérés. C'est le cas de l'énoncé suivant : *Une lutte qui s'est déclenchée avec la résistance populaire ininterrompue et s'est poursuivie avec le mouvement de réforme et la lutte nationale pour culminer avec la glorieuse Révolution du 1er Novembre, qui a amené la victoire éclatante.* Cet énoncé, en ayant recours à l'énumération, évoque la révolution comme conséquence de (*lutte, résistance, réforme*) et ayant pour conséquence (*la victoire éclatante*). L'expression de valeurs caractérisant ce dernier énoncé caractérise également l'énoncé suivant : *Les exemples d'événements tragiques sont encore nombreux, certains ayant atteint le paroxysme de la sauvagerie durant ce mois, ses autres méfaits se sont étalés tout au long de la glorieuse révolution.*

Il s'agit, dans ce contexte d'une illustration qui rappelle la sauvagerie des événements ayant accompagné la révolution algérienne, en se servant de (*tragiques, sauvagerie, glorieuse*) comme mots exprimant les valeurs et ayant pour rôle de persuader la France officielle avant tout de la nécessité de reconnaître ses crimes et d'inciter les Algériens à s'inspirer des principes de FLN de novembre, comme on l'a déjà avancé.

On en conclut que l'Algérie officielle se sert de ce sujet de la révolution pour justifier sa demande de la reconnaissance et le manipule, pour inciter le peuple à rester attaché à cette *glorieuse révolution* menée par le FLN, sous entendant ainsi un appel à un attachement au pouvoir issu du FLN. C'est pourquoi, on ne cesse de la glorifier, à chaque fois que l'occasion est donnée ; *En cette occasion commémorative, je m'incline à la mémoire des chouhada de la Glorieuse Révolution de Novembre et des martyrs du devoir national.* Et comme pour les énoncés précédents, les valeurs ont été aussi convoquées ; *occasion commémorative, devoir national, Glorieuse, mémoire, m'incline.*

b. AIOff_12-16 argumentation pour le respect des principes de la révolution basée sur l'union

Cette glorification caractérise aussi le discours de la deuxième période qui, outre le qualificatif *glorieuse*, se sert de beaucoup d'autres qualificatifs et mots de valeurs, pour atteindre les mêmes objectifs des discours de la première période. Ceci ne va pas sans citer les causes de cette glorification comme c'est le cas de l'énoncé suivant qui se sert de l'expression de la conséquence : *La glorieuse Révolution de Novembre a valu à notre peuple une admiration méritée à travers les continents. Elle a été couronnée par la restauration de notre Etat indépendant et souverain.*

Et de cet énoncé qui se sert de l'expression de la cause : *C'est grâce à cela que la glorieuse Révolution de Novembre a mérité d'entrer dans l'histoire des grandes révolutions en générant une multitude de valeurs et en s'inscrivant, à jamais, comme modèle pour tous ceux qui aspirent à la liberté et à l'indépendance.*

Deux contextes glorifiant la révolution, les martyrs et même moudjahidine qui l'ont menée, à l'aide de plusieurs mots et expressions de valeurs et d'émotion (*glorieuse, Méritée, couronnée, restauration, indépendant, souverain, a mérité, grandes, valeurs, modèle, liberté, l'indépendance/ admiration, aspirent*). Et comme cette glorieuse révolution a réuni les Algériens au passé, elle continue de le faire même, le jour de sa commémoration ; c'est un autre argument formulé, dans un autre contexte, pour persuader le peuple de l'union et l'unité nationale trop recherchée par le pouvoir algérien ; *Il m'est particulièrement agréable de partager avec vous la commémoration du 61e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, et de nous recueillir ensemble à la mémoire de nos glorieux martyrs.*

La même idée rappelant le principe de l'union nationale a été évoquée dans le passage suivant : *Mes chers compatriotes, La 62ème commémoration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 constitue une émouvante communion nationale, en hommage à nos glorieux martyrs, et en reconnaissance à nos vaillants moudjahidine et moudjahidate, ceux et celles qui nous ont malheureusement quittés déjà, et ceux et celles auxquelles nous souhaitons bonne santé et longue vie.*

Ces deux exemples, à l'instar de tous les autres exemples, se sont servis également des mots de valeur et d'émotion, rappelant le respect des valeurs de la révolution basées sur l'unité et l'union nationale (*commémoration, glorieuse Révolution, communion nationale, hommage, vaillants moudjahidine, reconnaissance, glorieux martyrs/ émouvante, souhaitons*).

1.1.2. **Révolution de novembre : entre émotions et valeurs**

Cette formule caractérise le discours officiel algérien, au même titre que sa précédente.

a. AIOff_7-12 : argumenter pour le dévouement, suivant les pas des révolutionnaires

Le discours de la première période a recours à cette formule pour inciter les Algériens au travail, en s'inspirant des principes des moudjahidine : *Par leurs cotisations, les travailleurs ont contribué à l'autonomie de décision de la Révolution de Novembre. Ils ont aussi compté des milliers de martyrs tombés pour la liberté, les armes à la main ou sous la torture, à l'image du ChahidAissatIdir*. Ceci sous-entend un appel au calme au moment où il y a la montée de revendications des travailleurs, pour l'amélioration des conditions du travail. Ainsi, on tente de les persuader de sacrifier, pour l'Algérie, à la manière des chouhada et moudjahidine qui ont pu changer le cours de l'Histoire, d'après les tenants de ce discours.

C'est dans le même objectif de rappeler les sacrifices des chouhada et moudjahidine que l'énoncé suivant a été dit ; *Ce fut-là, le secret de la force et de la réussite des Chouhada et Moudjahidine qui ont tracé la voie de la Révolution de Novembre, ceux-là mêmes qui n'ont à aucun moment craint la puissance et les moyens de l'ennemi car fidèles à leurs convictions, confiants quant à la réalisation d'une victoire éclatant*.

Dans les deux contextes, les énonciateurs ont eu recours à plusieurs mots et expressions de valeurs et d'émotions pour renforcer leurs arguments et assurer plus de persuasion au milieu des travailleurs (*contribué, l'autonomie, liberté, la*

torture, la force, la réussite, puissance, fidèles, convictions, victoire éclatante/ confiants, n'ont à aucun moment craint).

b. AIOff_12-16 : Respect à la révolution, à ses principes et poursuite du grand djihad

Dans plusieurs contextes, les tenants de ce discours ont eu recours à la formule *révolution de novembre*. Dans quelques-uns, ce recours était pour justifier une glorification explicitement exprimée. Ceci s'est fait en la qualifiant d'*exceptionnelle*, d'abord, et en justifiant cette qualification, par la suite, à l'aide d'argument de cause et/ ou de conséquences, explicites et/ ou implicites. C'est le cas des exemples suivants :

La Révolution de Novembre est exceptionnelle aussi, par le lourd tribut que notre vaillant peuple a versé, avec un million et demi de martyrs, des millions d'Algériens parqués ici, dans des camps de concentration, ou réfugiés dans les pays voisins, un peuple dont les villages et l'économie rurale ont été dévastés.

La Révolution de Novembre est exceptionnelle également, car elle fut le catalyseur de la libération de plusieurs peuples africains, et elle a été à l'origine de la consécration par les Nations Unies en Décembre 1960, du Droit des Peuples coloniaux à l'indépendance, en écho aux revendications populaires sanglantes durant le même mois, à travers plusieurs villes algériennes.

La majestueuse Révolution de Novembre a marqué l'histoire contemporaine. En effet, au-delà de nos frontières, la Révolution de Novembre est l'objet de respect sur tous les continents, en hommage à la vaillance du peuple algérien en lutte, en reconnaissance de la fierté qu'elle a procurée à la Nation arabe, et au regard de ce qu'elle a pesé dans l'accélération de l'indépendance d'autres pays africains.

La Révolution de Novembre n'a pas seulement libéré notre peuple de la domination coloniale. Elle a ressuscité l'Algérie, victime de 132 années de

négarion de son histoire, de sa culture, et même de son peuple, à travers une vaine tentative de la réduire au rang de simples départements de l'occupant.

La Révolution de Novembre a été aussi la confirmation de l'attachement farouche de nos ancêtres à travers les millénaires, à leur terre, à la liberté et à la dignité, et c'est par cela qu'elle est devenue une référence identitaire de notre pays et de notre peuple.

Ces différents énoncés, faisant de descriptions minutieuses, sont chargés de valeurs et d'émotion, dans le but de justifier les demandes des Algériens, officiels et opinion publique, de la reconnaissance. Ce qui pourrait persuader la France de la nécessité de franchir le chemin vers la reconnaissance pouvant assurer une réconciliation en matière du passé historique et pousser les relations bilatérales. Citons, à titre d'exemples : *Exceptionnelle, Algériens parqués ici, dans des camps de concentration, réfugiés, dévastés, libération, Droit, indépendance, revendications, majestueuse, respect, vaillance, en lutte, en reconnaissance, fierté, libéré, domination coloniale, victime, négation, l'attachement, liberté, la dignité, référence, identitaire/sanglantes, respect, fierté, ressuscité, l'attachement farouche.* Du respect des valeurs à leur confiscation, le discours officiel manipule ce sujet de la *révolution de novembre* pour influencer le peuple Algérien, également.

« (...) Dans le domaine politique, les valeurs constituent l'enjeu autour duquel se construisent les projets d'idéalité sociale ; et si l'on veut qu'elles soient entendues, elles doivent être en phase avec celles que la société se donne en partage, à un moment donné de son histoire» (CHARAUDEAU P. , *Pathos et discours politique*, 2008, pp. 22-23).

Tout cela vous interpelle encore pour la poursuite et le succès « du grand djihad » pour demeurer toujours à la hauteur de la Révolution de Novembre, et pour être dignes des sacrifices de nos glorieux martyrs : Un argument de but qui exprime explicitement un appel à la poursuite du grand djihad, en sous-entendant un appel au dévouement dans le travail de construction de l'Algérie. Ceci est exprimé et plus développé par l'énoncé suivant : Nous avons ravivé aussi la flamme patriotique héritée de la Révolution de Novembre pour nous atteler à rebâtir ce qui a été détruit, à apporter des réponses aux attentes sociales de la

population, à relancer le processus de développement économique, à faire reculer le chômage, à restaurer l'Algérie à sa place réelle dans le concert des nations, et à conforter l'édifice institutionnel et démocratique du pays.

Un autre énoncé qui, à l'aide de l'expression de but et en ayant recours aux expressions de valeurs (*ravivé, rebâtir, relancer le processus de développement, reculer le chômage, restaurer, conforter l'édifice institutionnel et démocratique*), revient sur les bienfaits de la *révolution de novembre*, pour inciter les Algériens à participer à la manœuvre de construction déjà lancée par les moudjahidine et les martyrs.

La même idée a été reprise dans les deux contextes suivants, en ayant recours à d'autres expressions de valeurs (*l'indépendance, la liberté, la paix, la sécurité, capacité, bâtir, gagner, la productivité, compétitivité, la souveraineté, l'intégration*): *Chaque fois que l'indépendance, la liberté, la paix et la sécurité ont été restaurées, les artisans et les enfants de la Révolution de Novembre ont su prouver au monde leur capacité de bâtir.*

Nul doute, mes chers compatriotes, que vous saurez, à l'image de vos compagnons ou de vos aînés artisans de la Révolution de Novembre, gagner la bataille de la productivité et de la compétitivité, d'autant qu'il s'agira par-là de consacrer l'indépendance et la souveraineté économiques du pays, et d'accompagner de ces atouts l'intégration de l'Algérie dans la mondialisation qui ne fait guère de place aux faibles.

Et si ces contextes visent toute l'Algérie, nous avons pu repérer un contexte qui interpelle, Spécifiquement, le monde rural ; *Le monde rural, berceau de la Révolution de Novembre à laquelle il a versé un lourd tribut, a pu accéder davantage aux bienfaits du développement.* Cela a été fait pour sous-entendre l'importance qu'accorde l'Etat à ces régions, voire au développement de l'agriculture envisagée comme un autre secteur sur lequel on peut compter, hors hydrocarbures, d'un côté, et pour calmer les voix de réclamation qui en

proviennent, en tentant de persuader leurs citoyens d'accepter ce qui leur a été avancé comme d'un autre côté.

Donc, pour *glorieuse révolution* comme pour *révolution de novembre*, les deux formules ont été employées par les tenants du discours officiel algérien et pour persuader les Français de la reconnaissance de ses crimes afin de régler ce sujet de l'Histoire commune qui bloque les relations bilatérales et pour persuader les Algériens du dévouement et du sacrifice au travail, suivant les principes des révolutionnaires de novembre. « De là, dans le discours, une stratégie d'interpellation ayant pour but de désigner ce tu de façon à le faire se reconnaître dans une certaine catégorie d'individus, de toucher son émotion et de l'appeler à se battre. » (CHARAUDEAU P. , Pathos et discours politique, 2008, p. 59).

1.2. *Guerre*

Le grand nombre de segments contenant *guerre* dit beaucoup sur l'importance qu'accordent les tenants des discours de notre corpus au sujet de la guerre. En éliminant les segments qui ont été analysés précédemment et ceux qui n'ont pas de relation intime avec le sujet des relations bilatérales, on obtient les formules et expressions suivantes :

1.2.1. ***La guerre d'Algérie : plaidoyer pour le respect des valeurs et dénonciation de l'outrage aux symboles des Etats***

Alors que pour les discours officiels algériens, on a pu repérer *glorieuse révolution* et *révolution de novembre*, *la guerre d'Algérie* a caractérisé tous les discours français, officiels et ceux de la presse.

a. FrOff_7-12 : plaidoyer pour les victimes des deux côtés ; Appel à Surmonter l'hostilité envers l'autre

« Parler pour ne rien dire, (...), afin de détourner l'attention des aspects désagréables de sa thèse, donner une réponse non pertinente à une question, recourir (...) au non-dit et compromettre l'intelligibilité de l'énoncé » (KOREN, 1996, p. 111): Tel était le discours français de cette période sur la guerre d'Algérie.

Sur le plan argumentatif, l'usage de cette formule vient en écho aux demandes de reconnaissance provenant de l'Algérie. Autrement dit, cela s'insère dans des séquences discursives qui visent la justification de la position de la France officielle de l'Histoire commune. Pour faire, on a eu recours aux énoncés suivants : *D'une certaine manière, le président Sarkozy a l'avantage de pouvoir considérer ces sujets difficiles avec un certain recul, puisqu'il est le premier président de la Ve République qui n'a pas connu la guerre d'Algérie.*

Pour moi la guerre d'Algérie c'est l'Histoire avec un grand H. Ce n'est pas une expérience puisque je n'avais pas l'âge. Donc de mon point de vue, je vois les choses de façon moins passionnée et je considère que l'Algérie, c'est un pays ami, il y a tant d'Algériens qui partagent avec nous la culture, le français, ils sont de l'autre côté de la Méditerranée, c'est extrêmement important.

Ces deux premiers extraits justifient la position de Sarkozy qui, étant jeune, ne pourrait jamais sentir les douleurs vécues suites aux crimes coloniaux commis en Algérie. Cette argumentation s'est servie d'une cause évidente, justifiant sa position rigide vis-à-vis de *la guerre d'Algérie*. Ce qui a été consolidé par le deuxième extrait, tiré du discours de Sarkozy lui-même. Cet extrait, en revenant sur le sujet de l'âge du président exprimé en cause évidente également, sous-entend que la France officielle, à travers Sarkozy, veut prendre distance vis-à-vis du sujet de l'Histoire et de la reconnaissance.

Suivant sa pensée, et comme il n'en était pas témoin, il compare la guerre à toute autre guerre dans le monde ; *Vous savez, une guerre, quel que soit le contexte dans lequel elle se déroule, crée toujours des victimes dans les deux camps. La guerre d'Algérie ne déroge pas à cette règle et si je vais répondre sans détour à votre question - qui, je suppose concerne plus particulièrement les victimes algériennes de la guerre - je voudrais avant tout saluer ici la mémoire de toutes les victimes de ce conflit, celles qui sont tombées en faisant leur devoir de soldat, comme celles qui ont payé de leur vie leur foi en la cause nationale algérienne ; celles aussi qui ont été victimes des circonstances qui font que l'on se trouve au mauvais moment au mauvais endroit pris dans le tourbillon de l'histoire qui sait*

être tragique parfois. Un argument de comparaison analogique qui exploite les mots et expressions de valeurs et de confiscation de valeurs (*victimes, conflit, devoir, payé de leur vie, leur foi, pour la cause nationale, tragique*), pour rapprocher les malheurs vécus par ces derniers aux malheurs causés par toutes les guerres du monde. Ce discours va loin, pour justifier sa position vis-à-vis de ce qu'il appelle, *guerre d'Algérie*, parallèlement à la désignation des Algériens *révolution de novembre* ou *glorieuse révolution*.

Dans ce sens, on a pu repérer l'énoncé suivant : *La guerre d'Algérie est sérieusement enseignée dans les collèges et lycées, ce que les historiens pourront vous confirmer.* Les modalisateurs (*sérieusement, pourront*) servent cet argument, en sous-entendant la volonté des Français quant au maintien de bonnes relations avec les Algériens, en faisant le geste d'enseigner son Histoire à l'école. Ce geste a été renforcé par un autre visant l'établissement de la réalité ; *La plupart des archives sont ouvertes et elles sont largement disponibles aux historiens, français ou algériens, qui effectuent des recherches sérieuses et approfondies sur la période.* C'est un autre argument qui défend la bonne volonté de la France de Sarkozy, en matière d'Histoire.

Tout cela était dans l'objectif de défendre sa position vis-à-vis de la guerre d'Algérie. Ce qui permet de comprendre ce qu'elle représente pour elle, voire de dégager sa définition. Une définition qui ne peut se faire, d'après les tenants de ce discours, sans parler des *Morts pour la France pour la guerre d'Algérie* : *La journée officielle d'hommage aux Morts pour la France pour la guerre d'Algérie reste fixée au 5 décembre, date de l'inauguration à Paris du mémorial aux «Morts pour la France en Algérie». Cette date correspond donc à l'hommage officiel de la Nation, désormais rendu tous les ans dans chacun de nos départements ou collectivités d'Outre-mer.*

Enfin, ce discours revient sur ce qui doit se faire à l'avenir, à propos de la guerre d'Algérie ; *Dans cet esprit, il faut traiter avec sérieux le problème du dialogue et de la mémoire. Nous allons créer une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Sa mission sera de collecter avec rigueur et objectivité tous*

les témoignages, sans rien occulter. Il faut éviter les blessures sur ce sujet - vous l'avez souligné - très important pour la France et pour l'Algérie. Une série de mots de valeurs a été exploitée pour persuader le public des bonnes intentions de la France de Sarkozy (traiter, sérieux, dialogue, la mémoire, éviter les blessures).

b. FrOff_12-16 : rhétorique du respect des symboles de l'Etat (victimes de la guerre); reconnaissance des vérités comme condition de réconciliation

La vérité doit être dite, et doit concerner toutes les personnes qui y étaient impliquées, et non seulement les victimes du côté algérien, comme le précise le discours officiel algérien : Tel était l'idée largement défendue par la France de Hollande. C'est un processus d'argumentation basé sur la valorisation des symboles des deux Etats et précisant ainsi une connaissance et une reconnaissance comme condition de réconciliation et du maintien des relations bilatérales, dans un climat plus favorable ; *Il ne peut pas y avoir de réconciliation s'il n'y a pas de connaissance et s'il n'y a pas de reconnaissance. Il en est de même pour la guerre d'Algérie.*

Dans cette perspective, ce discours définit la vérité telle qu'elle doit se reconnaître, dans toutes ces dimensions. C'est le cas de l'énoncé suivant : *La vérité, elle doit être dite aussi sur les circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est délivrée du système colonial, sur cette guerre qui, longtemps, n'a pas dit son nom en France, la guerre d'Algérie. Voilà, nous avons le respect de la mémoire, de toutes les mémoires.* Cet énoncé qui a été repris en d'autres termes, dans ce même discours, revient sur les représentations qu'ont les Français, à l'égard de la *guerre d'Algérie*, et doivent changer, pour avoir comme conséquence une construction d'une mémoire commune. Une mémoire qui permet une définition de la *guerre d'Algérie* méconnue une France. Aussi, on rappelle qu'*Autour de la guerre d'Algérie il y a des mémoires, et je ne vais parler que des mémoires françaises. Il y a aussi une mémoire algérienne qui est parfaitement regardée comme hélas douloureuse aussi.*

Il s'agit d'un énoncé qui, à travers l'expression de l'émotion, sous-entend une reconnaissance des douleurs des Algériens.

Pour plus d'arguments en faveur du travail pour la reconnaissance du passé historique, on énumère et décrit les différentes victimes de la *guerre d'Algérie*, Algériens et français d'origine algérienne ; *il y a aussi ceux qui ont participé d'une autre façon à la guerre d'Algérie en soutien au FLN notamment et qui luttaienent contre les exactions qui pouvaient être commises.*

Puis, il y a aussi les enfants de ceux qui, algériens à l'époque vivaient en France, et ces enfants sont français, et veulent aussi participer de la recherche de leurs origines et de la compréhension de ce qu'a pu être la guerre d'Algérie dont ils sont finalement aussi des enfants ou des petits enfants.

Ces deux énoncés, en ayant recours à l'expression de valeur (*en soutien, luttaienent contre les exactions, leurs origines, compréhension*), visent à apaiser les atmosphères en reconnaissant les souffrances de tous les Algériens, d'un côté, et pour persuader les Français et notamment les adversaires politiques de sa décision *de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, chaque 19 mars, d'un autre côté.*

Ce pas considéré comme ouvrant la voie vers la reconnaissance de tout le passé douloureux, a été défendu dans l'énoncé suivant : *quand on parle du 19 mars, on le sait, c'est la fin de la guerre d'Algérie, mais c'est aussi le début d'un certain nombre de massacres dont les pieds noirs ou d'autres, les harkis ont été victimes.*

Des causes pour lesquelles la France a pris la décision de rendre hommage à toutes les victimes de la guerre, y compris *les pieds noir, les Harkis et même ceux qui vivaient en France les douleurs de la guerre : je pense aussi aux immigrés qui étaient en France durant la guerre d'Algérie et qui ont vécu à distance une guerre qui les déchirait ; ils ont alors connu la suspicion, parfois la répression la plus brutale comme le 17 octobre 1961.* Il s'agit d'un argument étayé en rappelant la défaillance des valeurs humaines causée par la guerre (*une guerre qui les déchirait, connu la suspicion, la répression, la plus brutale*). Une confiscation de valeurs qui, selon ce discours, *était la dernière page de l'histoire de l'empire colonial français.*

Une reconnaissance du passé colonial a été également exprimée dans le passage suivant : *Le début de la guerre d'Algérie : Huit années terribles. Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens, huit années de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort de plusieurs centaines de milliers d'Algériens et de plusieurs dizaines de milliers de Français, soldats qui étaient partis mobilisés appelés, rappelés parce que c'était leur devoir.* C'est un énoncé qui, à l'aide de son recours aux valeurs (*déplacement de millions de gens de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort, mobilisés, leur devoir*), peut servir de justificatif au constat suivant, pouvant être considéré comme argument de conséquence : *54 années après la guerre d'Algérie, cette mémoire ou plutôt ces mémoires demeurent encore vives.*

Et pour montrer sa bonne foi, la France officielle a recours à ce qui a été fait dans la voie de la reconnaissance, dans l'énoncé suivant ; *La mémoire vit aussi à travers des monuments qui ont été édifiés : à Sète où a été bâti le mémorial en hommage aux Héraultais morts pour la France dans des combats d'Afrique du Nord et dans la guerre d'Algérie.* Un énoncé qui, au lieu d'évoquer les horreurs du passé en commun, se sert de la rhétorique du respect des symboles de l'Algérie (morts dans la guerre d'Algérie, énumérés précédemment dans ce discours), en ayant recours aux valeurs (*mémoire, monuments, édifiés, bâti le mémorial en hommage*).

Ainsi, l'objectif de la France de Hollande est de *faire du souvenir douloureux de la guerre d'Algérie qui a divisé et meurtri, un facteur de réconciliation et de rassemblement.* Chose qui doit se faire pour répondre à *l'enjeu de la paix des mémoires.* Pour ce discours, régler cette question des guerres ne peut se faire sans *les reconnaître toutes et n'en occulter aucune.*

Dans cette perspective, ce discours défend la nécessité d'un travail sérieux sur la mémoire : *Pour faire ce travail de mémoire et de transmission, nous avons besoin aussi de rassembler toutes les collections, toutes les traces, tous les éléments qui nous permettent de connaître ce qui a été - je pense notamment aux*

collections qui ont été réunies à Montpellier mais aussi aux expositions temporaires qui ont été réalisées, celles que le Musée de l'armée a accueillies en 2012 sur la guerre d'Algérie. Le recours aux faits, ayant pour rôle l'étayage puis l'illustration des propos, caractérise ce passage argumentatif qui s'en sert pour persuader l'autre des efforts fournis par la France dans le cadre de la réconciliation.

La même visée argumentative est assurée par le passage suivant : *L'école doit également être mobilisée. L'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre lancera cette année un programme global «Histoire commune et mémoire partagée de la guerre d'Algérie». Ce programme comportera une exposition et permettra également des interventions dans les classes de témoins de la guerre d'Algérie – il y en a de nombreux ici - en appui aux enseignements d'histoire et de morale civique.*

Cette manœuvre entamée par la France de Hollande à l'école doit se poursuivre et viser d'autres domaines, selon son discours : *Je veux également encourager la recherche historique sur la guerre d'Algérie comme sur la présence de la France en Algérie.* Il s'agit d'un argument qui fait appel à un verbe modalisateur et une analogie, pour but de présupposer la bonne volonté de la France, dans l'assurance d'un climat sain pour le maintien des relations bilatérales. Un travail qui, selon les tenants de ce discours, doit s'effectuer en encourageant *la recherche historique sur la guerre d'Algérie comme sur la présence de la France en Algérie.*

Le même procédé et le même objectif ont été exprimés dans l'énoncé suivant : *Je souhaite que les archives relatives à la guerre d'Algérie et aux combats de Tunisie et du Maroc soient traitées en priorité.* Donc, un travail sérieux sur la mémoire et sur le passé historique a été entamé par la France de Hollande qui envisage de travailler dans la même voie de reconnaissance ayant pour but la réconciliation.

De la rhétorique du respect, la France officielle de Hollande puise son discours, basé sur la valorisation des symboles de la guerre d'Algérie, notamment

du côté algérien. Ceci a pour objectif de montrer la bonne foi et la bonne volonté de la France officielle, quant au développement des relations bilatérales.

c. PrAl_7-12 : dénoncer l'outrage aux symboles de l'Etat lié à l'outrance relevant de la rhétorique de l'irrespect

C'est le seul discours algérien qui évoque la formule *guerre d'Algérie*, dans un seul article faisant référence à Sarkozy : *Sarkozy lance une offensive sans pareille pour laver l'OAS de tout crime*. Il s'agit, ainsi, d'une attaque à Sarkozy qui défendait l'organisation de l'armée secrète créée vers la fin de la guerre pour défendre la présence française en Algérie. Ceci dénonce également un livre qui venait de paraître pour défendre l'OAS.

Dans cette optique, on a pu repérer l'énoncé suivant : *Dans le même temps, un historien, aidé des services de l'Etat, commet un livre qui va dans le nouveau sens que le pouvoir en place veut donner à l'histoire de la guerre d'Algérie*. Cet énoncé sous-entend le mécontentement de l'Algérie de ce nouveau penchant, exploitant l'outrance relevant de la rhétorique de l'irrespect des symboles de l'Etat Algérien (glorieuse révolution/ grande révolution/ martyrs, ...), selon la presse algérienne. Ceci est dit dans le passage suivant qui précise l'objectif du livre (réponse aux *exactions du FLN*) : *Un livre lave de tout crime l'OAS qui n'aurait fait, selon son auteur, que réagir aux exactions du FLN. C'est globalement ce qu'affirme Jean-Jacques Jordi, désigné comme «historien réputé, plutôt classé à gauche», dans un livre intitulé Un silence d'Etat. Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie*.

Dans ce contexte, et dans l'objectif de rappeler les ambitions de départ de la France officielle, le PrFr_7-12 rappelle le discours de Sarkozy ; *En visite à Constantine à la fin de sa visite d'Etat (décembre 2007), Nicolas Sarkozy avait qualifié le colonialisme de «système injuste» et qualifié d'«impardonnables» les «fautes et les crimes» commis perpétrés pendant la guerre d'Algérie*. Ceci est dit dans l'objectif d'insister sur la demande algérienne de la reconnaissance du passé historique, comme condition à l'établissement de bonnes relations bilatérales. Une idée qui a été exprimée également dans l'énoncé suivant : *Bien informés du*

début de sa visite et de son refus de présenter la moindre excuse pour les crimes de la guerre d'Algérie, ils font le service minimum : soit une belle mise en scène avec pétarade, maisons repeintes et orchestres folkloriques.

L'insatisfaction des Algériens de la gestion du dossier de la mémoire et de l'Histoire commune est exprimée à l'aide de plusieurs expressions de valeurs (*crime, réagir, colonialisme, système injuste, impardonnable, fautes et les crimes, refus de présenter la moindre excuse*). Cette offensive de Sarkozy est exprimée et s'est développée avec une sorte d'outrance qui a provoqué la presse algérienne, à l'époque, comme elle se sert de la rhétorique de l'irrespect aux symboles de l'Etat algérien (Révolution), au même titre que le livre publié également sous l'égide de l'Etat français. Tout en niant la définition que la France de Sarkozy veut accorder à *la guerre d'Algérie*.

d. PrFr_7-12 : arrivée de Bouteflika et gestion du dossier de la guerre comme raisons de blocage des relations bilatérales.

Ce discours revient sur les raisons de blocage des relations bilatérales. Autres les horreurs de *la guerre d'Algérie*, la presse française estime que l'élection de Bouteflika encore une fois constitue un problème majeur. Dans ce contexte, la presse française écrit: *Tout l'héritage du passé lié à la guerre d'Algérie, à la torture et aux non-dits vient en permanence bloquer les avancées réalisées entre les deux pays. Il se double aujourd'hui d'un problème politique : le président Bouteflika.* Ceci sous-entend qu'avec Bouteflika, il ne peut jamais y avoir un consensus sur le plan d'Histoire commune.

Du côté français, la presse estime qu'il y a une méconnaissance de l'Histoire de *la guerre d'Algérie*, en France : *En France, on méconnaît l'ampleur des viols commis pendant la guerre d'Algérie : c'était pourtant LA méthode employée sur les femmes et les jeunes filles quand elles étaient interrogées par l'armée française.* Cet énoncé qui dévalorise implicitement les efforts fournis par l'Etat français, en matière de l'écriture et de la diffusion de la vérité sur *la guerre d'Algérie*. Ceci est fait à l'aide d'un exemple illustratif renvoyant aux viols commis durant cette guerre. Ceci vise aussi les généraux français responsables de

ces actes de violence et qui refusent de reconnaître la vérité : *Marcel Bigeard a toujours démenti les accusations selon lesquelles il aurait largement pratiqué la torture pendant la guerre d'Algérie.*

Bloquer les avancées, la torture, non-dits, méconnaît, viols, accusations sont toutes des expressions renvoyant à la confiscation des valeurs par les Français à l'époque de la guerre d'Algérie et résumant ainsi les raisons de blocage des relations bilatérales.

**e. PrFr_12-16 : expression du respect aux symboles de la guerre ;
plaidoyer pour les efforts de la France, pour apaiser les mémoires**

Alors que la presse de Sarkozy évoque les raisons de blocage, la presse sous Hollande revient sur les efforts fournis par la France pour apaiser les mémoires.

Pour faire, la presse française écrit : *La date de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie a été officiellement fixée le 5 décembre, lors de l'inauguration en 2003 par le président Jacques Chirac du monument national érigé quai Branly à Paris à la mémoire de tous les soldats morts en Afrique française du nord (AFN) de 1952 à 1962.* C'est un recours au fait qui sous-entend la volonté de la France de réparer les blessures de la guerre, au moins du côté français.

En plus de ce qui a été adopté auparavant, la France sous Hollande a réalisé une certaine avancée sur ce plan. Ainsi, *a été instituée, le 19 mars, date symbolique et historiquement significative, une journée nationale du souvenir et de recueillement, dédiée à toutes les victimes de ce conflit, civiles comme militaires.* Cet argument constitue un hommage rendu à toutes les victimes d'une guerre dont le rôle a été considéré comme positif : *En novembre 2012, le Parlement a pourtant adopté une loi qui vise à reconnaître à la guerre d'Algérie son caractère central dans la construction de l'identité française moderne et assurer une transmission apaisée de sa mémoire aux générations futures.*

1.2.2. **Guerre de libération : dénoncer l'outrage aux symboles des Etats et défendre la co-construction de l'Histoire commune**

a. **AIOff_7-12 : appel au respect des sacrifices du peuple et à la reconnaissance des malheurs du passé en commun**

De ce discours, on a pu retirer un message adressé spécifiquement aux Français ayant apporté de l'aide à l'Algérie. Un message qui sous-entend une demande de la reconnaissance de la guerre de libération. *A travers vous, nous voulons exprimer au peuple français notre amitié, comme nous voulons encore une fois adresser notre sincère reconnaissance à tous les Français qui nous ont apporté leur aide et leur solidarité aussi bien durant notre guerre de libération que dans les moments difficiles que nous avons vécus.* Cela a été exprimé en message de courtoisie rappelant les moments difficiles, voire les souffrances des Algériens. Et en mettant en valeur les efforts de soutien apportés par les Français à l'époque, on sous-entend une volonté de consolider les liens avec la France.

Dans un autre passage, on invite la France à la reconnaissance en ayant recours à un argument de comparaison : *Je crois savoir à ce sujet que la France a toujours préconisé le respect du droit international et du droit de tous les peuples à l'autodétermination. Cela a été le cas à plusieurs occasions et en particulier en ce qui nous concerne directement puisque, après presque huit années d'une guerre de libération coûteuse en vies humaines, le peuple algérien a accédé à l'indépendance en exerçant son droit à l'autodétermination.* C'est un argument qui rapproche la guerre de libération algérienne ayant pour objectif le recouvrement du droit à la liberté, à tous les autres mouvements de libération ayant été reconnus par la France. Et pour faire, les valeurs ont été présentes pour renforcer, notamment, l'argument de cause évidente (*guerre de libération coûteuse, l'indépendance, droit international, le respect, son droit à l'autodétermination*). Cet argument, comme celui de la comparaison a pour but l'obtention de plus de persuasion en matière de reconnaissance.

La valorisation des symboles de la guerre de libération est également défendue dans ce discours : *En ce jour anniversaire du 8 Mai 1945, je vous appelle à honorer la mémoire de nos concitoyens martyrisés avec émotion, mais*

aussi avec fierté, lucidité et sérénité. Car ils ont été, d'abord, et avant tout, les pionniers de la résistance anticoloniale de la nation algérienne qui débouchera sur le déclenchement de la guerre de libération nationale initiée le 1er Novembre 1954, et la victoire politico-militaire du, 5 Juillet 1962. Cela a pour objectif de rappeler au peuple les sacrifices de la guerre de libération pour s'en inspirer et de rappeler aux français et à la communauté internationale les horreurs du passé en commun. Ce passé qui mérite au moins un acte de reconnaissance. Les valeurs y sont aussi présentes pour renforcer cette argumentation (honorer la mémoire, martyrisés avec émotion, avec fierté, lucidité et sérénité, la résistance anticoloniale, guerre de libération nationale, la victoire).

Ce même objectif est visé par ce dernier énoncé qui met en valeur moudjahid et Chahid: *C'est pourquoi nous accordons un intérêt particulier à l'Histoire de la guerre de libération et de la résistance nationale et que nous nous employons à la mobilisation des moyens à même de préserver la place du Moudjahid et celle du Chahid, à travers ses proches.*

b. ALPr_7-12 outrage aux symboles de l'Etat (guerre de libération) : indignation et méfiance des efforts de la réconciliation

Il paraît que le livre de l'Historien traitant de clandestine la guerre de libération a suscité un fort débat, en Algérie. L'indignation du peuple et même de l'Etat a été transmise via leur presse comme suit : *A l'évidence, en cours de route, ce grand historien a omis de replacer cette guerre dans son contexte de guerre de libération et verse consciemment (et si c'est inconscient, c'est plus grave) en qualifiant de «terroriste» le combat du peuple pour se libérer d'un indu occupant. Ceci renvoie à un outrage aux symboles de l'Algérie représentés par les moudjahidine du FLN qui ont déclenché la révolution et qui ont été traités de "terroristes" par un livre d'un historien soutenu par l'Etat. "La grande et glorieuse révolution" de ces moudjahidinea été également qualifiée de clandestine. Ceci a été réfuté et largement dénoncé par cette presse : Faut-il rendre grâce à cet historien de parler de «but avoué» ? La guerre de libération n'était pas clandestine en effet et son objectif ultime comme dans tout pays vivant sous un régime colonial est de s'en libérer.*

Dans cette optique, la presse algérienne critique les politiciens français d'avoir manipulé ce sujet pour des intérêts politiques en rapport avec les élections de 2012 : *Ainsi va le nouveau cours que l'on veut donner à la guerre de libération du peuple algérien et il est à parier que plus les élections approchent (avril 2012) et plus l'on observera des sorties de ce type.*

On conclut de ce parallélisme que les atrocités de la colonisation ne seront jamais reconnues : *il est clair que jamais les atrocités commises par la colonisation ne seront reconnues.* Un constat que la presse algérienne veut transmettre, via les différents emplois de la formule *guerre de libération*.

c. AIPr_12-16 l'expression de l'horreur de guerre pour dénoncer les outrages aux symboles de l'Etat (Bouteflika et Moudjahidine)

Ce discours revient sur la question des horreurs liées aux crimes commis par la colonisation. Un sujet qu'il qualifie d'*ultrasensible*, dans la mesure où il suscite, à chaque fois, de malaises (*montée au créneau sur ce sujet*) qui bloquent les relations bilatérales : *Revoilà la question des crimes coloniaux, perpétrés par la France durant les 132 ans de colonisation de l'Algérie et des crimes commis aussi durant la guerre de Libération nationale, qui s'imposent dans le débat public entre les deux pays. La dernière montée au créneau sur ce sujet ultrasensible et pour cause, est venue de quelques associations françaises, dont certains membres ont effectué un récent voyage qui les aura menés à Oran, sur la trace de leurs douloureux souvenirs.* Un énoncé qui a recours au fait (*est venue de quelques associations françaises,...*) pour accuser ces associations de provoquer de malaises liés à la guerre de libération.

Les raisons de ces malaises ont été également exprimées dans ce discours : *Il y a aussi, et c'est sans doute la raison la plus importante, que les Français ne savent rien de ce qui s'est vraiment passé durant la conquête et l'occupation coloniale de l'Algérie, ni sur l'épouvantable tuerie de Sétif, ni sur les méthodes de «la pacification» et de la répression qui s'est abattue sur les Algériens durant leur guerre de libération nationale et tout particulièrement au cours de cette*

année 1957 qui en fut le paroxysme. L'explication de cette ignorance est qu'on leur a, toujours, tout caché.

Donc, pour la presse, il s'agit, *sans doute*, de la méconnaissance des faits d'Histoire commune par les Français. Chose qui a été instaurée par les Français, depuis longtemps (durant la période de Sarkozy, visé par le message). L'expression de l'horreur, renvoyant aux valeurs confisquées, est aussi présente pour montrer l'écart entre ce qui a été durant la guerre et la manière dont la France gère le dossier de la mémoire (*la conquête, l'occupation coloniale, l'épouvantable tuerie, la pacification, la répression, cette ignorance*).

D'autres malaises ont été évoqués aussi par ce discours : *Et ce ne sont pas le fameux tweet du premier ministre Manuel Valls, montrant Abdelaziz Bouteflika, qui le recevait à l'issue de sa visite officielle à Alger, en avril dernier, affaibli et le regard hagard, ou encore les propos de Guillaume Denoix de Saint Marc, président de l'Association française de victimes du terrorisme (AFVT), qui a assimilé les actions des moudjahidine pendant la guerre de Libération nationale à des actes terroristes, citant nommément Zohra Bitat-Drif et Djamila Bouhired, en rappelant l'attentat du Milk-Bar du 30 septembre 1956. Recours aux faits qui a pour objectif de dénoncer les outrages aux symboles d'Etat algérien, représentés par Bouteflika en premier lieu, Zohra Bitat-Drif et Djamila Bouhired, en second lieu.*

En plus de cette indignation exprimée à l'égard des Français, ce discours se sert d'un argument d'autorité (propos de *Zohra Drif-Bitat*), pour dénoncer aussi le silence des autorités algériennes : *Ce que, d'ailleurs, Zohra Drif-Bitat a regretté, estimant que «l'Etat et le gouvernement sont responsables de la défense et de la protection de tout l'héritage de notre glorieuse guerre de Libération nationale, de ses acteurs et de ses symboles».*

Donc, malgré l'éloge fait par les responsables des Etats aux avancées en matière d'Histoire commune et de reconnaissance des atrocités de la guerre de libération, la réalité et l'opinion défendues par la presse sont toutes autres.

d. FrPr_7-12 : un crime d'Etat... mais, pas de haine contre les Français

Ce discours évoque des propos recueillis de QassaAïssi, membre du FLN, dans un article qui s'intitule ; *Que vous évoque le 17 octobre 1961 ?*, tiré de *Le Point.fr*. Cela parle d'un événement précis de l'Histoire, s'exprimant ainsi, au nom du FLN politique d'aujourd'hui : *Les événements du 17 octobre 61 sont connus comme étant un grand massacre qui a touché des Algériens à Paris. Pour la guerre de libération nationale, pour nous Algériens, cette triste date restera dans l'histoire comme un crime d'État.*

Et si la presse française revient sur l'opinion du parti politique dominant en Algérie, c'est pour tester et/ ou transmettre l'opinion publique des Algériens à propos du passé historique. Cet homme politique qui dénonce, dans le premier énoncé, les atrocités et les crimes de la colonisation (*triste, un grand massacre, crime d'État*) fait la distinction entre la position du FLN politique qu'il représente et le FLN ayant fait la guerre de libération d'autrefois : *Il faut bien faire la distinction. Comme l'avait dit le FLN historique, nous n'avons pas de haine contre le peuple français. Il y a quatre jours, nous avons d'ailleurs rendu hommage aux patriotes français qui nous ont aidés durant la guerre de libération nationale.*

Ainsi, le recours aux arguments de valeurs s'est vu nécessaire pour exprimer cette distinction et sous-entendre une position favorable aux développements des relations bilatérales. Des arguments qui servent à persuader les lecteurs que, malgré les atrocités des crimes durant la guerre de libération, le FLN politique préserve à la France, amie de l'Algérie, sa place.

e. FrPr_12-16 : attachés au présent comme au passé, appel des deux pays à la co-construction de l'Histoire commune

La formule *guerre de libération* a été repérée dans plusieurs énoncés argumentatifs relevant du même article : *Brève missive à l'attention du chef de l'Etat sur son voyage en Algérie.*

Dans un premier énoncé, ce discours commente le discours des médias algériens : Depuis de nombreuses années, parfois depuis l'indépendance, les

mêmes ressentiments, parfois contradictoires, relayés par les médias locaux, mettent en cause le «système colonial» : atteinte à l'identité algérienne, «génocide» contre le peuple algérien en rappelant en particulier les massacres de Sétif en mai 1945 et la «guerre de libération». Cela sous-entend une stigmatisation de la position, parfois contradictoire, des médias en Algérie, à propos des relations de leur pays avec la France, sous le poids des souvenirs de la guerre de libération. Pour faire passer ce point de vue, ce discours fait appel à l'expression de valeur et de l'émotion (*indépendance, mêmes ressentiments, système colonial, génocide, atteinte à l'identité algérienne, les massacres*).

Si ces ressentiments ont été stigmatisés, c'est parce que ce discours voit que les destins de l'Algérie et la France sont liés au présent, comme ils étaient au passé, via *la guerre d'Algérie*. Dans cette perspective, cette presse estime qu'*Il est très difficile de parler de l'Algérie de façon détachée. Cinquante ans après l'indépendance, la charge émotionnelle née d'une présence française de 132 ans qui s'est terminée par une «guerre de libération» de près de huit ans demeure, de part et d'autre, encore très forte*. Un passage constatif dont la charge est argumentative et qui a pour rôle de persuader les lecteurs que le passé lié à *la guerre de libération* continue d'exercer son poids, même après cinquante ans. Ainsi, on sous-entend que la France est appelée à ne pas négliger ce passé douloureux qui la lie à l'Algérie, si elle veut maintenir de bonnes relations avec l'Algérie.

D'un autre côté, ce discours vise certains Algériens qui frappent par leur *par le comportement quelque peu schizophrénique*, pour leur rappeler que, *dans certaines villes ou villages, on a l'impression de se retrouver dans une localité française, avec ses monuments publics, sa mairie, son église, sa place centrale, son théâtre. Les rues, rebaptisées du nom des «martyrs de la guerre de Libération», souvent inconnus de la population, sont restées dans le langage courant celles de la colonisation : on continue à utiliser les noms anciens des principales artères: rue d'Isly et rue Michelet à Alger, rue Nationale et les Arcades à Constantine*. Il s'agit d'un recours aux faits qui a pour but de

persuader les Algériens, également, que ce qui lie l'Algérie à la France est plus que ce qui les sépare. Et c'est visible même en Algérie (*rue d'Isly et rue Michelet à Alger, rue Nationale et les Arcades à Constantine*).

1.3.Colonisation³ : remémorisation et expression des horreurs pour défendre la reconnaissance et la repentance

1.3.1. AIOff_7-12 : soutenir les mouvements migratoires ayant servi la France, avant, après, comme pendant la colonisation

Ce discours évoque ce mot-conflit pour parler d'un phénomène qui s'y est intimement rapporté : Celui du mouvement migratoire entre les deux pays. Pour ses tenants : *Les courants migratoires entre l'Algérie et la France ont connu la même évolution, en dehors de la période de colonisation où la main d'œuvre algérienne était recherchée et appréciée en France, et pendant les guerres françaises, de Sedan à Dien-Bien-Phu où les Algériens ont généreusement versé leur sang*. Ce passage défend l'idée que, malgré les inconvénients de ces mouvements migratoires, la France a su en tirer profit, en exploitant la main d'œuvre algérienne. Les faits ont été exploités pour renforcer et étayer ce point de vue (*les guerres françaises, de Sedan à Dien-Bien-Phu*).

Donc, un argument de comparaison qui rapproche les mouvements migratoires durant la période de colonisation à ceux d'avant et d'après et qui a été renforcé par un autre de conséquence visant à rendre légitime la présence algérienne en France : *Ceci a conduit à la création en France d'une colonie algérienne assez importante qui constitue en fait un pont entre nos deux pays, à travers lequel se renforcent nos liens d'amitié et nos relations bilatérales*. L'expression de valeur a été manipulée également pour renforcer ce processus argumentatif (*évolution, colonisation, recherchée, appréciée, les guerres françaises, généreusement versé leur sang, création, un pont, entre nos deux pays, se renforcent nos liens d'amitié et nos relations bilatérales*).

³Comme il n'y a pas de segments répétés pour : colonisation, torture, islamiste, GIA, crise, résolution, indemnisation, le recours à l'outil Concordance s'impose, pour accéder à leurs contextes d'utilisation. Ce qui fait que, pour ces mots conflits, il n'y a pas eu de génération de nouvelles formules.

1.3.2. AIOff_12-16 : l'expression des horreurs de la *colonisation* pour défendre le point de vue de Hollande au sujet de la reconnaissance

Ce discours emploie ce mot conflit pour s'exprimer sur la position de Hollande vis-à-vis de la reconnaissance des crimes de la colonisation. A cet égard, les tenants de ce discours estiment que le discours de Hollande *un discours qui n'a occulté ni le passé ni l'avenir. M. Hollande a mis au cœur de son intervention l'injustice du système colonial et la grande souffrance du peuple algérien durant la colonisation française.* Un argument en faveur de la position de Hollande qui sous-entend plus de souplesse vis-à-vis de la reconnaissance tant proclamée par les Algériens (*mis au cœur de son intervention*). Cet argument fait appel aux valeurs et émotions pour plus de persuasion (*l'injustice, la grande souffrance*).

C'est le cas de l'énoncé suivant: *il a reconnu que l'ancien système colonial a commis des crimes de guerre tout en qualifiant la situation d'«affligeante».* D'ailleurs, *c'est le premier président français qui a osé reconnaître les crimes de la colonisation.* Cet énoncé s'est servi également de valeurs et d'émotions pour défendre la position de Hollande (*système colonial a commis des crimes, a reconnu, reconnaître les crimes de la colonisation/ osé, affligeante*).

Même si les tenants de ce discours estiment que le discours de Hollande était positif, ils n'hésitent pas à exprimer une concession ayant pour rôle de montrer les insuffisances du discours de Hollande, à l'aide d'un verbe de modalité (*il fallait*) : *Il fallait que le président français reconnaisse ce qui s'est passé en demandant au peuple algérien concrètement et explicitement des excuses pour les affres commises par la France durant les 132 ans de colonisation.*

Reconnaisse, des excuses, colonisation / les affres commises ; sont des expressions de valeurs et d'émotions ayant été exploitées pour assurer plus de persuasion et pousser la France officielle à faire plus de concessions en matière de la reconnaissance, voire, demander des excuses.

1.3.3. FrOff_7-12 : reconnaissance verbale,... mais, pas de repentance

Ce discours se sert du mot conflit *colonisation* pour défendre la position de Sarkozy vis-à-vis de la reconnaissance : *Lors de son voyage en Algérie, il y a maintenant un peu plus d'un an, le président Sarkozy a reconnu publiquement les crimes de la colonisation, même s'il a rappelé que le système colonial, profondément injuste par nature, n'avait pas empêché que des relations, parfois fraternelles, puissent s'établir entre Français et Algériens.* Ce recours aux faits (*discours de Constantine*) constitue une argumentation développée à l'aide d'une concession (*même si...*). C'est un argument qui sert à persuader les Algériens par le fait que le système colonial est injuste par nature. Ce qui sous-entend que cela ne demande pas qu'on s'y arrête trop et que le plus important c'est bien le développement des relations bilatérales. Les expressions de valeurs et d'émotions sont également présentes pour étayer cet argument (*a reconnu, crimes de la colonisation, système colonial, profondément injuste, fraternelles*).

Dans le même contexte, ce discours développe cette position, en précisant que : *Lors de sa visite à Constantine, en décembre 2007, le Chef de l'Etat a condamné les crimes de la colonisation et reconnu l'injustice qu'a fait peser le système colonial sur la population algérienne.* C'est une reconnaissance conditionnée par laquelle la France officielle veut convaincre l'Algérie : *La France ne s'engagera pas dans une attitude de repentance, parce que je crois que c'est un débat que nous avons eu chez nous et que nous ne sommes pas sur cette ligne-là. Mais, là aussi, la reconnaissance de nos passés respectifs est tout à fait clair pour nous.* Ceci précise et justifie un autre point visé par la France, à l'aide d'un argument de cause. Il s'agit de la repentance qu'exige l'Algérie et que refuse catégoriquement la France. Chose qui a été reprise et justifiée à l'aide d'un argument de concession.

Beaucoup de choses ont déjà été évoquées, les souffrances de part et d'autre, des tragédies comme celle de Sétif, la colonisation... Et s'il n'est pas question pour la France de basculer dans la repentance, nous sommes ouverts et prêts à épouser toute démarche qui irait vers un partage de la mémoire et des

responsabilités. Cet argument de condition, développé à l'aide de l'expression d'émotion et de valeur (*les souffrances, des tragédies, colonisation, sommes ouverts et prêts, partage, des responsabilités*), présuppose que la France espère développer ses relations avec l'Algérie loin de toute forme de repentance. Elle tente, ainsi, de convaincre l'Algérie de viser l'avenir pour développer leurs relations bilatérales, en se contentant de la reconnaissance verbale des crimes de la colonisation : *le président de la République française a eu des paroles très claires sur le caractère injuste de la colonisation. Si on pouvait sortir un petit peu de ce ressassement éternel du passé, pour voir ce que la France et l'Algérie peuvent faire dans un monde qui est en plein changement autour de nous, avec des possibilités de développement considérables dans nos intérêts mutuels, je pense que cela serait bien mieux que de nous interroger à nouveau sur ce qu'il s'est passé il y a un siècle, il y a 40 ans ou même il y a 50 ans.*

Ce passage présuppose également que les Algériens doivent oublier le passé colonial (*sortir un petit peu de ce ressassement éternel du passé*). Ceci est fait en ayant recours à un argument de comparaison (*bien mieux que*) mettant en valeur le travail sur ce qui va venir, par rapport aux interrogations incessantes sur ce qui s'est passé.

Dans un contexte différent, la déclaration de M. Bernard Kouchner s'est servie aussi de *colonisation*, pour dénoncer un projet de loi qui a été proposée par le parlement algérien et qui a *pour objet de criminaliser la colonisation française* : *Il s'agit d'un projet qui, s'il était adopté par la représentation nationale algérienne - ce qui est loin d'être le cas -, serait bien évidemment regrettable*. Cette dénonciation qui qualifie cette loi de *regrettable* sous-entend que la France, en dehors de la reconnaissance verbale des crimes de la colonisation, ne pourrait rien avancer dans le cadre de la réconciliation.

1.3.4. **FrOff_12-16 : l'expression des émotions contradictoires des Algériens vis-à-vis de la France pour défendre la France de la libération des peuples et de la liberté**

Dans ce discours, il y a eu une reconnaissance verbale de la violence du système colonial : *Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système*

profondément injuste et brutal, ce système a un nom, c'est la colonisation, et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. D'après les éléments du contexte, même cette reconnaissance explicite, clairement exprimée et bien étayée à l'aide de mots de valeurs et d'émotions (*soumise, injuste, brutal, reconnais/ souffrances*), n'a servi l'Algérie en rien. Et tant qu'elle n'a pas été accompagnée de repentance, elle reste toujours insuffisante.

Dans cette perspective et pour persuader les Algériens de sa bonne foi et de la nécessité de viser l'avenir pour le bien des deux peuples, la France officielle s'est servie d'un argument de concession qui sous-entend que la France est un pays colonisateur mais un pays de rêve aussi pour de nombreux Algériens : *Et même si ces peuples ont quelquefois quelques rancunes à notre endroit, et même si ces peuples ont même des revendications à l'égard de la France, et même si ces peuples ont des souvenirs douloureux de ce qu'a pu être par exemple la colonisation, pour eux, la France, c'est d'abord une idée. Une idée émancipatrice, une idée qui est celle de la libération des peuples et de la liberté.*

L'expression d'émotions et de valeurs opposées a été exploitée pour montrer les sentiments contradictoires des Algériens vis-à-vis de la France (*rancunes, revendications, souvenirs douloureux, colonisation, une idée, Une idée émancipatrice, la libération, la liberté*). Ceci sous-entend une invitation à distinguer la France coloniale d'autrefois de la France d'aujourd'hui qui espère développer ses relations avec l'Algérie.

1.3.5. AIPr_7-12 la reconnaissance de Sarkozy : "Quelle belle trouvaille sémantique ! Et quel bel euphémisme..."

La déception et l'indignation de l'Algérie de la gestion du dossier de l'Histoire en commun par la France se sont clairement exprimées à plusieurs reprises dans les articles de la presse algérienne : *En cela, tous les Algériens ont dû être déçus, voire choqués par le propos douillettement sympathique et faussement indigné de Nicolas Sarkozy à l'égard de la colonisation. Et c'est très chèrement payé puisque le chef de l'Elysée repartira demain avec 5 milliards*

d'euros de contrats dans l'escarcelle en contrepartie d'une énième provocation ! Ceci veut dire que cette indignation est justifiée, non seulement par les propos de Sarkozy qui refusait de s'excuser, mais aussi du prix que l'Algérie a payé pour ces mots qui n'étaient que pour "détourner" l'opinion publique et persuader l'Algérie officielle de "payer ces 5 milliards d'euros".

C'est pour ces raisons que ce discours de la presse s'est permis de stigmatiser les propos de Sarkozy, en en faisant une *provocation* : *Le nouveau locataire de l'Elysée nous apprend en 2007 – nous les indigènes – que le système colonial a été profondément injuste ! Quelle belle trouvaille sémantique ! Et quel bel euphémisme...* Les expressions d'émotions et de valeurs sont, dans ce contexte, fortement présentes, pour assurer plus de persuasion (*être déçus, choqués, douillettement sympathique, faussement indigné, chèrement payé, provocation, profondément injuste*).

Ce discours est allé plus loin en demandant des excuses, suivant les pas de l'Allemagne : *Il s'agit, dès lors, pour la France politique actuelle et à venir de faire ce geste si important et si civilisé, de reconnaître ce qui s'est passé de "moche" dans cette sauvage colonisation de l'Algérie, et le déni de l'identité de son peuple pendant un siècle et demi. L'Allemagne a été forcée de s'excuser, et la France s'est montrée bien aise. Ainsi, un argument de comparaison, mettant en opposition l'Allemagne et la France en matière d'excuses, a été exploité pour convaincre la nouvelle France sous Sarkozy de s'excuser. Cet argument a été renforcé par l'expression de la confiscation de valeurs par le colonisateur (moche, sauvage colonisation, déni de l'identité). Cette demande a été formulée, dans un contexte où cette presse ne croyait pas à la capacité de Sarkozy d'assurer la réconciliation : Pour la reconnaissance des crimes et la condamnation de la colonisation française, il va falloir repasser...Sarkozy ne sera pas – du moins pour l'instant –, l'homme qui allait réconcilier les deux peuples.*

Il est à signaler que, pour ce discours, l'opinion de l'Algérie officielle et celle de la presse convergent sur ce point : *le président n'a fait qu'exprimer tout haut un souhait de tous les intellectuels, des moudjahidine et victimes et parents*

de victimes de certains pogroms commis en terre algérienne par la colonisation française. Une énumération qui vise à montrer les catégories qui réclament des excuses. Ce qui sous-entend l'importance de ce geste pour tout le monde et pour le maintien de bonnes relations avec la France.

1.3.6. **PrAl_12-16 : colonisation : «un système de domination poussé jusqu'à la réification des autochtones ne pourrait jamais être positif »**

Avec l'arrivée de Hollande au pouvoir, les espérances des Algériens à la reconnaissance des crimes du colonisateur ou plus encore à la repentance ont augmenté. La presse algérienne a voulu en profiter pour promouvoir l'idée de la repentance, tant que le président a reconnu la brutalité de la France colonialiste : *François Hollande qui a reconnu le massacre du 17 octobre 1961 ne peut ignorer les centaines d'autres 17 octobre qui ont ensanglanté l'histoire de l'Algérie, durant 130 ans de colonisation et tout particulièrement durant ce XIXème siècle de compression de la population algérienne et de dévastation méthodique de son cadre de vie.*

Dans cette perspective, se sont développés plusieurs articles critiquant les prédécesseurs de Hollande et défendant la repentance.

Pour rappel, ce processus argumentatif revient, en premier lieu, sur ce qui bloque les relations bilatérales : *plus récemment encore, l'affaire des crânes des combattants algériens tombés en début de colonisation française et conservés actuellement au musée de l'Homme de Paris et à propos desquels Alger fait tout pour leur rapatriement et leur inhumation dans le pays. Ou encore la question de la repentance qui rajoute une couche au clivage entre les deux pays.*

Et pour persuader la France de la nécessité de résoudre ces problèmes qui bloquent les relations bilatérales, la presse algérienne rappelle les voix réclamant la reconnaissance et qui s'élèvent, de plus en plus, en France : *dans cette lettre ouverte, les quelques signataires de l'Association des anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (AACG), l'Association nationale des pieds-noirs progressistes et leurs amis (ANPNPA), ainsi que l'association des réfractaires*

non violents, demandent expressément à leur président d'aller vers un geste fort, politiquement «le moment est en effet venu pour la France de reconnaître, du plus haut niveau politique, donc par votre voix, les crimes et les horreurs commis pendant les 132 ans que dura la colonisation de l'Algérie». Ce qui constitue un argument d'autorité fort pouvant aller en faveur de la repentance, notamment puisque cette voix provient de la France.

Dans un autre énoncé, la repentance a été mise en valeur et a été jointe à *colonisation* comme condition au maintien de bonnes relations entre les deux pays : *L'Algérie et la France : colonisation et repentance*. Un titre d'un article qui développe, avec d'autres, plusieurs arguments en faveur de la reconnaissance et de la repentance. Citons par exemple, cet argument de comparaison qui a pour but de distinguer l'Histoire de la mémoire : *Comme la colonisation qui leur a donné naissance, les atrocités qu'ont fait subir des hommes à d'autres hommes, sont du domaine de l'histoire même si la mémoire en garde des cicatrices encore vives*. Ce qui sous-entend que le travail sur l'Histoire doit s'accompagner d'un effort pour guérir les mémoires également. Et ce, dans la mesure où les atrocités, dues à la colonisation, ont laissé des cicatrices vives dans la mémoire.

Un système de domination poussée jusqu'à la «réification» des autochtones est un nouvel argument de définition qui ajoute une nouvelle charge sémantico-argumentative à *colonisation*: *Ce qui, en vérité, pèse plus lourdement dans la mémoire algérienne, c'est autre chose. C'est le fait, plus encore dans l'Afrique subsaharienne, que la colonisation se soit imposée comme un système de domination poussée jusqu'à la «réification» des autochtones*. Ce qui permet d'assurer plus de persuasion, en permettant de mieux dénoncer la violence du système colonial.

Une série d'interrogations, à valeur argumentative, a été aussi repérée dans ce discours : *Alors s'agit-il ici de faire le procès du colonialisme et de la colonisation ? Non bien évidemment, car c'est déjà fait.*

Une réponse sûre renforcée par un argument de cause a été avancée tout de suite. Cette réponse a pour but d'inciter au travail pour le concret, en matière d'Histoire en présupposant qu'on a dépassé l'étape du procès du colonialisme.

Que répondre alors aux promoteurs de la loi négationniste du 23 février 2005, à tous ceux qui assèment, sans vergogne, que la colonisation a joué un «rôle positif» en apportant aux colonisés le progrès et les «bienfaits» de la civilisation ? Une interrogation à valeur exclamative et qui a pour but de nier le rôle positif au colonisateur. C'est le cas aussi de : Et que penser de cette comptabilité obscène qui consiste à faire un bilan de la colonisation comme si celle-ci était le passage obligé pour inonder les peuples dits «sauvages», des bienfaits et des progrès d'une civilisation décrétée, une fois pour toutes, comme norme supérieure et universelle ?

Même si ces questions en elles-mêmes sont porteuses de charge argumentative, ce discours a tenté de leur apporter des éléments de réponse ayant pour objectif d'étayer ces arguments, à l'aide d'autres plus illustrés.

Citons le passage suivant : *Entrons, cependant, dans ce raisonnement et poursuivons la logique «du rôle positif» jusqu'à ses retranchements. Comme les colonialistes d'hier, les «révisionnistes» d'aujourd'hui clament que ce ne fut pas si noir, que la colonisation a mis l'Algérie sur la voie de la modernité économique. L'Algérie, sans la colonisation, serait donc restée figée pendant plus d'un siècle dans sa situation de 1830 ! Soit. Rappelons que cette «modernisation» à la hussarde que lui impose la colonisation, s'est faite au bénéfice des colons et aux détriments d'une population autochtone massivement dépossédée de sa terre, sans cesse refoulée et abandonnée dans le dénuement le plus total, aux famines et aux épidémies.*

Dans ce passage, le rédacteur de l'article s'est servi de *colonisation*, à plusieurs reprises, lui assignant ainsi une grande importance quant au sujet des relations bilatérales. Il s'agit d'une concession partante de la conception française du rôle positif du colonisateur. Les valeurs tant vantées par la France ont été, dans ce passage, opposées à celles qu'elle a confisquées : (*rôle positif, mis*

l'Algérie sur la voie de la modernité économique, modernisation/ au bénéfice des colons, massivement dépossédée, aux détriments d'une population autochtone, sans cesse refoulée et abandonnée aux famines et aux épidémies).

Dans cette même perspective et pour la même visée argumentative, sont rédigés ces arguments de concession qui ont eu recours aux faits pour assurer plus de conviction: *Les laudateurs de la colonisation rappellent également que celle-ci a créé une infrastructure, tracé des voies de communication (routes, chemins de fer...), érigé des barrages, bâti des hôpitaux. Certes. Mais rappelons aussi que cette «bonne colonisation» du pays était destinée à la population allogène même si par ricochet une poignée d'autochtones «évolués» y trouvait son compte. Quant aux routes, ponts, barrages...-cette citadelle de la colonisation érigée avec le sang et la sueur des autochtones- ce ne sont, pour reprendre la célèbre formule de Kateb Yacine, que butins de guerre.*

Et si les premiers arguments étaient pour concéder les idées des Français, ce qui va suivre ne fait que les réfuter, en dénonçant la colonisation. Dans ce sens et pour persuader les Français, notamment les politiciens, de changer leurs conceptions vis-à-vis du système colonial, une série d'arguments de définition a été adoptée : *Au demeurant, l'Algérie n'était pas une terra nullus, ni ce marécage que prétendaient les chantres de «la colonisation bienfaitrice».*

Selon le dictionnaire de Le parisien, Terra nullius est une locution latine signifiant «territoire sans maître ». C'est un espace qui peut être habité, mais qui ne relève pas d'un État. Selon ce principe, les terres ne sont possédées par personne. Il s'agit donc, d'un argument de définition qui nie à l'Algérie le caractère du Terra nullius et qui présuppose que les Algériens ont été dépossédés de leur terre par un colonisateur bienfaiteur, au profit des colons. Il lui nie également le caractère de marécage (défini généralement comme Terrain spongieux, saturé d'eau, impropre à la culture, où s'étendent des marais, et qui est d'accès difficile en raison d'une dense végétation aquatique verticale), pour sous-entendre que l'Algérie n'était pas dans le besoin de cette colonisation pour qu'elle soit habitable.

Pour *colonisation*, et contrairement à ce que les Français lui attribuent, ce discours se sert d'un autre argument de définition pour la caractériser: *Pour les générations d'Algériens qui l'ont vécue, s'il était question de faire un bilan, la colonisation, entreprise de crimes et de rapines, est une immense tache noire, un calvaire, une horrible mutilation subie à froid.*

Et si on y ajoute la brutalisation permanente, la colonisation a été plus qu'une régression, un processus de décivilisation et d'ensauvagement qui n'en finit pas de libérer ses miasmes toxiques.

La confiscation de valeurs humaines a été vivement convoquée dans ces deux arguments (*entreprise de crimes et de rapines, une immense tache noire, un calvaire, horrible mutilation, subie à froid, brutalisation permanente, processus de décivilisation et d'ensauvagement, plus qu'une régression, libérer ses miasmes toxiques*).

Et pour plus de dénonciation, ce discours puise dans le passé, pour rappeler la position de la droite décomplexée née du rapprochement UMP/ FN comme exemple illustratif de la dévalorisation des sacrifices des Algériens et du processus de glorification de la colonisation par les politiciens français: *La droite décomplexée, en phase ou en cheville avec des groupes de pressions électoraux, est même dans la surenchère nationaliste, en perpétuelle glorification du passé colonial français, valorisant la colonisation comme une entreprise de civilisation et de bienfaits au profit de peuples considérés comme inférieurs.*

C'est pour toutes ces raisons que ce discours conclut que la France doit suivre ses principes et ses idéaux et reconnaître ces crimes ou même admettre la repentance. Une conclusion qui se résume dans le passage suivant: *Point de débat donc. Ni sur la torture, ni sur la colonisation et les guerres ayant opposé les Algériens à la France coloniale. Pourquoi ce black-out ? Est-ce du fait que le passé colonial révèle de la République française, si officiellement vertueuse, une facette inavouable ? Pas aussi irréprochable, en effet, cette République qui autorise et cautionne hors de la communauté nationale française, des pratiques en totale inadéquation avec les principes et les idéaux qu'elle était censée, au*

contraire, défendre et prodiguer. Une série d'interrogations qui vise à dénoncer la politique française dans la gestion du dossier de l'Histoire. Une politique qui, selon ce discours, contredit les principes tant vantés de la république française.

Malgré tous ces arguments qui font allusion à l'insatisfaction de la presse algérienne de cette politique, elle n'oublie pas d'exprimer son souhait d'obtenir plus de résultats positifs, au sujet de l'Histoire, notamment sous l'ère de Hollande qui s'est montré plus tolérant que ces prédécesseurs : *Ce geste de reconnaissance claire et sans détour des souffrances infligées au peuple algérien du fait de la colonisation et de la guerre de reconquête coloniale, serait en effet, le prélude à une réelle refondation des relations franco-algériennes.* Cet énoncé sous-entend une reconnaissance des efforts du nouveau locataire de l'Élysée au sujet de l'Histoire et un espoir à *une réelle refondation des relations franco-algériennes*, sous sa présidence.

1.3.7. **PrFr_7-12 : méconnaissance des douleurs causées par la colonisation ; cause principale du blocage**

Dans ce discours, on revient sur l'actualité française et les représentations qu'ont les Français (citoyens et politiciens) à l'égard de l'Histoire commune, notamment la méconnaissance totale des événements passés.

Pour justifier cette position, on a interviewé le représentant du FLN, à l'époque, QassaAïssi, qui s'est servi de *colonisation* à plusieurs reprises, dans l'article: *Que vous évoque le 17 octobre 1961 ?*, paru dans : Le Point.fr.

Un argument a été utilisé pour dénoncer la position des politiciens français glorifiant la colonisation malgré les douleurs qu'elle a engendrées : *Regardez la rhétorique des vieux frontistes et même d'autres personnalités de la majorité. Une loi a tout de même glorifié en 2005 la colonisation. Aujourd'hui, l'Algérie continue de vivre dans la douleur et de subir les éléments nés de la colonisation. Nous recevons toujours les effets des radiations des expériences atomiques au Sahara qui frappent aussi bien la population que l'environnement.* Cet argument a été soutenu par un recours aux faits et aux valeurs renvoyant aux effets des expériences atomiques au Sahara d'Algérie.

Et comme le représentant du FLN confirme que le passé colonial apparaît comme le principal facteur du blocage des relations bilatérales, il défend l'idée que : *Ce passé ne passe pas parce qu'il n'a jamais été apuré. La France n'a jamais mesuré la douleur réelle existant au sein de la société algérienne sur cette question. Pas seulement sur les sept années de combats et sur les exactions commises par l'armée française, mais sur tout ce qui a été fait depuis 1830, c'est-à-dire dès le début de la colonisation française en Algérie. Ce qui présuppose la nécessité d'apurer le passé. Chose qui a été défendue également, via un autre argument de comparaison (l'Algérie et l'Arménie) : Mais dans ce cas-là, on aimerait bien comprendre pourquoi ce qui est valable pour l'Arménie n'est pas valable non seulement pour les Algériens, mais également pour tous les pays touchés par la colonisation.*

La comparaison était également présente dans l'exemple suivant qui compare Sarkozy à Chirac, au sujet de la gestion du dossier de l'Histoire : *"L'opinion publique algérienne a été séduite par Jacques Chirac. Elle l'est nettement moins par Nicolas Sarkozy. Elle voit en lui non seulement l'homme qui refuse de reconnaître les crimes de la colonisation, mais aussi celui qui limite la délivrance des visas, celui qui a créé le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale", écrit "Le Monde".*

Ceci a été renforcé par un argument d'autorité rapportant une citation du journal "Le Monde", dans l'objectif de convaincre le public français que les Algériens font moins confiance à Sarkozy qu'à Chirac. Ce qui sous-entend que Sarkozy est loin d'assurer la réconciliation. Ce qui justifie aussi les voix montantes de l'Algérie pour proclamer la reconnaissance : *La méconnaissance que l'on a en France de l'Algérie et de ce que ce peuple a vécu pendant la colonisation rend les Algériens écorchés vifs sur ce sujet.*

Si cela a été rapporté par la presse française, c'est parce qu'elle voit, dans cette méconnaissance du passé en commun, un sujet qui mérite d'être débattu, vu qu'il constitue la cause principale du blocage des relations bilatérales. Ainsi, on en fait un sujet à présenter et à débattre avec un Algérien du champ du passé

commun, voire du FLN. Il s'agit donc d'un argument d'autorité qui pourrait rendre les propos du journaliste sur la *colonisation* plus crédibles.

1.3.8. PrFr_12-16 : criminalisation, reconnaissance verbale, mais pas d'excuses : la *colonisation* reste une raison de blocage justifié.

La presse française continue de voir dans la *colonisation* un sujet de blocage. C'est pourquoi elle rapporte la position de chaque président et met état de lieu de la situation, voire l'évolution du sujet de la reconnaissance, sous la présidence de chacun. Ainsi, elle revient sur la loi de février 2005 qui a fait couler beaucoup d'encre, en la qualifiant de *provocation*, pour l'Algérie : *L'euphorie va cependant vite retomber. En février 2005, le Parlement français adopte une loi qui reconnaît "le rôle positif" de la colonisation.* Un argument d'opposition qui oppose la position vantée par Chirac à ce qui s'est concrétisé réellement (*loi glorifiant la colonisation*), en ayant recours au mot d'émotion *euphorie* qui permet de qualifier la déception vécue par les Algériens suite à l'adoption de cette loi.

La presse française, en rappelant cela, tente de justifier le texte qui a été proposé par le parlement algérien pour criminaliser la *colonisation française* : *En 2005, en réponse à la proposition de loi déposée au parlement français sur les «aspects positifs» de la colonisation, des députés algériens ont proposé un texte pour «criminaliser» la colonisation française. Cette affaire montre la sensibilité du sujet et l'initiative française est encore très présente dans les esprits et vue comme une «agression», bien que le texte ait été désavoué par le gouvernement et en définitive retiré.* Ce passage qui argumente implicitement pour cette proposition de loi, avance un argument d'opposition mettant l'accent sur l'écart entre la position du peuple et la position officielle qui a mis fin à cette proposition de loi.

Dans ce contexte, a été élu Sarkozy qui n'est venu que pour "évoquer" le caractère injuste de la *colonisation* : *Nicolas Sarkozy, qui se rend à son tour à Alger en 2007, évoque le caractère "injuste" de la colonisation mais se refuse à adresser à l'Algérie les "excuses" demandées.* Cet argument d'opposition met l'accent sur ce qui a été et ce qui devrait se faire, en matière de reconnaissance,

pour dire que la France, sous Sarkozy n'a pas pu faire grand-chose également. Pour ce discours de presse, c'est Hollande qui a pu faire un geste rassurant, en reconnaissant *notamment les «souffrances infligées» au peuple algérien par la colonisation: Son discours devant le Parlement algérien avait fait date.*

De tout ce qui a été dit, nous pouvons conclure que la presse française sous-entend une demande de reconnaissance des crimes du passé, pour débloquent les relations bilatérales. Pour plus de persuasion, ce discours se sert d'un argument de comparaison qui rapproche les crimes commis contre les Algériens à ceux commis contre les Aborigènes. Ces derniers qui ont été reconnus pas les Australiens : *A preuve le discours du premier ministre australien qui, en 1992, a reconnu les «dépossessions», les «discriminations» et les «crimes» commis à l'encontre des Aborigènes lors de la colonisation de ce territoire.*

1.4.Torture : rappel des sacrifices pour plus de légitimité et de persuasion

1.4.1. AIOff_7-12 : glorification des sacrifices du peuple durant la révolution ; esprit de sacrifice à installer au présent

Ce discours évoque les sacrifices des travailleurs à l'époque de la révolution : *Les sacrifices des travailleurs Par leurs cotisations, les travailleurs ont contribué à l'autonomie de décision de la Révolution de Novembre. Ils ont aussi compté des milliers de martyrs tombés pour la liberté, les armes à la main ou sous la torture, à l'image du ChahidAissatIdir.* Cette énumération des sacrifices des travailleurs sous-entend un appel au travail de construction du pays, en s'inspirant des sacrifices du peuple (travailleurs) durant la révolution. Une glorification qui vise à soutenir les efforts des travailleurs et à les inviter à s'inscrire dans la manœuvre du changement lancé par les responsables politiques. C'est également le cas de l'énoncé suivant : *La création des musées, l'édification des monuments, l'entretien des cimetières de Martyrs, la restauration des centres de torture et autres lieux témoins des souffrances du peuple algérien, sont parmi les objectifs escomptés.*

1.4.2. AIOff_12-16 : rappel de la torture pour plus de persuasion au sujet de la reconnaissance

Ce discours évoque *la torture* et les souffrances infligées au peuple, à l'époque de la colonisation : *Le sol de l'Algérie aura été irrigué du sang d'un million et demi de martyrs, soit plus du sixième de sa population, les uns tombés héroïquement au champ d'honneur les armes à la main, les autres, hommes, femmes et enfants, enlevés dans les villes et les villages, et assassinés dans les geôles coloniales ou sous la torture.* Evoquer la torture, en faisant appel à l'expression des valeurs confisquées (*irrigué du sang, martyrs, tombés héroïquement, au champ d'honneur, enlevés dans les villes et les villages et assassinés dans les geôles coloniales, sous la torture*), vise à manipuler ce sujet sensible pour persuader les Français d'avancer plus de concessions, en matière de reconnaissance.

Ce sujet reste à négocier, même s'il a été abordé explicitement par Hollande: *Le président français a reconnu de manière explicite les crimes coloniaux, en évoquant la torture, les massacres, notamment ceux du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata.*

1.4.3. **FrOff_12-16 : devoir de vérité sur les tortures ayant causé la mort des Algériens et des Français.**

Alors que ce mot conflit n'apparaît pas dans FrOf_7-12, les tenants de ce discours s'en servent à plusieurs reprises. Dans certains contextes, relevant du discours de Hollande, cela a été employé pour apaiser les mémoires, n exprimant la reconnaissance des violences du passé. C'est le cas des exemples suivants : *Nous avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture.*

Nous devons le respect à toutes les mémoires. Et donc la vérité sur la violence, sur l'injustice, sur les souffrances, sur la torture.

Si on veut taire, occulter ce qui s'est produit, alors, on fait ressurgir les frustrations, les colères et les douleurs, quand je dis les drames, c'est aussi bien effectivement ce qui s'est passé à travers la répression à l'époque, et puis aussi la torture, et ce qui a été une somme de violences à l'égard du peuple algérien qui était colonisé.

Ce devoir d'exprimer cette vérité est défendu en ayant recours à un argument de conséquence (énoncé 2) et un autre de condition (énoncé 2), exploitant des expressions de valeurs et d'émotions (*violence, devoir, vérité, injustices, massacres, torture, respect, drame, répression/ souffrances, frustrations, colères, douleurs*). Ces expressions ont pour rôle de persuader le public (français et algérien) par cette reconnaissance des drames de la colonisation.

Et si les premiers énoncés évoquent la torture que le peuple algérien a subie, l'énoncé suivant se sert des faits pour reconnaître ou rappeler la torture ayant causé la mort de plusieurs Français : *Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens, huit années de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort de plusieurs centaines de milliers d'Algériens et de plusieurs dizaines de milliers de Français, soldats qui étaient partis mobilisés appelés, rappelés parce que c'était leur devoir*. C'était pour sous-entendre que les deux peuples étaient victimes de cette violence. Ce qui mérite une reconnaissance totale, pour relancer les relations bilatérales.

1.4.4. **AIPr_7-12** *La torture est une spécialité de l'armée française ...* **Plaidoyer pour le droit d'Algériens de se libérer du système colonial**

En réponse au fameux historien qui a qualifié la guerre de libération de clandestine, ce discours rapporte les propos de ce dernier pour sous-entendre son indignation vis-à-vis de cette position : *La guerre de libération n'était pas clandestine en effet et son objectif ultime comme dans tout pays vivant sous un régime colonial est de s'en libérer. Au centre de son ouvrage, la torture et en conclusion de ses recherches, il assène : «La torture n'est pas une spécialité de l'armée française : elle a été largement utilisée par le FLN et l'ALN». Et pour convaincre de cette réalité, notre historien puise dans des documents (louable initiative) qui relatent cependant deux cas à Oran (parmi d'autres, précise-t-il, au cas où on lui opposerait la systématisation de cette pratique par les militaires et autres paras qui ne s'en sont pas cachés eux-mêmes) avec reproduction des fac-similés sur ces deux affaires et conclut cette évocation par ce qui était*

attendu : «Tortures systématiques qui vont durer longtemps après l'indépendance».

Dans ce passage, on défend le droit du peuple à la libération du système colonial, en ayant recours à une comparaison qui rapproche la situation du peuple algérien à tout pays vivant sous un régime colonial. Et en ayant recours au verbe "assener", on sous-entend une dénonciation et une insatisfaction vis-à-vis des arguments avancés par cet Historien qui a conclu que la torture *a été largement utilisée par le FLN et l'ALN*».

1.4.5. **AIPr_12-16 : des tortures érigées à des pratiques banalisées...**

En parlant de *torture*, la presse algérienne revient sur les représentations et les sensations qu'ont les Français à l'égard de la *guerre d'Algérie* et des souffrances qu'elle a infligées au peuple algérien. C'est le cas des deux exemples suivants : *Pour les Français, le passé colonial de leur pays, la guerre de dévastation méthodique, implacable, durant la phase d'occupation coloniale, livrée aux Algériens -contre la population elle-même avait rappelé en son temps Alexis de Tocqueville- la guerre de reconquête coloniale avec son lot de tortures, de châtiments collectifs, d'exécutions sommaires, de regroupement-déracinement de la population... tout cela c'est du passé.*

Les révélations récurrentes de ces dernières années sur la torture, les exécutions sommaires collectives, l'utilisation du napalm -bidons spéciaux, disait-on-..., faites par des témoins crédibles ou par les acteurs de premier plan eux-mêmes, comme les généraux Massu et Aussaresses, ont été, chaque fois, accueillies dans l'opinion avec un mélange d'étonnement, d'incrédulité, de pudeur et d'agacement.

Ces deux énoncés sont chargés de valeurs confisquées et d'émotions pour justifier ce constat exprimant la méconnaissance des Français du passé en commun (*dévastation méthodique, occupation, coloniale, reconquête coloniale, son lot de tortures, châtiments collectifs, d'exécutions sommaires, regroupement-déracinement/ étonnement, incrédulité, pudeur, agacement*). Cette méconnaissance des horreurs du passé justifie, d'après la presse algérienne, la position de l'opinion publique française qui appelle généralement à l'oubli. C'est

ce qui a été avancé par ce discours en ayant recours à un argument d'autorité : *«Il faut oublier, arrêtons de ressasser, tout ça c'est du passé », répète-t-on à l'envi.*

Dans ce contexte, on en conclut ainsi : *Point de débat donc. Ni sur la torture, ni sur la colonisation et les guerres ayant opposé les Algériens à la France coloniale.* Ce qui sous-entend que les français ne pourront pas faire plus de concessions, tant qu'ils méconnaissent le passé en commun : *Une guerre où la torture, les exécutions sommaires collectives et les disparitions, sont érigées en pratiques banalisées.*

1.4.6. FrPr_7-12 : des Français défendant la reconnaissance des tortures qu'ont subies les Algériens

Dans un Entretien avec Florence Beaugé ; journaliste au sein du journal Le Monde, chargée de la couverture des pays du Maghreb au sein du service international, le recours au mot-conflit *torture* était pertinent. Elle s'en est servie, dans plusieurs contextes, afin de défendre la position des Algériens concernant la reconnaissance des crimes de la colonisation. Dans ce contexte, elle assure que : *Tout l'héritage du passé lié à la guerre d'Algérie, à la torture et aux non-dits vient en permanence bloquer les avancées réalisées entre les deux pays.*

Elle part du constat que *La torture n'a pas démarré en 1954 avec le coup d'envoi de la guerre d'indépendance, mais bien avant : elle a été pratiquée de façon routinière dans les commissariats en Algérie.*

Je dis simplement que tous les Algériens arrêtés et interrogés étaient systématiquement torturés. Vous le savez, il suffit d'une minorité pour torturer une majorité. Ce recours aux faits vise à prouver que la torture s'exerçait systématiquement dans les commissariats.

Un argument qui a été également convoqué, dans le passage suivant, pour sous-entendre que les proclamations incessantes de la reconnaissance sont justifiées tant que les généraux ne reconnaissent pas la torture exercée en Algérie :

Immédiatement, toutes les blessures sont ressorties en Algérie et elles n'ont pas été nécessairement manipulées. Car Bigeard, accusé d'avoir pratiqué la torture,

est parti avec ses dénégations, c'est-à-dire le déni des tortures, le déni de ce que Louissette Ighilahriz a subi (4), cette militante pour l'indépendance qui a déclenché ce retour de mémoire totalement inattendu du début des années 2000. Les expressions de valeur et d'émotions y sont présentes pour assurer plus de persuasion (l'indépendance/ blessures, ses dénégations, le déni).

Cet argument a été renforcé par d'autres exemples de la réalité, dans le passage suivant : *Les Algériens redoutent que tous les anciens tortionnaires, comme Massu, Bigeard ou encore le général Schmitt (l'ancien chef d'état-major des armées françaises qui a dirigé le célèbre centre de torture de l'école Sarouy pendant la bataille d'Alger), partent les uns après les autres dans la tombe sans rien dire (à l'inverse d'un général Aussaresses) et que la vérité ne se fasse jamais. Et contrairement, à ce que ces généraux tentent de cacher, la journaliste affirme que Le général Jacques Massu (1908-2002), affecté en Algérie en 1957, ordonna et défendit l'usage de la torture contre les partisans du FLN. Ce qui donne ainsi un autre exemple d'un général parmi plusieurs d'autres ayant pratiqué la torture contre les Algériens.*

Dans cette optique, et même si la torture a été niée dans plusieurs contextes (*Marcel Bigeard a toujours démenti les accusations selon lesquelles il aurait largement pratiqué la torture pendant la guerre d'Algérie.*), la journaliste continue à démontrer le contraire, en avançant un autre argument d'autorité (historien français) : *Pour Vidal-Naquet, Maurice Audin est mort au cours d'une séance de torture, étranglé par l'un de ses bourreaux.*

Tous ces arguments et exemples permettent aux tenants de ce discours de conclure que les Algériens ont droit à un geste de reconnaissance : *Les Algériens attendent – et ont besoin – d'un geste de reconnaissance de ce qui « a été », c'est-à-dire des exactions massives, des exécutions sommaires, de l'utilisation largement répandue de la torture à partir de 1954, en particulier après la « bataille d'Alger » en 1957. La torture a été institutionnalisée à partir de cette date. Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais d'anciens généraux comme Massu qui ont fini par le reconnaître.* Un énoncé qui sous-entend un appel à la

reconnaissance, adressé aux généraux, justifié à l'aide d'un argument d'opposition avançant le nom du général Massu comme exemple à suivre.

2. Présent- obstacle : *Islamiste, GIA et Crise*: causes ou prétextes de blocage

2.1. *Islamiste* : islamisme et terrorisme comme objet de discours de dénonciation

2.1.1. FrOff-12-16 : appel à la lutte contre les groupes *islamistes* radicaux en Lybie

Ce discours fait appel à la formule *islamiste*, pour inciter l'Algérie à coopérer en matière de la lutte contre les menaces de groupes islamistes en Lybie : *La lutte contre le terrorisme est un axe important dans la coopération sécuritaire algéro-française, et il s'agit aujourd'hui de faire face à des menaces beaucoup plus dangereuses telles que la multiplication de groupes islamistes radicaux en Libye.* Ceci s'est fait en mettant en valeur la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en général, et en évoquant l'exemple des groupes islamistes radicaux en Lybie, pour plus de pertinence.

2.1.2. AIPr_12-16 : des *islamistes* proclament des excuses publiques... d'autres attribuent le crime des moines de Tibhirine, à l'armée algérienne, en connivence avec certains milieux français !

La formule *islamiste* a été employée par ce discours dans deux contextes différents. Dans le premier, pour dénoncer les accusations faites par certains Français et islamistes à l'armée algérienne, concernant l'affaire des moines de Tibhirine : *Il faut dire, en effet, que particulièrement, cette affaire des moines n'a jamais cessé d'être instrumentalisée par certains milieux en France. De connivence avec les islamistes et leurs alliés algériens conglomérés autour de la fameuse thèse dite du «qui-tu-qui ?», ils n'ont jamais désespéré d'attribuer cet abominable crime à l'armée algérienne !* Ceci sous-entend une dénonciation de cet acte, en accusant certains milieux français de manipulation de ce sujet pour leurs intérêts dans la région.

D'un autre côté, ce discours évoque une autre catégorie d'islamistes qui réclame des excuses publiques du président français : *D'autres partis, notamment les islamistes ainsi que d'anciens moudjahiddine, ont appelé le gouvernement à réclamer des «excuses publiques» du président français.* Ce qui distingue deux

catégories *d'islamistes*, pouvant faire objet de discours en Algérie ; ceux intégrés dans le jeu politique, allié au pouvoir ou faisant partie de l'opposition et ceux qui font partie du GIA et qui ont causé des perturbations en Algérie durant la décennie noire.

2.1.3. **FrPr_7-12 : libération des islamistes en échange d'autres français ; point de désaccord entre Alger et Paris**

Ce mot-conflit a été employé dans ce discours pour renvoyer à un sujet de désaccord entre les deux Etats Algérie et France : celui de la libération des islamistes en échange de celle d'un français. Chose qui est catégoriquement refusée par l'Algérie : *La libération par Bamako - contre l'avis d'Alger - de quatre combattants islamistes au Mali, en échange de celle du français Pierre Camatte enlevé fin novembre 2009 dans le nord malien par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), a ajouté une pomme de discorde dans un contexte déjà fourni entre Paris et Alger.* Il s'agit, dans ce contexte, d'un recours aux faits qui a été appelé pour mettre l'accent sur ce point de désaccord.

2.1.4. **FrPr_12-16 : islamistes... Et terrorisme en Algérie**

Dans ce discours, on parle des islamistes en Algérie et de la position des Français vis-à-vis de cette catégorie sensible de la population algérienne. Ce discours de presse rapporte la réaction de Abderezzak Mokri, à la boutade de Hollande qui a déclaré que le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, était rentré d'Algérie "sain et sauf". "C'est déjà beaucoup" : *Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste), Abderezzak Mokri, a appelé les autorités algériennes à réagir à ces propos qui constituent, a-t-il dit, "une atteinte flagrante à l'Algérie".* Ceci fait allusion au terrorisme en Algérie. Chose qui a été dénoncée par beaucoup en Algérie, notamment *les islamistes*, accusés généralement du terrorisme.

Ce discours revient également sur le positionnement des politiciens français par rapport à la montée des islamistes : *Alain Juppé, au Quai d'Orsay tient d'abord un discours très anti-islamiste avant de prôner l'ouverture d'un dialogue avec ceux qui accepteraient de "mettre les kalachnikovs au vestiaire", point de vue partagé par le ministre de la défense, Gérard Longuet.*

Ce point de vue n'est pas trop supporté par les politiciens algériens, notamment sur la question du paiement de rançons : *la France faisant, selon le pouvoir, le jeu des islamistes ; la préférence donnée à la relation avec le Maroc et la position jugée biaisée en sa faveur sur la question du Sahara occidental, la complaisance à l'égard des mouvements terroristes, notamment par le paiement de rançons ; l'encouragement de la fuite des cerveaux.* Ce qui constitue une énumération illustrative de certains aspects de la politique française ayant fait objet de critique par l'Algérie, notamment en ce qui concerne le terrorisme.

Concernant les *islamistes* en Algérie, la presse revient sur la manipulation de la violence *islamiste* par l'Algérie pour obtenir du soutien de la France, en rapportant un questionnement d'une partie de la presse, constituant ainsi un argument d'autorité qui vise une certaine crédibilité : *une partie de la presse se demande dans quelle mesure certains groupes islamistes ne sont pas manipulés par les autorités algériennes, accusées d'utiliser la violence islamiste pour s'assurer du soutien des pays occidentaux et notamment de la France.*

Il a été prouvé également que ce discours se mêle des affaires politiques de l'Algérie. Les 3 passages suivants peuvent en témoigner : *Le gouvernement actuel réunit une « alliance présidentielle » qui associe plusieurs partis, le FLN, le RND et des partis islamistes. Cependant la classe politique ou militaire ne s'est guère renouvelée.*

Ainsi, dans ce pays à la population largement assistée, un malaise profond existe qui se manifeste de différentes façons : multiplication des conflits sociaux ou des contestations locales, gérés par les Walis au cas par cas ; désintérêt à l'égard de la vie politique, comme en témoigne l'indifférence dans laquelle sont vécues les prochaines élections législatives de mai 2012 ; pression sociale de plus en plus forte exercée par les islamistes qui exploitent ce mécontentement.

Les partis islamistes autorisés, ceux de « l'alliance verte » avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Ennahda et El Islah envisagent de présenter des candidatures communes défendant un programme commun. Ils essaient de récupérer une partie de l'électorat du FIS, aidés par l'appel lancé récemment

par le cheikh HachemiSahnouni, appelant l'ensemble des partis islamistes à constituer une grande coalition, tandis que le charismatique Abdallah Jaballah crée un nouveau parti, le Front de la justice et du développement (FJD) qui peut perturber le jeu.

Trois passages où l'on critique la scène politique, militaire et sociale en Algérie et qui font allusion à la présence islamiste, dans les différents domaines, sauf militaire. Une présence qu'elle juge négative (*pression sociale, mécontentement*).

Dans un autre contexte, cette presse évoque la décennie noire, en présupposant que l'armée algérienne, a profité du désordre pour régler ses comptes : *Beaucoup ont vu des parents ou des amis touchés directement par cette guerre qui ne disait pas son nom, dans laquelle le danger venait tout autant des terroristes islamistes que des forces de répression qui ne faisaient pas dans la nuance et en profitaient pour régler leurs comptes.* Il s'agit ainsi d'un autre exemple où ce discours se mêle des affaires de l'Algérie en évoquant une affaire purement algérienne, celui du terrorisme islamiste et l'affaire de Qui tu qui ?

Au sujet du printemps arabe, ce discours a exploité cette formule pour s'exprimer sur le contexte algérien : *Comme le soulignait un de mes interlocuteurs, si le FIS a perdu la bataille militaire et politique, il a gagné dans les esprits et la société. L'heure islamiste sous le contrôle de l'armée est sans doute également arrivée en Algérie comme dans d'autres pays arabes.* Ce qui constitue un argument de concession qui sous-entend une montée possible des islamistes en Algérie, à la manière du printemps arabe. Cette montée qui peut être considérée comme source d'inquiétude au système politique algérien : *Les médias algériens suivent de près l'évolution des soulèvements révolutionnaires. La poussée islamiste et plus particulièrement salafiste, est constatée avec inquiétude.* Cette inquiétude, comme souvent pour ce discours, a été rapportée par les médias algériens, constituant ainsi sa source d'information.

Malgré cette inquiétude, les tenants de ce discours estiment qu'*ainsi le scénario le plus probable est celui d'un vrai faux printemps islamiste dans le*

cadre d'un régime qui peut se survivre à lui-même pendant encore quelque temps. En faisant allusion à la faiblesse des partis politiques islamistes.

Outre tous ces contextes, ce discours n'oublie pas de remonter au début de la décennie noire : *Quand ce dernier fut contraint de démissionner sous la pression islamiste en 1992, c'est un vétéran de la guerre d'indépendance, Mohamed Boudiaf, opposant irréductible et exilé au Maroc qui lui succéda. Ce qui rappelle le début de l'une des périodes les sombres dans l'Histoire de l'Algérie interne.*

2.2.GIA : objet d'un débat vif

2.2.1. FrPr_7-12 :''qui a tué les moines de Tibhirine ? DRS, GIA ou autre ?!''

En ayant recours à plusieurs arguments ; d'autorité surtout, les tenants de ce discours ont exploité la formule GIA, pour rapporter des témoignages concernant l'assassinat des moines de Tibhirine et les responsables de ce crime.

Le premier argument accuse le GIA et le DRS : *Jean-Baptiste Rivoire, auteur d'un tout nouveau livre sur l'assassinat des moines cisterciens de Tibhirine en 1996... dit présenter des témoignages inédits, mais difficiles à corroborer, mettant à nouveau en cause la sécurité militaire algérienne (DRS), conjointement avec le Groupe islamique armé (GIA), dans l'enlèvement puis l'assassinat des sept pères Blancs en pleine guerre civile en Algérie.*

Dans d'autres contextes, ce discours rapporte certaines positions de certains journalistes algériens, sur le sujet : *Pour ce journal, qui y voit la main des services secrets français, "le but évident est de discréditer les services de sécurité algériens" et de "disculper le GIA de ses crimes".*

Ecchourouk est du même avis. "Des cercles français font revivre le GIA et recrutent de faux témoins pour promouvoir une révolution supposée en Algérie", ajoute le quotidien arabophone de grand tirage.

Ces journaux accusent les services secrets français, en avançant un argument de *but évident* : "le but évident est de discréditer les services de sécurité algériens" et de "disculper le GIA de ses crimes".

Les accusations portées contre le gouvernement français d'avoir négocié avec les terroristes ont été également rapportées par ce discours, sous forme d'un argument d'autorité : *Selon cet article, le gouvernement français avait menti en affirmant qu'il ne négociait pas avec les terroristes alors qu'un émissaire s'était rendu au PC terroriste du GIA de Djamel Zitouni pour y rencontrer les otages. Mais sa montre dotée d'une puce de géo-localisation avait été découverte par ses hôtes. Jusqu'alors, dit le journal, les moines étaient toujours vivants...*

Un argument qui a été renforcé par un autre d'autorité, relevé du journal Liberté : *En Une également, lundi, Liberté y allait aussi de son train de "révélations sur les contacts DGSE-GIA". Les services de sécurité algériens, affirmait le journal, détiennent une cassette du compte-rendu d'un émissaire de Zitouni parti à l'ambassade de France lancer les négociations.*

Sur ce même sujet, Les tenants de ce discours sont allés plus loin, en évoquant un conflit franco français qui a précipité l'exécution de ces moines par le GIA : *Un éditorial du journal accusait également Rivoire d'avoir passé sous silence une guerre des clans franco-français qui, pour son auteur, "a précipité l'exécution des moines par le GIA".* Ce qui constitue un argument d'autorité qui permet à l'auteur de cet article de se protéger de n'importe quelle accusation.

Donc, des points de vue divergents ont été rapportés et argumentés sur le sujet d'exécution des moines de Tibhirine.

2.3.Crise : Manifestation de l'amémoire discursive vis-à-vis de l'Histoire

2.3.1. AIOff_7-12 : Contexte de crispations et non pas crises

Dans ce discours, ce mot-conflit *crise* a été employé pour renvoyer à trois sujets différents, mais déterminant quant aux relations bilatérales.

En premier lieu, cela a été abordé dans un contexte algérien restreint, en évoquant le travail d'édification qui passe par une *crise* en Algérie :

Malheureusement, cette marche a connu par la suite des lacunes et même des arrêts, qui ont abouti à une crise économique asphyxiante. Ce constat subjectif (malheureusement/asphyxiante) a pour objectif de persuader les Algériens de se lancer dans le travail :Ce qui se réalise aujourd'hui en matière de construction d'infrastructures économiques et des grands projets et ce qui est exécuté comme projets sociaux, d'enseignement et de santé et dans les domaines des transports, des communications, du logement et de la prise en charge des jeunes et des catégories sociales vulnérables sont le fruit d'une idée réformatrice multidimensionnelle, devenue désormais un impératif pour sortir de la situation de crise et d'inertie. Cette énumération sous-entend une révolution dans tous les domaines. Cette révolution est qualifiée comme la seule solution pour sortir de la crise.

Et pour assurer plus de persuasion, ce discours évoque *ceux qui sont à l'affût de toute situation de crise*, en précisant, à travers un argument de but, que l'objectif premier de cette manœuvre est de barrer la route à ces derniers : *cette approche de développement aux dimensions et objectifs multiples exige de nous, discernement, sérénité et perspicacité afin qu'elle porte ses fruits et afin de nous permettre de barrer la route à ceux qui sont à l'affût de toute situation de crise.* Autrement dit, ceux qui profitent de chaque occasion de faiblesse pour mettre le pays en *crise*.

Dimensions et objectifs multiples, discernement, sérénité, perspicacité sont des expressions de valeurs qui ont été exploitées pour obtenir plus de persuasion et pour inciter le peuple à doubler ses efforts pour sortir de toute situation de *crise*. Chose qui ne peut se faire qu'en visant tous les secteurs d'emploi, notamment les *secteurs du bâtiment et de l'agriculture :Alors que nous évoquons la question de l'emploi des jeunes, je ne puis que m'interroger avec vous: comment, dans un pays comme l'Algérie qui s'emploie à alléger la crise du logement et la dépendance alimentaire à travers des programmes de développement et d'importantes enveloppes financières, trouve-t-on des jeunes qui optent pour le travail dans l'Administration plutôt que dans les secteurs de l'agriculture et du*

bâtiment, où l'offre d'emploi reste importante ? C'est un argument d'opposition à forme interrogative qui vise à persuader les Algériens de viser l'agriculture et le bâtiment s'ils veulent se débarrasser de la crise du logement et de la dépendance alimentaire.

Outre les crises qui touchent l'Algérie, les tenants de ce discours font référence à la crise économique mondiale qui pèse également sur l'économie algérienne : *En même temps, les progrès enregistrés durant la décennie écoulée ainsi que les données que véhicule la crise économique mondiale actuelle nous invitent à dynamiser nos efforts pour la création de richesses économiques diversifiées.* On en fait, donc un autre argument qui incite les Algériens au travail.

C'est, aussi, le cas de l'énoncé suivant : *En parallèle, la crise économique mondiale nous enseigne combien est dangereux l'amenuisement de la mission de contrôle et de régulation de l'Etat, et que, lorsque l'intérêt national le commande, même en économie de marché, les pouvoirs publics n'hésitent pas à intervenir massivement pour maintenir la croissance, contenir les pertes d'emplois, et sauvegarder des pans entiers de l'économie locale.* Ce qui sous-entend un appel à tirer des leçons de la *crise* mondiale, pour rétablir l'économie du pays.

Des *crises*, dans le cadre des relations bilatérales, ont été également évoquées. C'est le cas de l'exemple suivant : *Dans cette interview accordée au journaliste Christian Mallard, MissoumSbih est revenu sur les relations bilatérales, leur densité, notamment dans leur volet humain, sur les «crispations» – terme que le diplomate algérien considère plus approprié que celui de «crise».* Un énoncé qui revient sur les malaises qu'ont connus les relations bilatérales, en les qualifiant de *crispations* au lieu de *crise*. Euphémisme qui vise à valoriser ces relations et à diminuer la valeur de ces *crises*.

Malgré la densité de ces relations, ce discours estime qu'on ne peut ignorer les crises et les obstacles : *Il est clair que le Nord et le Sud partagent les mêmes aspirations vers la sécurité, la stabilité et la prospérité. Ces aspirations*

peuvent être satisfaites dans un climat de solidarité fondé sur notre unité dans notre diversité. Mais on ne peut ignorer les obstacles qu'il faudra franchir et les crises qu'il sera nécessaire de dépasser.

Dans ce contexte, et à travers un argument de concession l'Algérie officielle appelle les Français à prendre au sérieux ces *crises* qui pèsent sur les relations bilatérales. Pour plus de conviction, on donne comme exemple les *crises* provoquées par un groupe de *rapatriés* ou *d'extrême droite* : *En France, par contre, un groupe de rapatriés ou d'extrême droite pourrait infléchir nos relations bilatérales et provoquer une crise.* Ajoutons à cela, la crise de la Libye: *A propos de la sortie de crise en Libye, M. Medelci a précisé qu'il a convenu avec M. Juppé "qu'il n'y a pas de solution autre que la solution politique, laquelle ne peut être portée que par les Libyens eux-mêmes".* Cet énoncé sous-entend une convergence de points de vue entre Algériens et Français, sur le sujet. Puis, la *crise* du Moyen-Orient : *La plus importante de ces crises est évidemment celle du Moyen-Orient où il devient plus urgent que jamais de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires arabes et de permettre au peuple palestinien de disposer en toute souveraineté d'un Etat viable et aux frontières reconnues.*

Deux sujets qui peuvent aussi influencer les relations bilatérales, tant que cela relève des conflits de la méditerranée.

Cet état de lieux bien argumenté, rapportant les *crises* pouvant influencer les relations bilatérales (notamment la crise économique), n'empêche l'Algérie officielle d'exprimer ses espérances au développement des relations bilatérales, à l'aide d'un argument d'opposition : *Nous pourrions, également, avancer à pas sûrs vers le progrès et la relance, en dépit de la crise économique et financière qui frappe les plus grandes puissances économiques dans le monde, tant que nous compterons que sur notre potentiel et nos capacités propres, et tant que nous conférerons sérieux, rationalisme et précision à nos objectifs.*

Il s'agit donc, des relations marquées par de crispations et non de crises, d'après les tenants de ce discours.

2.3.2. AIOff_12-16 : *crise économique au cœur des intérêts nationaux ... et Crises internationales au cœur des relations bilatérales*

Deux sujets ont été argumentés dans ce discours, via le recours à *crise*. Le dossier de la crise économique et sa gestion ont été longuement débattus dans ce discours et dans plusieurs contextes.

Pour convaincre les Algériens qu'il ne s'agit pas uniquement d'une crise nationale mais plutôt d'une crise internationale, les tenants de ce discours ont déclaré : *La crise économique et financière n'est guère l'apanage d'un pays particulier, notamment dans l'économie mondiale globalisée. C'est la réponse à cette crise qui varie d'un pays à l'autre, selon le degré de mobilisation et de consensus interne mis en place, et en cela, notre pays est en droit d'envisager avec sérénité et espérance, le dépassement de la crise financière actuelle. Il s'agit d'un énoncé qui vise à rassurer les Algériens du dépassement de cette crise et à les persuader de l'utilité du consensus interne mis en place, en les incitant au travail. Et ce, en ayant recours à l'expression d'émotion (sérénité et espérance).*

Dans un autre énoncé, les stratégies mises en œuvre sont justifiées, à l'aide d'argument de conséquence: *Dans la même démarche, nous avons décidé de cesser tout recours aux crédits extérieurs, et en gérant avec prudence nos réserves de change, ce qui nous permet aujourd'hui de faire face à la crise financière, et d'engager souverainement les correctifs que celle-ci requiert, en tenant compte de nos réalités propres et dans la fidélité à nos options sociales fondamentales. Cet argument de conséquence a été renforcé par l'expression de valeur (prudence, engager souverainement, réalités, fidélité), pour assurer plus de persuasion de la démarche adoptée. Chose qui leur donne droit à l'espoir au dépassement de la crise exprimé dans l'énoncé suivant : *L'espérance est, quant à elle, légitime pour le dépassement de la crise financière actuelle, tant les atouts sont nombreux à la disposition de notre pays.**

Malgré les dégâts engendrés par la crise économique, l'Algérie officielle lui attribue plusieurs avantages. Des avantages qu'elle tente de défendre via l'énoncé suivant : *En fait, la crise actuelle pourra se révéler une opportunité*

d'accélérer notre sursaut collectif pour rompre avec le confort de la rente, pour rompre aussi avec les pesanteurs de la bureaucratie, et pour réhabiliter également la valeur du travail que notre religion sacralise et que le développement exige.

Il s'agit, dans cette optique, des avantages qui sous-entendent les objectifs à atteindre par les sacrifices de la jeunesse. *C'est donc la mobilisation de cette jeunesse pour fructifier les richesses nombreuses du pays qui sera le levier grâce auquel l'Algérie dépassera, avec l'aide de Dieu, la crise actuelle sans dommage, et accélérera le cours de son développement pour accéder demain, à son statut légitime de pays émergent.* Un objectif général qui ne peut se réaliser qu'en mobilisant les efforts de tous les Algériens, d'après les tenants de ce discours.

Pour atteindre ces objectifs et persuader les gens du travail, ces derniers exploitent le mot *crise* pour citer une des réalisations du gouvernement, dans le domaine du logement : *La crise du logement a reculé avec la réalisation de millions d'habitations.* Ce qui sous-entend une volonté d'améliorer les conditions de vie des Algériens. Une volonté qui s'est bien exprimée dans l'énoncé suivant : *Nous sommes déterminés à poursuivre cet effort de développement national malgré la crise mondiale des hydrocarbures, qui nous coûte la moitié de nos recettes extérieures, une crise qui pourrait persister quelque temps, du fait de facteurs économiques et géopolitiques.*

Dans ce contexte, on rappelle que la *crise* des hydrocarbures pourrait persister. Ce qui sous-entend que le problème est sérieux et que la situation socioéconomique pourrait se dégrader davantage. Un argument que ce discours exploite pour persuader le peuple de s'engager pour *dépasser cette étape porteuse de crises, en puisant dans ses vertus innées que sont la patience et la détermination, l'amour de la patrie, la défense de ce qu'il a de sacré et ses richesses, la sauvegarde de sa liberté et de la souveraineté de sa décision, quels que soient la difficulté de la situation et le danger encouru.* Et pour le mieux persuader de se lancer dans la manœuvre du changement, plusieurs expressions de valeurs ont été exploitées (*vertus innées, la patience, et de la souveraineté de*

sa décision, et la détermination, l'amour de la patrie, la défense de ce qu'il a de sacré et ses richesses, la sauvegarde de sa liberté).

Outre la *crise* économique qui frappe l'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, et les problèmes qui en découlent, ce discours met l'accent sur les sujets internationaux d'intérêts commun et qui pourraient faire objet de coopération avec la France : *Au-delà de la conjugaison des efforts dans le cadre du renforcement de la coopération internationale contre le terrorisme ainsi que pour la solution pacifique des crises en Libye, au Moyen-Orient, au Mali et dans le reste du continent africain, les Présidents Abdelaziz BOUTEFLIKA et François HOLLANDE ont souhaité davantage de coordination pour contribuer ensemble au succès des grandes échéances internationales que sont la Conférence d'AddisAbeba de Juillet sur le financement du Développement, celle de New York en Septembre sur les Objectifs de Développement Durable (2015-2030), et celle de Paris sur le Changement climatique à la fin de cette année.* Enumération qui permet de déceler les sujets de coopération bilatérale : des crises (*au Mali et au Sahel en général, la crise en Libye ou la question palestinienne ou les problèmes en Irak et en Syrie*), aux conférences internationales (*financement, développement et changement climatique*).

Quant au sujet des crises internationales, l'Algérie officielle ne cesse d'exprimer, haut et fort, sa position favorisant le dialogue. Voici un exemple de la *crise* syrienne qui appelle aux respects des valeurs humaines (*mettre un terme aux actes de violence, s'engager, dialogue*) et qui pourrait en témoigner : *Dès le début de la crise, l'Algérie a appelé toutes les parties à mettre un terme aux actes de violence et à s'engager dans la voie du dialogue.*

De tout ce qui a été dit, nous pouvons déduire que, dans cette sous-partie du corpus, deux sujets ont été largement argumentés en exploitant ce mot *conflit* *crise* : celui de la gestion de la crise économique et son impact sur la situation socioéconomique en Algérie et celui des crises internationales pouvant engager les deux pays dans un travail de coopération bilatérale.

2.3.3. FrOff_12-16 Crise du Sahel comme objet de coopération bilatérale

Dans tous les contextes repérés, la France officielle a eu recours au mot conflit *crise* pour renvoyer au sujet de *la crise au sahel*.

La France tente de convaincre les Algériens de participer au règlement du conflit pour protéger leurs intérêts communs dans la région : *La crise malienne appelle des réponses multiples, qui sont à la fois politiques et humanitaires, mais aussi sécuritaires, car personne ne peut laisser le champ libre aux terroristes*. En ayant recours à un argument de concession et un autre de cause, la France incite ainsi, à porter plus d'attention à l'instauration de la paix au Sahel.

Dans un contexte différent, ce discours interpelle explicitement l'Algérie, en ayant recours à l'expression de valeurs (*me félicite, partagent des principes communs, nous oblige, affronter cette crise, laisser les Africains décider souverainement, soutien, recouvrer son intégrité territoriale*). Ces expressions peuvent impliquer directement l'Algérie, dans la *crise* : *il y a la crise du Sahel. Elle nous oblige aussi, et là-dessus je me félicite de voir que la France et l'Algérie partagent des principes communs. Nous devons affronter cette crise, mais nous devons laisser les Africains décider souverainement des opérations de soutien pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale*.

Cette valorisation du rôle joué par l'Algérie, dans la gestion de cette crise, a été reprise dans un autre contexte : *Le président de la République, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la conférence des ambassadeurs la semaine dernière, a eu l'occasion de saluer l'action de l'Algérie en faveur d'un règlement durable de la crise malienne. Depuis le début de cette crise, nous n'avons cessé de souligner l'importance du dialogue politique, que l'opération Serval, menée à la demande des autorités maliennes et avec le soutien de la communauté internationale, a rendu possible en mettant un terme à l'expansion des groupes terroristes*.

Cela implique que la France insiste sur l'importance de l'Algérie dans le règlement de la crise, notamment pour donner plus de légitimité aux opérations militaires entreprises dans la région.

2.3.4. AIPr_7-12 : dénoncer les dégâts de la diplomatie française : l'injustice dans la gestion des dossiers de l'Histoire à travers le monde

Ce discours évoque une crise causée par la diplomatie française à l'égard de la Chine, en réservant un accueil au dalai-lama. Une crise qui a été rapidement résolue par Raffarin.

Les tenants de ce discours ont fait cette comparaison pour rapprocher cet incident à ce qui devrait se faire pour l'Algérie également, quant au règlement du sujet de la reconnaissance : *Raffarin avait alors, réussi à désamorcer la crise. Parviendra-t-il à faire de même dans le cas algérien? La tâche n'est pas aisée. Les dégâts de la diplomatie française sont déjà trop lourds.* En qualifiant les démarches de la diplomatie française de *dégâts*, ce discours la dénonce en ayant recours à une interrogation qui vise à prouver le contraire (la tâche n'est pas facile pour l'Algérie).

2.3.5. FrPr_12-16 : en Algérie, taux de chômage très élevé : crise exigeant la coopération avec la France

Ce discours, en se servant de *crise*, revient sur la situation socioéconomique en Algérie. Et ce, en avançant des chiffres et statistiques : *Globalement le taux de croissance économique s'est maintenu au rythme de 5 % par an malgré la crise et le taux de chômage officiel ne serait que de 10 %.* Ce recours au fait vise une valorisation des efforts Du gouvernement algérien qui maintient un rythme stable malgré la crise économique. Ce qui constitue, avec ce qui va suivre, une concession qui vise à prouver le taux élevé de chômage, notamment chez les jeunes : *En effet, si la crise a eu peu d'impact en Algérie, il n'en demeure pas moins que, pour des raisons structurelles, le chômage, comme on l'a vu, est très élevé, surtout chez les moins de trente ans.* Cet argument de concession implicite est renforcé par deux autres arguments : de condition et de but. Il s'agit, d'après les éléments du contexte de production de l'énoncé, du recours au sujet du chômage pour persuader la jeunesse algérienne de la nécessité de coopérer avec la France pour l'amélioration de leur avenir, en contexte de crise économique.

Donc, majoritairement, il s'agit d'une forme d'amnésie qui rappelle l'amémoire discursive et qui insiste sur l'oubli du sujet de l'Histoire, envisagée comme une des sources de *crises* des relations bilatérales. Cela se fait au profit d'autres sujets à caractère international ou à objectif économique pour avancer ensemble, dans un contexte de *crise*.

3. Indemnisation et résolution : Concepts à (re)définir

3.1. Résolution : De la remémorisation discursive (conflit lié à l'Histoire commune) vs de l'amémoire discursive (conflits régionaux)

3.1.1. AIOff_7-12 : appel à s'inspirer de la détermination et de la résolution des Chouhada

Cet appel a été formulé, en ayant recours aux valeurs (*se sont soulevés, nous commémorons, répression, sous-développement, le colonialisme, conscients, modèle à suivre, nous inspirer, détermination, résolution*), pour obtenir plus d'adhésion à l'idée qu'on lui présente : *Alors que nous commémorons la journée des Chouhada qui se sont soulevés contre la répression et le sous-développement imposés par le colonialisme, conscients qu'ils avaient entre les mains, la solution et les tenants et aboutissants de la question en tant que modèle à suivre, nous sommes tenus de nous inspirer de leur détermination et de leur résolution.*

3.1.2. AIOff_12-16 remémorisation discursive ; rappel de résolutions ayant servi les réalisations majeures des civilisations

Ce discours met en valeur les grandes résolutions ayant marqué l'Histoire de l'Algérie, notamment celles relatives au passé colonial. C'est le cas de l'exemple suivant : *D'ailleurs, l'historique résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies, proclamant le droit à l'indépendance pour les peuples et les pays coloniaux, adoptée en décembre 1960, aura été un écho au soulèvement pacifique par lequel notre peuple affirmait, au même moment, que l'Armée de Libération nationale combattait en son nom, et pour proclamer qu'il n'accepterait d'issue à son combat que l'indépendance de l'Algérie.* En ayant recours aux faits, les tenants de ce discours font un travail de remémorisation discursive, en réponse aux efforts d'amémorisation discursive exprimée par

quelques clans, notamment en France. Ceux qui plaident pour la méconnaissance de l'Histoire en commun avec l'Algérie, comme on l'a déjà démontré.

Cette valorisation a été également exprimée implicitement, dans l'énoncé suivant : *Les grands choix et les réalisations majeures que les civilisations et les peuples ont connus, ont, de tout temps, été l'aboutissement logique d'une force de résolution et de volonté, d'une communion sincère avec l'histoire, d'une foi inébranlable des nations en leurs capacités propres et dans leur capital de valeurs. Ce qui le renforce c'est le recours à l'expression de valeur (choix, réalisations, civilisations, une force de résolution et de volonté, une communion, sincère, une foi inébranlable, capital de valeurs).*

3.1.3. **FrOff_7-12 : résolutions des conflits régionaux pour la concrétisation de la méditerranée**

Ce discours s'exprime sur les différents conflits régionaux ayant bloqué le projet de l'UPM. Ce qui sous-entend une volonté de régler tout ce qui pèse sur la construction de ce projet, en impliquant l'Algérie dans cette manœuvre de *résolution*. C'est le cas du passage suivant qui voit qu'*à la question du Sahara occidental, il est, en effet, grand temps d'y trouver une solution durable, car sa persistance fait de toute évidence obstacle au rapprochement entre les pays du Maghreb qui pourront plus facilement relever les défis auxquels ils font face, qu'il s'agisse des aspirations de leur population ou de la lutte contre le terrorisme. La résolution 1754, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 30 avril dernier, a représenté une avancée.* C'est un énoncé qui en ayant recours à un argument de cause soutenu par l'expression de valeur (*solution durable, sa persistance, obstacle, rapprochement, les défis, aspirations, lutte contre le terrorisme*), tente de convaincre ou persuader l'Algérie de coopérer pour la résolution du conflit.

Dans ce contexte, et en réponse aux *accusations portées contre l'Algérie dans des activités de mercenariat*, les tenants de ce discours déclarent: *Vous avez prêté beaucoup d'attention à ces accusations ; nous nous sommes parlés, il y a plusieurs semaines, sur ce sujet et j'ai bien compris, à la fois après mes*

entretiens avec M. Medelci et avec le Premier ministre, que l'Algérie situait son action dans le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité. Ce qui sous-entend une convergence de points de vue quant au respect des résolutions du conseil de sécurité.

Concernant le conflit de la Libye ; un autre conflit qui pèse sur les relations entre le sud et le nord en général, il y a eu les déclarations suivantes : *Ce qui se passe en Libye, ce n'est pas une intervention française. Je précise, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que c'est une intervention des Nations unies, dans le cadre de deux résolutions, 1970 et 1973.*

Vous avez déclaré récemment à l'Express, en évoquant M. Kadhafi : «nous allons tout faire pour qu'il parte. Nous allons accentuer la pression militaire comme nous le faisons depuis plusieurs jours». En parallèle, on voit que la résolution 1973 évoque clairement l'intervention de la communauté internationale dans l'application de l'exclusion aérienne, dans le but de sauver des civils.

La résolution 1973 prévoit une zone d'exclusion aérienne, mais elle autorise aussi l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour protéger les populations civiles.

Deuxième remarque : nous considérons que nous nous situons exactement dans le cadre de cette résolution, que toutes les frappes qui ont été opérées ont eu pour cible des installations militaires ou des équipements militaires et que nous avons évité les dommages collatéraux.

Troisièmement, il est exact que les résolutions du Conseil de sécurité ne demandent pas le départ de Kadhafi, mais nous, nous le demandons. Pas nous Français : c'est la position unanime de l'Union européenne, c'est la position du Groupe de contact, qui l'a répété à plusieurs reprises et encore à Abou Dhabi.

Ces 5 déclarations de Sarkozy, dans un contexte où il devrait parler des domaines de la coopération bilatérale, ont pour objectif de persuader l'Algérie, et à travers elle la communauté internationale, de la résolution qu'elle propose pour

la résolution du conflit en Libye : les frappes qui ont été opérées et le départ d'Elkadhafi qu'il défendait vivement comme opinion de toute l'Union européenne et non seulement celle des Français.

La concrétisation de l'idée de l'Union pour le Maghreb Arabe, en résolvant le conflit algéro-marocain, a été également soutenue par Sarkozy, dans la déclaration suivante : *je crois que la concrétisation de tout le potentiel de l'Union pour le Maghreb arabe serait extrêmement bénéfique aux pays de la région et à la France. Mon pays ne peut que se réjouir de leur prospérité et de leur développement. Ce conflit n'a effectivement que trop duré. L'important aujourd'hui est de progresser vers une voie réaliste de résolution, acceptée par les parties.* Son argumentation s'est basée surtout sur l'expression de valeur et d'émotion, estimée bénéfique pour obtenir plus d'adhésion à l'opinion présentée (*concrétisation, l'Union pour le Maghreb arabe, bénéfique, prospérité, développement, progresser, voie réaliste de résolution/ se réjouir*).

La résolution de ces deux conflits a été largement défendue par Sarkozy, dans la mesure où ils pèsent tant sur la mise en place de L'UPM. L'idée qu'il ne cesse de défendre, à chaque occasion : *Selon ses détracteurs, l'idée même d'Union pour la Méditerranée n'était pas viable, en raison de l'existence, notamment de trois conflits majeurs dans la région : le Sahara occidental, la situation dans les Balkans et la question palestinienne, qui est actuellement dans l'impasse totale, en raison de la poursuite de la colonisation des territoires occupés en violation des résolutions pertinentes de l'ONU et de la réprobation de la communauté internationale.* Un énoncé qui ajoute, aux conflits déjà évoqués, d'autres conflits qui nécessitent de résolution pour qu'il y ait une mise en place de son projet.

Dans ce contexte, et malgré les nombreux obstacles déjà évoqués, Sarkozy tente de persuader l'Algérie de la nécessité de faire des efforts pour renforcer les liens entre le nord et le sud de la méditerranée. Ceci a été en ayant recours à l'argument de concession suivant : *Il y a toujours une bonne raison de ne pas avancer, mais je ne crois pas que nous devons subordonner le développement des*

relations entre le nord et le sud de la Méditerranée à l'attente de la fin de la résolution de ces conflits. Une ambition qui a été soutenue et clairement exprimée dans le passage suivant : Les positions ont des points de convergence forts, par exemple sur le volontarisme qui doit nous guider dans la résolution des grands équilibres mondiaux. J'ai un très haut niveau d'ambition pour la coopération entre la France et l'Algérie et notre relation humaine est un facteur essentiel de notre réussite commune.

3.1.4. FrOff_12-16 : résolution des conflits régionaux au cœur de la coopération bilatérale

La convergence de point de vue entre l'Algérie et la France, en matière de résolution du conflit palestinien, a fait l'objet de plusieurs énoncés : *Il en est ainsi du droit du peuple palestinien et, aux Nations Unies, l'Algérie et la France ont voté ensemble la résolution qui confère à la Palestine le statut d'État non-membre observateur.*

Aux Nations unies, l'Algérie et la France ont voté ensemble la résolution qui confère à la Palestine le statut d'Etat non-membre observateur. Nous devons parallèlement favoriser la reprise des négociations.

Deux énoncés qui défendent le droit palestinien au *statut d'Etat non-membre observateur* et sous-entendent un appel à doubler les efforts, algériens et français ensemble, pour la *résolution* du conflit.

Le conflit malien qui touche les intérêts en commun a été aussi évoqué dans ce discours : *Une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU est sur le point d'être votée. Mais l'Algérie est essentielle pour avancer.* Ce qui présuppose une valorisation du rôle de l'Algérie dans la résolution et sous-entend un appel à plus d'implication. Et ce, pour préserver leurs intérêts communs dans la région.

Donc, pour les deux discours, il s'agit d'une stratégie argumentative qui vise à détourner l'attention de l'opinion algérienne vers des sujets autres que celui de la mémoire et de l'Histoire.

3.2. Indemnisation : concept ambigu et porteur de nuances pour les deux camps

3.2.1. **FrOff_7-12 loin de la loi Morin, l'indemnisation est définie par les accords d'Evian**

Au nom de son secrétaire à la défense et aux anciens combattants, Jean-Marie Bockel, l'Etat français s'est exprimé sur les relations bilatérales et notamment sur le sujet de l'indemnisation : *le responsable évoque la question de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français effectués dans le Sud algérien ainsi que le versement des pensions aux anciens combattants algériens qui ont participé aux deux guerres aux côtés des alliés.*

En ayant recours à un argument de condition (Si le texte est voté) et en mettant le verbe au futur simple, il promet l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara d'Algérie. Indemnisation qui pourrait se réaliser ou pas, en fonction du vote du texte : *les demandes d'indemnisation seront prises en compte. Si le texte est voté, nous accorderons des indemnisations.* Une stratégie discursive qui lui permet d'échapper ce qui lui est demandé, en réussissant son argumentation.

Ceci a été redit dans les deux énoncés suivants : *mon sentiment est que la question de l'indemnisation des Algériens sera rapidement traitée. Comme M. Morin l'a indiqué, le principe d'un droit à l'indemnisation des victimes qui ont été exposées lors des essais est désormais posé. Nous devons reconnaître aujourd'hui les victimes, toutes les victimes.*

Le problème de l'indemnisation des victimes est récurrent à la fin de chaque conflit.

C'est pourquoi le parlement français a adopté plusieurs dispositions prévoyant, pour eux et leur famille, plusieurs dispositifs d'indemnisation mais aussi de réinsertion professionnelle.

Deux raisons évidentes et une conséquence que les tenants de ce discours ont appelées pour justifier le droit ultime des Algériens à l'indemnisation.

Dans cette optique et dans un contexte différent loin du texte proposé au vote, ce discours met en opposition la conception de *l'indemnisation* proposée et

exigée par l'opinion publique et l'Etat algérien et *l'indemnisation* telle qu'elle est conçue par la France officielle. Et ce en ayant recours à un argument d'opposition qui met en valeur la conception de la France : *Cependant, les accords qui ont été signés à Evian le 19 mars 1962 avaient prévu que chacun des deux Etats aurait la charge de l'indemnisation de ses ressortissants, et plus généralement des personnes résidant sur son territoire, à travers son système d'aide sociale, en particulier en matière d'invalidité.* Ainsi, pour la France officielle, l'indemnisation est définie comme aide sociale accordée par chaque Etat à ses ressortissants et plus généralement aux personnes résidents sur son territoire. Chose que les tenants de ce discours estiment en marche des deux côtés ; algérien et français : *La France a effectivement mis en place des dispositifs particuliers d'aide et de soutien aux victimes françaises de la guerre. Je sais que l'Etat algérien a fait de même, à travers des institutions ministérielles spécialisées et continue d'assurer aujourd'hui l'indemnisation de ses combattants et de ses victimes civiles.*

Donc, pour la France, et malgré l'adoption du texte par le parlement (devenu loi Morin, le 5/01/2010), chacun s'occupe de l'indemnisation des victimes de son côté.

3.2.2. **FrOff_12-16 : parler au sujet de *l'indemnisation* pour le nier**

Suivant la même stratégie discursive de Sarkozy, la France officielle sous Hollande évoque *l'indemnisation*, pour ne rien dire : *La réparation, elle est symbolique, mais pour beaucoup, elle est matérielle, et cela, je crois que si on commence à mettre le processus de l'indemnisation à chaque fois qu'il y a justement reconnaissance historique, cela a pu exister dans certaines circonstances... Pour la Shoah, notamment. Mais là, on commence à faire de l'histoire ou de la reconnaissance de la mémoire une action revendicative au sens matériel ou pécuniaire.* Des principes relatifs à l'indemnisation et un exemple qui témoigne de l'acte d'indemnisation (*la Shoah*) ont été convoqués dans ce contexte, pour sous-entendre que loin de la reconnaissance de la mémoire, il est difficile de répondre à toutes les revendications matérielles.

3.2.3. ALPr_12-16 : l'intégration des biens individuels ou collectifs restés vacants au domaine de l'Etat comme réponse aux demandes d'indemnisation régulièrement formulées par les pieds noirs

Ce discours de la presse rapporte les propos du président de la république Bouteflika qui s'est exprimé sur les demandes d'indemnisation régulièrement formulées par les pieds noirs, à l'occasion de la fête de l'indépendance : *C'est dans ce contexte que les biens individuels ou collectifs restés vacants ont été intégrés au domaine de l'État, a-t-il souligné).*

« Cette démarche a une relation avec ce que fit le colonisateur, au cours des années quarante du siècle dernier, des biens des populations de notre pays, elle a induit une mesure irréversible qui fait désormais partie intégrante de notre législation contemporaine », a-t-il précisé.

Deux arguments d'autorité ont été convoqués dans ce contexte pour justifier ou rendre légitime l'intégration des biens individuels ou collectifs restés vacants au domaine de l'Etat, en considérant cette mesure comme irréversible et justifiée par la législation contemporaine.

3.2.4. ALPr_7-12 Critique de la loi Morin: une reconnaissance morale et symbolique accompagnée d'un souci de limiter la portée des indemnisations.

Dans ce discours, il paraît que la loi Morin a fait couler beaucoup d'encre : *Le Parlement français a définitivement adopté la loi sur la reconnaissance et l'indemnisation des essais nucléaires menés par la France entre 1960 et 1996. Selon le ministre français de la Défense, quelque 150.000 civils et militaires ont participé aux 210 essais menés de 1960 à 1996 par la France, dans le Sahara algérien puis en Polynésie française, deux régions dont les populations peuvent également prétendre à indemnisation.*

Dans plusieurs contextes, on a fait appel à la formule *indemnisation*, et à l'aide de plusieurs arguments, pour préciser l'apport positif et les lacunes de cette loi. Selon ce discours, les victimes de 18 maladies peuvent bénéficier de cette indemnisation. Ceci a été exprimé à l'aide d'un argument de conséquence

renforcée par un recours aux faits et statistiques, dans le contexte suivant : *Les personnels militaires et civils et les populations qui ont été irradiés et ont développé un cancer pourront ainsi demander une indemnisation. Une liste de 18 maladies, établie par une agence spécialisée de l'ONU, a été retenue. L'indemnisation sera évaluée par un comité d'indemnisation qui soumettra un avis au ministre de la Défense, à qui il reviendra de prendre la décision finale.* Chose qui s'annonce positive, pour ces articles de presse, et qui a été exprimée dans plusieurs d'autres contextes explicatifs représentant la loi et les procédures permettant son application. Ces contextes peuvent en témoigner:

Après de longues tergiversations, Paris passe à l'acte dans l'opération d'indemnisation des victimes des essais nucléaires de la France dans ses anciennes colonies, ou départements et territoires d'outre-mer. C'est à la suite de la présentation par Hervé Morin, le ministre français de la Défense, en mars dernier, du projet de loi reconnaissant les conséquences sanitaires des essais nucléaires, prévoit une harmonisation du régime d'indemnisation des victimes et une réparation intégrale des préjudices subis, et son adoption par les deux Chambres du Parlement français, que les autorités de l'Hexagone entament l'opération d'indemnisation.

À cet effet, et au titre de l'année 2009, une provision de 10 M d'euros issue du budget de la Défense sera mise à la disposition des services concernés dans le cadre des premières indemnisations de toutes les personnes concernées dont, bien sûr, les victimes algériennes des "gerboises blanche, bleue et rouge" de Reggane.

Par ailleurs, la loi prévoit la création d'un comité d'indemnisation indépendant, présidé par un magistrat et composé principalement de médecins, et qui sera chargé d'examiner les demandes individuelles. Il disposera d'un délai de six mois pour émettre un avis sur la demande.

En outre, un décret d'application en Conseil d'État, qui sera promulgué prochainement, précisera les conditions d'application de la loi, en particulier, en fixant la liste des pathologies donnant droit à l'indemnisation.

Malgré cette appréciation exprimée implicitement, ce discours a sous-entendu sa dénonciation du refus d'autoriser la représentation des associations de défense des irradiés au sein du comité d'indemnisation : *Les associations de défense des irradiés voulaient avoir des représentants au sein du comité d'indemnisation, chose refusée par le ministère de la Défense français. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a indiqué qu'un dispositif d'indemnisation des victimes «juste, rigoureux et équilibré» serait mis en place « dès le début de l'année prochaine».* Ce qui justifie cette dénonciation, c'est la restriction mise sur les propos du ministre de la défense, en les mettant entre guillemets «juste, rigoureux et équilibré».

Ce discours reproche aussi à la France sa volonté de restreindre le nombre de *personnes pouvant prétendre à l'indemnisation. Comparativement à la situation de déni qui prévalait, la loi adoptée constitue un progrès mais les associations de défense des irradiés n'avaient pas tort de souligner que l'Etat français cherchait à réduire au minimum les personnes pouvant prétendre à l'indemnisation.* Ce qui constitue un argument de concession qui vise à justifier cette position soutenue par les associations de défense des irradiés et même par l'Algérie officielle. Chose qui a été confirmée par cet énoncé l'ayant évoqué comme souci : *C'est un souci pour l'Algérie. Pour rappel, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a estimé, il y a plusieurs mois, que la question des essais nucléaires français en Algérie ne se limite pas à l'indemnisation des victimes mais doit prendre en charge la décontamination des espaces concernés. Il s'agit, avait-il dit, «de procéder à une évaluation la plus complète possible sur la situation et de faire en sorte que nous puissions aller, ensemble, à la prise en charge des problèmes qui ne sont pas simplement des problèmes d'indemnisation mais aussi de décontamination».*

Dans cette optique, ce discours soutient la position du ministre des affaires étrangères dont les propos ont été rapportés comme argument d'autorité. Cet argument renforcé par un argument de concession sous-entend une demande de décontamination des espaces, outre l'indemnisation de toutes les victimes

touchées par les “gerboises blanche, bleue et rouge” de Reggane. Ce pas, même s’il n’a pas été concrétisé à l’ère de Sarkozy, ni à l’ère de Hollande, a été apprécié par les deux partenaires, à l’époque. Ce discours a fait appel à un argument d’autorité pour démontrer ces sensations du côté français : Nous avons signé le traité d’interdiction complet des essais nucléaires. Nous sommes les seuls à l’avoir fait avec les Britanniques. Il nous restait ce sujet des indemnisations. Je l’ai fait. Je suis très heureux d’avoir porté ce texte.

Donc, nous pouvons dire qu’entre la proclamation de l’indemnisation et des excuses et le refus de concéder, le poids des mémoires et de l’Histoire commune continuent de peser sur le présent et l’avenir des relations bilatérales.

Pour résumer ce chapitre, nous pouvons dire que, du passé, émane un conflit de dénomination et de désignation manipulant la scène argumentative de ces discours et agissant comme obstacle au développement des relations bilatérales. En rapport avec le passé en commun, ce conflit de dénomination et de désignation est lié notamment à : *révolution, guerre, colonisation et torture*. En rapport avec le présent, *islamiste, GIA et crise* ont été repérés comme mots-conflits perturbant la scène discursive des relations bilatérales. De plus, argumenter pour le développement des relations bilatérales au futur a été lié aux deux mots-conflits : *indemnisation et résolution*.

Ainsi, notre corpus témoigne d’une démémoire discursive (côté français) face à une forte remémorisation liée à la confiscation des valeurs (côté algérien) qui agit comme frein au développement souhaitable des relations bilatérales, sur le plan discursif.

Dans ce sens, parler explicitement, pour régler ce conflit de désignation lié à ces items lexicaux, est vu comme condition à la construction d’un discours en commun. Ce discours ne peut se construire que sur un terrain d’entente aux sujets de l’Histoire et de la mémoire.

Conclusion

Notre thèse vise à évaluer la pertinence de l'usage argumentatif des mots de l'émotion et des mots de valeurs en contexte conflictuel. Et ce, en analysant des discours politiques autour des relations algéro-françaises et en suivant une approche sémantico- pragmatique qui exploite les données de la logométrie.

En étudiant la richesse du vocabulaire et des Hapax, nous avons constaté que les Français s'expriment moins que les Algériens sur les relations algéro-françaises. Sur le plan lexical, la longueur des tableaux des spécificités positives peut témoigner de plus de variété en matière des champs lexicaux générés, à travers les discours des Algériens.

Pour étudier les particularités lexicales puis sémantiques des différentes sous-parties de notre corpus, nous avons constitué une liste des occurrences les plus significatives (excédentaires). Cela nous a permis de repérer plusieurs champs lexicaux, centrés particulièrement, autour de certains items lexicaux (occurrences) spécifiques.

Dans cette perspective, nous avons repéré : *Union nationale, révolution* et *Islam*, pour ALO_7-12, *Union, coopération* et *guerre d'Algérie* pour FRO_7-12, *Histoire, coopération* et *indemnisation*, pour ALP_7-12, *UMP*, passé historique et affaires internes de l'Algérie, pour FRP_7-12, *Passé historique* et *apparition*, pour la première fois, du lemme *crise*, pour ALO_12-16, expression explicite de l'*Histoire, mémoire, guerre* et *économie*, dans FRO_12-16, *Histoire* et sujets à caractère international au cœur du discours ALP_12-16 et *Islamiste, malaise*, dans FRP_12-16.

Cette analyse qui nous a permis d'avoir une idée sur la distribution du vocabulaire sur l'espace discursif de notre corpus a été renforcée par l'analyse de la distribution des catégories grammaticales sur l'ensemble du corpus. Cette analyse a ajouté que les discours des Algériens, notamment ceux des instances énonciatives officielles, tendent beaucoup plus vers la description, à travers la catégorie nominale et ses suppléments (adjectifs et participes). Elle a démontré

que les Français, par contre, ont tendance à exprimer les faits et les actions (verbes). Ce même penchant a été détecté chez les locuteurs de la presse qui, en plus de cela, tendent vers la précision et la crédibilité en ayant recours aux numéraux.

En ce qui concerne l'usage des temps verbaux, l'analyse a montré que les tenants des discours officiels ont tendances à utiliser les temps du présent (futur dans AIOff_7-12, FrOff_7-12), pour s'exprimer sur l'actualité des relations entre les deux pays, alors que les discours de la presse préfèrent les temps du passé (passé simple dans le discours de presse), pour marquer un certain retour aux événements passés. Des verbes au conditionnel, dont la valeur oscille entre rêves, espérances et crédibilité, ont été repérés dans (FrOff_7-12 et AIPr_12-16).

Les adverbes ont été excédentaires dans les discours officiels français et ceux de la presse algérienne. Néanmoins, cette tendance d'adverbialisation se manifeste dans la quasi-totalité des discours, à travers l'usage des adverbes de quantité à valeur positive (beaucoup, trop, tellement,...). Ce qui exprime une vision progressiste. Les adverbes de lieu ont aussi eu leur place dans le corpus, dans l'objectif de contextualiser les actions et les faits.

Pour l'usage des pronoms personnels, il a été constaté que les locuteurs de ces discours ont eu recours, en excédent, à *moi*, *nôtre* et *nous* pour les discours officiels, *je* pour les discours de la presse et (*nous*, *votre*), dans la plupart des discours. Ceci ne peut que témoigner de la subjectivité si apparente, dans notre corpus.

Il a fallu par la suite, rechercher des champs associatifs qui permettent de déceler la portée sémantique des items lexicaux excédentaires de notre corpus. Pour faire, nous avons ciblé les co occurrents des unités en question, afin de leur donner sens.

Dans cette perspective, il a été démontré que le processus de désignation ou de dénomination est calculé dans chaque sous-partie du corpus. Le choix d'un item lexical plutôt que d'un autre dépend des besoins de la chaîne discursive et

de la charge sémantique qu'on veut véhiculer. Cela génère un vocabulaire spécifique, avec des réseaux isotopiques spécifiques, dans chaque sous-partie du corpus.

Dans cette optique, l'unité *National* (excédentaire dans ALO-7-12/ALO_12-16) a été associée à *Chohada, martyrs, glorieux, hymne*. Ce qui lui attribue une dimension historique. Cette même dimension a été attribuée à *Révolution* (discours officiels algériens) qui a eu comme co occurrents *indépendance, compatriotes, novembre, déclenchement, ...*, à *Histoire* (FrOff_12-16), associée à *Mémoire, guerre, révolution*, à l'item lexical *Mémoire* (discours officiels), qui a eu comme co occurrents *guerre, chohada, martyrs, combats, victimes*, à l'item lexical *Guerre* (FrO_12-16), associée à *mémoires, mondiale, morts, crimes, reconnaître* et à l'unité *Gia* (FrPr_7-12), utilisée en co occurrence avec *guerre, exécution, otages, enlèvement, assassinat*.

D'autres items lexicaux ont eu une dimension politique déterminée par leur usage dans les différentes sous-parties du corpus. C'est le cas de *Union* (les Français de la première période surtout et moins chez AIOff_7-12) qui a été associée à *méditerranéenne, méditerranée, Européenne, africaine, européen, unis*, de l'item lexical *indemnisation* (FROff_7-12 et ALP_7-12), utilisé en co occurrence directe ou indirecte avec *ONU, comité, irradier, victime, nucléaire, maladie, ministère, conflit*. L'item lexical *coopération* (FrOff_7-12) a eu également cette dimension politique qui se traduit par ses relations avec *économique, culturelle, judiciaire, sécuritaire, universitaire et bilatérale, partenaire, dense, partenariat, militaire, OMA, dialogue et rive*. C'est le cas aussi, de *développement* (discours officiel algérien des deux périodes), associée à *Capital, développement, économie. Investissement, énergie, durable, défi, social, processus, coûte, réalisation, programme, économique*, et de l'unité *visa* (FrOff_12-16 et FrP_12-16) qui entretient des relations de co occurrence avec *consulats, demandeurs, demande, délivrés, étudiants, allons, visas, vite et mesures*, de l'unité *Résolution* (AIOff_12-16 et FrOff_7-12), co occurrente de *observateur, voté, adoptée nations membre, statut, Palestine, dommages*,

exclusion, civiles, solution, conseil et mesdames, de l'unité Malaise (FrP_12-16), associée à Etat, voyage, politique, Banque mondiale, vie politique, les prochaines législatives, Walis, Europe, Amérique, France, et à Islamiste (FrP_12-16), utilisé en co occurrence avec Mali, Libye, occupation, rôle, libérer et Alger, MSP, autorités, ministre (défense), hiérarchie (militaire algérienne), pouvoir.

Des réseaux isotopiques relevant d'une dimension pathétique ont été assignés à certains items lexicaux du corpus. C'est le cas de l'unité lexicale *Colonisation* (AIP_12-16, AIP_7-12, FrP_7-12), associée à *commis, souffrances, crime, subir, reconnu, injuste, infligés, atrocités*, de l'unité *Torture* (FrP_7-12, AIP_7-12, AIP_12-16), associée à *torturés, exécutions, indépendance, pratiqué, violence, martyrs, déni, armes*, de l'unité *Crise* (AIOff_7-12, AIOff_12-16, FrOff_12-16), co occurrente de *dépassement, rumeurs, exige, solution, bilatérales, connaître, règlement, souverainement, rompre*, et de l'unité lexicale *Peuple* (AIOff_12-16), associée à *souffrance, martyrs, attachement...*

Une dimension économique a été attribuée à l'unité *Economie* (AIOff_7-12/ FrOff_7-12), associée à *Considérable, dynamique, étroitement, hydrocarbures, diversifier, investissement, immigration*, à l'unité lexicale *Progresser* (FrOff_7-12, AIOff_12-16), utilisée en co occurrence directe avec *coûte*, et à l'unité lexicale *Frégate* (FrP_7-12), co-occurrente de *lance-missile, Salah Rais, Guépratte, Krivak III, multimission, Concurrence, fourniture, Les Algériens, les Français, les Russes, les Allemands.*

D'autres unités ont une charge sémantique différente, relevant d'une dimension sociétale. C'est le cas de *Immigration* (FrOff_7-12) dont la présence a été associée aux co occurrents *besoins, risques, économie, société, illégale, cerveaux, origine, fuite.*

Donc, les unités excédentaires ont été utilisées différemment par les locuteurs des différentes sous-parties de notre corpus. Leurs apparitions au sein de la chaîne discursive du corpus dessinent des réseaux isotopiques qui diffèrent d'un locuteur à l'autre. Chacun leur attribue une charge sémantique précise, en fonction des besoins langagiers et pragmatiques.

Cette répartition nous a permis d'établir un autre classement, en nous inspirant des données de la sémantique discursive qui intègrent les données du contexte réel : une série de mots-arguments (*union, histoire, coopération, développement, visa, mémoire, progresser, immigration*) et une série de mots-conflits (*révolution, guerre, colonisation, torture, résolution, indemnisation, islamiste, GIA, crise*). Ces deux séries, établies à la base de la charge sémantique des unités excédentaires, ont fait l'objet d'une analyse pragmatique et argumentative des deux chapitres de la dernière partie.

Comme il a été démontré, à travers l'analyse des co-occurences, ces items lexicaux ont été associés, dans plusieurs contextes, à des expressions de valeurs et d'émotions. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés, dans la quatrième partie, à l'influence exercée par cette part pesante de subjectivité sur la réussite de l'argumentation, dans ce contexte conflictuel.

L'analyse effectuée au premier chapitre a montré l'émergence de plusieurs formules spécifiques. Cette émergence a été associée à l'usage des mots-arguments par les locuteurs de ces discours. Chaque formule repérée reflète une synthèse d'aspects de l'objet représenté, en ayant recours à un procédé linguistique précis (démonstration, attribut, complément,...). Ces procédés assurent généralement une aspectualisation de l'objet représenté dans le discours (*Union méditerranéenne* pour *Union*, par exemple).

Les structures linguistiques de certaines formules font référence aux points de vue des locuteurs vis-à-vis de l'objet représenté (*Union pour la méditerranée*). Chose qui assigne à chaque formule une charge pragmatique et argumentative qui mérite d'être élucidée.

Dans ce sens, l'usage du mot-argument *Union* a généré les formules *Union pour la méditerranée*, *Union méditerranéenne* et *Union européenne* dont l'usage est associé à une argumentation pour le maintien ou pour le rejet des projets.

L'usage du mot-argument *Coopération* a généré plusieurs formules caractérisant et défendant une coopération telle qu'est représentée par chaque sous-partie. *Notre coopération* et *Une coopération* ont fait l'objet d'une

argumentation, au sein du corpus. Ces deux formules ont eu une valeur argumentative, dans la mesure où les locuteurs les ont exploitées pour présenter les raisons de blocage des relations, afin de défendre la *coopération* bilatérale.

La formule *Coopération dans* dont la structure révèle l'avis du locuteur (dans) vis-à-vis de l'objet représenté a eu également une charge argumentative. Son usage a été lié à l'argumentation pour *la justice, l'UMP, la coopération dans le secteur militaire* et pour *les excuses*, aussi. Dans ce sens, plusieurs expressions de valeurs et d'émotions ont été utilisées. C'est le cas de la formule *coopération économique*, également.

L'emploi du mot argument *Développement* a généré les formules *Développement des* et *Développement économique*. La valeur argumentative persuasive de la première formule se déclare de son association à *amitié, l'estime et l'intérêt* qui exprime une subjectivité apparente et un recours à l'expression de valeur pour plus de persuasion, d'un côté, et de son usage par les politiciens algériens pour stimuler l'émotion du peuple et l'inciter au travail, en évoquant l'occupation, d'un autre côté. *Développement économique* a été employé pour faire l'éloge au *développement économique* réalisé (AIOff_7-12, AIOff_12-16) et aux résultats d'un partenariat (FrOff_7-12/ FrOff_12-16), pour défendre le travail en commun.

Alors que le discours officiel algérien tente de provoquer des sentiments chez les Algériens *pris en charge, démocratie authentique, progresser*, pour les inciter au travail, le discours français, notamment de Sarkozy appelle à concéder, de part et d'autre, pour faire *progresser* les relations bilatérales dans l'espace méditerranéen.

Dans d'autres contextes, les deux mots arguments *Histoire* et *mémoire* ont été associés à plusieurs expressions de valeurs et d'émotions, pour se rapporter au passé en commun. Ces dernières ont fonctionné comme déclencheuses d'une mémorisation de l'Histoire et des événements liés à la mémoire.

Pour le mot- argument *Histoire*, les formules *dans l'Histoire, pour l'Histoire et cette Histoire* ont été générées. *Dans l'Histoire* a été employé, pour rappeler la confiscation de valeurs, afin d'obtenir plus de légitimité (AIOff_12-16, surtout). On s'est servi de *cette Histoire* pour dénoncer la manipulation du sujet de l'Histoire par Sarkozy pour des intérêts politiques, pour prouver que l'écriture de l'Histoire est tâche des historiens « seuls » (FrOff_7-12) ou pour appeler à la co-construction de la mémoire commune, en utilisant des expressions de valeurs et d'émotions (FrOff_12-16).

Et si l'on parle de manipulation c'est parce que l'autre, à qui l'on s'adresse (Bouteflika, dans ce cas) estime que l'argument avancé est fallacieux (Orecchioni, 2015).

La manipulation s'est manifestée également, à travers l'usage de la formule *notre histoire*, pour réussir la révision constitutionnelle, en exploitant des expressions d'émotions et de valeurs, d'un côté, et par Sarkozy, pour faire passer son projet de la méditerranée, d'un autre côté (tromperies d'après les destinataires des arguments).

Mémoire a généré les formules *Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* qui a suscité un fort débat marqué par le mécontentement et indignation et *La mémoire des...* dont les locuteurs se sont servis pour appeler au respect des valeurs humaines.

Des mots d'arguments, en rapport avec le présent partagé entre les deux pays, ont été également repérés dans le corpus. C'est le cas de *Immigration* et *Visa*. Dans plusieurs contextes, les deux formules ont été utilisées par les tenants des discours : d'une argumentation anti immigration (Sarkozy), à une argumentation pour l'immigration sélective (Hollande), en passant par un appel au respect des valeurs humaines quant à la gestion des deux dossiers (presse et discours officiel algériens).

En plus de la liste des mots-arguments, l'analyse a permis de repérer une liste de mots-conflits. Ces mots peuvent être considérés comme mots-arguments également, en raison de la charge pragmatique et argumentative qu'ils ont. Les mots-conflits qui ont été repérés sont : *Révolution, Guerre, Colonisation, Torture, Résolution, Indemnisation, Islamiste, GIA, Crise*.

En rapport avec le passé envisagé comme obstacle, il y a eu usage des mots conflits (*Révolution, Guerre, Colonisation et Torture*). Ces usages témoignent d'un conflit de dénomination ou de désignation qui caractérise la scène argumentative de ces discours.

Alors qu'un locuteur préfère *Révolution*, l'autre opte pour *Guerre*, à chaque fois, avec une charge sémantico pragmatique différente, en fonction de la thèse à défendre.

Dans ce sens, ceux qui ont opté pour *révolution* ont généré les formules *la glorieuse révolution* et *révolution de novembre* qui témoignent d'une manipulation du sujet, notamment par le discours officiel algérien, en ayant recours aux expressions de valeurs et d'émotions, pour pousser les Algériens à s'attacher au mouvement de construction sous l'égide du FLN, comme nous l'avons déjà démontré. Ceci articule également des expressions de valeurs et d'émotions pour persuader les Français de faire plus de concessions, en matière de reconnaissance.

Le mot-conflit *Guerre* est employé par les Algériens, à travers la formule *Guerre de libération*, pour dénoncer l'outrage aux symboles de l'Etat (*Guerre de libération, Bouteflika et Moudjahidine*) et défendre la co-construction de l'Histoire commune.

La guerre d'Algérie est une formule proprement française. Elle sert à plaider pour le respect des valeurs et dénoncer l'outrage aux symboles des Etats (victimes de la guerre des deux côtés).

Les discours AIPr_7-12 et AIPr_12-16 ont défini le mot-conflit *colonisation* comme *un système de domination poussé jusqu'à la réification des autochtones*

ne pourrait jamais être 'positif', sous-entendant ainsi, un appel à la reconnaissance et à la repentance, en réponse aux discours officiels français qui les nient, et au moment où le discours officiel algérien se contente de la conception de Hollande au sujet de la reconnaissance des crimes de *la Colonisation*.

Le discours officiel algérien, en évoquant *la Torture*, et en se servant des mots de valeurs et d'émotions, rappelle des sacrifices des Algériens, pour plus de légitimité et de persuasion, au sujet de la reconnaissance.

Le discours AlPr_12-16 parle des *Tortures érigées à des pratiques banalisées*, en réponse aux discours officiels français qui associent le mot-conflit *Torture* aux Algériens et Français, à pieds d'égalité. Un argument qui a été défendu également par la presse française sous Sarkozy.

Le mot-conflit *Islamiste* renvoie à un sujet-obstacle dans l'actualité des relations bilatérales. *Islamisme*, pour les tenants des discours est associé à terrorisme. Ils en ont fait ainsi, un objet de discours de dénonciation, en Algérie, comme en France.

GIA est synonyme de groupe islamiste algérien et constitue l'objet d'un débat vif lancé par FrPr_7-12. Dans ce sens, plusieurs arguments ont été avancés pour répondre à la question "qui a tué les moines de Tibhirine ? *DRS*, *GIA* ou autre ?!"

Concernant le mot-conflit *Crise*, l'argumentation a été centrée sur les crises internationales comme causes du blocage. Selon l'Algérie officielle, Ce mot-conflit est associé à *crispation* sur le plan pragmatique. La *crise* économique et les *crises* internationales sont également au cœur de l'argumentation algérienne sur le sujet. La France de Hollande l'associe à la crise du Sahel. Alors que la presse française sous Hollande l'associe à la *crise* du chômage en Algérie qui nécessite une coopération bilatérales, la presse algérienne évoque la *crise* dans la gestion du dossier de l'Histoire sous Sarkozy. Ceci dit, à l'exception d'AlPr_7-12, les locuteurs de ces discours, associent le mot-conflit *crise* au sujet

économique ou celui des crises internationales : aucune mention du mot *Histoire*. Comme si cela n'a pas de rapport avec les *crises* entre les deux Etats. C'est pourquoi, nous parlons, dans ce contexte, d'une manifestation de l'amémoire discursive vis-à-vis de l'Histoire.

L'analyse a montré qu'*Indemnisation* est un concept ambigu et porteur de nuances pour les deux camps. Dans cette optique, nous avons démontré que la définition adoptée par le discours officiel de Sarkozy est cette formulée par les Accords d'Evian : chacun s'occupe de l'*indemnisation* des victimes de son côté. Ce mot-conflit est passé sous silence, à l'époque de Hollande : il en parle, pour ne rien dire. Du côté algérien, alors que le discours officiel ne l'évoque pas, la presse des deux périodes en parlent, pour critiquer la loi Morin, considérée comme une reconnaissance morale et symbolique qui limiterait la portée des *indemnisations* (AlPr_7-12) et pour justifier l'intégration des biens individuels ou collectifs restés vacants au domaine de l'Etat comme réponse aux demandes d'*indemnisation* régulièrement formulées par les pieds noirs (AlPr_12-16).

Au sujet du mot-conflit *Résolution*, il y a eu une manifestation de la remémoration discursive, en rapport avec l'Histoire commune, pour persuader l'autre de la nécessité de résoudre les conflits de l'Histoire commune (AlOff_12-16). Les conflits régionaux ont été évoqués pour faire face à cette remémoration (Français). Des arguments ont été exploités pour défendre le projet de la méditerranée (FrOff_7-12) ou pour pousser les relations bilatérales, en travaillant sur la *résolution* des conflits régionaux (FrOff_12-16).

Pour *Résolution* et *Indemnisation*, Il s'agit donc, de deux notions à re(définir) par les tenants de ces discours.

De ce qui a été dit, nous pouvons dire que ces mots-conflits témoignent d'un conflit de dénomination ou de désignation. La charge sémantique et pragmatique de chaque mot (ou de chaque formule qu'il génère) diffère d'un camp à l'autre, en fonction des besoins de l'enchaînement discursif et des réseaux sémantiques qu'on souhaite générer ou défendre. Ce genre de conflit discursif résulte des conflits de mémoires, influencées par la part pesante de

l'expression de la subjectivité qui se manifeste en expressions d'émotions liées au respect et à la confiscation des valeurs.

Pour conclure, nous pouvons confirmer que la scène argumentative de notre corpus est fortement déterminée par ce conflit discursif qui oriente le choix des mots-arguments, des mots-conflits et des formules qu'ils génèrent. Elle est ainsi, gérée et fortement influencée par cette « dynamique de l'affrontement des émotions » (CORNILLET, Discours de l'émotion, du contrôle au management Contribution à une sociolinguistique de l'efficace, Discours de l'émotion , p. 346) associée à ces mots et formules, dans ce contexte conflictuel.

Pour qu'il y ait pertinence de l'acte argumentatif, dans ce contexte particulier, il faut qu'il y ait modélisation d'un discours de relations bilatérales. Un discours qui prend en charge ce conflit discursif lié au choix des mots-arguments, des mots-conflits, des formules qu'ils génèrent et de l'usage qu'on en fait, dans le processus argumentatif.

Bibliographie

(s.d.). Récupéré sur Logométrie et corpus politiques, médiatiques et littéraires.: URL : <http://logometrie.unice.fr/>

(s.d.). Récupéré sur Laboratoire : bases, corpus, langage.: <http://logometrie.unice.fr>.

(s.d.). Récupéré sur En savoir plus sur ...Hyperbase, Textopol, Outils.: <http://textopol.free.fr/HYPERBASE2.HTM>

Des mots aux sens : sémantique en corpus . (s.d.). Récupéré sur linguistique de corpus: http://lexicometrica.univ-paris3.fr/livre/les_linguistiques_de_corpus_1997/pdf/ch4.pdf.

2005. (s.d.).

ABADA, L. (s.d.). coopération algéro-française : partenariat productif, leitmotiv des relations algéro-françaises. *DZEntreprise (le magazine de l'entreprise algérienne)*., dossier journalistes.

ABADA, L. (s.d.). coopération algéro-française : partenariat productif, leitmotiv des relations algéro-françaises . *DZEntreprise (le magazine de l'entreprise algérienne)*.

ACHARD-BAYLE, G. (2012). *Linguistique textuelle ; Etats de lieux*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.

ACRIMED. (2011). *Charte d'éthique professionnelle des journalistes (SNJ, 1918/38/2011)*. Récupéré sur ACRIMED (observatoire des Médias): URL : <http://www.acrimed.org/Charte-d-ethique-professionnelle-des-journalistes-SNJ-1918-38-2011>

ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris: Nathan.

ALLOUCHE, V. (2012). *Approche interprétative des discours de presse*. Paris: L'Harmattan.

AMEY, P. e. (2011). *L'argumentation*. Paris: CNRS Editions.

AMOSSY, R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, R. (1999). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris: Nathan.

AMOSSY, R. (2010). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin : Coll. Cursus, 3e éd.

ANGERMÜLLER, J. (2003). *Analyse du discours poststructuraliste : les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers* . Limoges: Lambert-Lucas.

- ARIHIR, M. (2014). Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. *Thèse de doctorat, Science politique*. Université de Bordeaux.
- ARMENGAUD, F. (2007). « Introduction ». Dans F. ARMENGAUD, *La pragmatique* (pp. 3-14). Paris: Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».
- ARMONY, V. (2006). L'analyse lexicométrique du discours politique. Une porte d'entrée pour étudier les signifiants sociaux. Dans A. (. CORTEN, *Les frontières du politique en Amérique latine : Imaginaires et émancipation* (pp. 17-137). Paris.
- ARMONY, V. (2006). L'analyse lexicométrique du discours politique. Une porte d'entrée pour étudier les signifiants sociaux. Dans A. (. CORTEN, *Les frontières du politique en Amérique latine : Imaginaires et émancipation* (pp. 117-137). Paris: karthala.
- AUSTIN, J. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris: Seuil.
- AUSTIN, J. L. (1994). *Philosophical Papers, Oxford, Clarendon Press, Oxford, New York, 1962; trad. L. Aubert et A. L. Hacker, Écrits philosophiques*. Paris: Éd. du Seuil.
- BARRY, A. O. (s.d.). *Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie*. Récupéré sur Les textes de méthodologie: <https://depot.erudit.org/id/002331dd>
- BARRY, A. O. (s.d.). *Les textes de méthodologie*. Récupéré sur Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie: : <https://depot.erudit.org/id/002331dd>
- BART, D. (2011). L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE. *Recherches en didactiques, n° 12*, pp. 173-184.
- BEAUDOUIN, V. (2000, septembre). Statistique textuelle : une approche empirique du sens à base d'analyse distributionnelle. *Texte !*
- BEAUDOUIN, V. (2016). Retour aux origines de la statistique textuelle : Benzécri et l'école française d'analyse des données . *Statistical Analysis of Textual Data- JADT*, pp. 17-27.
- BEAUDOUIN, V. (s.d.). Statistique textuelle : Une approche empirique du sens à base d'analyse distributionnelle. Dans E. BRUNET, *Tout compte fait*.
- BELABES, S. E. (22/ 06 /2010). Le poids des contentieux affecte les rapports entre Alger et Paris : Des relations en clair-obscur. *El-Watan, n°5976*, 3.
- BENCHICOU, M. (2004). *Bouteflika : une imposture algérienne*. Paris: Picollec.
- BENEDICTE, P. (2012). Sémantique interprétative et textométrie– Version abrégée. *Corpus, n° 10*, pp. 4-12.
- BENOIT, H. (1982). Enonciation et argumentation : Oswald Ducrot : En hommage à Robert-Léon Wagner. *Mots, n°5*, pp. 203-218.

- BENSEBIA, A. A. (2011). Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006 . *Synergies Algérie*, n° 12, pp. 269-280.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*. Paris: Gallimard.
- BERBINSKI, S. (2014). *Argumentaire du Colloque international "Langage(s) et traduction" - Le Dit et le Non-dit, 9-11 juin 2015, Université de Bucarest .*
Récupéré sur Fabula: URL : <https://www.fabula.org/actualites/colloque-international-langages-et-traduction-le-dit-et-le-no>
- Bercy devient plus conciliant . (mercredi 14 juin 2000). *Le Figaro*.
- BINATNA. (juillet 2016 - juin 2017). Visite de Christian Masset, Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères . *Le magazine électronique de l'ambassade de France en Algérie* n° 12, 8.
- BINATNA. (juillet 2017). Le Président François Hollande reçoit Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation algérien, lors de sa première visite officielle en France. *BINATNA (ENTRE NOUS); le magazine électronique de l'ambassade de France en Algérie* n° 12, 7.
- BONIN, E. e. (2007). Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien. *Histoire & mesure*, n°3/4.
- BONNAFOUS, S. (1983). le congrès de Metz (1979) du Parti Socialiste: Processus discursifs et structures lexicales à travers les motions Mitterrand, Rocard et C.E.R.E.S. . *Langages*, n° 71, pp. 5-13.
- BONNAFOUS, S. e. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique . *Langages : Les analyses du discours en France*, n°117, pp. 67-81.
- BOURQUE, G. e. (1995). Texte, discours et idéologie(s) . *Revue Belge de Philosophie et d'Histoire*, n° 73, pp. 605-619.
- BOURQUE, G. e.-6. (1995.).
- Bouteflika, p. (2008, avril 14). Interview du président Bouteflika au journal qatari Al Arab, lundi 14 avril 2008 », ministère algérien des affaires étrangères. . (j. q. Arab, Intervieweur)
- BOUZAGHRENE, N. (Le 02 décembre 2007). à la veille de son déplacement en Algérie, Nicolas Sarkozy préconise "un traité d'amitié simplifiée" . *El Watan*, n° 5189, 7.
- BOUZAGHRENE, N. (Le 02 décembre 2007). à la veille de son déplacement en Algérie, Nicolas Sarkozy préconise « un traité d'amitié simplifiée ». *El Watan*, n° 5189, 7.
- BRACORPS, M. (2010). Chapitre 3. La pragmatique intégrée. Oswald Ducrot. Dans M. BRACORPS, *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée* (pp. 161-208). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- BRETON, P. e. (2011). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris: La Découverte.

- Bronckart, J. P. (2000). Activité langagière, textes et discours – Pour un interactionisme socio-discursif. *Pratiques*, pp. 234-247.
- BRONCKART, J.-P. (2000). Activité langagière, textes et discours – Pour un interactionisme socio-discursif. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°105-106, pp. 234-247.
- BRUNET, E. (2011). *Ce qui compte*. Paris: Edition Champion.
- BRUNET, E. (2004). Peut-on mesurer la distance entre deux textes ? *Corpus*, n° 2.
- BRUNET, E. (2011). *Hyperbase ; Logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels*, Manuel de référence. Récupéré sur <http://hyperbase.unice.fr/hyperbase/doc/manuel.pdf>
- BRUNET, E. (2016). *Tous comptes faits : questions linguistiques, tome 3, Ecrits choisis*. Paris: Honoré Champion éditeur.
- BURGER, M. e. (2005). *Argumentation et communication dans les médias*. Paris: Éditions Nota bene, Fonds (sciences humaines).
- CAMLONG, A. (2000). *Méthode d'analyse lexicale, textuelle et discursive*. Paris: Ophrys Editions.
- CHARAUDEAU, P. (1986). *Langage et discours : éléments de sémiotique, théorie et pratique*. Paris: Hachette.
- CHARAUDEAU, P. (2008). Pathos et discours politique. Dans R. (. MICHAEL, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- CHARAUDEAU, P. (2008). L'argumentation dans un problème de l'influence . *Argumentation et Analyse du Discours : L'analyse du discours au prisme de l'argumentation*, n°1.
- CHARAUDEAU, P. (2002). «A quoi sert d'analyse le discours politique ? ». Dans P. CHARAUDEAU, *Análisi del discurs polític*. Barcelone: IULA-UPf.
- CHARAUDEAU, P. (2006, novembre). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés . *Revue SEMEN 22, Énonciation et responsabilité dans les médias*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon. Récupéré sur Le site de Patrick CHARAUDEAU.
- CHARAUDEAU, P. (2007). Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux. Dans H. (. BOYER, *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, tome 4 : Langue(s), discours* (pp. 49-63). Paris: L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P. (2007). *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication*. Récupéré sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>
- CHARAUDEAU, P. (2008). *Entre populisme et peopolisme: comment Sarkozy a gagné!* paris: vuibert.

- CHARAUDEAU, P. (2016). *Le discours politique ; les masques du pouvoir*. Limoges: Lambert-Lucas.
- CHARAUDEAU, P. e. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours* . Paris: Seuil.
- CHARRON, J. (2006). Journalisme, politique et discours rapporté : Evolutions des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995 . *politique et sociétés*, 252-3, pp. 147-181.
- CHASTAGNER, B. e. (s.d.). *La guerre d'Algérie vue par trois photographes amateurs*. Récupéré sur fonds Guerre d'Algérie: archives.ecpad.fr
- CHATEIGNER, F. (2003). Alice Krieg-Planque, La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique », Lectures, Les comptes rendus. Dans A. Krieg-Planque, *Purification ethnique. Une formule et son histoire*. Paris: CNRS Editions (collection Communication).
- Cinquantenaire des événements du 17 octobre 1961 : reconnaître la tragédie et les responsabilités pour avancer vers l'avenir*. (s.d.). Récupéré sur <http://www.parti-socialiste.fr/communiqués/cinquantenaire-des-evenements-du-17-octobre-1961-reconnaitre-la-tragedie-et-les>
- Colonel DE BOISSIEU, c. d.-m. (16 mai 1959). SHD-T, 1H2515/1.
- Communiqué. (2013). Visite à Alger de Monsieur Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, à l'occasion du premier Comité intergouvernemental de haut niveau (16-17 décembre 2013), Ambassade de France en Algérie. *Dossier de presse* .
- Communiqué de presse, Troisième Session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau, Algéro-français (CIHN), Alger, 10 avril 2016. (le 10 avril 2016). *communiqué de presse*.
- CORNILLET, A. (s.d.). « *Discours de l'émotion, du contrôle au management Contribution à une sociolinguistique de l'efficace, Discours de l'émotion* », *Thèse de Doctorat Sciences du langage*,. Universités de Rennes 2 , Haute-Bretagne et de Louvain-la-Neuve.
- CORNILLET, A. (s.d.). *Discours de l'émotion, du contrôle au management Contribution à une sociolinguistique de l'efficace, Discours de l'émotion* . *Thèse de Doctorat des Universités de Rennes 2, Sciences du langage, Méthodologie des sciences de l'Homme*. Rennes, Universités de Rennes 2, Haute-Bretagne et de Louvain-la-Neuve.
- COURTINE, J. -J. (1989). Présentation de thèse d'Etat sur travaux. *corps et discours : éléments d'histoire des pratiques langagières et expressives*. Université Paris 10, Nanterre.
- CUSIMANO, C. (2015). Le sens en mouvement ; études de sémantique interprétative. Dans K. e. WOŁOWSKA, *étude de linguistique, littérature et art*. Suisse: Peter lang édition.
- D'ALMEIDA, N. (. (2011). *L'argumentation*. Paris: Les essentiels d'Hermès, CNRS Éditions.

- DAGUZAN, J.-F. (samedi 17 juin 2000). Les relations franco-algériennes ou la poursuite des amicales incompréhensions . *Le Monde*, 447.
- Damon Mayaffre. De la lexicométrie à la logométrie. *Astrolabe*, p. (2005,). pp. 1-11.
- Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie. (Le 20 décembre 2012). *El-Watan*, n°6745.
- Délégation. (2011). *R a p p o r t d' i n f o r m a t i o n, présenté à la suite de la mission effectuée en Algérie, du 16 au 22 avril 2011, par une délégation du groupe d'amitié FRANCE – ALGÉRIE ».*
- DUBOIS, J. e. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- DUCROT, O. (1969). Présupposés et sous-entendus. *Langue française: La sémantique*, n°4, pp. 30-43.
- DUCROT, O. (1979). Les lois de discours. *Langue française*, pp. 21-33.
- DUCROT, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris: Editions de Minuit.
- DUCROT, O. (2004). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. Dans M. (. DOURY, & S. (. MOIRAND, *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- DUCROT, O. (s.d.). *Note sur L'argumentation et l'acte d'argumenter*. Paris: E.H.E.S.S.
- DUCROT, O. (s.d.). *Note sur L'argumentation et l'acte d'argumenter*. Paris: E.H.E.S.S.
- DUYGU ÇURUM, D. (2012). L'identité et ses représentations : Ethos et Pathos . *Synergies Turquie*, n° 5, pp. 187-200.
- ENI PUCCINELLI, O. (2013). Evénement discursif, mémoire et interprétation : à propos du documentaire : São Carlos/1968 . Dans S. e. MOIRAND, *Dire l'événement ; langage, mémoire, société* (pp. 185-193). Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- FETZI, E. (2013). *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face Sarkozy/ Royal 2007*. Récupéré sur thèse de doctorat, psychologie: http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KA
- FETZI, E. (s.d.). *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face Sarkozy/ Royal 2007*. Récupéré sur Thèse de doctorat, Université de Lorraine: URL : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf.
- FLAHAULT, F. (1978). *La Parole intermédiaire*. Paris: Le Seuil, Points.
- GHOZALI, S. A. (2006). MIGRATIONS, RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE. *Outre-Terre*, no 17, pp. 267-274.
- Gilles, B. P. (2011). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris: La Découverte.
- GOMEZ-BELLOMIA, C. (2009). *Construction/ reconstruction identitaire dans le discours des pieds-noirs : étude de cas, volume I*. École doctorale Arts, lettres, langues (ED 354).

- GREIFENEDER, I. C. (2009). *Analyse du discours sarkozien au sujet de l'immigration et de l'identité nationale*. . Récupéré sur thèse de linguistique française, universitat Wien: <https://www.doccity.com/fr/analyse-du-discours-sarkozien-au-sujet-de-l-immigration-et-de-l-identite-nationale/4990935/>
- GUERIN-PACE, F. (1997). La statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales. *Population*, n°4, pp. 865-887.
- GUILBERT, T. (2014). Introduction : articuler les approches qualitatives et quantitatives dans l'analyse de discours. *Corela*, n° 15.
- GUILHAUMOU, J. (2008). Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité . *Langage et société*, n°116.
- HAILON, F. (2010). Le discours journalistique dans la communication politique, un phénomène de remédiation dialogique . *Communication, lettres et sciences du langage*, pp. 17-28.
- HALBWACHS, M. (1994(1925).). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel.
- HUSSON, A.-C. (2016). Les hashtags militants, des mots-arguments ; activists hashtags, words-arguments . *fragmentum*, n°48, pp. 105-127.
- HUSSON, A.-C. (2017). Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme. *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 18.
- HUSSON, A.-C. (2018). Dialogisme et conflictualités sociales dans les disciplines du discours. *Études de communication*, n° 47.
- IMMOUNE, Y. (2006). Le contexte : une notion à définir et à paramétrer à l'épreuve des données interactionnelles. *Lettres et Langues*, n° 1, pp. 71-86.
- IMMOUNE, Y. (2015). Mise en crise de la rationalité étatique en Égypte. *Aleph*, vol.2, n°4, pp. 13-26.
- KASTBERG SJÖBLOM, M. (2003, décembre). Comment l'ordinateur peut-il servir dans l'étude stylistique d'un texte littéraire ? *Texto !*
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales, tome I*. Paris: A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). *Les Actes de Langage dans le Discours : Théorie et Fonctionnement*. Paris: NATHAN, Coll. "FAC".
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2015). Argumentation et manipulation dans les débats politico-médiatiques : le cas des duels d'entre-deux-tours des présidentielles françaises . Dans C. (. PINEIRA-TRESMONTANT, *Discours et effets de sens : Argumenter, manipuler, traduire* (pp. 87-105). Arras : Artois Presses Université.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- KOREN, R. (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris: L'Harmattan.

- KRIEG-PLANQUE, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours, Cadre théorique et méthodologique*. Paris: Presses universitaires de Franche-Comté.
- l'Économie. (Du 2- 8/10/ 2016, n°53). *L'Hebdo national de l'Économie*, 3-7.
- LAMIZET, B. e.-F. (2004). *Emotions dans les médias*. Paris: ENS Editions.
- LAUGIER, S. (2004). Acte de langage ou pragmatique ? *Revue de métaphysique et de morale*, n° 42, pp. 279-303.
- LAURENS, A. (1995). Compte rendu de grève. *Le Monde*.
- LAVIGNE, C. e. (1996). Application de deux logiciels d'analyse automatique de données textuelles à l'entretien de recherche en psychologie et à l'étude des représentations du Handicap . *Revue Européenne du Handicoo Menlol*, VoL 3, n° 10, pp. 17-36.
- LAVRIC, E. i. (2016). *Le Dit et le Non-dit ; Langage et traduction : BERBINSKI Sonia (éd.)*. Suisse: Peterlang.
- LEBART, L. S. (1994). *Statistique textuelle*. Paris: Dunod.
- LEBLANC, J.-M. (2015). Proposition de protocole pour l'analyse des données textuelles : pour une démarche expérimentale en lexicométrie . *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, n°11 (1), pp. 25–63.
- LEIMDORFER, F. e. (s.d.). « Usages de la lexicométrie en analyse de discours ». Récupéré sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41740.pdf,
- LIONEL, D. (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. *Les représentations sociales*.
- MAINGUENEAU, D. (2012). Le discours politique et son « environnement » . *Mots. Les langages du Politique*, n° 94.
- MAINGUENEAU, D. (1983). *Sémantique de la polémique : discours religieux et ruptures idéologiques au xviiè siècle*. Lausanne : Paris: l'Âge d'homme.
- MAINGUENEAU, D. (2002, juin). « L'éthos de la rhétorique à l'analyse de discours », Version raccourcie et légèrement modifiée de " Problèmes d'ethos " . *Pratiques*, n° 113-114.
- MARCHAND, P. (1998). *L'analyse du discours assistée par ordinateur*. Paris: Armand Colin.
- MASSONIE, J.-P. (1990). *Analyse informatisée des textes*. Besançon : Annales littéraires de l'université de Besançon, Les Belles lettres.
- MASSONIE, J.-P. (1990). *Analyse informatisée des textes*. Besançon: Annales littéraires de l'Université de Besançon.
- MAYAFFRE, D. (2002). L'Herméneutique numérique. *L'astrolabe*, pp. 1-11.
- MAYAFFRE, D. (2005). De la lexicométrie à la logométrie. *Astrolabe*, pp. 1-11.

- MAYAFFRE, D. (2008). De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie. *Syntaxe et Sémantique*, vol. 9, no. 1, pp. 53-72.
- MAYAFFRE, D. (2012). Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain: étude logométrique. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 55, pp. 95-109.
- MOCI, L. (26 mai 2011). Relations bilatérales : entente cordiale sur le front économique . *LE MOCI*.
- MOESCHLER, J. e. (1994). *La pragmatique aujourd'hui*. Paris: Seuil.
- MOIRAND, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris: PUF (Linguistique nouvelle).
- MONSONEGO, S. e. (1969). Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de P. Corneille . *Langue française : La stylistique*, n°3, pp. 107-110.
- MONVILLE-BURSTON, M. e. (1985). Le passé simple dans le discours journalistique . *Lingua*, Volume 67, Issues 2–3, pp. 121-170.
- MULLER, C. (1967). *Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille*. Paris: Larousse.
- MULLER, C. (1969). La statistique lexicale. *Langue française : Le lexique*, n°2, pp. 30-43.
- PAVEAU, M.-A. (2013). Discours et mémoire. Démémoire discursive et amémoire (in)volontaire . *HYPOTHESE*.
- PAVEAU, M.-A. (2013). Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé . *version française d'un article publié en portugais du Brésil dans la revue EID&A 5*, pp. 15-17.
- PERVILLE, G. (1996). Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée. *Confluences Méditerranée*, n° 19, pp. 157-168.
- PERVILLE, G. (2017). « Les mémoires et l'histoire de la guerre d'Algérie, d'une rive à l'autre » : Colloque des mémoires de la guerre d'Algérie Préfecture des Hauts-de-Seine, Nanterre, 23 février 2017. *Historiens et géographes*, n° 44.
- PERVILLE, G. (2018). *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*. Paris: Editions Vendémiaire.
- PERVILLE, G. (26-27 mars 1996). Histoire de l'Algérie et mythes politiques algériens: du "parti de la France" aux "anciens et nouveaux harkis" . *les actes de la table ronde de l'IHTP: La guerre d'Algérie et les Algériens*. Paris.
- PLANTIN, C. e. (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon: Presses Universitaires Lyon.
- PUGNIERE-SAAVEDRA, F. e. (2012). *L'analyse du discours dans la société ; Engagement du chercheur et demande sociale*. Paris: Col. Science du langage, Honore Champion.

- PUGNIERE-SAAVEDRAN Frédéric, S. F. (2012). *L'analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*. Paris: Honoré Champion.
- Raphaëlle, B. (2016). *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris: Gallimard.
- REVAZ, F. (2013). Les temps verbaux dans le marketing politique : Votations fédérales du 3 mars 2013. *Séminaire de linguistique du français moderne : Analyse linguistique de texte. Etude des temps verbaux*.
- REVAZ, F. e. (1998). Pour en finir avec le couple récit / discours . *Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°100*, pp. 81-98.
- RINGOOT, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris: ARMAND COLIN.
- ROBERTSON, D. (1985). *Dictionary of Politics*, . London: Penguin Books.
- ROCHEBRUNE, R. d. (2011). *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, I : Le temps des armes. Des origines à la bataille d'Alger*. paris: Denoël.
- ROUYEYROL, L. (2006). Vers une logométrie intégrative des corpus politiques médiatisés. L'exemple de la subjectivité dans les débats-panel britanniques . *Corpus, n°4*.
- SARFATI, G. E. (2005). *Précis de pragmatique*. Paris: Armond Colin.
- SARFATI, G.-E. (2005). *Eléments d'analyse de discours*. Paris: Armand Colin.
- SEARLE, J. (2009). *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage (trad. Hélène Pauchar)*. Paris: Hermann.
- Sénat. (septembre 2016). « Compte rendu des travaux du Forum de coopération parlementaire entre le Sénat de la République française et le Conseil de la Nation de la République Algérienne démocratique et populaire, 19 et 20 septembre 2016 . *Forum de coopération parlementaire entre le Sénat de la République française et le Conseil de la Nation de la République Algérienne démocratique et populaire*. Le Sénat, N ° C R 2 0 1 6 - 2 5.
- SERRES, T. (2014). En attendant Bouteflika. Le président et la crise de sens en Algérie . *L'Année du Maghreb, n° 10* , pp. 59-75.
- SILLETTI ALIDA, M. (2012). Situations d'occurrence des emplois du futur simple français sur la base d'un corpus économique de presse . *Corela, n°11*.
- SILLETTI ALIDA, M. (2012). Situations d'occurrence des emplois du futur simple français sur la base d'un corpus économique de presse . *Corela, n°11*.
- STORA, B. (1997). *Les guerres sans fin. Un historien, la France et l'Algérie*. Paris: Stock.WEINRICH H.
- STORA, B. (2005). *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*. La Découverte.

- STORA, B. (2005). Quand une mémoire (de guerre) peut en cacher une autre (coloniale) . Dans P. e. BLANCHARD, *La fracture colonial, La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris: la Découverte.
- SUKIENNIK, C. (2013). Plantin, Christian. 2011. Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné (Berne : Peter Lang) ; Micheli, Raphaël. 2010. L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français. *Argumentation et analyse du discours*, n°11.
- TOURNIER, M. (1986). La lexicométrie socio-politique . *Le courrier du CNRS*, n°65.
- Trésor direction générale, Algérie*. (s.d.). Récupéré sur <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/algerie>
- VAN DIJK, T. (2007). Politique, Idéologie et Discours . *Semen*, n°21.
- VIGNAUX, G. (1995). Des arguments aux discours. Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives. *Hermès : Argumentation et rhétorique (I)*, n°15 , Paris, CNRS Editions, pp. 199-225.
- VIGNAUX, G. (2011). *une approche cognitive de l'argumentation*. Paris: PSN.
- WAGNER, R.-L. (1970). *Les vocabulaires français, tome 2*. Paris: Didier.
- WAHL, J. (. (1962). *La Philosophie analytique, Cahiers de Royaumont*. Paris: Éd. de Minuit.

Annexes

Discours officiels algériens de 2007-2012 : AIOf_7-12

1. DEJEUNER OFFERT EN L'HONNEUR DE Son Excellence Nicolas SARKOZY PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE/ TOAST (Alger, mardi 4 décembre 2007)

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire tout mon plaisir de vous accueillir en terre algérienne et de vous y souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne. A travers vous, nous voulons exprimer au peuple français notre amitié, comme nous voulons encore une fois adresser notre sincère reconnaissance à tous les Français qui nous ont apporté leur aide et leur solidarité aussi bien durant notre guerre de libération que dans les moments difficiles que nous avons vécus.

Vous savez bien, Monsieur le Président, l'amitié et l'estime que je vous porte, de même que l'intérêt que je ne cesse d'accorder au développement des relations entre nos deux pays. Ces relations se fondent sur une histoire commune qui nous a profondément marqués, aussi bien vous que nous et qui donne à nos rapports un caractère exceptionnel, car ils reposent sur un tissu humain qui les consolide en même temps qu'il les rend plus complexes.

C'est à nous qu'il appartient d'en tirer le meilleur pour le plus grand bénéfice de nos peuples et plus particulièrement pour notre jeunesse qui, pour ne pas porter la responsabilité du passé, en subit néanmoins la pression et les conséquences, et se trouve en droit de prétendre à un avenir de paix, de solidarité et de prospérité différent du présent qu'elle a reçu en héritage.

Je suis convaincu que cette visite nous permettra d'aborder avec franchise et courage les problèmes qui se posent dans nos rapports et que nous trouverons le moyen d'y porter remède dans un esprit d'ouverture et de volonté réciproque de compréhension et d'amitié.

Il y a entre l'Algérie et la France un formidable potentiel de complémentarités scientifiques, technologiques et économiques qui nous invite d'autant mieux à l'ambition que nos relations, destinées à l'exemplarité, s'enracinent dans un terreau humain exceptionnel de compétences et d'affinités culturelles en quête d'épanouissement.

C'est ainsi que nous avons la responsabilité d'encourager, de libérer, de promouvoir, d'accompagner les initiatives scientifiques, économiques et culturelles, par la rénovation, l'adaptation, la modernisation des cadres qui régissent nos relations, en facilitant les échanges et la circulation des hommes, des idées et des richesses.

Témoin vivant de nos liens passés et de la vitalité de nos échanges, la communauté algérienne en France est légitimement concernée par les relations entre nos deux pays ; elle souhaite s'y investir davantage.

Cette communauté qui vit parfois l'exclusion, souffre peut-être davantage de l'incompréhension, des préjugés culturels et de la ghettoïsation religieuse. Pour en faire un trait d'union solide entre nos deux sociétés, il relève de notre responsabilité commune de répondre aux appels des nouvelles générations en quête de repères, en les aidant à reconstruire une personnalité en harmonie avec leur vécu ainsi qu'avec leur histoire.

Monsieur le Président,

L'Algérie est aujourd'hui engagée dans un processus de modernisation économique culturelle et sociale considérable, à travers un volume d'investissement sans précédent, qui lui permettra de rejoindre à court terme la catégorie des économies émergentes. Partenaire majeur de l'Europe dans le secteur de l'énergie, elle est désormais appelée à jouer un rôle de premier plan dans les échanges économiques méditerranéens hors hydrocarbures. Les ambitions réalistes qu'elle nourrit pour elle-même, sont ouvertes à ceux de ses partenaires qui sont disposés à l'accompagner, et je pense en particulier aux entrepreneurs français qui se trouvent favorisés par rapport à ceux d'autres pays en raison de la proximité et des facilités que procure une longue pratique des échanges commerciaux et humains.

Monsieur le Président,

Je sais que vous êtes porteur du projet d'Union Méditerranéenne qui vous tient particulièrement à cœur et que vous défendez avec autant d'énergie que d'optimisme. Nous en avons déjà discuté et je ne vous cache pas que je ne suis pas resté insensible à votre enthousiasme et que, en Algérie, nous sommes disposés à contribuer à sa réalisation dans la mesure où nous aurons précisé ses contours et ses objectifs ainsi que la place qu'il prendra au côté des organismes qui sont déjà en place et qui rassemblent les pays des deux rives de la Méditerranée.

Il est clair que le Nord et le Sud partagent les mêmes aspirations vers la sécurité, la stabilité et la prospérité. Ces aspirations peuvent être satisfaites dans un climat de solidarité fondé sur notre unité dans notre diversité. Mais on ne peut ignorer les obstacles qu'il faudra franchir et les crises qu'il sera nécessaire de dépasser.

La plus importante de ces crises est évidemment celle du Moyen-Orient où il devient plus urgent que jamais de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires arabes et de permettre au peuple palestinien de disposer en toute souveraineté d'un Etat viable et aux frontières reconnues. La tragédie du peuple palestinien dure depuis plus d'un demi-siècle et il serait vain d'imaginer une Méditerranée apaisée et fraternelle sans qu'il y soit mis fin de manière définitive.

Je crois savoir à ce sujet que la France a toujours préconisé le respect du droit international et du droit de tous les peuples à l'autodétermination. Cela a été le cas à plusieurs occasions et en particulier en ce qui nous concerne directement puisque, après presque huit années d'une guerre de libération coûteuse en vies humaines, le peuple algérien a accédé à l'indépendance en exerçant son droit à l'autodétermination.

Cela explique sans doute notre entière solidarité avec tous les peuples sous domination étrangère et qui luttent pour leur droit à l'autodétermination. C'est en particulier le cas du peuple du Sahara Occidental dont le droit à l'autodétermination est reconnu sur le plan international et devrait pouvoir être exercé librement et sans restrictions.

Monsieur le Président,

Il ne faut pas perdre de vue que, lorsque vous venez en Algérie, vous posez le pied sur le continent africain. Vous avez, à plusieurs reprises et dans diverses circonstances, manifesté votre intérêt pour ce continent qui se débat dans des difficultés apparemment insurmontables pour sortir de son sous-développement et rejoindre le reste du monde dans cette mondialisation qui nous entraîne tous et ne se préoccupe pas de ceux qui n'arrivent pas à suivre son rythme.

Nous vous rejoignons entièrement dans vos préoccupations et tout d'abord parce que nous sommes des Africains, intimement solidaires de tous les peuples africains. Je peux vous dire que, malgré les apparences qui pourraient entraîner vers le pessimisme, les choses sont en train de bouger en Afrique. L'initiative du NEPAD, que vous connaissez bien, est en train de produire ses premiers effets, et d'abord en poussant les Africains à se prendre en charge et à définir eux-mêmes leurs priorités et leurs ambitions, avant de solliciter l'encouragement et l'aide du reste du monde. Parier sur l'avenir de l'Afrique est donc, et à mon avis, un pari raisonnable et dont le succès est assuré.

La France, bien sûr, est interpellée par la situation du continent africain. Mais l'ensemble de l'Europe l'est également car la plupart des pays européens ont fondé leur prospérité sur l'exploitation de territoires africains qu'ils ont colonisés à un moment ou à un autre et pour des durées plus ou moins longues. Le problème de l'émigration clandestine vers l'Europe concerne de jeunes africains qui fuient la misère dans leurs pays et croient trouver une vie meilleure au nord de la Méditerranée. Je n'ai pas besoin d'évoquer la gravité de ce drame humain et le désespoir qu'il traduit chez des jeunes qui osent affronter une mort presque certaine pour un mieux-être des plus problématiques.

On peut comprendre la réaction des pays européens à cette immigration qui s'intensifie malgré les risques qu'elle présente. Mais cette réaction restera vaine si elle ne s'appuie que sur des mesures policières de renvoi dans des conditions plus ou moins acceptables des immigrants dans leurs pays d'origine. Il est certain qu'il s'agit d'un problème humain dont les dimensions prennent toujours plus d'ampleur et qu'il faudrait traiter en recherchant les racines réelles. Ce problème migratoire n'est pas nouveau, il se pose en fait dès l'origine de l'humanité où les groupes humains étaient à la recherche d'endroits leur offrant les possibilités de vivre, le mouvement migratoire se faisant toujours de régions pauvres vers les régions riches. Ce problème nécessite donc d'être traité d'abord dans un esprit de solidarité et en apportant toute l'aide nécessaire aux pays qui se débattent dans un sous-développement générateur de misère et de désespoir.

Monsieur le Président et Cher Ami,

Le monde moderne a facilité les déplacements et, en dehors des mouvements clandestins dont je viens de parler, les brassages humains sont aujourd'hui favorisés par le développement des moyens de locomotion. C'est là un événement dont il faut se réjouir, car c'est en se connaissant que les hommes arrivent à se comprendre et à se respecter. Les courants migratoires entre l'Algérie et la France ont connu la même évolution, en dehors de la période de colonisation où la main d'œuvre algérienne était recherchée et appréciée en France, et pendant les guerres françaises, de Sedan à Dien-Bien-Phu où les Algériens ont généreusement versé leur sang. Ceci a conduit à la création en France d'une colonie algérienne assez importante qui constitue en fait un pont entre nos deux pays, à travers lequel se renforcent nos liens d'amitié et nos relations bilatérales. D'un autre côté, je suis certain que cette communauté, qui contribue à la prospérité de votre pays, est un élément de richesse de votre population tout en restant proche de ses origines.

Je pense donc que toute mesure tendant à faciliter et à encourager les échanges humains entre nos pays relève d'une politique saine et avisée car elle servirait les intérêts bien compris de l'Algérie et de la France.

Monsieur le Président et Cher Ami,

Je tiens à vous dire que je me réjouis de la possibilité qui nous est donnée, à travers votre visite, de poursuivre nos entretiens et d'échanger nos vues sur les problèmes qui nous concernent directement, mais également sur les problèmes internationaux qui font l'objet de nos préoccupations communes.

Je veux cependant que votre programme vous permette également de vous détendre et de goûter aux charmes que peuvent offrir notre pays et les traditions hospitalières de notre peuple.

Je vous remercie.

2. Discours du Président de la République à l'occasion de la commémoration du 24 février Arzew, 24 février 2009

*Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens,
Messieurs les responsables des organisations nationales du patronat,
Chers frères, chères sœurs, travailleurs,
Mesdames, Messieurs,*

C'est avec plaisir que je m'associe à la commémoration de la Journée du 24 Février, symbole marquant dans la mobilisation de notre peuple pour le recouvrement de l'indépendance, et repère historique dans le processus de construction de l'Algérie souveraine.

En effet, le monde du travail a été l'un des creusets du mouvement national, y compris dans les rangs de l'émigration. Ce fut, donc, en couronnement de cette tradition que nos travailleurs se sont organisés le 24 Février 1956, au sein de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, qui a canalisé leur participation à la glorieuse Révolution de Novembre, sous l'égide du Front de Libération Nationale.

Par leurs cotisations, les travailleurs ont contribué à l'autonomie de décision de la Révolution de Novembre. Ils ont aussi compté des milliers de martyrs tombés pour la liberté, les armes à la main ou sous la torture, à l'image du Chahid Aissat Idir.

Nourris à cette école du patriotisme, les travailleurs se sont, aussi, pleinement engagés dans le processus national d'édification de l'Algérie indépendante. Il se sont en outre mobilisés pour la sauvegarde de la République, durant la tragédie nationale, sous la conduite du Chahid Abdelhak Benhamouda.

En cette occasion commémorative, je m'incline à la mémoire des chouhada de la Glorieuse Révolution de Novembre et des martyrs du devoir national.

Ici, je voudrais réitérer la solidarité de la nation envers les familles des victimes du terrorisme. Je rends également hommage aux valeureux Moudjahidine qui ont donné l'exemple à tous les patriotes, dans la résistance pour la sauvegarde de la patrie. Je tiens, aussi, à dire à ceux qui ont consacré des années de leur vie à la défense de la République que l'Algérie ne les a pas oubliés. Des mesures seront prises pour faciliter leur réinsertion socioéconomique. Des mesures seront prises aussi pour améliorer la situation de ceux qui, volontaires, sont engagés sur le terrain dans la lutte contre le terrorisme.

Je rends, également, un hommage appuyé à l'Union Générale des Travailleurs Algériens pour la mobilisation constante de ses adhérents au service de la patrie. Cela lui a valu et lui vaudra toujours notre reconnaissance et notre considération.

Mesdames, Messieurs,

Célébrer le 24 Février, ici même à Arzew, fleuron de l'industrie nationale, est assurément, un choix délibéré pour commémorer également le 24 Février 1971, date du recouvrement par l'Algérie de sa souveraineté sur ses hydrocarbures.

Cette décision légitime était un pas supplémentaire accompli sur la voie de l'indépendance nationale, ainsi que le témoignage d'une volonté de mobiliser toutes nos potentialités pour un développement économique et social puissant, à la mesure des potentialités de notre pays.

Cette ambition s'est concrétisée sur le terrain des années durant, et les travailleurs peuvent légitimement ressentir cette fierté d'avoir été les bâtisseurs de ces

réalisations. Malheureusement, cette marche a connu par la suite des lacunes et même des arrêts, qui ont abouti à une crise économique asphyxiante.

La décennie écoulée a vu l'endettement extérieur atteindre des seuils insupportables, avec un coût annuel de plus de 9 milliards de dollars en 1993, conduisant à son rééchelonnement, en contrepartie d'un programme d'ajustement structurel douloureux, venu aggraver les conséquences de l'insécurité qui prévalait. La nation en a payé le prix fort en terme de régression de ses conditions de vie. Les travailleurs y ont consenti des sacrifices très lourds, dont la perte de plus de 400.000 emplois et la diminution de leur pouvoir d'achat, face à une forte inflation qui a culminé à 30 % en 1995..

Grâce à Dieu et grâce à la lucidité exemplaire de notre peuple, cette douloureuse étape est, désormais, derrière nous. La Concorde civile, suivie de la Réconciliation nationale ont très largement conforté la sécurité dans notre pays, redevenu une destination de plus en plus attractive pour ses amis et pour ses partenaires. Les Algériens se sont remis à bâtir et à rattraper les retards accumulés.

Chers frères, chères sœurs,

J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours seulement, de rappeler à la nation l'effort exceptionnel de reconstruction qui a marqué ces dix dernières années, grâce aux moyens colossaux mobilisés par l'Etat à travers des programmes successifs, dont le montant total, déjà déboursé, aura été de près de 160 milliards de dollars par le seul fait du budget public.

De même, j'ai évoqué les milliers d'écoles, de collèges et de lycées réalisés, les centaines de milliers de places universitaires inaugurées, les progrès enregistrés dans les infrastructures de la santé publique, ainsi que l'accès de la population à l'eau potable, à l'électricité ou au gaz naturel. J'ai aussi rappelé la réception en dix années, de plus d'un million et demi de logements, la réalisation de dizaines de milliers de kilomètres de routes nouvelles, ainsi que le lancement de dizaines de chantiers ferroviaires.

Cette dynamique s'est accompagnée d'un important recul du chômage, passé de près de 30 % en 1999 à près de 11 % en 2007, grâce à la création sur la décennie, de près de 3 millions et demi d'emplois dans les secteurs administratifs et productifs, et de près de 2 millions et demi d'équivalents emplois grâce aux différents dispositifs d'emplois d'attente.

Pour sa part, la croissance hors hydrocarbures a été en moyenne de 5 % durant toute la décennie, avec même des pointes supérieures à 6 % durant ces deux dernières années, alors que l'inflation a été maîtrisée durant toute cette période. Le produit intérieur brut du pays est, quant à lui, passé de 49 milliards \$ en 1999 à 170 milliards \$ l'année dernière. L'Algérie s'est enfin libérée du fardeau de la dette extérieure ramenée de 29 milliards de dollars en 1999 à moins de 5 milliards de dollars, l'année dernière.

Chers frères, chères sœurs,

Les travailleurs ont bénéficié de la renaissance économique et sociale du pays, que ce soit à travers les efforts pour améliorer les conditions de vie de toute la population ou que ce soit à travers l'évolution des salaires.

C'est ainsi que le salaire national minimum garanti a doublé durant la décennie, passant de 6.000 DA en 1999 à 12.000 DA en 2007, avec, en outre, une exonération fiscale jusqu'au seuil mensuel de 15.000 DA. Nul doute que la prochaine réunion tripartite permettra, au cours de cette année, de faire évoluer encore ce salaire de référence.

Dans le secteur de la Fonction Publique, et outre les cinq revalorisations des salaires et des primes, survenues entre 2001 et 2006, la promulgation du Statut Général a donné lieu, l'année dernière, à une augmentation des salaires des fonctionnaires, laquelle sera bientôt consolidée au niveau des différents régimes indemnitaires, une fois la promulgation des statuts particuliers parachevée.

Dans le secteur économique public, la révision périodique des conventions collectives et de branches a encadré les augmentations salariales. Les conventions conclues en 2007 ont généré des améliorations salariales d'une moyenne de plus de 15 %, en dépit de la situation difficile d'un nombre important d'entreprises publiques. En outre, l'Etat s'est substitué aux entreprises publiques déficitaires ou en cessation d'activités, pour faire face aux retards de versement des salaires de leurs travailleurs, engageant pour cela plus de 32 milliards DA entre 2001 et 2008.

Dans le secteur économique privé, les organisations patronales ont conclu, en 2006, un accord avec l'UGTA, pour une revalorisation du salaire de base, allant de 10 à 20 %.

Par ailleurs, l'Etat a veillé au renforcement de la législation et de la réglementation relatives à la sécurité et la santé des travailleurs sur leurs lieux d'activité. Il a, enfin, facilité l'accès des travailleurs à faible revenu aux soins, par le

biais du système du « tiers payant » pour l'acquisition des médicaments, lequel sera d'ailleurs bientôt étendu au règlement des coûts des consultations, grâce à un dispositif de conventions avec les médecins.

Toutes ces évolutions ont été le fruit du dialogue social que nous avons su faire évoluer vers un Pacte National Economique et Social conclu en 2006, et qui a été tout légitimement salué par l'Organisation Internationale du Travail, comme un exemple aussi louable que singulier à travers le monde.

Mesdames, Messieurs,

Attachés à nos valeurs sociales communes, les pouvoirs publics veillent également à sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens face à la flambée des prix des matières premières sur le marché mondial. Pour la seule année 2008, la stabilisation des prix du pain, des semoules et du lait, a nécessité des subventions publiques de près de 190 milliards DA, alors que pour l'année 2009, ce montant évoluera à près de 200 milliards DA. En outre, l'ensemble des transferts sociaux pris en charge par le budget de l'Etat n'ont cessé de progresser, se rapprochant de près de 1.000 milliards DA, l'année dernière.

Les retraités n'ont pas été omis dans cette démarche de justice sociale.

Ainsi, les pensions et allocations de retraites des travailleurs salariés ont régulièrement été revalorisées avec, de surcroît, une exonération des retenues fiscales jusqu'à hauteur de 20.000 DA. De plus, à partir de 2006, l'Etat a mobilisé le concours du budget public pour valoriser les pensions principales et de réversion des travailleurs salariés et non salariés, dont le minimum se trouve établi à 11.000 DA par mois depuis le début de cette année.

En outre, et pour la première fois depuis l'indépendance, l'Etat a également mobilisé ses propres ressources pour relever de plus de 50 % les allocations directes et de réversion des travailleurs non salariés, garantissant ainsi aux concernés, un minimum mensuel de 3.500 DA.

Enfin, soucieux de la pérennité du système national de retraite, nous avons instauré, depuis 2006, un fonds national de réserve des retraites, alimenté par 2 % de ressources annuelles de la fiscalité pétrolière.

Mesdames, Messieurs,

L'Algérie doit poursuivre ses efforts pour rattraper définitivement tous ses retards. A ce titre, j'ai indiqué que l'Etat consacra pendant les cinq prochaines

années, l'équivalent de 150 milliards de dollars de ressources publiques au développement, tout en continuant à mobiliser le concours des investisseurs nationaux et étrangers.

A titre d'illustration des nombreux objectifs qui seront assignés à ces efforts, je citerai la poursuite de la lutte contre le chômage, avec la création de 3 millions d'emplois durant les cinq années à venir, dont la moitié grâce aux dispositifs d'emplois d'attente, ainsi que la satisfaction de la demande nationale de logements, avec la réalisation de plus d'un million de nouvelles unités au bénéfice de la population.

En même temps, les progrès enregistrés durant la décennie écoulée ainsi que les données que véhicule la crise économique mondiale actuelle nous invitent à dynamiser nos efforts pour la création de richesses économiques diversifiées. Dans ce cadre, je voudrais d'abord partager avec vous quelques données et quelques réflexions.

Mesdames, Messieurs,

Les investissements engagés durant la décennie ont certes eu des retombées positives sur la croissance économique, mais ils n'ont pas été accompagnés d'une création de richesses ou d'activités à la hauteur des moyens mobilisés par l'Etat.

En effet, nos importations de biens sont passées de près de 13 milliards de dollars en 2003 à près de 40 milliards de dollars l'année dernière, alors que nos importations de services sont passées d'un montant de moins de 3 milliards \$ en 2003 à près de 8 milliards de dollars l'année dernière. A ce rythme de croissance de nos exportations de capitaux, les revenus des hydrocarbures, même avec un prix important du baril, seraient de plus en plus insuffisants pour préserver, à moyen terme, notre indépendance financière et garantir la continuité de notre développement.

En parallèle, la crise économique mondiale nous enseigne combien est dangereux l'amenuisement de la mission de contrôle et de régulation de l'Etat, et que, lorsque l'intérêt national le commande, même en économie de marché, les pouvoirs publics n'hésitent pas à intervenir massivement pour maintenir la croissance, contenir les pertes d'emplois, et sauvegarder des pans entiers de l'économie locale. Cela nous interpelle donc pour adapter notre démarche, tout en poursuivant la construction d'une économie nationale fondée sur les règles du marché ainsi que son insertion dans la sphère universelle.

C'est là l'objectif des mesures que j'ai instruis le gouvernement de mettre en place. Celles-ci visent à préserver, à terme, l'équilibre de notre balance des paiements, à nous prémunir des investissements spéculatifs et parasitaires, à fructifier les

ressources financières que possède aujourd'hui le pays, et à promouvoir, enfin, des partenariats loyaux, nous apportant le savoir-faire qui nous manque, et fondés sur un partage équitable des bénéfices.

Dans ce même esprit, j'appelle les opérateurs nationaux à s'associer plus activement à la bataille nationale de la compétitivité qui passe par la création d'entreprises efficaces, publiques, privées, ou en partenariat avec des étrangers, des entreprises à même de générer des emplois nombreux, qui rapporteront également à la collectivité nationale sa part de recettes, et qui permettront enfin, à notre économie, de diversifier et d'augmenter ses parts de marchés à l'étranger.

L'Etat a pris ces dernières années de nombreuses initiatives pour encourager le développement de l'entreprise, qu'il s'agisse du gel du découvert des entreprises publiques, des avantages importants du Code des investissements, des allègements fiscaux divers à l'économie, des dispositifs mis en place pour la garantie des crédits à la petite et moyenne entreprise, ou qu'il s'agisse des soutiens publics à la mise à niveau des entreprises.

Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts en faveur des entreprises réellement productives de biens et de services pour le pays. A cet égard, j'ai chargé le gouvernement d'œuvrer au renforcement de la lutte contre la fraude sous toutes ses formes, laquelle entrave l'entreprise honnête. Je l'ai également instruit de mettre au point d'autres mesures pour de la dynamisation du développement économique national, et dont je souhaite vous indiquer les grandes lignes.

Mesdames, Messieurs,

1) S'agissant des entreprises publiques, et en attendant la finalisation réelle de la nouvelle stratégie industrielle, j'ai chargé le gouvernement de s'atteler à la mise à niveau des entreprises viables, activant dans des secteurs porteurs, afin de les faire participer davantage à la réalisation des programmes nationaux de développement. Ce chantier a déjà été lancé, notamment, pour les entreprises du bâtiment, des travaux publics, des ressources en eau et de l'activité agricole. Les décisions requises seront dégagées avant la fin de ce semestre.

2) J'ai également le plaisir de vous annoncer qu'un Fonds National d'Investissements sera institué avant la fin de ce mois. Ce fonds, qui s'appuiera sur une réorganisation de la Banque Algérienne de Développement, sera doté par l'Etat d'un capital de 150 milliards DA. Ce nouveau dispositif sera, en mesure de financer sur le moyen terme des investissements majeurs pouvant atteindre un total de 1.000 milliards DA.

3) S'agissant de la petite et moyenne entreprises, j'ai chargé le gouvernement d'élaborer un véritable programme d'appui rénové qui sera parachevé à la fin de ce semestre, et qui portera, notamment, sur :

- La création de filiales bancaires pour financer le capital investissement, ainsi que pour l'acquisition en leasing, des équipements produits localement ;

- Le relèvement substantiel de la garantie publique aux crédits d'investissement ainsi que la réduction des délais d'examen des dossiers de financement par les banques, lesquelles devront, cependant, demeurer attentives à la réunion des conditions de viabilité des projets présentés ;

- La création et le développement au niveau de chaque wilaya, d'une instance d'assistance et de conseil aux porteurs de projets d'investissements ;

- Et enfin, la rationalisation des moyens et des mécanismes actuellement en place pour le soutien à la mise à niveau des entreprises, de sorte à en augmenter l'efficacité et la portée.

4) En outre, le Gouvernement a été instruit d'accorder une attention particulière au dossier de la promotion immobilière que nous entendons développer, en parallèle avec le logement social.

A ce titre, et outre l'aide frontale qu'accorde déjà l'Etat pour l'accès au logement promotionnel, des bonifications importantes sur le coût du crédit bancaire seront instaurées au bénéfice des citoyens dont les revenus sont modestes ou intermédiaires. Des mesures de même nature seront également mises en place au bénéfice de la classe moyenne, à savoir les titulaires de revenus mensuels situés entre 72.000 et 150.000 DA, qui ne doivent pas être marginalisés dans ce domaine. Enfin, et pour réduire le coût du logement promotionnel, des allègements sur le coût du foncier, ainsi que sur les coûts du financement bancaire seront accordés aux promoteurs immobiliers.

5) Enfin, j'ai chargé le gouvernement de mettre au point des dispositions à même d'assurer la propagation de l'investissement productif à travers tout le territoire national, et mettre, ainsi, un terme à sa concentration excessive autour des grandes villes du nord du pays.

Cette démarche s'appuiera sur la création et la viabilisation de zones industrielles dans les diverses wilayas du pays et, d'abord, le long des grands axes routiers et ferroviaires. Elle utilisera aussi comme levier, la législation d'encouragement à

l'investissement, au profit des wilayas des Hauts Plateaux et du sud du pays, ainsi que de toutes les wilayas qui accusent encore des retards dans la mise en valeur de leurs potentialités.

Mesdames, Messieurs,

Les mesures que je viens de vous annoncer témoignent de la volonté des pouvoirs publics de faire des années qui viennent, une occasion d'asseoir l'amélioration des conditions de vie de notre peuple sur les fondements de la stabilité et de la durée.

J'appelle nos travailleurs et nos entrepreneurs à s'engager activement sur cette même voie, pour répondre à l'attente de notre peuple, construire l'Algérie, et notamment, pour préparer l'avenir de notre jeunesse à laquelle nous devons offrir des débouchés qui fructifieront ses énergies et ses compétences.

Je vous remercie de votre aimable attention.

3. Message du Président de la République à l'occasion de la fête de la Victoire 19 mars 2011

*Chères sœurs,
Chers frères,*

L'anniversaire célébrant la fête de la victoire est l'un des événements nationaux les plus chers à nos cœurs et les plus marquants pour les Algériens et les Algériennes. Il commémore, aux sens propre et figuré, une nouvelle naissance d'un grand pays ancestral après toutes les souffrances et les épreuves qu'il a endurées et après de longues et dures décennies qui se sont succédé et qui ont contraint notre nation, durant tout ce temps, à traverser diverses formes d'endurance, de répression et d'humiliation.

Il nous incombe aujourd'hui alors que nous célébrons cette fête de nous remémorer toutes ces pages d'héroïsme et de gloire et de bannir toutes les images de désespoir et de souffrance. Il nous incombe également de transcender l'évènement en lui-même, en faisant de la victoire une référence qui doit inspirer toutes les actions que nous entreprenons pour consacrer les attentes croissantes des enfants de la nation.

Malgré les efforts d'approfondir l'analyse et l'argumentation, des dimensions réfractaires à la perception persisteront car la volonté de notre peuple, lors de cette révolution, a dompté l'impossible requérant des enfants de la nation davantage de méditation et d'étude pour tirer les leçons.

La fête de la victoire a fait tomber les armes de l'ennemi devant la volonté des Algériens pour un autre enjeu plus grand et plus noble, celui de la décolonisation qui a failli habiter l'inconscient de l'Algérien. Cet enjeu a barré la route au sous-développement,

à tous les aspects de la division et de la marginalisation, à la confiscation des valeurs et aux tentatives d'anéantissement de tout lien avec notre histoire ancestrale.

L'on ne peut absolument pas comparer la situation de l'Algérie à celle de nul autre pays.

Il n'échappe à personne qu'en relevant l'immense défi durant les périodes d'occupation, de lutte et de révolution, notre peuple a acquis une haute stature, une grande fierté et un attachement sans borne à sa liberté, à sa souveraineté et à sa grandeur. Il lutte avec opiniâtreté à taire ses souffrances et à s'engager, corps et âme, dans le combat face aux épreuves.

Il en sort, chaque fois, plus confiant, plus conscient des réalités et plus fort pour affronter les défis.

Chères sœurs, chers frères,

En dépit des commentaires des uns et des autres quant à la fidélité des Algériens dépositaires du legs des Chouhada et des moudjahidine qui ont consenti d'énormes sacrifices, il demeure que la ligne générale adoptée par l'Etat algérien moderne est puisée dans la Déclaration du 1er novembre et ses documents fondamentaux.

La liberté que notre peuple a payée de son sang est perceptible aujourd'hui à la faveur du pluralisme médiatique, politique et parlementaire. Une liberté que nous œuvrons sans cesse à ancrer et approfondir, avec tout ce que cela implique comme défis actuels et futurs, afin d'assurer la sécurité et la stabilité et de réaliser le développement socio-économique dans tous les domaines.

Cette liberté ne saurait être totale que par l'instauration d'une justice sociale quant aux besoins sociaux pressants tels le logement, l'emploi, l'enseignement, la santé, les activités culturelles et les loisirs.

L'Algérie peut s'enorgueillir de ses réalisations dans ces domaines. Nous sommes aujourd'hui plus que jamais attachés, grâce à la sécurité et à la stabilité et aux recettes pétrolières du pays, à réaliser un développement global et diversifié où l'homme est le principal catalyseur susceptible d'assurer la rationalisation des fonds privés et publics, la création de la richesse par l'effort, l'investissement et l'édification. Et ce, afin de dépasser l'étape de la rente pétrolière pour se consacrer à l'édification de l'avenir en s'appuyant sur les énergies renouvelables aux fins de mettre fin à la culture de dépendance aux autres pays qui n'hésitent pas à se livrer à la manipulation du marché interne par la spéculation, le monopole et la pénurie et en incitant fraudeurs et usuriers à mettre en péril la sécurité des peuples et à les entraîner dans un engrenage de violence dévastatrice.

Chères sœurs, chers frères,

L'indépendance née de la révolution armée doit rester une doctrine pour les Algériennes et Algériens et un acquis qu'ils doivent défendre non pas à travers la glorification du passé, mais par la mobilisation des énergies, notamment en milieu de

jeunes, la sauvegarde du legs culturel et révolutionnaire de notre peuple, l'unification des rangs et l'attachement aux idéaux afin de barrer la route à tous ceux qui nourrissent des sentiments de rancœur et d'animosité à l'encontre de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

La question du changement et de la réforme était l'une des bases essentielles sur lesquelles ont été arrêtés les différents programmes mis en œuvre depuis plus d'une décennie.

Les programmes quinquennaux qui se sont succédé et ont englobé les réformes administrative, judiciaire, financière et autres domaines n'ont été qu'un prélude à la réforme globale visant à changer l'image de l'Algérie dans tous les domaines.

Ce qui se réalise aujourd'hui en matière de construction d'infrastructures économiques et des grands projets et ce qui est exécuté comme projets sociaux, d'enseignement et de santé et dans les domaines des transports, des communications, du logement et de la prise en charge des jeunes et des catégories sociales vulnérables sont le fruit d'une idée réformatrice multidimensionnelle, devenue désormais un impératif pour sortir de la situation de crise et d'inertie.

Toutes ces démarches appelées à s'élargir davantage avec l'avancement de la mise en exécution du programme quinquennal actuel, sont pour nous une occasion historique pour réaliser l'ensemble de nos aspirations.

Cependant, cette approche de développement aux dimensions et objectifs multiples exige de nous, discernement, sérénité et perspicacité afin qu'elle porte ses fruits et afin de nous permettre de barrer la route à ceux qui sont à l'affût de toute situation de crise.

L'Etat continuera d'œuvrer à la réunion de tous les facteurs favorisant le développement et le progrès et à la prise en charge des préoccupations au plan de la dynamisation de l'investissement pour lequel une série de dispositions incitatives ont été prises ou au plan de l'agriculture ou encore en matière de réalisation des énergies alternatives aux énergies pétrolières tarissables. Autant de facteurs qui seront élargis et approfondis pour devenir des pourvoyeurs de main d'œuvre et des approvisionneurs du marché.

Le domaine social occupe la priorité à travers la mobilisation de tous les moyens visant l'absorption du chômage, la réalisation de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et des techniciens supérieurs et l'amélioration des mécanismes d'insertion dans le monde du travail pour les diplômés de la formation professionnelle. S'ajoute à cela une révision du concept des postes provisoires et des indemnités y afférent pour garantir des emplois permanents aux citoyens tout en l'inscrivant parmi les priorités que les entreprises de production et de services ainsi que le secteur agricole sont tenus de mettre en œuvre avec l'efficacité exigée.

Dans ce contexte, l'on doit garder en mémoire l'effort déployé par l'Etat pour répondre aux besoins des citoyens en matière de logement.

Le programme quinquennal prévoit la livraison de 1.2 million d'unités d'ici à 2014 contre 1 million d'unités lors du quinquennat précédent. Un lot important a été attribué aux jeunes en raison de conjonctures et de besoins pressants en la matière.

A cela vient se greffer la nécessité d'améliorer les performances des structures de l'Etat dont la révision du rôle des assemblées locales aux fins de garantir une véritable prise en charge des citoyens et d'améliorer le service public dans les domaines de la santé et de la sécurité sociale.

La levée de l'état d'urgence ne signifie nullement l'abandon de l'éradication des résidus du terrorisme. C'est-là un pas nouveau franchi par le pays sur la voie de l'élimination de toutes les conséquences induites lors des années noires.

Ce sera une nouvelle page ouverte sur la voie des réformes globales que j'ai citées, et qui ne sauront être fructueuses en l'absence de réformes politiques. Ainsi, l'édification matérielle en cours de réalisation va sans nul doute, de pair avec l'édification politique qui visent la construction d'un pays fort, d'un Etat fort avec des citoyens forts.

Gloire aux martyrs.
Gloire à la patrie.

4. MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'OCCASION DU SOIXANTE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU « 8 MAI 1945 » Alger, mai 2007

Algériennes, Algériens,

Mes Chers Compatriotes,

Le 8 mai 1945 est l'une des dates les plus tragiques de notre histoire nationale, car elle restera marquée par l'ampleur des massacres perpétrés sur une population algérienne sans défense par les représentants de l'Etat colonial français ainsi que par des bandes de colons français armés et agissant en toute liberté.

En ce soixante-deuxième anniversaire de ce jour fatidique, je vous invite à vous recueillir à la mémoire des victimes innocentes de ces tueries où la lâcheté le dispute à l'abjection.

Ces victimes sont les pionniers de notre indépendance qu'ils croyaient en droit de revendiquer forts qu'ils étaient de la participation des Algériens à la guerre contre le

nazisme et de la formidable mobilisation populaire contre le colonialisme ; mobilisation organisée dans ce creuset du pluralisme démocratique et unitaire que fut le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, de manière pacifique et en concertation avec un Etat démocratique français purgé de ses miasmes colonialistes.

Nous savons tous ce qu'il advint de ce vaste élan national, pacifique et profondément humaniste.

Aux manifestants de Sétif, Guelma et de très nombreuses villes de notre pays, qui entendaient, le jour de la défaite de l'Allemagne nazie consacrée par la signature de l'armistice, unir, dans un même mouvement, leur joie d'avoir contribué à la libération des peuples européens, et leur fierté d'affirmer leur propre volonté de libération, la police et l'armée françaises répliquèrent par une répression sanglante.

Par l'ampleur, la durée et la diversité des opérations combinées de l'armée, de la police et des milices coloniales, ce fut l'un des plus importants crimes d'Etat de l'époque contemporaine.

Pendant des semaines, rien ne sera épargné à une population désarmée. Ni les bombardements par l'aviation et la marine de guerre, ni les exécutions sommaires, ni les chasses à l'homme, ni même les fours à chaux d'Héliopolis.

Cette féroce campagne de terreur d'Etat fit des dizaines de milliers de victimes qu'aucune comptabilité macabre n'arrivera jamais à dénombrer avec exactitude, même si notre mémoire nationale a retenu le nombre symbolique de 45.000 morts.

Mes chers compatriotes,

Je vous invite à faire de ce jour anniversaire du 8 mai 1945 un moment de réflexion lucide et courageuse sur notre passé proche et sur notre avenir immédiat.

Le 8 mai 1945 est un moment qui s'inscrit dans la longue histoire de notre résistance nationale à la domination coloniale, une histoire faite de sang et de larmes depuis l'épopée inaboutie de l'Emir Abdelkader jusqu'au combat victorieux initié le 1er novembre 1954.

Ce fut une histoire faite de défis relevés au prix d'innombrables sacrifices, à un coût littéralement exorbitant, qui a rendu notre renaissance nationale plus glorieuse certes, mais aussi plus précaire que pour la plupart des peuples de la planète.

Bien sûr, nous ne devons pas voir le présent et l'avenir seulement avec les yeux d'un passé traumatisant.

En deux générations d'indépendance, notre pays a pansé la plupart de ses blessures et pour l'essentiel, il est sorti de la « nuit coloniale ».

Notre peuple tente de nouer avec les autres peuples du monde, et notamment ceux de l'espace méditerranéen, des rapports de partenariat fondés sur le respect mutuel et les intérêts partagés.

Mes chers compatriotes,

S'il est incontestable qu'aujourd'hui nous vivons davantage à l'heure des solidarités du futur rendues incontournables par la proximité géographique qu'à celle des antagonismes engendrés par la domination coloniale, il n'en demeure pas moins que nos relations avec notre ancien colonisateur restent marquées par les séquelles de cette domination.

Cette situation ne pourrait être dépassée que dans un climat de confiance fondé sur des valeurs universelles de liberté et de respect, sans lequel toute approche audacieuse de nos rapports bilatéraux et des équilibres régionaux risque de s'enliser dans de vaines résurgences du passé colonial.

Le sacrifice de toutes les Algériennes et de tous les Algériens qui ont perdu la vie en ce tragique 8 mai 1945 a finalement contribué à l'abolition de ce passé colonial et à l'émergence d'un monde multipolaire fondé sur la liberté des nations et leur respect mutuel.

Abdelaziz BOUTEFLIKA

5. Discours du Président de la République à l'occasion du 46ème anniversaire de l'Indépendance nationale *Alger, 5 juillet 2008*

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel motif de joie que de m'adresser à vous en ce grand jour, où nous célébrons le 46ème anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, cette date hautement symbolique de par la fierté, la dignité et l'heureux présage qu'elle représente, et également, dédiée à la jeunesse, pilier de la nation et enjeu de demain.

A cette occasion, je ne puis que m'arrêter sur l'état actuel de notre processus d'édification de l'État national moderne et d'une société développée, puisant dans notre glorieuse Histoire les jalons qui tracent la voie vers de lendemains meilleurs. Une Histoire séculaire, riche en épopées des aïeux qui ont bâti les villes, refusé l'hégémonie et résisté à l'occupation, génération après génération, sous l'étendard de la liberté, de la paix, de l'amour et de la tolérance, hissant haut et à jamais le nom et l'emblème de l'Algérie.

C'est dans une ambiance d'humilité et de déférence que nous nous recueillons, aujourd'hui, à la mémoire des vaillants martyrs de l'Algérie, ces millions de chouhada, dont la foi en la patrie et le nationalisme n'ont jamais fléchi, et ce durant un siècle et un tiers de siècle de souffrances et de lutte contre les envahisseurs. Une lutte qui s'est déclenchée avec la résistance populaire ininterrompue et s'est poursuivie avec le mouvement de réforme et la lutte nationale pour culminer avec la glorieuse Révolution du 1er Novembre, qui a amené la victoire éclatante.

En ce jour heureux, nous devons nous remémorer et rappeler, notamment, aux générations montantes, qui n'ont pas connu les affres et la répression du colonialisme, que cette indépendance a été arrachée au prix d'un lourd tribut. Et de leur dire, aussi, qu'elle est un message sacré qu'il importe de transmettre à travers la concrétisation des nobles valeurs et objectifs pour lesquels les valeureux martyrs se sont sacrifiés et qui exigent davantage d'efforts, en vue d'édifier un Etat national moderne et fort et une société développée et authentique, à même de contribuer, positivement, à la marche de la civilisation et au progrès humain.

La commémoration de l'histoire nationale et sa consécration comme source de fierté et d'inspiration pour nos générations futures est de nature à renforcer la foi en la patrie avec son identité arabe, amazighe et islamique, sa personnalité civilisationnelle particulière, intégrée dans l'espace arabe, islamique, africain et méditerranéen, son unité inébranlable et son génie renouvelé qui lui confèrent la résistance et la sagesse, la confiance et le courage qui lui permettent de surmonter les épreuves et les difficultés vers un avenir prospère.

Une rétrospective des réalisations concrétisées dans le cadre du processus d'édification de l'Etat-Nation moderne, durant, seulement, les quatre dernières décennies, période insignifiante dans l'Histoire des États et des civilisations, et un aperçu des images de répression, d'extermination, de bannissement, de destruction, d'aliénation et de sous-développement vécus par l'Algérie d'avant 1962, nous permettent de prendre conscience de ce que nous étions et de ce que nous sommes devenus.

Ils nous permettent, également, de comprendre que tout ce qui a été réalisé dans des conditions difficiles n'était pas chose aisée, comme il n'était pas facile pour l'Algérie

Républicaine de sortir de l'enfer du terrorisme, de la criminalité et de la destruction, vers une vie de paix, de stabilité et de sérénité, sans l'aide de Dieu et les innombrables efforts déployés et de lourds sacrifices consentis par de vaillants hommes et femmes, les différents corps de sécurité et les éléments de l'Armée nationale populaire, garante de l'unité et de l'intégrité de notre chère patrie.

Je ne puis, à présent, que m'incliner, avec humilité et recueillement, à la mémoire des chouchoués de la tragédie nationale, en leur témoignant, au nom de la Nation tout entière, reconnaissance, estime et considération.

Mesdames et Messieurs,

Il est évident que la paix et le développement sont deux notions interdépendantes. C'est pourquoi, il était de notre devoir de fournir de grands efforts, ces dernières années, en vue de rétablir la sécurité et la paix, parallèlement à la réalisation d'importants et d'urgents programmes de développement, afin de venir à bout des effets induits par la tragédie nationale et ses lourdes répercussions, permettant, ainsi, au pays de réaliser un parcours prometteur, à travers lequel il a recouvré sa stabilité et la place qui lui sied sur la scène internationale.

La conjoncture actuelle, requiert la consolidation et l'ancrage du processus de réconciliation nationale. Nous n'allons pas revenir sur la mise en oeuvre de ce processus, dès lors que nous l'avons adopté avec la bénédiction du Tout-Puissant et le soutien indéfectible du peuple algérien, qui l'a consacré par une majorité écrasante, suivant, ainsi, les préceptes de l'Islam, religion de tolérance, et puisant dans nos valeurs humaines civilisationnelles, elles-mêmes puisées dans la défense intrépide des principes de dialogue, de fraternité et de tolérance.

Notre conviction quant à la justesse de la réconciliation nationale est forte et inébranlable dans un État de droit qui s'évertue à protéger les Droits de l'Homme, à promouvoir la démocratie dans son acception, à la fois juste et innocente des accusations calomnieuses que des parties tendancieuses ou des organisations suspectes tentent de lui porter.

Oui, la réconciliation nationale au sein d'une société pacifiste et solidaire qui rejette le tribalisme, le régionalisme et le fanatisme religieux est une réconciliation dont les résultats se concrétisent à travers un développement national global et équilibré, développement qui s'attelle à éliminer toutes les formes de disparité, de misère et d'exclusion et à réunir les conditions d'une vie digne pour tous les citoyens et citoyennes.

Oui, une réconciliation pour éteindre le feu de la fitna, rejeter la division et réaliser l'unité. Une réconciliation que nous nous attelons à consacrer ensemble, présentement et dans le futur, en dépit des voix sceptiques et obstinées qui s'élèvent et des esprits sclérosés d'extrémistes.

Cette catégorie d'égarés qui prêche dans le faux et, à l'encontre des préceptes du Saint Coran et de la Charia, se dirige droit vers un échec cuisant, des égarés qui tentent

d'attirer des jeunes avec des fetwa erronées et de les enfoncer à travers des idées takfiristes, terroristes et destructrices pour en faire enfin, les ennemis de leurs famille et pays, la honte de leur religion et de la nation.

J'appelle ces jeunes égarés, à garder foi en Dieu, et à revenir sur le droit chemin au sein de leur famille et patrie. Je les appelle à apporter leur contribution à l'édification de leurs pays tout en sachant que l'État n'hésitera pas à faire face, avec force et détermination, aux résidus de la criminalité et du terrorisme. Qu'ils sachent aussi, que les portes du pardon restent ouvertes devant les jeunes, enfants de cette terre bonne et généreuse, et qui feront montre d'une ferme volonté de repentir.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons payé un lourd tribut, en raison des longues années de terrorisme et de stagnation, et avons accusé un retard important dans différents secteurs donnant, ainsi, lieu à beaucoup de besoins urgents.

Les programmes de redressement national et les projets de réforme et de développement initiés, depuis des années, ont permis de rétablir les grands équilibres et d'avancer à grands pas vers la performance économique et l'amélioration du niveau de vie des citoyens.

Après s'être libéré du fardeau de la dette extérieure, les efforts se multiplient pour parachever la modernisation des structures de l'État, la réalisation d'un large réseau d'infrastructures modernes, le développement du secteur tertiaire et l'amélioration des indicateurs socio-économiques, notamment, en matière d'emploi, d'habitat, de santé, d'enseignement, de transport et d'approvisionnement de la population en eau et en énergie.

Autant d'indicateurs appelés à se consolider encore davantage lors des prochaines années, à la faveur de l'application du Programme complémentaire de soutien au développement et des programmes des Hauts Plateaux et du Sud.

Nous sommes conscients que les acquis réalisés demeurent en deçà de nos espérances et ne répondent pas à toutes les exigences urgentes de notre société. Nous sommes convaincus, aussi, que toutes ces réalisations sont des pas franchis sur la voie d'un développement porteur de prospérité et de bien-être, un chemin long et difficile qui requiert patience, mobilisation et solidarité et la conjugaison des efforts de tout un chacun.

Les préoccupations des citoyens sont inscrites au titre des priorités, dont le suivi et la prise en charge nous échoient, à la faveur d'une impérative approche participative, du dialogue, de la concertation sociale et de la coopération des différents partenaires publics et privés, du Gouvernement et de l'Union générale des travailleurs algériens, en vue de définir les approches optimales de traitement des revendications soumises.

Dans ce contexte, il convient de souligner, tout l'intérêt du pacte national économique et social, conclu en septembre 2006, et de le préserver tel un acquis au profit des travailleurs, de renforcer d'autres réalisations dont la révision du statut de la fonction

publique et les révisions consécutives des salaires et des pensions de retraite, auxquelles s'ajoutera, l'adoption des statuts particuliers de chaque secteur à l'effet de satisfaire aux revendications de tous les employés.

L'État ne ménagera aucun effort pour prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation du pouvoir d'achat, à l'aide aux catégories vulnérables et aux personnes ayant des besoins spécifiques et à l'amélioration du niveau de vie des citoyens, qu'il s'agisse d'insuffler un nouvel élan au rythme de croissance, de maîtriser l'inflation ou de subventionner les prix des produits de large consommation qui connaissent une importante hausse sur les marchés internationaux.

Ces mesures toucheront, également, la résorption du chômage dont le taux a sensiblement reculé, l'élargissement des mécanismes d'emploi, récemment consolidés par le plan de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, entré en vigueur en mai 2008, et visant à garantir 400.000 postes d'emploi, par an, au profit des universitaires, des personnes ayant atteint le niveau secondaire et des personnes non qualifiées.

Aussi, l'État continuera à encourager les investissements internes et étrangers, au même titre, que les programmes de réforme et de développement rural et à apporter aide et assistance aux agriculteurs et aux éleveurs sinistrés. Il s'engage à aplanir toutes les difficultés qui se posent à une meilleure participation de la femme dans tous les domaines sur le même pied d'égalité que son frère l'Homme, en l'incitant à adhérer aux activités économiques, politiques et associatives, notamment, dans les zones rurales et au niveau des régions éloignées.

Alors que nous évoquons la question de l'emploi des jeunes, je ne puis que m'interroger avec vous: comment, dans un pays comme l'Algérie qui s'emploie à alléger la crise du logement et la dépendance alimentaire à travers des programmes de développement et d'importantes enveloppes financières, trouve-t-on des jeunes qui optent pour le travail dans l'Administration plutôt que dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment, où l'offre d'emploi reste importante.

Le travail est une vertu et il n'est point de métier dévalorisant. L'essentiel réside en la productivité et la réussite. Nos jeunes doivent accepter les emplois qui leur sont offerts sans réticence, car le pays a besoin de ses enfants dans tous les domaines. L'Administration ne saurait, à elle seule, réaliser nos objectifs de développement et atteindre la relance escomptée.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est pour vous, d'autre patrie, que cette chère patrie, chargée qu'elle est d'Histoire et de gloire, d'épreuves et d'enseignements, ainsi que d'un présent, non exempt de difficultés ni d'obstacles, mais plein de réalisations et de mutations, qui augurent d'un lendemain enchanteur grâce à la volonté de Dieu.

J'exhorte les jeunes à adhérer, avec force et détermination, à la marche du développement national, à avoir confiance en eux-mêmes, en leur patrie et en leur avenir, à

s'organiser, à saisir les opportunités qui se présentent et à œuvrer, résolument, à la réalisation de leurs ambitions légitimes. Nous comprenons, parfaitement, la vivacité et l'enthousiasme affichés dans l'expression de leurs rêves et ambitions, mais aussi, de leurs plaintes et protestations.

Celles-ci doivent, toutefois, être manifestées en faisant valoir un esprit consciencieux et raisonnable, en favorisant une attitude civilisée et pondérée, en bannissant la précipitation et l'usage de la violence qui n'honore ni les jeunes ni la Nation et sans se laisser fourvoyer par les tromperies véhiculées par des parties qui cherchent à semer la destruction et la discorde et tentent de manipuler les rêves des jeunes, en allant jusqu'à les soudoyer pour frapper stabilité du pays.

Le peuple algérien a payé un lourd tribut pour recouvrer sa sécurité et sa stabilité, les appareils de l'État ne feront, donc, aucune concession et s'opposeront avec force et détermination à toute partie qui essaie de provoquer les émeutes, semer l'anarchie et détruire les biens publics et privés, quel qu'en soit le mobile ou la couverture.

Nous devons garder à l'esprit que notre société vit des mutations profondes sur fond des influences d'une mondialisation ouverte à tous les risques et tous les pronostics, et dont nous devons, au demeurant, relever et assimiler les défis. Une société consciente des enjeux qui l'attendent et des défis qui lui sont imposés doit faire preuve de fair-play et de sens de la responsabilité.

A ce propos, je saisis cette occasion pour réitérer mon appel à l'adresse des responsables de l'Administration centrale, communale et des wilayas, les invitant à ouvrir les portes du dialogue, jeter les passerelles de la confiance mutuelle et se rapprocher davantage des citoyens, afin d'écouter leurs préoccupations et parvenir à y trouver les solutions idoines.

J'insiste auprès des différentes instances et secteurs concernés, pour qu'ils veillent à la concrétisation, dans les meilleurs délais, des politiques et des projets arrêtés, tout en réaffirmant la nécessité de la conjugaison et de la complémentarité des efforts, en vue de redynamiser les programmes d'encadrement et d'insertion, sous toutes leurs formes, et d'ouvrir, ainsi, de nouveaux horizons à nos jeunes et de les accompagner sur la voie de l'espoir, de la confiance et de l'optimisme en lieu et place de l'attente, du pessimisme et de la déperdition et de les protéger contre les différents fléaux et phénomènes. Je rappelle que le dossier de la jeunesse constitue l'affaire de tous et j'interpelle les partis, les associations et toutes les forces de la société civile pour qu'il contribuent, positivement, à l'élargissement et à l'enrichissement des espaces de dialogue et de communication avec cette frange chère de notre peuple.

Comme je l'avais confirmé, lors de la réunion gouvernement-walis, consacrée au dossier des jeunes que nous classons parmi les priorités nationales les plus urgentes, l'État va redoubler d'effort, à l'effet d'une meilleure prise en charge des revendications et des préoccupations de nos enfants, en mobilisant les ressources nécessaires et en mettant en oeuvre des programmes complémentaires et cohérents, qui apportent une réponse efficiente à leurs besoins.

L'État a mobilisé, ces dernières années, des ressources financières colossales et réalisé des centaines de projets dans les secteurs liés aux jeunes, à travers l'ensemble du territoire national. Il a arrêté, également, des mesures incitatives pour amener les jeunes à investir le monde de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'enseignement et de la formation. C'est à la faveur de ces efforts, que 10 millions de jeunes fréquentent, aujourd'hui, les bancs des écoles, des universités et des centres de formation, et que le pays compte 41 villes universitaires, alors qu'une enveloppe financière considérable du programme de l'équipement a été consacrée au secteur de la jeunesse et des sports.

En vue de répondre aux exigences de la gestion et aux besoins du développement, de redresser les dysfonctionnements enregistrés en matière d'organisation administrative territoriale, il est, désormais, impératif, de revoir l'organisation administrative actuelle, en envisageant, le changement de certaines Dairas en circonscriptions administratives pour enfin, créer de nouvelles wilayas.

Cette nouvelle organisation administrative tend à impulser le développement, à trouver de meilleures réponses aux problèmes du citoyen, à atténuer la tension dans certaines wilayas à forte concentration de populations, et à consolider la présence de l'État dans les régions frontalières qui vivent des problèmes bien particuliers. Toutes ces mesures veilleront à assurer un découpage équilibré des communes au niveau des wilayas et à réduire les distances entre les communes pour une meilleure gestion de proximité sans omettre les spécificités des régions frontalières, celles du Sud non frontalières, des Hauts Plateaux et des wilayas du Nord. Cette organisation administrative territoriale requiert par conséquent, l'intervention des différentes institutions de l'État, des services compétents en matière de protection sociale, de formation, d'emploi, etc... afin d'assurer une vie décente au citoyen.

Mesdames et Messieurs,

Ce qui a été réalisé, à ce jour, grâce aux efforts de tous, n'est qu'une partie d'un ensemble appelé à se concrétiser à travers des programmes soutenus de réformes et de développement et c'est cela qui nous permet d'aspirer, confiants et optimistes, à un avenir prospère de l'Algérie du troisième millénaire, d'espérer un brillant avenir à notre jeunesse qui doit voir sa véritable image parmi les élites productives et actives dans les différents créneaux de la vie politique, économique, sociale, culturelle et sportive, une jeunesse ambitieuse qui a le sens de la patrie, confiante et fière de son identité et animée de cette dynamique de créativité et cette volonté de réussir.

Je reste convaincu, que sur ce sol sacré, vit une jeunesse montante qui contribue, efficacement, à la renaissance du pays et à sa prospérité tout comme l'étaient les jeunes d'hier, héros de la résistance et de la libération. Les jeunes d'aujourd'hui, se doivent d'être les piliers de la Nahdha, les flambeaux du rayonnement qui avancent sur la voie de la réussite et du progrès grâce à leurs efforts, leur génie et leur engagement envers leur pays.

J'ai assumé la lourde tâche dans des conditions difficiles, m'y consacrant, pleinement, avec l'aide de Dieu et le soutien du peuple. J'ai dédié à mes responsabilités toute mon énergie, dévoué à Dieu et à la Nation, fidèle aux engagements pris devant le peuple.

Je vous remercie de votre attention

6. . MEDELICI : l'entretien avec M. Juppé a porté essentiellement sur les relations bilatérales 24/04/2011

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Mourad MEDELICI, a affirmé vendredi que l'entretien téléphonique qu'il a eu lundi dernier avec son homologue français, M. Alain Juppé, a porté essentiellement sur les relations bilatérales entre les deux pays.

"En réalité, la discussion avec M. Juppé a porté essentiellement sur les relations bilatérales et nous avons observé qu'il y avait des avancées, en particulier sur le plan de la mise en place d'un partenariat industriel, à la fois ambitieux et équilibré", a indiqué M. MEDELICI à la chaîne III de la Radio nationale.

Il a relevé que cet entretien téléphonique avait coïncidé avec la visite à Paris de M. Mohamed Benmerradi, Ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, qui a rencontré M. Jean Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre français, vice-président du Sénat.

Qualifiant de "très cordial" son premier contact avec M. Juppé, le chef de la diplomatie algérienne a également noté avoir évoqué avec lui la situation en Libye et les accusations portées par le conseil national de transition (CNT) libyen à l'encontre de l'Algérie.

"La discussion que nous avons eue n'a pas porté seulement sur cela. Ce point a été évoqué de manière incidente", a-t-il cependant précisé.

"C'est d'abord sur les relations bilatérales que l'entretien a porté et, d'ailleurs, nous avons échangé à cette occasion des invitations réciproques pour que M. Juppé visite l'Algérie le plus rapidement possible et le Ministre algérien des Affaires Etrangères se rende dès que possible en France", a-t-il ajouté.

A une question sur éventuelle tension qui existerait entre l'Algérie et la France, M. MEDELICI a affirmé que les relations entre les deux pays "ne sont pas tendues".

"Nous avons beaucoup d'intérêts communs. Nous avons sur certaines situations internationales ou régionales des approches qui sont différentes, mais je considère que l'Algérie et la France n'ont pas aujourd'hui de relations tendues", a-t-il soutenu.

"(Les) quelques problèmes que nous avons vécus au cours de ces dernières années (...), sont aujourd'hui réglés", a-t-il poursuivi.

Il a souligné que les deux pays "sont en train d'aller de l'avant" et examinent les moyens de "travailler mieux ensemble", faisant remarquer que le niveau des relations bilatérales est déjà "très important".

"Ce que nous souhaitons simplement, c'est qu'à la faveur de la conjoncture très favorable que traverse le pays, nous puissions donner un plus à la relation algéro-française, particulièrement dans le domaine de l'industrie", a-t-il plaidé.

Interrogé sur l'entretien qu'il a eu lundi à Alger avec une délégation parlementaire du groupe d'amitié algéro-français, M. MEDELICI a affirmé que l'amitié pour l'Algérie est quelque chose de "sacré", "mais, a-t-il dit, il n'y pas d'amitié sans franchise".

Le Ministre des Affaires Etrangères a exprimé, dans ce cadre, son souhait que les médias audiovisuels français permettent à leurs téléspectateurs, qui sont en partie des Algériens, de connaître "un peu mieux" l'Algérie et "pas de la connaître uniquement à travers les événements douloureux qu'elle peut connaître, à l'instar des autres pays au monde".

M. MEDELICI a indiqué avoir abordé aussi avec M. Juppé la situation dans la sous-région, "en particulier la question qui se pose aujourd'hui avec beaucoup plus d'acuité, à savoir la situation en Libye".

Sur les accusations du conseil national de transition (CNT) libyen, "M. Juppé a lui-même considéré comme peu crédibles ce qu'il a qualifié de rumeurs lorsqu'il a désigné ces informations complètement farfelues et qui donnent l'Algérie comme une partie à ce conflit entre Libyens, alors que nous n'avons jamais eu à choisir une partie contre l'autre" dans cette crise, a-t-il souligné.

"Il (M. Juppé) a saisi cette occasion pour demander mon avis sur ces rumeurs", a expliqué M. MEDELICI, ajoutant que son homologue français "n'a pas beaucoup insisté" sur cette question, "même si probablement pour répondre à la question d'un journaliste le lendemain, il a dû faire état seulement de cela".

Car, pour le chef de la diplomatie algérienne, "il n'est pas de tradition que deux Ministres des Affaires Etrangères se parlent et qu'ils disent tout le lendemain, sauf lorsqu'ils organisent une conférence de presse, et nous n'étions pas dans cette hypothèse", a-t-il observé.

A propos de la sortie de crise en Libye, M. MEDELICI a précisé qu'il a convenu avec M. Juppé "qu'il n'y a pas de solution autre que la solution politique, laquelle ne peut être portée que par les Libyens eux-mêmes". "Cette conviction, je crois l'avoir partagée avec M. Juppé", a-t-il dit.

"Dans les autres pays qui ont connu des mutations, ce sont les peuples qui se sont exprimés

et c'est donc ces peuples qu'il nous faut respecter", a-t-il enchaîné.

"C'est la raison pour laquelle nous respectons aujourd'hui comme hier le peuple tunisien qui a voulu se donner un nouveau système de gestion tout comme le peuple égyptien. Et c'est exactement la même attitude que nous aurons vis à vis des autres peuples qu'ils soient de la région où en dehors", a encore affirmé M. MEDELICI.

7. Abdelaziz Rahabi. Diplomate et ambassadeur : « Les relations sont otages d'un passé permanent » El Watan, 22 juin 2010

Pour le diplomate Abdelaziz Rahabi, les rapports entre Alger et Paris peuvent prétendre à mieux, mais à condition que la France n'ignore pas que l'Algérie est incontournable dans la région. Mais par ailleurs, il estime que l'Algérie ne doit pas négliger l'influence de la France dans notre région.

- Y a-t-il réellement des blocages dans les relations entre l'Algérie et la France ? Si oui, lesquels ?

Les relations ne sont pas si mauvaises que cela, mais elles peuvent prétendre à mieux pour peu qu'elles évitent la double nuisance des lobbies anti-algériens en France mais également – et on n'en parle pas suffisamment – celle de nos voisins proches et lointains qui ont toujours chahuté nos relations avec la France. Par ailleurs, nous n'avons pas la même perception de la qualité des relations : les Français comme tous les Occidentaux évaluent leurs relations internationales dans leur globalité, alors que chez nous, on en est encore à donner un sens politique à tout ce qui bouge.

- Le secrétaire général de l'Elysée en est à sa deuxième visite en Algérie en l'espace de quatre mois. Cette fois, l'envoyé spécial de Sarkozy a été reçu au plus haut niveau. Est-il juste de conclure à un réchauffement des relations, ne serait-ce que du point de vue protocolaire ?

Sur la forme, on peut trouver cette démarche un peu inusuelle aujourd'hui, une sorte de réminiscence des réseaux africains de l'Elysée sous de Gaulle et Mitterrand. A mon sens, les Français ont plus besoin de lever certaines contraintes chez eux que chez nous, où il y a un seul opérateur de politique étrangère, le chef de l'Etat. En France, par contre, un groupe de rapatriés ou d'extrême droite pourrait infléchir nos relations bilatérales et provoquer une crise.

- Etes-vous d'avis que Paris garde le monopole de l'initiative diplomatique par rapport à l'Algérie ?

J'ai plutôt le sentiment que le cadre de dialogue et de concertation institutionnel n'est pas suffisamment autonome par rapport aux groupes de pression en France. Les relations sont otages d'un passé permanent que la classe politique française entretient avec un regard positif sur le colonialisme. On a même régressé sur le traitement de cette sensible question. Déjà, les présidents Boumediène et Chadli avaient déclaré vouloir tourner la page et Chirac a fait preuve d'un courage politique exceptionnel sur la question de la mémoire.

- La France a-t-elle réellement besoin de recadrer ses relations avec l'Algérie compte tenu du nouvel environnement international ?

La France ne peut pas ignorer que l'Algérie est incontournable dans la région. Pourtant, les promoteurs de l'Union pour la Méditerranée (UPM) n'ont pas tenu compte du poids spécifique de l'Algérie comme facteur stabilisant en Méditerranée et ont, de ce fait, commis une erreur d'évaluation. L'Algérie, pour sa part, ne doit pas négliger l'influence de la France dans notre propre région et dans le Sahel.

8. Missoum Sbih à Arabies : « Lever les hypothèques qui pèsent sur le climat actuel » Une visite du président Bouteflika en France est-elle imaginable dans un proche avenir ? La question a été posée à l'ambassadeur d'Algérie en France par le magazine Arabies. Paris. De notre bureau, El Watan, 5 avril 2010

Une visite du président Bouteflika en France est-elle imaginable dans un proche avenir ? La question a été posée à l'ambassadeur d'Algérie en France par le magazine Arabies.

« L'importance de l'événement, sa portée politique et sa signification diplomatique impliquent un climat nouveau, un climat favorable qui permette de réunir les conditions de succès d'une telle visite », a indiqué le diplomate algérien, précisant qu'« il n'y a pas eu de "reports successifs" puisqu'il n'y a jamais eu de date arrêtée ». Celle-ci devant être fixée d'un commun accord, après l'acceptation par le président Bouteflika de l'invitation que lui avait faite le président Sarkozy. Dans cette interview accordée au journaliste Christian Mallard, Missoum Sbih est revenu sur les relations bilatérales, leur densité, notamment dans leur volet humain, sur les « crispations » – terme que le diplomate algérien considère plus approprié que celui de « crise ». Il est évident qu'une relance des relations est possible, et même vivement souhaitable, compte tenu des interdépendances à tous les niveaux entre les deux pays : humain, économique, scientifique, universitaire et culturel.

Dans cette perspective, la mission à Alger conduite par Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée, a permis de renouer le dialogue et de donner au Premier ministre algérien l'occasion de faire un état des lieux sans complaisance des relations bilatérales, comme cette mission a permis à la délégation française de mieux identifier les questions pendantes et les attentes algériennes. Dans ce contexte, Il faudrait d'abord lever les hypothèques qui pèsent sur le climat actuel au sujet desquelles la partie algérienne attend, sous forme de « propositions opérationnelles », des dispositions concrètes de la part de la partie française. Dans cet état d'esprit, l'intervention de telles mesures permettrait également de donner une impulsion aux négociations en cours entre les deux pays. Concernant l'inscription de l'Algérie sur la liste des pays dits « à risques », une des sources de « crispation » entre Alger et Paris, M. Sbih a relevé que la France, qui « entretient avec notre pays depuis des années une coopération exemplaire en matière de lutte contre le terrorisme, est la mieux placée pour savoir que l'Algérie ne constitue nullement un pays à risque. Rien ne justifie la présence de l'Algérie sur cette liste qui singularise notre pays dans la région méditerranéenne et, même, le stigmatise à certains égards. C'est une mesure inacceptable. Aussi ai-je bon espoir que la partie française prenne enfin la mesure, à la fois de l'émotion

qu'une telle disposition peut avoir sur l'opinion publique algérienne et la détermination des pouvoirs publics d'obtenir le retrait de l'Algérie de cette liste ».

Quant au devoir de mémoire, autre sujet de « crispation », c'est « une question très importante, d'une extrême sensibilité pour les Algériens, toutes générations confondues. Nous pensons, pour notre part, que le passé doit être assumé complètement et puisse ainsi consacrer une réconciliation définitive entre les deux peuples, meilleur gage pour le développement de rapports harmonieux de coopération entre l'Algérie et la France, fondés notamment sur la confiance et le respect mutuel ». Et de faire remarquer que « dans la politique mémorielle de la France, il y a des précédents : les déclarations du chef de l'Etat français relatives à la Shoah, au Vel' d'Hiv, à l'esclavage et le discours prononcé à Madagascar. Sur le plan international, d'autres pays ont assumé d'une manière non équivoque leur passé : le Canada, l'Australie, la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Italie. Tous ces pays sont de grandes démocraties occidentales ; et si le gouvernement français allait dans le même sens, il se trouverait assurément en bonne compagnie... ». Quant à la dimension humaine, elle « détermine symboliquement le caractère spécifique » de la relation algéro-française. « Dès lors, la dimension humaine ne peut, du point de vue de l'approche algérienne, s'inscrire dans la problématique de la gestion des flux migratoires ou de l'immigration choisie. L'approche que nous avons de cette importante et délicate question relève d'une conception élevée de nos rapports avec la France, fondée notamment sur l'importance historique de la communauté algérienne en France, de la densité de nos relations humaines et de l'intensité de nos relations multidimensionnelles ». Par N. B.

8. Message du Président de la République à l'occasion du 63ème anniversaire des évènements du 8 mai 1945 *Kherrata, 8 mai 2008*

Au Nom de Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux,

Mes Chers Compatriotes,

Je vous appelle à vous recueillir à la mémoire des dizaines de milliers de nos concitoyens tués, blessés, emprisonnés, humiliés par l'État colonial français et ses milices lors des tragiques événements du 8 Mai 1945. Il s'agit des massacres perpétrés, il y a un peu plus de soixante ans, notamment dans les régions de Sétif, Guelma et Kherrata. Au moment où les peuples du monde entier fêtaient la victoire contre le nazisme, des défilés pacifiques et joyeux d'Algériens étaient organisés dans de nombreuses villes du pays. Ils entendaient à la fois célébrer la victoire contre le nazisme pour laquelle de nombreux Algériens avaient sacrifié leurs vies, et affirmer leur droit de s'affranchir de la domination coloniale en brandissant le drapeau national. La réponse de l'État colonial français fut d'une insoutenable brutalité, illustrée notamment par les massacres de masse commis par l'aviation et la marine, les exécutions sommaires et les fours à chaux d'Héliopolis pour faire disparaître les traces de cette atroce barbarie qui déferla sur l'Algérie pendant plusieurs semaines.

En ce jour anniversaire du 8 Mai 1945, je vous appelle à honorer la mémoire de nos concitoyens martyrisés avec émotion, mais aussi avec fierté, lucidité et sérénité. Car ils ont été, d'abord, et avant tout, les pionniers de la résistance anti-coloniale de la nation

algérienne qui débouchera sur le déclenchement de la guerre de libération nationale initiée le 1er Novembre 1954, et la victoire politico-militaire du, 5 Juillet 1962.

Depuis la reconquête de son indépendance, il y a presque un demi-siècle, l'Algérie s'est efforcée de construire avec ses voisins et, notamment avec la France, des rapports de coopération et de partenariat fondés sur la proximité géographique, l'intérêt mutuel et le respect de la souveraineté nationale. Il est clair, cependant, que le déni de l'Histoire, cet étrange «révisionnisme» qui s'est emparé de certains secteurs de l'opinion française, ne contribue pas à approfondir des relations qui devraient privilégier la construction des solidarités du futur à partir d'une reconstitution historique, réaliste et sincère, d'un passé colonial qui a laissé des blessures profondes au sein du peuple algérien. A ce sujet, nous sommes extrêmement attentifs à toutes les voix qui s'élèvent en France pour rompre avec le déni de l'Histoire, en particulier, en ce qui concerne le 8 Mai 1945, car elles ouvrent la voie à une réconciliation véritable et durable entre les peuples algérien et français.

Pour nous Algériens, la commémoration du 8 Mai 1945 doit exalter les sacrifices d'une génération de nos compatriotes pour abolir ce passé colonial et contribuer à l'émergence d'un monde multipolaire fondé sur la liberté des nations et leur coexistence pacifique. Il est important, aussi, que ces pages noires et héroïques de notre histoire soient rappelées aux jeunes Algériens qui sauront, ainsi, le prix payé par leur peuple pour recouvrer sa liberté, sa dignité et son indépendance.

9. Allocution du Président de la République à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid Blida, 18 février 2009

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tant besoin en ce moment, d'une occasion noble et d'un évènement particulier aujourd'hui à la mémoire des Chouhada, de ces âmes pures qui ont choisi la vie éternelle auprès de l'Eternel.

Nul doute, qu'il n'existe pas de journée qui élève autant la valeur et la symbolique que représente la journée nationale du Chahid.

Une journée à nulle autre pareilles, car elle nous renvoie à travers sa symbolique singulière, à un type d'Hommes qui se distinguent du reste du genre humain.

C'est sans exagération aucune si l'on souligne, à cemme celui que nous célébrons aut effet, que peu de peuples sur cette terre peuvent se prévaloir de nous égaler en matière de célébration de la mémoire de nos martyrs et des valeurs qu'elle inspire auprès de notre peuple, et ce qu'elle évoque comme sentiments.

Qu'un peuple consacre une journée ou davantage à la commémoration de la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour lui, c'est chose sensée et raisonnable, seulement l'histoire des Chouhada et la portée du sacrifice prend d'autres significations lorsqu'il s'agit de l'Algérie qui est en réalité un don des Chouhada.

Il n'y a point de mal à ce que ses enfants aient des opinions différentes et une manière différente de concevoir les choses de la vie quotidienne, mais ils s'unissent lorsqu'il s'agit

de la place qu'ils doivent accorder à leurs martyrs et aux meilleurs de leur patrie voire de leurs générations. La journée du Chahid que nous commémorons ce jour, procède de la gratitude renouvelée et de la reconnaissance pour des millions de Chouhada dont les sacrifices ont marqué chaque étape et le sang a coulé dans toutes les contrées de l'Algérie depuis l'occupation coloniale et, jusqu'à ce que les victorieux héros de Novembre les ont amené à abdiquer. La journée du Chahid, en Algérie, est la célébration du sacrifice et de la fin de l'injustice, de l'agression et de l'exploitation par le sang et la mort.

Ce patrimoine immense de sacrifices appartient certes aux seuls Algériens, mais ces derniers se doivent, aujourd'hui et à l'avenir de préserver la mémoire de ces convois d'hommes et de femmes qui ont consacré leur vie à la lutte et étaient à l'avant garde du combat sacrifiant tout pour lui.

Dieu Tout Puissant m'a accordé, ainsi qu'à certains parmi les présents à cette journée commémorative, la grâce de côtoyer quelques uns de ces chers et dignes combattants. Nous avons tissé avec eux des liens étroits durant ces instants difficiles et combien chargés de sens d'héroïsme, de pureté et de loyauté, et y resterons fidèles jusqu'à la mort.

Nous, en tant que génération porteuse du message de libération, serons face à un examen de conscience si nous ne réussissons pas à transmettre ce message aux générations nouvelles.

Si le Chahid a sacrifié sa vie par amour de la patrie, pour la cause et pour les enfants de sa nation, c'est qu'il recherchait pour lui et pour eux, une vie autre que celle contre laquelle il se révolta et se souleva. Le sacrifice se présentait, au regard de ce concept, comme un engagement et un précieux legs. Un engagement pour nous, génération de Novembre, et un legs que doivent préserver les générations qui se succèdent à travers une relation continue et une allégeance sans cesse renouvelée.

La fidélité au legs et le respect de l'engagement conformément à ce concept, sont tributaires de nos paroles et de nos actes devant être en adéquation dans le fond et la forme avec les sentiments qui les ont poussé à la révolte mais aussi avec leurs idéaux.

Mesdames et Messieurs,

Nul doute que le choix de la date du 18 février, journée nationale du Chahid, depuis sa consécration en 1989, témoigne d'une volonté de fidélité et de continuité.

Ce mois s'est distingué par des faits historiques importants et des événements douloureux. La création de l'Organisation Spéciale le 18 février 1947, en prélude à l'option de la lutte armée, la présentation de la question algérienne devant l'Assemblée générale des Nations-unies, le 18 février 1957 étaient parmi les dates les plus marquantes. Ce mois a également connu des épreuves pénibles, le colonialisme ayant atteint le summum de la barbarie en exécutant un grand nombre de moudjahidine devant leurs frères algériens et le jour où la France a procédé à l'un des plus terribles tests nucléaires en surface, dans la région de Reggane, le 13 février 1960.

C'est également le jour où la France a décidé, en février aussi, la création des zones interdites, la pose de barbelés électrifiés et de milliers de mines antipersonnelles que notre armée continue, jusqu'à nos jours, de désamorcer, sans oublier le crime commis à Sakiet Sidi Youcef le 8 février 1958 . Les exemples d'événements tragiques sont encore nombreux, certains ayant atteint le paroxysme de la sauvagerie durant ce mois, ses autres méfaits se sont étalés tout au long de la glorieuse révolution.

Si je dois redire ce que j'ai déclaré plus haut, j'affirmerais l'importance du legs laissé par nos valeureux martyrs non seulement au plan de la connaissance historique, qui nous permet de vaincre les difficultés et de relever les défis, mais également au plan de la formation d'une conscience nouvelle, qui se complète et poursuit le processus de leurs sacrifices sans s'y opposer ni le contredire.

A mon sens, ceci est désormais évident pour tous nos frères Moudjahidine qui ont connu ces hommes et partagé avec eux, les moments d'héroïsme et de gloire.

Evident non, en raison de la seule exigence historique mais parce que les critères de survie et d'affirmation de soi dans la nouvelles carte mondiale ainsi que les interactions des systèmes économique, social et doctrinal sont susceptibles de voiler les visions et de dévier le processus de son cours si nous ne resterons pas attachés, un tant soit peu, au legs de ces héros parmi nos enfants et nos frères.

Mesdames, Messieurs,

Si j'accorde de l'importance à l'aspect historique dans la prise de conscience du présent, je distingue, au même moment, entre les visions passées et celles historiques réfléchies et aux objectifs définis. Les premières prônent la constance, sans plus, et les secondes considèrent les faits comme une dynamique perpétuelle et un renouvellement continu sans cesse en mouvement.

Je ne serais pas en faux en disant que l'intérêt qui doit être accordé à l'Histoire et aux recherches scientifiques y afférentes, qui a connu un mouvement sans précédent depuis quelques années, est l'orientation la plus juste pour offrir l'environnement adéquat à la formation de cette conscience.

Je suis pleinement satisfait de constater cet intérêt croissant pour la production, la recherche et l'exploitation des moyens et des différents supports de publication, d'information et audiovisuels en matière de production et d'écriture de l'Histoire et de les présenter sous une forme étudiée et constructive.

Nous avons constitué des fonds de bibliothèque d'Histoire, créé des ateliers de la recherche scientifique historique et investi des domaines nouveaux au plan de l'utilisation technique, cinématographique et documentaire et de l'exploitation des espaces idoines pour ériger des monuments historiques.

Ces réalisations qui se développent et se consolident représentent désormais, un système artistique et culturel complémentaire engendrant les actions qui se réalisent sur d'autres plans, dans le but de sauvegarder les faits de la Révolution avec ses événements et ses

positions, toujours vivants dans nos cœurs qui guident les générations dans leurs tentatives de conquérir différents domaines et d'entreprendre diverses actions. La création des musées, l'édification des monuments, l'entretien des cimetières de Martyrs, la restauration des centres de torture et autres lieux témoins des souffrances du peuple algérien, sont parmi les objectifs escomptés.

Toutes ces actions s'insèrent dans le processus qui requiert toute mon attention, à savoir la consolidation des bases de l'école algérienne au service de l'Histoire. L'école algérienne étant seule habilitée à exprimer avec sincérité les aspirations des citoyens à la connaissance de leur Histoire, à partir des sources authentiques sans falsification ni dérives.

J'ai la ferme conviction que tant que nous aurons conscience des valeurs et des motivations qui ont animé la génération de la Révolution et l'ont incité à se soulever pour arracher son indépendance, nous réussirons à poursuivre le processus amorcé le 1er Novembre 1954. Il s'agit notamment, d'éliminer les effets de l'aliénation et la dénaturation qui ont affecté certains aspects de notre identité. Des aspects qui requièrent, comme je n'ai eu de cesse de le souligner, une attention particulière et un effort de correction, de rénovation, d'enrichissement ou de renouvellement selon les circonstances.

Dans ce contexte, et nonobstant ceux qui font dans l'ergotage par inconscience ou par manque de discernement, ou ceux encore qui sont animés par des desseins dont le peuple algérien connaît les motivations et la finalité, il me semble que la constitutionnalisation de l'emblème national et de l'hymne national et l'intérêt accordé à l'enseignement de l'Histoire nationale, sont des priorités urgentes pour préserver des piliers importants de l'identité nationale, et faire honneur au legs des Chouhada pour que l'Algérie demeure libre, souveraine, indépendante, unifiée et attachée à ses racines authentiques.

C'est pourquoi nous accordons un intérêt particulier à l'Histoire de la guerre de libération et de la résistance nationale et que nous nous employons à la mobilisation des moyens à même de préserver la place du Moudjahid et celle du Chahid, à travers ses proches. Nous avons, à cet effet, oeuvré à l'amélioration des conditions de vie et sociales et à l'élargissement de la prise en charge médicale et psychologique des moudjahidine et des ayants-droits de Chouhada.

Parallèlement à ces mesures ayant touché tous les Moudjahidine et les ayants-droit et qui ont amélioré leur situation, des programmes intensifs ont été mis en oeuvre en vue de doubler la capacité d'accueil des centres de repos, renforcer le suivi médical et psychologique et créer d'autres centres, tout en veillant à la qualité des prestations et à leur adaptation à l'âge et à l'état de santé des bénéficiaires.

Nous avons, en outre, élargi et développé la prise en charge de l'aspect social et amélioré la qualité des prestations, à travers l'utilisation de techniques modernes pour le virement des pensions, le traitement et l'examen des dossiers et des recours et la gestion des facilités accordées aux Moudjahidine et aux ayants-droit, notamment en matière de transport et d'hébergement, lesquelles mesures ont permis d'assurer une bonne prise en charge de cette catégorie qui en a grandement besoin, du fait de l'âge avancé des Moudjahidine et des complications dues aux préjudices corporels qu'ils ont hérités des années de la Révolution.

Sans omettre qu'au lendemain de l'indépendance, ces mêmes moudjahidine ont contribué à la construction et à la mise en place des bases de la nouvelle étape et ont toujours répondu présents à chaque fois que le processus national était en danger.

Nul doute qu'après le recouvrement de son droit légitime et la réalisation, ces dernières années, de ses aspirations à une vie digne et à une bonne prise en charge médicale et psychologique, cette catégorie sait aujourd'hui, que la satisfaction de ses besoins quotidiens et l'amélioration de ses conditions de vie sont un gage de déférence et de reconnaissance pour les sacrifices qu'elle a consentis. Elles traduisent, également, l'effort global de l'Etat en la matière sur la base de résultats tangibles dans le domaine de la relance économique, de la dynamisation des facteurs de production et de l'élargissement des domaines de l'investissement et, non pas sur celle de la distribution facile aux conséquences incertaines.

Nous avons voulu que la satisfaction de ces besoins procède d'une méthodologie qui respecte les priorités de cette catégorie, tout en réunissant les outils nécessaires à leur satisfaction de manière juste et efficiente, et qui s'articule autour des potentialités du pays, du progrès et d'un programme de relance économique qui fait de la satisfaction de ces besoins une partie intégrante de l'amélioration de la situation socio-économique globale de l'ensemble des citoyens. Pour ce faire, nous avons promulgué les lois et les décrets qui permettent de pérenniser ces aspects et leur confèrent les cadres optimums de justice, de transparence et de bonne gestion.

Mesdames et Messieurs,

Alors que nous commémorons la journée des Chouhadas qui se sont soulevés contre la répression et le sous développement imposés par le colonialisme, conscients qu'ils avaient entre les mains, la solution et les tenants et aboutissants de la question en tant que modèle à suivre, nous sommes tenus de nous inspirer de leur détermination et de leur résolution.

Il va sans dire que nous réalisons chaque jour de grands pas dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des infrastructures de base.

Même les plus sceptiques ne sauraient nier que l'Algérie progresse et ne cesse d'accomplir des réalisations dans les différents domaines, de manière à se prémunir de la régression et du repli sur soi.

Cependant, je relève la nécessité de nous inspirer des valeurs nationalistes dans tout ce que nous entreprenons de réaliser au plan humain ou en matière d'infrastructures que nous construisons, et qui nécessitent des efforts et des fonds.

Il est important que le quart de la population puisse aujourd'hui rejoindre les bancs de l'école dans ses différents paliers. Il est tout aussi important que l'Etat consacre le taux le plus important de son budget pour garantir à tout Algérien, son droit et sa chance à l'éducation et pour se doter de tous les facteurs générateurs de force en cette ère moderne.

Toutefois, il sera encore plus utile que cet adolescent, devenu désormais jeune homme, puisse, une fois diplômé, maîtriser les moyens et les outils scientifiques et pratiques tout en demeurant attaché à l'Algérie. Il sera d'autant plus utile que le pays réussisse à mobiliser

toute son énergie humaine et tous les moyens dont il dispose dans le processus d'édification, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Je considère que la nouvelle disposition relative à la position de la femme algérienne dans la dernière révision constitutionnelle est non seulement un rétablissement d'un droit, longtemps sujet à une interprétation erronée et à une controverse, concernant la place à donner à la deuxième moitié de la société algérienne, mais, aussi, un rempart pour contrer tout renoncement aux acquis de la femme en matière d'enseignement et de travail, et un encouragement qui permet à cette dernière d'investir d'autres créneaux et de lui ouvrir de larges perspectives dans le domaine du travail et de la créativité.

La nation tout entière enregistre des indices économiques prometteurs et connaît des mutations positives, réalistes et tangibles.

A l'exception de certaines voix qui s'élèvent ici et là, il est impératif de saluer les efforts déployés par toutes les compétences nationales loyales qui ont réussi à transformer de nombreux secteurs dans les domaines social, d'infrastructures, de transport, d'eau, d'énergie et autres, en chantiers dynamiques, qui travaillent sans relâche, et qui nous rapprochent, jour après jour, des objectifs tracés et auxquels aspirent tous les enfants de la nation.

Cette dynamique a été concrétisée en dépit des retombées des années difficiles et de régression que nous avons oeuvré à dépasser, et en dépit d'une difficulté financière qui ne trouve pas encore d'issue.

Nous avons réussi, tout au long des années écoulées à surmonter les difficultés complexes qui se posaient avec acuité du fait du terrorisme et de destruction ou, encore, du fait de discours creux et de perte de repères ayant précédé ou accompagné cette situation.

Nous sommes parvenus avec l'aide de Dieu, à raisonner les esprits, à apaiser les âmes, à orienter les visions et à réunir toutes les conditions indispensables à la relance du processus de développement.

L'Algérie connaît aujourd'hui, et à travers tout son territoire, une nouvelle réalité, et récolte le fruit des efforts déployés en matière d'infrastructures et de programmes intensifs dans les domaines de l'habitat, de la santé, de l'enseignement et de l'aide sociale.

Pour ce faire, l'Algérie n'a cessé de concilier entre la satisfaction des revendications quotidiennes du citoyen et l'accélération de la mise en oeuvre de la stratégie globale qui repose sur la réalisation des grands projets qui modifieront l'image de l'Algérie dans un proche avenir, et lui permettront de se frayer un chemin et se faire une place parmi les pays développés qui ont mené à bien le processus de relance et affirmer leur existence.

Si nous sommes parvenus à réaliser cela, nous pourrons grâce à Dieu, et avec des intentions sincères, une volonté ferme et une loyauté sans faille aux sacrifices des Chouhada, entamer d'autres étapes sur la voie du développement et du rayonnement. Nous pourrons, également, avancer à pas sûrs vers le progrès et la relance, en dépit de la crise économique et financière qui frappe les plus grandes puissances économiques dans le

monde, tant que nous compterons que sur notre potentiel et nos capacités propres, et tant que nous conférerons sérieux, rationalisme et précision à nos objectifs.

Je reste convaincu que la réussite sera notre alliée dès lors que nous affichons une détermination à édifier, à compter sur nos propres ressources, à en faire le bon usage et à employer toute notre énergie à la concrétisation d'objectifs bien définis.

Ce fut là, le secret de la force et de la réussite des Chouhada et Moudjahidine qui ont tracé la voie de la Révolution de Novembre, ceux-là mêmes qui n'ont à aucun moment craint la puissance et les moyens de l'ennemi car fidèles à leurs convictions, confiants quant à la réalisation d'une victoire éclatante.

Il convient aux générations montantes de prendre exemple sur leurs aînés, confortées en cela par les atouts de force qu'elles détiennent. Il est même de leur devoir d'aller de l'avant sur la voie tracée par les Chouhada qui sont toujours parmi nous et le resteront tant que nous demeurons fidèles à leur méthodologie pour affronter les difficultés, relever les défis, se référer aux réalisations des révolutions actuelles pour s'affirmer dans un monde marqué par des enjeux divers. Un monde qui a besoin malgré la différence de moyens et la nature des défis, de s'inspirer de la volonté et de l'enthousiasme qui ont animé la génération vaillante de Novembre, celle qui a mené la bataille de l'avenir et du triomphe.

Puisse Dieu accorder Sa Miséricorde à nos vaillants Chouhada et les accueillir dans Son Vaste Paradis, et puisse Dieu protéger les Moudjahidine.

Je vous remercie de votre attention.

Discours officiels algériens de 2012-2016 : AIOff_12-16

1. Entretiens denses et de vaste portée entre les Présidents BOUTEFLIKA et HOLLANDE 16/06/2015

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Ramtane LAMAMRA a indiqué à l'APS que la visite d'amitié et de travail effectuée à Alger par le Président de la République Française, François HOLLANDE est venue opportunément, deux ans et demi après le lancement en Décembre 2012 à Alger des chantiers de construction d'un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France, pour permettre aux deux Chefs d'Etat d'évaluer les avancées et les acquis et pour donner une impulsion renouvelée à l'œuvre de rénovation et de développement de la relation algéro-française.

Cette visite d'amitié et de travail a été conçue, préparée et réalisée non seulement en tant que couronnement d'une étape qualitative importante durant laquelle les bases du partenariat d'exception ont été posées de manière méthodique, mais également en tant que point de départ d'une nouvelle, tout aussi importante, de consolidation, de diversification et d'élargissement de la coopération autour d'ambitions sans cesse plus grandes, dans l'équilibre des intérêts et une valorisation optimale des avantages comparatifs et des complémentarités.

Le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA a eu avec son homologue français des entretiens denses et de vaste portée qui ont ouvert de nouvelles perspectives au partenariat d'exception entre l'Algérie et la France. Les deux Chefs d'Etat ont pu faire le constat que les instruments de pilotage que sont le Comité Intergouvernemental de Haut niveau (CIHN) que co-président les Premiers Ministres des deux pays et le Comité Mixte Economique algéro-français (COMEFA) fonctionnent bien. Il en va de même pour les autres cadres de préparation des décisions, de maturation des projets, de suivi et de règlement des contentieux, de traitement persévérant de questions sensibles concernant la mémoire ainsi que la dimension humaine, dans ses expressions passées, présentes et futures, de la relation algéro-française.

Les Présidents Abdelaziz BOUTEFLIKA et François HOLLANDE ont dégagé des orientations de nature stratégique pour le travail futur des deux Gouvernements dans tous les domaines de coopération.

Les deux Chefs d'Etat ont relevé avec satisfaction les convergences importantes dans l'action respective de leurs pays dans toutes les sphères des relations internationales, ainsi que des similitudes nombreuses dans leurs approches des grands défis contemporains, qu'ils soient politiques, sécuritaires, économiques ou environnementaux. Sous cet éclairage, les diplomaties des deux pays assureront la conception et la conduite d'actions de coopération politique dans le contexte des objectifs du dialogue stratégique que l'Algérie et la France entretiennent à leur satisfaction mutuelle. Au-delà de la conjugaison des efforts dans le cadre du renforcement de la coopération internationale contre le terrorisme ainsi que pour la solution pacifique des crises en Libye, au Moyen-Orient, au Mali et dans le reste du continent africain, les Présidents Abdelaziz BOUTEFLIKA et François HOLLANDE ont souhaité davantage de coordination pour contribuer ensemble au succès des grandes échéances internationales que sont la Conférence d'Addis Abeba de Juillet sur le financement du Développement, celle de New York en Septembre sur les Objectifs de Développement Durable (2015-2030), et celle de Paris sur le Changement climatique à la fin de cette année.

En somme, la visite d'amitié et de travail du Président de la République française à Alger a donné lieu à un véritable enrichissement de la pensée stratégique qui anime l'édification du partenariat d'exception entre les deux pays ainsi qu'à une actualisation de la vision d'ensemble des intérêts communs de différentes natures que partagent l'Algérie et la France.

Le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA et le Président François HOLLANDE ont fait de cette nouvelle rencontre qui les a réunis à Alger un moment privilégié pour célébrer l'amitié entre les peuples algérien et français et pour donner davantage de substance et de consistance aux relations multiformes entre les deux pays. Ils ont également ajouté un surcroît de confiance et de cordialité à la relation personnelle solide entre deux Chefs d'Etat éminents qui fixent ensemble un regard lucide sur un avenir prometteur.

2. L'Algérie et la France sont passées de la phase de la conception à celle de la réalisation en matière de partenariat 04/12/2014

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a souligné mercredi à Paris que l'Algérie et la France sont passées de la phase de la conception à celle de la réalisation du partenariat économique et industriel.

“Nous sommes passés de la phase de la conception à la phase de la réalisation du partenariat économique et industriel “, a précisé M. Lamamra dans une déclaration la veille de l'ouverture des travaux de la deuxième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). Il a dans ce contexte, qualifié le CIHN d’“instrument de pilotage du partenariat d'exception” que le président de la République Abdelaziz Bouteflika et son homologue français François Hollande ont décidé de bâtir entre les deux pays après la visite du président Hollande en Algérie.

“Depuis lors, beaucoup de chemin a été parcouru et aujourd'hui nous pouvons considérer que la coopération algéro-française a franchi un saut qualitatif puisque nous sommes passés des relations commerciales à des relations où il y a des unités de production qui sont bâties et il y a des perspectives non seulement de satisfaire les besoins substantiels du marché algérien mais également d'exportation vers des marchés tiers “, a ajouté le ministre.

M. Lamamra a estimé que cette coopération “se greffe sur des relations humaines et culturelles mais également sur un effort particulier visant à prendre en charge des considérations liées à notre héritage commun qu'il s'agisse de choses bonnes ou moins bonnes dans notre héritage et notre histoire“.

Il a cité à titre d'exemple, la question des archives ou la réhabilitation des sites dégradés par les essais d'armes de destructions massives opérés par l'Etat colonial français sur le territoire algérien. “Toutes ces choses-là ont été prises en charge par les groupes de travail qui font rapport au CIHN“, a-t-il précisé.

Additionnellement à toutes les sphères de la coopération économiques, le ministre a mis en exergue le dialogue politique “de grande qualité“ qui existe entre l'Algérie et la France.

“Il se situe à tous les niveaux. Les deux chefs d'Etat qui échangent directement et par l'intermédiaire de leurs représentants, de leurs Premiers ministres, de leurs ministres des Affaires étrangères comme à des niveaux diplomatiques variés“, a-t-il précisé.

Ce dialogue politique couvre les questions d'intérêt commun qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme international ou des efforts déployés pour le règlement des crises internationales ou régionales telles les crises au Mali et au Sahel en général, la crise en Libye ou la question palestinienne ou les problèmes en Irak et en Syrie.

En ce qui concerne le Maghreb, la situation actuelle et les perspectives comme l'intensification souhaitable des efforts des Nations unies en vue de trouver une solution juste et définitive au conflit du Sahara occidental sont autant de thèmes évoqués par les deux parties dans le cadre de leur dialogue.

Lors de cette session il est également question de la signature d'accord intergouvernementaux mais également de contrats entre partenaires et opérateurs économiques des deux pays. Ceci marquera incontestablement la trame importante dans le partenariat économique entre les deux pays.

“Ceci, a indiqué M. Lamamra, pour dire que le dialogue entre l'Algérie et la France est mutuellement bénéfique. Les deux pays ont beaucoup de choses à se dire et beaucoup de choses à faire ensemble. Ils ne peuvent qu'exploiter au mieux les occasions qui sont ainsi données à l'occasion de cette rencontre à la fin de cette année qui a été faste en rencontres, faste en contrats qui ont été conclus, en accords qui ont été préparés et en questions pendantes qui ont été résolues“.

3. Profanation du drapeau national par des français: l'Algérie condamne "fermement" cet acte 06/07/2014

L'Algérie condamne "fermement" la profanation, dernièrement, du drapeau national par un individu en France et s'attend à ce que l'auteur de ce crime subisse la rigueur de la loi, a affirmé dimanche à Alger, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra.

"Nous condamnons fermement cet acte répréhensible qui est le fait d'un nostalgique d'une époque révolue et nous attendons à ce que l'enquête des autorités françaises aboutisse afin que l'auteur de ce crime subisse la rigueur de la loi", a déclaré M. Lamamra, au terme de la visite qu'il a effectuée au port d'Alger.

Le chef de la diplomatie a souligné à ce propos, le rôle patriotique de la communauté algérienne à l'étranger à travers l'histoire, depuis sa contribution "active" à la lutte de libération nationale jusqu'aux moments de communion "intense" et de soutien "enthousiaste" de sa part avec l'équipe nationale lors de ses matches de la coupe du monde de football au Brésil.

Par ailleurs, M. le ministre a confirmé la participation algérienne à la commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale, déclarant que "le peuple algérien honore ses propres contributions à la liberté à travers le monde".

"L'Algérie participera, dans le même format et dans les mêmes conditions que quatre-vingts autres nations dont des citoyens sont tombé sur les champs de bataille de la 1ère guerre mondiale, à la manifestation prévue à Paris à cet effet", a-t-il précisé.

Il a ajouté que "le peuple algérien assume toute son histoire et honore ses propres contributions à la liberté à travers le monde", soulignant que cette participation qui aura lieu le 14 juillet à Paris, vise à rendre "à nos valeureux aînés l'hommage qu'ils méritent pour le sacrifice de leurs vies pour la liberté d'autrui et la leur propre".

4. M. Lamamra souligne le "dynamisme" des relations algéro-françaises 30/12/2013

Le Ministre des Affaires Etrangères, M.Ramtane Lamamara, a indiqué que les relations entre l'Algérie et la France "s'inscrivent désormais dans une dynamique" qui tend à prendre davantage en charge "les intérêts des deux pays et répond aux attentes des deux peuples" algérien et français.

Dans un entretien au mensuel Afrique Asie dans son édition du mois de janvier à paraître mardi, M. Lamamra a souligné, en réponse à une question sur l'état des relations avec la France, que ces relations "s'inscrivent dans la durée et ne sont pas contrariées par des difficultés conjoncturelles".

Il a indiqué également que la dimension humaine de ces relations a vocation à être "véritablement" le "socle" sur lequel les deux pays construisent ensemble les projets d'avenir, relevant l'importance de la communauté nationale établie en France et observant que "de plus en plus de Français prennent le chemin de l'Algérie pour y travailler et s'y établir, au moment où les entreprises françaises s'engagent également dans des projets de localisation industrielle".

Le chef de la diplomatie a soutenu que cette mobilité est "appuyée des deux côtés" et qu'elle "épouse le dynamisme de notre coopération, en accordant plus d'attention à la facilitation des procédures de visas et au respect du cadre juridique garantissant l'établissement des ressortissants algériens en France".

Il a rappelé aussi que sur le plan économique, la France "est parmi les tout premiers partenaires de l'Algérie en Europe, avec un volume d'échanges d'environ 11 milliards de dollars annuellement, qu'elle est son deuxième fournisseur après la Chine durant les neuf premiers mois de l'année 2013, et son quatrième client après l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne", observant que "manifestement, des progrès sont encore possibles en matière économique (...)"

M. Lamamra a souligné également que sur le plan culturel, les deux partenaires "encouragent", des deux côtés, l'ouverture d'écoles permettant de répondre à une "attente réelle" des Français qui s'établissent en Algérie et des Algériens établis depuis longtemps en France et qui restent "attentifs" à l'acquisition, par leurs enfants, de la culture et de l'éducation de leur pays d'origine, soulignant qu'il est "inutile de rappeler ce que l'Algérie fait, par ses propres moyens, pour le rayonnement de la langue française".

La coopération technique a-t-il dit, a également connu un "essor important" ces dernières années, étant plus structurée dans le cadre d'un "document-cadre de partenariat" et que de nombreux secteurs bénéficient de cette coopération.

Sur le plan politique, a-t-il poursuivi, Alger et Paris se concertent, au plus haut niveau, sur ce "partenariat d'exception" et le "nourrissent en consultations sur les questions internationales d'intérêt commun".

"D'évidence, les relations algéro-françaises sont excellentes et sont appelées à se renforcer davantage", a estimé M. Lamamra.

"Je n'ai pas cru devoir m'arrêter sur les contentieux, les dossiers toujours ouverts, les sujets nécessitant davantage d'efforts et de créativité, les questions de politique régionale et internationale sur lesquelles nous n'avons toujours pas atteint le niveau souhaitable de convergence", a-t-il dit, ajoutant qu'"il y en a".

Il a, cependant, assuré la présence d'une "volonté commune" des présidents Bouteflika et Hollande de "pousser, sans cesse plus loin, les frontières du possible dans cette relation algéro-française" qu'il a qualifiée de "spécifique".

5. Le Président de la République accorde une interview à l'Agence France Presse (AFP)
Mardi 11 décembre 2012

Il a été question, pendant des années, de la signature d'un traité d'amitié entre la France et l'Algérie. Aujourd'hui, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, évoque un partenariat stratégique entre les deux pays, indiquant que c'est également le souhait de l'Algérie. Qu'en est-il vraiment et quelles sont les raisons de ce choix ou de ce non-choix?

La «déclaration d'Alger», signée en mars 2003 par nos deux pays, a marqué leur intention commune de bâtir un partenariat fondé sur ce qui rassemble les deux pays, soit l'encrage historique, la proximité géographique, les liens humains et les nombreuses interdépendances bilatérales. Cette ambition est toujours de rigueur, pour la partie algérienne qui souhaite donner un contenu concret et opérationnel à ce partenariat d'exception, que les deux peuples appellent de leurs vœux.

Les formes du partenariat importent finalement peu, c'est sa consistance qui est essentielle. Elle passe certainement par l'intensification du dialogue politique à tous les niveaux, incontournable à mon avis pour définir l'orientation que nous voulons donner à la stratégie de coopération que nous ambitionnons de développer, pour le long terme, entre les deux pays. De cette manière, nous pouvons transcender beaucoup de pesanteurs et faire coïncider réellement nos intérêts qui doivent s'affranchir des considérations conjoncturelles, nécessairement précaires. L'Algérie est favorable à une relation forte et dynamique avec la France fondée sur la densité des liens et les nombreux intérêts qui unissent nos deux pays.

L'élection de François Hollande à la présidence française a été applaudie en Algérie, et beaucoup d'espoirs ont été exprimés en une amélioration des liens entre les deux pays. Qu'attendez-vous précisément de la France d'aujourd'hui?

Nos pays sont en train de vivre l'enjeu de la mondialisation où l'interdépendance entre États, fussent-ils éloignés, est devenue une chose inévitable. À plus forte raison lorsque ces États sont dans la même sphère géographique. Avec la France, nous avons beaucoup d'atouts en partage et nous voulons relever le défi de construire un partenariat qui résiste aux contingences et qui dépasse les seules relations commerciales où chacun réduit l'autre à un débouché.

Ce que l'Algérie attend de la France, c'est un accompagnement dans le processus de développement économique, social et humain, un vaste chantier en cours de mise en œuvre et qui nécessite un perfectionnement de l'élément humain, un transfert technologique réel et un partenariat gagnant-gagnant dans le système productif. En tout état de cause, nous espérons que l'arrivée aux responsabilités de M. François Hollande va marquer une nouvelle étape dans nos relations bilatérales qui sont appelées à s'approfondir dans l'intérêt de nos deux peuples.

Monsieur le Président, vous êtes un très fin connaisseur de la diplomatie internationale et de la relation franco-algérienne. Pourriez-vous faire le point de ces 50 ans de relations et des ratés qu'à vos yeux ces liens franco-algériens ont subis?

Parler, même en synthétisant, de 50 années de relations algéro-française, n'est pas chose aisée. Ce serait prétentieux de ma part de m'adonner à cet exercice. C'est aux historiens et aux chercheurs des deux pays d'entamer un véritable travail commun de lecture de cette Histoire dense et riche, marquée par des hauts et des bas qui témoignent de l'intensité de nos relations. Mais, d'un point de vue politique et stratégique, je ne peux que réaffirmer l'obligation pour l'Algérie et la France de travailler ensemble tant leurs interdépendances sont nombreuses.

Nous avons une responsabilité devant nos peuples. Nous devons tirer les enseignements de notre expérience passée, pour corriger «dans l'action» la trajectoire d'une coopération et d'un partenariat toujours perfectible. Nous pouvons, tout de même, nous féliciter du fait qu'au fil du temps, les deux pays aient pu apporter à chaque fois une pierre à ce grand édifice que nous voulons construire ensemble, celui d'un modèle de coopération dans le bassin méditerranéen.

L'Algérie a une position nuancée vis-à-vis de la crise syrienne. La mission de Lakhdar Brahimi est en cours. Quelle solution préconisez-vous pour mettre fin à cette guerre, et quel rôle entrevoyez-vous pour l'Algérie dans la résolution de cette crise?

Dès le début de la crise, l'Algérie a appelé toutes les parties à mettre un terme aux actes de violence et à s'engager dans la voie du dialogue. Comme elle s'est associée aux efforts de la Ligue des États arabes pour mettre fin à ce drame dans un pays frère. À cet égard, l'Algérie a été très active au sein du Comité ministériel de la Ligue arabe chargé de la situation en Syrie, dont elle est membre, pour contribuer à la recherche d'une solution.

Cet engagement n'est pas seulement dans le discours, puisque nous avons été parmi les premiers pays à dépêcher des observateurs sur le terrain, dans le cadre de la mission d'observation mise sur pied par la Ligue arabe en décembre 2011. L'Algérie a également pris part à toutes les réunions organisées dans le cadre du groupe des amis du peuple syrien où elle a apporté sa contribution à la recherche d'une solution qui soit équilibrée, pour tenir compte des aspirations du peuple syrien, sans marginalisation d'aucune sorte. Bien sûr, nous accompagnons la mission en cours de M. Lakhdar Brahimi de tous nos vœux de succès, dans les délais les meilleurs, pour épargner à la Syrie les déchirures qu'elle connaît actuellement.

6. Message de Bouteflika à l'occasion du 1er-Novembre : le texte intégral 15:00 lundi 31 octobre 2016 | Par Rédaction | Actualité

« Mes chers compatriotes, La 62ème commémoration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 constitue une émouvante communion nationale, en hommage à nos glorieux martyrs, et en reconnaissance à nos vaillants moudjahidine et moudjahidate, ceux et celles qui nous ont malheureusement quittés déjà, et ceux et celles auxquelles nous souhaitons bonne santé et longue vie.

En effet, nous célébrons demain, avec ferveur et avec fierté, le combat libérateur par lequel notre peuple a fait triompher son refus séculaire de l'invasion et de l'occupation coloniale.

La nuit coloniale a été jalonnée de massacres proches du génocide. Elle a généré aussi une spoliation massive de nos terres, au profit de colons étrangers, alors que des milliers d'Algériens subissaient la déportation. Elle a donné lieu, également, à une tentative d'éradication de notre identité nationale. Telles furent, parmi d'autres tout aussi condamnables, les réalités du colonialisme en Algérie, des réalités que nul discours outre-mer, ne saurait à jamais ni travestir ni encore moins effacer.

Durant un siècle, les soulèvements successifs de notre peuple ont attesté héroïquement de son refus résolu de l'occupation. Notre peuple a espéré aussi que sa contribution à la libération de l'Europe lui vaudrait une restauration pacifique de sa propre liberté, mais en vain, comme en témoignent les massacres de dizaines de milliers de nos compatriotes sans armes, en Mai 1945.

Telles furent donc les origines profondes du sursaut salvateur du 1er Novembre 1954 par lequel notre peuple a décidé, les armes à la main, de reconquérir sa liberté et son indépendance.

La lutte aura été terrible et disproportionnée en moyens. Le sol de l'Algérie aura été irrigué du sang d'un million et demi de martyrs, soit plus du sixième de sa population, les uns tombés héroïquement au champ d'honneur les armes à la main, les autres, hommes, femmes et enfants, enlevés dans les villes et les villages, et assassinés dans les geôles coloniales ou sous la torture.

Le tribut versé par notre peuple pour son indépendance compte aussi des centaines de milliers de veuves et d'orphelins, des centaines de milliers d'handicapés, et des millions de personnes déracinées de leurs terres et mechtas brûlées, souvent par le napalm.

Tels sont donc les lourds sacrifices que nous commémorons. Tel est le souvenir qu'il est de notre devoir de perpétuer dans la mémoire nationale, non par pour cultiver la haine, mais pour que nul n'oublie le prix que notre peuple a payé afin de vivre libre et indépendant.

Mes chers compatriotes,

La glorieuse Révolution de Novembre a valu à notre peuple une admiration méritée à travers les continents. Elle a été couronnée par la restauration de notre Etat indépendant et souverain. Mais cette Révolution aurait été inachevée sans la consécration de tous ses objectifs post-indépendance, consignés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954, et notamment l'édification d'une démocratie sociale, dans le cadre des principes islamiques, et dans le respect des libertés fondamentales, sans distinction de races ou de confessions.

Ce chantier était gigantesque, à la mesure des retards qu'il fallait rattraper, et à la mesure des légitimes espérances de notre peuple, si généreux dans ses sacrifices. Le peuple a vite investi sa foi et son enthousiasme dans la reconstruction du pays.

Les principes fondateurs consignés dans la Déclaration de Novembre ont été érigés en constances nationales dès la première Constitution dont notre peuple s'est doté, et ils seront confirmés et complétés au fil des mises à jour de notre Loi fondamentale.

Le développement économique et social du pays a été entamé de manière robuste, dès la première décennie de l'indépendance, et il connaîtra des progrès remarquables, même s'il a été entravé un moment.

L'ouverture démocratique a été engagée il y a un quart de siècle déjà. Elle fut malheureusement contrariée par une douloureuse tragédie nationale que notre peuple a su endiguer par sa résistance solitaire, puis transcender par son choix noble et fructueux de la Réconciliation nationale.

J'ai eu l'occasion d'évoquer, à l'occasion de la dernière célébration de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, tout ce que vous avez réussi à réaliser dans la paix restaurée et dans la stabilité consolidée.

Je voudrais partager avec vous, aujourd'hui, quelques remarques sur notre avenir national.

Mes chers compatriotes,

La réalisation d'un développement économique et social à la mesure des besoins de notre population requiert un effort soutenu et demeure exposée aussi aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure. Voilà pourquoi, le succès de cette bataille nécessite un front intérieur solide, afin d'en relever les défis multiples, dont je relèverai trois en particulier.

En premier lieu, il s'agit du défi de la sécurité du pays, des personnes et des biens, sans laquelle le développement serait entravé, sinon même compromis.

L'Algérie sait pouvoir compter sur les capacités, le professionnalisme et le patriotisme de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, ainsi que sur le potentiel et l'expérience de ses corps de sécurité, pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol.

Je saisis cette occasion pour rendre un hommage appuyé aux officiers, sous-officiers et djounoud de l'Armée nationale populaire, pour leur mobilisation et leurs sacrifices au service de la Patrie. Je salue, aussi, l'engagement et le savoir-faire des personnels de nos corps de sécurité qui veillent notamment à la sécurité des citoyens et à la lutte contre les fléaux qui menacent notre société.

La sécurité du pays, la destruction du terrorisme, le recul des fléaux criminels et même la sécurité publique, sont autant de causes qui nécessitent, également, la vigilance collective, à laquelle j'appelle chaque citoyen et chaque citoyenne.

Le terrorisme est un fléau en expansion dans le monde et dans notre voisinage. Les trafics d'armes et de drogues notamment, ont atteint un seuil dangereux dans notre sous-région. Notre Armée et nos corps de sécurité doivent donc pouvoir compter sur l'appui des citoyens et sur le développement de l'esprit civique dans toutes nos contrées.

Mes chers compatriotes,

J'aborderai en second lieu, le défi du développement économique et social à poursuivre et à intensifier.

En ce domaine, et durant près de deux décennies, des efforts gigantesques ont été investis et des résultats remarquables ont été atteints. Des centaines de milliards de dollars de revenus pétroliers ont été mobilisés, notamment pour la construction des écoles, des universités, des hôpitaux, des logements, des aménagements d'énergie et d'eau courante, ainsi que dans les infrastructures de base.

Cette dynamique a concouru aussi au recul du chômage et à l'amélioration des conditions de vie de larges couches de la population. De plus, ces réalisations, même si elles demeurent insuffisantes au regard de l'importance des besoins, sont une affirmation palpable de l'attachement de l'Etat à la justice sociale et de la solidarité nationale.

Cependant, l'Algérie fait face, depuis deux années, à une brutale détérioration de ses revenus, comme c'est le cas des autres pays producteurs de pétrole.

Des mesures prises ces dernières années, dont le remboursement anticipé de la dette extérieure et une gestion prudente de nos réserves de change, nous permettent aujourd'hui de préserver notre indépendance de décision économique, et je suis convaincu que chacun de vous tient à la sauvegarde de cette indépendance qui concorde avec notre fierté nationale.

C'est donc là un motif supplémentaire d'en appeler à une mobilisation nationale pour partager l'effort que nous imposent nos difficultés financières conjoncturelles, afin de poursuivre notre processus prometteur de développement.

De fait, le redressement de notre situation économique et financière est à notre portée. Le nouveau modèle de croissance adopté récemment permettra une mise en valeur plus intense de nos riches potentialités pour bâtir une économie plus diversifiée, capable de répondre aux besoins de notre jeunesse en emplois, et à même de pérenniser nos options sociales.

Il nous appartient donc d'accélérer et d'approfondir nos réformes pour la modernisation de la gouvernance, la dynamisation de l'investissement, et pour une efficacité accrue de la dépense publique, des domaines parmi d'autres, où nous enregistrons, chaque jour déjà, des progrès prometteurs.

Il nous reste également à cou courir, ensemble, à la préservation de la paix sociale pour le succès de notre démarche de construction nationale.

A cet effet, le Gouvernement est attelé au dialogue et la concertation avec ses partenaires économiques et sociaux. Je les invite tous ensemble à concourir à la préservation de la paix sociale. J'invite, également, les citoyens à faire preuve de discernement face aux discours populistes ou électoralistes.

Mes chers compatriotes,

Le troisième et dernier défi que je souhaite évoquer aujourd'hui est celui de la stabilité politique.

Grâce à Dieu, notre pays dispose d'un édifice institutionnel national et local, issu d'élections tenues à rythme régulier. En outre, la Constitution révisée au début de cette année a conforté les règles de la démocratie pluraliste, renforcé la place et les droits de l'opposition, y compris à l'intérieur du Parlement, et enrichi notre système électoral avec de nouvelles garanties de transparence et d'impartialité.

C'est dans ce contexte que nous nous dirigeons vers la tenue d'élections législatives, puis locales, l'année prochaine, dans le cadre d'un Code électoral récemment mis à jour pour prendre en compte les nouvelles garanties de transparence édictées par la Constitution. En même temps, la mise en place de la Haute instance indépendante de surveillance des élections a été engagée afin que cette institution soit opérationnelle avant les prochaines élections législatives.

En ma qualité de garant de la Constitution, je veillerai à la concrétisation et au respect de tous ces nouveaux acquis, de sorte que la démocratie accomplisse de nouvelles avancées dans notre pays, que notre peuple s'investisse plus dans le choix de ses représentants, et que les Assemblées qui en résulteront, au niveau national et local, puissent concourir davantage au succès des réformes et du développement à tous les niveaux.

Certes, l'ambition de l'accès au pouvoir est la finalité du pluralisme démocratique. Cependant, le succès de la démocratie pluraliste exige la stabilité. J'appelle donc toutes nos formations politiques à concourir à la préservation de cette stabilité. C'est là une obligation pour chacun, envers le peuple source de la démocratie, et envers la Patrie unique pour tous.

Mes chers compatriotes,

Vous êtes un peuple respecté et admiré dans le monde pour sa capacité à résister et à relever les défis, et vous en avez administré la preuve à maintes reprises.

L'Algérie a pu restaurer sa sécurité et elle continuera, avec l'aide de Dieu, à la préserver dans son environnement agité.

L'Algérie dispose aussi des atouts nécessaires pour aller plus loin dans son développement, répondre davantage aux besoins sociaux de chacun de ses citoyens et rejoindre le peloton des pays émergents.

L'Algérie s'est dotée, également, d'une démocratie authentique qui continuera de progresser, pour prouver au reste du monde que nous n'avons rien à envier à quiconque en ce domaine.

Tout cela est le fruit de vos efforts et de vos sacrifices. Tout cela vous interpelle encore pour la poursuite et le succès « du grand djihad » pour demeurer toujours à la hauteur de la Révolution de Novembre, et pour être dignes des sacrifices de nos glorieux martyrs.

C'est sur cette note d'espoir légitime que je conclus ce message, en vous présentant, chers compatriotes, mes chaleureuses félicitations à l'occasion de la célébration de notre Fête nationale du 1er Novembre, en vous souhaitant, également, davantage de bonheur et de

bien-être dans l'Algérie indépendante et souveraine, et en priant Dieu le Tout-Puissant de protéger toujours notre patrie.

Gloire à nos martyrs,

Vive l'Algérie,

Je vous remercie ».

7. Le message de Bouteflika à l'occasion du 5 juillet 17:47 lundi 4 juillet 2016 | Par Rédaction | [Actualité](#)

Le président Abdelaziz Bouteflika a adressé un message à l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la Jeunesse, dont voici le texte intégral :

« Mes chers compatriotes,

A l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale et de la Fête de la Jeunesse, je m'incline d'abord à la mémoire de nos glorieux martyrs de la lutte de Libération nationale.

Je vous présente aussi mes meilleurs vœux, et je salue également mes compagnons d'armes, les moudjahidine, auxquels je renouvelle l'hommage de la Nation pour leurs sacrifices.

J'exprime aussi, au nom du Peuple, notre considération aux Officiers, Sous-Officiers, et djounoud de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, ainsi qu'aux personnels des corps de sécurité, pour leur mobilisation et leur sacrifice en vue d'assurer la sécurité des citoyens et de protéger efficacement l'intégrité du territoire national au milieu d'un voisinage malheureusement perturbé par plusieurs foyers de tensions.

Mes chers compatriotes,

La célébration de la Fête Nationale de l'Indépendance et de celle de la Jeunesse est une occasion propice à la rétrospection et au regard sur l'avenir.

La rétrospection est d'abord un Devoir de Mémoire à cultiver pour que notre peuple se souvienne au fil de ses générations qui se succèdent, du prix de son indépendance et de sa liberté.

De fait, notre jeunesse doit cultiver le souvenir du martyr enduré par notre peuple 132 années durant, un martyr fait de massacres, de tentatives d'extermination de nos ancêtres, de spoliations de leurs terres, et d'une tentative d'éradiquer notre culture et notre identité et de nous reléguer au temps passé. N'en a-t-il pas été de même pour les Omeyades et les Abassides ?

Nous devons aussi faire connaître à nos enfants, les répressions barbares qui ont frappé leurs ancêtres, chaque fois qu'ils ont tenté de briser le joug colonial, allant jusqu'aux déportations de milliers d'Algériens au-delà des océans.

Les générations montantes doivent connaître également l'embrigadement forcé de nos compatriotes dans les troupes du colonisateur, au fil des guerres que celui-ci a livrées ou qu'il a subies, les dizaines de milliers d'Algériens tombés en Europe notamment pour la défaite du nazisme, mais aussi les massacres de leurs parents, ici en Algérie, en Mai 1945, alors que le Monde fêtait la victoire sur le nazisme.

Mes chers compatriotes,

Prendre en charge notre devoir de Mémoire, c'est chérir également l'épopée de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Cette Révolution a été un majestueux sursaut libérateur d'un peuple armé de sa foi et de sa détermination, face à l'une des premières armées au monde, l'armée d'un colonisateur qui, de surcroît, nourrissait l'illusion que notre Patrie faisait partie de son propre territoire.

La Révolution de Novembre est exceptionnelle aussi, par le lourd tribut que notre vaillant peuple a versé, avec un million et demi de martyrs, des millions d'Algériens parqués ici, dans des camps de concentration, ou réfugiés dans les pays voisins, un peuple dont les villages et l'économie rurale ont été dévastés.

La Révolution de Novembre est exceptionnelle également, car elle fut le catalyseur de la libération de plusieurs peuples africains, et elle a été à l'origine de la consécration par les Nations Unies en Décembre 1960, du Droit des Peuples coloniaux à l'indépendance, en écho aux revendications populaires sanglantes durant le même mois, à travers plusieurs villes algériennes.

J'appelle les responsables du système national d'enseignement, les chercheurs, ainsi que les hommes et les femmes de lettres et de culture, à redoubler d'efforts pour enseigner et faire connaître davantage notre Histoire et notamment celle du recouvrement de notre indépendance, car, l'Histoire est une source de fierté et d'unité nationales, et un puissant levier mobilisateur pour toutes les nobles causes, dont celle du développement national.

Mes chers compatriotes,

La rétrospection à laquelle invitent les dates commémoratives, consiste aussi à rappeler le chemin parcouru par notre pays depuis l'indépendance, de sorte à mesurer les progrès réalisés, à éviter la répétition des erreurs survenues, et à puiser un surcroît de détermination face aux défis contemporains.

C'est le lieu de rappeler que, pour avoir tant souffert des horreurs de la guerre, notre peuple a, dès l'indépendance, affirmé son attachement farouche à sa souveraineté et proclamé aussi son profond désir de paix.

Le primat de la souveraineté nationale a été rapidement concrétisé à travers des décisions historiques successives, décrétées au sujet des terres agricoles, des ressources minières, et du système financier local, en même temps qu'il a été graduellement mis fin à toute présence militaire étrangère à travers le pays.

Dans cette même lancée, l'Algérie prit des mesures légitimes en vue d'intégrer au domaine de l'Etat les biens individuels et collectifs demeurés vacants au lendemain de l'indépendance.

Cette démarche a une relation avec ce que fit le colonisateur, au cours des années quarante du siècle dernier, des biens des populations de notre pays, elle a induit une mesure irréversible qui fait désormais partie intégrante de notre législation contemporaine.

En parallèle, notre peuple s'est attelé à la bataille du développement pour prendre sa revanche sur tous les retards que lui a fait subir plus d'un siècle d'occupation coloniale.

Il en sera ainsi, notamment, avec la généralisation de l'éducation et de la formation universitaire, ou le développement de la médecine à travers tout le pays. Il en sera de même en ce qui concerne la construction d'un outil industriel prometteur, ou le développement des infrastructures de base.

D'importants résultats ont été concrétisés en quelques années seulement. Malheureusement, cette dynamique a été contrariée par des vicissitudes politiques et économiques, qui déboucheront d'ailleurs, sur une tragédie nationale sanglante qui aurait pu détruire notre pays, une Tragédie que Dieu nous a aidé à dépasser et dont nous pensons encore les plaies.

En puisant une nouvelle fois dans notre attachement séculaire à la Patrie et en nous inspirant aussi des nobles valeurs de l'Islam, nous avons su réaliser la Réconciliation nationale et restaurer la paix civile, conditions indispensables pour tout développement.

Nous avons ravivé aussi la flamme patriotique héritée de la Révolution de Novembre pour nous atteler à rebâtir ce qui a été détruit, à apporter des réponses aux attentes sociales de la population, à relancer le processus de développement économique, à faire reculer le chômage, à restaurer l'Algérie à sa place réelle dans le concert des nations, et à conforter l'édifice institutionnel et démocratique du pays.

Les fruits de tous ces efforts sont là sur le terrain, et nul ne peut les contester, tout comme ces résultats constituent autant de réponses à ceux qui s'interrogent sur la destination prise par les revenus des hydrocarbures.

En effet, plus de trois millions de familles ont bénéficié d'un toit, alors que le raccordement à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel a enregistré une progression remarquable dans toutes les contrées du pays. Dans le même temps, des dizaines de nouvelles infrastructures de santé publique ont été livrées, et nos universités accueillent désormais plus d'un million et demi d'étudiants.

Le monde rural, berceau de la Révolution de Novembre à laquelle il a versé un lourd tribut, a pu accéder davantage aux bienfaits du développement. Nos efforts triomphent aussi, graduellement, de l'habitat précaire, au bénéfice de milliers de familles et au profit de nos villes et cités.

Parce qu'elle s'est transformée en un vaste chantier, l'Algérie a pu également réduire fortement le chômage qui rongait la société il y a près de deux décennies.

De même, les infrastructures de base ont été fortement développées à travers l'ensemble du territoire national, consolidant ainsi les fondements d'un décollage économique dans la diversification et la compétitivité.

La dépense publique a été, durant ces dernières années, le moteur de la croissance hors hydrocarbures, en attendant que l'économie diversifiée s'affirme davantage sur le terrain, comme fruit des réformes et des soutiens économiques déployés.

En effet, les entreprises locales, publiques et privées, ont bénéficié d'importants encouragements fiscaux, fonciers, ou financiers, dont la bonification des crédits et le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales.

L'agriculture a aussi été l'objet de soutiens multiformes, dont la population commence à recueillir les premiers fruits, sous la forme d'une offre plus importante.

En parallèle, nous avons œuvré à consolider l'Etat de droit et le pluralisme démocratique tout en agissant pour raffermir l'unité nationale.

La récente révision constitutionnelle atteste des acquis nouveaux en ce qui concerne notamment la promotion et la protection des libertés individuelles et collectives, la consolidation de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance du pouvoir judiciaire, et la constitutionnalisation des droits de l'opposition.

Dans le même temps, la constitutionnalisation de Tamazight comme langue nationale et officielle, dans une Algérie fière aussi de son arabité et attachée à l'Islam religion de l'Etat, est venus conforter le socle de notre unité nationale.

Mes chers compatriotes,

Notre pays est confronté aujourd'hui aux aléas sévères de la chute des prix des hydrocarbures, une ressource qui pèse encore fortement sur notre économie et notre développement comme cela est le cas d'ailleurs dans d'autres pays producteurs de cette matière première.

Ce choc n'est pas la conséquence de failles dans notre démarche interne. Bien au contraire, ce sont les décisions nationales prudentes que nous avons prises il y a quelques années, notamment un important remboursement anticipé de la dette extérieure, dont la dette militaire, ce qui nous permet d'accomplir un bond qualitatif dans la mise à niveau des capacités et des équipements de l'Armée Nationale Populaire, la digne héritière de l'Armée de Libération Nationale.

Dans la même démarche, nous avons décidé de cesser tout recours aux crédits extérieurs, et en gérant avec prudence nos réserves de change, ce qui nous permet aujourd'hui de faire face à la crise financière, et d'engager souverainement les correctifs que celle-ci requiert, en tenant compte de nos réalités propres et dans la fidélité à nos options sociales fondamentales.

La crise économique et financière n'est guère l'apanage d'un pays particulier, notamment dans l'économie mondiale globalisée. C'est la réponse à cette crise qui varie d'un pays à l'autre, selon le degré de mobilisation et de consensus interne mis en place, et en cela,

notre pays est en droit d'envisager avec sérénité et espérance, le dépassement de la crise financière actuelle.

La sérénité est à notre portée, grâce d'abord à la tradition de dialogue et de concertation entre le Gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux.

Cette sérénité est à notre portée également du fait de notre attachement à la justice sociale et à la solidarité nationale qu'il est cependant nécessaire de rationaliser.

La sérénité se propagera davantage également si nos acteurs politiques acceptent de concourir au débat et aux propositions de solutions, dès lors que l'enjeu n'est pas le pouvoir ou l'opposition, mais bien le devenir économique du pays et le sort de toute la population.

L'espérance est, quant à elle, légitime pour le dépassement de la crise financière actuelle, tant les atouts sont nombreux à la disposition de notre pays.

En fait, la crise actuelle pourra se révéler une opportunité d'accélérer notre sursaut collectif pour rompre avec le confort de la rente, pour rompre aussi avec les pesanteurs de la bureaucratie, et pour réhabiliter également la valeur du travail que notre religion sacralise et que le développement exige.

Dans tous ces domaines, la mutation est déjà là, comme en témoignent l'accélération des réformes, le consensus croissant pour rationaliser notre modèle social, ainsi que le rythme auquel se concrétisent des résultats palpables dans le développement économique hors hydrocarbures.

Toutes ces mutations ne manqueront pas de se raffermir dans le cadre du nouveau modèle de croissance et de développement dont sont convenus le Gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux, et avec le concours du Pacte économique et social que la Tripartite vient de confirmer aussi.

Dans cette perspective, notre base industrielle, qui est déjà honorable, a vocation à s'élargir, car notre marché intérieur le requiert et nos besoins d'exportation le commandent, alors que nos ressources minérales à transformer et à valoriser sont substantielles, et que notre potentiel en énergies renouvelables est prometteur.

L'économie des services a encore tout un champ à exploiter, qu'il s'agisse du tourisme ou qu'il s'agisse de l'économie numérique en essor.

Le potentiel agricole attend souvent d'être défriché et nécessite partout une modernisation pour satisfaire la demande locale et pour générer de nouvelles ressources extérieures par les exportations.

Mais notre pays est riche avant tout de sa jeunesse, de surcroît éduquée et souvent hautement qualifiée. C'est donc la mobilisation de cette jeunesse pour fructifier les richesses nombreuses du pays qui sera le levier grâce auquel l'Algérie dépassera, avec l'aide de Dieu, la crise actuelle sans dommage, et accélèrera le cours de son développement pour accéder demain, à son statut légitime de pays émergent.

Voilà pourquoi, j'appelle la jeunesse à réaliser un sursaut pacifique et généreux pour gagner la bataille du développement. Une telle bataille est au-dessus de tous les clivages politiques, idéologiques, ou de quelque autre nature qu'ils soient, car c'est tout simplement la bataille de votre propre avenir, jeunes de mon pays, la bataille du devenir de l'Algérie.

En dépit d'insuffisances certaines, l'Algérie vous a donné à vous, ses jeunes enfants, une éducation et un environnement social honorable. Elle met aujourd'hui à votre disposition ses atouts et ses richesses qu'il vous revient de fructifier davantage. Pour cela, elle interpelle votre génie, votre savoir, votre sueur et vos bras, tout comme elle espère bénéficier de vos avis propres que vous aurez à faire connaître au sein du Conseil Supérieur de la Jeunesse qui verra bientôt le jour.

Cet appel que je vous adresse, jeunes de mon pays, est dénué de tout paternalisme. C'est l'appel d'un de vos aînés qui a consacré sa jeunesse et toute sa vie au service de la Patrie. C'est un appel qui vous invite, en cette fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, à vous inspirer de l'exemple des meilleurs de vos aînés, les glorieux martyrs auxquels nous devons tous de vivre indépendants et souverains dans l'Algérie libérée.

Je conclus ce message, mes chers compatriotes, en priant Dieu d'accepter votre jeûne et vos prières, et en vous souhaitant une bonne et heureuse fête de l'Aïd El Fitr.

Gloire à nos martyrs,

Vive l'Algérie,

Je vous remercie de votre aimable attention ».

8. Le texte intégral du message du président Bouteflika à l'occasion du 1er Novembre 16:11 samedi 31 octobre 2015 | Par Rédaction | [Actualité](#)

Le président Abdelaziz Bouteflika, a adressé ce samedi 31 octobre un message à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, dont voici le texte intégral :

« Mesdames, Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de partager avec vous la commémoration du 61e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, et de nous recueillir ensemble à la mémoire de nos glorieux martyrs.

Je salue aussi mes compagnons de lutte, moudjahidine et moujahidate, leur souhaitant santé et longue vie, pour qu'ils soient témoins d'autres avancées de l'Algérie, pour laquelle ils ont sacrifié leur jeunesse, l'Algérie pour laquelle sont tombés au champ d'honneur nos valeureux frères d'armes.

Evoquant l'Algérie en armes, je voudrais également rendre hommage aux officiers, sous-officiers et hommes de rang de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et des différents corps de sécurité, qui veillent sur l'intégrité de la Patrie et sur la sécurité des citoyens.

Mesdames, Messieurs,

La majestueuse Révolution de Novembre a marqué l'histoire contemporaine. En effet, au-delà de nos frontières, la Révolution de Novembre est l'objet de respect sur tous les continents, en hommage à la vaillance du peuple algérien en lutte, en reconnaissance de la fierté qu'elle a procurée à la Nation arabe, et au regard de ce qu'elle a pesé dans l'accélération de l'indépendance d'autres pays africains.

D'ailleurs, l'historique résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies, proclamant le droit à l'indépendance pour les peuples et les pays coloniaux, adoptée en décembre 1960, aura été un écho au soulèvement pacifique par lequel notre peuple affirmait, au même moment, que l'Armée de Libération nationale combattait en son nom, et pour proclamer qu'il n'accepterait d'issue à son combat que l'indépendance de l'Algérie.

Mesdames, Messieurs,

La Révolution de Novembre n'a pas seulement libéré notre peuple de la domination coloniale. Elle a ressuscité l'Algérie, victime de 132 années de négation de son histoire, de sa culture, et même de son peuple, à travers une vaine tentative de la réduire au rang de simples départements de l'occupant.

La Révolution de Novembre a été aussi la confirmation de l'attachement farouche de nos ancêtres à travers les millénaires, à leur terre, à la liberté et à la dignité, et c'est par cela qu'elle est devenue une référence identitaire de notre pays et de notre peuple.

En effet, c'est Novembre qui est derrière le refus par l'Algérie de toute forme d'ingérence dans ses affaires et de présence étrangère sur son sol.

C'est Novembre qui est la source où notre peuple puise le surcroît d'énergie nécessaire pour son sursaut national, chaque fois qu'il est confronté à des défis extrêmes, dont la Tragédie nationale aura été un douloureux exemple.

En effet, c'est dans la solitude que le peuple algérien a eu à lutter pour la survie de sa Patrie face à la folie du terrorisme, une lutte durant laquelle les valeureux moudjahidine ont donné l'exemple pour une mobilisation citoyenne salvatrice.

Notre peuple a, par la suite, offert au monde une démonstration admirable d'amour de la Patrie, de sublimation de la vie que le Saint Coran a sacralisée.

La Concorde civile puis la Réconciliation nationale furent et demeurent un exemple de Patriotisme, une affirmation que l'Algérie est au-dessus de tout pour chacun de nous, ainsi qu'un hymne à l'unité nationale grâce à laquelle toute grande entreprise se retrouve à notre portée.

Mesdames, Messieurs,

Chaque fois que l'indépendance, la liberté, la paix et la sécurité ont été restaurées, les artisans et les enfants de la Révolution de Novembre ont su prouver au monde leur capacité de bâtir.

Ce fut le cas après l'indépendance, lorsque notre pays exsangue a dû faire face, avec courage, aux attentes de centaines de milliers de veuves et d'orphelins, ainsi que de millions de citoyens ayant perdu leurs terres et leurs demeures, et cela dans un manque cruel de ressources et d'expériences.

Deux décennies durant, le peuple algérien a relevé le défi de son développement éducatif, social et économique. A l'étranger, aussi, l'Algérie était un partenaire incontournable et une voix autorisée, chaque fois qu'il s'agissait des droits des peuples, de la paix, et du développement.

Plus proche de nous, vous êtes des acteurs et des témoins de ce que l'Algérie a pu concrétiser, depuis que le brasier de la Tragédie nationale s'est, grâce à Dieu, éteint.

La crise du logement a reculé avec la réalisation de millions d'habitations.

Le système éducatif a réceptionné plus de 3.000 collèges et lycées alors que l'université accueille désormais plus d'un million et demi d'étudiants. Le chômage a reculé fortement aussi et l'investissement économique a progressé même si ce n'est pas au niveau de nos attentes encore. Tels sont quelques exemples de tout ce que l'Algérie a concrétisé depuis 1999.

Nous sommes déterminés à poursuivre cet effort de développement national malgré la crise mondiale des hydrocarbures, qui nous coûte la moitié de nos recettes extérieures, une crise qui pourrait persister quelque temps, du fait de facteurs économiques et géopolitiques.

De fait, l'Algérie dispose d'atouts pour surmonter cette étape difficile et pour poursuivre ses conquêtes économiques et sociales, qu'il s'agisse de la jeunesse formée et des infrastructures de base, ou qu'il s'agisse d'un réseau industriel respectable déjà, ou qu'il s'agisse encore de nos potentialités agricoles, minières et touristiques.

Nos atouts résident également dans la tradition du dialogue entre partenaires économiques et sociaux, qui permet de forger les consensus à même d'accompagner les réformes économiques nécessaires, et de pérenniser la justice sociale et la solidarité nationale.

Nul doute, mes chers compatriotes, que vous saurez, à l'image de vos compagnons ou de vos aînés artisans de la Révolution de Novembre, gagner la bataille de la productivité et de la compétitivité, d'autant qu'il s'agira par là de consacrer l'indépendance et la souveraineté économiques du pays, et d'accompagner de ces atouts l'intégration de l'Algérie dans la mondialisation qui ne fait guère de place aux faibles.

Mesdames, Messieurs,

Depuis que vous m'avez investi de votre confiance, en me portant à la Présidence de la République, je n'ai eu de cesse d'oeuvrer au renouveau national auquel j'ai appelé dès 1999.

Beaucoup de réalisations ont déjà été concrétisées, mais d'autres restent à consolider ou à parachever, y compris dans les domaines politique et de la gouvernance, et le projet de révision constitutionnelle qui sera bientôt rendu public, se projette dans cette direction.

Il en est ainsi de l'aspiration que ce projet reflète, à consolider l'unité nationale autour de notre histoire, de notre identité et de nos valeurs spirituelles et civilisationnelles.

Il en est de même dans la volonté qu'il incarne de promouvoir la place et le rôle de la jeunesse face aux défis du millénaire.

Il en est de même également à travers les garanties nouvelles que ce projet de révision propose, pour conforter le respect des droits et libertés des citoyens ainsi que l'indépendance de la justice.

La même approche guide aussi l'approfondissement de la séparation et de la complémentarité des pouvoirs, en même temps que l'opposition parlementaire sera dotée des moyens d'assumer un rôle plus actif, y compris par la saisine du Conseil constitutionnel.

Enfin, la dynamisation des institutions constitutionnelles de contrôle, tout comme la mise en place d'un mécanisme indépendant de surveillance des élections, participent d'une même volonté d'affirmer et de garantir la transparence dans tout ce qui est relatif aux grands enjeux économiques, juridiques et politiques dans la vie nationale.

J'espère que cette révision constitutionnelle contribuera à l'affirmation d'une démocratie plus apaisée dans tous les domaines, ainsi qu'à davantage d'épanouissement des énergies des acteurs politiques, économiques et sociaux du pays, au service des intérêts de notre peuple, le peuple qui est la source exclusive de la démocratie et de la légitimité, le peuple qui est le seul arbitre souverain de l'alternance au pouvoir.

Mesdames, Messieurs,

Les grands choix et les réalisations majeures que les civilisations et les peuples ont connus, ont, de tout temps, été l'aboutissement logique d'une force de résolution et de volonté, d'une communion sincère avec l'histoire, d'une foi inébranlable des nations en leurs capacités propres et dans leur capital de valeurs.

C'est grâce à cela que la glorieuse Révolution de Novembre a mérité d'entrer dans l'histoire des grandes révolutions en générant une multitude de valeurs et en s'inscrivant, à jamais, comme modèle pour tous ceux qui aspirent à la liberté et à l'indépendance.

A la faveur du rajeunissement des cadres gestionnaires des entreprises étatiques, j'ai grand espoir que la jeune génération puisse concourir activement à l'édification d'une Algérie développée et prospère, mue par le même esprit qui a animé leurs aînés qui ont libéré l'homme et la terre.

J'exhorte toutes les Algériennes et tous les Algériens à bien considérer les enjeux de l'étape, de garder leur sang-froid devant les défis qui sont, souvent, exagérés dans le but d'effrayer le peuple, de le faire douter de ses capacités et d'ébranler sa confiance en ses dirigeants et ses cadres.

Je suis persuadé que notre peuple, exercé à affronter les difficultés et à relever les défis, saura dépasser cette étape porteuse de crises, en puisant dans ses vertus innées que sont la patience et la détermination, l'amour de la patrie, la défense de ce qu'il a de sacré et ses

richesses, la sauvegarde de sa liberté et de la souveraineté de sa décision, quels que soient la difficulté de la situation et le danger encouru.

Tel est, donc, le message de recueillement et d'espérance que j'ai souhaité partager avec vous, Mesdames, Messieurs, en cette halte du souvenir et du recueillement, propos que j'accompagne de tous mes vœux pour la grandeur de l'Algérie ainsi que pour le bonheur et le bien-être de son peuple.

Gloire à nos Martyrs !

Vive l'Algérie ! »

8. Ce qu'ils en pensent (discours de Hollande) 12 2012

Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères

C'est un discours qui n'a occulté ni le passé ni l'avenir. M. Hollande a mis au cœur de son intervention l'injustice du système colonial et la grande souffrance du peuple algérien durant la colonisation française.

Saïd Bouhadja, membre du comité central du FLN

J'estime que le président français a fait une reconnaissance morale, souple. Cela veut dire qu'il a traduit la position de la classe politique française, vu qu'il n'a pas touché le fond du sujet. Par contre, le peuple s'attendait beaucoup plus à des excuses, pas à des déclarations pareilles. Mais on peut dire que François Hollande a présenté des excuses d'une façon indirecte.

Miloud Chorfi, porte-parole du RND

Je pense que François Hollande a bien reconnu la cruauté du colonialisme en évoquant les événements du 8 Mai 1945. Il a reconnu que l'ancien système colonial a commis des crimes de guerre tout en qualifiant la situation d'«affligeante». D'ailleurs, c'est le premier président français qui a osé reconnaître les crimes de la colonisation.

Louisa Hanoune, secrétaire générale du PT

Le président français a reconnu de manière explicite les crimes coloniaux, en évoquant la torture, les massacres, notamment ceux du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata. C'est un point de rupture par rapport au discours redondant que l'on entendait jusque-là. Il a parlé d'une vérité, qu'il a chargée d'un contenu de reconnaissance et de la responsabilité de la France coloniale dans les crimes qu'elle avait commis en Algérie.

Ahmed Batache, président du groupe parlementaire du FFS à l'APN

Le discours de M. Hollande est un pas positif mais il reste insuffisant, car il n'est pas allé assez loin, pour être à la mesure des attentes du peuple algérien pour reconnaître les souffrances du colonialisme. Quand le pouvoir français demande à la Turquie de reconnaître les crimes qu'elle avait commis contre les Arméniens, le peuple algérien est lui aussi dans son droit de demander à la France de reconnaître non seulement ses crimes mais aussi des excuses.

Mohamed Hadibi, chargé de communication d'Ennahda

Je pense que les déclarations de François Hollande n'ont pas changé les choses. Certes, il a évoqué la question du 8 Mai 1945, mais il n'a pas présenté d'excuses au peuple algérien. Ses déclarations ne sont pas vraiment à la hauteur. A ce titre, le président français a déclaré que l'Etat algérien ne lui a jamais demandé de présenter des excuses. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'est pas allé très loin dans son discours.

Naamane Laouer, président du groupe parlementaire du MSP à l'APN

Il fallait que le président français reconnaisse ce qui s'est passé en demandant au peuple algérien concrètement et explicitement des excuses pour les affres commises par la France durant les 132 ans de colonisation.

Ali Brahimi, député indépendant

C'est une avancée dans l'appréciation coloniale. J'ai trouvé François Hollande plus à l'aise dans ses déclarations que ses prédécesseurs. Par ailleurs, je pense que cette histoire est devenue un sujet de surenchère politique qui a tout dénaturé. Par contre, ça serait bien que le droit international avance sur cette question comme il a pu avancer sur la question de l'esclavagisme et du nazisme. Cela permettrait d'en finir avec cette histoire.

Abdelouahab Fersaoui, président du Rassemblement Action Jeunesse

Il est indéniable que depuis l'élection de François Hollande, la France a franchi un pas que nous souhaitons depuis longtemps, tant en Algérie qu'en France, son discours devant le Parlement algérien, ce jour, en est un autre dans la bonne direction. Il est fondamental que cela continue et soit suivi par d'autres actes, l'ouverture totale des archives est une des étapes. Cette ouverture des archives doit également et impérativement se faire aussi du côté algérien.

Zohra Drif-Bitat, moudjahida, sénatrice

Il était important que le président français ait fait référence aux massacres du 8 Mai 1945. J'estime qu'il a fait référence à des événements que le droit international qualifie de «crime contre l'humanité».

Fouad Soufi, historien

Je trouve très intéressant que François Hollande ait pu condamner l'ancien système colonialiste français. Bien que ce ne soit pas suffisant. J'estime que tout a un début et je trouve ce début très bon. Cependant, il faut savoir que le reste est plus délicat, car il parle au nom du peuple français. Il est obligé d'équilibrer les choses, c'est pour cela qu'il n'a pas présenté des excuses d'une manière officielle. Mais, le pas le plus intéressant qu'il a fait, c'est qu'il va ouvrir l'accès aux archives.

Jean-Luc Einaudi, historien français

François Hollande reconnaît fort justement le caractère injuste du système colonial, mais à aucun moment il en tire la conclusion qui en découle, c'est-à-dire que l'insurrection contre ce système injuste était une insurrection légitime et que la guerre menée par l'Etat français

contre ceux qui menaient ce combat était une guerre injuste. Il faut aller plus loin, aller au fond des choses et, encore une fois, souligner le caractère fondamentalement injuste de la guerre menée par l'Etat français contre les combattants de l'indépendance algérienne. Or, ça ce n'est pas encore fait, je ne l'ai pas entendu.

Malika Rahal, historienne

Le discours du président Hollande me semble en effet être une forme de reconnaissance importante. Il a fermement rejeté une repentance. On aurait aimé un geste porteur d'un souffle plus grand, imaginatif, qui parle aussi aux émotions et laisse également une image et fasse événement.

Lotfi Sid et APS

10. Les propos du président français : Une "moins-value" à l'esprit qui enveloppe les relations algéro-françaises 21/12/2013

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué samedi à Alger que les récents propos du président français, François Hollande, sur la sécurité en Algérie, représentent une "moins-value" à l'esprit qui enveloppe les relations algéro-françaises.

"Il est clair qu'il s'agit d'une moins-value par rapport à l'esprit qui enveloppe nos relations et à la réalité de ce que les délégations françaises et même autres peuvent constater de la situation sécuritaire en Algérie", a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue chinois, Wang Yi.

Le président français avait évoqué lors d'une rencontre officielle du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) le retour "sain et sauf" de son ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, qui était en mission en Algérie.

M. Lamamra a ajouté que "le sens de l'humour peut apporter une valeur ajoutée au sens des responsabilités lorsqu'il s'exprime avec élégance, avec mesure et qu'il introduit de la décontraction dans le cadre de cet art souvent austère qui est la pratique de la diplomatie. A l'inverse, le sens de l'humour peut être générateur d'une moins-value lorsqu'il aboutit à suggérer que les réalités ne seraient pas celles qui sont à la portée de tous et qui ont pu être vérifiées par tous".

Il a estimé que les propos de M. Hollande pourraient paraître une "improvisation d'une plaisanterie" tout en notant que "les improvisations sont souvent périlleuses".

Le chef de la diplomatie algérienne a tenu à rappeler que l'Algérie a eu le "plaisir" et le "privilège" d'avoir en visite d'Etat le président français, qui a pu bénéficier, aux côtés du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de bains de foules et de l'hospitalité chaleureuse du peuple algérien à Alger comme à Tlemcen.

Concernant Manuel Valls, M. Lamamra a rappelé que ce dernier était son interlocuteur pendant sa récente visite en Algérie où il accompagnait, avec une importante délégation, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, affirmant qu'il n'a, à aucun moment, ressenti en lui la "moindre préoccupation" concernant sa propre sécurité comme celle de toute la délégation.

"L'année 2012 s'est terminée avec le succès éclatant de la visite d'Etat du président Hollande en Algérie. L'année 2013, n'est pas encore terminée, et nous ne souhaitons pas la terminer sur une mauvaise note. J'espère que nous puissions trouver les moyens, dans les jours qui nous séparent, de tourner la page de cet incident regrettable".

Discours officiels français de 2007-2012 : FrOFF_7-12

1. Le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants aujourd'hui à alger bockel : "La France assume les pages sombres de son histoire" Par : Merzak Tigrine, Liberté, 13 mai 2009

Bockel : "La France assume les pages sombres de son histoire"

À la veille de sa visite de deux jours à Alger aujourd'hui et demain, le secrétaire d'État français à la Défense et aux Anciens combattants, Jean-Marie Bockel, parle sans tabou des relations qui lient les deux pays. Tout en affirmant que "du côté français, nous nous efforçons de comprendre la sensibilité des mémoires algériennes à l'endroit d'une période que beaucoup de membres du gouvernement français n'ont eux-mêmes pas connue", le responsable évoque la question de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français effectués dans le Sud algérien ainsi que le versement des pensions aux anciens combattants algériens qui ont participé aux deux guerres aux côtés des alliés. Jean-Marie Bockel précise que quelque 47 000 pensions militaires sont versées en Algérie.

Liberté : Une vive polémique oppose Alger et Paris sur le devoir de mémoire, en raison du refus de la partie française de présenter des excuses sur les méfaits du colonialisme en Algérie. Cette question sera-t-elle à l'ordre du jour de la visite du président algérien en France en juin prochain ?

Jean-Marie Bockel : Lors de son voyage en Algérie, il y a maintenant un peu plus d'un an, le président Sarkozy a reconnu publiquement les crimes de la colonisation, même s'il a rappelé que le système colonial, profondément injuste par nature, n'avait pas empêché que des relations, parfois fraternelles, puissent s'établir entre Français et Algériens. Les représentants de l'État français ont eu d'autres occasions depuis lors pour réitérer ce discours, aussi bien en France qu'en Algérie, sans double langage. La France assume les pages sombres de son histoire, elle doit le faire. Je crois que beaucoup a déjà été dit et écrit en France sur ce sujet, la recherche historique ayant fait de nombreux progrès. L'État a maintenant ouvert la grande majorité de ses archives relatives à l'Algérie. Du côté français, nous nous efforçons de comprendre la sensibilité des mémoires algériennes à l'endroit d'une période que beaucoup de membres du gouvernement français n'ont eux-mêmes pas connue. Nous respectons la douleur que peut causer le souvenir des morts dans certaines familles, des deux côtés de la Méditerranée, et nous respectons la légitimité du combat mené par les Algériens. Aussi, je ne pense pas, comme vous semblez l'entendre, qu'une polémique existe entre les États français et algérien au sujet des questions de mémoire, même s'il reste sans doute des attentes. Les propos du président Sarkozy ont été bien accueillis par le président Bouteflika. Cette étape a constitué un pas positif dans la relation et, sans doute, nous pouvons encore progresser, de part et d'autre, vers une vision plus

apaisée et consensuelle de l'histoire. Il y a certes des dossiers liés à notre passé commun que nous nous efforçons de traiter sans faux-semblants, y compris d'ailleurs à l'initiative de la partie française, et nous restons à l'écoute de la partie algérienne sur ces sujets. Le dernier exemple en date est la signature toute récente d'une convention de partenariat entre les Archives nationales algériennes et françaises. Essayons de convenir ensemble de ce qu'il convient de faire aujourd'hui pour améliorer notre coopération et être, dans nos relations entre États voisins et partenaires, les plus constructifs possibles, en pensant avant tout à notre jeunesse. La France est désireuse de contribuer à l'essor de l'Algérie, de son économie et de sa place dans les relations internationales et dans la construction d'un espace méditerranéen plus solidaire. C'est de tout ceci dont les deux chefs d'État conviendront, j'en suis persuadé, de parler ensemble.

Dans le cadre de la revalorisation des pensions des anciens combattants français, il a été décidé par votre gouvernement l'application de cette mesure aux anciens combattants issus de pays qui étaient sous administration française, dont les Algériens. Peut-on savoir où en est la mise en œuvre de cette opération ? Près de 47 000 pensions militaires sont effectivement versées aujourd'hui en Algérie à des anciens soldats de l'armée française ou à leur veuve. Ce chiffre important est lié à l'histoire qu'ont partagée nos deux pays : ce sont 200 000 soldats algériens qui ont été mobilisés au cours de la Première Guerre mondiale et plus de 150 000 qui ont pris une part déterminante, saluée par tous les pays alliés, à la victoire contre le nazisme durant la Seconde Guerre mondiale. Aussi, quand le gouvernement français a décidé en 2007 de revaloriser les pensions militaires des ressortissants des pays anciennement placés sous administration française, c'est l'Algérie qui a bénéficié le plus des nouvelles dispositions. Celles-ci sont aujourd'hui totalement appliquées en Algérie : ce sont donc plus de 4,7 milliards de DA qui sont versés chaque année aux 36 000 anciens combattants ou veuves pensionnés, actuellement recensés en Algérie. Tous ces bénéficiaires perçoivent aujourd'hui des retraites de combattant ou des pensions militaires d'invalidité identiques à celles perçues par leurs frères d'armes français. Mais je voudrais préciser qu'au-delà du montant des pensions, aujourd'hui aligné sur les pensions françaises, c'est aussi la législation applicable qui a été "décrystallisée" : les demandes de réversion pour les veuves, celles portant sur les pensions d'invalidité, sont dorénavant recevables dans les mêmes conditions en Algérie qu'en France. C'est, d'ailleurs, la raison principale de la réouverture à Alger, depuis le 15 octobre dernier, d'un service de proximité rattaché à notre ambassade et dédié à cette population. Il est désormais l'interlocuteur unique des anciens combattants de l'armée française résidant en Algérie pour les aider dans les démarches administratives nécessaires à l'examen de leurs droits, mais aussi pour leur apporter, en cas de besoin, un soutien dans le domaine médical et social. Enfin, j'ai demandé à ce que l'action de ce service soit complétée par une diffusion, la plus large, de l'information utile à nos vétérans : une brochure d'information sur les droits et démarches a été rédigée. Elle est aujourd'hui "doublée" par l'ouverture d'un site Internet consultable à l'adresse suivante <http://www.acvg-alger.org>. Cet effort, au moment où, comme vous le savez sans doute, la réforme de notre administration en France va se traduire par des contraintes budgétaires et

une rationalisation des effectifs, doit être signalé. Il concrétise la reconnaissance du gouvernement français et de la nation tout entière envers ceux qui se sont battus pour elle.

Après la décision de Matignon d'indemniser les victimes des essais nucléaires français, dont celles de Reggane en Algérie, pouvez-vous, Monsieur le Ministre, nous donner davantage de précisions sur le sujet ? Il s'agit d'un projet de loi annoncé par le ministre de la Défense, Hervé Morin, en novembre dernier et inscrit à l'ordre du jour du Parlement en 2009. Ce texte, qui concerne la totalité des victimes des essais nucléaires français, sans discrimination aucune, n'exclut pas la question des populations algériennes. Même si je ne peux vous en confirmer définitivement l'issue, s'agissant d'un projet de loi qui doit être examiné et voté en termes identiques par les deux chambres du Parlement. Mais mon sentiment est que la question de l'indemnisation des Algériens sera rapidement traitée. Comme M. Morin l'a indiqué, le principe d'un droit à l'indemnisation des victimes qui ont été exposées lors des essais est désormais posé. Nous devons reconnaître aujourd'hui les victimes, toutes les victimes.

À la demande de l'Algérie, l'AIEA a effectué en 1999 une étude sur la situation radiologique au Sahara, à laquelle la France a apporté son concours. Par ailleurs, les autorités françaises ont publié un fascicule qui fait le point sur les essais dans le Sahara, document remis aux autorités algériennes et mis en ligne sur le site de notre ambassade à Alger...

L'État français reconnaît que les essais nucléaires effectués dans le Sahara algérien, puis en Polynésie entre 1960 et 1996, avaient eu une incidence sur la santé des militaires et des populations civiles. Nous avons arrêté une liste de maladies liées aux effets de la radioactivité. Nous allons donc introduire dans le décret d'application un seuil d'exposition à partir duquel les demandes d'indemnisation seront prises en compte. Si le texte est voté, nous accorderons des indemnisations.

2. Bernard Kouchner: c'est dans un "esprit de renouveau" que je me rends en Algérie [Aps 11/5/08] PARIS (France)-

Le ministre français des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, a inscrit sa visite de travail, lundi à Alger, dans une optique de "renouveau". M. Kouchner, qui répondait à "trois questions" de l'APS, a indiqué, dimanche, que l'Algérie est un "partenaire majeur" pour la France, un "pays ami avec lequel nous avons énormément en partage".

Question: Dans quel état d'esprit effectuez-vous votre visite en Algérie ?

Réponse: Je suis très heureux de pouvoir effectuer cette visite. Vous savez que l'Algérie est un partenaire majeur pour la France, un pays ami avec lequel nous avons énormément en partage. J'avais accompagné le président de la République lors de sa visite d'Etat, en décembre dernier : cette visite avait été l'occasion de redonner à nos échanges un nouvel élan, une nouvelle dynamique. C'est dans cet esprit de renouveau que je me rends aujourd'hui à Alger, pour parler des nombreux projets que nous avons encore à accomplir ensemble.

Parmi eux, il y a notamment la question cruciale de l'Union pour la Méditerranée. Vous savez que nous sommes très attachés à la réussite de ce projet, qui sera au coeur de la Présidence française de l'Union européenne, à partir du 1er juillet prochain. Le président Sarkozy souhaite que l'ensemble des pays concernés par ce projet ambitieux, tant au sein de l'Union européenne que sur la rive sud de la Méditerranée, soient pleinement associés à sa conception : il s'agit-là d'une condition sine qua non du succès de cette entreprise. L'Algérie a manifesté très tôt son intérêt pour le projet, et nous sommes aujourd'hui d'accord sur sa philosophie générale : privilégier une véritable approche partenariale et mettre l'accent sur des sujets concrets, afin de ne pas retomber dans les écueils du processus de Barcelone.

Dans cette optique, l'Algérie fait évidemment partie des partenaires majeurs sur lesquels nous comptons beaucoup. C'est ce que je vais redire à mes interlocuteurs, et c'est le sens du message que le président de la République m'a chargé de remettre à son homologue algérien.

Mes entretiens à Alger avec mon ami Mourad Medelci seront aussi pour moi l'occasion d'évoquer d'autres sujets d'intérêt commun, comme les relations de l'Algérie avec l'Union Européenne, que nous souhaiterions contribuer à faire progresser pendant notre période de présidence, la question du Proche-Orient, qui nous préoccupe beaucoup des deux côtés de la Méditerranée, où nous partageons l'objectif de voir naître le plus tôt possible l'Etat palestinien viable que nous appelons de nos vœux.

Question: Quels sont les domaines de coopération qui vous semblent nécessaire d'impulser ?

Réponse: Notre coopération bilatérale a connu ces dernières années une montée en puissance intéressante. De nombreux projets ont vu le jour et méritent aujourd'hui d'être poursuivis et encouragés. C'est à cette fin que nous avons signé, en décembre dernier, deux textes qui permettent de fixer un cadre ambitieux au développement de notre coopération. La Convention de partenariat et le Document cadre de partenariat tracent des perspectives pour les cinq prochaines années, ils vont nous permettre d'inscrire les projets existants dans la durée, mais aussi de lancer de nouvelles pistes. Ce dispositif constitue le coeur de nos relations bilatérales : c'est à travers lui que pourra se développer l'amitié entre nos deux pays et entre nos deux peuples.

Ce qu'il faut souligner, c'est que nous souhaitons adopter dans ce domaine essentiel une approche fondée sur la concertation et le dialogue : les projets sont définis ensemble et répondent aux besoins de l'Algérie d'aujourd'hui. Ainsi, nous travaillons beaucoup dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment à travers la mise en place d'un important programme de bourses, ou la formation de plus de 2000 doctorants de français. Nous poursuivons également les projets liés à la modernisation de l'administration algérienne, à laquelle nous sommes associés à travers la formation des cadres.

Les textes que je mentionnais ont aussi permis d'explorer de nouveaux domaines dans lesquels nous souhaitons progresser : ainsi de la coopération décentralisée, qui est devenue très dense et permet de tisser des réseaux de partenaires solides et durables, nous voulons

également porter l'accent sur l'appui aux médias, et, enfin, la coopération en matière de sécurité intérieure et de sécurité civile, c'est-à-dire de protection civile. Sur ces derniers thèmes, la visite de ma collègue Michèle Alliot-Marie la semaine dernière a permis de confirmer notre intérêt commun au développement de nos échanges.

Enfin, l'Algérie figure parmi les premiers pays avec lesquels nous avons lancé une coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire civile. C'est un sujet auquel le Président de la République tient particulièrement. L'accord paraphé pendant sa visite d'Etat nous offre des opportunités inédites qui aboutiront, j'en suis convaincu, à la mise en place d'un partenariat bénéfique pour nos deux pays.

Question: Qu'est-ce qui a été concrètement réalisé du côté français depuis la dernière visite du président Nicolas Sarkozy ?

Réponse: Comme je l'ai déjà souligné, la visite du Président Sarkozy a donné une nouvelle impulsion à nos relations. Les grands axes ont été fixés par nos deux chefs d'Etat, et nous disposons désormais d'une feuille de route ambitieuse. Nous avons d'ores et déjà commencé à la mettre en oeuvre, en particulier dans le domaine de la coopération que j'ai mentionné.

Ainsi, les échanges se multiplient sur tous les sujets. Plusieurs visites ministérielles ont eu lieu dans les deux sens depuis décembre et d'autres vont suivre au cours des prochaines semaines. Nous profitons aujourd'hui encore de l'élan impulsé par la visite d'Etat : cela facilite les discussions et permet d'avancer. Nous avons bon espoir de voir un certain nombre de projets se mettre en place d'ici la fin du semestre : dans le domaine de la coopération énergétique, de la coopération économique et des investissements, des questions migratoires. Les échanges se poursuivent sur tous ces dossiers.

Mais surtout, la visite du Président de la République a permis d'avancer sur les questions importantes de notre mémoire commune. Le contentieux sur les assurances, vieux de plus de 40 ans, a ainsi été soldé à l'occasion de la visite de M. Djoudi à Paris, en mars dernier. Nous avons également progressé sur la question délicate des sites d'essais nucléaires français au Sahara, sur laquelle un groupe de travail franco-algérien ne devrait pas tarder à se mettre en place.

Nous avons remis à l'Algérie les archives audiovisuelles de l'INA en février dernier et un processus a été engagé pour la mise à disposition de celles de l'ECPAD, l'ancien service cinématographique des Armées.

Tous ces points sont le résultat concret de la visite d'Etat, à l'occasion de laquelle le Président a tenu un discours nouveau et courageux. Ce qu'a dit en substance le Président Sarkozy, c'est qu'il faut en finir avec les contentieux du passé qui alourdissent nos relations et nous empêchent de nous tourner vers l'avenir. C'est une question difficile, car elle implique des drames, des souffrances, des rancoeurs, des deux côtés de la Méditerranée.

D'une certaine manière, le président Sarkozy a l'avantage de pouvoir considérer ces sujets difficiles avec un certain recul, puisqu'il est le premier président de la Ve République qui

n'a pas connu la guerre d'Algérie. Il a ainsi pu dire à Alger, en décembre, ce qu'aucun chef d'Etat français n'avait dit avant lui : le système colonial était profondément injuste, même si nombre d'hommes et de femmes qui l'ont porté aimaient profondément l'Algérie et ont beaucoup donné pour contribuer à son développement.

Les propos qu'a tenus notre ambassadeur à Guelma, il y a une quinzaine de jours, vont dans le même sens et poursuivent le même objectif : reconnaître le passé pour sortir enfin de la guerre des mémoires et regarder vers l'avenir. Nous le devons aux jeunes d'Algérie et de France, eux qui incarnent si bien les liens indéfectibles qui unissent nos deux pays et nos deux peuples. Cette avancée est fondamentale, et doit être considérée comme telle, car c'est sur la base d'une mémoire apaisée et sereine que nous pourrons continuer à construire le partenariat d'exception qui caractérise, aujourd'hui plus que jamais, la relation franco-algérienne.

3. Bernard BAJOLET, Ambassadeur de France à Alger, à El Khabar « L'Algérie ne nous a jamais demandé les plans des mines »

« Sarkozy est allé plus loin que ses prédécesseurs en condamnant le système colonial », El Khabar, 27 février 2008

Bernard Bajolet, ambassadeur de France à Alger, a assuré qu'il est naïf d'attendre autre chose des archives françaises que la glorification de la période coloniale. En ce qui concerne les plans des mines, l'ambassadeur a précisé que les autorités algériennes n'ont pas demandé à les obtenir, comme il a salué les étapes franchies par le président Sarkozy, pour la reconnaissance du passé colonial de la France. El Khabar : Une polémique a été soulevée récemment au sujet des archives remises par la France à l'Algérie. Quelle est votre version sur ce qui s'est passé ?

Bernard Bajolet : Il s'agit des archives de l'institut national audiovisuel (français), et son directeur a demandé de collecter, sans distinction, tous les documents filmés qui ont un rapport avec l'Algérie. Il a été dit que ces archives glorifient la période coloniale, mais nous ne devons pas être naïfs car ces archives reflètent la pensée dominante à cette époque. Ce sont des archives de propagande. Je pense qu'il y a des documents filmés par l'Armée et le Front de libération nationale, qui pourraient créer un équilibre. Il y aussi les archives de la période coloniale, qui sont propriété de l'administration coloniale, et nous sommes prêts à les mettre à la disposition des Algériens, et à leur remettre des copies. Nous sommes même prêts à étudier les demandes des chercheurs algériens qui veulent avoir accès aux documents secrets.

El Khabar : La France a récemment remis les plans des mines à l'Algérie, pourquoi avoir attendu tous ce temps et ces plans ont-ils une valeur aujourd'hui ?

Bernard Bajolet : L'Algérie ne nous a pas demandé les plans des mines officiellement, bien que nous parvenaient des critiques à ce sujet, jusqu'au moment où les autorités françaises ont décidé spontanément et unilatéralement de remettre ces plans. La décision est venue très tard, je ne comprends pas personnellement pourquoi on ne les a pas remises après l'indépendance. J'ai entendu certains dire qu'elles n'ont pas d'importance, alors que

d'autres assurent le contraire. Le dernier mot revient aux experts algériens, et le président Sarkozy a également pris une décision positive pour la prise en charge des blessés et des estropiés des mines.

El Khabar : Lors de sa dernière visite en Algérie, le président Sarkozy a condamné le système colonial, certains ont considéré ses déclarations comme un pas en avant, et d'autres les ont jugées insuffisantes. Quel est votre avis ?

Bernard Bajolet : Bien sûr, c'est une étape positive, et ses propos en ont surpris plus d'un, car il est parti plus loin que ses prédécesseurs, en condamnant le système colonial, même s'il n'a pas condamné ceux qui ont travaillé dans ce système. Je n'ai pas entendu de commentaires négatifs du côté algérien, car immédiatement après le discours de Constantine, j'ai recueilli sans le vouloir des réactions positives de la part des membres de l'équipe gouvernementale, même ceux connus pour leur intransigeance vis-à-vis du passé de la France en Algérie. Sarkozy a répété le même discours à son retour en France, et lors de sa rencontre avec les anciens combattants, parmi eux les harkis. Je pense que ceux qui ont critiqué le discours de Sarkozy à Constantine ne l'ont pas bien lu, car c'est un discours qui appelle à l'amitié et à la réconciliation. Il faut penser à l'avenir, sans oublier ou effacer le passé, et appelé les choses par leur nom, la noblesse du combat que vous avez mené ne justifie pas les méthodes qui ont été utilisées à cette période.

El Khabar : Le dossier des essais nucléaires dans le Sahara algérien se pose encore avec acuité, quelle sont les mesures prises pour clore ce dossier ?

Bernard Bajolet : Il faut rappeler que les essais ont été effectués entre 1960 et novembre 1966. Depuis l'année dernière, nous avons décidé, pour la première fois, de délivrer des informations importantes sur ces essais, et nous avons présenté un dossier aux autorités et aux médias, car certaines vérités étaient ignorées, comme le fait qu'un certain nombre d'essais ont été souterrains et que 4 essais sur 13 ont connu des incidents, qui ont conduit à la fuite de gaz radioactif. Nous avons remis des plans qui révèlent l'ampleur de la pollution nucléaire provoquée par les essais, et nous avons approuvé la constitution d'une équipe de travail concernant tous les essais effectués par l'armée française. Nous avons aussi présenté des propositions au gouvernement algérien et nous attendons sa réponse, sur la base du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a indiqué que des mesures doivent être prises, si les autorités veulent créer des projets de développement près des régions sinistrées. Nous sommes prêts à effectuer une nouvelle expertise, et à contribuer à l'opération de nettoyage et de purification, même si nous aurions du faire ça plus tôt également.

Relations algéro-françaises : le point de vue de Bernard Bajolet, ambassadeur de France à Alger

J'ai pris connaissance avec étonnement des articles que vous avez consacrés récemment aux relations franco-algériennes dans lesquels vous affirmez que ces relations sont gelées, ce qui, je regrette de le dire aussi nettement, ne reflète aucune espèce de réalité.

La Visite d'Etat du président Sarkozy en décembre 2007 a donné un nouvel élan à nos relations bilatérales. Je constate que vous ne mentionnez pas les nombreux accords et contrats qui ont été signés durant la visite. Au premier rang desquels, la convention de partenariat. Cet accord entre les deux gouvernements, premier document du genre à être signé par la France avec un de ses partenaires, organise notre coopération pour les dix prochaines années, avec un champ beaucoup plus vaste que l'accord précédent de 1986, puisque celui-ci englobe également la coopération économique et financière, sécuritaire, ainsi que la coopération décentralisée (collectivités locales) en plus des domaines plus traditionnels que sont la coopération universitaire, culturelle, institutionnelle, etc.

C'est un programme extrêmement ambitieux qui, pour la première fois, nous permet d'établir des projets durables et pérennes entre les deux pays dans tous les domaines civils ; la coopération militaire allant faire l'objet de discussions séparées dans les toute prochaines semaines, comme cela a été convenu au cours de la visite.

D'autres accords d'envergure ont été signés. Celui sur la coopération pour les usages pacifiques de l'énergie nucléaire a ouvert le cycle de ceux que la France veut conclure avec ses partenaires du sud. Il s'agit d'un accord à la fois opérationnel et très vaste, qui englobe tous les aspects du nucléaire civil : exploration, recherche, production d'uranium, production d'énergie électrique, formation, transferts de technologie, sécurité, traitement des déchets, utilisations médicales et agricoles, etc.

Je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il s'agit d'une coquille vide. C'est même une contre-vérité. Cet accord représente en effet une énorme potentialité et je ne crois pas que l'Algérie, ait, à ce jour, conclu un accord d'une telle portée avec quiconque d'autre. L'accord est paraphé et sera signé lorsque la procédure Euratom, imposée par les engagements que la France a pris, comme tous ses partenaires, dans le cadre des traités européens, sera accomplie. Il constituera alors un véritable feu vert pour une coopération de substance entre les deux pays et leurs entreprises.

Parallèlement à cet accord sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, Sonatrach et GdF ont signé de leur côté le protocole reconduisant les contrats gaziers qui assureront l'approvisionnement de la France jusqu'en 2019. Ces accords, dans les domaines nucléaire et civil, scellent donc un véritable partenariat énergétique entre nos deux pays.

D'autres accords ont été signés au cours de cette visite (par exemple un accord de co-production cinématographique), ainsi que des accords commerciaux, qui ne sont d'ailleurs pas seulement commerciaux, puisque certains d'entre eux prévoient aussi des investissements. C'est le cas, par exemple, du contrat Total/Sonatrach pour la construction d'un vapocraqueur d'éthane à Arzew, qui comporte un investissement de plus d'un milliard d'euros. D'autres projets d'investissement (usine de tramway ou de montage de véhicules de lutte contre l'incendie, etc.) ont été annoncés.

S'agissant des questions de mémoire, votre affirmation sur le fait que l'on ne pourra faire l'impasse enfonce une porte ouverte -car c'est notre propre conviction- et ignore les déclarations faites par le Président Sarkozy tout au long de sa visite, dans les trois discours qu'il a prononcés et notamment à Constantine, déclarations sans précédent dans lesquels il

a condamné le système colonial sans aucune ambiguïté. Il faut d'ailleurs souligner qu'il a tenu les mêmes propos à son retour en France, le 5 décembre. Il n'y a donc qu'un seul langage, qui est un langage de vérité et de reconnaissance des faits. Au-delà des mots, le président Sarkozy a aussi annoncé des gestes significatifs sur les mines posées par l'armée française (prise en charge des appareillages et des soins spécialisés pour les victimes) ou les sites d'essais nucléaires et chimiques.

Les deux parties sont déterminées à assurer un suivi dense et rigoureux de toutes les décisions prises au cours de la visite. Le président Sarkozy a écrit à ce sujet au Président Bouteflika une lettre datée du 10 décembre, qui propose aussi une série d'échanges de visites ministérielles entre les deux pays. Des réunions ont également eu lieu à Paris avec l'ambassadeur d'Algérie et ici avec moi sur le suivi de la visite.

La "froideur" des relations dont vous faites état ne correspond donc à rien de concret, tous les contacts que nous avons eus avec nos interlocuteurs algériens, ici ou à Paris, depuis la visite et en vue d'assurer son suivi ayant tous été extrêmement cordiaux et constructifs.

4. Entretien du président Nicolas Sarkozy à l'APS

“Il nous faut avancer sur du concret”, Par : APS, Liberté, 3 décembre 2007

Dans cet entretien, le chef de l'État français propose de placer, au cœur de la coopération algéro-française, les soucis des jeunes à travers une formation de qualité qui leur donnera plus de chance pour s'insérer dans l'environnement économique et social.

Pour votre première visite d'État en Algérie, peut-on savoir, Monsieur le Président, quelle est votre perception de la relation algéro-française ? Quel contenu concret proposez-vous de lui donner ?

J'aime l'Algérie. Je m'y suis rendu plusieurs fois avant mon élection, une fois depuis, et c'est aussi à mes yeux un pays-clé pour la France en termes humains et culturels, en termes économiques et énergétiques, en termes enfin de sécurité et de paix autour du bassin méditerranéen. Vous le savez, car je me suis souvent exprimé sur ce sujet, je pense que nous devons nous tourner d'abord vers l'avenir, car les nouvelles générations qui forment dans votre pays la grande majorité de la population ne vont pas attendre que les adultes aient fini de régler les problèmes du passé. Ces jeunes sont une priorité pour le président Bouteflika et ils le sont aussi pour moi. Au cours de ma visite, je me rendrai à l'université Mentouri de Constantine pour y rencontrer les étudiants. À travers eux, c'est à l'ensemble de la jeunesse algérienne que je veux m'adresser. Ces nouvelles générations ont besoin qu'on leur propose des projets concrets — vous avez vous-même employé le mot — qui améliorent leur quotidien, qui leur donnent de l'espoir pour l'avenir. Cela passe d'abord par une formation de qualité qui leur donnera davantage de chances dans la vie. C'est tout le sens de la convention de coopération qui sera signée à l'occasion de cette visite. Au-delà de ce texte ambitieux, nous voulons poursuivre les coopérations concrètes dans le domaine de la formation. Nous participons déjà à d'importantes actions de formation, comme l'École supérieure des affaires d'Alger, qui vient d'être reconnue comme la meilleure du continent africain, et participerons à d'autres, comme l'Institut supérieur de technologie ou la réforme des grandes écoles algériennes. Et puis, nous devons aussi penser aux sportifs

ou aux plus jeunes. C'est pourquoi je propose un programme d'échange de jeunes dans le cadre de la future union de la Méditerranée. Le point de départ pourrait être une initiative franco-algérienne que je voudrais appeler "1 000 jeunes pour l'amitié". Bien sûr, il y a aussi l'histoire, qui est là et continue parfois à s'interposer entre nous. Il ne faut pas l'ignorer mais l'assumer. Cela demandera encore un peu de temps de part et d'autre, car il y a des blessures des deux côtés qui ne sont pas refermées. Mais on peut progresser et je suis sûr que, pas à pas, nous pourrions rapprocher notre lecture de l'histoire et réconcilier nos mémoires. Les médias, la télévision ont déjà fait beaucoup pour cela. Chacun doit faire sa part. Par exemple, aussitôt après mon élection, j'ai demandé que l'on remette à l'Algérie les plans de pose de mines. Je me suis même étonné qu'on ne l'ait pas fait plus tôt et je suis prêt à voir si l'on peut aller plus loin dans ce domaine. Il y a d'autres dossiers de mémoire sur lesquels il sera possible de progresser, comme celui des archives, et on y arrivera, dès lors que ce travail sera confié à des experts, dans un esprit de recherche de la vérité, en évitant, de part et d'autre, toute approche idéologique ou toute instrumentalisation politique, comme cela est, malheureusement, encore parfois le cas. Mais, sans attendre, il nous faut avancer sur du concret, et le concret, c'est aussi l'interdépendance énergétique. Il s'agit pour nous de sécuriser l'approvisionnement du marché français et, pour vous, de sécuriser les débouchés et de préparer l'après-pétrole. C'est pourquoi je suis très heureux que puissent être signés, pendant ma visite, à la fois les contrats gaziers qui garantiront notre approvisionnement jusqu'en 2019 et un accord de coopération nucléaire, que j'avais évoqué avec le président Bouteflika avant même mon élection. Le concret, ce sont aussi des emplois, du travail pour vos entreprises et les nôtres et des investissements. Les contrats, dont nous espérons la signature ou la confirmation à l'occasion de ma visite, pourraient ainsi représenter jusqu'à 7 000 emplois directs supplémentaires en Algérie.

On estime à Alger que l'ambition économique algéro-française est souvent réduite à des relations majoritairement commerciales. Comment aller, selon vous, vers un véritable partenariat économique, "le partenariat gagnant-gagnant", comme vous l'avez vous-même qualifié en juillet dernier ?

Il ne faut pas mépriser le commerce car le commerce, comme je viens de le dire, ce sont des emplois dans les deux pays, mais aussi des transferts de technologie. Nos échanges sont équilibrés et c'est une bonne chose. Nous sommes prêts à aider l'Algérie à diversifier son industrie et donc ses exportations. La question des investissements est également fondamentale : la France est devenue le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie et elle pourrait même devenir très bientôt le premier dans tous les secteurs confondus, grâce aux projets de nos grandes compagnies. Ainsi, Gaz de France va investir un milliard de dollars sur le gisement de Touat et Total un milliard et demi de dollars à Arzew. Des investissements industriels devraient aussi être confirmés à l'occasion de ma visite, comme par exemple une usine de montage de tramways et une autre de montage de véhicules de lutte contre l'incendie. Nous allons également lancer un programme de "compagnonnage" entre PME françaises et algériennes, pour leur permettre d'investir ou d'exporter ensemble. Pour autant, les investissements ne se décrètent pas et, en dépit de tous les efforts qui ont déjà été faits du côté algérien et des réformes qui ont été engagées, il y a encore beaucoup à faire pour lever certains obstacles et attirer les entreprises françaises. Celles-ci ont

d'ailleurs préparé le "Livre blanc" qui traite très exactement de cette question, qui est essentielle pour le développement des investissements en Algérie. Un des points essentiels pour attirer les investisseurs étrangers est de disposer d'un secteur bancaire performant, et nos entreprises espèrent que les réformes entreprises dans ce secteur seront poursuivies. Et puis, j'aurai l'occasion, pendant ma visite, d'évoquer avec le président Bouteflika d'autres éléments qui permettraient d'attirer davantage encore d'investissements français car c'est une priorité pour nos deux pays.

La densité des relations humaines entre la France et l'Algérie est également un élément central dans les relations bilatérales. On constate, par exemple, que la vision française tend à organiser "une immigration choisie", mais n'est-ce pas aussi, dans le même temps, une "fuite des cerveaux organisée"? Quel est votre point de vue sur ce sujet sensible ? Pour demeurer toujours dans le registre des relations humaines, votre gouvernement, Monsieur le Président, compte-t-il lever les obstacles existant toujours dans la libre circulation des personnes ?

L'immigration choisie est celle qui correspond aux besoins de la société et de l'économie française. Les pays d'immigration, comme les États-Unis, le Canada ou l'Australie sont très sélectifs, et beaucoup plus que la France. L'Algérie, elle-même, commence à être confrontée à ce type de problématique. Mais, il ne s'agit pas de permettre la fuite des cerveaux dont vous mentionnez le risque, à très juste titre. Car l'immigration choisie peut aussi être une immigration concertée, qui répond à la fois aux besoins des pays d'origine et de destination. C'est dans cet esprit que nous avons instauré une carte "compétences et talents" qui prévoit le retour de son bénéficiaire au bout de 3 ans, et qui est renouvelable une fois seulement, ce qui fait que celui-ci revient dans son pays d'origine pour mettre la compétence acquise à son service.

Cette carte ne s'applique malheureusement pas, pour le moment, aux ressortissants algériens séjournant en France, qui relèvent d'une convention particulière, celle de 1968. Mais on peut en discuter, et il le faut d'ailleurs, car les textes adoptés au lendemain de l'Indépendance ne doivent pas rester figés. Par exemple, il y a actuellement un peu plus de 21 000 étudiants algériens en France. Combien reviendront travailler dans leur pays ? Chaque année, ce sont environ 3 000 étudiants algériens supplémentaires que nous inscrivons dans nos universités par le canal des centres pour l'enseignement en France, et je pose la même question. Il est difficile d'obliger ces étudiants à revenir chez eux s'ils ne le souhaitent pas. Mais, il faut leur proposer un suivi, qui n'existe pas du tout actuellement et ne relève pas principalement des autorités françaises, les informer sur les possibilités d'emploi dans leur pays d'origine. Voilà quelles sont, à mon avis, les vraies questions sur lesquelles tous, nous devons nous interroger.

Quant à la question de la circulation des personnes, le président Bouteflika a eu l'occasion de me dire, et même de m'écrire, que c'était pour lui un sujet important, et je vous assure qu'il ne l'est pas moins pour moi. Je vous rappelle que c'est moi qui, en novembre 2006, ai négocié avec nos partenaires la fin de la consultation préalable Schengen dans les procédures d'attribution des visas. Je suis, en effet, convaincu qu'il faut faciliter les échanges humains des deux côtés de la Méditerranée, sans pour autant ignorer l'existence d'une forte pression migratoire, dont témoigne le drame des harragas.

L'objectif, c'est de parvenir avec les autorités algériennes à une gestion concertée des flux migratoires. Les choses se sont améliorées de notre côté, avec l'ouverture du Consulat général à Oran en septembre dernier, conformément aux engagements pris, et le rapatriement en Algérie, depuis le mois de juillet, de toutes les procédures de visas. La délivrance des visas étudiants fonctionne bien, désormais, grâce à nos cinq centres pour l'enseignement en France, adossés aux CCF, et dont je viens de parler. Enfin, nous avons développé les visas de circulation de longue durée, qui représentent actuellement le quart des demandes de visas (ce qui explique aussi la baisse du nombre de visas demandés et accordés, car il y a plus de voyageurs pour le même nombre de visas). Mais je veux faire plus. Je veux que ces visas de circulation soient beaucoup plus systématiques pour les personnes qui ne présentent pas de risque migratoire, je veux qu'ils aient la durée la plus longue possible. Et tout cela, je le souligne, sur la base de la réciprocité, car il ne faut pas voir les choses dans un seul sens, Algérie-France, mais aussi France-Algérie. En effet, les hommes d'affaires français ou les experts qui viennent dans le cadre des accords de coopération n'obtiennent que des visas de très courte durée. Je comprends que cette question est en train d'évoluer dans le bon sens, et si c'est le cas, je m'en réjouirai. Cela étant, je vous accorde que tout n'est pas parfait et qu'il reste encore des progrès à faire, notamment concernant les délais de délivrance des visas ou le traitement de certains cas particuliers. La biométrie, qui sera introduite en Algérie dans le courant de 2008, devrait permettre une diminution du taux de refus, actuellement assez élevé, grâce à une approche plus personnalisée et donc plus fine des dossiers. Sachez, en tout cas, que j'ai donné des instructions pour que l'on attache une attention prioritaire à ces problèmes, et que l'on traite les demandeurs de visa avec le maximum de respect et d'humanité.

Parmi les préoccupations communes, il y a la lutte contre le terrorisme et l'action concertée contre ce phénomène transnational. Monsieur le Président, comment voyez-vous une plus grande coopération dans cette lutte ? La sécurité de l'Algérie, c'est notre sécurité, et inversement. Il existe entre nos deux pays une coopération importante et particulièrement efficace. Je suis bien placé pour le savoir car nous avons beaucoup fait, avec mes homologues algériens lorsque j'étais ministre de l'Intérieur, pour développer cette coopération. Progressivement, des relations de grande confiance se sont tissées entre les services spécialisés. C'est essentiel, car le terrorisme est notre ennemi commun.

Que pourrait apporter, Monsieur le Président, votre idée d'union méditerranéenne pour aller vers un cadre de coopération qualitativement supérieur à ceux existants déjà ? D'abord, je voudrais rappeler très clairement que l'union méditerranéenne n'a pas vocation à remplacer les cadres de coopération existants, qu'il s'agisse du partenariat euro-méditerranéen ou d'enceintes plus informelles, comme le dialogue 5+5 ou le Forum méditerranéen, auxquels nous restons, comme l'Algérie je crois, très attachés. À travers le projet d'union méditerranéenne, je souhaite surtout donner un nouveau souffle, une nouvelle impulsion, à nos relations avec les pays du sud de la Méditerranée, alors que depuis quinze ans, il faut le reconnaître, l'Union européenne a plutôt concentré ses efforts vers l'Est, et que les objectifs ambitieux du processus de Barcelone n'ont pas vraiment été atteints. Il s'agit pour les pays riverains du nord et du sud de la Méditerranée de répondre

ensemble, dans une véritable logique de partenariat d'égal à égal, et non plus dans une simple logique d'aide au développement, aux immenses défis qui se posent à nous, afin de réduire enfin l'écart entre les deux rives de la Méditerranée. Pour répondre à ces défis, l'union méditerranéenne se construira autour de projets concrets et efficaces, dans des secteurs prioritaires comme l'économie Je pense aux investissements ou aux transports —, le développement durable, je pense à l'eau et à l'énergie, en particulier les énergies renouvelables — et le capital humain, je pense à l'éducation, à la formation et à la culture. L'Algérie est évidemment un partenaire essentiel dans ce projet d'union méditerranéenne.

Nous en avons déjà beaucoup parlé avec le président Bouteflika lors de ma première visite, en juillet dernier. Cette nouvelle visite sera l'occasion d'aller encore plus loin dans la réflexion et de discuter avec lui des projets qui intéressent plus particulièrement l'Algérie et que nous pourrions porter ensemble.

Entretien avec Nicolas Sarkozy. Président de la république française « nous nous sommes fixé une feuille de route ambitieuse » el watan, 10 juillet 2007

Nicolas Sarkozy effectue aujourd'hui sa première visite en Algérie en qualité de président de la République française. Quoique court, ce déplacement à Alger constitue également pour le nouveau locataire de l'Élysée le premier voyage hors de l'Europe. Le successeur de Jacques Chirac viendra en Algérie prendre contact avec son homologue algérien et présenter, par la même occasion, son projet d'union méditerranéenne. Un projet qui, se plaît-on à souligner à Paris, marque la volonté du nouveau président français de jeter des ponts solides et durables entre l'Europe et le Maghreb. A ce propos, l'on rappelle que M. Sarkozy fait du projet de l'union méditerranéenne un « axe majeur de sa politique étrangère ». Le président français, qui viendra également pour réaffirmer « l'amitié profonde » de la France pour les pays du Maghreb, devrait également saisir l'opportunité de sa rencontre avec le président Bouteflika pour aborder les questions d'intérêt commun. Aussi, si aucun accord n'est attendu, ils devraient passer en revue les questions énergétiques (nucléaire civil, gaz), ainsi que le problème de visas. Dans un entretien exclusif accordé à El Watan et à El Khabar, le président français évoque dans le détail, justement, sa conception des relations algéro-françaises et aborde, de front, les dossiers sensibles, y compris celui controversé de la mémoire et de l'histoire. A mentionner que M. Sarkozy sera accompagné, lors de ce déplacement à Alger, du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et de Rama Yade, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Dans la même journée, il se rendra à Tunis.

- Monsieur le Président, vous vous rendez en Algérie, étape d'une tournée maghrébine qui sera la première en dehors de l'Union européenne. Concrètement, qu'attendez-vous de cette visite, d'autant qu'on a évoqué à maintes reprises le désir de Paris d'opérer une refondation dans ses relations avec Alger ? Qu'entendez-vous par asseoir une relation exceptionnelle avec Alger alors que les rapports paraissent ternes sur le plan politique et que l'idée de « traité d'amitié » est abandonnée ? Par ailleurs, vous avez proposé la mise en place d'une « union méditerranéenne ». Sur quel type de construction un tel projet peut-il aboutir ? Est-il possible de parler d'une coopération avec la rive sud de la Méditerranée alors que l'Europe ressemble à une forteresse et pensez-vous que la politique européenne de voisinage est à même d'être une alternative au processus de Barcelone qui a échoué ?

- On peut faire l'amitié sans un traité d'amitié. Ce qui importe surtout, c'est de donner au partenariat entre les deux pays un contenu concret qui soit perceptible par les Algériens et par les Français. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixé une feuille de route ambitieuse, mais aussi, je crois, réaliste, qui recouvre tous les domaines de la coopération entre les deux pays : formation des cadres, échanges économiques et investissements, énergie, coopération en matière militaire et de sécurité, circulation, etc. Nous avons aussi défini une méthode pour réaliser ce programme, comprenant une série d'échanges de visites aux niveaux politique et technique afin de faire mûrir tous ces projets en vue d'une autre visite que j'ai proposée au président Bouteflika de faire à la fin de cette année. Un objectif (le partenariat d'exception) ; un contenu ; une méthode pour sa mise en œuvre : voilà ce que je propose pour les relations franco-algériennes dans les prochains mois. L'approfondissement de nos relations bilatérales avec chacun des partenaires du Sud et la mise en chantier de l'union méditerranéenne sont deux démarches complémentaires. La Méditerranée est notre deuxième espace de solidarité, après l'Europe, et les deux se recoupent d'ailleurs largement. La prospérité, la stabilité, la sécurité des deux rives de la Méditerranée sont interdépendantes. Notre histoire, notre vie culturelle, nos sociétés sont mutuellement imprégnées. Notre mer commune est aussi un enjeu écologique majeur. Ensemble, nous pouvons faire mieux pour développer les échanges commerciaux, culturels et humains, prévenir les crises et mieux gérer celles qui existent déjà ou se déclarent. Vous m'interrogez sur l'architecture de ce projet. J'ai bien sûr quelques idées, mais elles sont encore préliminaires, et si j'ai souhaité faire très rapidement une première tournée maghrébine, c'est justement pour consulter nos partenaires de la rive sud, et en priorité ceux qui en constituent pour nous le cœur, dont l'Algérie, par laquelle je commencerai ma visite et qui est appelée, si elle le veut bien, à jouer un rôle clé dans cette nouvelle

- Dans l'une de vos déclarations vous dites : « Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres. » Cette manière de voir les choses n'est-elle pas un frein à une amélioration réelle des relations avec l'Algérie surtout qu'Alger demande à la France de reconnaître les crimes commis durant la colonisation qui a duré 132 ans ?

- Les jeunes générations, de part et d'autre de la Méditerranée, sont tournées vers l'avenir, plutôt que vers le passé, et ce qu'elles veulent, ce sont des choses concrètes. Elles n'attendent pas de leurs dirigeants que, toutes affaires cessantes, ils se mortifient en battant leur coulpe pour les erreurs ou les fautes passées, parce qu'à ce compte, il y aurait beaucoup à faire, de part et d'autre. Cela ne veut pas dire qu'il faut occulter le passé, car toute grande nation, et cela vaut pour la France comme pour tout autre pays dans le monde, doit assumer son histoire, avec sa part de lumière et sa part d'ombre, et certainement qu'il y a eu beaucoup d'ombres, de souffrances et d'injustices au cours des 132 années que la France a passées en Algérie, mais il n'y a pas eu que cela. Je suis donc pour une reconnaissance des faits, pas pour le repentir, qui est une notion religieuse et n'a pas sa place dans les relations d'Etat à Etat. Le travail de mémoire doit continuer, mais dans la dignité et l'objectivité, à l'abri des polémiques et des tentatives d'instrumentalisation politique. Ce cheminement doit aussi se faire des deux côtés, car il ne s'agit pas d'avoir une partie qui doit accepter sans discuter la vérité de l'autre. C'est seulement ainsi que l'on pourra avancer, peu à peu, vers une lecture commune de l'histoire, dont il ne faut pas se cacher qu'elle prendra du temps. Je veillerai de mon côté à ce que ce travail se fasse, pour ce qui dépend de l'administration française, par exemple à travers la coopération entre les deux directions des archives. Les médias ont aussi leur rôle à jouer et ils ont déjà beaucoup fait pour éclairer les opinions publiques. Un regard plus lucide et objectif sur le passé, des deux côtés de la Méditerranée, fera beaucoup pour parvenir à des relations apaisées entre les deux pays. Mais je crois tout autant qu'il ne faut pas faire des questions de mémoire un préalable, car dans ce cas nous pénaliserions tous les Algériens et les Français qui attendent de nous des avancées rapides dans nos relations.

- Etes-vous satisfait du niveau des rapports économiques et de l'engagement français en Algérie, cela sachant que des critiques sont régulièrement émises par rapport notamment à la frilosité des entreprises françaises (celles-ci préfèrent l'activité commerciale) à investir directement en Algérie ? Par ailleurs, vous avez émis le souhait d'un rapprochement entre Sonatrach et Gaz de France. Vous vous êtes dit d'accord aussi pour que la France coopère avec l'Algérie dans le domaine nucléaire civil durant la campagne présidentielle. Est-ce toujours votre position ? Comment voyez-vous l'évolution de la coopération énergétique entre l'Algérie et la France ?

- L'Algérie est notre premier partenaire économique sur le continent africain. Mais cette situation est loin d'être acquise, car nos entreprises font face à une forte concurrence et les dernières années ont montré une tendance à l'érosion de leurs positions. Il leur faut donc faire preuve de plus de dynamisme et d'imagination que jamais. Les entreprises françaises devront ainsi, de plus en plus, s'engager, comme elles ont commencé à le faire, dans des formes nouvelles de partenariat avec leurs homologues algériennes. Les investissements en font partie et je souhaite que les nôtres se développent. A cet égard, nos entreprises ne sont

pas si « frileuses », puisqu'en 2006 elles ont été les premiers investisseurs hors hydrocarbures et les deuxièmes, hydrocarbures inclus, derrière les Etats-Unis. On peut faire mieux, j'en suis persuadé. Mais cela suppose aussi de lever certains obstacles à l'investissement, qu'il s'agisse du foncier, de la protection de la propriété intellectuelle ou de la concurrence provenant du secteur informel. D'autre part, au-delà des grands contrats qui répondent aux programmes gouvernementaux très ambitieux de modernisation des infrastructures et présentent de fantastiques opportunités pour les entreprises françaises, je crois fortement à la nécessité de développer la présence de nos PME, qui assurent déjà 50% de nos exportations, et de les encourager à se rapprocher des PME algériennes. Je souhaite l'élaboration d'une véritable stratégie pour encourager ce rapprochement entre PME françaises et algériennes. Quant à l'énergie, j'ai eu l'occasion de souligner, avant même mon élection, son importance pour la relation entre les deux pays. Elle est en effet de nature à structurer celle-ci et illustre le lien d'interdépendance qui existe entre eux. Or nous sommes complémentaires : la France dispose de la technologie nucléaire, alors que l'Algérie commence à penser à l'après-pétrole. D'autre part, nous avons autant besoin de sécuriser nos approvisionnements en gaz pour le futur que l'Algérie de pouvoir compter sur un accès sûr et garanti au marché français et, au-delà, européen. On ne peut donc que souhaiter un rapprochement entre les compagnies françaises — GDF, mais aussi Suez et Total — et Sonatrach.

- La France est-elle prête à vendre des armes à l'Algérie, un pays qui a tendance à diversifier ses sources d'achat ? Et quelles seront, à l'avenir, les grandes lignes de la coopération dans le domaine militaire ?

- Je serai très ouvert aux demandes algériennes, de la même façon qu'à celles des deux pays voisins, dès lors qu'elles contribuent à l'objectif de renforcer la sécurité régionale et la stabilité de ces pays, qui est pour moi une priorité. Nos entreprises ont été approchées pour de nombreux projets de fourniture d'équipements modernes, dans les domaines naval, aérien et terrestre, ainsi que pour des propositions de partenariats industriels. Il faut reconnaître que peu ont abouti jusqu'à ce jour et je serais très heureux d'en voir un plus grand nombre se réaliser. En ce qui concerne la coopération militaire avec l'Algérie, je suis prêt à aller plus loin, car je veux accompagner celle-ci dans ses efforts de professionnalisation et de modernisation de ses forces et faire face, à ses côtés, aux enjeux de sécurité en Méditerranée et au défi de la lutte contre le terrorisme et les trafics. Ainsi, je souhaite l'aboutissement de l'accord qui avait commencé à être discuté avant mon élection, car il permettrait de renforcer la confiance entre les forces armées des deux pays, d'intensifier le dialogue stratégique et de développer les actions de coopération déjà engagées, notamment en matière de formation des cadres.

- Différents chiffres circulent quant aux personnes en situation irrégulière en France. Allez-vous opter pour une solution policière et radicale pour le traitement de ce problème, d'autant que vos déclarations, lors de la campagne électorale pour la présidentielle, ont suscité la crainte d'assister à des refoulements massifs ? Quelle signification donnez-vous à ce qui est appelé « l'immigration choisie » ? Qu'en sera-t-il de la libre circulation des personnes notamment pour les conditions d'octroi de visas aux ressortissants algériens ?

- On ne peut ignorer la question des personnes en situation irrégulière. C'est une réalité qui pose un certain nombre de problèmes en France et à l'égard de laquelle j'ai pris des engagements vis-à-vis du peuple français qui m'a élu. Pour autant, je souhaite résoudre

cette question de façon concertée avec les pays d'origine et avec le maximum d'humanité. Mon objectif est de faciliter, et non pas de rendre plus difficile, la circulation entre les deux pays et, au-delà, entre la France et les pays du Maghreb. Cet objectif est même une partie intégrante de mon projet d'union méditerranéenne. Mais ceci comporte une contrepartie, à savoir une coopération sans faille pour lutter contre l'immigration illégale et les filières clandestines. L'équation est très simple : plus nous serons convaincus que les Algériens, Marocains ou Tunisiens auxquels nous accordons un visa rentreront dans leur pays à l'issue de leur séjour et plus facilement seront réadmis ceux entrés sans visas ou en situation irrégulière, plus nous serons généreux dans l'attribution des visas. Je vous rappelle que lors de la visite que j'ai effectuée en Algérie en novembre 2006 en qualité de ministre de l'Intérieur, je m'étais engagé à œuvrer en faveur de la levée de la consultation Schengen, qui alourdissait les délais, et c'est maintenant chose faite. J'avais aussi annoncé la réouverture de notre consulat général à Oran et celle-ci est prévue pour septembre prochain. Il nous faut aussi transférer en Algérie les tâches qui sont encore assurées à Nantes et généraliser la biométrie. Notre objectif est d'y parvenir avant la fin de cette année. De plus, nous avons augmenté le nombre de visas de circulation de plus d'un an (34 000 en 2006) et allons continuer à le faire, pour tous les Algériens, hommes d'affaires et universitaires notamment, qui contribuent à nourrir la relation bilatérale. J'encourage d'ailleurs nos amis algériens à faire de même. Quant à l'immigration choisie, c'est autre chose, puisque, par définition, il ne s'agit pas de circulation, c'est-à-dire de personnes de passage, mais de celles qui sont appelées à rester chez nous un certain temps. Il est normal que, pour celles-là, et comme c'est le droit de tout pays souverain, nous décidions des critères qui vont nous amener à les sélectionner. C'est ce que font par exemple le Canada, les Etats-Unis ou l'Australie. Il faut d'ailleurs bien distinguer cette immigration, destinée à répondre aux besoins de la société et de l'économie françaises, de la situation des Algériens qui séjournent en France pour se former et ont vocation à retourner dans leur pays pour contribuer à son développement à l'issue de leurs études ou de leur période de formation. En effet, il ne s'agit pas pour nous d'alimenter la « fuite des cerveaux », bien au contraire, tout en sachant qu'il appartient au pays d'origine de créer l'environnement professionnel et social qui amènera les cadres ainsi formés à avoir envie d'y retourner.

- Plusieurs pays et ensembles, à puissances diverses, œuvrent actuellement à intensifier leurs relations avec la zone Maghreb. Comment la France perçoit-elle ses futurs rapports avec cette région sans donner l'impression d'évoluer dans un terrain conquis ? Et quelle est, selon vous, la meilleure solution pour régler définitivement le conflit du Sahara occidental ? - Il y a plusieurs questions dans votre question. En ce qui concerne la première, il serait bien aventureux pour nous de considérer le Maghreb comme un « terrain conquis ». Notre histoire avec cette région nous enseigne une certaine prudence. Non seulement nous ne prétendons pas à des rapports exclusifs, mais ceux-ci ne seraient pas sains. Sur le plan économique, nos entreprises font face à une vive concurrence, et c'est une bonne chose pour l'Algérie. Dans le domaine linguistique, je souhaite évidemment que l'Algérie reste un grand pays francophone. — et nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'y aider —, mais il est bon aussi que de plus en plus de jeunes Algériens sachent l'anglais et légitime aussi que l'Algérie affirme son identité arabo-islamique et poursuive

ses efforts en matière d'enseignement de la langue arabe. D'ailleurs, nous souhaitons nous-mêmes renforcer l'enseignement de l'arabe en France, qui correspond à une ancienne tradition mais aussi à de vrais besoins. Quant à la question du Sahara occidental, il est, en effet, grand temps d'y trouver une solution durable, car sa persistance fait de toute évidence obstacle au rapprochement entre les pays du Maghreb qui pourront plus facilement relever les défis auxquels ils font face, qu'il s'agisse des aspirations de leur population ou de la lutte contre le terrorisme. La résolution 1754, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 30 avril dernier, a représenté une avancée. La première session des négociations directes sous l'égide des Nations unies, qu'elle a prescrites, s'est déroulée près de New York les 18 et 19 juin et nous l'avons saluée. Un nouveau rendez-vous a été pris. J'espère très sincèrement que ces discussions vont aboutir à une solution raisonnable, acceptable par chacune des parties, et suis certain que tous les pays de la région qui ont une influence sur ce dossier, dont l'Algérie, auront à cœur d'y contribuer.

6. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, lors de la conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, M. Mourad Medelci, sur les relations entre la France et l'Algérie, notamment la coopération économique et la colonisation, et les crises régionales, la Libye, la situation au Sahel, le conflit du Sahara occidental, Alger le 16 juin 2011.

ti : Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de vos paroles de bienvenue. Je remercie également les journalistes qui sont ici présents. Je voudrais d'emblée vous dire combien je suis heureux d'être à Alger et combien je suis sensible à l'accueil extrêmement chaleureux que j'ai reçu depuis mon arrivée hier soir. Nous avons eu hier une séance de travail approfondie avec M. Medelci. Ce matin le contact avec le Premier ministre a été extrêmement chaleureux aussi et je suis heureux de pouvoir rencontrer le président Bouteflika dans quelques instants. Comme le disait M. Medelci, je me rendrai cet après-midi à Oran parce que les ministres, en France, peuvent continuer à être maire ; je suis maire de Bordeaux et Bordeaux entretient depuis plusieurs années un accord de partenariat avec Oran. J'irai donc saluer mon collègue oranais.

Je parlais de la chaleur de nos entretiens : nous avons la chance d'être aujourd'hui, Monsieur le Ministre, dans une période de particulière embellie des relations entre la France et l'Algérie, grâce à la relation très étroite qui existe entre nos deux chefs d'État bien sûr, mais aussi avec tout le travail que nous avons accompli pour surmonter parfois des différends entre nous, mais surtout construire une relation marquée par la confiance et l'amitié.

C'est vrai dans le domaine économique : avant de venir ici, j'avais eu un entretien avec Jean-Pierre Raffarin qui m'a dit combien il avait été heureux de mener à bien la mission qui lui avait été confiée. Le forum organisé il y a quelques semaines ici à Alger a été une très grande réussite et a permis de se faire rencontrer de nombreuses PME françaises et algériennes et de faire aboutir ce que l'on appelle des rendez-vous d'affaires très prometteurs pour l'avenir. Et donc nous sommes désireux de renforcer cette coopération économique, mutuellement avantageuse pour nos deux pays.

En ce qui concerne nos relations politiques, comme vient de le dire M. Medelci, nous avons fait le tour des différents accords qui nous lient. Certains d'entre eux sont arrivés à échéance et nous sommes tout à fait d'accord pour travailler à leur renouvellement, notamment le document de coopération et de partenariat, mais aussi aller plus avant dans notre travail sur les essais nucléaires au Sahara, travailler également sur la circulation des personnes, dans le respect de nos préoccupations mutuelles. Je pense que dans tous ces domaines, un dialogue très constructif va se poursuivre au cours des prochains mois.

Nous avons également bien sûr évoqué la situation internationale et les grandes crises qui concernent particulièrement cette région. J'ai expliqué quel était l'objectif de notre intervention en Libye, qui est d'arriver le plus vite possible à une solution politique permettant aux Libyens de choisir eux-mêmes le destin qu'ils souhaitent, de construire une Libye nouvelle et démocratique. Nous avons également parlé de la situation au Sahel : je me suis réjoui de voir que le dialogue entre nous sur cette grande région, frappée par le terrorisme mais aussi la grande criminalité, s'intensifiait depuis quelques temps et nous sommes tout à fait décidés à le prolonger. Je me suis également réjoui de voir que le Maghreb progresse vers la construction d'une zone de prospérité et d'intégration et, de ce point de vue, l'amélioration des relations entre l'Algérie et le Maroc nous paraît extrêmement constructif. Nous ferons tout pour aller dans ce sens et apporter notre petite pierre à l'édifice.

Voilà un certain nombre de sujets que nous avons abordés et d'autres aussi, je le répète, dans ce climat de franchise et d'amitié, résolument tourné vers la construction d'une relation franco-algérienne de plus en plus confiante et amicale.

Je suis maintenant bien sûr prêt à répondre à vos questions, dans la limite de temps qui nous est imparti par le rendez-vous avec le président Bouteflika.

Q - Des experts et des hauts responsables, même au sein de la coalition, ont écarté la possibilité d'une victoire militaire en Libye. Ne pensez-vous pas, Monsieur le Ministre, qu'il est temps de revenir à la solution politique ? Si oui, quelle place accordez-vous à l'Union africaine, ainsi qu'à sa feuille de route ?

Compte tenu de la proximité de la France avec le CNT, confirmez-vous, Monsieur le Ministre, les accusations portées contre l'Algérie dans des activités de mercenariat ?

R La seconde question est la plus simple : la réponse est non. Vous avez prêté beaucoup d'attention à ces accusations ; nous nous sommes parlés, il y a plusieurs semaines, sur ce sujet et j'ai bien compris, à la fois après mes entretiens avec M. Medelci et avec le Premier ministre, que l'Algérie situait son action dans le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité. N'attachons donc pas trop d'importance à ces rumeurs ou à ces accusations infondées.

En ce qui concerne la suite des événements en Libye, je ne vais pas refaire le film de l'Histoire. Si nous sommes intervenus c'est parce qu'il y avait une menace imminente de massacres contre les populations civiles et notamment je pense à la population de Benghazi. Je crois que la communauté internationale s'est grandie en intervenant pour éviter ces massacres. Cela dit, bien entendu, une intervention militaire n'est pas une fin en

soi. L'objectif c'est de trouver une solution politique et nous y sommes prêts à tout moment.

Nous avons indiqué, lors de la réunion du Groupe de contact à Abou Dhabi, la semaine dernière, quelles étaient les conditions d'une solution politique : d'abord un cessez-le-feu qui soit un cessez-le-feu authentique, c'est-à-dire qui se marque par le retrait des troupes de Kadhafi dans les casernes et par un contrôle international confié aux Nations unies. Ensuite, et c'est un point de consensus au sein du Groupe de contact, mais aussi parmi les membres de l'Union européenne, de la part des Américains, d'un grand nombre de pays africains, et aussi de la Ligue arabe, la décision de Kadhafi de s'écarter du pouvoir, à la fois du pouvoir civil et du pouvoir militaire, car nous considérons qu'il a perdu sa légitimité. Ensuite, la troisième étape, c'est un processus de dialogue et de réconciliation nationale qui implique le Conseil national de transition, mais aussi d'autres acteurs de la vie libyenne : les responsables traditionnels, ceux des tribus en particulier, mais également les responsables de Tripoli qui ont bien compris qu'il n'y a pas d'avenir pour Kadhafi.

Je pense que nous sommes proches de cette issue politique, en tout cas nous y travaillons. Le soutien de l'Union africaine nous paraît absolument essentiel dans ce domaine. Nous avons d'ailleurs invité l'Union africaine aux réunions du Groupe de contact et sa participation s'est révélée effective à ces réunions. En ce qui concerne le CNT, nous avons avec cette instance des relations, là aussi très étroites, et je constate que sa représentativité, sa légitimité sont aujourd'hui reconnues par un nombre grandissant d'États, d'États arabes, d'États africains, bien sûr des États-Unis eux-mêmes, du Canada tout à fait dernièrement. Nous pensons que c'est un interlocuteur incontournable. Q - En tant que chef de la diplomatie française, que pensez-vous de la dimension sociale et humaine dans les relations franco-algériennes ?

R - Les relations humaines entre la France et l'Algérie sont excellentes. La France compte une très grande communauté algérienne, qui est la bienvenue dans notre pays. Il y a aussi de nombreux Français en Algérie, qui vivent dans de très bonnes conditions. Alors, s'il y a parfois des difficultés entre l'Algérie et la France, c'est justement parce qu'il y a des liens très forts, pour des raisons historiques. Raison et passion sont imbriquées, ce sont deux ingrédients de la relation franco-algérienne. C'est ce qui en fait tout l'intérêt, tout le prix, toute la difficulté, mais aussi tout le charme.

Q - Avez-vous discuté de la situation au Sahel, plus précisément sous l'angle de la tentative de libération des otages ? Est-ce qu'il y aura davantage de coopération, quel est le degré de coopération à ce sujet ?

R - Je l'ai dit dans mon propos introductif, nous constatons aujourd'hui une volonté accrue de travailler ensemble sur ce qui se passe au Sahel. La France n'est pas un pays sahélien, mais elle a des intérêts importants au Sahel ; d'abord, parce qu'il y a dans l'ensemble des pays de la région une communauté française importante, ensuite parce que nous sommes la cible prioritaire des menaces terroristes, vous le savez, et enfin parce que nous coopérons très étroitement avec les pays de la région, pour les aider notamment dans leur politique de développement.

Nous sommes partie prenante, mais nous misons d'abord sur la coopération régionale, la coopération avec tous les États qui sont directement concernés, et nous nous réjouissons de l'initiative de l'Algérie prise récemment : la réunion de Bamako, une prochaine réunion, M. Medelci l'annoncera certainement lui-même, qui devrait se tenir à Alger sur ces sujets-là.

Nous sommes donc tout à fait disponibles pour participer à cette coopération. J'ajoute que l'Union européenne est également impliquée dans ce qui se passe au Sahel, puisque nous avons obtenu qu'elle définisse un Plan Sahel qui va accompagner le développement. Je crois, comme nous l'avons dit hier soir, qu'il faut que nous agissions sur trois terrains : la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la grande criminalité et la lutte contre le sous-développement ; ce sont trois objectifs indissociables.

Q - Monsieur Juppé, vous venez de dire que vous allez vers la construction de meilleures relations entre l'Algérie et la France. Cela veut-il dire que lors de discussions futures, certains dossiers qui fâchent, tels que les essais nucléaires, les archives ou la reconnaissance des crimes de guerre, seront abordés ?

R - Je serais tenté de dire qu'il n'y a pas de dossiers qui fâchent. Il y a des dossiers sur lesquels nous discutons et cherchons des solutions. Le dossier des essais nucléaires n'est pas du tout un dossier qui fâche. Nous avons déjà fait, dans le cadre d'un groupe de travail qui a bien fonctionné, une première partie du chemin, qui consiste à dresser le constat de la contamination des territoires concernés, et j'ai indiqué à M. Medelci que la France venait de désigner un nouveau responsable pour une nouvelle réunion du groupe de travail, qui passera maintenant à une phase supplémentaire, qui est celle des opérations de décontamination.

Sur les archives, de la même manière, cela n'est pas un dossier qui fâche. Nous n'avons pas toujours des positions convergentes, mais nous dialoguons et M. l'ambassadeur m'indiquait que le directeur des Archives françaises venait d'adresser un courrier à son homologue, pour lui proposer la constitution d'un groupe de travail qui va permettre, là aussi, de trouver des solutions aux différentes questions qui restent encore sur la table. Il y a une volonté, sur tous les sujets, de chercher des solutions par le dialogue et non pas par la confrontation et la mauvaise humeur.

Q - Et sur la reconnaissance des crimes de guerre ?

R - Ecoutez, là-dessus nous avons beaucoup échangé ; le président de la République française a pris des positions dans lesquelles il a reconnu le caractère injuste de la colonisation. La France ne s'engagera pas dans une attitude de repentance, parce que je crois que c'est un débat que nous avons eu chez nous et que ne sommes pas sur cette ligne-là. Mais, là aussi, la reconnaissance de nos passés respectifs est tout à fait clair pour nous.

Q - (à M. Medelci) Nous avons noté dernièrement des appels et des conseils aux pays africains de la part des pays occidentaux et des États-Unis, les invitant à limoger les ambassadeurs du régime Kadhafi. Avez-vous reçu ce genre d'invitation pour limoger l'ambassadeur libyen en Algérie ?

(...)

R - Je souhaiterais ajouter un mot, si vous le permettez. Ce qui se passe en Libye, ce n'est pas une intervention française. Je précise, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que c'est une intervention des Nations unies, dans le cadre de deux résolutions, 1970 et 1973. C'est une intervention qui est soutenue par la Ligue arabe, avec la participation de plusieurs pays arabes. C'est une coalition internationale dans le cadre du droit international. En ce qui concerne les relations diplomatiques, la question a été beaucoup plus simple, puisque c'est la Libye qui a suspendu ses relations diplomatiques avec la France.

Q - Sur la coopération économique, sur laquelle il semble y avoir un nouveau forcing, est-ce qu'il s'est agi, lors de ces dernières discussions, de faire un effort sur le transfert technologique que réclame depuis quelques années l'Algérie, par rapport à la coopération multilatérale, notamment bilatérale avec la France ? Est-ce qu'il y aura de nouvelles dynamiques économiques ?

Vous vous réjouissez de l'amélioration des relations entre le Maroc et l'Algérie. Est-ce que justement, dans un autre cadre, le Maroc est interpellé par la France sur la question sahraouie autrement que par ce soutien systématique favorable à la position sur l'autonomie plutôt que l'autodétermination ? Sachant que c'est quand même, non pas un sujet algéro-marocain, mais un sujet régional d'une extrême importance pour l'Algérie.

R - Sur le plan économique, je suis un peu surpris de votre vocabulaire. La France ne fait pas de «forcing», nous recherchons des relations mutuellement avantageuses. C'est le souhait de l'Algérie, c'est le souhait de la France et, bien entendu, nous sommes ouverts au transfert de technologies. On a évoqué notamment la possibilité de créer un groupe de travail qui concrétise l'accord nucléaire signé il y a quelques années. J'ai beaucoup insisté sur le rôle des PME dans ces relations économiques. Il y a aussi les grands groupes qui ont un rôle à jouer, mais nous avons aussi en France, et il y en a de plus en plus en Algérie, un tissu de PME qui peuvent contribuer de façon tout à fait déterminante au renforcement de nos relations économiques. Et je le répète, ce renforcement, ce n'est pas la France qui le pousse, il est d'intérêt mutuel.

Sur le Sahara occidental, notre position n'est pas bilatérale, elle consiste à soutenir le processus qui est placé sous l'égide des Nations unies, avec notamment le médiateur M. Ross. J'ai retenu un point important de mes discussions ce matin, c'est qu'il m'a été très clairement indiqué que la question du Sahara occidental n'est pas de nature à nuire aux relations entre le Maroc et l'Algérie de manière générale. Je pense que c'est une approche qui est très positive et très constructive.

Q - Est-ce que le débat sur le passé colonial a été abordé lors de votre visite en Algérie ?

R - Non. Je vous ai dit que nous sommes des hommes tournés vers l'avenir et pas vers le passé. On ne va pas ressasser indéfiniment. Nous avons fait des choses dans ce domaine, je l'ai rappelé, le président de la République française a eu des paroles très claires sur le caractère injuste de la colonisation. Si on pouvait sortir un petit peu de ce ressassement éternel du passé, pour voir ce que la France et l'Algérie peuvent faire dans un monde qui est en plein changement autour de nous, avec des possibilités de développement considérables dans nos intérêts mutuels, je pense que cela serait bien mieux que de nous

interroger à nouveau sur ce qu'il s'est passé il y a un siècle, il y a 40 ans ou même il y a 50 ans.

Q - Vous avez déclaré récemment à l'Express, en évoquant M. Kadhafi : «nous allons tout faire pour qu'il parte. Nous allons accentuer la pression militaire comme nous le faisons depuis plusieurs jours». En parallèle, on voit que la résolution 1973 évoque clairement l'intervention de la communauté internationale dans l'application de l'exclusion aérienne, dans le but de sauver des civils. Un membre du Congrès américain a appelé hier à poursuivre l'OTAN puisque il évoque des dommages collatéraux, en l'occurrence des victimes civiles lors des frappes de l'OTAN...

R - Trois points très rapidement : premièrement, la résolution 1973 prévoit une zone d'exclusion aérienne, mais elle autorise aussi l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour protéger les populations civiles.

Deuxième remarque : nous considérons que nous nous situons exactement dans le cadre de cette résolution, que toutes les frappes qui ont été opérées ont eu pour cible des installations militaires ou des équipements militaires et que nous avons évité les dommages collatéraux.

Troisièmement, il est exact que les résolutions du Conseil de sécurité ne demandent pas le départ de Kadhafi, mais nous, nous le demandons. Pas nous Français : c'est la position unanime de l'Union européenne, c'est la position du Groupe de contact, qui l'a répété à plusieurs reprises et encore à Abou Dhabi. Je vous rappelle que, dans ce Groupe de contact, il y a beaucoup de participants : la Ligue arabe, l'OCI, des pays arabes à titre national, des pays européens, les Américains, les Russes, l'Union africaine.

Aujourd'hui, la communauté internationale, dans sa très grande majorité, estime que quand un chef d'État utilise des avions, des chars, des canons pour bombarder sa population civile, il perd sa légitimité et doit quitter le pouvoir. C'est notre position, tout à fait claire, et collective, je le répète.

7. Entretien de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des affaires étrangères et européennes, avec le site internet algérien "El-Djazaïr.com" le 7 février 2011, sur le maintien du régime spécial de visas accordés aux Algériens, la coopération bilatérale entre la France et l'Algérie, le Sahara occidental et l'Union pour la Méditerranée.

Q - Vous êtes connue, en Algérie, où vous vous êtes rendue à trois reprises, en visite officielle, comme un «poids lourd» de la scène politique française et l'une des personnalités qui connaissent le mieux le dossier des relations algéro-françaises. Or la dimension humaine est considérée, par le gouvernement algérien, comme une donnée essentielle dans les relations entre les deux pays, pour des raisons liées, notamment, à l'Histoire. Vous avez déclaré, à ce sujet, en octobre dernier, à Alger, où vous aviez été reçue par le président de la République et par le chef du gouvernement «nous souhaitons que l'Algérie continue de bénéficier d'un régime spécial, plus favorable», et que «la France est prête à des avancées». Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par régime spécial et quelles pourraient être ces avancées ?

R - L'Algérie est liée à la France par un accord de 1968 en matière migratoire. Cet accord prévoit des règles d'établissement plus favorables pour les Algériens que pour les autres nationalités. Nous sommes favorables au maintien de ce régime spécial, eu égard à la dimension exceptionnelle de notre relation et à sa dimension humaine. Il se trouve que le droit commun a tellement progressé que, sur certains points, et c'est paradoxal, le droit applicable aux Algériens est devenu en réalité moins favorable que la règle générale. Cela concerne notamment les entrepreneurs, les cadres d'entreprise et les étudiants. Il est donc logique et conforme à notre ambition bilatérale d'amender les accords de 1968 pour que l'Algérie continue à bénéficier d'un régime plus favorable. C'est l'objet de la discussion d'un nouvel avenant, qui serait le quatrième.

Q - Le nombre d'Algériens - résidants ou binationaux d'origine algérienne - est estimé à 4 millions ou 4 millions et demi, selon les sources, ce qui donne à la question de la circulation des personnes, et donc à celle des visas, entre les deux pays une importance cruciale. Contrairement à certains propos, comme ceux de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, qui affirmait, en substance, dans une déclaration à un organe de presse algérien, que «la délivrance des visas aux Algériens est un sujet important, et elle doit être facilitée, dans le cadre de la réciprocité» ou celle du consul général à Alger, qui estime, selon un autre quotidien algérien, que sur «100 demandes, 72 sont satisfaites», la réalité est tout autre. Quel regard portez-vous sur cette question très sensible ?

R - Je ne crois pas que la réalité soit autre que celle des chiffres. Il y a en moyenne 72 visas octroyés pour 100 demandes de visas déposées. Nous avons fait des efforts considérables pour améliorer l'accueil des demandeurs de visas, ce qui me semble parfaitement naturel. Les consulats prennent en compte la spécificité de la population algérienne résidant en France, des binationaux et des Français d'origine algérienne qui désirent maintenir un lien fort avec leur pays d'origine.

Q - Les récentes déclarations, du ministre français de l'Intérieur, Brice Hortefeux, annonçant la convocation, en février 2011, des consuls de France pour leur demander plus de vigilance dans la délivrance des visas de court séjour qui ne doivent pas être, selon lui, «des passeports pour la clandestinité», ont été mal perçues à Alger. Pouvez-vous nous en dire plus sur les intentions du gouvernement français à ce sujet ?

R - Le processus de délivrance de visas doit être accompli avec célérité et attention. C'est une préoccupation pour l'ensemble de nos pays. La réunion organisée par le ministre de l'Intérieur a une portée générale et ne concerne pas seulement l'Algérie. Soyons réalistes, la fraude existe, et elle pénalise au premier chef les demandeurs de bonne foi. Dans tous les pays, il faut combattre ce genre de phénomène. L'Algérie, qui est aussi un pays d'immigration, le sait bien.

Q - Dans le cadre de sa politique dite d'«immigration choisie et non subie», le gouvernement français a renégocié - et conclu - des accords avec certains pays maghrébins et africains. Les négociations algéro-françaises relatives à un éventuel quatrième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 sur la «la circulation, l'emploi et le séjour des ressortissants

algériens et de leurs familles» sont au point mort. Pourriez-vous nous situer, du point de vue français, les points d'achoppement ?

R - Les discussions progressent. Nous attendons la mise en place de mécanismes de lutte contre l'immigration illégale. Nous souhaitons aussi, au bénéfice des Français souhaitant aller en Algérie, des mesures comparables à celles que nous octroyons aux Algériens désirant s'installer en France. Il y a un certain nombre de détails à régler encore, mais je ne parlerais pas à ce stade de véritables points d'achoppement. Nous sommes encore en phase de travail technique.

Q - La visite en Algérie de Jean-Pierre Raffarin, sénateur UMP et ancien Premier ministre français, fin novembre dernier, après celle de M. Idrac, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a conduit certains analystes algériens à conclure que la partie française chercherait, dans ses relations avec l'Algérie, à dissocier la dimension humaine des questions d'ordre économique. On observe, par ailleurs, que ces relations sont souvent liées à des considérations d'ordre électoral et de politique intérieure. Qu'en est-il exactement ?

R - La visite de Jean-Pierre Raffarin s'inscrit dans le cadre d'une mission décidée en commun par les autorités françaises et algériennes, et en liaison avec la personne désignée par le gouvernement algérien à cet effet, M. Benmeradi. Son objectif est de renforcer systématiquement les investissements et partenariats français en Algérie et algériens en France. Le gouvernement algérien souhaite bénéficier, dans les conditions qu'il arrête souverainement, de l'apport de savoir-faire et de capitaux étrangers. Nous sommes prêts à participer à cet effort. Des entreprises françaises sont prêtes à se mobiliser. Vous le savez, les entreprises françaises sont les premiers investisseurs étrangers hors domaine hydrocarbure : 430 entreprises, 80% de leurs bénéficiaires sont réinvestis sur place. Une entreprise française qui fabrique des pneus est le deuxième exportateur d'Algérie après la Sonatrach. Nous sommes prêts à lancer de nouveaux projets. Ils pourraient consolider ici de nouvelles filières économiques, avec un tissu de PME et d'activité. Dans notre esprit, cela ne peut être qu'un partenariat gagnant-gagnant. Les investissements français ont pour objet de contribuer à la stratégie de développement de l'Algérie.

Q - Il est communément admis que, bien que ne faisant pas officiellement partie de l'Organisation internationale de la francophonie, l'Algérie est de fait, pour des raisons historiques, le deuxième pays francophone après la France, puisque le français y est enseigné à tous les niveaux, qu'il est compris, parlé et écrit par l'immense majorité de la population. Cependant, les relations culturelles entre les deux pays sont modestes, et il est exigé des étudiants algériens devant poursuivre des études supérieures en France un certificat de connaissance de la langue française délivré par le Centre culturel français. Quel regard portez-vous sur la coopération culturelle algéro-française et quelles seraient les possibilités de la développer et de la renforcer ?

R - Nous attachons une très grande importance à notre relation avec l'Algérie. La preuve en est que l'enveloppe de coopération consacrée à l'Algérie par le ministère des Affaires étrangères représente entre 10 et 12 millions d'euros par an, c'est l'une des premières au

monde. L'enveloppe la plus importante est consacrée à la coopération universitaire, avec près de 400 conventions de partenariat actives entre universités françaises et algériennes. Les assises franco-algériennes de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont tenues en octobre dernier. Leur succès doit nous inciter à développer de nouveaux modes de partenariat dans ce domaine d'avenir. Ainsi, aujourd'hui, les Algériens publient 18 000 articles de recherche, un tiers est le produit d'une coopération franco-algérienne. Notre effort porte également sur la promotion du français dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, sur la coopération administrative et sur la coopération culturelle. Cinq centres culturels français fonctionnent en Algérie. Un nouveau doit ouvrir à Tizi Ouzou. Ils construisent au quotidien des partenariats avec d'importantes institutions algériennes. Notre coopération fonctionne globalement bien, et je souhaite la développer encore.

Q - Les services algériens et français collaborent étroitement dans la lutte antiterroriste. Cependant, l'Algérie n'a pas participé, le 13 octobre 2010, à Bamako, à une réunion du groupe d'action antiterroriste du G8, élargi aux pays de la région, estimant qu'il appartient aux Etats du Sahel directement concernés de régler le problème posé par AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique). Quel regard portez-vous sur cette question, surtout depuis l'enlèvement de ressortissant français, à Arlit, au Niger, en septembre dernier ?

R - Avant Bamako, il y avait eu la Conférence d'Alger, organisée par l'Algérie et rassemblant les pays de la région. Nous avons salué cette initiative et les conclusions adoptées. Je crois comprendre que la décision algérienne de ne pas participer à la Conférence de Bamako avait une autre origine que la question de la primauté, reconnue par tous les participants des pays de la région pour régler définitivement les problèmes posés par la présence d'AQMI dans cette zone. Le rôle de l'Algérie et des pays de la région est incontournable, mais comme la Conférence d'Alger l'avait conclu, il existe aussi un rôle pour la communauté internationale. La France, comme l'Union européenne, est prête à y prendre sa part.

Q - Selon les observateurs, la position du gouvernement français, sur la question du Sahara occidental n'est pas de nature à faciliter la solution de ce problème. On sait que le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, décidé par l'ONU, devait intervenir en janvier 1992. Depuis, l'un des deux protagonistes est dans la logique du fait accompli et ni les représentants spéciaux successifs du secrétaire général de l'ONU ni les divers contacts bipartites n'ont eu de résultats, le Maroc poursuivant, semble-t-il, la confirmation de son plan d'annexion de 1975, par un plan d'autonomie que les Sahraouis rejettent. Les manifestations sécessionnistes se succèdent depuis des années à El-Ayoum et à Smara, la dernière en date étant intervenue en novembre dernier et a donné lieu à une violente répression. Quelle est votre vision sur la manière de parvenir enfin à une solution de ce problème, qui empoisonne, notamment, le fonctionnement effectif de l'Union pour le Maghreb arabe (UMA), qui serait un partenaire de poids pour la France, notamment dans le cadre de l'«Union pour la Méditerranée» (UpM) ?

R - Comme vous, je crois que la concrétisation de tout le potentiel de l'Union pour le Maghreb arabe serait extrêmement bénéfique aux pays de la région et à la France. Mon

pays ne peut que se réjouir de leur prospérité et de leur développement. Ce conflit n'a effectivement que trop duré. L'important aujourd'hui est de progresser vers une voie réaliste de résolution, acceptée par les parties. C'est la mission importante confiée aux Nations unies. Christopher Ross, l'envoyé spécial du secrétaire des Nations unies, s'y attelle avec courage et détermination, et nous le soutenons. Le processus de contacts informels qu'il a lancé se poursuit.

Q - L'«Union de la Méditerranée», annoncée par M. Sarkozy dans son discours de février 2007 à Toulon, devenue, après son élection à la présidence de la France, l'«Union pour la Méditerranée», lancée à Paris le 13 juillet 2008, peine à trouver ses marques, et serait «à l'agonie», à la suite du report du sommet qui devait se tenir à Barcelone, le 21 novembre dernier. Pourriez-vous nous éclairer sur les raisons de ce report ?

R - Ce n'est pas un secret. L'espoir était que la négociation du processus de paix ait repris. Ceci aurait offert un environnement favorable au développement de l'Union pour la Méditerranée. A la place, nous avons connu un nouveau coup de frein, une nouvelle déception. Pour autant, je ne renonce pas à l'Union pour la Méditerranée. Dans un monde où coexistent des masses démographiques, économiques et politiques considérables, de l'ordre du milliard d'habitants, l'Europe ne saurait se replier sur elle-même. Les pays sud méditerranéens ne peuvent peser suffisamment à eux seuls. Elle doit d'abord nouer un véritable partenariat avec ses voisins méditerranéens. C'est pour cela que le président Nicolas Sarkozy a lancé l'UPM. Le processus antérieur, dit «Processus de Barcelone», ne fonctionnait plus vraiment. Nous avons tenté de le relancer autour de projets de coopération concrets et ambitieux et d'une véritable cogestion d'un processus auparavant géré seulement par le Nord. Comme toute ambition, elle nécessite du temps pour être réalisée, mais il n'est pas question de renoncer.

Q - Selon ses détracteurs, l'idée même d'Union pour la Méditerranée n'était pas viable, en raison de l'existence, notamment de trois conflits majeurs dans la région : le Sahara occidental, la situation dans les Balkans et la question palestinienne, qui est actuellement dans l'impasse totale, en raison de la poursuite de la colonisation des territoires occupés en violation des résolutions pertinentes de l'ONU et de la réprobation de la communauté internationale. Là aussi, l'un des protagonistes est, depuis 1948, dans la logique du fait accompli, et les négociations ne sont conçues, depuis 1992, à Oslo, que comme un interminable feuilleton destiné à asseoir définitivement, par la force, le fait accompli. Que pourraient entreprendre la France et l'Union européenne pour contribuer à une solution équitable, par la mise en place d'un Etat palestinien que certains pays, notamment latino-américains, reconnaissent officiellement comme un «Etat libre et indépendant à l'intérieur des frontières de 1967» ?

R - Il y a toujours une bonne raison de ne pas avancer, mais je ne crois pas que nous devons subordonner le développement des relations entre le nord et le sud de la Méditerranée à l'attente de la fin de la résolution de ces conflits. Ce serait contraire à l'intérêt de nos peuples. Il faut beaucoup de détermination, autant pour aller de l'avant dans le développement de la relation euro-méditerranéenne que pour faire progresser coûte que coûte le processus de paix. Comme vous le savez, sur ce sujet, la France ne ménage

pas ses efforts. Elle a soutenu la médiation américaine et il est bon que le président Obama ait marqué un tel réengagement de son pays sur ce conflit. Nous pensons nécessaire de mieux encadrer les négociations par une plus forte implication, aux côtés des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Quartet. Le soutien au plan Fayyad de renforcement des capacités étatiques palestiniennes est un autre volet important qu'il faut soutenir.

Q - Revenons, si vous le voulez-bien, au couple Algérie-France. Depuis longtemps, ses relations ont avancé au rythme de «un pas en avant, deux pas en arrière», en dépit des liens découlant d'une longue histoire commune, liens qui devraient être le ciment d'une coopération à «nulle autre pareille» dans tous les domaines, selon votre expression. Il se produit toujours, mal à propos, un incident qui provoque des crispations, et les responsables algériens ne comprennent pas toujours les motivations de politique intérieure qui sont à l'origine de certaines déclarations intempestives, ni les justifications liées au «pacte européen sur l'immigration et l'asile» dont la France a été la cheville ouvrière lors de sa Présidence de l'Union européenne au second semestre 2008. Quelle est votre vision de l'avenir des relations entre les deux pays ?

R - Nos relations ont une densité à nulle autre pareille. J'y suis personnellement très attachée. Nous avons parlé des questions de circulation des personnes, que nous souhaitons améliorer. Nous avons parlé de la question des investissements en Algérie et de la participation de la France au développement économique de l'Algérie. Nous avons parlé de la lutte contre le terrorisme, autre axe de proximité remarquable dans notre relation. Le dialogue sur les grands sujets de politique étrangère doit aussi être très fructueux entre nos deux pays. Les positions ont des points de convergence forts, par exemple sur le volontarisme qui doit nous guider dans la résolution des grands équilibres mondiaux. J'ai un très haut niveau d'ambition pour la coopération entre la France et l'Algérie et notre relation humaine est un facteur essentiel de notre réussite commune.

8. Interview de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, dans "El-Khabar" du 13 mai 2009, sur les relations franco-algériennes concernant les anciens combattants et la guerre d'Algérie.

Question n° 1 : Monsieur le Secrétaire d'Etat, sur les derniers amendements gouvernementaux qui ont été adoptés dernièrement, augmentant la retraite du combattant de deux points, quelles sont les retombées de cette nouvelle augmentation sur les combattants algériens ?

Cette augmentation, comme toutes les nouvelles mesures favorables susceptibles d'intervenir en matière de pension militaire, est applicable de plein droit aux anciens combattants algériens.

C'est un des effets - au-delà de l'alignement des montants des pensions versées qui sont dorénavant identiques en France et en Algérie en ce qui concerne la retraite du combattant et les pensions militaires d'invalidité - des mesures dites de dé cristallisation intervenues début 2007. Je peux même vous préciser que, conformément aux engagements du Président de la République, la retraite du combattant sera encore revalorisée dans les

années à venir : ces nouvelles mesures elles aussi, s'appliqueront automatiquement aux anciens combattants algériens.

Question n° 2 : Concernant l'indemnisation des victimes des guerres coloniales, comment vous percevez la question ?

Vous savez, une guerre, quelque soit le contexte dans lequel elle se déroule, crée toujours des victimes dans les deux camps. La guerre d'Algérie ne déroge pas à cette règle et si je vais répondre sans détour à votre question - qui, je suppose concerne plus particulièrement les victimes algériennes de la guerre - je voudrais avant tout saluer ici la mémoire de toutes les victimes de ce conflit, celles qui sont tombées en faisant leur devoir de soldat, comme celles qui ont payé de leur vie leur foi en la cause nationale algérienne ; celles aussi qui ont été victimes des circonstances qui font que l'on se trouve au mauvais moment au mauvais endroit pris dans le tourbillon de l'histoire qui sait être tragique parfois. Ceci dit, comme je l'ai déjà indiqué, ce problème de l'indemnisation des victimes est récurrent à la fin de chaque conflit.

En ce qui concerne l'Algérie et la France, et bien que les historiens seraient mieux placés que moi pour répondre, la question n'a pas été exactement posée dans les termes qui sont les vôtres. Cependant, les accords qui ont été signés à Evian le 19 mars 1962 avaient prévu que chacun des deux Etats aurait la charge de l'indemnisation de ses ressortissants, et plus généralement des personnes résidant sur son territoire, à travers son système d'aide sociale, en particulier en matière d'invalidité. La France a effectivement mis en place des dispositifs particuliers d'aide et de soutien aux victimes françaises de la guerre. Je sais que l'Etat algérien a fait de même, à travers des institutions ministérielles spécialisées et continue d'assurer aujourd'hui l'indemnisation de ses combattants et de ses victimes civiles. J'ajoute que le Président Sarkozy a proposé récemment que les victimes des mines en Algérie, quel que soit l'Etat qui les a posées, soient soignées en France, du moins pour les cas les plus compliqués et lorsque la prise en charge, localement, apparaissait insuffisante.

Question n° 3 : Qu'en est-il de la situation des anciens soldats de la guerre d'Algérie, après avoir reconnu la guerre d'Algérie ?

La reconnaissance de l'état de guerre en Algérie remonte chez nous à près de 10 ans puisque la loi française en la matière remonte à 1999

Cette loi a eu des conséquences concrètes limitées pour nos anciens soldats dans la mesure où, dès 1974 le droit à l'obtention de la carte du combattant - certes dans des conditions de droit commun - a été ouvert pour la participation à ce conflit.

En revanche, je pense que cette reconnaissance officielle de l'état de guerre qui a existé, à un moment donné entre nos deux pays, a une forte signification symbolique, ce qui ne veut pas dire, au contraire, qu'elle est sans importance : reconnaître la période 1954 - 1962 comme la « guerre d'Algérie » c'est d'abord reconnaître la valeur militaire des combattants de l'Indépendance, leur bravoure, leurs sacrifices, en même temps que ceux des soldats français tombés sur ce sol qu'ils découvraient souvent pour la première fois. C'est ensuite

reconnaître expressément que ce conflit a opposé deux nations également constituées qu'étaient déjà l'Algérie et la France.

Question n° 4 : Les familles des harkis connaissent une situation assez particulière qui relève de la responsabilité de l'Etat français, comment vous percevez la question ?

Plus de 60 000 algériens ont pris part en effet sous cette forme particulière d'engagement, aux combats de l'époque, aux côtés de l'armée française. Je voudrais seulement rappeler qu'à l'époque la ligne de frontière entre le bon et le mauvais choix n'était pas si évidente qu'il apparaît aujourd'hui. Derrière l'Histoire, il y a toujours des hommes avec leurs convictions, leur engagement et leurs erreurs aussi parfois, à supposer que ces hommes ont, à l'époque, eu une liberté de choix.

Il n'empêche qu'il est effectivement de la responsabilité de la France d'apporter un soutien à cette catégorie de soldat.

C'est pourquoi le parlement français a adopté plusieurs dispositions prévoyant, pour eux et leur famille, plusieurs dispositifs d'indemnisation mais aussi de réinsertion professionnelle. C'est l'objet du plan « emplois Harkis » actuellement mis en oeuvre par le gouvernement français.

Question n° 5 : Y'a-t-il une perception commune concernant la troisième génération des enfants de harkis en ce qui concerne la libre circulation des personnes ?

S'agissant de toutes ces questions sur la circulation des personnes, mon collègue Eric Besson souhaite se rendre en Algérie rapidement pour en parler avec les autorités algériennes."

Question n°6 : Quelle lecture faite vous des demandes algériennes qui portent sur la reconnaissance de la France de ses crimes coloniaux ?

Le Président Sarkozy s'est engagé dans la voie de cette reconnaissance des crimes coloniaux. Des pas avaient déjà été faits en ce sens, en Algérie, notamment en 2005. Lors de sa visite à Constantine, en décembre 2007, le Chef de l'Etat a condamné les crimes de la colonisation et reconnu l'injustice qu'a fait peser le système colonial sur la population algérienne. J'ajoute que le même discours est tenu en France et en Algérie par les représentants de l'Etat français, sans faux semblant. Face à une histoire tragique et alors que les familles françaises ont elles aussi eu de nombreuses victimes à déplorer, il y a cinquante ans, l'Etat s'efforce d'assumer ses responsabilités. Il convient d'ailleurs de ne pas confondre la parole officielle avec celle tenue éventuellement, ça et là, par certains groupes qui peuvent défendre une mémoire particulière, ce qui est leur droit du moment que l'ordre public est respecté.

Ainsi, je l'affirme, il n'y a certainement pas de la part de la France de tentative de réhabiliter le système colonial. Mais reconnaissons que notre histoire commune reste complexe et que, forcément, elle n'est pas univoque. Laissons donc travailler les historiens et que les Etats n'interfèrent pas dans l'écriture de cette histoire qui doit demeurer libre et objective. Heureusement, beaucoup a déjà été fait dans ce domaine, les débats sont

nombreux et la société française, dans sa grande majorité, n'ignore pas ce qui s'est passé il y a cinquante ou soixante ans, en Algérie. La guerre d'Algérie est sérieusement enseignée dans les collèges et lycées, ce que les historiens pourront vous confirmer.

J'ajoute que nous ne cherchons en rien à cacher les réalités de l'époque. La plupart des archives sont ouvertes et elles sont largement disponibles aux historiens, français ou algériens, qui effectuent des recherches sérieuses et approfondies sur la période. Le raccourcissement des délais de communicabilité des documents même confidentiels fait que d'ici quatre ans, la quasi-totalité sera accessible sur la guerre d'indépendance. Un accord de coopération, qui vient d'être signé avec les archives nationales algériennes, permettra de renforcer l'accessibilité aux documents, et d'autres accords suivront. Nous espérons que les historiens auront les mêmes possibilités d'accès aux nombreuses archives conservées sur le sol algérien.

Sans doute nous pouvons encore progresser, de part et d'autre, vers une vision plus apaisée et consensuelle de l'histoire, ce qui requiert que des pas soient accomplis des deux côtés. En France, nous nous efforçons de comprendre la sensibilité des mémoires algériennes. Nous respectons la douleur que peut causer le souvenir des morts dans les familles, des deux côtés de la méditerranée, et nous respectons la légitimité du combat mené par les Algériens.

A côté de cette reconnaissance, il y a aussi des dossiers liés à notre passé commun que nous nous efforçons de traiter, y compris à l'initiative de la partie française, et nous restons à l'écoute de l'Algérie sur ces sujets.

Mais tournons-nous également vers l'avenir, car tel est, je crois, le souhait de la jeunesse de nos deux pays, qui souhaite plus d'ouverture et d'échanges, loin de la culture du ressentiment. Essayons de servir des projets d'avenir et voyons ensemble de ce qu'il convient de faire pour améliorer notre coopération et être, dans nos relations entre Etats voisins et partenaires, les plus constructifs possibles. Sans oublier le passé, c'est à mon sens la meilleure façon de tourner la page. Essayons de concrétiser la profonde amitié qui existe entre nos deux peuples.

Question n° 7 : Pourquoi avoir pris cette décision de ramener la date officielle de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord au 19 mars ?

La journée officielle d'hommage aux Morts pour la France pour la guerre d'Algérie reste fixée au 5 décembre, date de l'inauguration à Paris du mémorial aux « Morts pour la France en Algérie ». Cette date correspond donc à l'hommage officiel de la Nation, désormais rendu tous les ans dans chacun de nos départements ou collectivités d'Outre-mer.

Par ailleurs, les associations d'anciens combattants ont la liberté et l'initiative d'organiser des manifestations publiques correspondant à des anniversaires d'événements qu'elles jugent dignes de commémoration. Parmi ces dates figure l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars, et j'ai donc demandé aux préfets, dans chaque département, de participer à ces cérémonies associatives, selon leur appréciation du contexte local.

9. Entretien de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, dans "Aujourd'hui en France" du 21 mai 2009, sur les pensions militaires de retraite des anciens combattants issus des colonies françaises et sur les relations franco-algériennes et le devoir de mémoire. Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 9 février 2011

Q - Trois ans après la sortie du film "Indigènes", où en est-on de la situation de ces anciens soldats ?

R - Ce qui a été débloqué au moment de la sortie du film "Indigènes" concerne les prestations "du feu", c'est-à-dire les retraites de combattants et les pensions militaires d'invalidité de tous les combattants de tous les pays qui se sont effectivement battus sous le drapeau français, et dont les pensions avaient été "cristallisées" lors des indépendances. Grâce à la décristallisation, ces prestations ont été, par étapes, mises au même niveau que celles des anciens combattants français. Un Français et un Algérien dont la situation correspond à ce critère, touchent donc aujourd'hui exactement la même somme.

Q - Sur quoi portent, alors, les revendications actuelles ?

R - Sur les pensions militaires de retraite, qui sont des retraites de fonctionnaires, qu'ils aient ou non combattu. Elles ont déjà été revalorisées, mais des efforts doivent être encore faits. Du point de vue de l'équité, le sens de l'histoire est d'aller à une mise à niveau. Nous y travaillons.

Q - L'Algérie, où vous vous êtes rendu la semaine dernière, semble toujours attendre un "geste fort" de la part de la France...

R - Beaucoup de choses ont déjà été évoquées, les souffrances de part et d'autre, des tragédies comme celle de Sétif, la colonisation... Et s'il n'est pas question pour la France de basculer dans la repentance, nous sommes ouverts et prêts à épouser toute démarche qui irait vers un partage de la mémoire et des responsabilités.

Q - Comme celles des tortures ?

R - Quand tortures il y a, la position de la France est claire. Il n'est pas question de couvrir ou d'accepter ce qui n'est pas acceptable. Ce n'est pas nouveau. Un certain nombre de hauts militaires, comme le général Massu, se sont exprimés. On peut reconnaître des méfaits, des torts sans verser dans la repentance. La France est prête à faire ce qui doit être fait. Mais il faut que chacun balaye devant sa porte.

9. Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, Bingu Wa Mutharika, Président en exercice de l'Union africaine, Paul Biya, Président de la République du Cameroun, Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, et Meles Zenawi, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, notamment sur les relations franco-africaines, à Nice le 1er juin 2010.

QUESTION -- On a vu, Monsieur le Président, à plusieurs reprises lors de ce sommet des apartés avec votre homologue algérien Abdelaziz BOUTEFLIKA. On sait que récemment les relations entre Alger et Paris n'étaient pas, comment vous dire, normales ...

LE PRESIDENT -- Pourquoi récemment ?

QUESTION - Parce qu'il y a eu par exemple, l'annulation de la visite de Monsieur KOUCHNER à Alger, il y a eu le problème des Algériens qui demandent que la France s'excuse

LE PRESIDENT -- Enfin ce n'est pas récent.

QUESTION -- Ma question elle est simple, Monsieur le Président, est-ce à dire qu'à partir d'aujourd'hui, on pourrait dire que c'est une nouvelle page qui s'ouvre entre vous et le Président BOUTEFLIKA, l'Algérie et la France, et quand M. BOUTEFLIKA viendrait en France ? Merci.

LE PRESIDENT -- Moi j'étais très sensible à la présence du Président BOUTEFLIKA. Pourquoi ne pas le dire ? Mais je me suis permis de reprendre le « récemment » parce que les problèmes qui peuvent exister entre l'Algérie et la France, ce ne sont pas des problèmes qui existent entre deux présidents à titre personnel. Aujourd'hui M. BOUTEFLIKA et moi, nous nous entendons très bien. Nous nous connaissons très bien, j'avais eu le plaisir d'être reçu bien avant d'être Président, à plusieurs reprises, vous le savez, par le Président BOUTEFLIKA. Et pour tout vous dire, je lui ai téléphoné spécialement pour lui dire : « je t'en prie, viens, c'est important que tu sois là ». Et c'est un geste qu'il vienne.

Il n'en reste pas moins qu'il y a eu une histoire entre l'Algérie et la France, que cette histoire est compliquée, qu'il y a beaucoup de souffrance derrière tout cela, beaucoup d'incompréhension ; et qu'il serait tellement important que les historiens puissent faire leur travail, allez, librement, eux-mêmes. Est-ce qu'il suffit que le Président BOUTEFLIKA participe au Sommet Afrique-France pour que tout d'un coup, tout s'éclaire dans la relation entre la France et l'Algérie. Je crains que je n'aie pas exactement le même optimisme. Mais la présence du Président BOUTEFLIKA, pour nous, c'était important.

Il faudra encore du temps, j'ai dû moi-même m'y résoudre parce que quand je regarde l'Histoire, pour moi la guerre d'Algérie c'est l'Histoire avec un grand H. Ce n'est pas une expérience puisque je n'avais pas l'âge. Donc de mon point de vue, je vois les choses de façon moins passionné et je considère que l'Algérie, c'est un pays ami, il y a tant d'Algériens qui partagent avec nous la culture, le français, ils sont de l'autre côté de la Méditerranée, c'est extrêmement important. Mais il y a ce contexte, voilà. Il faut du temps, il y a le travail des historiens. Peut-être une dernière question pour ne pas abuser, je sais que mes amis doivent repartir.

10. Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi algérienne visant à criminaliser le colonialisme français en Algérie, Paris le 9 février 2010.

Monsieur le Député, vous appelez l'attention du gouvernement sur un projet de loi d'origine algérienne, qui a pour objet de criminaliser la colonisation française. Il s'agit d'un projet qui, s'il était adopté par la représentation nationale algérienne - ce qui est loin d'être le cas -, serait bien évidemment regrettable.

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale algérienne, après l'avoir examiné, l'a renvoyé à son auteur, qui doit à nouveau y travailler. L'exécutif algérien n'a aucunement pris position sur cette proposition. Son inscription à l'ordre du jour n'est donc pas certaine, car c'est le gouvernement algérien qui en a la maîtrise exclusive.

Aurait-il fallu que la France réagisse dès maintenant sur un projet qui n'est encore qu'en phase de conception et qui ne fait l'objet d'aucun soutien de la part des Algériens ? Cela me semble prématuré.

Si l'Assemblée nationale avait, comme vous semblez le suggérer, Monsieur le Député, reporté l'examen ce matin de la convention cadre de partenariat franco-algérien, nous aurions ainsi autorisé quelques députés algériens à fixer l'ordre du jour de votre Assemblée. En reportant l'examen de ce texte, qui a déjà été ratifié par la partie algérienne, nous aurions également confirmé les idées de ceux qui, en Algérie - et je sais qu'ils ne sont pas les plus nombreux -, ne veulent ni d'un dialogue serein avec la France ni d'une relation de coopération entre nos deux pays.

Dans cet esprit, il faut traiter avec sérieux le problème du dialogue et de la mémoire. Nous allons créer une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Sa mission sera de collecter avec rigueur et objectivité tous les témoignages, sans rien occulter. Il faut éviter les blessures sur ce sujet - vous l'avez souligné - très important pour la France et pour l'Algérie.

Discours officiels français de 2012-2016 : FrOff_12-16

1. Le texte intégral de l'allocution de Hollande devant le parlement algérien La Rédaction| 20 Décembre 2012 | 21:19

Voici le texte intégral du discours du président français, François Hollande prononcé jeudi devant les sénateurs et députés algériens au palais des nations à Alger:

Monsieur le Président du Conseil de la Nation,

Monsieur le Président de l'Assemblée populaire nationale,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires.

Vous me faites grand honneur en me recevant ici, en m'accueillant, comme le peuple algérien l'a fait hier. Je mesure l'importance de l'événement, mais aussi la grandeur de l'enjeu ouvrir un nouvel âge dans la relation entre la France et l'Algérie. Ma visite vient dans un moment chargé de sens et de symboles, il y a cinquante ans, l'Algérie accédait à l'indépendance, elle s'arrachait à la France, après une guerre longue de huit ans.

Elle devenait la République algérienne libre et souveraine. Elle conquérait ce droit, ce droit inaliénable, ce droit de pouvoir disposer pour un peuple de lui-même. Cinquante ans, c'est court à l'échelle de l'histoire, et pourtant, quel chemin a été parcouru par l'Algérie depuis 1962.

L'Algérie est aujourd'hui un pays respecté sur la scène internationale, qui compte, qui pèse, l'Algérie est un pays dynamique, dont les ressources sont considérables, dont l'économie est en développement, et je mesure ces étapes chaque fois que je viens en Algérie, depuis 1978, lorsque jeune fonctionnaire français, j'étais pour huit mois à l'ambassade de France à Alger.

L'Algérie est un pays jeune, dont la moitié de la population a moins de 26 ans, et donc plein de promesses, l'Algérie est un pays courageux, il l'a prouvé dans son histoire, il l'a prouvé encore plus récemment face à l'épreuve terroriste qu'il a traversée – ce pays – avec dignité et unité. A cette Algérie, fière de son passé, consciente de ses forces, la France, à travers moi, adresse des vœux de prospérité et de réussite.

Mais la question qui est posée à nos deux pays, l'Algérie et la France, elle est simple, elle est grave : sommes-nous capables d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire ? Je le crois. Je le souhaite. Je le veux. Nous ne partons pas d'ailleurs de rien, puisque nous pouvons nous appuyer sur les liens humains que vous avez rappelés, Monsieur le Président, linguistiques, je parle une langue, le français, que vous connaissez et que vous parlez, des liens économiques, qui unissent aussi nos deux pays.

Mais cette amitié, pour vivre, pour se développer, elle doit s'appuyer sur un socle, ce socle, c'est la vérité. Cette vérité, nous la devons à tous ceux qui par leur histoire, par leur histoire douloureuse, blessés, veulent ouvrir une nouvelle page. Nous la devons à la jeunesse, à toutes les jeunesses, qui veulent avoir foi en leur avenir, et donc qui veulent savoir d'où elles viennent. Rien ne se construit dans la dissimulation, dans l'oubli, et encore moins dans le déni. La vérité, elle n'abîme pas, elle répare, la vérité, elle ne divise pas, elle rassemble.

Alors, l'histoire, même quand elle est tragique, même quand elle est douloureuse pour nos deux pays, elle doit être dite. Et la vérité je vais la dire ici, devant vous. Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal, ce système a un nom, c'est la colonisation, et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien.

Parmi ces souffrances, il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kherrata, qui, je sais, demeurent ancrés dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles.

La vérité, elle doit être dite aussi sur les circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est délivrée du système colonial, sur cette guerre qui, longtemps, n'a pas dit son nom en France, la guerre d'Algérie. Voilà, nous avons le respect de la mémoire, de toutes les mémoires.

Nous avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture. Connaître, établir la vérité, c'est une obligation, et elle lie les Algériens et les Français. Et c'est pourquoi il est nécessaire que les historiens aient accès aux archives, et

qu'une coopération dans ce domaine puisse être engagée, poursuivie, et que progressivement, cette vérité puisse être connue de tous.

La paix des mémoires, à laquelle j'aspire, repose sur la connaissance et la divulgation de l'histoire. Mais la nôtre est aussi une histoire humaine, car au-delà des blessures, au-delà des deuils, demeure la relation exceptionnelle nouée entre les Français et les Algériens ; les Français d'Algérie, instituteurs, médecins, architectes, professeurs, artistes, commerçants, agriculteurs qui, avec le peuple algérien, avaient su nouer, dans des conditions difficiles, intolérables parfois, des relations tellement humaines.

Je me rendrai à Tlemcen, la ville de Messali HADJ, l'un des fondateurs du nationalisme algérien, qui évoque lui-même, dans ses mémoires, les Français d'Algérie, en rappelant l'amitié et la confiance, en évoquant ses relations simples, quotidiennes, naturelles dont le souvenir nous appartient.

Je n'oublie pas non plus tous ces coopérants qui étaient venus après l'indépendance de l'Algérie, à la fois par conviction, et par souci de promotion du savoir et de la connaissance, et qui voulaient rendre service à la République, la jeune République algérienne.

Notre histoire, cette histoire, c'est aussi celle de grandes consciences françaises, qui ont su s'élever contre l'injustice de l'ordre colonial, Georges CLEMENCEAU, dès 1885, trouvât les mots pour dénoncer l'abus pur et simple de la force pour s'appropriier l'homme et ses richesses.

André MANDOUZE, moins connu, et pourtant, tellement militant, qui, toute sa vie, fut fidèle à ses valeurs dans la résistance, mais également dans la conscience de l'indépendance algérienne. Germaine TILLION, qui fut la militante inlassable du dialogue entre les hommes et les femmes, entre les peuples, l'écrivain François MAURIAC, qui sut rappeler dans les moments difficiles la véritable grandeur d'un peuple qui ne repose pas sur sa force brutale, mais sur la puissance de son message universel.

Et puis, notre histoire, l'histoire de la France, c'est aussi Alger, qui fut la capitale dans les moments les plus sombres de la France libre, parce que c'est ici que s'était réfugié l'honneur de la France, à Alger, avec le Général De GAULLE à sa tête.

Voilà tout ce qui nous rassemble, nous réunit et nous permet après avoir regardé l'histoire, le passé, de pouvoir construire l'avenir.

Je n'ai pas d'autres mots que ceux qu'employaient le président BOUTEFLIKA le 8 mai dernier à Sétif, qui appelait à une lecture objective de l'histoire loin des guerres de mémoires et des enjeux conjoncturels afin d'aider les deux parties à transcender les séquelles du passé et d'aller vers un avenir où puisse régner confiance, compréhension, respect mutuel, partenariat. Eh bien ces mots-là sont les miens encore aujourd'hui.

La proximité entre l'Algérie et la France n'est pas une incantation prononcée à chaque voyage d'un président de la République française en Algérie, la proximité dont je parle

n'est pas une abstraction, n'est pas une construction elle est une réalité. Elle se fonde sur des liens intimes, profonds, uniques pour la France comme pour l'Algérie.

Sur 900.000 Algériens qui résident à l'étrangers, 700.000 vivent en France et je ne peux pas compter tous ces Algériens venus à travers plusieurs générations donne leur force de travail pour permettre à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

Je pense aussi à ces jeunes Français nés de parents algériens qui sont pleinement Français, qui doivent être regardés toujours comme tels et qui en même temps sont en famille ici, chez vous en Algérie.

Ces jeunes Français se sont engagés dans tous les domaines de l'économie, de la culture, du cinéma, de la littérature, du théâtre, du sport et même de la politique. Et nous avons attendu d'ailleurs trop longtemps ce moment, enfin les assemblées parlementaires françaises comptent désormais des élus d'origine algérienne.

Il y a aussi tous ces Français nés en Algérie et qui sont partis dans les conditions que chacun connaît et avec le déchirement dont ils ne se sont pas remis mais qui portent toujours je vous l'assure, l'Algérie dans leur cœur.

Je ne vais pas faire de comptabilité mais il y a des millions de mes concitoyens en France qui ont vis-à-vis de l'Algérie un fonds commun de références, de passion, d'émotions et qui loin d'affaiblir la France, renforce encore cette passion d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

Voilà pourquoi nous sommes liés les uns aux autres mais la géographie aussi nous rapproche, la mer Méditerranée ne nous sépare pas elle nous unit mais elle nous confère aussi des responsabilités communes et exceptionnelles.

La Méditerranée c'est un espace politique, économique, diplomatique et nous avons le devoir de développer des projets qui bénéficient directement aux populations des deux rives. Je souhaite et je le dis devant vous, représentants du peuple algérien, je souhaite que la France et l'Algérie travaillent ensemble pour le projet méditerranéen.

De même que la France et l'Allemagne avaient été capables après une guerre tragique qui les avait opposé d'être les moteurs de la construction européenne eh bien l'Algérie et la France peuvent construire aussi l'union, l'unité méditerranéenne de demain.

Mais là aussi, non pas pour porter des projets chimériques mais des réalisations dans tous les domaines de l'énergie, des transports, de l'éducation, de la connaissance et du développement.

Je parle d'éducation, de connaissance, de savoir, de recherche. La langue peut également nous servir de lien. L'Algérie chérit la langue arabe mais elle a su aussi se nourrir du français, se l'approprier comme un butin de guerre mais surtout, comme un instrument de connaissance, de diversité, de liberté.

Tant d'écrivains algériens ont apporté à la langue française leur génie, Kateb YACINE, Mohammed DIB, hier, Assiad DJEBAR, Anouar BENMALEK, Yasmina KHADRA, aujourd'hui et c'est Albert CAMUS, ce fils d'Alger dont nous célébrons l'an prochain l'anniversaire, le centième anniversaire de la naissance, qui a évoqué le premier cette

communauté franco-arabe formée par tous les écrivains algériens dans l'égalité la plus parfaite. Merci à l'Algérie de donner aussi à la langue française sa diversité.

C'est fort de ces liens-là, de cette responsabilité là qu'aujourd'hui à l'occasion de ma visite ici en Algérie, nos deux pays peuvent ouvrir une nouvelle page, un nouvel âge, à travers un partenariat stratégique d'égal à égal.

C'est ce que nous venons d'établir avec le président BOUTEFLIKA, une déclaration d'amitié ici à Alger et également un document qui scellera notre relation dans tant de domaines pour ce partenariat. Cinq ans, cinq ans d'actions communes si nous le voulons, si nous en décidons pour relever trois défis qui nous sont communs.

Le premier est économique, la France et l'Algérie doivent passer à la vitesse supérieure, doivent multiplier les échanges, les investissements, les réalisations communes. Oh nous connaissons les blocages, vous ici en Algérie, nous en France, nous savons les méfiances, les réticences mais nous savons aussi ce que nous pouvons faire ensemble.

Alors, faisons-le, dans le cadre de la transition énergétique, dans le cadre du partage des technologies, dans le cadre de la transition énergétique, dans le cadre du partage des technologies, dans le cadre de la formation des hommes et des femmes.

Nous pouvons partager nos savoir-faire, nos expériences, nos ressources, nous avons inventé parce que nous sommes la France, parce que vous êtes l'Algérie. Nous avons inventé de nouveaux modes de développement dans tous les domaines industriels, agricoles, et c'est pourquoi nous avons signé de nombreux accords de coopération ensemble à l'occasion de cette visite.

Je ne viens pas ici pour faire du commerce, je viens ici devant vous pour marquer un temps nouveau et en même temps 450 entreprises françaises, de grands groupes mais aussi des PME emploient directement 40.000 personnes, même 100.000 avec les emplois indirects en Algérie, nous pouvons faire davantage.

La France est le premier investisseur sur le territoire algérien, je m'en félicite mais nous pouvons faire encore mieux, elle est aussi son premier fournisseur, son troisième client, nous pouvons relever encore le niveau de nos échanges ; nous devons être prêts à aller plus loin et dans la délégation qui m'accompagne il y a toutes sortes de personnalités économiques, culturelles, scientifiques, artistiques, mais je veux que l'économie soit également au cœur de notre relation.

Hier RENAULT a signé un important accord en vue de produire dans votre pays une voiture destinée au marché local mais aussi régional, et j'allais dire même aussi international.

Ce n'est pas une délocalisation, aucune entreprise française n'est venue s'installer au détriment de l'emploi français, c'est une entreprise RENAULT qui vient construire des véhicules pour qu'il y ait plus d'emplois en Algérie et plus d'emplois en France.

Voilà un bel accord que nous avons été capables de conclure sur le plan économique et il s'intégrera dans une déclaration de partenariat productif qui marquera cette idée de coproduction entre nos deux pays.

Le deuxième défi que nous avons à relever, en Algérie comme en France, c'est celui de la jeunesse, la formation, l'éducation, c'est une grande ambition de l'Algérie depuis l'indépendance, la formation, l'éducation c'est le grand message, c'est le rêve français depuis sa propre révolution.

Parce que nous avons tous conscience que la jeunesse n'est pas simplement un atout, une vitalité, c'est aussi une ressource que nous devons accompagner, encadrer, valoriser. Et dans tous les accords que nous avons passés entre l'Algérie et la France au cours de cette visite, ce sont des accords de formation et j'en ferai la démonstration à travers ce que nous allons faire pour des réseaux d'institut d'enseignement supérieur de technologie.

Quatre centres vont être créés qui, ensuite, serviront de référence pour être généralisés sur le territoire algérien, si vous en décidez. Ils aideront les jeunes à acquérir, dans un cycle court, les connaissances, les compétences qu'attendent les entreprises et permettront plus facilement de leur trouver du travail.

Notre partenariat, celui dont je parle, notre déclaration d'amitié doit s'adresser d'abord aux jeunes pour répondre concrètement à leurs attentes. Je pense aussi aux universitaires, à ces vingt-cinq mille Algériens qui étudient en France mais aussi à tous ceux qui s'intéressent en France à l'Algérie et qui veulent, là encore, nouer des relations à un niveau d'excellence, mais je veux que l'on accueille mieux et davantage les étudiants algériens.

C'est pourquoi je propose que puisse se construire une maison de l'Algérie à la cité internationale universitaire de Paris pour accueillir ces étudiants.

Nous pourrions nous dire qu'au niveau de la Méditerranée, nous pourrions faire ce qui a été réalisé au niveau de l'Europe, ces programmes d'échange universitaire, ce qu'on appelle ERASMUS. On trouvera un autre nom, d'un autre philosophe pour la Méditerranée mais c'est le même projet : permettre les échanges, la circulation.

J'ai parlé de circulation des personnes ; c'est le troisième défi que nous avons à régler. Près de deux cent mille Algériens reçoivent chaque année un visa dans nos consulats. Cette politique est indispensable, je la rappelle ici.

Nous devons, pour l'intérêt de l'Algérie et pour celui de la France, maîtriser les flux migratoires. Les jeunes que vous formez doivent trouver du travail ici, espérer faire leur vie ici, mais en même temps ils ont besoin aussi de circuler. Alors, nous ne devons pas faire de la demande d'un visa un parcours d'obstacle ou, pire encore, une humiliation.

Au contraire ! Nous avons besoin que se poursuivent et même s'amplifient les allers-retours des étudiants, des entrepreneurs, des artistes, des familles.

Bref, tout ce qui anime la relation entre la France et l'Algérie. Nous allons rester dans l'accord de 1968, mais nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour accueillir mieux

les demandeurs de visa et pour que les documents soient délivrés plus vite par nos consulats. C'est une affaire de respect et d'intérêt mutuel.

Dans le même temps, nous attendons de l'Algérie qu'elle ouvre plus largement ses portes aux Français qui souhaitent se rendre sur votre territoire, parce qu'ils y ont des souvenirs, des attaches familiales, affectives ou des projets professionnels ou personnels à réaliser.

Enfin, le dernier défi que nous avons à relever, il est pour la paix et la sécurité dans le monde.

Nous portons les mêmes principes au plan international : l'indépendance, la souveraineté, le respect des peuples.

Nous connaissons les mêmes menaces : le terrorisme, et vous, vous savez ce qu'est le terrorisme. Nous avons aussi les mêmes valeurs d'émancipation ; nous avons le même besoin de vivre dans un environnement de paix et de stabilité. Or, chacun le voit, le monde est en plein changements. Parfois ils vont dans le bon sens, parfois dans le pire. Mais il y a eu ces peuples qui se sont soulevés contre la dictature, des révolutions ont apporté l'espoir mais aussi, reconnaissons-le, soulevé des inquiétudes.

Chaque pays doit trouver sa propre voie et vous l'avez montrée. Il ne peut pas y avoir de réponse unique aux aspirations des citoyens, mais la leçon de ce qu'on a appelé le printemps arabe c'est que de toute manière, et partout dans le monde, les peuples entendent prendre en main leur destin.

Alors, le rôle de la France, celui de l'Algérie, c'est de les accompagner dans la voie de l'ouverture, de la démocratie, de la liberté. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne se discute pas, ne se marchand pas.

Il en est ainsi du droit du peuple palestinien et, aux Nations Unies, l'Algérie et la France ont voté ensemble la résolution qui confère à la Palestine le statut d'État non-membre observateur.

Mais nous ne pouvons pas en rester là. Nous voyons les risques aussi d'un blocage, d'une fermeture, d'une violence.

Notre devoir, c'est de favoriser la négociation permettant la reconnaissance des deux États qui pourraient vivre en pleine sécurité, sûreté, respect, tout simplement en paix.

Enfin, il y a la crise du Sahel. Elle nous oblige aussi, et là-dessus je me félicite de voir que la France et l'Algérie partagent des principes communs. Nous devons affronter cette crise, mais nous devons laisser les Africains décider souverainement des opérations de soutien pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale.

Nous avons deux volontés qui ne se discutent pas. La première, c'est de favoriser la négociation politique, le dialogue pour que toutes les parties prenantes qui respectent l'unité du Mali, qui n'acceptent pas le terrorisme, puissent se retrouver ensemble avec des voix permettant aussi une certaine reconnaissance de la spécificité du nord-Mali.

Mais en même temps que nous poursuivons cet effort de négociation politique, nous devons montrer une détermination. Non pas la France, qui n'est plus dans ces interventions d'hier, mais la communauté internationale.

Parce que si le conseil de sécurité en décide, et il en décidera, alors ce seront les Africains eux-mêmes qui voudront ou ne voudront pas – et je sais qu'ils le veulent – engager une opération pour l'intégrité du territoire malien.

Et je fais confiance à l'Algérie pour mener à sa place toutes les négociations, discussions politiques en plein accord avec la France.

Voilà tout ce que nous avons à faire, voilà ce qui nous rapproche, voilà ce qui nous unit, voilà ce qui peut pour de longues années – je n'ose pas dire cinquante ans – mais nous pouvons aussi penser que ce que nous pensons vaut bien plus que pour cinq ans. Parce qu'ici, ce n'est plus une question de personnes : c'est la France, c'est l'Algérie. Une déclaration d'amitié, je le disais, a été signée. C'est bien une déclaration, mais l'amitié ça se prouve. C'est un beau sentiment.

Elle se fonde sur trois exigences, celles que j'ai rappelées devant vous. La reconnaissance du passé dans le respect des mémoires, de toutes les mémoires.

La seconde exigence, c'est la solidarité entre nos deux nations qui partagent tant de destins communs. Et enfin la troisième exigence, c'est de lever l'espérance. L'espérance pour la jeunesse, la jeunesse de l'Algérie, la jeunesse de la France, celle qui va demain décider du sort de nos deux nations.

C'est pour elle que nous formons cette déclaration d'amitié. C'est pour elle que nous engageons ce partenariat exceptionnel d'égal à égal. C'est pour elle, cette jeunesse de France, cette jeunesse d'Algérie, que je suis venu ici, en visite comme chef de l'État, comme président de la République, pour vous dire combien je crois à l'amitié entre la France et l'Algérie.

Merci.

2. Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les relations franco-algériennes, à Paris le 26 octobre 2015.

Mesdames et Messieurs,

Quelques mots en direction de la presse pour tirer un bilan extrêmement rapide de cette réunion du COMEFA. Tout d'abord, je veux dire le plaisir que c'est pour Emmanuel Macron et moi-même d'accueillir nos deux collègues et amis Ramtane Lamamra, le ministre algérien des affaires étrangères, et Abdesslem Bouchouareb, le ministre algérien de l'industrie et des mines, pour cette troisième réunion de ce que nous appelons le COMEFA.

Vous vous souvenez que nos deux présidents ont décidé d'installer un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France et je puis dire, à l'issue de cette matinée de travail, de la signature de ces neuf accords, que les résultats du partenariat d'exception sont là et bien là.

C'est une procédure que nous avons mise en route entre l'Algérie et la France pour développer nos relations et on peut dire que cette procédure, grâce à l'action qui est menée de part et d'autre - je veux citer mes deux collègues, je veux citer aussi M. Jean-Louis Bianco qui est présent, M. Jean-Louis Levet et son homologue algérien - grâce à toutes ces bonnes volontés, grâce aussi à nos ambassadeurs, grâce aux responsables d'entreprises, les choses avancent et elles avancent dans la bonne direction.

Nous sommes aux côtés des uns et des autres pour avancer ensemble. Bien sûr, nous savons que le contexte économique général n'est pas facile mais, dans ce contexte, les résultats que nous avons obtenus sont tout à fait significatifs. Abdessalem disait tout à l'heure que l'ordre de grandeur de ce que nous sommes en train de faire est de l'ordre du milliard d'euros.

Non seulement nous échangeons ensemble mais, de plus en plus, nous achetons, nous produisons et nous vendons ensemble. Cette évolution est évidemment salutaire, d'un côté comme de l'autre. De nouveaux partenariats se nouent ou sont sur le point d'être noués dans toute une série de domaines et, bien évidemment, la signature de ces accords en témoigne.

Au-delà des noms parfois un peu complexes qui ont été prononcés, il y a un accord qui signifie que des échanges de jeunes vont avoir lieu. Désormais, des jeunes Algériens vont venir travailler en France, dans des entreprises algériennes, et des jeunes Français vont pouvoir aller travailler en Algérie dans des entreprises françaises. Cet échange de jeunes actifs est extrêmement prometteur. Parmi les neuf accords signés, il y a aussi le domaine des phosphates, du ferroviaire, de l'énergie, du ciment, de la propriété industrielle. Tout cela laisse bien augurer du développement de nos relations.

La prochaine grande étape sera le comité intergouvernemental de haut niveau, le CIHN, qui se réunira en Algérie au niveau des Premiers ministres au début de l'année 2016. Déjà, nous savons que pourront être inscrits à l'ordre du jour de nouveaux projets, eux aussi extrêmement ambitieux.

Pour approfondir ce partenariat, nous avons bien sûr nos relations humaines qui sont très étroites. Je veux signaler, en matière de formation, le fait que notre ministre de l'éducation nationale française, Mme Najat Vallaud-Belkacem, a inauguré tout récemment le centre d'excellence de l'électricité Schneider pour l'amitié.

Par ailleurs, j'ai fait allusion à l'accord «jeunes actifs» que nous avons signé et qui est très important. Je dois souligner que notre ministre de la culture a été invitée parce que la France est l'invitée d'honneur du salon international du livre et nous y sommes extrêmement sensibles.

Bref, je ne veux pas être plus long mais je voudrais simplement dire ceci : les relations générales entre l'Algérie et la France sont excellentes, on peut même dire, sans forcer le trait, qu'elles n'ont jamais été meilleures. Il existe un degré de confiance, un degré d'estime, un degré d'excellence et le fait que le président de la République française ait souhaité accueillir lui-même ce matin nos deux collègues ministres algériens le montre bien, de la

même façon que le président algérien a la gentillesse de nous recevoir lorsque nous nous rendons en Algérie.

Donc, le cadre est posé mais, à l'intérieur de ce cadre, il fallait développer en particulier les relations économiques, pour employer un terme générique. Ces relations économiques se développent d'une manière forte. Au début, bien sûr, c'était des projets qui étaient en filigrane ; maintenant, ce sont des projets concrets qui à chaque fois signifient des créations d'emplois, des créations de production, des créations d'export dans les deux pays.

Tout cela est extrêmement positif et pour travailler quotidiennement sur ces sujets, les quatre ministres qui sont ici présents sont extrêmement heureux des résultats déjà acquis.

Q - Dans votre discours introductif, vous dites : « nous achetons, nous vendons, nous produisons, nous exportons, nous importons », etc. En dehors de Renault qui s'est installé en Algérie, quelle est réellement la production en matière industrielle qui existe en Algérie où on peut venir s'installer et fabriquer ? Y a-t-il des projets en ce sens et quels sont-ils ?

R - Bien sûr. Ce matin, nous avons parlé de toute une série de projets qui, parfois, sont des réalisations. L'un des projets les plus importants dont nous avons parlé concerne Sanofi qui est un groupe mondial. Les projets nous ont été exposés ce matin. Il s'agit de faire de Sanofi la plateforme de production la plus importante dans toute l'Afrique en ce qui concerne les médicaments. J'ai retenu le chiffre de 100 millions d'unités, c'est considérable.

Il y a bien sûr des projets et des réalisations dans le domaine du transport, de l'automobile, de la sous-traitance, de l'énergie ; ce ne sont pas des choses abstraites. À chaque fois, ce sont des emplois qui sont proposés aux Algériens et, par contrecoup, aussi aux Français parce que ce n'est pas ou l'un ou l'autre, c'est à la fois et l'un et l'autre.

Je suis frappé, depuis maintenant trois ans que nous suivons cette relation précieuse, à quel point les choses se concrétisent. Ce qu'a dit Abdesslem est tout à fait juste et j'ai proposé, de manière un peu facétieuse, de rebaptiser notre comité mixte économique franco-algérien en comité « de la gibecière », pour bien dire que petit à petit la « gibecière » des projets concrets se remplit. Je vois que les ambassadeurs approuvent cela avec un léger sourire. Non, bien sûr, cela continuera de s'appeler COMEFA mais il s'agit de faire du travail concret dans le sens de ce que vous venez de dire.

Q - Je voudrais revenir sur l'incident qui s'est passé à l'aéroport d'Orly avec le ministre de la communication et, avant lui, deux de ses collègues.

Une autre question concernant le cafouillage qui a eu lieu dernièrement autour de la présence des soldats français à l'intérieur du territoire algérien dans le cadre de l'opération Bahr.

R - Votre question est certainement remplie de bonnes intentions, j'y répondrai de façon courte. Ces deux cas sont très différents : pour le deuxième, il s'agit d'une information erronée qui a été immédiatement rectifiée ; dans le premier cas, il s'agit d'un incident regrettable pour lequel la partie française a présenté ses excuses.

Q - Concernant l'accord qui concerne les jeunes, concrètement, pour le public qui va écouter cette information, cela va se traduire comment ? Est-il conditionné par des choses ? À quelles échéances pour l'industrie ? Des accords ont été signés aujourd'hui, quand verrons-nous naître ces projets sur le terrain ? Quelle sera l'enveloppe générale et surtout à combien de personnes cela offrira-t-il de l'emploi à combien de personnes ?

R - Sur l'accord d'échanges de jeunes, c'est très concret et c'est d'application immédiate.

Jusqu'à présent, il était difficile, voire même parfois impossible pour des jeunes Algériens de venir travailler en France dans des entreprises françaises ou algériennes - or, pour eux c'est une excellente formation -, ou pour des Français d'aller travailler en Algérie dans les entreprises françaises ou algériennes parce que la mécanique administrative faisait que cela n'était pas permis. Désormais, vous avez un jeune Algérien qui a une bonne formation, il veut pouvoir la compléter en France, il pourra venir en France travailler normalement. Ce sera bénéfique pour la France, puisque l'entreprise est en France, et pour lui-même, et réciproquement en ce qui concerne les jeunes Français en Algérie.

C'est donc, du point de vue à la fois économique et humain, un bénéfice considérable et c'est d'application immédiate.

3. Élisabeth GUIGOU, présidente de la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale française, à "LIBERTÉ" "L'affaire des moines ne va pas peser sur nos relations" Par : Salim Tamani, Liberté, 26 octobre 2014
Élisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, livre, dans cet entretien qu'elle a accordé en exclusivité à Liberté, sa vision de la paix dans le Sahel et dans le bassin méditerranéen avec un appui à la démarche de l'Algérie quant à la primauté de la solution politique aux conflits qui rongent la sous-région. La députée de la Seine-Saint-Denis, plusieurs fois ministre, aborde également l'affaire des moines de Tibhirine, la coopération économique et l'importance des échanges parlementaires entre l'Algérie et la France.

Liberté : Dans quel cadre s'inscrit votre visite en Algérie et quelles sont les personnalités que vous avez déjà rencontrées ?

Élisabeth Guigou : J'ai été invitée par mon homologue M. Bousmaha à lui rendre visite et, évidemment, à en profiter pour rencontrer des responsables algériens. Je viens de l'Assemblée populaire nationale dont j'ai rencontré le président, le président de la commission des affaires étrangères et une délégation de parlementaires que je connais déjà. Je les avais rencontrés, les uns et les autres, à l'occasion de la visite du président de la République — je menais la délégation parlementaire à l'intérieur de la délégation présidentielle à l'occasion de la visite de notre Premier ministre Jean-Marc Ayrault — et parce que nous avons reçu ces parlementaires à Paris aussi. Je crois que les échanges parlementaires sont très utiles. Ils permettent de mieux se connaître et d'échanger sur des situations très concrètes. Parce que nous avons beaucoup de ressortissants d'origine algérienne en France, beaucoup de Français en Algérie, c'est toujours très agréable. Je vais être reçue par le Premier ministre, M. Sellal, tout à l'heure.

Quels sont les dossiers que vous avez évoqués avec vos homologues algériens ? Avez-vous parlé de la situation dans les pays du Sahel ? Bien sûr. Parce que d'abord j'ai dit à mes interlocuteurs au Parlement que nous avons été très touchés et impressionnés par la réaction du peuple algérien, des médias et des autorités algériennes au moment de l'assassinat d'Hervé Gourdel. On sait que l'Algérie a terriblement souffert du terrorisme, et donc, c'est une tragédie pour vous et pour nous. Cela a beaucoup touché les Français, et je pense que nous menons d'ailleurs une action conjointe contre le terrorisme qui est très efficace et qu'il faut absolument continuer. Nous avons en face de nous une menace qui s'étend, et je crois que ce qu'a fait la France au Mali, ce que nous faisons en Irak, ce que l'Algérie fait au Mali dans les négociations entre le gouvernement malien et les groupes du nord du Mali sont extrêmement utiles. Là, nous avons des intérêts conjoints. Nos services travaillent ensemble. Évidemment, il faut le faire. Nous avons également évoqué la situation en Libye dans laquelle nous avons une approche tout à fait comparable qui est de privilégier une solution politique. Il n'est pas question d'une intervention militaire. Là, il faut une réconciliation des Libyens entre eux. Évidemment faire en sorte que les milices puissent être désarmées. La situation de la Tunisie a aussi été abordée et l'Algérie a une bonne coopération, notamment sur le plan sécuritaire, avec les Tunisiens. Nous avons aussi beaucoup parlé de coopération économique entre l'Algérie et la France. Elle est fondamentale et se développe. Au fur et à mesure des visites, il y a cette idée de coproduction et de colocalisation qui émerge et qui s'est installée. Il y a de plus en plus d'entreprises françaises qui viennent ici. Pas seulement des grandes : il y a des petites et moyennes entreprises, il y a des entreprises algériennes qui investissent en France. Sur la base d'un partenariat, il y a un échange de technologie et c'est une bonne chose. Et à l'Assemblée nationale, nous sommes très attentifs à ce développement économique. Sur l'aspect culturel, n'en parlons pas. On est ici dans un institut français qui est très bien situé. De toute façon, il y a une intimité extraordinaire, la langue, l'histoire — et moi, je suis une militante de la cause euroméditerranéenne. Il faut que l'Europe se tourne davantage vers les pays du sud de la Méditerranée et vers l'Afrique subsaharienne. Les pays du Maghreb en particulier peuvent jouer un rôle de pont entre l'Europe et les pays de l'Afrique subsaharienne.

Parce que non seulement nous avons une proximité, mais aussi des défis communs. Pas seulement la sécurité, mais également la maîtrise des mouvements de populations, le défi climatique...

Si la situation au Mali commence à se stabiliser grâce à l'intervention militaire française et au processus politique mené actuellement par Alger, ce n'est pas le cas de la Libye. Comment percevez-vous une sortie de crise dans ce pays ? Nous travaillons ensemble, Français et Algériens, et je crois à l'idée que la solution ne peut être que politique en Libye. Il n'est pas question, de mon point de vue, d'une intervention militaire. À partir de là, il s'agit de savoir comment faciliter une solution politique. Il faut que les Libyens, à travers toutes les composantes de la société, arrivent à renouer le dialogue. Moi, j'ai reçu les représentants du Parlement libyen officiel, installé à Tobrouk. Ils sont dans une situation terrible et, dans le même temps, on ne peut pas s'ingérer. Il faut

absolument qu'ils engagent un dialogue. Les efforts que fait l'Algérie pour promouvoir ces rapprochements sont très importants à nos yeux. Ce n'est pas facile. Parce qu'il n'y a jamais eu d'État en Libye.

L'affaire des moines de Tibhirine refait surface avec les accusations relayées par certains médias français qui évoquent des blocages émanant des autorités algériennes à la mission des juges français, Alger a bien évidemment démenti. Pensez-vous que cette affaire va encore peser sur les relations algéro-françaises ? Je ne crois pas. Je crois que c'est une affaire qui doit être traitée entre magistrats français et algériens. Je crois qu'entre magistrats, on se comprend. Je pense qu'il faut que nous, en tant que politiques, nous favorisions un maximum de coopération judiciaire, et après, chaque pays est souverain. Je crois qu'il est bien que les autorités algériennes et le gouvernement algérien aient permis aux juges français d'effectuer leur mission en Algérie. Après, il faut qu'il y ait suffisamment de coopération judiciaire pour qu'on aille au bout de cette enquête. Il faut explorer, comme disent les magistrats, ouvrir toutes les portes pour les refermer les unes après les autres pour trouver une explication. Je ne crois pas du tout que cela pèsera sur le futur des relations, de même que d'ailleurs, en raison précisément de l'attitude de l'Algérie et des Algériens, l'assassinat d'Hervé Gourdel, qui est une tragédie pour vous et pour nous, ne va pas altérer les relations entre nos pays et nos peuples. Je crois que ça doit nous amener à davantage de coopération et à inventer d'autres modes de coopération judiciaire. Il faut essayer de fluidifier les relations et se faire davantage confiance aussi.

La coopération économique est très dense entre l'Algérie et la France, et la sortie, le 10 novembre prochain, de la première voiture française "made in Algeria" en est l'exemple. Pensez-vous que l'usine Renault d'Oran ouvrira la voie à d'autres projets de cette envergure ?

Je l'espère ! Non seulement c'est important qu'une entreprise comme Renault puisse produire en Algérie pour le marché algérien maghrébin et africain, mais on doit multiplier ce type d'investissements. Je crois beaucoup aux investissements croisés. Ce qu'il faudrait, ce qu'il faut, c'est non seulement multiplier ce type de grands projets, mais aussi qu'on facilite davantage les investissements croisés de nos petites et moyennes entreprises qui peuvent être d'ailleurs très importantes. Ce que j'entends dire, moi, de beaucoup d'entreprises françaises surtout lorsqu'elles viennent d'arriver — les plus anciennes sont très heureuses d'être ici —, c'est qu'il y a quelquefois des obstacles administratifs qui sont difficiles à surmonter. Je ne dis pas qu'en France tout est facile. Il y a aussi beaucoup de bureaucratie. Mais il faut essayer de faciliter les choses.

La règle 49/51 ?
Ce qui me revient des entreprises françaises que j'ai rencontrées, c'est la lenteur des décisions. Sur la règle 51/49, je ne suis pas spécialiste du sujet, mais il peut y avoir des partenariats internationaux, publics privés...

Un dernier mot...
Je suis très heureuse de venir une nouvelle fois en Algérie. Je note qu'il y a un rythme annuel pour mes déplacements ici. Donc, c'est déjà bien. J'ai invité mon homologue M.

Bousmaha à venir en compagnie d'une délégation parlementaire en France. Je pense qu'il faut que nous multiplions les rencontres.

Entretien réalisé par : Salim Tamani

Mohand Aziri

4. L'ambassadeur de France en Algérie à "LIBERTÉ"

"L'Algérie n'est pas pour la France un simple marché, elle est un partenaire"

Par : Salim Tamani, Liberté, 8 septembre 2014

André Parant quitte aujourd'hui l'Algérie avec ce sentiment de mission bien accomplie. Son successeur, Bernard Emié, arrive demain pour prendre la relève et continuer la construction de la relation algéro-française. André Parant a été reçu, hier, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, pour une visite d'adieu. Dans cet entretien, l'ambassadeur évoque l'évolution de la situation dans le Sahel, l'opération Serval, le soutien de Paris à Alger dans le cadre du processus de la réconciliation intermalienne et la menace terroriste qui s'accroît avec le phénomène des jihadistes. André Parant a également abordé le dossier des visas, l'augmentation de la demande ainsi que la coopération économique.

Liberté : Après plus de deux ans à la tête de l'ambassade de France en Algérie, vous quittez ce pays avec une coopération en pleine expansion et des relations bilatérales au beau fixe, laissant à votre successeur une excellente base de travail, quelle évaluation faites-vous des projets qui restent à réaliser ?

André Parant : Les relations bilatérales ont, en effet, connu d'importantes avancées depuis mon arrivée. La visite d'État du président, François Hollande, en décembre 2012, le lancement du comité mixte économique franco-algérien en novembre 2013 à Paris et l'organisation de la première réunion du comité intergouvernemental de haut niveau en décembre 2013 à Alger ont constitué des moments forts de mon séjour dans ce pays, de même que la visite en juin dernier du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius. Je tiens à saluer la mobilisation de tous les services de l'ambassade de France pour traduire concrètement les nouvelles orientations données par les autorités algériennes et françaises dans les domaines de la coopération et de l'économie, mais aussi en matière de dialogue politique et dans ce qu'il est convenu d'appeler "la relation humaine". Nous avons mené un travail à long terme avec la volonté sincère d'améliorer le bien-être de nos deux peuples, dont les destins sont indissolublement liés. J'ai toute confiance en mon collègue et ami, Bernard Emié, qui me succédera dans les tout prochains jours, pour porter à maturité les chantiers en cours. Le dernier trimestre verra d'ailleurs la réalisation de plusieurs projets lancés au moment de la visite présidentielle, comme la création des premiers Instituts technologiques de Ouargla et d'Oum El-Bouaghi et l'inauguration de l'usine Renault de Oued Tlélat.

La France s'est engagée militairement pour libérer le nord du Mali de l'occupation islamiste en 2012 mais la situation dans le Sahel se dégrade avec le chaos qui règne en

Libye, comment percevez-vous le rôle d'Alger dans la stabilisation politique de la sous-région ?

Le président de la République, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la conférence des ambassadeurs la semaine dernière, a eu l'occasion de saluer l'action de l'Algérie en faveur d'un règlement durable de la crise malienne. Depuis le début de cette crise, nous n'avons cessé de souligner l'importance du dialogue politique, que l'opération Serval, menée à la demande des autorités maliennes et avec le soutien de la communauté internationale, a rendu possible en mettant un terme à l'expansion des groupes terroristes. En ce qui concerne la situation en Libye, nous partageons avec les autorités algériennes la même préoccupation. La Libye est un pays qui a beaucoup de potentiel mais qui, malheureusement, aujourd'hui, est en proie à une véritable anarchie, avec des groupes terroristes qui font peser une menace grave sur la stabilité dans l'ensemble de la région. Il est nécessaire de renouer le dialogue entre les différents groupes libyens et de permettre la restauration de la sécurité et des institutions de l'État.

Paris a salué les efforts de l'Algérie dans le lancement du processus de réconciliation intermalien dont les discussions (2e phase) ont eu lieu à Alger le 1er septembre, dans le même temps, une aide au développement économique au Mali est nécessaire, comment voyez-vous le règlement de la crise malienne ? Au Mali, la France a fait son travail et nous avons désormais réduit notre présence militaire, contrairement aux intentions qui pouvaient nous être prêtées ici et là. La démocratie a été rétablie, les projets de développement redémarrent. La réconciliation est en cours. Il faut que les efforts de dialogue politique continuent et portent leurs fruits. C'est la raison pour laquelle nous approuvons sans réserve l'action de l'Algérie et lui apportons tout notre soutien.

La lutte contre le terrorisme est un axe important dans la coopération sécuritaire algéro-française, et il s'agit aujourd'hui de faire face à des menaces beaucoup plus dangereuses telles que la multiplication de groupes islamistes radicaux en Libye, quel est le rôle de la France dans la guerre contre ce qui est appelé "jihadistes" en Europe ? Permettez-moi d'abord de féliciter les autorités algériennes pour la libération des deux derniers otages algériens détenus au Nord-Mali et d'exprimer ma solidarité avec les familles des deux diplomates algériens disparus. La lutte contre le terrorisme demeure pour nos deux pays un objectif permanent sur lequel nos visions convergent totalement. Concernant la Libye, il faut soutenir l'Assemblée légitime et le gouvernement qui en émane, l'aider à rétablir l'ordre, lutter contre les groupes terroristes et s'adresser à la population pour la détacher des tentations extrémistes. Nous aurons prochainement une réunion de travail sur ce thème qui aura lieu en Espagne, dans le cadre du 5+5, élargi à quelques pays limitrophes. M. Ban Ki-moon vient, par ailleurs, de nommer un représentant spécial pour la Libye. Il est indispensable que les Nations unies apportent leur aide à tous les niveaux : soutien à ceux qui sont légitimement élus, rapprochement des différentes composantes de la société, mesures prises visant à interdire l'alimentation, qu'elle soit financière ou en termes d'armement, des groupes terroristes. En ce qui concerne les filières jihadistes, chaque pays

doit s'engager à lutter contre elles et à prévenir les départs de jeunes fanatiques sur les zones de combat. Le Conseil de sécurité sera saisi de cette question le 25 septembre prochain. Quant à la France, elle n'a pas attendu, puisque nous mettons d'ores et déjà en œuvre un plan anti-jihadiste. Il a été adopté en Conseil des ministres au mois de mai.

La libre circulation des personnes est l'une des principales revendications d'Alger et on a vu que le nombre de visas délivrés par le consulat de France a considérablement augmenté en 2013, pensez-vous que le taux de refus appliqué aux demandeurs algériens va connaître une baisse dans les prochaines années ? Il convient de rappeler que la France est liée à ses partenaires de l'espace Schengen et que sa politique en matière de visas de court séjour en est tributaire. Le taux des refus opposés par les trois consulats français en Algérie a nettement diminué au cours des dernières années et peut être qualifié de bas. Il est difficile d'anticiper l'évolution à terme de ce taux de refus, qui, par définition, est inversement proportionnel à la qualité des dossiers présentés.

Censé faciliter le processus de dépôt de dossier de visa, TLS Contact semble connaître une certaine saturation puisque les rendez-vous sont donnés trois mois plus tard, pensez-vous renforcer le dispositif lié au traitement des dossiers des visas ? Les délais de rendez-vous pour les visas découlent non pas d'une saturation de l'opérateur TLS Contact, mais de la capacité de traitement des consulats. Or ceux-ci font face à une augmentation très importante de la demande qui atteint désormais 30% par an. Des redéploiements d'effectifs et des créations de postes au sein des consulats, ainsi qu'un effort portant sur les modes d'organisation et la simplification des procédures, ont ainsi permis de passer entre l'automne 2013 et le printemps 2014, pour le seul consulat d'Alger, de 900 à 1 200 dossiers traités par jour, et ce chiffre devrait dépasser les 1 500 d'ici à la fin 2014.

Les délais de rendez-vous s'en trouveront réduits, pour autant que la croissance de la demande se stabilise. En tout état de cause, soyez certain que c'est un sujet que nous suivons de près, avec la volonté d'y apporter des solutions.

L'entrée en production de l'usine Renault à Oran est prévue vers la fin 2014, ce qui constitue un projet important dans le secteur hors hydrocarbures, y a-t-il d'autres secteurs où la France compte investir en Algérie ? Ce sont les entreprises qui construisent au quotidien la relation économique entre nos deux pays, dans des domaines d'activité industrielle et de services effectivement très diversifiés. Les entreprises françaises investissent ainsi en Algérie dans les domaines les plus variés, en particulier dans les secteurs pharmaceutique, agricole, automobile et dans celui des transports. L'Algérie n'est pas pour la France un simple marché, elle est un partenaire. D'où l'importance de l'investissement, de la création d'emplois et du transfert de savoir-faire. On pourrait citer de nombreux exemples. L'usine Sanofi de Sidi-Abdallah, dont la construction a été lancée l'automne dernier, est un investissement de 70 millions d'euros, création de plus d'une centaine d'emplois, production locale de médicaments pour le marché algérien ; un autre exemple est celui de l'implantation industrielle réalisée par Alstom à Annaba, en partenariat avec l'EMA et Ferrovial pour la construction de rames de

tramways qui équiperont une douzaine de lignes de tramways en Algérie, avec un potentiel à l'exportation.

L'Algérie vient de lancer un plan quinquennal de plus de 260 milliards de dollars, quelles sont les ambitions de la France pour le marché algérien et pensez-vous que la suppression de la règle 49/51 encouragera les IDE en Algérie ? Notre objectif est d'accompagner le plan quinquennal en y apportant l'appui des entreprises françaises. Les règles qui régissent l'Algérie en matière économique relèvent de la souveraineté des autorités algériennes. Notre rôle consiste à convaincre les entreprises françaises qu'elles ont un intérêt économique à investir en Algérie, et l'expérience montre que ces efforts sont payants. Pour ne citer que deux exemples : les huitièmes rencontres Algérie organisées en mai au Sénat français ont réuni 220 entrepreneurs ; 400 entreprises ont été accompagnées en 2013 sur le marché algérien par l'agence UbiFrance. Notre pays demeure, hors hydrocarbures, le premier investisseur en Algérie.

5. Jean Marc Ayrault: "La France veut demeurer le premier partenaire économique de l'Algérie" El Watan, 15 décembre 2013 Propos recueillis par Hafid Soualili (El Khabar), Neila Latrous (TSA) et Nadja Bouzegrane (El Watan)

A la veille de sa visite en algérie, le premier ministre français, Jean Marc Ayrault, à accordé un entretien à trois médias algériens, El Khabar, TSA et El Watan, dans lequel il explique la portée de sa visite.

Alger et Paris ont du mal à sortir des relations passionnelles, avec comme point de mire les questions de mémoire et l'ère coloniale. Ces questions demeurent déterminantes pour toute normalisation, la France est-elle prête à ouvrir une nouvelle page tout en tenant compte des attentes de la partie algérienne ?

Lors de sa visite d'Etat en décembre 2012, le Président de la République, François Hollande, a voulu que la France et l'Algérie écrivent ensemble une nouvelle page de leur histoire. Il a reconnu que, pour se développer, notre amitié devait s'appuyer sur le socle de la vérité. Et cette vérité, elle a été dite avec force et avec des mots jamais utilisés. Cette vérité ouvre la voie à la paix des mémoires. Elle permet aussi de prendre conscience de tout ce qui nous réunit et de construire l'avenir.

C'est sur cette base que la France souhaite avancer avec l'Algérie, sans rien oublier des blessures et des injustices et en poursuivant le travail de mémoire. Je me réjouis d'ailleurs que notre dialogue sur les archives ait repris, avec plusieurs réunions d'un groupe de travail, à Alger et à Paris, qui se retrouvera à nouveau en janvier prochain. En 2014, les commémorations du centenaire de la première guerre mondiale et du soixante-dixième anniversaire de la libération seront aussi l'occasion d'honorer la mémoire des combattants algériens.

En décembre dernier, la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie prévoyait la mise en place d'un comité intergouvernemental de haut niveau, dont la première réunion était envisagée en 2013. Comme vous pouvez le constater, nos deux pays sont au rendez-vous. Et, j'en suis personnellement très heureux.

Les relations entre la France et l'Algérie sont exceptionnelles, à commencer par les liens humains tissés entre nos deux peuples. Il y a quelque chose d'inapproprié à leur accoler le terme de « normalisation ». De même, l'amitié a des côtés passionnels et la passion n'a rien de négatif, au contraire. A nos deux pays d'en tirer parti.

Que recouvre le concept de partenariat d'exception que veulent construire l'Algérie et la France ? Quels sont ses fondements ?

La France et l'Algérie sont unies par des liens d'une variété et d'une densité extraordinaires. C'est la réalité. Une multitude d'aventures individuelles ou collectives font vivre au quotidien notre relation et en constituent le ciment. La volonté de nos deux gouvernements est de favoriser leur épanouissement.

La visite d'Etat du Président de la République a ouvert une nouvelle page, en créant un climat qui permet de construire entre la France et l'Algérie un partenariat stratégique d'égal à égal, au service de nos deux peuples et, en particulier, de nos jeunes. Et ce que nos jeunes attendent, c'est que nous trouvions ensemble les réponses aux défis auxquelles nos sociétés sont confrontées. Je pense naturellement aux ravages du chômage.

D'ores et déjà, notre dialogue politique est au beau fixe et je me réjouis de présider, demain, avec mon homologue algérien, la première réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau. Il n'y a pas un domaine où des progrès n'aient pas été enregistrés depuis un an, qu'il s'agisse de la dimension économique de notre partenariat, de sa dimension humaine, de notre coopération culturelle, éducative, universitaire ou scientifique. A nos deux pays d'entretenir cette dynamique.

Quelles sont les aléas et les facteurs bloquants pour le développement des investissements français en Algérie et une présence plus accrue, d'autant que certains hommes d'affaire français évoquent l'instabilité juridique liée à l'acte d'investir, la bureaucratie et la corruption, et la centralisation de la prise de décision? Qu'en est-il de la règle des 51-49% que certaines sociétés françaises ont accepté à l'instar d'Axa, Renault et Lafarge.

Nos deux gouvernements ont la volonté de donner un nouvel élan aux relations économiques franco-algériennes. Ils ont décidé de favoriser une relance équilibrée de nos échanges et d'encourager le développement des investissements entre leurs entreprises. Un comité mixte de suivi de cette relation, le COMEFA, a été mis en place. Il s'est réuni le 28 novembre dernier. Avec votre Premier ministre, nous aurons l'occasion d'intervenir en clôture de la rencontre économique algéro-française, à laquelle participeront, le 16 décembre, de nombreux chefs d'entreprises de nos deux pays. Ce sera l'occasion pour nous de rappeler notre ambition commune pour le volet économique de notre relation.

Notamment dans le cadre de la mission confiée à Jean-Pierre Raffarin, des progrès ont été réalisés, ces derniers mois, sur plusieurs dossiers qui concernent des entreprises françaises, comme Lafarge, Saint-Gobain, Sanofi, CMA-CGM... Il convient de poursuivre dans cette bonne direction et de résoudre toute difficulté qui pourrait entraver le renforcement de nos relations économiques.

A Oran, j'aurai l'occasion de me rendre sur le site de plusieurs projets emblématiques de notre partenariat, tels que la cimenterie de Lafarge à Oggaz ou l'usine Renault de Oued-Tlelat, actuellement en construction. Je prendrai aussi le tramway d'Oran, où sont impliquées plusieurs entreprises françaises comme la RATP et Alstom.

Les autorités algériennes ont conscience que l'environnement des affaires, en Algérie comme partout ailleurs, est la clé pour le développement des investissements étrangers et des partenariats industriels. Des assouplissements en matière fiscale et réglementaire ont déjà été apportés par plusieurs lois de finances. Ces mesures sont les bienvenues.

Paris souhaite voir des entreprises algériennes publiques et privées venir investir en France. Quel est l'intérêt pour les entreprises algériennes ? Cette attente n'est-elle pas contradictoire avec les demandes insistantes d'Alger concernant les investissements français ?

Tout partenariat économique durable doit reposer sur l'équilibre.

La France s'est engagée à promouvoir des projets de partenariat industriel et productif qui correspondent à la priorité qu'attachent les autorités algériennes à l'industrialisation et la diversification de l'économie de votre pays. Cette volonté se traduit dans les faits, par des investissements qui font de la France le premier investisseur en Algérie, hors hydrocarbures. 450 entreprises et entrepreneurs français y sont implantés et génèrent 40.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects.

Il n'y a aucune contradiction à ce que les opérateurs économiques algériens investissent en France. Les investissements croisés sont, au contraire, une manière de créer des solidarités concrètes qui contribuent à renforcer les relations entre les Etats et entre les peuples. Des acteurs économiques algériens manifestent un intérêt pour investir en France. Le message que je leur adresse est qu'ils sont les bienvenus. Le développement d'investissements algériens en France représenterait un signal politique fort.

Une des dimensions de la relation algéro-française, et non des moindres, est humaine. Quelles mesures pour amplifier, fluidifier et faciliter la circulation des personnes entre les deux pays ? Votre gouvernement abandonne-t-il le projet de révision de l'accord bilatéral de 1968 régissant la circulation et le droit de séjour des Algériens en France, voulue par la précédente majorité de droite ?

La dimension humaine est l'un des piliers de notre relation bilatérale. Elle fait partie de la déclaration d'Alger et répond à l'intensité des liens entre les personnes qui sont la richesse de notre partenariat.

Il y a un an, le Président de la République avait constaté que l'accord de 1968 était, en réalité, un bon accord, dont il suffisait d'améliorer la mise en œuvre. C'est exactement ce que nous avons fait, depuis lors, en facilitant la circulation des personnes entre les deux pays. En 2013, la France devrait délivrer quelques 250.000 visas en Algérie, soit une augmentation de près de 20% par rapport à 2012. Le taux d'acceptation a lui aussi augmenté, pour atteindre 75%, et près de la moitié des visas délivrés sont des visas à entrées et sorties multiples et de longue durée. Les conditions d'accueil des demandeurs

ont été améliorées, avec le recours à Alger à un prestataire de service. La liste des documents demandés a été simplifiée pour certaines professions qui contribuent activement à notre relation bilatérale. Toutes ces évolutions sont très concrètes et témoignent de notre volonté de traduire nos paroles en actes.

La mobilité des personnes n'est pas une question à sens unique. L'entrée, la circulation et le séjour des Français en Algérie devraient également être améliorés. Les relations franco-algériennes en bénéficieraient.

L'un des volets de ce séminaire intergouvernemental sera la circulation et la formation des étudiants algériens. Concrètement, quel objectif se fixe la France ? Quelles mesures pourraient être annoncées le 16 décembre ?

La période pendant laquelle la France voyait les étudiants étrangers comme une sorte de menace est révolue. Au contraire, nous sommes convaincus que la mobilité des étudiants est une chance pour les pays d'accueil, comme pour les pays d'origine.

Entre la France et l'Algérie, la coopération universitaire est particulièrement dynamique. Avec 22.000 étudiants, les Algériens forment la troisième communauté estudiantine étrangère dans mon pays. Chaque année, ce sont plus de 3.500 visas pour études qui sont délivrés à vos compatriotes. Mais, au-delà des chiffres, la qualité et la réussite des parcours d'études sont essentielles.

C'est pourquoi le renforcement du capital humain fait partie des axes prioritaires du document-cadre de partenariat, signé à l'occasion de la visite du Président de la République et qui régit notre coopération jusqu'en 2017.

Nos deux pays sont confrontés au défi de l'emploi des jeunes. Notre objectif est donc de renforcer les filières professionnalisantes et l'employabilité des jeunes diplômés. C'est le rôle des instituts d'enseignement supérieur et technologique à Bouira, Ouargla, Tiaret et Oum el Bouaghi, dont je me réjouis de l'ouverture pédagogique en septembre dernier. Ce projet, inspiré des IUT français, est un bel exemple de ce dont nous sommes capables de faire ensemble au service de nos jeunes.

Ma visite sera l'occasion de concrétiser plusieurs partenariats nouveaux en vue notamment de créer une Ecole des Métiers de l'Industrie ou une Ecole nationale d'Economie industrielle, impliquant des établissements algériens et français, comme l'Ecole des Mines ou l'Ecole d'Economie de Toulouse. Elle permettra aussi de franchir une étape supplémentaire dans le domaine de la formation professionnelle, avec l'annonce d'un partenariat entre les ministères français et algériens compétents et l'entreprise Schneider Electric pour mettre en place un institut de formation dans les métiers de l'électricité.

Au cours de ma visite, j'aurai l'occasion d'évoquer tous ces projets avec les étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran.

La « décrispation » des relations bilatérales est-elle appelée à s'inscrire dans la durée ? Reste-t-il entre les deux parties des sujets tabous, qui soient polémiques ou qui fâchent ?

La déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, signée l'an dernier, nous engage pour l'avenir. Devant les deux chambres réunies du Parlement algérien, le Président de la République avait évoqué, l'an dernier, tout ce que nous pouvions faire ensemble, pour les cinquante prochaines années ! Il avait aussi rappelé les trois exigences au cœur de notre partenariat : la reconnaissance du passé, dans le respect de toutes les mémoires ; la solidarité entre nos deux nations ; l'espérance pour les jeunes d'Algérie et de France. Sur un socle aussi solide, il ne saurait y avoir de sujets tabous entre deux pays liés par une amitié qui permet la franchise et s'inscrit dans le respect mutuel.

L'Algérie semble se détourner de la France en tant que partenaire pour l'acquisition du matériel militaire français au profit des Italiens, des Allemands et des Britanniques en plus des Russes. Est-ce qu'il y a des conditions pré-requises pour la vente d'armes à l'Algérie du côté français?

Compte tenu des enjeux sécuritaires et des menaces qui pèsent sur la région, notre coopération en matière de défense revêt une grande importance. La France est d'ailleurs liée à l'Algérie par un accord de défense, qui a été ratifié par mon pays après l'élection de François Hollande. Nous devons construire sur cette base.

Notre coopération inclut des exercices communs, des actions de formation au bénéfice de l'Armée nationale populaire, un dialogue stratégique. Les questions d'armement sont un volet important de notre partenariat. La France a pour habitude de proposer des coopérations industrielles qui répondent au souci des pays qui choisissent de lui faire confiance de développer la part locale. Nos entreprises sont à la disposition des autorités algériennes pour répondre au plus près aux besoins de votre pays.

(...)

Lors de son intervention au sommet France-Afrique, François Hollande s'est fixé comme cap le doublement du volume des échanges entre la France et le continent d'ici cinq ans. Quelle place doit prendre l'Algérie dans ce partenariat renouvelé ? Autrement dit, l'Algérie est-elle amenée à prendre davantage sa place en tant que puissance régionale alors que la Chine vient de passer devant la France comme premier partenaire de l'Algérie.

Le Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique a surtout été l'occasion d'adresser un message de confiance à l'égard de ce continent. Il a invité tous les acteurs économiques à porter un nouveau regard sur les opportunités qui existent et qui ne feront que se renforcer à l'avenir.

La relation économique franco-algérienne doit tirer le plein bénéfice de cette dynamique. C'est le vœu de la France.

La première réunion du comité mixte économique franco-algérien a été l'occasion pour les deux parties, d'exprimer leur souhait de rester des partenaires économiques de premier rang. La France a confirmé sa volonté de demeurer le premier partenaire économique de l'Algérie. Au-delà de performances en partie liées à des facteurs conjoncturels, il nous appartient de travailler ensemble à la concrétisation de cette ambition.

Les trois priorités retenues

La première réunion du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa), qui s'est tenue le 27 novembre 2013 à Paris, avait permis de présenter un premier ensemble de projets de partenariat dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'industrie. Ceux-ci feront l'objet, aujourd'hui à Alger, de signature d'accords entre partenaires français et algériens.

Les deux parties devront, dans un second temps, définir des perspectives communes à moyen et long termes «dans le but d'inscrire dans la durée et sur un pied d'égalité les liens industriels» entre les deux pays.

Trois priorités ont été retenues. Il s'agit de développer dans un même temps une formation professionnelle de qualité – axée sur le développement industriel, notamment sur les enjeux actuels pour la France et l'Algérie –, des infrastructures techniques, technologiques et d'innovation sociale, y compris pour les nouvelles activités industrielles identifiées et enfin des partenariats productifs entre firmes françaises et algériennes ciblés sur les grands défis de l'industrie algérienne (santé, énergie, agroalimentaire, ville durable et numérique en particulier) conçus avec l'ambition de construire un nouveau modèle de croissance durable.

C'est en ce sens que la mission confiée à Jean-Louis Levet – nommé haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne le 17 mai 2013 par les ministres du Redressement productif et du Commerce extérieur – vise la mise en œuvre d'une coopération pour «un partenariat industriel et productif» entre la France et l'Algérie.

6. Jean-Pierre Chevènement : «Nous avons des intérêts et des objectifs communs avec l'Algérie» El Watan, 6 juin 2013

En tournée dans la région dans le cadre d'une mission d'information sur le Sahel, le groupe de travail du Sénat français – composé de MM. Chevènement, Larcher, Berthou et Gournac – était à Alger ; les émissaires français se sont entretenus avec les responsables algériens. Dans cet entretien, J.-P. Chevènement considère qu'il est de l'intérêt de l'Algérie que toute la région soit stabilisée.

- Vous êtes en Algérie dans le cadre du groupe de travail sur le Sahel du Sénat français. Quel

est l'objet de votre visite ?

C'est une mission d'information et d'enquête du Sénat coprésidée par Gérard Larcher et moi-même sur le Sahel, au sujet des problèmes de sécurité et du développement, qui sont liés. Nous avons centré notre réflexion sur le Mali. Maintenant, nous essayons de l'élargir. C'est l'objet de la visite que nous effectuons à Alger avec les sénateurs. Nous avons été reçus par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.

- Lors de vos entretiens avec vos interlocuteurs algériens, avez-vous constaté une convergence de vues à propos de l'analyse de la crise du Sahel ?

Je pense que nous avons des intérêts et des objectifs communs. Je pense que la France n'a pas l'intention de maintenir des forces au Mali. Nous allons réduire notre présence à environ 1000 militaires en appui de la force de l'ONU qui va progressivement s'installer à partir du mois de juillet. Une force de maintien de la paix composée de 12 600 Casques bleus. Naturellement, c'est aux Africains eux-mêmes de garantir la sécurité dans ces régions. Le pays le plus important est l'Algérie ; de loin, elle est le pays le plus puissant avec une armée plus forte de 300 000 hommes. Il y a d'autres zones qui posent problème, la Libye, le Niger et, plus largement, tous les pays de la zone qui est quand même très vaste. Nous œuvrons avec le souci d'associer autant qu'il est possible.

- Selon vous, l'Algérie joue-t-elle le rôle qu'on attendait d'elle ?

L'Algérie a ses propres intérêts qui recouvrent largement ce que nous poursuivons. Nous cherchons à stabiliser cette région. C'est un intérêt commun. Les frontières sont ce qu'elles sont, l'Union africaine les reconnaît, comme l'ONU. Il faut faire prévaloir, notamment au Mali, des autorités légitimes. Des élections doivent avoir lieu à la fin du mois de juillet pour désigner un nouveau Président. Et nous souhaitons qu'elles aient lieu dans tout le Mali, au Nord comme au Sud. Il faut faire converger nos efforts pour que le processus de réconciliation aille à son terme. C'est vraiment l'intérêt du Mali et de tous les pays riverains, et celui de la France aussi.

- L'intervention française a effectivement empêché la prise de Bamako par les groupes terroristes. Ces derniers n'ont opposé aucune résistance remarquable quand l'armée est intervenue au Nord-Mali, mais l'action terroriste déplace le terrain de son action, comme le montre le double attentat au Niger. Pensez-vous que la France cerne toute la problématique du Sahel ?

Il n'y a pas de solution seulement militaire, comme l'a dit le président Larcher. Il faut des solutions politiques, mais dans l'immédiat nul ne peut accepter qu'un sanctuaire terroriste s'installe. Et c'est ce qui a failli se passer. Ils s'en est fallu de très peu pour que ce danger se concrétise pour l'ensemble du Mali, donc l'intervention française a été une intervention en urgence, à l'appel des autorités légitimes du Mali, mais nous n'avons pas l'intention de la prolonger indéfiniment. Quand vous dites que les groupes terroristes n'ont pas opposé de résistance, mais si. Dans l'Adrar des Ifoghas, ils étaient constitués en forteresse avec des armes, de la logistique, des caches, des matériels, des engins explosifs improvisés. Il a fallu des combats très durs pour les déloger. Et effectivement, une partie d'entre eux ont pu se disperser dans des pays comme le Niger, la Libye. L'Algérie elle-même a fermé ses frontières.

- Comment ces pays de la bande du Sahel (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) des années après l'indépendance, des Etats forts, n'arrivent toujours pas à se construire ?

Ma première réponse, c'est qu'il y a un problème de démographie qui n'est pas maîtrisé. Un pays comme le Mali, avec 15 millions d'habitants, atteindra les 50 millions en 2050. Il en va de même pour le Niger. Or, ces pays sont pauvres. Ces Etats se sont révélés plus fragilisés. Mais il n'y a pas d'autre perspective que de les aider à se reconstituer à se développer, à constituer des forces armées puissantes, faire l'effort de dominer leurs

problèmes. Derrière, il y a toute une aide internationale. Trois milliards d'euros ont été promis par la conférence qui s'est tenue à Bruxelles le 15 mai dernier. Le Japon, 750 millions de dollars pour la bande sahélienne. Toute cette aide doit être concentrée sur le développement durable, centré sur les infrastructures, l'agriculture, l'éducation.

- Des voix s'élèvent et pointent du doigt le rôle trouble du Qatar dans la région. Cet Etat est accusé d'avoir financé les groupes islamistes radicaux. Qu'en dites-vous ?

Nous évoquons, dans notre rapport, le financement de mosquées, de madrasas (écoles) et d'ONG. Il n'y a pas que le Qatar, nous abordons aussi l'Arabie Saoudite tout en essayant d'être le plus objectif qui soit. Il faut une vision large. Responsabiliser les gouvernements.

- Il semblerait que l'instabilité en Libye est partie pour s'installer dans la durée. Qu'en pensez-vous ?

Au point où nous en sommes, c'est aider le gouvernement libyen à reconstituer une armée, une police, constituer un Etat, une administration, à faire en sorte qu'il puisse contrôler son territoire qui est immense avec une très longue frontière commune avec l'Algérie. Donc l'Algérie peut déjà contrôler sa frontière et c'est important.

Le Premier ministre nous a rappelé que constitutionnellement, l'armée algérienne n'intervient pas en dehors de ses frontières, mais l'Algérie peut aider à la constitution, à la formation des forces armées, de la police, dans les pays voisins. L'intérêt de l'Algérie est de faire en sorte que les pays riverains soient des Etats dignes de ce nom. C'est-à-dire qu'on les aide à marcher sur leurs jambes.

- Ne pensez-vous pas qu'en intervenant avec le largage des armes, l'OTAN n'avait pas mesuré toutes les conséquences qui pouvaient en découler ?

Les appréciations peuvent diverger. Disons que Gueddafi n'était pas un homme très commode. Il faut bien le reconnaître, cela n'aidait pas. On peut toujours refaire l'histoire. Les choses sont ainsi qu'il vaut mieux repartir de la situation actuelle et voir comment on peut les améliorer. J'avais fait quelques réserves sur ce qui a été entrepris à l'époque par Sarkozy. Je suis conscient de l'immense difficulté de traiter ces problèmes. Je dirais que l'interdiction de toute fonction des gens qui ont servi à l'époque de Gueddafi me paraît excessive. On aurait pu limiter cette interdiction au cercle étroit qui avait coopéré à ce gouvernement.

Hacen Ouali

7. François HOLLANDE veut la «VÉRITÉ» sur le passé 50 ans après. Le poids des mots El Watan, 21 décembre 2012

Hier matin, le président français a prononcé un discours très attendu au Palais des nations devant les deux chambres du Parlement. Monsieur le président de la République, Mesdames et Messieurs les parlementaires, c'est un honneur d'être reçu par vous, parlementaires des deux Chambres réunies, qui représentez le peuple algérien.

Je mesure l'importance de l'événement. Car ma visite vient à un moment chargé de symboles et de sens. Il y a cinquante ans, l'Algérie accédait à l'indépendance. Et s'arrachait

à la France après une guerre longue de huit ans. Elle devenait la République algérienne, libre et souveraine. Elle conquerrait ce droit qui ne peut être refusé à aucun peuple : celui de pouvoir disposer de lui-même.

Cinquante ans, c'est court à l'échelle de l'histoire.

Et pourtant, quel chemin parcouru depuis 1962 !

L'Algérie aujourd'hui est un pays respecté sur la scène internationale qui compte et qui pèse.

L'Algérie est un pays dynamique, dont les ressources sont considérables, dont l'économie est en développement.

L'Algérie est un pays jeune, dont la moitié de la population à moins de 26 ans, et qui est donc plein de promesses.

L'Algérie est aussi un pays courageux, il l'a prouvé après la terrible épreuve terroriste qu'il a traversée avec dignité et unité.

A cette Algérie fière de son passé, consciente de ses forces et qui change et innove, j'adresse mes vœux de prospérité et de succès.

La question qui est posée à nos deux pays, l'Algérie et la France, est simple : sommes-nous capables d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire ?

Je le crois, je le souhaite, je le veux. Nous en avons besoin.

Nous ne partons pas de rien. Nous pouvons nous appuyer sur les liens humains, linguistiques, économiques qui unissent nos deux peuples.

Mais cette amitié, pour vivre, pour se développer, doit s'appuyer elle-même sur un socle. Ce socle, c'est la vérité.

Nous la devons à tous ceux pour qui notre histoire commune reste douloureuse, blessée, avec des cicatrices qui peinent 50 ans après à se refermer.

Nous la devons à notre jeunesse qui attend de nous des engagements, des perspectives, un horizon.

Rien ne se construit de solide sur la dissimulation, l'amnésie ou le déni. La vérité n'abîme pas : elle répare. Elle ne divise pas : elle rassemble. L'histoire, même quand elle est tragique, doit être dite.

C'est l'ensemble du passé colonial que je veux regarder aujourd'hui avec lucidité, tel qu'il a été, tel qu'il a duré, tel qu'il a été enduré.

Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste, brutal et destructeur.

Rien ne peut justifier les agressions commises contre la population algérienne, la négation de son identité et de son aspiration à vivre libre.

Je reconnais ici les souffrances que le système colonial français a infligées au peuple algérien.

Parmi ces souffrances, les massacres de Sétif, de Guelma et de Kherrata demeurent profondément ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens. A Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où dans le monde triomphaient la liberté et la justice, la France manquait à ces valeurs universelles, celles qu'elle a contribué à faire éclore, celles de la République.

La vérité doit être dite, de la même façon, sur les circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est délivrée de ce système. Elle doit être dite sur la guerre d'Algérie, cette guerre que la France a mis tellement de temps à appeler par son nom.

Nous devons le respect à toutes les mémoires. Et donc la vérité sur la violence, sur l'injustice, sur les souffrances, sur la torture.

Connaître, et donc établir, la vérité est une incontournable obligation à laquelle Algériens et Français doivent contribuer ensemble. Dans cette perspective, il est évidemment nécessaire que les historiens aient accès aux archives. Une coopération dans ce domaine a déjà été engagée. Je souhaite qu'elle s'approfondisse et que les verrous sautent ; que, de part et d'autre, les ressentiments s'effacent ; que la paix des mémoires repose sur la connaissance du passé et non sur l'occultation de la mémoire.

D'autant plus que notre histoire commune n'est pas faite uniquement de drames, d'oppressions et d'humiliations.

C'est aussi une histoire humaine.

Au-delà des oppositions et des fractures, au-delà même des blessures et des deuils, demeure la relation nouée par des Français d'Algérie – instituteurs, médecins, architectes, professeurs, artistes, commerçants, agriculteurs – avec le peuple algérien. Je me rendrai demain à Tlemcen, la ville de Messali Hadj, l'un des fondateurs du nationalisme algérien. Il évoque dans ses mémoires des Français d'Algérie avec qui ses rapports étaient caractérisés, dit-il, par «une réelle amitié et une véritable confiance». Il dit la force de ces relations simples, quotidiennes, naturelles, dont le souvenir nous appartient. Et je n'oublie pas ces milliers de coopérants qui ont, des années durant, prêté main forte à la nouvelle République algérienne.

Cette histoire, c'est aussi celle des grandes consciences françaises qui ont su s'élever contre l'injustice de l'ordre colonial.

Georges Clemenceau qui, dès 1885, trouva les mots pour dénoncer «l'abus pur et simple de la force pour s'approprier l'homme» ;

André Mandouze qui demeura toute sa vie fidèle aux valeurs dont témoignait son engagement héroïque dans la Résistance ;

Germaine Tillion qui fut la militante inlassable du dialogue entre les hommes et entre les peuples ;

François Mauriac qui sut rappeler où résidait la véritable grandeur d'un peuple : non pas dans sa force brutale, qui le ramène à ce qu'il a de plus bas, mais dans la puissance de ses messages universels, qui l'élève au-dessus de lui-même ;

Albert Camus qui dénonça l'humiliation coloniale et ne cessa jamais de croire que la raison et la justice pouvaient l'emporter sur la violence.

La conscience de l'histoire, c'est aussi la mémoire de ce moment singulier pendant lequel Alger fut la capitale de la France libre. Ici se trouva, pendant les années sombres, le refuge de l'honneur et de la liberté de mon pays. Avec le Général de Gaulle, à sa tête. Le même général de Gaulle qui en 1962 permit la signature des Accords d'Evian.

Voilà ce qui nous rassemble. Voilà ce qui permettra à nos nations de se retrouver et d'avancer ensemble.

Monsieur le président Bouteflika, le 8 mai dernier, à Sétif, vous appeliez à «une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels, afin d'aider les deux parties à transcender les séquelles du passé douloureux pour aller vers un avenir où règnent confiance, compréhension, respect mutuel et partenariat bénéfique».

Cette vision, je la fais mienne aujourd'hui.

Mais entre le passé et l'avenir, il y a le présent. Il est fait de rapports exceptionnels entre l'Algérie et la France. Cette proximité n'est pas une incantation. Elle n'est pas une abstraction.

Elle est une réalité, qui se fonde d'abord sur des liens intimes, profonds, uniques pour la France comme pour l'Algérie. Sur les 900 000 Algériens qui résident à l'étranger, 700 000, soit neuf sur dix, vivent en France. Et je sais combien tous ces apports d'immigration ont contribué à façonner la France telle qu'elle est aujourd'hui avec tant de jeunes Français nés de parents algériens et qui sont en famille ici, chez vous. Ils se sont engagés dans tous les domaines, dans l'économie, mais aussi le cinéma, le théâtre, la littérature, ou encore le sport ; et les Assemblées parlementaires françaises comptent aujourd'hui des élus d'origine algérienne. Près d'un million de Français sont nés en Algérie. Ils gardent ce pays dans leur cœur. Et au-delà il y a, chez trois à quatre millions de personnes en France un fonds commun de références, de passions, de traditions, d'émotions, liés à l'Algérie et qui, loin d'affaiblir la France, la renforcent.

Ces citoyens ne doivent jamais douter de leur place dans la République. Face à la discrimination, à la xénophobie, je vous assure de ma détermination et de mon intransigeance. Je n'accepterai pas davantage que la religion musulmane puisse être stigmatisée. Je sais les craintes et les alarmes que ce sujet a suscitées ici, en Algérie. Aussi sachez-le : je ne laisserai l'ignorance ou la malveillance nuire à aucun de mes compatriotes du fait de sa religion. Et si le fondamentalisme doit être combattu, et le terrorisme éradiqué où qu'il soit, aucun amalgame, aucune confusion ne doit être entretenue. J'y veillerai au nom des valeurs que je porte.

Mais la géographie aussi nous rapproche.

La mer Méditerranée ne nous sépare pas. Elle nous unit. Elle nous confère des responsabilités communes. Elle est un espace politique, économique, diplomatique. Nous avons le devoir de développer des projets qui bénéficient directement aux populations des deux rives. Je souhaite que la France et l'Algérie y travaillent ensemble. De même que la France et l'Allemagne ont été, après la guerre tragique qui les avait opposées, le cœur de la construction de l'Europe, l'Algérie et la France peuvent construire l'unité méditerranéenne de demain. C'est une ambition que nous pouvons partager avec nos voisins. C'est pourquoi, j'ai souhaité que l'Union pour la Méditerranée soit réorientée vers la mise en œuvre de chantiers concrets pour les populations riveraines, dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'éducation notamment. C'est ainsi que nous pourrions formuler ensemble un projet politique pour la Méditerranée.

Mais nous avons aussi une langue en partage. L'Algérie chérit l'arabe, mais elle a su se nourrir du français, se l'approprier comme un butin de guerre, mais aussi un instrument de connaissance, de diversité et de liberté. Tant d'écrivains algériens ont apporté à son génie. Kateb Yacine, Mohammed Dib hier, Assia Djebar, Anouar Benmalek, Yasmina Khadra aujourd'hui. Et c'est Albert Camus, ce fils d'Alger dont nous célébrerons l'an prochain le centième anniversaire de la naissance, qui a évoqué le premier cette «communauté franco-arabe» formée, par tous les écrivains algériens, dans l'égalité la plus parfaite.

C'est fort de ces liens-là, de ces atouts-là, de cette responsabilité-là que je vous propose d'établir entre l'Algérie et la France un véritable partenariat stratégique, d'égal à égal. Pour nous donner les moyens d'aborder les enjeux qui se présentent à nos deux pays.

Le premier est économique. La France et l'Algérie doivent franchir une nouvelle étape pour multiplier les échanges, les investissements et les réalisations communes. Nous avons à relever le défi du chômage, notamment celui des jeunes. Nous avons à réussir les transitions énergétiques. Nous avons à partager nos technologies, nos savoir-faire, nos expériences. Nous avons à inventer de nouveaux modes de développement, notamment dans le domaine de l'agriculture pour lequel nos ministres viennent de signer une convention de coopération.

450 entreprises françaises – de grands groupes mais aussi des PME sont implantées en Algérie où elles emploient directement 40 000 personnes – et même 100 000 indirectement. Ces entreprises développent de nombreuses actions de formation et réinvestissent en Algérie une grande partie de leurs bénéfices pour accroître leurs capacités de production. La France est le premier investisseur sur le territoire algérien, en-dehors du secteur des hydrocarbures. Elle est aussi son premier fournisseur, son troisième client.

Nous sommes prêts à aller plus loin, en mobilisant nos entreprises dans les domaines de l'énergie, de la santé, de l'environnement, de la construction et des transports où l'Algérie exprime de nouveaux besoins.

Hier, Renault a signé un important accord en vue de produire dans votre pays une voiture destinée au marché local et régional. D'autres entreprises françaises portent ici des projets innovants, dans les énergies renouvelables, dans les technologies de l'information et de la communication, dans les biotechnologies. Je m'en réjouis. A la suite de la signature hier

d'une déclaration pour le partenariat productif, je souhaite aussi qu'elles développent des projets de coproduction qui contribueront à la création d'emplois et de richesses en France comme en Algérie.

Le comité mixte économique que nous avons créé au niveau des ministres nous permettra d'assurer un suivi de notre relation en matière d'investissements, mais aussi pour le commerce et pour l'industrie.

Et au-delà de nos relations économiques bilatérales, nous devons développer des échanges entre l'Union européenne et le Maghreb.

Le deuxième enjeu, c'est la jeunesse. C'est l'objet principal du document-cadre que nous avons signé avec le président Bouteflika aux termes duquel la France s'engage notamment à accompagner l'Algérie dans son projet de créer un vaste réseau d'instituts d'enseignement supérieur de technologie. Ces centres, qui seront dans un premier temps au nombre de quatre, ont vocation à s'étendre ensuite à l'ensemble du territoire algérien. Ils aideront les jeunes à acquérir, dans un cycle court, les connaissances et les compétences qu'attendent d'eux les entreprises, et qui leur permettront d'entrer plus facilement sur le marché du travail. Notre partenariat doit en effet être un message pour la génération qui arrive. Il doit répondre concrètement à ses attentes.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, nous pouvons aussi faire plus. Près de 600 accords de coopération lient les universités françaises et algériennes. Les programmes boursiers en cours ont permis de former plus de 10 000 universitaires et cadres. 25 000 Algériens étudient en France. Pour eux, mais aussi pour tous les étudiants que l'Algérie intéresse et attire, je souhaite que notre projet commun de construire une maison de l'Algérie à la Cité internationale universitaire de Paris voie le jour au plus vite.

La Conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche est une instance dans laquelle nous pouvons faire encore davantage. Notre coopération bilatérale doit s'inscrire dans le cadre d'un véritable projet euro-méditerranéen d'échanges universitaires. Avec un modèle dont nous pouvons nous inspirer : Erasmus.

Le troisième enjeu, c'est la circulation des personnes. Près de 200 000 Algériens reçoivent chaque année un visa dans nos consulats. Cette politique est indispensable pour conserver une maîtrise des flux migratoires, mais elle ne doit pas se transformer en un parcours d'obstacles. Au contraire, nous avons besoin que se poursuivent, et même s'amplifient, les allers et retours des étudiants, des entrepreneurs, des artistes, des familles et de tous ceux qui animent nos relations. Il a été question, l'année dernière, de prélever une taxe d'entrée sur le territoire français au moment de la demande de visa, en plus du prix du visa lui-même. Nous avons mis un terme à ce projet qui aurait constitué un frein de plus. Nous allons par ailleurs prendre des mesures pour améliorer l'accueil des demandeurs de visa, et pour que les documents soient délivrés plus vite par nos consulats. C'est une affaire de respect, de dignité et d'intérêt mutuel.

Dans le même temps, nous attendons de l'Algérie qu'elle ouvre plus largement ses portes aux Français qui souhaitent se rendre sur votre territoire, parce qu'ils y ont des souvenirs, des attaches familiales et affectives, des projets personnels ou professionnels à réaliser.

Et enfin, nos deux pays ont à peser davantage ensemble sur la scène mondiale. Nous portons les mêmes principes d'indépendance et de souveraineté. Nous sommes exposés aux mêmes risques, nous connaissons les mêmes menaces, nous portons les mêmes valeurs, nous avons le même besoin de vivre dans un environnement de paix et de stabilité. Or, le monde est en plein changement.

Des peuples se sont soulevés contre la dictature. Des révolutions ont apporté l'espoir, mais ont levé aussi des inquiétudes. Chaque pays doit trouver sa propre voie et il ne peut y avoir de réponse unique aux aspirations des citoyens. Mais la leçon du Printemps arabe est que les peuples entendent prendre leur destin en main, parfois dans la confusion ou le tumulte. La France a confiance en eux, elle entend les accompagner dans la voie de l'ouverture, de la démocratie, de la liberté.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne se discute pas et ne se marchand pas. Ainsi en est-il du peuple palestinien. Aux Nations unies, l'Algérie et la France ont voté ensemble la résolution qui confère à la Palestine le statut d'Etat non-membre observateur. Nous devons parallèlement favoriser la reprise des négociations.

C'est encore ensemble que nous avons participé à la réunion récente des amis du peuple syrien. Notre solidarité est essentielle à cet instant critique où le régime de Bachar Al Assad fait la guerre à son propre peuple et où nous devons aider les Syriens à trouver la voie de la liberté.

Je sais aussi à quel point la question du Sahel est importante pour nous tous. Elle l'est pour l'Afrique de l'Ouest, mais pour la France aussi. Nous devons l'affronter ensemble et avec la volonté de laisser les Africains décider de leurs opérations de soutien de la paix. La crise malienne appelle des réponses multiples, qui sont à la fois politiques et humanitaires, mais aussi sécuritaires, car personne ne peut laisser le champ libre aux terroristes. La communauté internationale est aujourd'hui d'accord pour agir. Une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU est sur le point d'être votée. Mais l'Algérie est essentielle pour avancer.

Cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, ce sont deux Etats dans un rapport d'égalité et de respect qui ont signé hier la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie.

Cette déclaration, dont nos ministres, par des rencontres régulières, vérifieront l'application, a un principe et un but : créer ensemble, ouvrir une nouvelle page faite de progrès, de confiance et de réalisations communes.

Cette déclaration a animé le plus beau sentiment : l'amitié. Elle se fonde sur trois exigences :

La reconnaissance du passé, dans le respect des mémoires. De toutes les mémoires blessées ;

La solidarité entre nos deux nations réunies par tant de destins communs et partagés ;

Et enfin, l'espérance qu'inspire la jeunesse, ardente et impatiente.

C'est pour elle que nous ouvrons un nouveau temps de nos relations.

Vive l'Algérie! Vive la France! Vive l'amitié entre la France et l'Algérie !

8. Discours de M. l'Ambassadeur de France en Algérie à l'occasion du 14 juillet

Conférence de presse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les relations franco-algériennes et sur la situation en Libye et au Mali, à Alger le 12 mai 2015 source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 20 mai 2015

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

C'est le sixième voyage que j'effectue en Algérie depuis que je suis ministre des affaires étrangères et du développement international. Et à chaque fois, je suis reçu avec beaucoup de chaleur, d'amitié, et je constate avec énormément de satisfaction que le partenariat d'exception, qu'ont décidé de nouer nos deux présidents, est un partenariat réussi.

Nous en avons encore une fois la traduction ce matin. Nous avons inauguré ensemble, avec mes trois collègues et amis et les responsables d'entreprises, et toute une série de personnalités algériennes et françaises, une très belle usine à Annaba. Il y a six mois, nous étions du côté ouest du pays ; cette fois-ci du côté est, et mes amis m'ont promis que nous irions bientôt au Sud.

C'est une usine qui permet d'alimenter en tramways plusieurs villes d'Algérie, qui ont décidé de se doter de ce moyen de transport extrêmement commode. Il y a là-bas, à Annaba, le début, même plus que le début, d'un pôle industriel en matière de transport ferroviaire. Il s'agit de métro, de tramway, qui est extrêmement prometteur à la fois pour l'Algérie et l'emploi en Algérie et pour la France, puisque c'est fait, en particulier, dans le cadre du partenariat avec Alstom.

Et puis, nous sommes venus ici pour tenir une réunion d'étape de ce qu'on appelle le «COMEFA» (comité mixte économique franco-algérien) : le comité qui nous permet de travailler, d'avancer notamment en matière économique. Nous avons constaté les uns avec les autres, avec beaucoup de plaisir, que ce partenariat se traduit par des résultats concrets et des avancées.

Nous avons signé plusieurs accords, que cela soit dans le domaine industriel, dans le domaine des écoles et nous allons dans quelques instants nous rendre chez le Premier ministre pour discuter de l'ensemble de nos relations, et puis j'aurai l'honneur d'être reçu par le président.

Le constat que je fais après ces deux ans et demi de travail en commun, c'est d'une part que les relations entre l'Algérie et la France, dans tous les domaines, sont excellentes. Il ne se passe pas de semaine sans que nous soyons en contact les uns les autres, les responsables d'entreprises, les sociétés civiles et que cela donne des résultats concrets, à commencer par le domaine qui nous importe le plus, c'est-à-dire l'emploi, le développement économique, notamment pour les jeunes des deux pays. Donc, c'est vraiment du bon travail.

Cela n'est possible que parce qu'il y a, bien sûr, des initiatives de qualité du côté des entreprises, mais aussi parce qu'il y a un accord général sur les orientations que nous prenons. Nous sommes ensemble dans l'analyse et dans la recherche de solutions des principaux problèmes internationaux dont nous traitons hebdomadairement. Cette proximité entre l'Algérie et la France n'est pas seulement bénéfique pour chacun de nos deux pays, mais pour les deux régions auxquelles nous appartenons, l'Afrique et l'Europe, et on peut dire plus généralement pour la sécurité et la paix dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous attachons tant de prix à nos relations.

J'ajoute qu'à l'invitation de nos amis algériens, le président français envisage de venir prochainement ici, parce qu'il était là, il n'y a pas si longtemps, mais l'Algérie lui manque. Donc nous serons extrêmement heureux d'être à nouveau avec vous. Nous avons pris le choix de ces rendez-vous périodiques qui nous permettent de mesurer le travail accompli et pour moi, comme pour mes collègues qui parcourent le monde, je peux vous dire que le travail qui est fait en commun par l'Algérie et la France, c'est du bon travail.

Q - Bonjour, vous avez parlé de la coopération dans le sud de l'Algérie, on peut savoir lesquelles ?

R - Dans la région sud, nous travaillons sur beaucoup de projets et ces projets, nous veillons à ce qu'ils puissent se concrétiser sur l'ensemble du territoire algérien. Il y a beaucoup de projets, comme vous l'avez vu ce matin à travers les signatures que nous avons effectuées, et ce sera au choix de nos amis algériens de décider dans quelles localités s'effectuent ces prochains projets. Mais je n'ai aucun doute qu'ils seront nombreux et bien localisés. (...).

- Algérie - Mali – Libye

(...)

Q - L'Algérie joue un rôle notamment dans le dialogue intermalien. Que diriez-vous aujourd'hui de l'accord qui sera signé le 15 mai ? Qu'est-ce qu'on envisage comme scénario en Libye concernant le gouvernement d'union nationale ?

R - Ce sont deux questions différentes. Sur la Libye, les difficultés sont très profondes. Vous savez qu'un envoyé spécial des Nations unies, M. Bernardino Leon, est sur place, et essaye de travailler. Il a notre soutien pour aboutir à un accord d'union nationale entre les différentes parties. Ce n'est pas facile. Je le recevais il y a encore quelques jours à Paris et il m'exposait le point où il en est de sa mission. Je puis parler pour ce qui concerne la France mais je sais que la position de l'Algérie est la même. Nous souhaitons qu'une solution politique soit trouvée et cette solution politique ne peut être trouvée que par

l'union des différentes parties. C'est très difficile mais nous mettons tout notre poids au côté du représentant du secrétaire général des Nations unies pour arriver à cette solution.

Ce qui se passe en Libye a évidemment des incidences, non seulement sur toute la sous-région, mais aussi en direction de l'Europe et d'une façon plus générale vis-à-vis du monde entier.

Vous savez les conséquences que cela a sur la population libyenne, sur les pays voisins - je pense notamment à la Tunisie -, sur les questions de sécurité puisqu'évidemment des groupes terroristes peuvent profiter de cette situation non maîtrisée pour avancer. Cela a aussi des incidences, comme vous le savez, sur l'immigration sauvage et donc sur l'Europe. Enfin, quelle que soit la façon dont on regarde ces difficultés en Libye, notre position est de travailler et de soutenir la solution d'union.

En ce qui concerne le Mali, c'est une situation très différente. Là, un travail très important a été mené et en particulier, je tiens à rendre hommage à nos amis algériens pour parvenir à ce qu'on appelle une médiation. Des textes ont été mis au point et je suis tout à fait clair : la position de la France est de soutenir et de demander que les différentes parties prenantes puissent signer ces textes. Certains diront qu'il y a peut-être tel ou tel détail qui devrait être complété. Le texte a été travaillé et d'autre part

il devra faire l'objet d'un suivi, d'une mise en application. Mais il faut que de part et d'autre, ce texte soit signé, paraphé, ratifié. Il y a différentes formules juridiques. C'est la date du 15 mai qui a été retenue et donc nous appelons de la façon la plus claire, dans l'intérêt même de la paix, la paix du Mali et la paix de la région, nous appelons à la signature du texte qui a été préparé sous la médiation de nos amis algériens.

9. Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec France Culture le 24 mai 2016, sur la connaissance de l'Histoire et la pratique politique.

Emmanuel LAURENTIN : Emission spéciale de La Fabrique de l'Histoire ce matin puisque nous recevons le Président de la République François HOLLANDE. Pourquoi le Président de la République dans une émission d'histoire me direz-vous ? Parce qu'en France, depuis la révolution française, la question de l'histoire hante la politique ; parce que dans un pays dont les dirigeants n'ont pas connu directement les grandes guerres du XXème siècle, convoquer le passé n'est peut-être pas si simple ; parce que la question du récit historique national voire du roman national, comme on dit parfois, ressurgit constamment dans les débats d'actualité ; et puis parce que parfois des récits concurrents au récit national se lèvent et qu'ils réclament également leur place. Bref, parce que l'histoire nourrit nos vies et pourquoi pas bien sur la fonction présidentielle. Bonjour monsieur le Président de la République.

LE PRESIDENT : Bonjour et merci pour cette invitation.

Emmanuel LAURENTIN : Merci d'avoir accepté cette invitation. Il y a cinq ans je vous avais rencontré dans votre bureau de l'Assemblée nationale alors que vous étiez candidat à la présidence de la République. Vous y exposiez votre vision de l'histoire, votre imaginaire historique, c'est comme cela que nous appelons cette série d'entretiens que nous avons

avec des hommes et des femmes politiques dans La Fabrique de l'Histoire. Vous êtes aujourd'hui Président, qu'est-ce que cette fonction a changé dans votre vision de l'histoire ?

LE PRESIDENT : Président, nous ne faisons pas que rappeler l'histoire, nous la faisons. En tout cas nous tentons de la faire, non pas forcément seul puisque l'histoire elle ne se fait pas simplement par les dirigeants d'un pays, elle se fait aussi par les peuples, elle se fait aussi par le monde qui nous entoure. Donc Président, on prend conscience aussi – et j'ai pris conscience – encore davantage du caractère tragique de l'histoire. L'histoire parfois laisse penser que nous aurions connu le pire et que nous n'aurions maintenant qu'à nous partager le meilleur. Que la civilisation ou les civilisations ne feraient qu'avancer et qu'il n'y aurait pas de risque de retour de la barbarie, de la guerre, ou de l'extermination. Nous constatons, j'ai constaté, au cours de ces quatre années que la tragédie venait s'installer dans le récit.

Emmanuel LAURENTIN : Donc cela vous a changé d'une certaine façon ?

LE PRESIDENT : Non, parce que je m'y étais préparé, je savais qu'à tout moment le pire pouvait surgir, et il a surgi. Je pense à la guerre en Syrie et en Irak. Je pense aussi à ce que nous avons été conduits à faire au Mali et en Afrique de l'Ouest. Puis le terrorisme qui nous a frappés au cours de l'année dernière. Le tragique c'est aussi la guerre qui a ressurgi aux portes de l'Europe ; avec madame MERKEL nous nous sommes retrouvés toute une nuit à Minsk en train de chercher la paix avec le Président ukrainien POROCHENKO et le Président russe POUTINE. Encore hier soir nous étions au téléphone avec l'ensemble de ces protagonistes pour permettre que l'accord de Minsk puisse se faire. Nous voyons donc bien que - quand j'étais candidat et que nous étions dans ce bureau – nous faisons simplement une évocation de l'histoire pour préparer une éventuelle responsabilité, aujourd'hui je suis dans l'histoire.

Emmanuel LAURENTIN : Oui vous êtes dans l'histoire, et d'une certaine façon vous me disiez lorsque nous nous étions rencontrés, je vais vous poser la question de votre présence auprès d'un historien, Max GALLO, en 1981, vous étiez à son cabinet je crois à ce moment-là et je vous disais avoir un historien auprès de soi c'est aussi prendre des leçons de l'histoire ; et immédiatement vous m'avez répondu à ce moment-là « je m'attends à l'inattendu, parce que tout compte fait penser au passé comme quelque chose qui doit revenir forcément c'est d'une certaine façon oublier qu'il y a l'inattendu ». C'est ce que vous avez expérimenté en tant que Président de la République François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : Oui, l'histoire ne se répète jamais, comme l'avait dit MARX elle se répète parfois sous la forme de comédie ou de farce, alors qu'elle a pris une dimension tragique quand elle s'est produite. Mais en même temps il y a des leçons à tirer de l'histoire.

Emmanuel LAURENTIN : Lesquelles par exemple.

LE PRESIDENT : J'ai toujours voulu qu'il y ait des historiens auprès de moi et aujourd'hui le conseiller qui s'occupe de la recherche et de l'éducation nationale est un historien,
Christophe PROCHASSON.

Quelles sont les leçons de l'histoire ? C'est que justement il y a à la fois des lois que l'on peut tirer, par exemple le fait que lorsqu'il y a des déterminismes sociaux, économiques, ils finissent par se trouver dans le surgissement d'un certain nombre d'évènements. Quand il y a par exemple une crise climatique, ce n'est pas d'aujourd'hui la crise climatique. Il y a eu dans l'histoire des crises climatiques, elles ont toujours engendré des conflits, des guerres ou même des révolutions.

Emmanuel LAURENTIN : Donc cela sert à se préparer ?

LE PRESIDENT : Ca sert à se préparer et à bien comprendre ce qu'est l'enchaînement. La géographie est aussi très précieuse car quand on regarde les conflits qui sont à l'œuvre aujourd'hui, en Syrie, en Irak, ils viennent d'où ? Ils viennent de ce qu'on a pu appeler au lendemain de la guerre le partage de l'empire ottoman et du Proche et du Moyen Orient. Lorsqu'on regarde ce qu'il se passe entre la Turquie et la Russie aujourd'hui même, on peut effectivement retrouver dans l'histoire la trace de cet affrontement, y compris par rapport au contrôle des détroits ou au contrôle des mers. L'histoire nous donne des éléments. La géographie nous permet de comprendre. Il y a ce que vous dites, il y a l'inattendu, l'imprévu. Je vous avais, je crois, répondu que ce qui fait la responsabilité du chef de l'Etat, dans un grand pays comme la France c'est de pouvoir être prêt à saisir l'inattendu. L'inattendu ce n'est jamais l'incompréhensible, c'est cela aussi, qu'il faut bien mettre en évidence. L'inattendu c'est qu'à un moment il y a un évènement qui n'était pas prévu, une catastrophe, un acte terroriste, un déclenchement d'un conflit. Mais ce n'est pas incompréhensible. Il y a des phénomènes qui peuvent nous permettre de voir les causes de ce qui advient. Le rôle du chef de l'Etat ou d'un responsable c'est à un moment de saisir l'inattendu pour le remettre dans une logique rationnelle et de pouvoir être efficace face à ce surgissement.

Emmanuel LAURENTIN : D'autant que l'un de vos prédécesseurs, que vous admirez beaucoup, François MITTERRAND, a été accusé à un moment où justement l'histoire surgissait en 1989 avec la chute du mur, de ne pas penser le neuf d'une certaine façon, c'est-à-dire de penser avec des schémas anciens de l'homme du XIXème ou du début du XXème siècle qu'il était parce qu'il était né en pleine Première guerre mondiale et d'une certaine façon il avait une vision des puissances qui l'aurait empêché de voir la nouveauté d'une certaine façon ; et cela vous sert d'exemple ou de contre exemple François HOLLANDE justement ce qu'on a dit de François MITTERRAND face à un évènement historique aussi important que la chute du mur de Berlin.

LE PRESIDENT : En l'occurrence, François MITTERRAND réagissait moins comme un homme qui était né durant la Première guerre mondiale que comme un responsable public qui avait fait l'essentiel de sa carrière après la Seconde guerre mondiale, c'est-à-dire avec le monde de Yalta. Qui d'un seul coup découvrait que ce monde là était en train de s'effondrer. Qu'il y allait avoir un fait nouveau, c'est-à-dire l'effondrement du mur et la réunification de l'Europe. A la fois c'était sans doute l'aboutissement de sa vie politique,

puisqu'il n'avait jamais admis cette coupure, et en même temps c'était un saut dans l'inconnu, qu'allait devenir l'Allemagne ? Qu'allait-elle faire ? Qu'allaient devenir ces pays qui sortaient du giron soviétique ? Quels choix allait-il faire, quelle Europe fallait-il prévoir ? C'était des choix très très lourds à faire et qui n'étaient pas acquis d'avance. On peut donc comprendre rétrospectivement ce qu'a pu être l'interrogation de François MITTERRAND.

Je vais me mettre maintenant dans la situation. Moi je suis né en 1954, donc j'ai connu la guerre froide. J'ai connu l'affrontement des blocs. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de cela. J'ai connu les mouvements altermondialistes, à l'époque tiers-mondistes, qui venaient faire en sorte qu'il y ait la recherche d'un autre système. Aujourd'hui nous sommes en face de conflits ou de guerres où c'est la question de l'islam, c'est la question de l'affrontement chiite-sunnite, c'est la question du Moyen Orient dans une dimension qui ne se réduit pas simplement au conflit israélo-palestinien – on le voit bien-. Cela exige de faire en sorte que, par rapport à ces données nouvelles, à ces surgissements de conflits, on soit capable d'apporter des solutions nouvelles.

Emmanuel LAURENTIN : Oui, mais quand vous voyez surgir ces conflits au Proche ou au Moyen-Orient, quand ils se développent, François HOLLANDE vous voyez bien aussi qu'ils ont une vision de l'histoire ceux qui se mettent en route, ceux qui se mettent en œuvre, qui mettent en œuvre ces pratiques politiques et ces pratiques de conquête, par exemple l'Etat islamique, les communiqués qui ont été donnés au moment des attentats, en particulier du 13 novembre, ont été analysés par un historien de l'islam Gabriel MARTINEZ-GROS, qui nous dit « il y a là toute une rhétorique qui est une rhétorique qui plonge ses racines dans un islam médiéval du Moyen Age ». Cela ne veut pas dire que ce sont des pratiques médiévales mais que simplement les référents sont des référents très anciens. Est-ce qu'on n'aurait pas eu tendance, d'une certaine façon, à oublier nous en France, pourtant une puissance qui a longtemps eu des liens avec le monde arabe, à oublier cette histoire arabe, cette histoire de ces régions-là, et au bout du compte de ne pas comprendre immédiatement ce qui était en train de se passer en Syrie, en Irak et dans cette région.

LE PRESIDENT : Oui. Le califat n'a pas été choisi au hasard par Daech, l'Etat islamique. Puisque c'est une référence qui existait et dont ils ont voulu s'emparer puisque le califat avait disparu, et qu'il s'agissait de faire revivre. Ils sont conscients que l'histoire a bien sûr un rôle, et qu'il y a des mots, il y a des souvenirs – même si ils ont aujourd'hui disparus dans beaucoup de mémoire – qu'il s'agit de s'approprier. Notre culture historique a longtemps tu, étouffé les références religieuses. Par exemple l'Irak et la Syrie, ce qui nous intéressait c'était de savoir, pendant très longtemps, l'influence du parti Baas en Irak ...

Emmanuel LAURENTIN : La partie supposée laïque.

LE PRESIDENT : Qui était d'ailleurs en conflit avec le parti Baas de Syrie, on voyait les influences sûrement de l'Union soviétique de l'époque, on voyait comment la France avait pu jouer justement avec ces partis laïcs, il y avait des liens qui existaient entre des partis français et des partis justement arabes, laïcs.

Puis qu'est-ce que l'on découvre ? On découvre qu'il y a une autre réalité, qui a d'ailleurs été complètement écrasée par les partis laïcs, qui était la réalité sunnite, chiite, chrétienne, qui était au Moyen Orient. Les communautés qui vivaient ensemble ou parfois s'affrontaient. On a vu là que c'était finalement l'explication d'un certain nombre d'affrontements, de conflits ; et comment l'Etat islamique a utilisé la frustration sunnite après l'écroulement de Saddam Hussein pour justement faire en sorte de porter cette offensive et de reprendre la vieille idée du califat.

Emmanuel LAURENTIN : Mais cela veut dire qu'on se fait faire des briefings, des fiches quand on est Président de la République pour justement changer – on dirait aujourd'hui de très mauvaise manière – changer de logiciel, c'est-à-dire au bout du compte changer d'idée. On part sur une idée, voilà des pays qui sont des pays laïcs et depuis longtemps, puisqu'on pense que le parti Baas les tient et que ce sont des partis laïcs. Puis au bout du compte on s'aperçoit que la religion surgit de partout. Il faut donc remettre ces fiches à jour François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : Un Président heureusement n'agit pas qu'avec des fiches et je veux quand même vous laisser penser que ma culture personnelle, ma connaissance historique m'ont permis justement de bien analyser ce qui se produisait. Je dois dire aussi que le travail des chercheurs, le travail des spécialistes est indispensable et qu'il y a eu, on en connaît de nombreux ouvrages aussi bien Gilles KEPPEL que Jean-Pierre FILIU, il y a eu ces dernières années un travail qui a été mené et qui sert à la réflexion politique et donc à l'action politique. De ce point de vue on ne peut pas isoler la recherche, l'histoire, l'université de l'action au plus haut niveau au plan de la direction des choix dans les Etats les plus importants et notamment la France. Moi je m'appuie sur tout ce que peut me fournir le Quai d'Orsay ou ce que peut me fournir le ministère de la Défense, mais pour avoir cette profondeur d'analyse et cette compréhension des phénomènes qui sont en cours, le travail de la recherche est indispensable.

Emmanuel LAURENTIN : Alors vous avez évidemment noté que la semaine dernière on célébrait un autre centenaire que celui de Verdun, que vous allez célébrer et commémorer à la fin de la semaine, dimanche, c'était celui des accords Sykes Picot.

LE PRESIDENT : oui, 1920.

Emmanuel LAURENTIN : Voilà sûrement, et puis la mise en œuvre pendant la Première guerre mondiale de ces accords, voilà sûrement quelque chose qui avait été oublié par la plupart de nos concitoyens, les accords Sykes Picot, peut-être cela prenait quelques lignes dans les livres d'histoire, mais au bout du compte d'autres s'en sont souvenus à notre place, c'est-à-dire que le premier acte justement de Daech a été de se mettre à une frontière tracée par les accords Sykes Picot et de barrer cette frontière pour dire « nous nous souvenons qu'il y a cent ans les puissances – comme on disait à l'époque - se sont emparées de cette région et nous voulons faire en sorte qu'ils s'en aillent au bout du compte ». Il y a une vision de l'histoire tragique aussi dans cette façon de faire justement par ceux qui sont nos adversaires aujourd'hui au Proche et au Moyen Orient et qui se

souviennent de l'histoire quand nous-mêmes nous l'avons parfois oubliée François HOLLANDE.

LE PRESIDENT : Oui. Il ne faut pas oublier comment sont nés ces partages et donc ces Etats. Après que ces lignes aient été tracées, en l'occurrence c'était par les puissances, avec ce que cela pouvait signifier en terme de mandat, puisque c'était autour de cette forme d'exercice de gouvernement ; c'était la France qui avait le mandat sur le Liban et la Syrie pendant que le Royaume-Uni avait l'action possible sur l'autre partie du Moyen Orient et notamment ce qu'est devenu Israël et ce qu'était la Palestine. Ce qui s'est décidé après la guerre, la Seconde guerre mondiale, c'est la « violabilité » des frontières, et cela a été un principe essentiel que nous avons à respecter, même si ces frontières – on le voit au Moyen Orient, on peut le voir en Afrique – sont des frontières qui sont issues de la colonisation, mais qui maintenant obligent la communauté internationale. Alors c'est vrai qu'il n'y a pas que Daech qui conteste ces lignes de partage, par exemple les Turcs et les Kurdes contestent ces délimitations. Mais nous devons – et là je me tiens non pas simplement à une tradition ou à une obligation de la communauté internationale, mais à une nécessité – nous devons préserver les frontières. Car s'il y a des remises en cause de ces frontières, alors nous aurons de nombreux conflits. Ce que veut faire Daech c'est ne plus considérer les frontières, c'est de considérer simplement les appartenances et non pas simplement un rite au sein de la religion musulmane, mais ce que serait pour eux l'utilisation pleine et entière d'une dérive de la religion musulmane à travers un islam du Moyen Âge et encore trompé et manipulé par Daech.

Emmanuel LAURENTIN : Je disais que parfois d'autres pays, qui sont nos partenaires ou parfois qui nous contestent se souviennent de l'histoire quand nous l'oublions. Il y a, on l'a dit, l'Etat islamique, et lorsque nous nous étions rencontrés - il y a cinq ans - vous me disiez « il y aura, si je suis élu Président, deux grands moments ; la commémoration de la Première guerre mondiale –on y viendra tout à l'heure - mais aussi la question de la guerre d'Algérie ». 2012, évidemment, c'était un anniversaire par rapport à 1962. On voit bien, et je vais vous rétorquer, pour danser le tango il faut être deux, on voit bien qu'on ne peut pas forcer un autre pays à aller au même rythme que nous en matière d'histoire, de mise à jour de l'histoire, et que peut-être parfois il est difficile, sur la guerre d'Algérie, de s'entendre. Vous avez tenu récemment un discours au moment du 19 mars sur cette question de la guerre d'Algérie, est-ce que vous n'avez pas l'impression que sur cette question la France patine toujours et qu'il n'y a pas de possibilité d'aller plus vite au bout du compte que les mémoires qui sont douloureuses, les mémoires qui sont difficiles autour de cette guerre d'Algérie, François HOLLANDE.

LE PRESIDENT : Autour de la guerre d'Algérie il y a des mémoires, et je ne vais parler que des mémoires françaises. Il y a aussi une mémoire algérienne qui est parfaitement regardée comme hélas douloureuse aussi. Les mémoires françaises sont elles mêmes multiples puisqu'il y a à la fois les Français qui vivaient en Algérie, qui sont ensuite revenus vers leur patrie, ce sont ceux qu'on appelle les Pieds noirs ; il y a ceux qui ont fait leur service militaire en Algérie qui sont dans les

associations d'anciens combattants pour rappeler ce qu'a été leur sacrifice ; puis il y a aussi ceux qui ont participé d'une autre façon à la guerre d'Algérie en soutien au FLN notamment et qui luttèrent contre les exactions qui pouvaient être commises. Il y a des mémoires. Puis, il y a aussi les enfants de ceux qui, algériens à l'époque vivaient en France, et ces enfants sont français, et veulent aussi participer de la recherche de leurs origines et de la compréhension de ce qu'a pu être la guerre d'Algérie dont ils sont finalement aussi des enfants ou des petits enfants. Ce que j'ai voulu, et avec également les Algériens, c'est que l'on puisse réconcilier toutes ces mémoires. Que l'on puisse finalement les partager pour faire que à la fois nous reconnaissons ce qui s'est produit ou s'est passé, et que en même temps nous soyons capables, à travers cette reconnaissance, de vivre pleinement ensemble en France en étant respectueux de toutes ces origines, de tous ces parcours et de toutes ces douleurs.

Emmanuel LAURENTIN : C'est sûrement le rôle d'un Président de la République que de vouloir, comme vous le dites, réconcilier les mémoires, mais cela n'est pas si simple. Vous savez combien ces mémoires sont parfois douloureuses, sont opposées, qu'elles ont aussi des conséquences dans la vie politique actuelle, qu'elles sont parfois instrumentalisées par tel ou tel camp politique et qu'au bout du compte cela ne passe pas si facilement. Il y avait le fameux livre qui s'appelait « Vichy, un passé qui ne passe pas », mais la guerre d'Algérie cela ne passe pas non plus au bout du compte.

LE PRESIDENT : Pour qu'une mémoire soit réconciliée, il faut qu'elle soit connue. Longtemps, y compris après la Seconde Guerre mondiale, compte tenu de ce qui s'était passé dans notre pays, la résistance qui a été érigée en gloire par le Général DE GAULLE et aussi par l'ensemble des mouvements de résistance - et le parti communiste français ayant aussi fait valoir ce qui avait pu être son rôle - donc il y avait aussi la collaboration avec là, ce qu'elle pouvait charrier de honte par rapport à ce qu'avait pu être le comportement d'un certain nombre de responsables ou même de citoyens. Ce qu'avait voulu le Général DE GAULLE au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour rassembler les Français - et il l'a fait encore davantage comme Président de la République à partir de 1958 - c'était justement de ne pas exhumer trop ce passé pour que nous puissions vivre ensemble, et je peux comprendre ce qu'avait été cette attitude. Puis le retour sur ce qui avait été la Seconde guerre mondiale est venu bien plus tard, il a fallu attendre fin des années 70, début des années 80 pour que ce qu'avait été la collaboration, ce qu'avait été le Vel d'Hiv et la participation de l'administration française puisse être effectivement mis en cause et même mis en jugement. Cela a été douloureux d'une certaine façon, mais c'était nécessaire. La mémoire doit être reconnue et l'histoire doit être absolument respectée. Il ne peut pas y avoir de réconciliation s'il n'y a pas de connaissance et s'il n'y a pas de reconnaissance. Il en est de même pour la guerre d'Algérie. Si on veut taire, occulter ce qui s'est produit, alors, on fait ressurgir les frustrations, les colères et les douleurs, quand je dis les drames, c'est aussi bien effectivement ce qui s'est passé à travers la répression à l'époque, et puis aussi la torture, et ce qui a été une somme de violences à l'égard du peuple algérien qui était colonisé. Il faut aller jusqu'au bout de cette reconnaissance. Mais il y a aussi des massacres qui ont eu lieu, quand on parle du 19 mars, on le sait, c'est la fin de la guerre

d'Algérie, mais c'est aussi le début d'un certain nombre de massacres dont les pieds-noirs ou d'autres, les harkis ont été victimes. Il faut parler de tout pour que nous puissions vivre ensemble à partir de cette reconnaissance.

Emmanuel LAURENTIN : Mais votre position, votre position, François HOLLANDE, c'est dans chacun de vos discours, je les ai tous réécoutés et relus, pour préparer cette émission, c'est de dire, c'est de tenir une position médiane, d'une certaine façon, c'est de dire au bout du compte, oui à la reconnaissance, reconnaissance des mémoires, mais par exemple, n'allons pas jusqu'à la réparation, ce qui est exigé par certains pour la question de l'esclavage, il y a aussi, vous savez, des procédures en Algérie, sur la question de faire reconnaître que la France aurait commis un génocide en Algérie, etc. Donc vous, vous êtes dans une position de reconnaissance des mémoires, mais pas de reconnaissance, pourrait-on dire, qui aille plus loin que quelques mots qu'il faut prononcer, des discours qu'il faut prononcer, mais pas de gestes, plus que des gestes symboliques au bout du compte, François HOLLANDE.

LE PRESIDENT : La reconnaissance, c'est parfois de dire ce que chacun sait, c'est parfois aussi de dire ce que beaucoup ne savent pas, et j'ai fait par exemple, au Sénégal, un certain nombre de manifestations justement...

Emmanuel LAURENTIN : A Gorée.

LE PRESIDENT : A Gorée, par rapport à ce qu'avait été le comportement de la France au lendemain de la Seconde guerre mondiale à l'égard pourtant des Africains qui avaient servi sous le drapeau français.

Emmanuel LAURENTIN : A Tiaroye.

LE PRESIDENT : A Tiaroye. La reconnaissance, c'est très important, parce que cela permet de pouvoir dire à des enfants, petits-enfants de ceux qui ont été victimes, de nos propres décisions au sens de ce qu'a été la responsabilité de la France, que l'on sait et que l'on reconnaît. Après, il y a la question de la réparation. La réparation, elle est symbolique, mais pour beaucoup, elle est matérielle, et cela, je crois que si on commence à mettre le processus de l'indemnisation à chaque fois qu'il y a justement reconnaissance historique, cela a pu exister dans certaines circonstances...

Emmanuel LAURENTIN : Pour la Shoah en particulier.

LE PRESIDENT : Pour la Shoah, notamment. Mais là, on commence à faire de l'histoire ou de la reconnaissance de la mémoire une action revendicative au sens matériel ou pécuniaire.

Emmanuel LAURENTIN : Mais vous voyez bien que vous, qui voulez la réunion, qui plaidez dans chacun de vos discours historiques, sur cette question de l'unité nationale, voire – on y viendra tout à l'heure – peut-être du patriotisme, qu'il y a des tensions dans la société française autour de ces questions de mémoire. Ces tensions peuvent s'exprimer avec des partis ou des associations, Les Indigènes de la République ou d'autres associations, qui réclament, d'une certaine façon, plus que ces gestes symboliques que

vous accomplissez en tant que Président de la République, et que peut-être d'autres Présidents ont accomplis avant vous, plus que ces gestes symboliques, mais peut-être une reconnaissance de fait dans la société française. Qu'est-ce que vous pensez de cette liaison où il y a des citoyens qui disent, tout compte fait, nous sommes les héritiers par exemple de la situation coloniale, il y a encore dans les comportements de certaines administrations ou certaines forces de l'ordre parfois, des rejeux de cette situation coloniale et qui le sentent en tout cas comme cela, François HOLLANDE. LE PRESIDENT : Il y a d'abord des groupes qui essaient d'utiliser l'histoire ou la mémoire pour s'affirmer en tant que tels ou pour donner une version qui ne serait pas d'ailleurs la plus exacte d'un fait historique. Il y a aussi ceux qui revendiquent une hiérarchie des mémoires ou une hiérarchie des douleurs et qui considèrent qu'il faudrait établir ce classement dans ce qu'a pu être le drame. Moi, je n'ai pas cette conception, je suis pour que, il y ait de la part de la France une vraie compréhension de ce qu'elle est, d'où elle vient, et ce qu'elle peut faire dans le futur. Je ne suis pas pour une conception de l'histoire ou de la mémoire qui viendrait attiser les divisions. Ces divisions, elles existent, je ne suis pas non plus pour une conception de l'histoire qui viendrait taire, occulter, étouffer, ignorer ce qu'ont été les blessures des générations précédentes, parce qu'elles ont forgé finalement aussi notre rapport à la nation. Dans la fonction qui est la mienne, je dois faire que l'histoire puisse reconnaître les blessures, mais ne pas blesser davantage. C'est cela le sens...

Emmanuel LAURENTIN : Comment faire ?

LE PRESIDENT : Parler de toute la France et de tous les Français, pas d'une France qui serait celle d'un camp par rapport à un autre, pas de Français qui seraient plus Français que d'autres, ou moins Français que d'autres, de toute la France et de tous les Français. Emmanuel LAURENTIN : Vous parlez parfois de ré-enchanter la France, alors on se dit : c'est un petit air de Ernest LAVISSE, fin XIXe siècle, début XXème, c'est un petit air des leçons qu'on apprenait d'une histoire qui était fixe et qui ne bougeait pas. On sait combien les travaux des historiens font que cette histoire bouge aujourd'hui. Est-ce que c'est possible selon vous de ré-enchanter la France par son histoire, dans un contexte mondialisé comme le nôtre, François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : Dans le contexte mondialisé, la France est une idée qui reste pour beaucoup de peuples mobilisatrice. Nous n'en sommes même pas conscients, il a fallu sûrement que je me déplace autant de fois que je l'ai fait depuis quatre ans pour que moi-même, je mesure ce qu'est l'attachement... Emmanuel LAURENTIN : Comment ?

LE PRESIDENT : De peuples partout dans le monde à l'égard de l'idée de la France. Et même si ces peuples ont quelquefois quelques rancunes à notre endroit, et même si ces peuples ont même des revendications à l'égard de la France, et même si ces peuples ont des souvenirs douloureux de ce qu'a pu être par exemple la colonisation, pour eux, la France, c'est d'abord une idée. Une idée émancipatrice, une idée qui est celle de la libération des peuples et de la liberté. C'est ce qui fait que par exemple, quand la France est frappée par des actes terroristes - nous ne sommes pas le seul pays à avoir connu ce type d'attaques, et d'autres pays en ont payé même un plus lourd tribut que nous - et

pourtant, quand il se produit au mois de janvier 2015 cette attaque contre Charlie, contre l'HyperCasher, avec des policiers qui sont également visés, parce qu'ils sont policiers, ou le 13 novembre ; tous les pays du monde considèrent que c'est bien plus que la France, bien plus que les Français, il n'y avait d'ailleurs pas que des Français, qui étaient touchés notamment le 13 novembre, ils disent que c'est la liberté. La France, elle a ce patrimoine. Elle a cet héritage dont elle doit mesurer ce que cela entraîne comme responsabilité. La France n'a pas le droit d'être petite, n'a pas le droit d'être mesquine, n'a pas le droit d'être crispée, n'a pas le droit de douter d'elle-même. Parce que quand la France doute d'elle-même, comment voulez-vous qu'elle soit fidèle à l'image que la plupart des pays, aussi bien les pays développés que ceux qui sont émergents, ont envie de voir la France.

Emmanuel LAURENTIN : J'ai été surpris, François HOLLANDE, en réécoutant, en relisant vos discours autour des commémorations, et autour de l'histoire, d'entendre aussi souvent le terme de patriote ou de patriotisme, parce que, tout compte fait, en discutant, il y a quelques années, avant qu'il ne décède, avec un grand résistant, Raymond AUBRAC, il me disait ce qui était le plus difficile à faire comprendre, lui, qui, comme Lucie AUBRAC, allait dans les écoles, aux jeunes Français et Françaises d'aujourd'hui, c'était la notion de patriotisme. Il disait : « en fait, on se battait pour la patrie, et personne ne comprend plus ce que c'est aujourd'hui. » Est-ce que c'est un terme désuet que de parler de patriotisme, comme vous le faites si souvent, dans vos discours sur la Seconde guerre mondiale, dans vos discours sur la Première guerre mondiale, dans vos discours historiques, François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : La patrie, c'est ce qui va au-delà même de la frontière. La patrie, c'est ce qui permet de s'adresser au monde. La patrie, c'est ce qui est l'appartenance commune qui fait que nous n'avons peur de rien, et que nous sommes capables de nous élever au-delà de nous-mêmes. De ce point de vue-là, le patriotisme n'a rien à voir avec le nationalisme. Le nationalisme, JAURES l'avait écrit, c'est étroit, c'est replié, c'est revanchard, c'est souvent agressif. La patrie, c'est quand on dit « la France, c'est la patrie des Droits de l'Homme ». La patrie : d'abord, quand vous en parlez, vous vous relevez, la patrie, vous rend d'une certaine façon plus fier. Quand vous êtes nationaliste, quand vous êtes chauvin, vous êtes toujours en train de regarder tête basse vos voisins ou éventuellement, sur le plan économique, vos concurrents. Donc AUBRAC avait raison, la patrie, c'est ce qui permet à un jeune, qui ne sait pas exactement quelle est son origine ou plutôt qui la connaît, et qui veut savoir si elle est finalement compatible avec ce qu'est notre vie en commun, de comprendre qu'il est partie d'un tout, et qu'il peut être pleinement lui-même dans la France telle que nous la connaissons. Il y a peu de pays qui ont cette conception de la patrie. La patrie, c'est ce pourquoi aussi les révolutionnaires se sont levés, c'est Valmy...

Emmanuel LAURENTIN : Mais c'est aussi NAPOLEON !

LE PRESIDENT : Mais c'est aussi NAPOLEON. Oui, mais déjà, NAPOLEON, c'est l'empire, et c'est ce qui...

Emmanuel LAURENTIN : Oui, le premier NAPOLEON n'est pas tout à fait l'empire...

LE PRESIDENT : Ah, le premier, non, mais enfin, c'est BONAPARTE, c'est la révolution qui se poursuit, NAPOLEON, c'est l'empire, et c'est le système héréditaire et les privilèges qui renaissent. Donc la patrie, c'est ce que la 3ème République avait voulu constituer alors même que la nation était amputée d'une partie de son territoire, comme pour rester nous-mêmes.

Emmanuel LAURENTIN : Et d'ailleurs, c'est intéressant, parce que quand on vous lit, on lit vos déclarations autour de l'histoire, François HOLLANDE, on s'aperçoit, mais vous n'êtes pas le seul dans la génération qui est la vôtre des hommes politiques, que vos référents historiques sont essentiellement des référents qui couvrent ce qu'on appelle en histoire traditionnellement l'histoire contemporaine, depuis la révolution française, que, tout compte fait, l'histoire qui s'est passée avant vous intéresse peut-être, mais elle n'est pas aussi présente que celle de la 3ème République, que celle de la Révolution française et que celle du XXème siècle, avec les deux conflits du XXème siècle, François HOLLANDE.

LE PRESIDENT : Dans notre premier entretien, nous avons déjà évoqué ce sujet. L'histoire de France, bien sûr, a ses césures, a ses coupures. Et la Révolution française en est une majeure. Même si elle a été précédée par la philosophie des Lumières, et d'une certaine façon donc la Révolution est présente dans la fin du système monarchique tout au long du XVIIIème siècle. Mais je vous avais parlé d'Henri IV, parce que, Henri IV est une grande figure de...

Emmanuel LAURENTIN : C'est toujours celle que convoquent les Présidents de la République en tout cas...

LE PRESIDENT : Oui, parce que c'est une figure de pacification, de réconciliation, et peut-être, à tort ou à raison, de prospérité. Mais on pourrait remonter encore plus loin. Il y a des personnages qui sont très importants. Il y a Saint-Louis, roi trop connu et méconnu, parce que finalement, c'était un roi qui a pu mettre en place un certain nombre de systèmes qui n'ont pas survécu, mais enfin, qui étaient regardés comme des systèmes plutôt d'arbitrage et de justice, même s'il était lui-même très imprégné d'une conception religieuse qui l'avait amené à faire la croisade que l'on sait. Mais c'était un roi qui a profondément marqué la conscience nationale. Et puis, il y a cette figure mythifiée, même si elle représente le premier fondement de la constitution de la nation française, Vercingétorix. Mais ce que, moi, je pense... pourquoi je me suis autant attaché – c'est vrai – à l'histoire contemporaine, quand on dit contemporaine, c'est-à-dire depuis la Révolution française, c'est parce que cette République-là se poursuit encore aujourd'hui. La République n'est pas achevée. L'histoire continue, et c'est pourquoi les principes de la Révolution française ont autant porté au niveau du monde. Et c'est pour cela que j'évoquais ce qu'est l'idée de la France. Et cette idée de la France que le Général de GAULLE avait parfaitement comprise, pour redonner espérance au pays au moment où il était au plus bas, c'est cette idée-là qui se perpétue. Et c'est pour cela que je n'ai pas une conception de l'histoire figée, de l'histoire mythifiée de l'histoire...

Emmanuel LAURENTIN : On peut changer d'une certaine façon les regards qu'on a sur l'histoire selon vous, et c'est normal qu'il y ait des relectures.

LE PRESIDENT : Oui, des relectures, et ce qui est tout à fait nécessaire, c'est de comprendre que ce que nous avons pu réaliser dans l'histoire ou ce que nous n'avons pas réussi, peut être encore à notre portée. C'est là que le message de la France n'est pas un message où finalement, ce serait notre passé qui déterminerait notre avenir : c'est la connaissance du passé qui fait que nous sommes capables d'intervenir aujourd'hui. Emmanuel LAURENTIN : Alors, vous serez dimanche avec Angela MERKEL donc, chancelière allemande, à Verdun, à Douaumont, où vous prononcerez des discours. Il y aura, là, je crois, plusieurs milliers de jeunes Français et Allemands à l'occasion de ce centenaire que vous vouliez célébrer de la bataille de Verdun ; une bataille qui compte plus pour les Français d'ailleurs que pour les Allemands. Et dans la plupart de vos discours, autour de la Première guerre mondiale, comme de la Seconde guerre mondiale, une question revient, qui est une question qui dit quelque chose de votre rapport au passé, c'est : qu'aurions-nous fait à leur place ? Vous vous posez cette question pour évidemment les quatre résistants et résistantes qui sont entrés au Panthéon l'année dernière, mais dans tous les discours autour des guerres, vous vous posez la question de l'engagement de ceux qui, d'ailleurs, la plupart du temps, étaient des jeunes Français et Françaises, François HOLLANDE. Pourquoi cette question récurrente du « qu'aurions-nous fait à leur place », c'est parce que l'histoire d'aujourd'hui n'est pas à la hauteur de l'histoire qu'ils ont vécue, eux, et qu'il faut, d'une certaine façon, reprendre leurs habits pour pouvoir se remettre à leur place ? LE PRESIDENT : Parce que c'est la question qu'il faut nous poser aujourd'hui, que je me pose aujourd'hui : qu'est-ce que je pourrais faire de différent, qu'est-ce que j'aurais pu éviter, qu'est-ce que j'aurais pu engager avec cette responsabilité ? Il y a une responsabilité historique, quand on dit : « qu'est-ce que nous aurions fait à leur place », cela veut dire : « est-ce que nous aurions été à la hauteur de ce qu'ils ont mené ». Mais je pourrais aussi me dire pour la Première guerre mondiale, mais même pour la Seconde guerre mondiale : est-ce que les dirigeants d'avant la Première guerre mondiale ou les dirigeants d'avant la Seconde guerre mondiale auraient pu l'éviter ? C'est toute la question pendant le Front populaire de la non-intervention ou de l'intervention en Espagne, et c'est la montée du nationalisme avant la Première guerre mondiale, où un certain nombre de dirigeants essaient d'arrêter l'engrenage. Ils n'y parviennent pas...

Emmanuel LAURENTIN : Le livre de Christopher CLARK...

LE PRESIDENT : Et de ce point de vue...

Emmanuel LAURENTIN : « Les somnambules »...

LE PRESIDENT : Absolument. Donc il y a une responsabilité historique. L'histoire, elle n'est pas écrite par je ne sais quel dieu malin qui voudrait qu'il y ait une espèce de fatalité ou d'ordonnement du monde qui fasse que nécessairement, deux guerres auraient dû se produire au cours du XXème siècle, ce n'est pas vrai. Donc c'est cette responsabilité historique qui doit nous hanter, et qui doit, en tout cas, pour ce qui me concerne, dans la

fonction qui est la mienne, me faire poser à chaque fois l'interrogation suivante : est-ce que ce que je décide pour la France est de nature à permettre la paix, à permettre la lutte contre le terrorisme, en l'occurrence, ou à assurer la protection de notre pays ?

Emmanuel LAURENTIN : Un grand historien français, François HARTOG, a parlé de ce symptôme, qui est le symptôme français contemporain du présentisme, c'est-à-dire d'une histoire qui serait toujours au présent, au bout du compte, d'une vie qui considérerait que c'est le présent qui compte, qui oublierait le passé, alors que le passé a souvent aidé à prévoir l'avenir, d'une certaine façon, est-ce que ça n'est pas contradictoire ce que vous dites avec justement ce présentisme qui est à l'œuvre dans la société contemporaine où tout compte fait, si le Président pense à l'histoire, peut-être beaucoup de ses concitoyens n'y pensent-ils plus ?

LE PRESIDENT : Oui, il n'y a pas que les citoyens, ce serait d'ailleurs injuste à leur égard. Notre système médiatique est un système fondé – c'est bien son rôle d'ailleurs – sur le traitement de l'actualité, sans grandes références historiques, où tout est grossi, alors que, une connaissance de l'histoire ou des événements passés nous permettent de relativiser. Regardez, aujourd'hui, par exemple, nous sommes dans un jour où il y a des conflits, des occupations...

Emmanuel LAURENTIN : C'est vous qui y venez...

LE PRESIDENT : C'est moi qui y viens...

Emmanuel LAURENTIN : Mai 68, on se dit mai 68...

LE PRESIDENT : Non, alors voilà, alors, la référence historique, on se dit : ça peut être mai 68, nous ne sommes pas du tout dans ces circonstances, en revanche, on peut se dire...

Emmanuel LAURENTIN : Des protestations de jeunes...

LE PRESIDENT : Des protestations, mais bon, enfin, mai 68, c'étaient des millions...

Emmanuel LAURENTIN : Un mouvement social...

LE PRESIDENT : C'étaient des millions de personnes, c'étaient des étudiants qui occupaient les universités, c'étaient des ouvriers qui étaient par millions dans les usines. Mai 68 est beaucoup plus en lien avec juin 36, par une espèce de concomitance et d'espérance. Là, on est dans un conflit assez traditionnel, comme il en a existé...

Emmanuel LAURENTIN : Vous n'y croyez pas ?

LE PRESIDENT : Non parce que justement je suis capable de faire ce que vous me conseillez d'ailleurs de faire, d'éviter le présentisme, d'éviter simplement le traitement de l'actualité, de me mettre en référence. Cela ne veut pas dire ignorer, cela ne veut pas dire négliger ce qui se passe, cela ne veut pas dire considérer que cela ne mérite pas une forme de respect par rapport à ceux qui ont des revendications légitimes, mais cela ne me conduit pas non plus à accepter ce qui est aujourd'hui un blocage qui est fondé simplement par une stratégie portée par une minorité. Donc c'est toujours la question de savoir ce qu'on doit comprendre d'un événement et l'histoire est effectivement très utile à cet égard.

Emmanuel LAURENTIN : Vous disiez tout à l'heure que votre rôle, c'était justement de penser à chaque fois que vous agissiez à la question historique. Est-ce à dire aussi que quand on parvient à cette fonction de Président de la République, on devient d'une certaine façon obsédé par la trace qu'on va laisser dans l'histoire ? C'est-à-dire que va-t-on dire de moi dans 5 ans, 60 ans, 100 ans, dans les livres d'histoire et de l'action que j'ai menée François HOLLANDE ?

LE PRESIDENT : Oui et je pense que cette question, elle est même majeure. Il y a l'impression que l'on donne de manière fugace, d'une manière volatile, dans le traitement de l'actualité du jour, de l'anecdote racontée, de la polémique introduite dans les circonstances, du jugement rapide qui peut être porté sur une action. Ça c'est ce qui est, j'allais dire dans l'écume et qui bien sûr, le système politique compte, l'écume, c'est quand même ce que l'on voit d'abord. Et puis il y a la profondeur. Il y a ce qui va être finalement le sens même d'une action, la trace que l'on va peut-être, j'espère découvrir plus tôt que 40 ou 50 ans, mais c'est ce qui est l'essentiel de l'action. L'action, elle n'est pas fondée comme souvent on le croit simplement par la communication, l'impression que l'on peut donner, le coup politique que l'on peut porter, le calcul que l'on peut faire. Non. Ce qui est le plus important comme chef d'Etat, en tout cas moi c'est ce qui m'anime, m'habite presque, c'est qu'est-ce que j'aurais laissé comme trace, qu'est-ce qu'un autre n'aurait pas pu faire et que j'ai entrepris ?

Emmanuel LAURENTIN : Hanté par l'histoire d'une certaine façon pour vous ?

LE PRESIDENT : Hanté par la responsabilité historique. Nous faisons l'histoire. Nous ne la racontons pas. Nous ne sommes pas non plus dans la convocation de l'histoire. Je fais l'histoire. D'une certaine façon le peuple français fait sa propre histoire.

Emmanuel LAURENTIN : C'est performatif que de le dire parce que parfois on se dit, comment être à la hauteur des géants, ne serait-on pas comme on le disait au Moyen-âge des nains posés sur l'épaule des géants, c'est-à-dire en gros ces géants, ce sont CHURCHILL, ce sont DE GAULLE, ce sont ces géants de la première et de la Seconde guerre mondiale et au bout du compte, comment être à cette hauteur justement pour se hisser à ce niveau de responsabilité et de conscience historique ?

LE PRESIDENT : D'abord il y a effectivement des personnalités très fortes, des caractères tout à fait remarquables, il y a aussi des circonstances. C'est le CHURCHILL des Dardanelles ou c'est le CHURCHILL de la Seconde guerre mondiale.

Emmanuel LAURENTIN : C'est vous qui posez la question.

LE PRESIDENT : Ce sont les circonstances qui font qu'un homme politique décrié, CHURCHILL, repoussé puisse devenir un héros. C'est CLEMENCEAU, étant un homme politique pris dans les scandales de l'affaire de Panama - je ne parle pas des Panama Papers, je parle de l'affaire de Panama à la fin du XIXème siècle - et qui devient le sauveur de la patrie, et qui fait l'homme de la victoire. Donc ce sont les circonstances qui font ces grandes personnalités. Mais il ne faut pas être écrasé par l'histoire. Quand je dis écrasé par l'histoire, ce n'est pas simplement par les personnalités de l'histoire, les grands hommes,

les grandes femmes, parce que nous devons aussi regarder notre histoire de manière plus large que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Mais c'est de prendre conscience que nous sommes encore une Nation qui fait l'histoire. La France, c'est un des pays au monde où l'histoire peut se faire. Il n'y a pas beaucoup de nations ou de peuples qui peuvent se dire ça. Et c'est le fruit justement de l'histoire.

Emmanuel LAURENTIN : Vous y croyez encore ?

LE PRESIDENT : Bien sûr. Je le vois, je le constate. La France, sur la situation au Moyen Orient, au Proche Orient, elle est attendue. Prenons la France telle qu'elle est espérée pour le climat, et ce qu'elle a fait à travers la COP21 ; la France par rapport à sa responsabilité en Afrique ; ce que les Africains attendent de la France ; la France par rapport justement à ces régulations économiques ou financières qui manquent ; et c'est la France qui doit être à l'initiative. La France par rapport à l'Europe, parce que c'est la France qui a voulu l'Europe, notamment après la Seconde guerre mondiale, mais c'était déjà une utopie partagée par Victor HUGO dès le XIXème siècle. C'est la France qui a cette responsabilité-là. Alors quelquefois, elle n'est pas à la hauteur, quelquefois elle est décevante, mais elle doit toujours se dire qu'elle peut agir.

Emmanuel LAURENTIN : Vous serez donc dimanche avec Angela MERKEL à Verdun, qu'est-ce que vous pouvez faire, je parlais tout à l'heure de la place importante de dirigeants qui vous ont précédé comme François MITTERRAND ou Helmut KOHL pour l'Allemagne, qu'est-ce que vous pouvez faire de sensiblement différent d'une certaine façon de ce qui a été fait en 1984 lorsque ces deux Présidents dirigeants se sont rencontrés à Verdun pour marquer justement l'importance de ce centenaire ?

LE PRESIDENT : 1984, c'est une rencontre inédite qui se produit à Verdun. C'est la première fois qu'un Chancelier d'Allemagne vient à Verdun, qu'un responsable de très haut niveau allemand vient à Verdun. François MITTERRAND n'avait pas invité l'Allemagne lors des cérémonies du Débarquement, mais il avait considéré que l'Allemagne et la France pouvaient se retrouver à Verdun. Il fallait qu'il y ait ce geste pour sceller la réconciliation parce que DE GAULLE le premier en 1966 quand il va à Verdun parle de réconciliation...

Emmanuel LAURENTIN : Pour le cinquantenaire.

LE PRESIDENT : Il est seul, il n'a pas invité Konrad ADENAUER. Donc le geste de MITTERRAND avec Helmut KOHL, la main qui se trouve, les mains qui se cherchent et qui se trouvent, c'est le symbole de la réconciliation. Ce que nous avons à faire avec la Chancelière, ce n'est pas une réconciliation, elle est faite. C'est de faire que nous soyons dans la relance de l'idéal européen. C'est ce que nous avons à faire, dans ce lieu même de Verdun. C'est pour cela qu'en 1984 il n'y avait pas eu de discours, la main suffisait. La main serrée. La main de MITTERRAND et la main de KOHL comme manifestation d'une volonté commune de dépassement. La main. Il nous faut agir avec nos paroles et nos actes pour que cette amitié franco-allemande - parce que là on n'est plus dans la réconciliation, - cette amitié franco-allemande soit utile à l'Europe et au monde.

Le 19 mars 1962, ce n'était pas encore la paix, c'était le début de la sortie de la guerre dont l'Histoire nous apprend qu'elle est bien souvent la source de violence, ce qui fut tragiquement le cas en Algérie avec des représailles, des vengeances, des attentats et des massacres.

Néanmoins, le 19 mars annonce la fin du conflit et c'est pourquoi ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont reconnues.

Il y a le 19 mars des Algériens qui s'étaient battus pour l'indépendance de leur pays, laquelle sera proclamée le 3 juillet.

Il y a le 19 mars des appelés qui venaient d'effectuer parfois plus de deux ans de service en Algérie et pour lesquels cette date signifiait la certitude du départ, du retour dans l'Hexagone.

Il y a le 19 mars de l'Armée Française qui voyait bientôt s'achever une guerre qui n'avait jamais dit son nom et qui l'avait profondément déchirée.

Il y a le 19 mars des Français d'Algérie qui se souviennent de cette date comme d'un jour de détresse car signifiant la fin d'un monde, en tout cas de leur monde et le départ d'une terre qu'ils considéraient comme la leur.

Il y a le 19 mars des troupes supplétives de l'Armée Française, les Harkis, pour lesquelles le cessez-le-feu était lourd de menaces, pour eux et pour leurs familles et qui ont été dramatiquement abandonnés par la France comme je l'ai reconnu le 25 septembre 2012.

Il y a le 19 mars des Français de métropole qui avaient vécu au rythme des troubles pendant huit ans et qui, le 8 avril 1962, approuvèrent par plus de 90% de suffrages le contenu des accords d'Evian, voulus par le Général de GAULLE et fruits d'un long processus.

La Guerre d'Algérie aura duré huit ans, de la Toussaint de 1954 aux tragédies d'Oran de juillet 1962. Elle était la dernière page de l'histoire de l'empire colonial français. De 1830 à 1962, d'abord en Algérie puis dans le reste de l'Afrique et en Extrême-Orient, la France a construit un système injuste car fondé sur l'inégalité des conditions, des statuts et des droits, le système colonial qui niait les aspirations des peuples à décider d'eux-mêmes.

Un régime d'exploitation des ressources de ces territoires mais où aussi, des hommes et des femmes s'attachaient sincèrement à vouloir apporter le progrès. Je pense à ces instituteurs, ces médecins, ces commerçants, ces agriculteurs, ces fonctionnaires qui se sont attachés à mettre en valeur ce que l'on appelait alors la France d'outre-mer.

Pendant toutes ces années, des liens humains se sont créés, se sont formés avec une solidarité dans les épreuves. Aussi lorsque la France fut attaquée en 1914 comme en 1939, c'est côte à côte que les soldats de métropole, l'armée d'Afrique et les troupes coloniales ont versé le sang, leur sang, pour défendre la patrie en danger. De Douaumont à Monte Cassino, ces combattants de toutes origines ont alors défendu les mêmes principes, y compris celui de l'émancipation et c'est pourquoi la France leur rend toujours hommage lorsqu'elle commémore les deux guerres mondiales.

Mais le système colonial contenait en lui-même sa propre fin.

La Seconde Guerre mondiale et surtout la libération a levé une espérance irrésistible pour l'émancipation des peuples et rendait inéluctable la décolonisation. Et faute d'avoir pleinement compris ce processus, ce mouvement de l'Histoire, la IV^e République en paya lourdement le prix. La guerre d'Indochine n'était pas achevée que débutaient les troubles en Tunisie et au Maroc. Ils aboutiront en 1956 à l'indépendance de ces deux pays qui sont aujourd'hui des pays amis et nous saluerons avec cette année le 60^{ème} anniversaire de leur accession à la pleine souveraineté.

Et puis il y a ce 1^{er} novembre 1954. Le début de la guerre d'Algérie. Huit années terribles. Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens, huit années de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort de plusieurs centaines de milliers d'Algériens et de plusieurs dizaines de milliers de Français, soldats qui étaient partis mobilisés appelés, rappelés parce que c'était leur devoir. Huit années d'une guerre qui, longtemps, comme je l'ai dit, n'a pas osé dire son nom mais en contenait toutes les horreurs. Huit années qui ont profondément marqué la France et même provoqué un changement de République. Huit années qui ont endeuillé aussi terriblement l'Algérie. Huit années qui ont déchiré de nombreuses familles d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée.

C'est vrai que jamais aucune date ne pourra résumer à elle seule la variété de ces situations. C'est pourquoi la France en a officiellement dédié trois au souvenir de cette période : le 19 mars, le 25 septembre, le 5 décembre puisque c'était le jour de l'inauguration de ce Mémorial, je voulais le rappeler.

Le sens de la journée nationale du 19 mars, c'est de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le sens de la journée nationale du 19 mars, c'est d'honorer toutes les douleurs et de reconnaître toutes les souffrances.

Celle des appelés du contingent, des militaires de carrière, des membres des forces supplétives ou assimilées, des forces de l'ordre originaires de métropole, un million et demi de jeunes soldats envoyés de l'autre côté de la Méditerranée, 60 000 furent blessés, près de 30 000 ne sont jamais revenus, tués ou disparus. J'ai une pensée pour eux en cet instant, oui.

C'est aussi les souffrances des civils de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, fauchées par un attentat ou assistant, impuissants, à la destruction de leur maison, de leur village. Les souffrances aussi des Français d'Algérie exilés, rapatriés dans la hâte, privés de tout, de leurs biens, mais surtout de leurs racines.

Souffrances des Harkis, pourchassés en Algérie, abandonnés par la patrie qui les avait appelés, accueillis dans des conditions indignes en France avant que notre pays ne reconnaisse leur sacrifice et ne leur apporte la réparation à laquelle ils ont droit.

Drame aussi des disparus, de ces hommes, de ces femmes-là aussi de toutes origines dont la trace s'est perdue dans la guerre. Je sais à quel point cette question est douloureuse pour

les familles concernées. La France et l'Algérie travaillent ensemble pour continuer à lever le voile sur le sort de ces victimes.

Enfin, je pense aussi aux immigrés qui étaient en France durant la guerre d'Algérie et qui ont vécu à distance une guerre qui les déchirait ; ils ont alors connu la suspicion, parfois la répression la plus brutale comme le 17 octobre 1961.

54 années après la guerre d'Algérie, cette mémoire ou plutôt ces mémoires demeurent encore vives. Derrière chacune d'entre elles, il y a une famille, il y a des survivants, il y a des descendants, il y a une plaie qui ne s'est jamais complètement refermée, d'où le sens aussi de cette cérémonie de rappeler toutes les mémoires pour les réconcilier.

Cette mémoire, elle vit aussi dans des lieux. A Marseille qui était le port de départ des appelés du contingent pour l'Algérie, le port d'arrivée des rapatriés à partir de 1962. Le souvenir vit aussi dans des centaines de villes de France dont les habitants ont en partage l'Algérie. La mémoire vit aussi à travers des monuments qui ont été édifiés : à Sète où a été bâti le mémorial en hommage aux Héraultais morts pour la France dans des combats d'Afrique du Nord et dans la guerre d'Algérie ; à Montredon-Labessonnié dans le Tarn qui accueille un mémorial aux victimes d'Afrique du Nord morts pour la France construit symboliquement avec des pierres venues de tous les départements.

Il y a en France 4.000 lieux, places ou rues qui portent la date du 19 mars 1962.

Cette mémoire vit enfin à travers tous les enfants de ces millions de Français dont les racines étaient en Algérie mais aussi au Maroc, en Tunisie et qui apportent aujourd'hui cet héritage dans le creuset national.

D'où l'enjeu de la paix des mémoires pour les reconnaître toutes et n'en occulter aucune. Pour faire du souvenir douloureux de la guerre d'Algérie qui a divisé et meurtri, un facteur de réconciliation et de rassemblement. Pour rappeler que pendant un siècle, la France et l'Algérie ont partagé la même histoire et que nous sommes capables de la regarder en face pour bâtir une relation qui restera toujours singulière et qui doit toujours être à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres, celles de la France et de l'Algérie.

Il s'agit de dire ce qui a été, de comprendre ce qui nous a séparés, pour réaliser ce qui aujourd'hui nous réunit. Faire la paix des mémoires, cela veut dire à tous les Français qui ont l'Algérie en partage, que nous sommes ensemble, qu'il y a des lieux, des signes, des symboles qui nous permettent de comprendre comment ils peuvent inscrire leur parcours personnel dans notre destin national et combien leur présence est une chance pour la République.

Pour faire ce travail de mémoire et de transmission, nous avons besoin aussi de rassembler toutes les collections, toutes les traces, tous les éléments qui nous permettent de connaître ce qui a été - je pense notamment aux collections qui ont été réunies à Montpellier mais aussi aux expositions temporaires qui ont été réalisées, celles que le Musée de l'armée a accueillie en 2012 sur la guerre d'Algérie, celle que le MuCEM à Marseille accueille en ce moment même sur la représentation de l'Algérie par les cartes ; il y a aussi de nombreuses archives qui restent à exploiter – pour ces documents et pour le rassemblement de toutes

ses collections une mission sera constituée ; il lui reviendra de nous dire si ce projet de réunion de toutes ces pièces, de tous ces documents peut s'incarner dans une institution nouvelle ou peut trouver son siège dans un lieu existant.

L'école doit également être mobilisée. L'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre lancera cette année un programme global « Histoire commune et mémoire partagée de la guerre d'Algérie ». Ce programme comportera une exposition et permettra également des interventions dans les classes de témoins de la guerre d'Algérie – il y en a de nombreux ici - en appui aux enseignements d'histoire et de morale civique.

Je veux également encourager la recherche historique sur la guerre d'Algérie comme sur la présence de la France en Algérie. Je sais le travail que mènent les historiens ; ce sont eux qui nous permettent justement d'arriver à ce travail de mémoire qui nous donne l'espérance de ce rassemblement et de cette réconciliation.

Depuis 2008, nos archives sur cette période sont pour l'essentiel ouvertes mais ici, je le dis, elles devront l'être entièrement, ouvertes et mises à la disposition de tous les citoyens.

Leur accès sera facilité par la mise en ligne de toutes ces ressources. Vous savez qu'il existe un portail général qui s'appelle « France Archives », qui doit permettre de numériser toutes les archives écrites et audiovisuelles. Je souhaite que les archives relatives à la guerre d'Algérie et aux combats de Tunisie et du Maroc soient traitées en priorité.

De même, un programme de recueil de témoignages, de témoins, d'acteurs de cette période sera lancé cette année afin que tout soit conservé, que la mémoire soit enregistrée, entretenue, grâce encore à la présence des survivants de cette période.

En 2016 également, une « Grande Collecte » des archives privées – et je sais que beaucoup d'associations en ont à leur disposition à travers les membres de leurs associations – oui, je demande que cette Grande Collecte puisse être consacrée au souvenir de la France d'outre-mer, de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie car nous avons besoin de rassembler ces documents pour continuer à faire l'histoire et à donner à notre mémoire tous les éléments, tous les ingrédients qui font qu'elle est partagée.

Entre la France et l'Algérie, il y a une amitié et je salue tous les projets franco-algériens qui témoignent de la vitalité des relations entre nos deux pays dans le domaine économique, scientifique et politique. Nous savons le rôle que joue l'Algérie dans la région et je n'oublie pas la force des liens qui nous unissent également avec le Maroc et avec la Tunisie. La Tunisie, ce pays si durement touché par le terrorisme, le terrorisme qui menace d'ailleurs toute la région comme il nous menace et c'est pourquoi nous devons aussi, en ce moment même, partager là encore, les valeurs qui sont les nôtres pour nous défendre communément et lutter partout contre le terrorisme.

Je veux également saluer les échanges culturels, ce que font nos artistes, nos écrivains, nos intellectuels, nos historiens et ils le font à travers la langue française qui continue de nous attacher les uns les autres et notamment les pays du Maghreb et la France.

Mesdames et Messieurs,

En décidant de faire du 19 mars la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le Parlement a voulu que toutes ces mémoires soient évoquées et que toutes les victimes soient honorées. Les victimes françaises et les victimes algériennes, les victimes civiles et les victimes militaires, les victimes d'avant le 19 mars et les victimes qui sont mortes après le 19 mars et puis aussi tous ceux qui ont survécu et qui portent encore douloureusement le souvenir de cette guerre et de ses combats.

La grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire, à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres qui seraient inutiles, c'est de prendre l'histoire pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle nous apprend, pour les leçons qu'il convient communément d'en tirer. Oui, de convoquer l'histoire, non pas pour nous diviser mais pour nous réunir. La grandeur d'un pays, c'est d'être capable de réconcilier toutes les mémoires et de les reconnaître. Alimenter la guerre des mémoires, c'est rester prisonnier du passé ; faire la paix des mémoires, c'est regarder vers l'avenir.

C'est ce message d'unité et de paix, de rassemblement aussi que j'entendais, aujourd'hui en ce 19 mars, délivrer devant vous.

Vive la République et vive la France.

Discours de la presse algérienne de 2007-2012 : AIPr_7-12

1. Il sera à Alger le 24 novembre prochain ; Raffarin pour réparer les dégâts de Kouchner, L'Expression, 13 Novembre 2010

Pour opérer une cataracte, le Dr Kouchner est arrivé avec un marteau piqueur. Les préjudices de la diplomatie française sont déjà trop lourds.

Le «Monsieur Algérie» de l'Elysée, Jean-Pierre Raffarin, arrivera à Alger le 24 novembre prochain dans le cadre de la mission que lui a confiée le président Nicolas Sarkozy et qui consiste en «la consolidation des relations économiques entre Paris et Alger». Fin connaisseur des dossiers surtout économiques, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, a été chargé le 2 septembre dernier, «d'identifier et de lever les obstacles entre la France et l'Algérie pour leurs investissements économiques respectifs». Le développement des relations économiques entre les deux pays a été longuement évoqué par le Premier ministre Ahmed Ouyahia avec le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qui s'est rendu à deux reprises à Alger, les 21 février et 20 juin de cette année, lors d'entretiens à Alger. Les relations politiques et économiques entre Alger et Paris traversent une zone de turbulences interminables depuis trois ans. A chaque fois que la France a eu maille à partir avec ses partenaires, c'est M.Raffarin qui est envoyé à la rescousse. On se rappelle du rôle qu'il a eu à jouer déjà en 2008, lorsque la Chine avait franchement exprimé son mécontentement envers Paris qui a réservé un accueil au dalaï-lama. Raffarin avait alors, réussi à désamorcer la crise. Parviendra-t-il à faire de même dans le cas algérien? La tâche n'est pas aisée. Les dégâts de la diplomatie française sont déjà trop lourds.

Pour opérer une cataracte, le Dr Kouchner est arrivé avec un marteau piqueur. Effacer trois

années de maladroites diplomatiques, au bout d'une visite, n'est pas du tout une sinécure pour M.Raffarin. Les connaisseurs les plus avertis des relations bilatérales, estiment qu'il serait vain de prétendre rafistoler la «déchirure» à environ 15 mois de l'élection présidentielle française. La France a trop contré l'Algérie au plan international. Trop de préjudices, trop de dégâts. L'affaire du diplomate Hasseni, la liste noire, la révision des Accords de 68, le rappel à dessein de «l'affaire» des moines de Tibhirine et pour clore la liste des dommages, la France a tenté d'isoler totalement l'Algérie dans une question qui menace directement sa sécurité, à savoir l'intervention des forces étrangères au Sahel. C'est la première fois qu'un gouvernement français de droite abandonne la politique arabe de la France pour s'aligner sur les positions israéliennes. Cette démarche a marqué les trois années de règne du président Sarkozy. A Alger comme à Paris, on commence déjà à douter s'il n'est pas trop tard. Des experts économistes évaluent les pertes de la France dans le marché algérien à plus de 30 milliards de dollars! Ce sont des marchés qui devaient logiquement revenir aux entreprises françaises. «Notre pays demeure l'un des tout premiers partenaires économiques de l'Algérie. Pour autant, nul acquis n'est définitif et nous devons veiller à maintenir et autant que possible accroître nos positions de marché», a écrit le président Sarkozy dans sa lettre de mission au «Missi Dominici» Raffarin. Bon gestionnaire et ayant une vision bien arrêtée sur la situation Algérie, M.Raffarin va tenter de remettre tout sur les rails. Reste à savoir quels seront ses interlocuteurs directs à Alger.

2. Une relation "un peu comme dans un couple", selon Alliot-Marie, El Watan, 19 octobre 2010

La ministre française de la Justice Michèle Alliot-Marie a qualifié lundi à Alger les relations de son pays avec l'Algérie de "très étroites, un peu comme dans un couple", au terme d'une visite "chaleureuse" de 24 heures dans ce pays.

"Les relations sont très étroites, un peu comme dans un couple, un couple qui se connaît depuis longtemps", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse.

Et ce couple "a toujours l'occasion de se réconcilier et de se retrouver de façon plus étroite".

Venue pour discuter de coopération judiciaire et juridique, Mme Alliot-Marie a été reçue par le président Abdelaziz Bouteflika puis s'est entretenue avec le Premier ministre Ahmed Ouyahia. Cette seconde rencontre non prévue, a été initiée lors de l'entretien présidentiel par le chef de l'Etat lui-même, a-t-on appris de source diplomatique.

Interrogé par des journalistes français à l'issue de sa rencontre avec la ministre, le président Bouteflika a déclaré que "les relations entre l'Algérie et la France se portaient bien". A la question de savoir s'il se rendrait en France en visite officielle, pour répondre à celle effectuée en 2007 en Algérie par son homologue Nicolas Sarkozy, il a répondu: "Inchallah".

Mme Alliot-Marie a pour sa part beaucoup insisté sur l'appréciation française de la participation de M. Bouteflika en juin dernier au sommet Franco-Africain de Nice.

La ministre de la Justice a également indiqué qu'elle avait eu l'occasion d'avoir un déjeuner élargi avec cinq ministres, dont certains qu'elle ne connaissait pas.

Elle a beaucoup insisté sur le "caractère chaleureux de tous ses entretiens" algériens. Elle a bien sûr eu une réunion de travail avec son homologue Tayeb Belaiz et s'est rendue à l'école des magistrats et à la Cour d'Alger. Les Français et Algériens ont des accords de formation de coopération dans ces deux institutions.

Côté diplomatique français, on se félicitait de cette "visite très réussie". Il s'agissait de la première visite de Mme Alliot-Marie en tant que ministre de la Justice à Alger mais sa quatrième en tant que ministre du gouvernement Sarkozy: une fois quand elle avait le portefeuille de la Défense et deux fois en tant que ministre de l'Intérieur.
El Watan avec AFP

3. Reconnaissance symbolique et indemnisation limitée de la France ; Une loi «a minima» pour les irradiés d'Algérie, par M. S., Le Quotidien d'Oran, 24 décembre 2009

Une loi «a minima» pour les irradiés d'Algérie.

Le Parlement français a définitivement adopté la loi sur la reconnaissance et l'indemnisation des essais nucléaires menés par la France entre 1960 et 1996. Selon le ministre français de la Défense, quelque 150.000 civils et militaires ont participé aux 210 essais menés de 1960 à 1996 par la France, dans le Sahara algérien puis en Polynésie française, deux régions dont les populations peuvent également prétendre à indemnisation. Contestée par les associations de victimes qui la jugent insuffisante, la loi a été validée par la majorité. Dans l'opposition, le Parti socialiste français critiquant une «loi a minima» s'est abstenu au niveau de l'Assemblée avant de voter contre au Sénat. Les verts et les communistes ont voté contre dans les deux chambres.

Elle est «purement symbolique», a estimé le communiste Maxime Gremetz. «Avec les associations, nous allons continuer à nous battre car nous sommes loin du compte», a-t-il souligné en relevant que le texte marque toutefois «la fin de décennies de cécité, de mutisme et d'ingratitude de la part de l'Etat». C'est toute la limite du texte, une reconnaissance morale et symbolique accompagnée d'un souci de limiter la portée des indemnisations.

Samedi dernier, des milliers de manifestants ont marché dans les rues de Papeete, en Polynésie, pour protester contre une loi très «restrictive» selon les responsables associatifs, dans la détermination des zones définies comme ayant subi des retombées radioactives. Les irradiés des essais français au Sahara algérien et Polynésie devront s'en contenter.

Les personnels militaires et civils et les populations qui ont été irradiés et ont développé un cancer pourront ainsi demander une indemnisation. Une liste de 18 maladies, établie par une agence spécialisée de l'ONU, a été retenue. L'indemnisation sera évaluée par un comité d'indemnisation qui soumettra un avis au ministre de la Défense, à qui il reviendra de prendre la décision finale.

«Solde de tout compte»

Pour les associations, la démarche n'est pas juste car «l'Etat, responsable des essais, ne peut être juge et partie».

Il a fallu des décennies de réclamations avant que le ministère français de la Défense n'admette, dans un rapport publié en 2006, que des contaminations s'étaient produites lors de quatre essais souterrains réalisés au Sahara, dont le tir «Béryl» du 1er mai 1962. En Polynésie, les responsables locaux voulaient que tous les archipels polynésiens soient considérés comme faisant partie de la zone géographique concernée et que toute personne qui y a vécu et a développé une pathologie retenue par la loi puisse bénéficier des indemnités. «On veut nous faire passer cette loi comme solde de tout compte de la dette nucléaire, mais elle n'est pas satisfaisante», a estimé l'indépendantiste Unutea Hirshon.

Les associations de défense des irradiés voulaient avoir des représentants au sein du comité d'indemnisation, chose refusée par le ministère de la Défense français. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a indiqué qu'un dispositif d'indemnisation des victimes «juste, rigoureux et équilibré» serait mis en place «dès le début de l'année prochaine». Selon lui, «grâce à ce texte, la France est grande dans la reconnaissance. Elle peut enfin clore sereinement un chapitre de son histoire».

Un député vert, François de Rugy, a critiqué le fait que «certaines des attentes des victimes ne soient pas satisfaites... car la réparation doit être de droit et ne peut être laissée à l'appréciation d'un ministre soumis aux contraintes budgétaires».

Et la décontamination ?

Il était clair depuis des mois que le gouvernement français cherchait à limiter le nombre de personnes pouvant prétendre à l'indemnisation. Comparativement à la situation de déni qui prévalait, la loi adoptée constitue un progrès mais les associations de défense des irradiés n'avaient pas tort de souligner que l'Etat français cherchait à réduire au minimum les personnes pouvant prétendre à l'indemnisation.

En outre, la démarche française ne prend pas en compte les effets durables et transmissibles des tests nucléaires à ciel ouvert. La contamination des sols peut durer pendant de très longues périodes. C'est un souci pour l'Algérie. Pour rappel, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a estimé, il y a plusieurs mois, que la question des essais nucléaires français en Algérie ne se limite pas à l'indemnisation des victimes mais doit prendre en charge la décontamination des espaces concernés. Il s'agit, avait-il dit, «de procéder à une évaluation la plus complète possible sur la situation et de faire en sorte que nous puissions aller, ensemble, à la prise en charge des problèmes qui ne sont pas simplement des problèmes d'indemnisation mais aussi de décontamination».

4. Essais nucléaires français pendant la colonisation

Paris entame l'indemnisation des victimes algériennes, Par : Merzak Tigrine, Liberté, 22 octobre 2009

Suite à l'adoption par l'Assemblée nationale française, le 30 juin 2009, puis par le Sénat, le 14 octobre dernier, du projet de loi relatif à la reconnaissance et à l'indemnisation de l'ensemble des victimes des essais nucléaires français, les Algériens touchés par les "gerboises blanche, bleue et rouge" de Reggane peuvent entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir réparation.

Après de longues tergiversations, Paris passe à l'acte dans l'opération d'indemnisation des victimes des essais nucléaires de la France dans ses anciennes colonies, ou départements et territoires d'outre-mer. C'est à la suite de la présentation par Hervé Morin, le ministre français de la Défense, en mars dernier, du projet de loi reconnaissant les conséquences sanitaires des essais nucléaires, prévoit une harmonisation du régime d'indemnisation des victimes et une réparation intégrale des préjudices subis, et son adoption par les deux Chambres du Parlement français, que les autorités de l'Hexagone entament l'opération d'indemnisation.

À cet effet, et au titre de l'année 2009, une provision de 10 M d'euros issue du budget de la Défense sera mise à la disposition des services concernés dans le cadre des premières indemnisations de toutes les personnes concernées dont, bien sûr, les victimes algériennes des "gerboises blanche, bleue et rouge" de Reggane. Ce montant sera complété en fonction des besoins. Il y a lieu de relever que ce texte de loi inverse la charge de la preuve en ce qui concerne la maladie des victimes.

Désormais, c'est à l'État français de prouver que la maladie contractée n'est pas due aux essais nucléaires. Par ailleurs, la loi prévoit la création d'un comité d'indemnisation indépendant, présidé par un magistrat et composé principalement de médecins, et qui sera chargé d'examiner les demandes individuelles. Il disposera d'un délai de six mois pour émettre un avis sur la demande. En outre, un décret d'application en Conseil d'État, qui sera promulgué prochainement, précisera les conditions d'application de la loi, en particulier, en fixant la liste des pathologies donnant droit à l'indemnisation. Il est prévu de retenir la liste de l'agence des Nations unies compétente dans ce domaine (Unsear). Dans une déclaration officielle, le ministre français de la Défense, Hervé Morin, ne cache pas sa satisfaction après l'adoption définitive de cette loi, car, selon lui, "pendant très longtemps, la France a considéré qu'ouvrir cette question risquait d'affaiblir la volonté nationale de construire une force de dissuasion indépendante. Nous avons signé le traité d'interdiction complet des essais nucléaires. Nous sommes les seuls à l'avoir fait avec les Britanniques. Il nous restait ce sujet des indemnisations. Je l'ai fait. Je suis très heureux d'avoir porté ce texte. La France doit assumer ses responsabilités pour être en paix avec elle-même".

Il ne manquera pas aussi de souligner qu'"avant, il fallait pour toute victime engager une procédure lourde, aléatoire, coûteuse. Désormais, la personne devra simplement indiquer qu'elle est atteinte d'une des maladies radio-induites — des cancers pour l'essentiel — qui sont inscrites sur une liste internationale reconnue par l'ONU. Elle devra également démontrer qu'elle était présente lors d'un essai qui a pu provoquer cette maladie. Il appartiendra ensuite à l'État de prouver éventuellement qu'il n'y a pas de lien de causalité

entre cette maladie et l'essai. Puis la commission d'indemnisation proposera, au cas par cas, une indemnisation au ministre". Le ministre français de la Défense expliquera que "le processus repose sur un examen médical, scientifique, et le principe du secret médical doit être préservé. Des médecins seront d'ailleurs les principaux membres de cette commission. Ce sont des hommes totalement indépendants qui ont prêté serment". Avant d'ajouter : "Je ne voulais pas que ce comité, qui doit se livrer à un examen serein de la situation de chaque personne, se retrouve dans un débat avec des associations, faisant parfois du clientélisme en fonction de l'appartenance ou non de celles-ci à leur association." Il appartient maintenant aux nombreuses victimes de se manifester pour obtenir réparation. Et il ne fait aucun doute qu'elles sont nombreuses quand on sait que la France a effectué 210 essais nucléaires atmosphériques ou souterrains dans le Sahara et en Polynésie française entre 1960 et 1996, et qu'environ 150 000 travailleurs civils et militaires étaient présents sur les sites d'expérimentation et que la population polynésienne concernée par les retombées radioactives est évaluée à 2 000 personnes.

5. Sarkozy lance une offensive sans pareille pour laver l'OAS de tout crime, De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed, Le Soir d'Algérie, 30 novembre 2011

La réhabilitation par Sarkozy des criminels de l'OAS prend ces derniers mois un rythme accéléré. Après les stèles en leur «mémoire» tolérées et parfois même autorisées, c'est maintenant aux plus hautes autorités de l'Etat de laver plus blanc que neige les anciens condamnés de l'OAS. Nous évoquons (Soir d'Algérie du 3 novembre) le transfert par le ministre de la Défense de la dépouille du criminel Bigeard aux Invalides, là où reposent les grands «héros morts pour la France». Ce lundi, c'est Sarkozy lui-même qui décorait en grande pompe Helie Denoix de Saint Marc, un des putschistes de 1961 de l'OAS. Dans le même temps, un historien, aidé des services de l'Etat, commet un livre qui va dans le nouveau sens que le pouvoir en place veut donner à l'histoire de la guerre d'Algérie.

Un livre lave de tout crime l'OAS qui n'aurait fait, selon son auteur, que réagir aux exactions du FLN. C'est globalement ce qu'affirme Jean-Jacques Jordi, désigné comme «historien réputé, plutôt classé à gauche», dans un livre intitulé Un silence d'Etat. Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie. Valeurs actuelles, hebdomadaire de droite, lui a consacré pas moins de 6 pages et avait annoncé à grand renfort ce livre, présenté comme la révélation du siècle. Pas étonnant que ce livre paraisse à la veille du 50e anniversaire de... Pas étonnant non plus que selon Valeurs actuelles, «le président de la mission interministérielle aux rapatriés l'a (à l'auteur) exceptionnellement autorisé il y a quatre ans, au nom du gouvernement, à plonger dans ces archives, normalement interdites d'accès pour une période allant de soixante à cent ans». Enfin, ce livre ne vient pas seul : la réhabilitation de l'OAS va bon train et s'accélère au fur et à mesure que la présidentielle avance. Depuis «près de cinquante ans», il règne un manichéisme mémoriel : d'un côté, les gentils : FLN et partisans de l'indépendance et de l'autre les méchants : pieds-noirs et défenseurs de l'Algérie française. Et c'est ce que vient rétablir, J.-J. Jordi qui explique : «Jusque-là, la thèse officielle était que l'OAS, refusant les accords d'Evian, avait plongé l'Algérie dans la terreur, légitimant la riposte du FLN.» Cela n'est «qu'en partie vrai,

poursuit-il. D'abord parce que le terrorisme FLN a précédé celui de l'OAS, mais aussi parce qu'il a été beaucoup plus meurtrier». A l'évidence, en cours de route, ce grand historien a omis de replacer cette guerre dans son contexte de guerre de libération et verse consciemment (et si c'est inconscient, c'est plus grave) en qualifiant de «terroriste» le combat du peuple pour se libérer d'un indu occupant. Ce n'est pas tout. Le FLN, dit-il encore, au lieu de s'en prendre à l'OAS, s'en est pris «aveuglément » à l'ensemble de la population, «instaurant un climat de terreur» dont le but avoué, dit-il, «est de précipiter le départ des Français, y compris après le 19 mars et le 5 juillet». Faut-il rendre grâce à cet historien de parler de «but avoué» ? La guerre de libération n'était pas clandestine en effet et son objectif ultime comme dans tout pays vivant sous un régime colonial est de s'en libérer. Au centre de son ouvrage, la torture et en conclusion de ses recherches, il assène : «La torture n'est pas une spécialité de l'armée française : elle a été largement utilisée par le FLN et l'ALN.» Et pour convaincre de cette réalité, notre historien puise dans des documents (louable initiative) qui relatent cependant deux cas à Oran (parmi d'autres, précise-t-il, au cas où on lui opposerait la systématisation de cette pratique par les militaires et autres paras qui ne s'en sont pas cachés eux-mêmes) avec reproduction des fac-similés sur ces deux affaires et conclut cette évocation par ce qui était attendu : «Tortures systématiques qui vont durer longtemps après l'indépendance.» Mais il n'en reste pas là. Plusieurs documents, est-il dit , «vont jusqu'à relater le cas de personnes enlevées pour donner leur sang aux combattants FLN». Et comme preuve de ses découvertes, notre historien raconte que «le 21 avril 1962, des gendarmes d'Oran en patrouille découvrent «quatre Européens entièrement dévêtus, la peau collée aux os et complètement vidés de leur sang. Ces personnes n'ont pas été égorgées, mais vidées de leur sang de manière chirurgicale». Pour seule preuve de ces prétendues pratiques, l'auteur reproduit un rapport signé du chef d'escadron, chef PI du PSN et dont la lecture est édifiante. Il commence en effet par : «D'après un renseignement d'origine civile et privée» et se termine par «une quarantaine d'Européens seraient séquestrés au même endroit (un hôpital entre Belcourt et le boulevard Bru), jouant le rôle de donneurs de sang.» Apprécions le conditionnel mis dans cette phrase et la pratique généralisée qu'en a fait notre historien. Après avoir affirmé que l'OAS n'a fait que répondre à la «barbarie» du FLN, J.-J. Jordi s'attache dans le cœur de son ouvrage à tenter de convaincre que les forces envoyées par Paris en avril 1962 pour lutter contre l'OAS et la Mission C (pour mission Choc), dont «de Gaulle lui-même a approuvé la constitution, ont commis les pires exactions contre les Européens, avec le concours du FLN». Après les accords d'Evian, Jordi commente : «un rapprochement s'opère entre la Mission C et le FLN, prioritairement sur Alger et Oran. Hacq (chef de la Mission C) et Lacoste entrent en étroite relation avec Si Azzedine, chef de la Zone autonome d'Alger – qu'ils rencontrent pour la première fois le 19 mars... Si Azzedine reçoit plusieurs listes de membres de l'OAS. Le marché est clair, révèle une note militaire, : les commandos d'Azzedine peuvent se servir de cette liste pour leurs actions contre l'OAS et ils peuvent bénéficier d'une certaine impunité d'autant que les buts du FLN et de la Mission C se rejoignent». Ainsi va le nouveau cours que l'on veut donner à la guerre de libération du peuple algérien et il est à parier que plus les élections approchent (avril 2012) et plus l'on observera des sorties de ce type. Dans ce contexte, il est clair que jamais les atrocités commises par la colonisation ne seront reconnues.

6. Cherif Abbas-Bernard Kouchner: Quand l'histoire se répète...inversement, 23 février, 2010 Posté dans [Actualités Algérie](#), Karim Aimeur pour « Algérie Politique »

« La souveraineté nationale est une affaire de toutes les générations. Elle ne dépend pas d'une seule génération. Ce constat est valable pour toutes les nations ». C'est la réaction du ministre algérien des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, aux propos du chef de la diplomatie française Bernard Kouchner sur les relations algéro-françaises.

Cette réaction faite en marge d'un colloque international sur les essais nucléaires français dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966 est la première réaction officielle du gouvernement algérien aux propos de M. Kouchner. Ce dernier avait estimé que les relations entre les deux pays peuvent être améliorées lorsque la génération de l'indépendance algérienne ne sera plus au pouvoir, dans une interview parue dans l'hebdomadaire français Le Journal du Dimanche (JDD). Une déclaration qui a soulevé l'ire de plusieurs partis, associations et même médias algériens.

Pour apaiser la tension, le président français a dû déléguer en urgence son représentant à Alger. Mais pourquoi c'est le ministre des Moudjahidine qui est le premier à réagir ? Loin de toutes spéculations, il est à relever que dans ce chapitre, c'est l'histoire qui se répète mais inversement. Souvenons-nous qu'en novembre 2007, à la veille de la visite de Sarkozy à Alger, le même ministre des Moudjahidine a tenu des propos peu amène sur le lobby juif qui serait derrière l'élection de Sarkozy à la tête de l'Élysée en se demandant même à quoi rime la venue de Bernard Kouchner au Quai d'Orsay.

Mohamed Cherif Abbas avait déclaré à l'époque que « si la France ne reconnaît pas les crimes qu'elle y a commis pendant la colonisation, une normalisation ou une réconciliation n'est pas envisageable, du moins pendant le mandat de Nicolas Sarkozy ». « Parler d'un traité d'amitié ou de réconciliation sans excuses est impossible, et dès lors, les relations ne dépasseront pas le cadre des échanges commerciaux », estimait alors le ministre algérien. Une levée de bouclier a été observée en France et il a fallu l'intervention de Bouteflika en personne pour apaiser la tension en rappelant que la politique étrangère de l'Algérie relève de ses prérogatives.

En 2010, l'histoire se répète et s'inverse.

C'est Bernard Kouchner qui tient des propos peu amène sur les dirigeants algériens. « Nos rapports avec l'Algérie ont été à ce point sentimentaux, violents et affectifs que tout est très difficile et très douloureux. (...) la génération de l'indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple », a déclaré récemment Kouchner au Journal de dimanche. A analyser et à lire entre les lignes ce propos, on peut déduire que Kouchner veut dire qu'« une normalisation ou une réconciliation n'est pas envisageable, du moins pendant le mandat de Bouteflika ». Des déclarations qui ont été fortement critiquées et vilipendées en Algérie. Mais cette fois-ci, ce n'est pas Bouteflika qui est intervenu mais c'est plutôt le président français Sarkozy qui a délégué son secrétaire général, Claude Guéant pour remettre les pendules à l'heure

7. France-Algérie : La mémoire au menu des discussions, par L'un de Nos Correspondants à Paris: S. Raouf, Le Quotidien d'Oran, 21 juin 2008

Contentieux le plus dommageable pour les relations franco-algériennes, le «passé qui ne passe pas» s'invite, une nouvelle fois, aux causeries officielles. Immanquablement, la page coloniale sera à l'ordre du jour de la visite à Alger du Premier ministre français.

En emmenant avec lui une vingtaine de chefs d'entreprise et de capitaines d'industrie, François Fillon entend mettre le cap sur une ligne de conduite déjà dessinée par Nicolas Sarkozy. A l'image de son patron, le locataire de Matignon veut poursuivre «l'écriture à l'encre économique d'une nouvelle page des relations» entre Paris et Alger, selon la formule imagée de l'agence Reuters.

Reste qu'une «pesante mémoire commune continue d'affleurer entre les lignes». Pour preuve, les prises de position qui, périodiquement, rappellent combien la «guerre longtemps sans nom» n'en finit pas de bousculer l'agenda franco-algérien.

Difficile de spéculer si le sujet rebondira sur les lèvres de Bouteflika, de Belkhadem ou de François Fillon. Une certitude: le passé colonial est appelé à nourrir les discussions. Le Premier ministre français évoquera le sujet, si l'on en croit son entourage cité par Reuters.

Après une longue accalmie, la guerre d'Algérie a rebondi dans les esprits, entraînée par la loi française du 23 février 2005 sur le «rôle positif de la colonisation». Inspiré pour des motifs électoraux par des députés du midi et du sud de la France - terres d'attache des rapatriés d'Algérie -, le texte a fait voler en éclats le projet de traité d'amitié voulu par Chirac et Bouteflika.

Depuis, rappelant à la France ses «crimes coloniaux», les Algériens ne cessent d'exiger du gouvernement français une «repentance». Nicolas Sarkozy en tête, la classe politique hexagonale, toutes couleurs confondues, refuse sans faillir toute idée de repentance. Depuis une année, les officiels algériens ont tempéré leur discours. «Famille révolutionnaire» mise à part, l'exigence de repentance s'est éclipsée des déclarations. En atteste une interview accordée voici un an par le chef du gouvernement au «Monde». Abdelaziz Belkhadem, tout comme le ministre de l'Intérieur Noureddine Yazid Zerhouni, se gardent d'évoquer le mot «repentance». A la place, ils insistent sur une «nécessaire reconnaissance des faits» commis par la France coloniale.

En visite à Constantine à la fin de sa visite d'Etat (décembre 2007), Nicolas Sarkozy avait qualifié le colonialisme de «système injuste» et qualifié d'«impardonnables» les «fautes et les crimes» commis perpétrés pendant la guerre d'Algérie. Plus tard, l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Bajolet, avait utilisé le terme de «massacres» en parlant de la répression des manifestations du 8 mai 1945.

L'historien Benjamin Stora y voit les signes d'une détente sur le front mémoriel franco-algérien. Dans une récente interview à l'hebdomadaire «Le Point», le biographe de Messali Hadj et de Ferhat Abbas n'exclut pas une avancée vers des mémoires apaisées à défaut d'être réconciliées.

Interviewé au retour de Guelma où il avait participé à un colloque sur la répression de mai 1945, Stora a commenté en termes forts la prise de position de Bernard Bajolet. «C'est très important, fondamental», dit-il. «C'est la première fois qu'un représentant de la France

évoque» au sujet événements de Sétif et de Guelma l'expression d'«épouvantables massacres».

Aux yeux de l'historien, «cela reconnaît la blessure de l'autre, et c'est finalement ce que demandent les Algériens». Du propos de Nicolas Sarkozy devant les étudiants de l'université Mentouri de Constantine, Benjamin Stora parle du «premier discours important d'un chef d'Etat français» sur la page coloniale. «On avance vers une plus juste mémoire», affirme-t-il

8. Le message de Bouteflika à la France, par Ali Babès, Le Quotidien d'Oran, 10 mai 2008

L'Algérie a, une nouvelle fois, appelé la France à reconsidérer son passé colonial, particulièrement en ce qui concerne le volet des violations des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité commis contre le peuple algérien. Le président Abdelaziz Bouteflika l'a, en fait, clairement suggéré, sinon souhaité, lors de la commémoration des massacres du 8 mai 1945.

Bien plus, le président n'a fait qu'exprimer tout haut un souhait de tous les intellectuels, des moudjahidine et victimes et parents de victimes de certains pogroms commis en terre algérienne par la colonisation française.

En appelant à une «reconstitution historique, réaliste et sincère, d'un passé colonial qui a laissé des blessures profondes au sein du peuple algérien», il a suggéré aux nostalgiques de l'Algérie française de regarder la réalité en face, et de reconnaître, une fois pour toutes, tous les crimes contre l'humanité commis en Algérie entre 1830 et 1962, particulièrement les massacres de mai 1945, au lendemain d'une seconde guerre mondiale où les tirailleurs algériens, marocains et tunisiens avaient contribué à libérer la France du joug des Nazis. Une exigence officielle algérienne devenue réalité dès lors que la France officielle avait plébiscité le fait colonial en février 2006 et souligné qu'il s'agissait d'une oeuvre positive. Mais, durant ces derniers mois, de plus en plus de voix officielles françaises commencent à s'élever pour tordre le cou à certains tabous, et reconnaître certains massacres commis en Algérie par l'armée coloniale française. L'exemple de l'ambassadeur français à Alger qui a reconnu, plus que par le bout des lèvres, les atrocités commises contre le peuple algérien au lendemain de la fin de la seconde guerre mondiale à Kherrata, Sétif, Guelma notamment, peut-il, en fait, absoudre la frilosité officielle française à faire un pas en avant pour une vraie reconstitution de ce qui s'est passé en Algérie ?

A Alger, pourtant, les milieux officiels restent attentifs à ces "bruissements politiques parisiens". Le président de la République s'est, par ailleurs, dit «extrêmement attentif à toutes les voix qui s'élèvent en France» contre le déni de l'histoire, tout en s'interrogeant sur l'«étrange révisionnisme» qui s'est emparé de certains secteurs de l'opinion française.

« Nous sommes extrêmement attentifs à toutes les voix qui s'élèvent en France pour rompre avec le déni de l'histoire, en particulier en ce qui concerne le 8 mai 1945", a-t-il dit. Il s'agit là, en réalité, d'un premier pas, important mais pas suffisant, vers la reconnaissance de ce qui s'est passé en Algérie. Pour le président Bouteflika, "ces voix ouvrent la voie à une réconciliation véritable et durable entre les peuples algérien et français», ajoutant que

«depuis la reconquête de son indépendance, il y a presque un demi-siècle, l'Algérie s'est efforcée de construire, avec ses voisins et notamment avec la France, des rapports de coopération et de partenariat fondés sur la proximité géographique, l'intérêt mutuel et le respect de la souveraineté nationale», a-t-il souligné. Une réconciliation entre l'Algérie et la France est possible, il y a pour cela l'exemple des Allemands qui ont reconnu les crimes des Nazis. Il s'agit, dès lors, pour la France politique actuelle et à venir de faire ce geste si important et si civilisé, de reconnaître ce qui s'est passé de "moche" dans cette sauvage colonisation de l'Algérie, et le déni de l'identité de son peuple pendant un siècle et demi. L'Allemagne a été forcée de s'excuser, et la France s'est montrée bien aise. Pourquoi ne condescend-elle pas, à son tour, de s'excuser pour le fait colonial et l'asservissement de tout un peuple, le pillage de ses richesses et l'effacement de son identité culturelle ? » Il est clair, cependant, que le déni de l'histoire, cet étrange révisionnisme, qui s'est emparé de certains secteurs de l'opinion française, ne contribue pas à approfondir des relations qui devraient privilégier la construction des solidarités du futur», a laissé entendre le président Bouteflika plus que jamais favorable à une Vraie réconciliation entre les deux peuples.

9. Constantine sans flamme pour Sarkozy, Envoyé spécial à Constantine ANTOINE GUIRAL, Libération, jeudi 6 décembre 2007

Ça commence comme un match de foot avec des supporters surchauffés. Mais les cris de ces milliers d'étudiants du campus de Constantine (450 km à l'est d'Alger) ne sont pas pour Nicolas Sarkozy. «One, two, three... Viva l'Algeria...». Et lorsqu'ils arrivent, hier matin, le président français et son homologue algérien sont précédés par un souffleur qui fait chanter à la foule «Bouteflika, troisième mandat». Les élections n'ont lieu qu'en 2009, Abdelaziz Bouteflika (70 ans) est en mauvaise santé, mais le voilà en pré-campagne présidentielle au côté de Nicolas Sarkozy. Tous deux s'étalent d'ailleurs sur de gigantesques affiches partout en ville.

Au président français, les Constantinois n'ont pas grand-chose d'autre à demander que ces visas distribués avec parcimonie par Paris. Bien informés du début de sa visite et de son refus de présenter la moindre excuse pour les crimes de la guerre d'Algérie, ils font le service minimum : soit une belle mise en scène avec pétarade, maisons repeintes et orchestres folkloriques. Mais sans la ferveur de l'accueil reçu par Chirac lors de sa visite d'Etat en 2003. Comme depuis son arrivée lundi, Sarkozy essuie le même flot de critiques violentes de la presse algérienne.

«Ego». «La dérobade de Sarkozy», titre El Watan qui parle de lui comme d'un homme «enfermé dans cet ego patriotique typique des militants d'extrême droite français qui rechignent à regarder leur passé, aussi terrifiant qu'abominable en Algérie». Et même si le chef de l'Etat français est allé assez loin dans la condamnation du colonialisme, le fond de sa pensée reste le même : «Quand vous circulez dans les rues d'Alger, il n'y a pas matière à s'excuser. On voit bien qu'à l'intérieur du système colonial que je dénonce il y a des gens qui ont fait des choses bien», a-t-il confié à un proche mardi soir. Face aux étudiants de Constantine, le voilà maintenant qui discourte, plein de lyrisme, jouant l'apaisement. «Je ne suis pas venu nier le passé. Je suis venu vous dire que le futur est plus important. Ce qui compte c'est ce que nous allons accomplir et qui ne dépend que de nous.» Il parle du

colonialisme comme d'une «entreprise d'asservissement et d'exploitation», de ceux «qui sont tombés les armes à la main pour que le peuple algérien soit de nouveau libre» et des «victimes innocentes d'une répression aveugle et brutale».

«Amitié». Pour surmonter ce passé, Nicolas Sarkozy propose de bâtir son projet d'Union méditerranéenne «sur l'amitié franco-algérienne», comme l'Europe fut lancée sur la réconciliation franco-allemande. Cela ne déclenche aucun applaudissement dans l'amphithéâtre. Enfin, Sarkozy en profite pour glisser des messages aux musulmans de France en affirmant que «la France va repenser son modèle d'intégration». Un dernier bain de foule, une ultime nouba dans les rues et il s'envole pour Paris. En fin de journée, il a reçu à l'Elysée des anciens combattants d'Afrique du Nord et de rapatriés harkis «morts pour la France».

10. Il a refusé de présenter les excuses officielles de la France à l'Algérie, La dérobade de Sarkozy, El Watan, 5 décembre 2007

Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. »

En prononçant solennellement cette petite phrase, tant attendue, à Alger comme à Paris, Nicolas Sarkozy, qui a dû manifestement consentir un trésor d'efforts sur lui-même, a, en fait, lu un verdict injuste devant de très larges secteurs de l'opinion algérienne. C'est une qualification des faits qui nous renvoie tout droit vers les atrocités des années 1950. Et là, il faut bien reconnaître qu'il n'y a vraiment pas photo entre ce que fut la longue nuit coloniale et l'expression discursive du président français. En cela, tous les Algériens ont dû être déçus, voire choqués par le propos douillettement sympathique et faussement indigné de Nicolas Sarkozy à l'égard de la colonisation. Et c'est très chèrement payé puisque le chef de l'Elysée repartira demain avec 5 milliards d'euros de contrats dans l'escarcelle en contrepartie d'une énième provocation ! Le nouveau locataire de l'Elysée nous apprend en 2007 – nous les indigènes – que le système colonial a été profondément injuste ! Quelle belle trouvaille sémantique ! Et quel bel euphémisme... ! Le président français dont on attendait un peu de courage politique pour quelqu'un qui a promis la rupture a donc préféré surfer sur le changement dans la continuité. Incassable, Sarkozy s'est donc laissé enfermer dans cet ego patriotique, typique aux militants de l'extrême droite française qui rechignent à nos jours à regarder leur passé aussi terrifiant qu'abominable en Algérie. Un passé fait de sang et de larmes. On attendait un peu cet épilogue provocateur aux entourures d'un homme qui a cru nécessaire de se faire accompagner par son secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Alain Marleix, pendant que le ministre algérien des Moudjahidine a été sciemment « zappé » de la liste du comité algérien d'accueil.

Deux mots pour 5 milliards d'euros...

« Voilà le travail de mémoire que je suis venu proposer au peuple algérien », a dit Sarkozy du haut de sa tribune devant les hommes d'affaires nationaux et, bien sûr, devant des millions d'Algériens « scotchés » devant le petit écran épiant la phrase – sentence –, qui allait sceller, croyaient-ils, définitivement les retrouvailles entre nos deux pays. Et, la déception fut à la mesure de l'attente. Pour la reconnaissance des crimes et la

condamnation de la colonisation française, il va falloir repasser... Sarkozy ne sera pas – du moins pour l’instant –, l’homme qui allait réconcilier les deux peuples. Comme en juillet dernier, lorsqu’il avait abusé des usages diplomatiques en déclarant qu’il n’était pas « venu s’excuser », devant son homologue algérien, le patron de l’Elysée a encore enfoncé le clou et remué le couteau dans la plaie, ce lundi au Palais du peuple. A croire qu’il n’est capable que du pire... Et, suprême injure, le président français s’est permis l’incroyable cynisme de mettre le bourreau et la victime dans le même sac. « Oui, des crimes terribles ont été commis tout au long de la guerre d’indépendance, qui a fait d’innombrables victimes des deux côtés (...), ce sont toutes les victimes que je veux honorer. » Il faut reconnaître qu’avec une aussi grossière confusion des genres, Nicolas Sarkozy a dû faire baver de jalousie Le Pen et les tortionnaires de tout acabit qui reprennent du poil de la bête en France. Il est resté indéniablement en phase avec la scandaleuse rhétorique développée par son « UMP » en 2005. Pour un président qui veut « bâtir un partenariat d’exception » avec l’Algérie, il a fait preuve d’une maladresse verbale tout aussi exceptionnelle. Et comme pour tirer une dernière salve avant son retour sans doute triomphant à Paris, l’invité du président Bouteflika fait un clin d’œil attendrissant à ses concitoyens qui ont quitté l’Algérie en 1962. Une façon bien subtile de tordre le cou aux autorités algériennes coupables, d’après lui, d’avoir renvoyé les colons chez eux et d’avoir fait preuve d’inhospitalité... « Mais il est aussi juste de dire qu’à l’intérieur de ce système, il y avait beaucoup d’hommes et de femmes qui ont aimé l’Algérie, avant de devoir la quitter. » Ainsi, aussi « profondément injuste » qu’il fut, le système colonial, suggère-t-il, était animé et encadré par des hommes et des femmes qui aimaient l’Algérie ! Et voilà qu’on est en plein dans l’article 04 de la scélérate loi du 23 février 2005 énonçant le rôle positif de la France coloniale !

Discours de la presse algérienne de 2012-2016 : AIPr_12-16

1. Anniversaire de l’indépendance ; Bouteflika dénonce la barbarie du colonialisme, s’exprime sur les biens des pieds-noirs 10 juillet 2016 algeria watch

Le président Abdelaziz Bouteflika est revenu longuement, ce lundi 4 juillet, sur la barbarie du système colonial dans un contexte de tension entre Alger et Paris.

Dans son message publié à l’occasion de la commémoration du 54^e anniversaire de l’indépendance du pays, le chef de l’État a eu des mots très durs en rappelant les ravages causés par la France coloniale en appelant la jeunesse à ne pas oublier.

« Notre jeunesse doit cultiver le souvenir du martyr enduré par notre peuple 132 années durant, un martyr fait de massacres, de tentatives d’extermination de nos ancêtres, de spoliations de leurs terres, et d’une tentative d’éradiquer notre culture et notre identité et de nous reléguer au temps passé », a-t-il estimé.

Le président Bouteflika poursuit sur un ton virulent et intransigeant en indiquant que les enfants doivent connaître les « répressions barbares qui ont frappé leurs ancêtres, chaque fois qu’ils ont tenté de briser le joug colonial, allant jusqu’aux déportations de milliers d’Algériens au-delà des océans ».

« Les générations montantes doivent connaître également l'embrigadement forcé de nos compatriotes dans les troupes du colonisateur, au fil des guerres que celui-ci a livrées ou qu'il a subies », a-t-il ajouté avant de rappeler le caractère exceptionnel de la Révolution de Novembre 1954.

Le Président de la République a saisi l'occasion pour s'exprimer sur la question des biens vacants des pieds-noirs en Algérie. Le « primat de la souveraineté nationale a été rapidement concrétisé à travers des décisions historiques successives, décrétées au sujet des terres agricoles, des ressources minières, et du système financier local (...) », a-t-il dit.

C'est dans ce contexte que les biens individuels ou collectifs restés vacants ont été intégrés au domaine de l'État, a-t-il souligné.

« Cette démarche a une relation avec ce que fit le colonisateur, au cours des années quarante du siècle dernier, des biens des populations de notre pays, elle a induit une mesure irréversible qui fait désormais partie intégrante de notre législation contemporaine », a-t-il précisé. Une réponse aux demandes d'indemnisation régulièrement formulées par les pieds-noirs.

2. Relations algéro-françaises, Le lourd passif historique comme frein 1 novembre 2016 dans 360°

De par le lourd contentieux historique entre les deux pays, les relations algéro-françaises ne pouvaient prétendre à une « rectitude » comme c'est le cas de celles qu'entretient l'Algérie avec d'autres pays. Peut-être que c'est à ce niveau que se situe le caractère « exceptionnel » que l'on veut, des deux côtés, conférer à ces relations.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Des relations bilatérales qui ne devaient, donc, être que « sinusoïdales » au gré des conjonctures politiques dans les deux pays. Et la perspective des élections présidentielles du printemps prochain en France n'a fait que « pimenter » davantage ce « contentieux », à coups de sorties pour le moins « provocatrices » de responsables et d'officiels français de haut rang. Il faut dire que la politique algérienne de la France a de tout temps été convoquée lors des campagnes électorales, notamment celle des présidentielles. Il en est de même du côté algérien dont le pouvoir « instrumentalise » la question selon son agenda. Et ce ne sont pas le fameux tweet du premier ministre Manuel Valls, montrant Abdelaziz Bouteflika, qui le recevait à l'issue de sa visite officielle à Alger, en avril dernier, affaibli et le regard hagard, ou encore les propos de Guillaume Denoix de Saint Marc, président de l'Association française de victimes du terrorisme (AFVT), qui a assimilé les actions des moudjahidine pendant la guerre de Libération nationale à des actes terroristes, citant notamment Zohra Bitat-Drif et Djamilia Bouhired, en rappelant l'attentat du Milk-Bar du 30 septembre 1956. Si le tweet du Premier ministre français, qui avait ajouté de « l'eau au moulin » des partisans de la « vacance du pouvoir » au plus haut sommet de l'Etat et a suscité de l'indignation parmi l'entourage du Président, a été suivi d'une levée de boucliers de la part du Premier ministre, du ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales et de l'ensemble du cercle présidentiel, il n'en a pas été de même pour la seconde attaque puisque le silence perdure encore du côté officiel. Ce que, d'ailleurs,

Zohra Drif-Bitat a regretté, estimant que «l'Etat et le gouvernement sont responsables de la défense et de la protection de tout l'héritage de notre glorieuse guerre de Libération nationale, de ses acteurs et de ses symboles». Il était attendu, dit-elle, de «mon Etat, de mon gouvernement et de mon ministre de tutelle qu'ils assument leurs responsabilités constitutionnelles».

Il y a également le dossier des moines de Tibhirine, qui a connu, cela dit, une évolution significative avec des prélèvements de leurs têtes ramenés en France par une juge française, en juin dernier. Ou, plus récemment encore, l'affaire des crânes des combattants algériens tombés en début de colonisation française et conservés actuellement au musée de l'Homme de Paris et à propos desquels Alger fait tout pour leur rapatriement et leur inhumation dans le pays. Ou encore la question de la repentance qui rajoute une couche au clivage entre les deux pays, Paris refusant encore des excuses à l'Algérie pour ses meurtres et exactions commis par son armée durant l'occupation du pays. Et ce, en dépit d'une évolution relative de l'opinion publique dans l'Hexagone à ce sujet puisque, selon un récent sondage, 52% des Français sont favorables à ces excuses officielles. Cela dit, pour Ramtane Lamamra qui inaugurerait, vendredi dernier, le nouveau consulat d'Algérie à Marseille, le partenariat d'exception entre l'Algérie et la France doit nécessairement avoir comme artisan l'élément humain. Et d'estimer que les Algériens vivant en France et les Français se rendant en Algérie constituent un «pont extraordinairement créatif entre Marseille et Alger» et sont un «témoignage sur les relations algéro-françaises qui sont très bonnes, toujours vouées à se fixer de nouveaux horizons, de nouvelles ambitions». Et à son homologue français, Jean-Marc Ayrault, de lui rendre la monnaie, considérant que les relations entre Alger et Paris sont «très bonnes et dans la bonne voie» et qu'elles «n'ont jamais été aussi confiantes et fécondes».

3. La presse française et la visite de Hollande en Algérie, Entre circonspection et critiques 17 juin 2015 Algeria watch

Le voyage-éclair de François Hollande à Alger a été largement commenté par la presse française avant et après la visite. Signe d'une relation «exceptionnelle» qui se met en mouvement. Celui qui résume le mieux cet état d'esprit du côté français est Jack Lang, président de l'Institut du Monde arabe (IMA) qui a déclaré au journal Le Monde : «Je n'ai jamais connu une telle lune de miel entre la France et l'Algérie.» Mais le ton médiatique n'était pas en accord avec la voix officielle.

Des éditorialistes n'ont pas manqué de relever le contexte politique interne dans lequel est intervenue la visite de Hollande. «En atterrissant à Alger, François Hollande se posera sur un volcan qui risque d'entrer bien tôt en activité», a analysé le directeur de Libération, Laurent Joffrin, dans un éditorial. Le Journal a consacré tout un dossier sur la visite de Hollande sous le titre «La grenade algérienne». Les questions économiques qui «connaissent un progrès significatif» et la «lutte commune» contre le terrorisme ont dominé les discussions entre Bouteflika et Hollande.

Cependant, «cette visite de Hollande fait grincer des dents à Alger», commente Le Point en rapportant les «réserves» exprimées par une partie de l'opposition. L'Obs (anciennement Nouvel observateur) est encore plus critique. «Hollande en Algérie : visite de courtoisie dans un régime en pilote automatique» titre l'hebdomadaire de Jean Daniel. «Qui dirige vraiment l'Algérie ? Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, affaibli par un AVC, entend mener son 4e mandat jusqu'à son terme, en 2019.

Comment ?», s'interroge Sarah Diffalah. Au-delà des impératifs de la coopération sécuritaire entre Alger et Paris et «les motifs économiques», le Figaro a par ailleurs évoqué «des ombres et des blocages subsistent dans le lien franco-algérien». «L'embellie de la relation économique ne s'est pas traduite par des achats d'équipements militaires français, les Algériens préférant se fournir en Russie. La coopération militaire a aussi des limites sur le terrain», écrit le journal.

Le quotidien de droite, comme la majorité de la presse hexagonale, n'a pas passé sous silence le contexte politique national. «Alors que la bataille pour la succession a commencé en coulisses à Alger, de nombreux spécialistes estiment que l'intimité des liens créés entre les deux pays pour lutter contre le terrorisme conforte un régime usé et autoritaire.» Le Parisien, lui, parle d'un Hollande qui «vante la grande maîtrise intellectuelle» de Bouteflika.

De son côté, La Croix parle de «la signature de contrats – certains évoquent même à terme des ventes d'armes – qui profiteraient à François Hollande, qui semble bien être déjà entré en précampagne en vue d'un deuxième mandat» sous les auspices d'une «visite lourde d'enjeux pour François Hollande à Alger». Le plus grand quotidien régional de France, Ouest France, dans son éditorial, assure qu'Alger est «le partenaire crucial pour Paris».

Il qualifie la visite de Hollande d'«exercice délicat car une guerre sourde de succession est en cours dans les couloirs du pouvoir algérien. Il y a trois ans, le soutien implicite au régime algérien aurait été en dissonance avec l'air du temps. Le Printemps arabe étant fini, retour à la realpolitik. Le sécuritaire prime de nouveau. Au Caire comme à Alger. A Paris aussi». Enfin, le quotidien du soir, Le Monde, insiste sur un déplacement qui «devait être placé sous les auspices du business, il aura été presque entièrement dominé par la question du terrorisme».

Le quotidien n'a pas manqué de répliquer à la déclaration de Hollande qui a rassuré sur la bonne santé «intellectuelle» de son homologue algérien. «Les quelques images prises en début d'entrevue montraient cependant un homme diminué, qui a besoin d'un amplificateur de voix pour se faire entendre de ses interlocuteurs. Et c'est seul que le président Hollande a fait la conférence de presse...».

4. À la veille de sa visite officielle, François Hollande pressé de reconnaître les crimes coloniaux en Algérie 10 juin 2015 le soir d'Algérie

Revoilà la question des crimes coloniaux, perpétrés par la France durant les 132 ans de colonisation de l'Algérie et des crimes commis aussi durant la guerre de Libération nationale, qui s'imposent dans le débat public entre les deux pays.

La dernière montée au créneau sur ce sujet ultrasensible et pour cause, est venue de quelques associations françaises, dont certains membres ont effectué un récent voyage qui les aura menés à Oran, sur la trace de leurs douloureux souvenirs. Ces visiteurs particuliers à la recherche, non pas de nostalgie, mais de la «fraternité entre les deux peuples», ont interpellé le Président français qui doit effectuer dans quelques jours une visite officielle en Algérie qui suscite par ailleurs de nombreuses interrogations. Ainsi, dans cette lettre ouverte, les quelques signataires de l'Association des anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4ACG), l'Association nationale des pieds-noirs progressistes et leurs amis (ANPNPA), ainsi que l'association des réfractaires non violents, demandent expressément à leur président d'aller vers un geste fort, politiquement «le moment est en effet venu pour la France de reconnaître, du plus haut niveau politique, donc par votre voix, les crimes et les horreurs commis pendant les 132 ans que dura la colonisation de l'Algérie». Mais pour autant, les signataires ne vont pas jusqu'à s'inscrire dans la demande de l'Algérie de repentance car il précise justement «une telle reconnaissance, qui ne serait ni repentance, ni «demande de pardon», est aujourd'hui la condition première pour une véritable reconnaissance de nos deux pays». Aujourd'hui, ces hommes et ces femmes qui ont évoqué leurs souvenirs de l'horreur, celle «d'une guerre que nous n'avons pas voulue, que l'on nous a obligés à faire et que l'on savait perdue d'avance», parlent dans un autre but. C'est parce qu'ils estiment que ce geste fort de François Hollande serait un autre message contre la montée du racisme, de la xénophobie, des idées d'extrême droite et du racisme anti-maghrébin en France. D'ailleurs, leur programme d'action est plus axé sur des rencontres de sensibilisations en France, dans les écoles, lors de célébrations nationales qu'au lieu d'actions en Algérie, sauf si ce n'est avec des voyages solidaires organisés par leurs accompagnateurs.

Fayçal Moulay

5. Visite de Abdelmalek Sellal à Paris, Le nouveau discours de la France 11 novembre 2014 le quotidien d'Oran

La visite, jeudi, du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Paris confirme la tendance : les relations algéro-françaises n'ont jamais été aussi denses, aussi détendues que depuis l'arrivée au pouvoir, de la gauche version François Hollande. Pratiquement, plus de sujets «qui fâchent» au plan politique et, au plan économique, la coopération bat son plein.

Sellal s'était rendu en France pour coprésider avec son homologue, Manuel Valls, «la deuxième session du comité intergouvernemental de haut niveau», une tradition convenue entre les deux parties à l'occasion de la visite d'Etat de Hollande à Alger en décembre 2012.

Au cours de la conférence de presse commune entre Sellal et Valls à l'issue de cette session, les deux chefs des exécutifs algérien et français ont confirmé ce rapprochement. Lorsque Abdelmalek Sellal s'exprimait au sujet des affaires «moines de Tibhirine» et «Gourdel», il n'a pas manqué de rappeler, tout de même, qu'il s'agissait d'actes de terrorisme, commis par des terroristes. Il faut dire, en effet, que particulièrement, cette affaire des moines n'a jamais cessé d'être instrumentalisée par certains milieux en France. De connivence avec les islamistes et leurs alliés algériens conglomérés autour de la

fameuse thèse dite du «qui-tu-qui ?», ils n'ont jamais désespéré d'attribuer cet abominable crime à l'armée algérienne ! «Cet acte a eu lieu à un moment où le pays connaissait une vague de terrorisme face à laquelle nous étions seuls et que nous avons chèrement payé avec 200 000 morts et des dizaines de milliards de dollars de perte», répondra Sellal qualifiant l'assassinat des moines de «drame douloureux» avant de souligner «l'excellente coopération judiciaire entre les deux pays» sur cette affaire. «Nous sommes totalement et définitivement sereins dans cette affaire». De même que Sellal, évoquant l'assassinat de l'autre ressortissant français, Hervé Gourdel, a réaffirmé la détermination de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme. Au besoin, l'Algérie est prête «à rééditer sa réaction suite à l'attaque terroriste du site gazier de Tiguentourine», chaque fois que nécessaire. Le Premier ministre français dira exactement la même chose lorsqu'il s'exprimera sur les mêmes questions. «Nous savons combien l'Algérie a subi le terrorisme, l'a combattu victorieusement et elle l'a fait seule. De ce point de vue, nous ne devons pas oublier ce que cela a représenté à l'Algérie et aux Algériens de mener cette guerre contre le terrorisme». Aussi, tant pour l'affaire des moines que celle de Hervé Gourdel, Manuel Valls a eu à exprimer ses «remerciements pour le gouvernement algérien» pour sa coopération. Idem s'agissant de la coopération d'une manière générale, dans le domaine de la lutte antiterroriste. La France appuie par ailleurs totalement la médiation algérienne au Mali et son rôle sur le dossier libyen. Le réchauffement des relations entre Alger et Paris, on peut également «le lire» à travers le communiqué fleuve qui sanctionnera cette session. Rédigé par les services du Premier ministre français et convenu entre Sellal et Valls, on y trouve même quelques sujets tabous. «La guerre d'indépendance» lit-on par exemple dans ce communiqué, en parlant de la Révolution algérienne entre 1954 et 1962. Ce qui est considérable, côté français, où l'on évoquait cette période que sous des appellations édulcorées : «Événements d'Algérie», «guerre d'Algérie», pas plus ! Le problème des archives, de la mémoire, des victimes et ayants droit des essais nucléaires français au Sahara ont aussi été évoqués dans ce communiqué. Cela, sans parler d'une dense coopération culturelle, économique, humaine, sécuritaire et même dans le domaine de la défense. Ce qui était tout simplement inimaginable il y a quelque temps.

Laurent Fabius : «Les relations entre la France et l'Algérie sont à leur meilleur niveau»

Entre Alger et Paris, c'est le temps des «cerises». Aussi bien à Paris qu'à Alger, on n'a jamais senti autant de rapprochement, de chaleur dans les relations entre les deux pays. Ce renouveau entre les deux pays, en particulier dans le domaine économique, sera au menu de la visite aujourd'hui d'une délégation ministérielle française à Oran, conduite par le chef de la diplomatie, Laurent Fabius, et son collègue de l'Économie, Emmanuel Macron. Le lancement de la première voiture de l'usine Renault de Oued Tlélat sera en fait le «clou» de cette visite, qui sera suivie par la réunion de la commission mixte de coopération algéro-française.

À la veille de cette journée, Laurent Fabius, dans un entretien à l'AFP, a confirmé la phase euphorique que traversent actuellement les relations entre la France et l'Algérie. Relevant

que la coopération franco-algérienne dans le domaine sécuritaire et judiciaire «fonctionne bien», Fabius a expliqué que d'une «façon générale, les relations entre la France et l'Algérie sont à leur meilleur niveau et le potentiel devant nous est considérable. Je m'en réjouis». Pour le chef de la diplomatie française, la coopération économique est au premier rang des priorités des autorités des deux pays. Sur le plan diplomatique, c'est également la bonne entente, relève Laurent Fabius qui précise que «la coordination au Sahel fonctionne bien. Pour la Libye, l'Algérie mène un travail de facilitation utile afin de compléter la médiation des Nations unies». Sur le dossier malien, que l'Algérie a pris en main pour en faciliter le dialogue entre les différentes factions, il a estimé que «la démarche des Algériens est précieuse. Nous souhaitons que les choses progressent d'une façon décisive au mois de novembre».

Même ambiance sereine dans le domaine de la coopération judiciaire, a-t-il ajouté, rejetant, dans l'affaire des moines de Tibhirine, l'idée que l'Algérie bloquerait la recherche de preuves par les juges français. «Ce qui m'est indiqué, c'est que les institutions judiciaires françaises sont satisfaites de la coopération (avec la justice algérienne). Le juge Marc Trévidic a pu se rendre à deux reprises en Algérie et nous comptons sur les autorités pour que la coopération se poursuive de façon satisfaisante», a encore souligné le chef de la diplomatie française. Et puis «la procédure (dans cette affaire) doit respecter le droit algérien comme le droit français», a fait valoir Laurent Fabius pour qui «la façon dont les choses se sont déroulées sur place a été jugée satisfaisante par nos autorités judiciaires. Ce qui compte, c'est qu'on puisse établir la vérité». Sur le volet de la coopération économique, il a par ailleurs estimé que «nous sommes partenaires et amis des Algériens». Il précise sa pensée: «en matière économique, nous souhaitons que notre partenariat se développe dans de nombreux secteurs. Nous savons que des concurrents existent bien sûr, notamment les Chinois».

Sur l'usine Renault d'Oran, il a expliqué qu'elle «vise le marché africain. Nous l'avons conçue comme une coproduction pour les véhicules, pour la formation et pour développer un réseau de sous-traitants». «Il existe d'autres projets importants que nous examinons. Je serai accompagné notamment du PDG d'Airbus Hélicoptères. Nous allons voir si une coopération peut être envisagée dans ce domaine. Je le souhaite», a dit le ministre français qui a annoncé par ailleurs que «nous réfléchissons activement aussi à des coopérations dans les domaines de l'énergie, du logement, de la formation, du tourisme, de l'urbanisme et des transports. Les autorités algériennes ont défini un plan de développement ambitieux et nous nous inscrivons dans ce cadre».

6. Il remercie Hollande pour l'hommage rendu aux combattants de la 1^{re} guerre, Bouteflika enterre la demande de repentance 16 JUIELLET 2014 Liberté.

Cette participation, qui continue à faire jaser de part et d'autre de la Méditerranée, n'a pas encore livré les motivations politiques qui la sous-tendent. Le fait est sans doute inédit : trois soldats algériens ont paradé hier sur la célèbre avenue parisienne des Champs-Élysées, en compagnie de soldats de plusieurs autres nations, dans le cadre des festivités du 14 Juillet qui célèbrent, cette année, le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Une première pour ce qu'elle représente comme symbolique et au vu du contentieux mémoriel, loin d'être soldé, qui continue de rythmer les relations algérofrançaises.

Cette participation, qui continue à faire jaser de part et d'autre de la Méditerranée, n'a pas encore livré les motivations politiques qui la sous-tendent. S'agit-il d'une réelle volonté de transcender les aléas de la guerre des mémoires ? D'une volonté d'aller vers une normalisation des relations ? Ou alors le fruit de quelques considérations politiques ? Pour le président de la République, à l'origine, sans doute, de cette décision de participation, la France vient de faire preuve de reconnaissance aux sacrifices du peuple algérien et il salue l'hommage qu'elle leur a rendu.

“En décidant de rendre hommage aux milliers de victimes algériennes de la Première Guerre mondiale, à l'occasion de ces célébrations du 14 Juillet, vous avez su, M. le président, reconnaître les sacrifices du peuple algérien et son attachement aux idéaux de liberté qui lui ont permis de recouvrer chèrement son indépendance et sa souveraineté et de participer au recouvrement de la liberté du peuple français”, a écrit le président Bouteflika dans un message adressé à François Hollande.

“Cette reconnaissance des sacrifices du peuple algérien nous conforte dans notre élan partagé de construire, entre nos deux pays, un partenariat d'exception qui répond à nos intérêts mutuels et aux attentes de nos deux peuples”, se réjouit-il.

Selon lui, Alger et Paris ont su dépasser les clivages liés à la mémoire depuis la venue, en Algérie, du président Hollande. “Depuis votre visite d'État en Algérie, en décembre 2012, nous avons su éviter les clivages suscités par un passé douloureux, en ouvrant tous les dossiers liés à la mémoire commune de nos deux peuples, dans un esprit constructif qui, j'en suis certain, permettra de consolider nos relations dans tous les domaines”, a indiqué Abdelaziz Bouteflika.

Mais si Bouteflika trouve là un motif de satisfaction, évitant au passage de faire allusion à la “repentance”, ou encore “aux demandes d'excuses” réclamées par certains, comme la puissante Organisation nationale des moudjahidine, visiblement tenue à l'écart des discussions ayant conduit à cette participation et qui se mure dans un silence embarrassé, tel n'est pas le cas de certains partis politiques encore réfractaires à l'idée d'une normalisation avec l'ancienne puissance coloniale en dehors du règlement du contentieux mémoriel. “Les Algériens ayant pris part aux Deux Guerres ne l'ont pas fait en tant que Nation souveraine ou de leur propre gré. Ils y ont été forcés.

Des militaires algériens n'ont pas à se montrer aux côtés de Français qui refusent la repentance, alors qu'ils la demandent aux Turcs pour les Arméniens”, affirmait encore récemment le leader du MSP, Abderrezak Makri. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le FLN et le RND, les deux béquilles du pouvoir, ont dit “comprendre” et “approuver” la décision de participation.

“L'Algérie a besoin d'apaiser ses relations avec son environnement”, soutient Saïd Bouhadja du FLN, non sans observer une certaine évolution des relations depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir qu'illustre la reconnaissance par François Hollande des

massacres du 17 Octobre. “Le président, des ministres et des responsables se font soigner en France, leurs secrets médicaux sont entre les mains des Français tout comme des secteurs économiques importants... Pourquoi cette sensibilité à la participation d’officiers algériens aux cérémonies ?

La dénonciation et la condamnation ne sont que surenchère et hypocrisie”, soutient, de son côté, Mohamed El-Korso, l’ex-président de la fondation du 8-Mai-1945. Mais cette polémique n’est-elle pas née de l’absence de transparence dans la gestion d’un dossier aussi sensible ? “Ce qui choque le plus, ce sont nos partenaires qui nous informent et qui nous donnent les arguments. Il y a un déficit en communication et un manque de respect à l’opinion.

C’est la participation en catimini qui a provoqué ce débat”, estime l’exministre et diplomate, Abdelaziz Rahabi. “La participation en soi ne gêne pas car il faut arriver un jour à une normalisation des relations, mais ce qui choque, c’est la gestion de cette question sensible”, dit-il encore. Pour lui, cette gestion est l’expression d’un pouvoir personnel. “Bouteflika a fait ça tout seul. Les moudjahidine n’ont pas été informés. Ce sont des décisions qui sont l’expression du pouvoir.” Décidée en mai dernier, la participation de l’Algérie n’a été confirmée par Lamamra que la semaine dernière.

7. L’Elysée regrette mais ne s’excuse pas, Alger pardonne à Hollande 23 décembre 2013 El Watan

Le président François Hollande a tenté, hier via un communiqué de l’Elysée, de minimiser l’incident diplomatique qu’il a lui-même provoqué par sa phrase malheureuse sur la situation sécuritaire en Algérie qui a eu l’effet d’une bombe. Sans doute pris de court par l’indignation en chaîne en Algérie comme en France, l’Elysée a réagi par doses homéopathiques pour sortir, à moindre frais, le président Hollande de cet embarras dont il se serait volontiers passé.

Une voix «off» a ainsi glissé, hier, qu’il s’agissait d’une «plaisanterie légère qui pouvait viser n’importe quel pays et qui n’avait aucun sens particulier concernant l’Algérie».

Pas suffisant pour stopper la polémique qui enflait des deux côtés de la Méditerranée. Les conseillers de Hollande ont alors pris leur plume non pas pour s’excuser de cette «plaisanterie» de mauvais goût, mais pour dénoncer une «polémique sans fondement». Le communiqué de l’Elysée souligne que le président français «exprime ses sincères regrets pour l’interprétation qui est faite de ses propos et en fera directement part au président Bouteflika».

En clair, le président François Hollande regrette mais ne s’excuse pas du préjudice moral causé par sa déclaration sur le retour «sain et sauf» de Manuel Valls d’Algérie qu’il a prononcé lundi devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). On retiendra du communiqué de l’Elysée que Hollande regrette moins ses propos que l’interprétation qui en a été faite en Algérie et en France. Tout se passe comme si sa petite

phrase, qui a mis en boule les Algériens, était sujette à interprétation alors qu'elle était d'une clarté absolue.

«Interprétation infondée», selon Hollande

La présidence française fait, par ailleurs, valoir «l'amitié» de François Hollande avec l'Algérie et le «grand respect» qu'il a pour son peuple, pour plaider non coupable. «Chacun connaît les sentiments d'amitié que François Hollande porte à l'Algérie et le grand respect qu'il a pour son peuple, comme l'ont prouvé la visite d'Etat qu'il a effectuée en décembre dernier et les discours qu'il a prononcés», a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

Et cette profession de foi semble avoir fait revenir les autorités algériennes à de meilleurs sentiments, en témoigne la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui affirme avoir pris connaissance «avec satisfaction» du communiqué rendu public par le président François Hollande. Ce dernier n'a pourtant pas fait son mea-culpa puisqu'il s'est contenté de jeter la pierre à tous ceux qui ont bien compris et non interprété son propos clairement offensant.

Mais qu'à cela ne tienne, Alger a passé l'éponge aussi rapidement qu'elle a fait savoir que les propos de Hollande représentaient une «moins-value à l'esprit qui enveloppe les relations algéro-françaises» et qu'ils constituaient une «improvisation périlleuse».

Alger passe l'éponge
Comme il fallait bien s'y tendre, le ton a sensiblement baissé à Alger et la promesse de Hollande d'en parler «directement avec le président Bouteflika», semble avoir suffi au bonheur du gouvernement qui n'a politiquement pas besoin d'une tension avec la France à quatre mois de l'élection présidentielle. Un appel téléphonique, hier, du MAE français, Laurent Fabius – qui bizarrement n'était pas du voyage de Jean-Marc Ayrault en Algérie –, a scellé les retrouvailles algéro-françaises après 24 heures de moue... C'est dire que l'incident est bien clos officiellement par le simple fait que Hollande l'ait mis sur le compte d'une «interprétation sans fondement».

Il serait intéressant de voir comment les partis politiques au pouvoir en Algérie vont réagir à ce règlement à «l'amiable». La question se pose surtout pour le RND qui a eu des mots très durs à l'égard de la France et de son Président. «Ces propos (ceux de Hollande, ndlr) dénotent la haine vouée par les Français aux Algériens», a asséné son porte-parole, Nouara Saadia Djaafar. D'autres partis, notamment les islamistes ainsi que d'anciens moudjahiddine, ont appelé le gouvernement à réclamer des «excuses publiques» du président français.

En France aussi, la gaffe de Hollande a servi de carburant à ses compteurs de gauche comme de droite pour le descendre en flammes alors qu'il est déjà en berne dans les sondages. «Mots déplacés», «dérapage verbal», «provocation», «ironie fétide» et même «nausée» sont sortis en rafales des bouches des responsables de la droite et de l'extrême gauche.

Et à ce jeu, l'ex-ministre des Affaires européennes, Pierre Lelouche, du reste proche du CRIF, a porté le coup de grâce à la stature de François Hollande : «Il n'est pas encore rentré dans la fonction présidentielle.» «Interprétation infondée» alors ? Voyons...

8. Embarrassé, Lamamra ne veut ni banaliser, ni dramatiser la boutade de Hollande sur l'Algérie 22 décembre 2013 Maghreb Emergent

Ni banalisation, ni dramatisation, Le ministre algérien des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, cherche la bonne formule pour réagir à la boutade de François Hollande sur l'Algérie qui suscite des critiques acerbes sur les réseaux sociaux.

Le ministre algérien a commenté avec modération la boutade du président François Hollande lancée devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), se disant soulagé de voir son ministre de l'intérieur rentré «sain et sauf » d'un voyage en Alger. Manuels est de retour « sain et sauf », « c'est déjà beaucoup », avait- déclaré le président français donnant d'Alger l'image d'un coupe-gorge qui n'a pas beaucoup fait rire. Les propos ont suscité de vives critiques sur les réseaux sociaux. Certains mettaient en relief la tendance « islamophobe » de M.Valls dont la vie aurait été épargnée par le dangereux voyage et le caractère « non-anodin » d'une boutade « déplacée » faite devant le CRIF. Ces commentaires, parfois rageurs, ont été relayés par quelques hommes politiques algériens. Le ministre algérien des affaires étrangères semble chercher la manière de réagir à l'incident de manière à éviter de le banaliser mais également sans le dramatiser. Il a choisi un langage « d'économiste » en parlant de « moins-value » apportée par les propos de M.Hollande qu'il a qualifié « d'incident regrettable". « Il est clair qu'il s'agit d'une moins-value par rapport à l'esprit qui enveloppe nos relations et à la réalité de ce que les délégations françaises et même autres peuvent constater de la situation sécuritaire en Algérie", a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue chinois, Wang Yi.

Réponse chinoise

"Nous avons terminé l'année 2012 sur le succès éclatant de la visite d'Etat de M. François Hollande en Algérie. L'année 2013 n'est pas encore terminée, nous ne souhaitons pas la terminer sur une mauvaise note, et nous souhaitons donc pouvoir trouver dans les jours qui nous séparent de la fin de l'année un moyen de tourner la page de cet incident regrettable", a-t-il également dit. Le ministre algérien a dit, devant son homologue chinois, Wang Yi a souligné « amitié algéro-chinoise est plus vivace que jamais, 55 ans après l'établissement des relations diplomatiques". La Chine dont le poids grandissant dans les échanges avec l'Algérie était très présent lors de la « dangereuse » visite de M.Ayrault en Algérie. Le ministre chinois des affaires étrangères a rappelé que la balance commerciale qui n'était que de 200 millions de dollars il y 30 ans, a atteint aujourd'hui 8 milliards de dollars. Il s'est dit convaincu de l'existence d'un important potentiel "à exploiter par les deux pays, notamment dans les secteurs du commerce et des investissements dans les travaux publics, un secteur qui a atteint 45 milliards de dollars". Une réponse chinoise subliminale sur le mode de « nous on ne crache pas dans la soupe »? La blague de Hollande fait en tout cas rire jaune à Alger.

9. Un accord pour sauver la visite de M.Hollande chez Bouteflika, Une usine auto pour masquer la forêt d'une chasse-gardée 22 décembre 2012 la Nation

Il y aura la signature d'un accord pour la réalisation d'une usine Renault au cours de la visite officielle de François Hollande en Algérie. Un accord presque à l'arraché qui sauve les apparences et permet de "confirmer" l'affirmation précoce de Laurent Fabius sur le "succès" de la visite officielle du président français. L'accord "Renault" obtenu après un long feuilleton pourrait être l'arbre qui cache la forêt d'une relation économique désavantageuse pour l'Algérie.

Un accord pour sauver la visite de M.Hollande chez Bouteflika
Un accord pour la réalisation de l'usine Renault à Oued Tlelat a été obtenu. C'est officiel même si jusqu'à la dernière minute on a continué à supputer pour rester dans la logique de ce long feuilleton à rebondissement. En réalité, il fallait à "tout prix" aboutir à cet accord pour meubler une visite où les annonces "concrètes" ne seront pas nombreuses. Sans l'accord Renault, la visite de Hollande aurait été trop exposée aux critiques et son bilan aurait été classé comme "globalement négatif". Pour le pouvoir algérien aussi cela aurait été un échec. Il a tellement souhaité cette usine, il l'a tellement désirée, ses ministres ont tellement parlé de cette usine comme l'amorce d'une "renaissance" de l'industrie mécanique en Algérie que l'absence d'annonce en cette occasion solennelle aurait été une bérézina. Comme il y a en Algérie des esprits lucides qui ne demandent pas de repentance à la France mais qui s'étonnent de la propension des dirigeants algériens à ne regarder que dans la direction de "la métropole", l'absence d'accord aurait été mortifiante. Il fallait donc sauver le soldat Hollande et son hôte Bouteflika. Et Renault qui gagne beaucoup d'argent en Algérie, qui tergiverse, monnaye, marchande et exige... a fini par signer. On attendra de connaître les détails de l'accord pour apprécier ce que Renault a obtenu (être seul sur le terrain pendant au moins 5 ans après l'investissement en ferait partie) et pour vérifier si, comme le souhaitait la partie algérienne, "une partie" de la future production pourrait être destinée à l'exportation. C'est dans le détail que se niche le diable. Mais pour l'instant, "l'usine Renault" si désirée qui arrive permettra de masquer les gros détails. Des trois pays du Maghreb, l'Algérie où les entreprises françaises vendent le plus et investissent le moins. Et ce n'est pas seulement en raison d'un cadre législatif algérien jugé rédhibitoire – ceux qui sont là, dans le médicament ou ailleurs font d'excellentes affaires dans ce "cadre" – que la destination Algérie est boudée. Il y a une sorte de continuité de l'économie coloniale dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France.

Pourvu que ça dure!

On exporte des hydrocarbures et on importe de tout. Et l'establishment économique français aime bien ce type de relations... et si aujourd'hui il semble – on dit bien semble – consentir à une nouvelle approche, on le doit davantage à l'agressivité des chinois et d'autres pays européens qu'à une politique algérienne. Les exportations françaises en général ne se portent pas bien. Mais elles se portent très bien avec l'Algérie dégageant chaque année un solde commercial positif. Pourvu que ça dure... et que Renault donne un long sursis, c'est ce qu'espèrent au fond les grands patrons français qui vendent en Algérie et investissent chez les voisins. La grande question est dans les politiques publiques

algériennes. Les autorités qui savent qu'il faut diversifier l'économie peuvent-elles se contenter du soporifique Renault au lieu de jouer réellement la concurrence et de s'ouvrir, mentalement, à des partenariats qui permettent d'atténuer la dangereuse dépendance à l'égard des exportations hydrocarbures. Le seul enseignement de Renault est qu'une entreprise qui a un marché en Algérie fait tout pour le garder. La seule question est: les politiques publiques vont-elles enfin monnayer ce marché pour créer une activité économique en Algérie? Car, et les chiffres constants des importations le confirment, l'Algérie reste un marché de déversement des produits extérieurs. Elle a des exportations et des importations mais elle n'a pas d'économie.

10. L'Algérie et la France : colonisation et repentance 18 décembre 2012 le Soir d'Algérie

Il est une constante de l'histoire de l'humanité : l'installation, par la violence, de peuples agressifs et prédateurs sur les territoires de populations vaincues. De telles intrusions au sein d'une population déjà établie, laquelle devant alors s'effacer au profit des nouveaux venus, relèveraient même d'une pulsion biologique inhérente à tous les êtres vivants.

Nul ne songe, et certainement pas les conquérants eux-mêmes, à se poser la question de savoir s'il est légitime ou non de s'accaparer des terres appartenant à d'autres, surtout quand ces «autres» sont des indigènes, c'est-à-dire, une catégorie automatiquement frappée du sceau de l'infériorité.

L'histoire de l'espèce humaine foisonne également de massacres de masse et de génocides. Certes, les plus proches de nous choquent notre conscience en ce qu'ils furent commis en violation de principes humanistes universellement admis depuis la Renaissance européenne, les Lumières et la sacralisation des droits humains, née des révolutions anglaise (Bill of Rights, 1689) et française (Déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen, 1789).

Comme la colonisation qui leur a donné naissance, les atrocités qu'ont fait subir des hommes à d'autres hommes, sont du domaine de l'histoire même si la mémoire en garde des cicatrices encore vives.

Ce qui, en vérité, pèse plus lourdement dans la mémoire algérienne, c'est autre chose. C'est le fait -plus encore dans l'Afrique subsaharienne- que la colonisation se soit imposée comme un système de domination poussée jusqu'à la «réification» des autochtones. Alors que dans une Europe baignée des Lumières, l'intelligentsia saint simonienne prétendait s'engager dans «une association avec le vaincu, qui lui soit, en définitive, aussi avantageuse qu'au vainqueur», la domination coloniale s'était, au contraire, imposée comme «l'une des oppressions majeures de notre temps», selon la formule d'Albert Memmi. Telle était la spécificité du colonialisme, qui fait de «la présence française en Algérie», tout autre chose que ces banals mouvements migratoires si familiers de l'histoire humaine.

Alors s'agit-il ici de faire le procès du colonialisme et de la colonisation ? Non bien évidemment, car c'est déjà fait. A l'inverse, il serait vain de rechercher dans le «viol à main armée» d'un peuple, dans sa soumission brutale par la force conjuguée des armes et des

lois, de quelconques philanthropie et noblesse de dessein, comme le fait accroire encore la rhétorique de «l'intention civilisatrice». Même les exécuteurs des «hautes œuvres» coloniales, ces fanfarons de l'infâme, n'y voyaient eux-mêmes, que «compression», «répression» et même parfois «extermination» dont ils tiraient souvent panache et gloire.

Il ne s'agit pas non plus, pour les Algériens, de demander une quelconque réparation. Ce serait dérisoire. Car la saignée démographique, les souffrances incommensurables, l'abaissement et les humiliations subies, sont «irréparables», pour reprendre le mot d'Aimé Césaire.

Que répondre alors aux promoteurs de la loi négationniste du 23 février 2005, à tous ceux qui assènt, sans vergogne, que la colonisation a joué un «rôle positif» en apportant aux colonisés le progrès et les «bienfaits» de la civilisation ? Que cela relève du cynisme de ce violeur qui légitime son crime en soutenant, sûr de sa suprématie machiste, que sa victime a pris du plaisir. Quand un enfant naît d'un crime horrible et inexpiable, on fait avec. Mais nul n'oserait avancer ou même imaginer que l'acte abominable qui lui a donné naissance, ait pu «jouer un rôle positif» ou qu'il ait été, d'une quelconque façon, pourvoyeur de «bienfaits».

Et que penser de cette comptabilité obscène qui consiste à faire un bilan de la colonisation comme si celle-ci était le passage obligé pour inonder les peuples dits «sauvages», des bienfaits et des progrès d'une civilisation décrétée, une fois pour toutes, comme norme supérieure et universelle ? A supposer que «les nations inférieures» n'aient pas eu les capacités de produire leurs propres progrès et que l'intention civilisatrice du colonisateur ait été sincère, n'y avait-il pas d'autres moyens que l'horreur dévastatrice d'une conquête militaire ? «Je me demande pourquoi mon pays doit être ébranlé dans tous ses fondements et frappé dans tous ses principes de vitalité...par une armée...qui ne cherche qu'à introduire la civilisation», écrivait en 1833, déjà, Hamdan Khodja, dernier secrétaire du gouvernement d'Alger.

Entrons, cependant, dans ce raisonnement et poursuivons la logique «du rôle positif» jusqu'à ses retranchements. Comme les colonialistes d'hier, les «révisionnistes» d'aujourd'hui clament que ce ne fut pas si noir, que la colonisation a mis l'Algérie sur la voie de la modernité économique. L'Algérie, sans la colonisation, serait donc restée figée pendant plus d'un siècle dans sa situation de 1830 ! Soit. Rappelons que cette «modernisation» à la hussarde que lui impose la colonisation, s'est faite au bénéfice des colons et aux détriments d'une population autochtone massivement dépossédée de sa terre, sans cesse refoulée et abandonnée dans le dénuement le plus total, aux famines et aux épidémies.

Les laudateurs de la colonisation rappellent également que celle-ci a créé une infrastructure, tracé des voies de communication (routes, chemins de fer...), érigé des barrages, bâti des hôpitaux. Certes. Mais rappelons aussi que cette «bonne colonisation» du pays était destinée à la population allogène même si par ricochet une poignée d'autochtones «évolués» y trouvait son compte. Quant à la masse algérienne qui en paya lourdement le prix, elle en était quasiment exclue. Ce progrès matériel qu'elle regardait passer comme un

mirage, ne faisait en réalité qu'exacerber davantage sa condition de colonisée. «Que m'importe, clamait Ferhat Abbas, avec humour, qu'on mette l'électricité dans la maison si cette maison n'est pas la mienne.»

L'agriculture coloniale, on dira à juste titre qu'elle fut l'une des plus modernes du monde et que les domaines colons pouvaient rivaliser avec les meilleures exploitations californiennes. Orientée vers la satisfaction des besoins de la métropole, notamment la viticulture qui en était l'une des activités essentielles, dans un pays où 90% de la population ne consommaient pas de vin, l'exploitation coloniale désorganisa brutalement, par la violence militaire, le système agraire algérien, basé sur la propriété communautaire et solidaire. Elle produira dans son sillage une effroyable casse humaine.

Au demeurant, l'Algérie n'était pas une terra nullus, ni ce marécage que prétendaient les chantres de «la colonisation bienfaitrice». Les silos du Directoire ne regorgeaient-ils pas de ce blé des Hauts Plateaux, destiné aux armées du général Bonaparte ? C'était bien ce blé algérien livré à crédit, que la Restauration refusera de payer. Au grand dam du colérique dey Hussein dont le malencontreux coup d'éventail aura été, pour la petite histoire, l'incident déclencheur de l'aventure coloniale française en Algérie.

Et l'école ? Oui naturellement, on a construit des écoles et il y eut même des hommes inspirés comme le recteur Jeanmaire pour prêcher avec constance et persévérance «l'école pour les indigènes», malgré l'opposition résolue des colons. Mais il suffit de rappeler la proportion des enfants européens et celle des enfants indigènes qui fréquentaient ces écoles pour s'apercevoir que les portes de l'instruction républicaine, largement ouvertes aux premiers, étaient quasiment fermées aux seconds (à peine 10% d'enfants algériens scolarisés en 1954). Résultat de cette politique : le taux d'analphabétisme en Français est, au début des années 1950, estimé à 94% chez les hommes et 98% chez les femmes. Chiffres on ne peut plus révélateurs, sur le très faible degré de pénétration de la culture et de la civilisation françaises dans les foyers musulmans.

Venons-en à cette «renaissance démographique» tant vantée, de la population algérienne, attribuée à la vaccination et aux bienfaits de la médecine coloniale. Rappelons d'abord que cette résurrection fait suite à l'hécatombe de la conquête aggravée au cours des années 1860, par les famines et les épidémies, résultant du bouleversement de la société algérienne. Véritable catastrophe «écologique» organisée, qui frappa une population réduite en «poussière d'individus», la saignée démographique amputa la population indigène de son tiers, dans les estimations les plus optimistes.

La croissance démographique durant les cinquante premières années du XXème siècle, était-elle le résultat d'une politique sanitaire ? S'il existait un système de santé colonial, la masse indigène en était, en vérité, quasiment exclue comme elle l'était, du reste, de tous les progrès sociaux que prodiguait déjà l'état social libéral français à ses citoyens. Ainsi, la vaccination ne touchait que les enfants scolarisés, soit une infime proportion des enfants d'âge scolaire (près de 10% en 1954). Du reste, les ravages de la tuberculose et de la poliomyélite, dans la population algérienne jusqu'en 1962, prouvent s'il en était besoin, la faiblesse de la couverture vaccinale chez les enfants indigènes. Ces deux maladies

infectieuses, comme beaucoup d'autres, ont sévi, notamment chez les enfants, comme de véritables fléaux jusqu'à l'indépendance.

A la vérité, l'immense majorité de la population algérienne ne verra jamais passer l'ombre d'un progrès sanitaire durant la période coloniale. Et pour être tout à fait exact, elle ne le recherchait pas, faute de moyens, mais aussi parce qu'elle se méfiait de tout ce qui venait du colonisateur. Quant à sa survie et à son exubérance démographique, elles relèvent d'un véritable phénomène d'adaptation et de sélection naturelle. Décimée par une mortalité dévastatrice, la population algérienne ne trouvait son salut que dans la transmission intensive des gènes : faire beaucoup d'enfants dans l'espoir d'en soustraire quelques-uns à la fatalité infantile. Plutôt que de progrès sanitaires, c'est, d'une certaine manière, de résistance démographique qu'il s'est agi.

Même si on lui accorde le bénéfice du doute, peut-on passer sur les contradictions patentes d'un système qui prétendait vouloir déverser ses «bienfaits» sur une population, tout en la maintenant sous sa domination ? Le progrès n'est-il pas, au contraire, par essence libérateur ? Et aux yeux des colonisés eux-mêmes, censés en être les bénéficiaires, la démarche n'était-elle pas suspecte, même à travers la blouse blanche du docteur ou le tablier gris de l'instituteur, tant il leur était difficile de «découvrir un progrès où le bien n'ait point cheminé en compagnie du mal» ?

Cette «civilisation» qu'on prétendait leur dispenser avec générosité, n'avait-elle pas pour fonction de faire oublier les violences de la conquête et de l'occupation, voire de les légitimer ? Notamment pour tous ceux -saint-simoniens, républicains et autres humanistes embarqués dans l'aventure coloniale- dont la conscience fut troublée par les horreurs, parfois gratuites, infligées à une population sans défense. En agitant «l'école» et «la vaccination», n'était-ce pas une façon de se fabriquer, à bon compte, une bonne conscience et d'avoir l'illusion d'un honnête dédommagement ?

Pour les générations d'Algériens qui l'ont vécue, s'il était question de faire un bilan, la colonisation, entreprise de crimes et de rapines, est une immense tache noire, un calvaire, une horrible mutilation subie à froid. Elle a, non seulement, donné un coup d'arrêt brutal à l'évolution historique de la société algérienne, mais l'a même obligée à emprunter le sens inverse. Et si on y ajoute la brutalisation permanente, la colonisation a été plus qu'une régression, un processus de décivilisation et d'ensauvagement qui n'en finit pas de libérer ses miasmes toxiques.

Si bénéfice il y a, c'est dans l'essence fondamentalement négative du colonialisme qu'il faut le chercher. Il est, en effet, encore heureux que la société algérienne n'ait pas subi l'épreuve coloniale en pure perte. Et qu'il y ait eu, après le choc de la conquête et l'éclatement de la société algérienne, et face à l'adversité coloniale, comme un coup d'accélérateur au processus de formation d'un état-nation moderne dont la société algérienne portait, du reste, déjà, les bases et les prémices. Là, est, peut-être alors, le « bébé » de « l'outrage » colonial. Faudrait-il pour autant, s'en féliciter ou remercier « le violeur » ? Quant aux routes, ponts, barrages...-cette citadelle de la colonisation érigée avec le sang et la sueur des autochtones- ce ne sont, pour reprendre la célèbre formule de Kateb Yacine, que butins

de guerre. Comme le furent jadis, pour l'Armée d'Afrique et la Monarchie de Juillet, les trésors de la Régence, les villes et les plaines algériennes, les silos des Hauts Plateaux constantinois, les patrimoines des nombreuses tribus exterminées au cours des razzias...

Il y eut cependant, au cœur même du système colonial et durant la guerre 1954-1962, il faut le reconnaître et le dire, haut et fort, des hommes et des femmes, fonctionnaires, politiques, scientifiques, journalistes, médecins, artistes, instituteurs, militaires..., qui ont osé braver le credo colonialiste pour montrer l'autre visage, le vrai visage de la France. Celui des Lumières et de cette Révolution qui clama, à la face du monde, que « tous les hommes naissent libres et égaux ». Cette France qui reconnaîtra sa responsabilité envers les juifs livrés aux Nazis, celle qui refusera de faire une guerre illégale à l'Irak, cette France là, c'est avec elle que les Algériens voudraient définitivement tourner la page en regardant haut pour construire l'avenir.

Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est, en effet, de tourner une bonne fois pour toutes, réellement, cette page sinistre de l'histoire franco-algérienne. Mais à quelles conditions ? Pour les Algériens, il ne s'agit pas de « visser le couvercle sur le puits » ni de faire table rase du passé. On ne peut, en effet, demander à un peuple d'effacer ou d'oublier les pages les plus tragiques de son histoire pour sacrifier au réalisme économique et politique. Les leçons du passé sont utiles et toujours bonnes à prendre, enseignait Edmund Burke, ce politicien irlandais, philosophe de son état. Sinon sur quoi reposerait l'histoire des Algériens et quel serait le ciment de leur mémoire, celle qui leur permettra de conjurer les malheurs du futur et d'échapper aux répétitions funestes de l'histoire ? D'un autre côté pour être crédibles, les Algériens ne pourront échapper ad vitam æternam à leur propre travail de mémoire. Ils ne peuvent pas exiger de la France coloniale qu'elle fasse son mea culpa, tout en laissant fermement vissé le couvercle sur le puits de leurs propres excès, dérives et autres vilenies.

Pour les Français, le passé colonial de leur pays, la guerre de dévastation méthodique, implacable, durant la phase d'occupation coloniale, livrée aux Algériens -contre la population elle-même avait rappelé en son temps Alexis de Tocqueville- la guerre de reconquête coloniale avec son lot de tortures, de châtiments collectifs, d'exécutions sommaires, de regroupement-déracinement de la population... tout cela c'est du passé. Comme la guerre des Gaules, les Arabes à Poitiers...

Les révélations récurrentes de ces dernières années sur la torture, les exécutions sommaires collectives, l'utilisation du napalm -bidons spéciaux, disait-on-..., faites par des témoins crédibles ou par les acteurs de premier plan eux-mêmes, comme les généraux Massu et Aussaresses, ont été, chaque fois, accueillies dans l'opinion avec un mélange d'étonnement, d'incrédulité, de pudeur et d'agacement. « Il faut oublier, arrêtons de ressasser, tout ça c'est du passé », répète-t-on à l'envi.

Point de débat donc. Ni sur la torture, ni sur la colonisation et les guerres ayant opposé les Algériens à la France coloniale. Pourquoi ce black-out ? Est-ce du fait que le passé colonial révèle de la République française, si officiellement vertueuse, une facette inavouable ? Pas aussi irréprochable, en effet, cette République qui autorise et cautionne hors de la

communauté nationale française, des pratiques en totale inadéquation avec les principes et les idéaux qu'elle était censée, au contraire, défendre et prodiguer. Inacceptable contradiction qui explique, sans doute, ce climat de dénégation collective et l'attitude d'évitement des Français, s'agissant de l'aventure coloniale algérienne de leur pays. Mais cela n'explique pas tout.

Il y a aussi, et c'est sans doute la raison la plus importante, que les Français ne savent rien de ce qui s'est vraiment passé durant la conquête et l'occupation coloniale de l'Algérie, ni sur l'épouvantable tuerie de Sétif, ni sur les méthodes de « la pacification » et de la répression qui s'est abattue sur les Algériens durant leur guerre de libération nationale et tout particulièrement au cours de cette année 1957 qui en fut le paroxysme. L'explication de cette ignorance est qu'on leur a, toujours, tout caché.

Au reste, pour les Français de 2012, regarder en arrière et remuer l'histoire, la démarche est plus que jamais improbable dans la conjoncture actuelle de déculpabilisation généralisée du Nord vis-à-vis du Sud. Une conjoncture où le « sanglot de l'homme blanc » n'est plus qu'un lointain souvenir, si tant est que « l'homme blanc » ait été, un jour, réellement pris de sanglots ou sincèrement tourmenté par le remords de la prédation coloniale.

Pour le réalisme, il ne s'agit pas de culpabiliser les Français vis-à-vis de faits répréhensibles dont ils ne sont pas responsables. Ni même de désigner les tortionnaires. La liste serait longue et l'on serait aussi embarrassé de choisir à qui, du pouvoir civil ou de la hiérarchie militaire de l'époque, irait mieux le chapeau. Du reste, les crimes de guerre de Jacques, Paul ou Marcel et ceux de bien d'autres tortionnaires patentés, sont depuis longtemps passés à la trappe de l'amnistie. Aussi, une loi sur la criminalisation du colonialisme et toutes les procédures judiciaires qu'elle implique devant des tribunaux algériens, n'a absolument aucun sens si ce n'est, là aussi, de faire mousser un orgueil national mal placé, de renflouer toutes les surenchères patriotardes et politiciennes et surtout d'empoisonner à jamais les relations franco-algériennes.

S'agissant de la moitié droitière de la classe politique française, prisonnière de considérations électoralistes, elle passe son temps à caresser dans le sens du poil de larges secteurs de l'opinion, nostalgiques de l'empire colonial français. La droite décomplexée, en phase ou en cheville avec des groupes de pressions électoraux, est même dans la surenchère nationaliste, en perpétuelle glorification du passé colonial français, valorisant la colonisation comme une entreprise de civilisation et de bienfaits au profit de peuples considérés comme inférieurs. Il n'y a rien à en attendre. Elle n'est pas près de verser une goutte de lubrifiant, une seule, dans les rouages des relations franco-algériennes.

Et l'Etat français qu'incarne aujourd'hui François Hollande, deuxième chef d'Etat français socialiste à fouler le sol de l'Algérie indépendante, en cette fin d'année 2012 ? Il ne s'agit pas pour le président de la République française de se livrer à un quelconque exercice d'auto-flagellation. Ni de faire un acte de contrition que personne, au demeurant, ne réclame, mais le geste symbolique de reconnaître les torts faits à un peuple algérien impatient d'ouvrir une nouvelle page dans ses relations avec cette France, à la fois si

proche et si lointaine, une France certes encore détestée, mais en même temps adulée et admirée.

Ce n'est pas trop demander à François Hollande qui incarne aujourd'hui la nation et l'Etat français. Car c'est bien un gouvernement français, investi régulièrement de la confiance du peuple français, incarnant la pérennité de l'Etat français, nanti de « pouvoirs spéciaux » votés par la majorité de la représentation nationale française, qui ordonne à l'armée de livrer une guerre totale à une population misérable et sans défense. Une guerre où la torture, les exécutions sommaires collectives et les disparitions, sont érigées en pratiques banalisées. Une guerre où les sévices, poussés à leur niveau extrême de cruauté, d'avilissement et de déshumanisation, sont infligés à des milliers d'Algériens traités comme des choses. Et cela, en vertu de ce principe -la responsabilité collective- que l'occupant allemand invoquait pour tailler dans la chair du peuple français, des « Ouradour », des « Tulle » et autres « Châteaubriant ». C'est également au nom de l'Etat et du peuple français que furent commis, durant la conquête et tout au long du passé colonial, les massacres de tribus entières, et les pires exactions ayant coûté la vie à des centaines de milliers d'Algériens innocents.

Stephen Harper, Premier ministre du Canada avait présenté, il y a quelques mois, ses excuses aux « peuples premiers » pour les avoir dénaturés, déculturés, en « tuant l'Indien dans l'enfant ». Même l'Italie berlusconienne a fini par faire amende honorable en reconnaissant le mal fait aux Libyens. Pourquoi pas un geste en direction du peuple algérien, au nom de l'Etat français ? François Hollande qui a reconnu le massacre du 17 octobre 1961 ne peut ignorer les centaines d'autres 17 octobre qui ont ensanglanté l'histoire de l'Algérie, durant 130 ans de colonisation et tout particulièrement durant ce XIXème siècle de compression de la population algérienne et de dévastation méthodique de son cadre de vie. S'il venait à faire ce geste, François Hollande se grandirait, grandirait son pays, marquerait l'histoire de France du sceau de l'honneur et de la fidélité aux valeurs des Lumières et aux nobles principes de 1789. Au demeurant, tout le monde y gagnerait. Ce geste de reconnaissance claire et sans détours des souffrances infligées au peuple algérien du fait de la colonisation et de la guerre de reconquête coloniale, serait en effet, le prélude à une réelle refondation des relations franco-algériennes. Ce serait également le début d'une véritable réconciliation et d'une ère nouvelle où les communautés harki, juive et pied-noir, victimes malgré elles de l'histoire, trouveront enfin leur compte. Bien mieux, en tout cas, que dans l'atmosphère actuelle de compétition antagonique et victimaire. Ce geste aiderait enfin, sans aucun doute, à atténuer, dans le regard des Français, la méfiance encore chargée de ces représentations coloniales qui renvoient « les minorités visibles » à leur histoire et posent encore, à la société française, l'épineux casse-tête de l'intégration.

Cette reconnaissance des facettes sombres de son passé, ce pas en direction des peuples qu'elle a jadis subjugués, ne signifierait, pour la France, ni humiliation ni rabaissement, loin s'en faut. Au contraire, elle en sortirait grandie. Elle conférerait encore plus de crédit à ses institutions, sa démocratie, sa vie politique et sa diplomatie. Son aura et son prestige international n'en seraient que plus grands.

Discours de la presse française de 2007-2012 : FrPr_7-12

1. L'Algérie furieuse contre Paris, Par [service étranger](#) — 8 juillet 2009

Tibéhirine. Nicolas Sarkozy promet la levée du secret-défense. Libération.

Au lendemain des nouvelles révélations sur le massacre des moines français de Tibéhirine en 1996 incriminant l'armée algérienne (*Libération* d'hier), la presse locale ne cache pas sa colère contre Paris. «*Pourquoi le général français à la retraite François Buchwalter a-t-il gardé aussi longtemps son prétendu secret pour le sortir à la fin du mois dernier et le médiatiser largement dans toute la presse française ?*» s'est interrogé le quotidien *El Watan*. «*La forte médiatisation en France du témoignage du général Buchwalter n'est pas innocente et rappelle la campagne médiatique sur la question du "qui tue qui" en Algérie, estimait de son côté El Khabar, un quotidien arabophone.*

Selon le récent témoignage de l'ancien attaché de Défense à Alger devant le juge antiterroriste chargé de l'enquête, les moines auraient été tués peu après leur enlèvement par des tirs d'hélicoptères militaires algériens, alors qu'ils se trouvaient dans ce qui semblait être un bivouac de djihadistes. Alger et Paris auraient ensuite étouffé ces informations. Le quotidien l'Expression a qualifié les propos du général Buchwalter de «fabulations», assurant qu'ils «compliquent davantage» des relations franco-algériennes déjà «suffisamment controversées».

Le président Bouteflika a déjà repoussé à plusieurs reprises une visite officielle en France. Les propos tenus hier par Nicolas Sarkozy risquent de l'exaspérer un peu plus. Le président français a exhorté l'Algérie à faire la lumière sur cette affaire, affirmant que «*les relations entre les grands pays s'établissent sur la vérité et non pas sur le mensonge*». Il a aussi assuré qu'il lèverait le secret défense «*sur tout document que nous demandera la justice*», car «*il n'y a rien à cacher*».

2. Tibhirine: silence officiel, la presse se déchaîne contre la France, Modifié le 21/09/2011 à 16:32 - Publié le 21/09/2011 à 16:31 | AFP

Les nouvelles accusations publiées en [France](#) contre les militaires algériens dans l'affaire des moines de Tibhirine provoquent une inflation de "révélations" critiques de la presse locale contre [Paris](#) contrastant avec le calme affiché par les deux pays.

Lundi, la diffusion d'un documentaire de [Canal +](#), réalisé par Jean-Baptiste Rivoire, auteur d'un tout nouveau livre sur l'assassinat des moines cisterciens de Tibhirine en 1996, a été largement suivi par les francophones d'[Algérie](#) par voie satellitaire.

Il dit présenter des témoignages inédits, mais difficiles à corroborer, mettant à nouveau en cause la sécurité militaire algérienne (DRS), conjointement avec le Groupe islamique armé (GIA), dans l'enlèvement puis l'assassinat des sept pères Blancs en pleine guerre civile en Algérie.

"Mensonges", clame tous les jours un différent journal algérien.

"Documenteur" de Jean-Baptiste Rivoire, titre mercredi le quotidien très anti-français, mais de langue française, L'Expression, qui consacre toute sa dernière page à ces "Mensonges et omissions sur Canal+".

La main des services secrets français

Pour ce journal, qui y voit la main des services secrets français, "le but évident est de discréditer les services de sécurité algériens" et de "disculper le GIA de ses crimes".

Ecchourouk est du même avis. "Des cercles français font revivre le GIA et recrutent de faux témoins pour promouvoir une révolution supposée en Algérie", ajoute le quotidien arabophone de grand tirage.

Le bal des "démentis", "révélations" et "critiques" a été ouvert samedi par un "dossier" en Une du quotidien [El-Watan](#), affirmant citer des terroristes repentis et des documents déclassifiés en France.

Selon cet article, le gouvernement français avait menti en affirmant qu'il ne négociait pas avec les terroristes alors qu'un émissaire s'était rendu au PC terroriste du GIA de Djamel Zitouni pour y rencontrer les otages. Mais sa montre dotée d'une puce de géo-localisation avait été découverte par ses hôtes. Jusqu'alors, dit le journal, les moines étaient toujours vivants...

En Une également, lundi, Liberté y allait aussi de son train de "révélations sur les contacts DGSE-GIA". Les services de sécurité algériens, affirmait le journal, détiennent une cassette du compte-rendu d'un émissaire de Zitouni parti à l'ambassade de France lancer les négociations.

Un éditorial du journal accusait également Rivoire d'avoir passé sous silence une guerre des clans franco-français qui, pour son auteur, "a précipité l'exécution des moines par le GIA".

Mardi, c'était le tour du journal gouvernemental El-Moudjahid avec l'interview d'un ancien directeur de la DST (Direction de la Surveillance du Territoire, ancien nom du service de contre-espionnage français) Yves Bonnet. Et encore une fois le mot "mensonge" revient en caractères gras, mais il est utilisé par M. Bonnet pour les "élucubrations" d'un général qu'il n'identifie pas.

L'affaire officiellement ignorée à Alger

Les autorités algériennes n'ont encore fait aucun commentaire officiel sur ce nouveau dossier des médias.

L'affaire se règle entre organes de presse. En Algérie, celle-ci est souvent utilisée comme canal de communication par le renseignement militaire.

Les relations des deux pays s'étaient nettement améliorées, après des fortes tensions sur certains dossiers, dont Tibhirine, suite à la mission économique menée cette année par l'ex-premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Mais l'Algérie a peu apprécié l'accusation d'"ambiguïté" envers la Libye lancée le 1er septembre par le chef de la diplomatie française Alain Juppé.

Réponse du berger à la bergère: dimanche la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme en Algérie (CNCPPDH), proche du pouvoir, a condamné "l'ingérence immorale" de la France en Libye, sous "le prétexte de la démocratie contre la dictature et celui de la liberté contre l'arbitraire".

Le président français Nicolas Sarkozy a été le fer de lance de l'opération internationale en Libye menée depuis mars.

3. France-Algérie - 17 octobre 1961 : "Pour une reconnaissance, pas une repentance"

Porte-parole du FLN algérien, Qassa Aïssi explique pourquoi la France doit s'excuser pour le massacre du 17 octobre 1961 à Paris. PAR [ARMIN AREFI](#), Publié le 17/10/2011 à 20:03 | Le Point.fr

Porte-parole du FLN algérien, Qassa Aïssi explique pourquoi la France doit s'excuser pour le massacre du 17 octobre 1961 à Paris.

D'après Qassa Aïssi, porte-parole du FLN algérien, 350 personnes auraient péri dans la nuit du 17 octobre 1961 © Sipa/ Florence Durand

"Un crime abominable", selon [Bertrand Delanoë](#). Le 17 octobre 1961, près de 30 000 Algériens partisans de l'indépendance manifestent pacifiquement à [Paris](#) contre une mesure de couvre-feu imposée par les autorités françaises. Menée par le préfet de police de la Seine, [Maurice Papon](#), la réponse sera terrible. Si le bilan officiel est de trois morts et de 64 blessés, causés par la "légitime défense" des policiers, l'historien Jean-Luc Einaudi n'hésite pas à avancer le chiffre de "plusieurs centaines de morts". Porte-parole du Front de libération nationale (FLN), ancien parti unique qui était à l'origine de la manifestation et désormais membre de la coalition au pouvoir en [Algérie](#), Qassam Aïssi appelle, sur le Point.fr, la [France](#) à reconnaître ce "crime d'État".

Le Point.fr : Que vous évoque le 17 octobre 1961 ?

Qassa Aïssi : Les événements du 17 octobre 61 sont connus comme étant un grand massacre qui a touché des Algériens à Paris. Pour la guerre de libération nationale, pour nous Algériens, cette triste date restera dans l'histoire comme un crime d'État.

Que réclamez-vous aujourd'hui ?

À l'occasion du 50e anniversaire, nous demandons sa reconnaissance juridique par les institutions de la République française. Attention, nous n'utilisons pas le terme de repentance, mais de reconnaissance du fait colonial en général, qui est condamnable par essence. Le président Nicolas Sarkozy l'a déjà fait, en ce qui concerne les événements qui ont touché le peuple d'Arménie en Turquie en 1915. Or certains cercles en France, nostalgiques de l'Algérie française, possèdent encore une vision très particulière de ce qu'a été le fait colonial et des exactions commises à l'encontre du peuple algérien.

Heureusement, [il s'est élevé des voix en France](#) qui considèrent que le moment est venu pour étudier avec sérénité ce passé douloureux, et reconnaître ces crimes.

Comment jugez-vous la position de Nicolas Sarkozy sur le sujet ?

Nous avons pu nous rendre compte que son discours de 2007 à Constantine [où il dénonçait le colonialisme, NDLR], n'a pas été suivi de faits. En raison certainement d'échéances électorales, certains cercles continuent malheureusement de cultiver la nostalgie du colonialisme, et continuent à vouloir nier la véritable histoire.

Qui sont ces "cercles" que vous mentionnez ?

Ils sont connus. Il suffit d'observer l'actualité française. Regardez la rhétorique des vieux frontistes et même d'autres personnalités de la majorité. Une loi a tout de même glorifié en 2005 la colonisation. Aujourd'hui, l'Algérie continue de vivre dans la douleur et de subir les éléments nés de la colonisation. Nous recevons toujours les effets des radiations des expériences atomiques au Sahara qui frappent aussi bien la population que l'environnement. Les champs de mines qui continuent à tuer chaque jour des Algériens dans les différentes zones frontalières, et pour des dizaines d'années.

Pourquoi le gouvernement algérien ne formule-t-il pas de demande officielle ?

Le président Bouteflika a fait connaître sa position durant ces différentes interventions, notamment en ce qui concerne le rapatriement des archives nationales sur la question. Des actions homéopathiques sont enregistrées sur beaucoup de choses.

Mais aucune demande officielle de reconnaissance ?

Nous n'avons cessé de le demander au FLN. Beaucoup d'autres partis représentant toutes les facettes de la vie politique nationale ont le même point de vue. Sur beaucoup de sujets ayant un caractère sensible, les gouvernements privilégient les canaux de la diplomatie. Et je ne crois pas savoir qu'il existe une position officielle de la France rejetant fondamentalement la position exprimée par les Algériens. Mais dans ce cas-là, on aimerait bien comprendre pourquoi ce qui est valable pour l'Arménie n'est pas valable non seulement pour les Algériens, mais également pour tous les pays touchés par la colonisation.

Quels sont les derniers chiffres du massacre dont vous disposez ?

De nombreux historiens se sont proposés pour effectuer un travail en commun sur la question. Rappelons que les seules images dont on dispose ont été fournies par les journalistes correspondants étrangers de l'époque, car les médias français ont été censurés durant toute la période. Nous savons néanmoins qu'un certain nombre de documents reposent dans les archives des différents services français. Mais la présidence française ne nous autorise toujours pas à les consulter. Les derniers chiffres dont nous disposons parlent de 350 morts. Mais cela ne traduit pas les ratonnades et les exactions qui ont été commises contre les travailleurs algériens, et toutes les mesures mises en oeuvre en Algérie, qui ont été directement transposées sur le sol français.

Cette question ne va-t-elle pas dégrader les relations franco-algériennes ?

Il faut bien faire la distinction. Comme l'avait dit le FLN historique, nous n'avons pas de haine contre le peuple français. Il y a quatre jours, nous avons d'ailleurs rendu hommage aux patriotes français qui nous ont aidés durant la guerre de libération nationale. Ils sont l'honneur de la France, et à travers eux, ce sont autant de Français avec qui nous envisageons l'avenir avec sérénité. Il faut dire que ce sont deux peuples appelés à travailler en commun, des deux côtés de la Méditerranée, qui est devenue un petit lac. N'oublions pas que les deux pays comptent des familles algériennes et françaises. Nous ne sommes pas dans la culture de la rancune. Nous demandons simplement au gouvernement français de tourner la page, sans la déchirer.

4. La visite de Sarkozy en Algérie à la Une de la presse française, [LUNDI 3 DÉCEMBRE 2007](#) / PAR [PANAPRESS](#)

La plupart des grands titres de la presse quotidienne française parus ce lundi consacrent une large place à la visite d'Etat de trois jours entamée en Algérie par le président français, Nicolas Sarkozy.

"Visite à l'arraché de Sarkozy à Alger", titre le quotidien "[Libération](#)", qui révèle qu'"il s'en est fallu d'un rien pour que ce déplacement du président français n'ait pas lieu". "Prendre l'avion pour Alger ou tout annuler et rester à Paris. Jusqu'à jeudi soir, la question a taraudé Nicolas Sarkozy et la cellule diplomatique de l'Elysée", poursuit "[Libération](#)", en rappelant que le ministre algérien des Moudjahidin (Anciens combattants) avait [accusé](#) la semaine dernière le président d'être soutenu par "un lobby juif qui a le monopole de l'industrie en France".

"Nicolas Sarkozy est confronté à la rancœur de l'opinion publique algérienne", estime "[Le Monde](#)", autre grand titre de la presse quotidienne française. "L'opinion publique algérienne a été séduite par Jacques Chirac. Elle l'est nettement moins par Nicolas Sarkozy. Elle voit en lui non seulement l'homme qui refuse de reconnaître les crimes de la colonisation, mais aussi celui qui limite la délivrance des visas, celui qui a créé le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale", écrit "[Le Monde](#)".

Préférant un autre angle, "[Le Figaro](#)" titre : "Nicolas Sarkozy en Algérie : des contrats après les tensions". Selon le quotidien français, près de cinq milliards de dollars de commandes devraient être signés par les industriels français pendant la visite du président Sarkozy en Algérie.

"Politiquement délicate, cette visite a également un objectif commercial. La France espère signer cinq milliards d'euros de contrats d'investissements avec l'Algérie. Un accord de coopération nucléaire civil est également en préparation", note "[Le Figaro](#)", en affirmant que 150 hommes d'affaires français accompagnent le président Sarkozy.

"Français-Algériens : une nouvelle histoire", affirme sur cinq colonnes "[Aujourd'hui en France](#)", autre grand titre de la presse quotidienne française. Soulignant que le chef de l'Etat français va tenter à Alger et dans les autres villes algériennes de renouer "des liens plus étroits avec l'Algérie", le quotidien donne la parole aux Français vivant en Algérie et aux Algériens vivant en France.

"Les Français et les Algériens nous racontent leur quotidien et évoquent des relations

complexes", rapporte "Aujourd'hui en France", qui précise par ailleurs que le président français sera accompagné lors de son déplacement par plusieurs personnalités d'origine algérienne dont Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris et l'écrivain et essayiste Yasmina Benguigui.

Attendu lundi après-midi à Alger, le président Sarkozy, qui sera accompagné par huit ministres de son gouvernement, aura dès son arrivée un premier entretien avec son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika. Il se rendra ensuite à Constantine où il prononcera un "important" discours à l'Université.

5. Alger entretient le suspense sur l'Union pour la Méditerranée, REUTERS, Publié le 22/06/2008 à 17:06 | Modifié le 22/06/2008 à 17:06 Reuters, par Sophie Louet

ALGER (Reuters) - L'Algérie avive le suspense quant à sa participation à l'Union pour la Méditerranée (UPM), maintenant ses réserves sur un projet qu'elle juge aujourd'hui dévoyé.

Venu pour la première fois à Alger sceller deux accords "historiques" dans les domaines de la défense et du nucléaire civil, François Fillon a regagné dimanche la France sans l'assurance de la venue d'Abdelaziz Bouteflika le 13 juillet à Paris au sommet de l'UPM.

"Chaque chose en son temps", a simplement répondu le président algérien à l'issue de 02h20 de discussions auxquelles participait le chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem, présenté comme un islamo-conservateur par ses opposants.

Le Premier ministre français avait pris les devants en faisant savoir qu'il ne venait pas à Alger pour "décrocher la timbale", mais les pronostics optimistes de son entourage sur l'implication à venir de l'Algérie dans l'UPM ont été quelque peu "douchés" par le scepticisme d'Abdelaziz Belkhadem.

Alors que François Fillon se réjouissait du "bon accueil" des autorités algériennes à l'UPM et du "soutien" du président Bouteflika, lors d'une conférence de presse avec son homologue, ce dernier a déploré que le projet diffère des intentions initiales de Nicolas Sarkozy.

Le président français a arraché en mars l'appui de ses partenaires européens - des Allemands au premier chef - au prix d'une réécriture du projet.

"Aujourd'hui, nous ne savons pas encore si on doit discuter avec Paris ou avec Bruxelles en vue de constituer cette entité méditerranéenne", a déclaré Abdelaziz Belkhadem.

"Après la modification, le changement du premier projet, et étant donné la participation des 27 pays européens, le projet est complètement différent du projet initial présenté par le président Sarkozy", a-t-il souligné.

SANS L'ALGERIE, PAS D'UPM?

François Fillon, qui n'a eu de cesse durant son séjour de rassurer les autorités algériennes sur "un pari audacieux", s'est efforcé de faire fléchir son interlocuteur dans une dernière tentative.

"Personne n'envisage que l'Union pour la Méditerranée puisse se construire sans l'Algérie, qui est un des acteurs majeurs autour des rives de la Méditerranée", a-t-il plaidé.

L'Algérie explique réserver sa réponse dans l'attente de "clarifications" sur un projet "flou" dont elle craint qu'il ne couvre une "normalisation rampante" avec Israël, où Nicolas Sarkozy a entamé dimanche une visite d'Etat.

Les Algériens s'irriteraient en outre de la place dévolue au Maroc et à la Tunisie dans la future organisation méditerranéenne. L'Egypte a été choisie pour la vice-présidence, le Maroc serait pressenti pour le secrétariat et la Tunisie a été évoquée pour abriter le siège de l'UPM.

"Rien n'est arrêté", a assuré François Fillon. "Les candidatures sont sur la table et ce sont les chefs d'Etat qui décideront ensemble, d'où l'importance de la présence de l'Algérie" le 13 juillet à Paris.

Le numéro un libyen Mouammar Khadafi, qui dénonce l'UPM comme un "affront" aux pays de la rive Sud, serait pour l'heure le seul dirigeant arabe décidé à boycotter le sommet.

"C'est tout le monde ou personne", plaide un diplomate français.

La venue du président syrien Bachar al Assad, et son invitation consécutive aux festivités du 14-Juillet, suscite la polémique en France. L'absence de l'ancien président Jacques Chirac, dont le vif antagonisme avec les dirigeants syriens est notoire, aux cérémonies de la fête nationale est imputée à la présence de Bachar al Assad.

"C'est l'honneur du président de la République d'avoir eu le courage d'inviter tous les dirigeants", a affirmé samedi François Fillon lors d'un discours devant la communauté française d'Alger. "Nous prenons des risques, mais c'est justement parce que nous prenons des risques que nous avons une chance d'obtenir des résultats", a-t-il dit.

6. La realpolitik de Sarkozy à l'épreuve en Algérie, MICHEL COLOMÈS, Publié le 03/12/2007 à 09:12 | Modifié le 14/12/2007 à 09:12 lepoint.fr

Nicolas Sarkozy est un adepte du parler vrai et du principe de réalité. Une vraie rupture, pour le coup, avec la langue de bois, maladie affectant les hommes et les femmes dès qu'ils entrent en politique et se considèrent détenteurs de vérités qu'il vaut mieux ne partager avec les autres qu'à travers un salmigondis de mots, un minestrone d'expressions, une napolitaine d'idées qui rendent la pensée de celui qui prétend l'exprimer totalement obscure.

C'est sûr, ce n'est pas le cas de Sarkozy. C'est même sur cette franchise - "Je dis ce que je vais faire et je fais ce que j'ai dit" - qu'il a probablement gagné l'élection présidentielle.

Ce réalisme continue d'ailleurs à lui réussir. L'opinion, à l'exception de quelques

intellectuels adeptes de la pensée unique, approuve, face aux nouveaux débordements des banlieues, qu'il traite de voyous ceux qui tirent sur les CRS. Elle le suit quand, sur le pouvoir d'achat, il explique, n'en déplaise à quelques nostalgiques des lois Aubry, que beaucoup de salariés préféreraient échanger des jours de RTT contre de quoi améliorer l'ordinaire avant les fêtes de fin d'année.

Pourtant il est un domaine où le pragmatisme du Président pourrait se retourner contre lui et contre nos intérêts. C'est la politique étrangère.

Est-ce digne de la France de recevoir, par réalisme, en grand tralala, à l'Élysée, le nouveau Castro d'Amérique latine qu'est Hugo Chavez, sous prétexte qu'on attend de lui des nouvelles d'Ingrid Betancourt qui ne sont parvenues que quinze jours après la visite du président vénézuélien et a priori sans lien avec sa tentative de médiation ?

Mouammar Kadhafi, qui, à l'aune des libertés démocratiques, ne vaut guère mieux que Chavez, va être accueilli lui aussi dans quelques jours avec les fastes de la République. À lui au moins a-t-on arraché les malheureuses infirmières bulgares. Mais notre reconnaissance est-elle si grande qu'il ait fallu consentir, comme l'avait révélé LePoint.fr, à son caprice d'installer sa tente de bédouin dans le jardin du palais de la République qui va l'accueillir ? Realpolitik aussi en Chine où Nicolas Sarkozy a purement et simplement laissé tomber le Tibet et n'a évoqué que pour la forme les libertés et les droits de l'homme. Heureusement, ni Kouchner, ni Rama Yade n'étaient là pour avaler ces couleuvres.

C'est sans doute aussi au nom de ce principe de réalisme que le Président n'a pas renoncé à son voyage en Algérie alors qu'il venait d'être victime d'une attaque personnelle, d'un antisémitisme inouï et même insupportable, par un des ministres du président algérien Bouteflika. On ne demandait certes pas au chef de l'État de répondre en allant souffleter le Dey d'Alger, mais peut-être aurait-il pu s'abstenir, après cet incident, d'aller congratuler ceux qui de l'autre côté de la Méditerranée n'ont, quels que soient leurs présidents, décidément rien compris.

7. Les relations franco-algériennes, *Entretien avec Florence Beaugé (août 2010) Journaliste au Monde*

Où en sont en 2010 les relations entre la France et l'Algérie ? Quels sont les principaux points de blocage ?

Une nouvelle fois, les relations entre les deux pays ne sont pas bonnes en ce moment. Elles sont marquées par l'incompréhension et le ressentiment. Depuis quarante ans, Paris et Alger alternent phases d'amélioration et phases de léthargie, auxquelles s'ajoute la rancœur, côté algérien. Tout l'héritage du passé lié à la guerre d'Algérie, à la torture et aux non-dits vient en permanence bloquer les avancées réalisées entre les deux pays. Il se double aujourd'hui d'un problème politique : le président Bouteflika. Les responsables français sont à présent conscients que le président algérien, qui a été reconduit à la tête l'État pour un troisième mandat en 2009 grâce à un remaniement constitutionnel concocté sur mesure, n'est pas à la hauteur de la situation. Le problème de l'Algérie n'est pas financier (puisqu'elle dispose de 143 milliards de dollars de réserves de change), mais

de gestion.

En d'autres termes, c'est le passé conjugué à la mauvaise gouvernance actuelle pratiquée d'un côté par un pouvoir civil incarné par Bouteflika, de l'autre par un pouvoir militaire de l'ombre, qui contribue au blocage des rapports franco-algériens. Les relations entre les deux pays ne sont pas pour autant violemment antagonistes, ce sont plutôt des relations au point mort. Cette situation risque fort de perdurer tant que Bouteflika restera aux commandes de l'Algérie et Nicolas Sarkozy aux commandes de la France. Ni l'un ni l'autre, je pense, ne sont prêts à faire un geste significatif pour sortir du blocage actuel, car ils n'en voient pas l'intérêt pour le moment.

Le passé colonial apparaît donc comme le principal facteur de ce blocage ?

Tout à fait. Ce passé ne passe pas parce qu'il n'a jamais été apuré. La France n'a jamais mesuré la douleur réelle existant au sein de la société algérienne sur cette question. Pas seulement sur les sept années de combats et sur les exactions commises par l'armée française, mais sur tout ce qui a été fait depuis 1830, c'est-à-dire dès le début de la colonisation française en Algérie. La torture n'a pas démarré en 1954 avec le coup d'envoi de la guerre d'indépendance, mais bien avant : elle a été pratiquée de façon routinière dans les commissariats en Algérie. Pendant la deuxième partie du XIX^e siècle et toute la première partie du XX^e siècle, elle était un moyen d'interrogatoire « classique ». Les documents de l'époque l'attestent.

La méconnaissance que l'on a en France de l'Algérie et de ce que ce peuple a vécu pendant la colonisation rend les Algériens écorchés vifs sur ce sujet. Ils ne sont pas prêts à tourner la page sur ce passé sans dommages et intérêts. Non pas financiers, mais sous la forme d'un geste symbolique comme une déclaration solennelle du chef de l'État français. Une simple reconnaissance des faits serait probablement suffisante. Je crois que du côté des autorités françaises, l'ancien président de la République, Jacques Chirac (1995-2007), avait saisi l'importance d'un tel geste et qu'il était prêt à le faire à la fin de son mandat ; mais l'article de la loi française sur les « bienfaits de la colonisation » (1) l'en a empêché. Les officiels algériens, notamment Bouteflika, sont montés au créneau et ont instrumentalisé ce faux pas. Et finalement, toutes les avancées faites à l'époque de Chirac, l'espoir d'une vraie grande réconciliation et le fait d'enterrer le passé grâce à un geste important de la part de la France, sont devenues caduques.

Le nationalisme algérien étant largement cristallisé sur les rapports avec la France, le passé colonial est-il l'objet d'instrumentalisation de part et d'autre ?

L'instrumentalisation existe, c'est indéniable, surtout du côté algérien. Elle émane de presque tous les organismes en place, des apparatchiks, des associations de moudjahidines ainsi que des responsables algériens, en particulier du président de la République, Bouteflika, et de hauts responsables du FLN, comme Abdelaziz Belkhadem. Côté français, il y a bien sûr un lobby pied-noir et un lobby d'extrême droite, surtout dans le sud de la France, qui freinent la réconciliation franco-algérienne. Mais je ne trouve pas qu'au niveau des officiels français, il y ait une vraie volonté d'instrumentalisation (sauf par moments, en période électorale).

Cela dit, on se trompe, en France, en interprétant systématiquement les sentiments qui prévalent en Algérie sur cette question comme de la récupération politique. La douleur, le ressentiment, l'humiliation et l'indignation sont réels là-bas quand on évoque cette période

de l'histoire. La France sous-estime cette souffrance et ne veut voir là que de la manipulation. Or, l'instrumentalisation est secondaire par rapport à la réalité de cette souffrance. Tant que la France ne l'aura pas compris, je crois qu'il n'y aura pas de réconciliation durable entre Paris et Alger. Les Algériens attendent – et ont besoin – d'un geste de reconnaissance de ce qui « a été », c'est-à-dire des exactions massives, des exécutions sommaires, de l'utilisation largement répandue de la torture à partir de 1954, en particulier après la « bataille d'Alger » en 1957. La torture a été institutionnalisée à partir de cette date. Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais d'anciens généraux comme Massu qui ont fini par le reconnaître (2). En France, on méconnaît l'ampleur des viols commis pendant la guerre d'Algérie : c'était pourtant LA méthode employée sur les femmes et les jeunes filles quand elles étaient interrogées par l'armée française. Je connais personnellement de nombreuses Algériennes qui ont été violées. Certaines étaient des petites filles à l'époque, de neuf ou dix ans. La plus jeune que j'ai rencontrée avait alors sept ans. Les viols n'ont pas été le fait de dérapages ou de bavures, comme on veut le croire en France, mais d'une pratique généralisée. Je ne veux pas dire que tous les militaires français affectés en Algérie ont violé, ni qu'ils ont tous torturé. Je dis simplement que tous les Algériens arrêtés et interrogés étaient systématiquement torturés. Vous le savez, il suffit d'une minorité pour torturer une majorité. Or, la quasi-totalité des Algériens arrêtés et interrogés pendant ce qu'on appelait alors pudiquement « une opération de maintien de l'ordre » ont subi de graves sévices. Ceux qui n'ont pas été torturés sont l'exception. Tant qu'en France on n'admettra pas ces faits, les Algériens seront incapables de pardonner, donc de tourner la page. Et eux, pourrait-on dire, n'ont-ils pas des choses à se faire pardonner de la part de la France ? À cela, les Algériens répondent qu'ils n'ont fait que se défendre avec les moyens du bord – y compris le terrorisme – pour lutter contre l'occupation. Ont-ils eu tort ou raison d'avoir recours au terrorisme ? C'est un autre débat. Mais je pose une question : quels moyens avaient-ils à l'époque à leur disposition pour se faire entendre ? Sûrement pas les élections, en tout cas, car celles-ci étaient systématiquement truquées en Algérie, tout le monde, y compris les historiens, vous le confirmera.

Dans ce contexte, une réconciliation est-elle possible ? Quelles sont les attentes mutuelles ?

Une réconciliation est bien sûr possible. Elle finira par avoir lieu, je n'ai pas le moindre doute là-dessus. Quand ? Je ne sais pas. Pour remonter la pente, il va falloir du temps. Si elles le voulaient, les autorités algériennes ne pourraient pas aujourd'hui engager une réconciliation et y faire adhérer l'ensemble de la population. Elles seraient prises à leur propre piège, elles qui ont instrumentalisé cette question ces dernières années. Même les jeunes Algériens, qui n'ont pas connu la guerre, savent ce que leurs pères et grands-pères ont subi. Ils croient dur comme fer au mythe des 1,5 million de « martyrs » algériens alors que la réalité, selon les meilleurs historiens, tourne autour de plusieurs centaines de milliers de morts algériens, ce qui est déjà énorme. On a encore pu constater cette sensibilité à fleur de peau en juin 2010 à l'occasion de la mort du général Bigeard (3). Immédiatement, toutes les blessures sont ressorties en Algérie et elles n'ont pas été nécessairement manipulées. Car Bigeard, accusé d'avoir pratiqué la torture, est parti avec ses dénégations, c'est-à-dire le déni des tortures, le déni de ce que Louissette Ighilahriz a

subi (4), cette militante pour l'indépendance qui a déclenché ce retour de mémoire totalement inattendu du début des années 2000. Les Algériens redoutent que tous les anciens tortionnaires, comme Massu, Bigeard ou encore le général Schmitt (l'ancien chef d'état-major des armées françaises qui a dirigé le célèbre centre de torture de l'école Sarouy pendant la bataille d'Alger), partent les uns après les autres dans la tombe sans rien dire (à l'inverse d'un général Aussaresses) et que la vérité ne se fasse jamais. Ils ont le sentiment que la France cherche à gagner du temps et mène une guerre d'usure, le temps que les témoins aient disparu. Ils lui en veulent pour toutes ces raisons tout en l'aimant aussi profondément, ce qui peut paraître paradoxal. Mais ceci prouve qu'il faudrait peu de chose pour que le passé soit enterré et qu'une réconciliation aboutisse enfin.

Une chose est sûre en tout cas. La gestion de ce passé est un problème politique et non, comme on l'entend souvent dire en France, un problème d'historiens. Il faut cesser de dire : « laissons les historiens faire leur travail », car les historiens l'ont fait depuis longtemps, leur travail ! Il suffit de lire les écrits de Benjamin Stora (5), Vidal-Naquet (6), Robert Ageron ou encore Gilbert Meynier. Du côté algérien, il y a des historiens reconnus comme Mohammed Harbi (7). C'est à présent aux politiques de s'entendre pour faire un geste. Les Algériens devront cesser de se victimiser et d'affirmer que la France a pratiqué « un génocide » chez eux, ce qui ne tient pas. Les Français, eux, devront renoncer à renvoyer dos à dos les « crimes » du FLN et ceux de l'armée française, en feignant d'oublier qu'ils étaient une force d'occupation bien structurée face à des maquisards. Ils devront surtout reconnaître une fois pour toutes l'ampleur des exactions qu'ils ont commises et cesser de les faire passer pour de simples « bavures » ou dérapages. Alors, la réconciliation entre Paris et Alger se fera sans problème et elle sera, je crois, durable.

Propos recueillis par Frank Tétart

Notes

(1) La loi française n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés est une loi dont l'article 4 loue « le rôle positif de la présence française outre-mer » et qui a suscité un tollé dans une partie de la classe politique, dans les territoires d'outre-mer français et dans certaines des anciennes colonies, et plus particulièrement en Algérie. L'alinéa 2 de l'article 4 a finalement été supprimé le 15 février 2006.

(2) Le général Jacques Massu (1908-2002), affecté en Algérie en 1957, ordonna et défendit l'usage de la torture contre les partisans du FLN. Il en témoigne dans son livre *La vraie bataille d'Alger* (Plon, 1971). À la fin de sa vie, il a cependant avoué « regretter » d'y avoir eu recours dans les colonnes du Monde du 22 juin 2000, puis du 23 novembre 2000.

(3) Marcel Bigeard a toujours démenti les accusations selon lesquelles il aurait largement pratiqué la torture pendant la guerre d'Algérie.

(4) Cette ancienne « *fellagha* » (« partisan de l'indépendance »), capturée par l'armée française en septembre 1957 à l'âge de vingt ans, torturée et violée pendant ses trois mois de détention à l'état-major de la 10^e division parachutiste à Alger, a incriminé deux des principaux chefs militaires de l'époque, le général Massu et Marcel Bigeard.

(5) Benjamin Stora, né en 1950 à Constantine, est spécialiste de l'histoire du Maghreb et de la colonisation française. Il est l'auteur des *Sources du nationalisme*

algérien (L'Harmattan, 1989), de *l'Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)* (La découverte, 2004) et de *La Guerre d'Algérie – 1934-2004. La fin de l'amnésie* (avec Mohammed Harbi, Robert Laffont, 2004).

(6) Pierre Vidal-Naquet (1930-2006) est historien. Dès les années 1950, il milite contre le colonialisme et la torture en Algérie. Il a notamment publié en 1958 *L'Affaire Audin* (éditions de Minuit pour la nouvelle édition en 1989), du nom de ce jeune mathématicien français arrêté et disparu en Algérie en mars 1957, après avoir été arrêté par les parachutistes français. Pour Vidal-Naquet, Maurice Audin est mort au cours d'une séance de torture, étranglé par l'un de ses bourreaux. La thèse officielle de l'armée française, jamais démentie jusque-là, est que le jeune mathématicien s'est enfui lors d'un transfert en Jeep.

(7) Mohammed Harbi, historien né en 1933, est spécialiste de l'histoire de l'Algérie et de sa vie politique. Il a notamment publié *Le FLN, documents et histoire (1954-1962)* chez Fayard en 2004.

8. Des émissaires de l'Elysée pour renouer le dialogue avec l'Algérie, LE MONDE | 22.02.10, Article paru dans l'édition du 23.02.10

"Des propos qui n'honorent ni la France ni son peuple"

Envoyés à Alger par le président Nicolas Sarkozy, dimanche 21 février, le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, et le conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, n'ont pas eu la tâche aisée. Reçus par le premier ministre, Ahmed Ouyahia, accompagné du ministre des affaires étrangères, Mourad Medelci, ils se sont appliqués à dénouer une série de contentieux et, sortir, selon un diplomate français, "de cette période d'aigreur". Dans l'immédiat, ces échanges n'ont pas abouti à des mesures concrètes, hormis des "pistes de travail", mais, de source algérienne, on note avec satisfaction le "désir de désamorcer les choses, côté français".

"C'était très timide, disons que cela ressemblait à une mission de bonne volonté affichée, avant, peut-être d'autres étapes", a indiqué au Monde un officiel algérien, sous couvert d'anonymat. "Ces contacts seront poursuivis", assure-t-on côté français. La libération par Bamako - contre l'avis d'Alger - de quatre combattants islamistes au Mali, en échange de celle du français Pierre Camatte enlevé fin novembre 2009 dans le nord malien par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), a ajouté une pomme de discorde dans un contexte déjà fourni entre Paris et Alger. Et les déclarations, samedi, de Bernard Kouchner, n'ont rien arrangé. Interrogé par Le Journal du dimanche sur les relations franco-algériennes, le ministre des affaires étrangères avait répondu: "Nos rapports avec l'Algérie ont été à ce point sentimentaux, violents et affectifs que tout est très difficile et douloureux. La génération de l'indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple." Aussitôt, la presse algérienne a dénoncé "l'arrogance" de M. Kouchner, estimant qu'il avait eu des propos "humiliants" pour le peuple algérien et, en particulier, pour son président, Abdelaziz Bouteflika, qui fêtera dans quelques jours ses 73 ans.

La visite éclair de la délégation française, arrivée le matin même et repartie en fin d'après-midi, a néanmoins fait l'objet d'une intense préparation, des deux côtés, au cours de plusieurs séances de travail à Paris, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie, Missoum Sbih. Dès jeudi, l'annonce de la libération imminente des quatre islamistes au Mali était

acquise après leur condamnation par un tribunal de Bamako à des peines déjà couvertes par leur détention pour "possession illégale d'armes de guerre". Dimanche, le président malien, Amadou Toumani Touré, a déclaré avoir de "l'espoir pour la (libération) de tous les otages européens", trois Espagnols, deux Italiens et un Français détenus par AQMI. "L'otage français est bien traité, il est en vie", a-t-il ajouté, selon l'Agence France-Presse. L'AQMI avait fixé la date-butoir du 20 février, menaçant de tuer à cette date M. Camatte si ses "combattants" n'étaient pas libérés. Mais dimanche, à Alger, ce dossier, assure-t-on, n'a pas été abordé au fond. La délégation française a simplement "remercié" les Algériens de leur "compréhension".

Pour apaiser l'irritation d'Alger, tous les sujets de crispation qui se sont accumulés ces derniers mois, ont été passés en revue. Les autorités algériennes ont dressé une liste de griefs et posé leurs exigences. Dans l'ordre: la confirmation, rapide, du non-lieu requis le 9 février par le parquet de Paris en faveur du diplomate algérien Mohamed Ziane Hasseni, interpellé en France en 2008 et placé sous contrôle judiciaire dans l'enquête sur l'assassinat de l'opposant Ali Mecili, en 1987, à Paris - une affaire qui empoisonne les relations bilatérales depuis deux ans; le retrait de l'Algérie de la "liste noire" des pays à risque en matière de sécurité aérienne après son inscription révélée en janvier. Une disposition qui a particulièrement mis en colère les autorités algériennes, du fait de la lutte antiterroriste qu'elles mènent depuis des années en collaboration avec les Européens et les Américains.

Isabelle Mandraud

"Des propos qui n'honorent ni la France ni son peuple"

La Fondation algérienne du 8 Mai 1945, une ONG proche des autorités, a estimé, dimanche 21 février, que les propos du ministre des affaires étrangères français, Bernard Kouchner, sur la relation franco-algérienne, "n'honorent ni la France, ni son peuple". "Les propos de M. Kouchner ne sont pas étrangers à nos prévisions. Ils n'honorent ni la France, ni son peuple, ni même les principes du socialisme dont il est tributaire", a indiqué la Fondation 8 mai 1945. Sachez que "l'Algérie (...) est indépendante. Elle est souveraine et ses politiques le sont également", ajoute la Fondation.

9. Manoeuvres navales franco-algériennes, sur fond de compétition commerciale, par Jean Guisnel, Le Point, 3 février 2009 <http://www.lepoint.fr/actualites-monde/manoeuvres-navales-franco-algeriennes-sur-fond-de-competition/1648/0/313200>

Depuis le 30 janvier, les marines algérienne et française conduisent à Toulon, pour deux semaines, la manoeuvre navale bilatérale Raïs Hamidou 08 . Cette initiative n'est pas inédite et se déroule depuis plusieurs années, mais l'état-major de la marine la replace néanmoins dans le cadre de l'accord de coopération dans le domaine de la défense signé le 21 juin 2008 entre Paris et Alger. La manoeuvre se déroule en mer et à terre à Toulon, où une équipe de la marine algérienne s'est installée pour participer à un état-major conjoint. Les Algériens ont fourni une frégate lance-missile, le Salah Raïs , navire de fabrication russe de la classe Nanuchka III . Les Français ont affecté la frégate Guépratte et un avion de patrouille maritime Atlantique 2 .

Cette manoeuvre se déroule sur fond de concurrence commerciale intense pour la fourniture de frégates à l'Algérie, mettant en oeuvre de nombreux réseaux politico-

commerciaux officiels ou officieux. Plusieurs chantiers européens sont en compétition. Les Russes proposent la frégate Krivak III, les Français de DCNS la frégate multimission FREMM, et les Allemands leur modèle best-seller Meko, fabriqué par ThyssenKrupp. Mais le quotidien La Tribune nous signalait la semaine dernière une nouveauté, plutôt inquiétante pour les Français qui croyaient bien tenir la corde. Venus du diable vauvert, les Britanniques, très soutenus par le gouvernement de Gordon Brown, occuperaient désormais la meilleure position, avec les chantiers BVT Surface Fleet. Pour 4 à 5 milliards d'euros, la Grande-Bretagne fournirait quatre navires de la classe Type 22 et une base navale. Si cette information devait se vérifier, les Français seraient ainsi battus une seconde fois à plate couture par les Britanniques dans la fourniture de matériels à la marine algérienne. Le Point avait révélé en novembre 2007 comment Eurocopter, qui avait conclu la vente de huit hélicoptères, avait été finalement coiffé sur le poteau par AgustaWestland. La firme britannico-italienne avait fourni des équipements permettant de conduire des missions identiques, mais pour deux fois plus cher. En fait, avec l'Algérie, c'est assez simple : les Français font les manoeuvres, et les Britanniques vendent le matériel. Cherchez l'erreur...

10. En visite en Algérie, Fillon signe un accord sans précédent, NOUVELOBS.COM | 22.06.2008

Le Premier ministre est arrivé à Alger accompagné d'une douzaine de dirigeants de grandes entreprises afin de finaliser le plus important accord d'exportation de technologie et de compétences dans le domaine du nucléaire civil jamais signé avec un Etat arabo-musulman.

La France et l'Algérie ont signé samedi 21 juin deux accords de coopération dans les domaines de la défense et du nucléaire civil, "un moment historique" pour François Fillon qui a plaidé pour l'industrie d'armement française face au concurrent américain. Au premier jour de sa visite officielle à Alger, le Premier ministre a signé les deux accords, scellés lors de la visite d'État de Nicolas Sarkozy en décembre 2007, avec le chef du gouvernement algérien Abdelaziz Belkhadem. "C'est un moment historique et représentatif de la transformation de nos relations", a-t-il souligné lors d'une réunion de travail avec son homologue. "Il n'y a pas de manifestation plus claire de la volonté de la France d'établir un partenariat exceptionnel avec l'Algérie", a-t-il insisté.

Energie nucléaire "à des fins pacifiques"

L'accord sur l'"utilisation et le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques", le premier de cet envergure avec un pays arabo-musulman, portera sur la recherche fondamentale, des transferts de technologie, la formation, la production d'électricité, la prospection et l'exploitation de l'uranium convoité par Areva. L'Algérie pourrait ainsi se doter d'une centrale nucléaire à l'horizon 2020. L'accord de défense, qui prévoit notamment une coopération dans la formation et la santé militaire, pourrait pour sa part ouvrir la voie à de futurs contrats d'armements. "Il faut que nous examinions ensemble toutes les opportunités de coopération industrielle dans le domaine de l'armement", a insisté François Fillon auprès d'Abdelaziz Belkhadem.

La France est le premier investisseur en Algérie, hors hydrocarbures, et son premier partenaire commercial, mais elle doit faire face à la vive concurrence des pays émergents comme la Chine et l'Inde et de ses partenaires européens. En 2007, on recensait 250 filiales d'entreprises françaises sur le territoire algérien, ce qui représente près de 120.000 emplois directs et 40.000 emplois indirects. Elles sont notamment impliquées dans le BTP et le secteur de l'eau.

Union pour la Méditerranée

Au chapitre diplomatique, François Fillon, qui rencontrera dimanche le président algérien Abdelaziz Bouteflika, a abordé sans tarder la question sensible de l'Union pour la Méditerranée (UPM).

L'Algérie réserve sa réponse sur sa participation au sommet du 13 juillet, réclamant des "clarifications" sur un projet "flou" dont elle craint qu'il ne couvre une "normalisation rampante" avec Israël

"Il faut que la coopération entre la rive Sud et la rive Nord soit plus efficace, plus équilibrée", a déclaré François Fillon, expliquant que "la meilleure réponse" aux tensions au Proche-Orient, "c'est le dialogue, le développement" dans le cadre de l'UPM.

Visas

Abdelaziz Belkhadem, qui n'a pas évoqué le dossier pour l'heure, a plaidé pour "une plus grande fluidité dans la circulation des personnes entre les deux pays", une référence à la question des visas, qui nourrit la frustration des Algériens. Ces derniers, confrontés à de grandes difficultés pour obtenir un visa à destination de la France, dénoncent une politique de quotas qui ne dit pas son nom. "Nous avons beaucoup, beaucoup ouvert notre pays. Nous sommes dans une perspective d'augmentation de l'accueil des Algériens en France", a assuré François Fillon, précisant que la France avait octroyé 126.000 visas en 2006 contre 50.000 en 1995.

Discours de la presse française de 2012-2016 : FrPr_12-16

1. Boutade de Hollande: "une moins-value" pour les liens franco-algériens, selon Alger 21 décembre 2013 le point

Le ministre des Affaires étrangères algérien Ramtane Lamamra a estimé samedi à Alger que la boutade du président François Hollande sur la sécurité en Algérie était un "incident regrettable" et une "moins-value" pour les liens entre les deux pays.

Le président Hollande a déclaré le 16 décembre sur le ton de la plaisanterie devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), qui fêtait ses 70 ans, que le ministre de l'Intérieur, [Manuel Valls](#), était rentré d'Algérie "sain et sauf". "C'est déjà beaucoup", avait-il ajouté.

M. Valls avait accompagné mi-décembre le Premier ministre, [Jean-Marc Ayrault](#), à Alger.

L'Elysée ne conteste pas la véracité de cette plaisanterie, formulée dans un cadre complètement informel, mais n'a pas souhaité réagir officiellement.

"Il est clair qu'il s'agit d'une moins-value par rapport à l'esprit qui enveloppe nos relations et à la réalité de ce que les délégations françaises, et même autres, peuvent constater de la situation sécuritaire en Algérie", a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse avec son homologue chinois, Wang Yi.

"Nous avons terminé l'année 2012 sur le succès éclatant de la visite d'Etat de M. François Hollande en Algérie. L'année 2013 n'est pas encore terminée, nous ne souhaitons pas la terminer sur une mauvaise note, et nous souhaitons donc que nous puissions trouver dans les jours qui nous séparent de la fin de l'année un moyen de tourner la page de cet incident regrettable", a-t-il également dit.

La presse algérienne a vivement critiqué la déclaration de M. Hollande. Samedi encore, elle faisait la une des journaux arabophones [El-Khabar](#), Echorouk et Ennahar. "Hollande se moque de l'Algérie devant les juifs", pouvait-on lire en première page.

Et tant sur les sites d'information en ligne que sur les réseaux sociaux, nombre de lecteurs algériens se sont déchaînés contre le président français, pourtant jusqu'à présent très populaire dans le pays.

Samedi, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH, gouvernementale), Farouk Ksentini, a appelé M. Hollande à présenter des excuses pour ses propos "provocateurs à l'encontre de l'Algérie".

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste), Abderezzak Mokri, a appelé les autorités algériennes à réagir à ces propos qui constituent, a-t-il dit, "une atteinte flagrante à l'Algérie".

A Paris, un responsable du parti de droite UMP, Geoffroy Didier, a qualifié "d'indigne" et "d'ironie fétide" la boutade de François Hollande et a estimé que le chef de l'Etat devait "présenter ses excuses au peuple algérien".

2. La France ménage son "allié" algérien LE MONDE | 18.01.2013 à 13h00 • Mis à jour le 18.01.2013 à 13h01 | Par Natalie Nougayrède

Paris dépend fortement de la coopération d'Alger pour le bon déroulement de la guerre au Mali.

Ne surtout pas critiquer les autorités algériennes, dont l'aide est requise, en particulier en matière de contrôle de frontière, pour le bon déroulement de l'intervention au Mali. Telle était l'attitude officielle française, jeudi 17 janvier, au soir des dramatiques événements survenus sur le site d'In Amenas - prise massive d'otages puis, moins de vingt-quatre heures plus tard, assaut donné par les forces algériennes.

Aussi tragique et sanglant que soit cet épisode, dont le bilan demeure inconnu, il a comporté, pour Paris, un paradoxal effet d'aubaine, dans le souci de mobiliser des appuis internationaux aux efforts militaires engagés au Mali. Comme si la méthode éradicatrice algérienne, employée de manière spectaculaire à In Amenas, venait conforter l'option militaire française choisie au Sahel.

"MÊME ENNEMI"

L'ensemble du dossier Mali a démontré, en tout état de cause, un durcissement majeur de l'approche française des affaires d'otages, l'option armée étant pleinement assumée, ce qui, dans le contexte du drame d'In Amenas, vient renforcer le sentiment, à Paris, que la France et l'Algérie "*combattent le même ennemi*".

Le signal de cette "approbation" française a été donné dans la journée par François Hollande, déclarant qu'il faisait "*toute confiance aux autorités algériennes*". Ce message tranchait de manière frappante avec les commentaires émanant d'officiels au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, où l'on s'étonnait de ne pas avoir été tenu informé avant l'assaut, alors que des ressortissants de ces pays étaient retenus sur le site.

3. Fabius loue la coopération judiciaire et sécuritaire avec l'Algérie 9 novembre 2014 le point

La coopération franco-algérienne en matière sécuritaire et judiciaire "fonctionne bien", s'est félicité le chef de la diplomatie française [Laurent Fabius](#) à la veille d'une visite en [Algérie](#), visant prioritairement à dynamiser la relation économique entre la [France](#) et son ex-colonie.

"D'une façon générale, les relations entre la France et l'Algérie sont à leur meilleur niveau et le potentiel devant nous est considérable. Je m'en réjouis", a déclaré dans un entretien à [l'AFP](#) le ministre français, qui doit rencontrer lundi le président [Abdelaziz Bouteflika](#) et inaugurer avec les autorités algériennes et son collègue de l'Economie Emmanuel Macron une usine Renault près d'Oran (nord-ouest).

"La coordination au Sahel fonctionne bien. Pour la Libye, l'Algérie mène un travail de facilitation utile afin de compléter la médiation des Nations unies", a-t-il ajouté.

L'Onu s'est dotée cette année d'un émissaire spécial, Bernardino Leon, chargé de favoriser un dialogue interlibyen afin de mettre fin à l'anarchie institutionnelle dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute du colonel Mouammar Kadhafi en 2011.

Concernant le Mali, "la démarche des Algériens est précieuse. Nous souhaitons que les choses progressent d'une façon décisive au mois de novembre", a aussi déclaré Laurent Fabius.

L'Algérie multiplie les rounds de négociations pour amener Bamako et les représentants des groupes armés maliens à un accord de paix. Dans le passé, Alger était déjà parvenu à des accords en 1992 et 2001 mais ils avaient ensuite été remis en cause.

Interrogé sur l'enquête menée sur l'assassinat des moines français de Tibehirine en 1996, toujours non élucidée, le ministre a rejeté l'idée qu'Alger bloquerait la recherche de preuves par les juges français.

"Ce qui m'est indiqué, c'est que les institutions judiciaires françaises sont satisfaites de la coopération (avec la justice algérienne). Le juge Marc Trévidic a pu se rendre à deux reprises en Algérie et nous comptons sur les autorités pour que la coopération se poursuive de façon satisfaisante", a souligné le chef de la diplomatie.

L'Algérie a refusé en octobre que le juge d'instruction français rentre en France avec des prélèvements réalisés sur les dépouilles des religieux assassinés, ce qui a été dénoncé par l'avocat des familles des moines, Patrick Baudoin.

"La procédure doit respecter le droit algérien comme le droit français", a fait valoir Laurent Fabius à ce sujet. "La façon dont les choses se sont déroulées sur place a été jugée satisfaisante par nos autorités judiciaires. Ce qui compte c'est qu'on puisse établir la vérité", a-t-il ajouté.

- Hélicoptères: une coopération souhaitée -

Abordant la relation économique entre la France et son ancienne colonie, Laurent Fabius a jugé que le développement des relations commerciales bilatérales ne faisait pas d'ombre à la coopération franco-marocaine.

4. Une usine Renault en Algérie, symbole du nouveau partenariat entre Paris et Alger 10 novembre 2014 LADEPECHE

La [France](#) et l'[Algérie](#) ont inauguré lundi en grande pompe une usine [Renault](#) près d'Oran (ouest) qui va fabriquer la première voiture algérienne, une réalisation témoignant du renouveau des relations entre les deux pays depuis l'élection de [François Hollande](#).

Signe de l'importance accordée de part et d'autre à ce projet, le ministre français des Affaires étrangères [Laurent Fabius](#) et son collègue de l'Economie, Emmanuel Macron, se sont rendus en Algérie pour assister à la sortie de la première voiture des chaînes d'assemblage, sous les yeux du Premier ministre algérien Abdelmalek Sellal.

Les deux ministres français ont ensuite été reçus par le président Abdelaziz Bouteflika. A la suite de l'audience, M. Fabius a loué une coopération "exemplaire" entre Alger et Paris. "Nous sommes extrêmement satisfaits de la qualité de la relation" bilatérale, a-t-il assuré.

L'usine d'Oran, passée par de multiples péripéties avant le début des travaux en 2012 à Oued Tlelat, "est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant", a souligné M. Sellal.

Juste avant l'inauguration de l'usine, en présence du PDG de Renault Carlos Ghosn, la marque a lancé une campagne publicitaire massive sous le slogan en arabe "dernaha Djazairia" (on l'a réalisée, elle est Algérienne).

Le constructeur a dû se plier à la loi algérienne qui n'autorise pas un partenaire étranger à détenir plus de 49% d'une société mixte.

L'usine "Renault Algérie production" est ainsi détenue à 51% par l'Etat algérien et 49% par le constructeur français. Elle est l'aboutissement d'un accord signé lors d'une visite du président François Hollande à Alger en décembre 2012.

L'usine qui emploie actuellement quelque 350 personnes aura dans un premier temps une capacité de production de 25.000 véhicules par an, avant de passer à 75.000 unités en 2019 et à 150.000 à plus long terme.

- "Fort potentiel" -

Si des sources algériennes ont affirmé que l'investissement de 50 millions d'euros était appelé à passer à terme à 800 millions d'euros, Bernard Sonilhac, PDG de Renault Algérie, a indiqué lors d'une conférence téléphonique que "nous ne confirmons pas ce genre de chiffre, ça paraît plutôt hors de propos".

L'usine va produire une version de la voiture Dacia Logan, sous le nom "Renault Symbol", des véhicules destinés au marché intérieur algérien, le deuxième plus grand d'Afrique avec plus de 400.000 véhicules importés chaque année, même s'il connaît actuellement une baisse qui devrait atteindre 20% fin 2014.

"Nous pensons que c'est un marché qui a un fort potentiel de croissance", a affirmé Guillaume Josselin, directeur général de la filiale de Renault en Algérie, en relevant un taux d'équipement de 100 véhicules pour 1.000 habitants dans ce pays, contre 600 pour 1.000 en Europe. "C'est un marché qui, à moyen terme, peut dépasser les 500.000" véhicules par an, et Renault vise une part de marché de 30%, a-t-il précisé lors de la même conférence.

Au démarrage, seules 17% des pièces seront fournies par des industriels locaux, avec un objectif de 42% à l'horizon 2019, a expliqué M. Sonilhac.

S'il est possible à terme d'envisager l'exportation de Renault "made in Algérie" vers l'Afrique subsaharienne, il est "exclu" d'approvisionner les marchés européens, a insisté M. Sonilhac. L'objectif de l'usine d'Oued Tlelat n'est donc pas le même que celui du site de Tanger, au Maroc voisin, qui a produit 100.000 véhicules en 2013, à 90% pour l'exportation en particulier vers l'Europe.

A Paris, la présidente du Front National (FN, extrême droite), Marine Le Pen, a jugé "indécent" le déplacement des deux ministres, "au moment où nos propres usines françaises ferment et les délocalisations s'accélèrent".

M. Macron a rétorqué depuis l'Algérie qu'"il s'agit ici de la relocalisation en Algérie d'une production turque et roumaine (...) 30% de la valeur ajoutée produite et 40% des composants viennent de France. Cette usine est donc bonne pour Renault et bonne pour la France".

Après l'inauguration de l'usine, les délégations des deux pays ont réuni à huis clos le deuxième comité mixte économique franco-algérien (COMEFA).

Avec 5,9 milliards d'euros d'exportations en 2013, l'Algérie est le premier client de la France au Maghreb et en Afrique. La France veut reconquérir la place de premier fournisseur qui lui a été ravie par la Chine en 2012.

5. Diplomatie : comment Sarkozy a fâché l'Algérie ? L'ex-président de la République, vilipendé par les éditorialistes mercredi matin, a tenu des propos à Tunis qui ont blessé les Algériens. Publié le 22/07/2015 à 11:51 | Le Point.fr

L'ex-président de la République, vilipendé par les éditorialistes mercredi matin, a tenu des propos à Tunis qui ont blessé les Algériens.

Nicolas Sarkozy a déclaré aux Tunisiens qu'ils n'avaient pas choisi leur emplacement géographique entre l'Algérie, qui a souffert de l'intégrisme dans les années 90, et la Libye, actuellement en proie au chaos.

En [Algérie](#), le retour éventuel de [Nicolas Sarkozy](#) n'est pas vraiment souhaité... La presse algérienne parie en effet que la relation entre la [France](#) et l'Algérie, qui traverse une phase apaisée depuis trois ans, est promise à de nouvelles turbulences en cas de retour au pouvoir de l'ex-président de droite Nicolas Sarkozy. Le quotidien *El Watan* a critiqué des déclarations du chef du premier parti d'opposition de France « qui ne seront pas sans conséquence sur les relations algéro-françaises s'il est jamais réélu ». Il a dénoncé à la une des « propos scandaleux et « le fiel de Sarkozy contre l'Algérie ».

À Tunis où il se trouvait lundi, le chef du parti Les Républicains a déclaré aux Tunisiens qu'ils n'avaient pas choisi leur emplacement géographique entre l'Algérie, qui a souffert de l'intégrisme dans les années 90, et la [Libye](#), actuellement en proie au chaos. « Cette affirmation de M. Sarkozy revient à dire que la proximité avec l'Algérie est une *malédiction pour les Tunisiens* », interprète *El Watan*, qui dénonce une « provocation ».

Sarkozy « coutumier des dérapages contrôlés »

Pour le quotidien *Liberté*, Nicolas Sarkozy « dérape » et adopte un ton « plus proche d'un langage de voyous que d'une digression diplomatique ». *Le Quotidien d'Oran* se demande, lui, s'il faut « s'offusquer » ou « ignorer » l'ancien chef de l'État français qui est, selon lui, « coutumier des dérapages contrôlés et des déclarations incendiaires » et qui « ne porte pas l'Algérie dans son coeur ».

Le journal arabophone *El Khabar* dénonce aussi une « provocation » et des « propos étranges ». Les déclarations de Nicolas Sarkozy, reçu à Tunis par le président tunisien [Béji Caïd Essebsi](#), n'ont pas suscité de réaction officielle à Alger. Mais elles ont été largement relayées sur les réseaux sociaux où des Franco-Algériens promettent de le « punir » s'il se présentait à la présidentielle française en 2017.

6. Guerre d'Algérie : quelle célébration du 19 mars 1962 ? 18 mars 2016 vie politique.
Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Le 18 mars 2016, des personnalités politiques ont publié une tribune dans le Figaro pour protester contre la participation de François Hollande, président de la République, à cette commémoration le 19 mars 2016.

La date de l'hommage national aux morts en Algérie continue de faire débat, notamment entre représentants des rapatriés et harkis d'une part et associations d'anciens combattants d'autre part. La date de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie a été officiellement fixée le 5 décembre, lors de l'inauguration en 2003 par le président Jacques Chirac du

monument national érigé quai Branly à Paris à la mémoire de tous les soldats morts en Afrique française du nord (AFN) de 1952 à 1962.

A l'occasion du cinquantième anniversaire en mars 2012, le secrétaire d'État aux anciens combattants, Marc Laffineur, annonçait que l'Etat n'organiserait "aucune commémoration nationale" du cessez-le-feu du 19 mars 1962 entre la France et le FLN algérien, au lendemain de la signature des Accords d'Evian. Le secrétaire d'Etat soulignait que "si le 19 mars évoque la joie du retour des militaires français dans leur famille, il marque également l'amorce d'un drame pour les rapatriés, contraints au déracinement, et le début d'une tragédie pour les harkis, massacrés dans les semaines qui suivirent, au mépris des accords d'Evian".

En novembre 2012, le Parlement a pourtant adopté une loi qui vise à reconnaître à la guerre d'Algérie son caractère central dans la construction de l'identité française moderne et assurer une transmission apaisée de sa mémoire aux générations futures. Pour cela, a été instituée, le 19 mars, date symbolique et historiquement significative, une journée nationale du souvenir et de recueillement dédiée à toutes les victimes de ce conflit, civiles comme militaires.

7. Entre la France et l'Algérie, une relation au beau fixe 13 juin 2015 le Monde.

François Hollande est arrivé en Algérie lundi, pour la deuxième fois en trois ans, afin de rencontrer son homologue, Abdelaziz Bouteflika.

Pour la deuxième fois depuis le début de son quinquennat, François Hollande est en visite en Algérie lundi 15 juin. Un déplacement de quelques heures seulement – une « *visite de travail* », précise-t-on à l'Elysée –, qui vient toutefois rappeler le statut de partenaire-clé de l'Algérie depuis l'arrivée au pouvoir du président socialiste et dans un contexte de forte instabilité régionale.

A peine arrivé sur le sol algérien, François Hollande a salué « *le combat commun* » mené par les deux pays contre la menace djihadiste. Après avoir salué le rôle d'Alger « *pour la paix au Mali* », M. Hollande a rappelé que Paris et Alger partagent « *une amitié exigeante mais une amitié réelle et fraternelle* ». « *La France est le premier partenaire économique de l'Algérie, entend le rester et même entend encore développer sa présence* » après « *l'installation de très importantes entreprises comme Renault, Sanofi, Alstom et bientôt Peugeot* ».

A Alger comme à Paris, on ne se lasse pas de le répéter : « *Jamais les relations entre les deux pays n'ont été aussi bonnes.* » En trois ans, Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères, a fait six voyages en Algérie, le dernier en mai pour l'inauguration d'une usine à Annaba (Est). Le président de la République avait, lui, effectué une visite d'Etat de deux jours en décembre 2012. Son discours devant le Parlement algérien avait fait date : M. Hollande y reconnaissait notamment les « *souffrances infligées* » au peuple algérien par la colonisation.

Visite plus modeste

« Il faut poursuivre sur cette dynamique. Il y a eu cinq ans de gel total de la relation sous Nicolas Sarkozy, qui avait laissé un héritage de blocage. Il faut donc de temps en temps à nouveau une visite pour réimpulser la dynamique », souligne un diplomate français, qui reconnaît : « Ça se joue sur l'équation personnelle. »

La visite – organisée à l'invitation du président Bouteflika, tient-on à souligner dans l'entourage de François Hollande – sera cette fois plus modeste. Le chef de l'Etat français, qui arrivera lundi en début d'après-midi à Alger, rencontrera le premier ministre, Abdelmalek Sellal, avant de s'entretenir avec son homologue, Abdelaziz Bouteflika, dans sa résidence médicalisée de Zeralda, à l'ouest d'Alger. Le président repartira à Paris dans la soirée. *« Il s'agit de prendre acte de la qualité de tout ce que nous avons pu réaliser ensemble depuis trois ans »,* résume une source élyséenne.

Le pays est devenu un allié privilégié – et indispensable – dans le contexte de dégradation de la situation sécuritaire au Sahel. En janvier 2013, au moment de l'opération « Serval » au Mali, l'Algérie avait ouvert son espace aérien aux avions français et fourni un appui en renseignement et en ravitaillement de carburant. La diplomatie algérienne a depuis été en première ligne pour négocier l'accord de paix entre Bamako et les groupes rebelles du nord du Mali.

Alger est également sur la même longueur d'onde que Paris s'agissant de la situation en Libye et de la nécessité de trouver une solution politique pour sortir du chaos actuel. Encore difficilement envisageable il y a quelques années, une coopération militaire s'est dessinée, même si le sujet reste sensible. *« Disons que nous avons une coopération de défense qui permet à nos militaires d'échanger, de se former et de travailler ensemble »,* répond un conseiller français.

Partenariat économique

Les discussions devraient aussi porter sur le partenariat économique que les deux parties voudraient dynamiser. La visite présidentielle a été précédée par un forum économique algéro-français, le 11 juin, le premier du genre organisé à Paris. Concurrencée depuis des années par d'autres pays, dont la Chine, devenue le premier fournisseur de l'Algérie depuis 2013, la France veut contre-attaquer et met en avant des projets de « coproduction ». De leur côté, les Algériens veulent diversifier leur tissu économique et trouver de nouveaux partenariats au moment où l'économie nationale souffre durement de la chute des cours du pétrole.

Car François Hollande est arrivé dans un pays profondément inquiet : l'état de santé du président Bouteflika, très affaibli depuis un accident cardio-vasculaire en 2013, les incertitudes sur les scénarios de sa succession, les luttes en coulisses entre les différents clans au pouvoir, la baisse des prix du baril dont le pays tire l'essentiel de ses ressources nourrissent un climat politique et social tendu. Le chef de l'Etat français abordera-t-il ces questions avec ses interlocuteurs ? *« La France ne s'immisce pas dans les affaires intérieures des autres Etats »,* répond-on du côté français. Encore moins lorsqu'il s'agit de l'Algérie.

« NOUS REGRETTONS CE SOUTIEN OSTENTATOIRE À M. BOUTEFLIKA QUI FAIT MAL AUX ALGÉRIENS »

A Alger, nombre d'opposants, s'ils reconnaissent la nécessaire proximité entre les deux pays, reprochent à la France de se montrer trop proche du régime actuel. « *On comprend que la France ait besoin de stabiliser ses relations avec l'Algérie, et réciproquement. Mais nous regrettons ce soutien ostentatoire à M. Bouteflika qui fait mal aux Algériens* », estime Soufiane Djilali, président du parti Jil Jadid (Nouvelle Génération) et membre de la Coordination nationale pour les libertés et une transition démocratique (CNLTD).

Ce responsable de l'opposition met en garde contre les effets dans une opinion publique prompt à voir la main de l'ancienne puissance coloniale un peu partout. « *On aurait voulu que la France soit plus réservée vis-à-vis d'un système qui ne respecte ni la démocratie ni les libertés* », poursuit M. Djilali.

8. France-Algérie: 50 ans d'une relation compliquée 19 décembre 2012 l'Express

François Hollande est attendu ce 19 décembre à Alger. Le chef de l'Etat souhaite apaiser la relation entre la France et l'Algérie. Il n'est pas le premier...

"Les relations entre la France et l'Algérie peuvent être bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales". Ce constat fait par Abdelaziz Bouteflika, l'actuel chef de l'Etat algérien, remonte à 1974. Il était à l'époque le jeune ministre des affaires étrangères d'une Algérie qui se voulait le fer de lance du tiers-mondisme.

Si le temps a passé, la relation entre Paris et Alger reste compliquée et singulière. Périodiquement, les autorités françaises annoncent leur intention de la "refonder", ou de lui redonner un nouveau départ. Les deux capitales se rapprochent alors, puis s'éloignent à nouveau. Mais ces aléas diplomatiques ont en réalité assez peu de conséquences sur la coopération multiforme qui s'est établie entre les deux pays qu'ils s'agissent des échanges économiques -la France est le premier fournisseur de l'Algérie et son quatrième partenaire commercial- ou sur les liens étroits noués entre les deux sociétés, notamment à travers la présence en France d'une importante communauté algérienne.

Dans une étude publiée il y a une dizaine d'années, l'universitaire Jean François Daguzan, aujourd'hui directeur adjoint de la fondation pour la recherche stratégique, soulignait la volonté du général de Gaulle au lendemain de l'indépendance algérienne, de faire de la relation franco-algérienne "le symbole d'une nouvelle forme de coopération postcoloniale exemplaire", politique suivie par ses successeurs, à la seule exception de Valéry Giscard d'Estaing. Il soulignait aussi "l'aveuglement" dont la France, en partie du fait de sa "mauvaise conscience", avait fait preuve tandis que se mettait en place, sous Houari Boumediène puis Chadli Benjedid, un régime "autocratique et oligarchique". La France gaulliste a donc pour l'Algérie les yeux de Chimène. Et de l'autre côté de la Méditerranée la rhétorique anti-française n'empêche pas les autorités algériennes s'engager dans une étroite coopération avec l'ancienne puissance coloniale, y compris, ce qui est peu connu, dans le domaine militaire.

La "lune de miel" avec Mitterand

François Mitterrand s'inscrit dans le droit fil de cette politique. On peut même parler, au début de son septennat, d'une véritable "lune de miel" entre les deux pays. Le premier entretien du président socialiste avec son homologue algérien, alors Chadli Benjedid, a lieu en octobre 1981 en marge du sommet de Cancun. Le Français vient d'y prononcer un discours consacré au "nouvel ordre économique mondiale", véritable plaidoirie pour la relance du dialogue Nord-Sud. L'Algérie apprécie. Un mois plus tard, le 30 novembre, François Mitterrand s'envole pour Alger. Son ministre des affaires étrangères, Claude Cheysson, parle d'un "coup de passion" entre les deux pays. Une passion dont Paris est prêt à payer le prix...

Au nom de l'exemplarité de la relation Nord-Sud qu'elle entend établir avec son ancienne colonie, la France accepte de signer, le 3 février 1982, un accord gazier dans lequel elle s'engage à payer le gaz algérien à un prix supérieur au cours mondial. Quelques mois plus tard, en décembre 1982, Chadli Benjedid est à Paris. Ce n'est qu'une visite de travail, mais c'est la première fois, depuis l'indépendance de l'Algérie, qu'un chef de l'Etat algérien est reçu à l'Elysée. "Il n'y a pas de nuages, ni même de brouillard dans les relations franco-algériennes" proclame Claude Cheysson. Le président algérien est de nouveau reçu, cette fois en visite d'Etat, en novembre 1983. L'hymne national algérien retentit pour la première fois sur le sol français et pour la première fois aussi un chef de l'Etat algérien ranime la flamme du soldat inconnu.

Cette euphorie va se dissiper dès l'année suivante. Les Algériens accueillent avec suspicion la volonté affichée alors par François Mitterrand de lever les malentendus qui s'étaient instaurés avec le Maroc, et singulièrement sa rencontre à Ifrane avec le roi Hassan II, puis les efforts du président français pour trouver un terrain d'entente avec la Libye de Kadhafi sur le Tchad. D'autant que ces initiatives ont lieu au lendemain de la signature d'un traité "d'union" entre le Maroc et la Libye et qu'elles correspondent aussi au remplacement, au Quai d'Orsay, de Claude Cheysson par Roland Dumas.

Le "gâchis" algérien

La terrible répression des émeutes de 1988 en Algérie- l'armée tire à balles réelles et à bout portant sur les manifestants- change quelque peu la perception française. On commence alors à Paris à réaliser l'ampleur du gâchis: la mise en coupe réglée du pays par les militaires, la ruine économique, le népotisme... Mais il faut attendre 1993 pour que François Mitterrand prenne officiellement ses distances avec le régime algérien. En décembre 1992, des élections législatives pluralistes sont, pour la première fois, organisées en Algérie. Le Front islamique du salut obtient 47% des voix au premier tour. L'armée décide alors d'interrompre le processus électoral et de limoger le président Chadli. Le chef de l'Etat français juge "pour le moins anormale" cette interruption du processus démocratique... La petite phrase passe mal. Alger rappelle son ambassadeur en France. Il faudra un an pour que Roland Dumas, qui se rend à Alger en janvier 1993, amorce une reprise du dialogue.

C'est aussi le début de la décennie noire en Algérie. Les attentats se multiplient, la violence devient paroxystique. La communauté française en Algérie est également visée, puis le territoire français. Paris proclame son soutien au gouvernement algérien "dans sa lutte contre le terrorisme". Mais les décideurs français ne sont pas toujours sur la même

longueur d'ondes, loin d'en faut. Les années Balladur sont caractérisées un mélange d'immobilisme et de cacophonie. François Mitterrand conserve une certaine influence sur la diplomatie française ; Alain Juppé, au Quai d'Orsay tient d'abord un discours très anti-islamiste avant de prôner l'ouverture d'un dialogue avec ceux qui accepteraient de "mettre les kalachnikovs au vestiaire", point de vue partagée par le ministre de la défense, Gérard Longuet ; Charles Pasqua, à l'Intérieur, a sa propre ligne et ses propres réseaux, notamment dans la hiérarchie militaire algérienne, parmi les "éradicateurs" qu'il soutient.

Tandis qu'une partie de la presse se demande dans quelle mesure certains groupes islamistes ne sont pas manipulés par les autorités algériennes, accusées d'utiliser la violence islamiste pour s'assurer du soutien des pays occidentaux et notamment de la France. La diplomatie française ignore en tous cas complètement en 1995 les accords de Sant'Egidio qui propose pourtant pour la première fois une plate-forme politique élaborée par l'ensemble des forces non gouvernementale dont le Front islamique du salut.

L'arrivée d'Abdelaziz Bouteflika

Les conditions de l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 -une élection boycottée par tous les autres candidats- n'augurent pas d'un réel réchauffement entre les deux pays. Mais la mise en route, quelques mois plus tard, d'une politique de "concorde civile" encourage les Français à renouer le dialogue au plus haut niveau. Le réchauffement est également souhaité par un Bouteflika soucieux de redonner à l'Algérie une "voix" sur la scène internationale. Le chef de l'Etat algérien est reçu à Paris en visite d'Etat en juin 2000. Quelques mois auparavant, l'Assemblée nationale française avait officiellement reconnu que les "événements" d'Algérie ayant conduit à l'indépendance étaient bien une "guerre". Près de quarante ans après! Au cours de cette visite, Bouteflika s'adresse, de la tribune de l'Assemblée nationale, aux députés français. Il affirme que l'Algérie veut entretenir avec les France des relations "extraordinaires, non banales, pas normales, exemplaires, exceptionnelles". En mars 2003, Jacques Chirac est à Alger. Une visite en grande pompe marquée par la signature d'une "déclaration" dans laquelle les deux pays s'engagent à établir un "partenariat d'exception". Le président français envisage un traité d'amitié.

L'euphorie va cependant vite retomber. En février 2005, le Parlement français adopte une loi qui reconnaît "le rôle positif" de la colonisation. Pour l'Algérie, c'est une provocation. Certes, l'article litigieux sera abrogé par le président Chirac un an plus tard, mais cette loi portant "reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés" incite les Algériens à se lancer dans une campagne visant à obtenir la "repentance" de la France pour la période coloniale.

Le traité d'amitié auquel tenait temps Jacques Chirac est enterré. Nicolas Sarkozy, qui se rend à se tour à Alger en 2007, évoque le caractère "injuste" de la colonisation mais se refuse à adresser à l'Algérie les "excuses" demandées. Les deux pays signent une "convention de partenariat" qui organise la coopération dans plusieurs domaines. Un "traité simplifié" qui a le mérite d'être concret mais qui ne change pas la donne politique. Et les Algériens ont dès l'année suivante un nouveau motif de crispation: l'arrestation en 2008 à Marseille d'un diplomate algérien (acquitté depuis) dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat en plein Paris en 1987 de l'opposant Ali Mecili. A cela s'ajoute les pressions de Paris pour une révision des accords sur l'immigration et l'inscription de l'Algérie sur la liste

des pays "à risques" dont les ressortissants doivent être signalés à la police lorsqu'ils réservent un billet pour la France. Initialement prévue en 2010, la visite du président algérien en France ne cesse d'être ajournée... Elle n'aura en fait jamais lieu.

La question de la mémoire "inévitabile" pour François Hollande

Nouvel hôte de l'Élysée, François Hollande entend à son tour "refonder" la relation franco-algérienne. Il choisit donc de réserver sa première visite au Maghreb à l'Algérie, où il est attendu ce 19 décembre pour une visite de deux jours. Les Marocains ont bien un peu tiqué mais les Français leur ont expliqué qu'il était normal de commencer par l'étape la plus délicate, tout en leur rappelant que le roi Mohammed VI avait été le premier chef d'État étranger reçu à l'Élysée après l'élection du chef de l'État... Afin de préparer le terrain, le chef de l'État a fait un geste en reconnaissant publiquement que des Algériens qui manifestaient le 17 octobre 1961 pour l'indépendance de leur pays "avaient été tués lors d'une sanglante répression" et en rendant hommage à leur mémoire. L'initiative est jugée positive mais insuffisante pas l'Algérie officielle. Quelques semaines plus tard, le ministre algérien des affaires étrangères Mourad Medelci prévient: la question de la mémoire et du passé colonial sera "inévitabile" lors de la visite du président français en Algérie. Le "peuple algérien", ajoute-t-il, attend des "clarifications".

En réalité, le "peuple algérien" aspire surtout à une vie plus décente ce qui passe, pour l'essentiel, par l'emploi et le logement. François Hollande devra cependant tenir compte de cette rhétorique s'il veut favoriser une embellie entre Paris et Alger. Or telle est bien l'ambition affichée. En visite en Algérie en juillet dernier, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius évoquait un futur "partenariat de grande dimension". François Hollande songerait même à reprendre à son compte l'idée d'un "traité d'amitié" chère à Jacques Chirac. Reste à savoir si l'Algérie d'aujourd'hui, qui est encore celle de la génération de l'indépendance, y est prête.

4. Paris et Alger engagent un partenariat militaire

Les deux armées ont mené les premières opérations coordonnées au nord du Mali

Les mots sont nouveaux et ils pèsent. Le sujet est celui de la coopération militaire. Or, entre Alger et Paris, on a évoqué ces jours derniers, en dépit des drames du passé, des "défis communs", une "adhésion", une "nouvelle façon de travailler ensemble". La visite qu'a effectuée le ministre français de la défense à Alger, mardi 20 mai, marque un tournant.

Jean-Yves Le Drian n'est que le deuxième ministre de la défense français, après Michèle Alliot-Marie en 2004, à se rendre en Algérie depuis l'indépendance du pays. Paris avait souhaité un tel déplacement au lancement de l'opération "Serval" contre les groupes djihadistes du Mali en janvier 2013, grâce à laquelle une coopération opérationnelle inédite s'est nouée.

De part et d'autre, l'événement a été marqué par une claire volonté d'affichage politique. Toutes les hautes autorités du pays ont reçu M. Le Drian, accompagné de son cabinet : le président Abdelaziz Bouteflika, avec qui il s'est entretenu pendant cinquante minutes, le premier ministre Abdelmalek Sellal, le ministre des affaires étrangères Ramtane Lamamra, le général Gaïd Salah, vice-ministre de la défense et chef d'état-major de l'Armée nationale

populaire

(ANP).

" C'est la première fois que, sur une aussi grande période, il y a une bonne coopération entre l'Algérie et la France ", a déclaré d'une voix peu audible le président Bouteflika, après avoir reçu de la part de M. Le Drian le message de félicitations adressé par François Hollande pour sa réélection. Devant les caméras de la télévision algérienne, à l'issue de cet entretien, le ministre français insistera en évoquant la menace des groupes djihadistes au Sahel : " Nous avons un ennemi commun. "

" La délégation algérienne était très élargie, toutes les armes étaient représentées, ce qui était une façon de montrer l'adhésion à la coopération entre les deux pays, rapporte une source militaire algérienne. C'était un message. " Sur son site Internet, le ministère algérien de la défense a publié, fait inhabituel, la photo des deux ministres assis côte à côte, souriant, en pleine séance de travail derrière des écrans d'ordinateurs.

La situation sécuritaire au nord du Mali, où les combats viennent de reprendre entre l'armée nationale et les groupes rebelles, a été au cœur des discussions bilatérales. Celles-ci revêtent une dimension nouvelle depuis l'intervention française. L'Algérie a ouvert son espace aérien aux avions français, et assure leur ravitaillement en carburant – ce contrat a été renouvelé mardi. Les deux pays échangent du renseignement – ils sont convenus de retisser des liens dans ce domaine. Et l'on peut désormais évoquer des opérations coordonnées, si ce n'est communes, entre les deux armées.

Ce fut le cas le 5 mai. Un détachement de l'ANP a intercepté un groupe de douze djihadistes à la frontière avec le Mali, au lieu-dit de Taoundert, à 80 km à l'ouest de Tin-Zaouatine. L'opération a eu lieu " grâce à l'exploitation efficace d'informations sur les mouvements suspects d'un groupe terroriste ", selon un communiqué publié alors par le ministère de la défense algérien. L'élimination des djihadistes est en réalité le produit d'une opération conjointe. Les Français de la force Serval, qui poursuivaient le groupe depuis Tessalit, au Mali, ont alerté leurs homologues algériens, qui ont pris le relais. Mardi, il a été décidé d'étudier la possibilité d'établir une communication permanente sur le terrain, d'état-major à état-major pour la poursuite de ce type d'opérations. " Il y a une banalité de la coopération de sécurité, c'est vraiment descendu au niveau opérationnel ", résume un expert français.

Une révolution, compte tenu des préventions qui demeurent : Alger veut conduire la médiation entre Bamako et les rebelles du Nord, et reproche à Paris un soutien excessif aux Touaregs armés du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) ; Paris critique les ambiguïtés d'Alger, qui ménage le chef touareg Iyad ag Ghali, considéré comme une cible de première importance. En d'autres temps, la présence permanente de moyens français de renseignement et d'action à Tessalit, considéré comme une zone d'influence algérienne, aurait posé problème.

Mais, au-delà du Mali, chacun sait qu'il a besoin de l'autre pour juguler les menaces posées par Al-Qaida et ses affidés, de la Libye à la Mauritanie. Paris réorganise ses implantations militaires au Sahel et en a exposé les objectifs à Alger, comme il l'a fait auprès de tous ses alliés de la région. L'enjeu est d'arriver à une coordination régionale pour surveiller les

frontières. L'Algérie vient de fermer la sienne avec la Libye, sa première préoccupation aujourd'hui. Pour le ministère français de la défense, une coopération bilatérale dans le Sud libyen serait une prochaine étape.

En 2004, Mme Alliot-Marie, venue proposer un " partenariat stratégique ", était repartie les mains vides. Le contexte a changé, même si de vieux dossiers encombrants de l'histoire franco-algérienne sont toujours sur la table. Tel celui de B2-Namous, la base française d'essais d'armes chimiques et nucléaires en Algérie, dont l'activité a cessé en 1978. François Hollande a promis fin 2012 à Alger de lancer des investigations complémentaires sur le site, la France réfutant la présence de toute pollution. Peu avant la visite de M. Le Drian, selon nos informations, un groupe d'experts de la Direction générale de l'armement s'est rendu sur place.

Il existe aussi un accord de coopération bilatérale de défense, signé début 2013. Paris dit vouloir lui " donner de la substance ". Alger souhaite envoyer davantage d'officiers dans les écoles militaires françaises. Et si l'ANP, en pleine modernisation, continue de rester fidèle à son allié russe pour acquérir du matériel, Alger a manifesté son intention d'étendre ce partenariat au domaine de l'armement.

9. Brève missive à l'attention du chef de l'Etat sur son voyage en Algérie 18 décembre 2012
Média part

Monsieur le Président, par la présente mon intention est « d'écrire chose utile à celui qui l'entend » en m'inspirant, fort modestement, du célèbre auteur de cette citation : le très avisé Machiavel. Aux dires de certains, votre prédécesseur socialiste à l'Elysée, François Mitterrand, aurait été sensible à ses enseignements. J'ignore si le Florentin, à qui l'on prête tant et plus, a effectivement guidé les pas de celui qui fut votre mentor, mais cela semble lui avoir réussi ; sa longue et méandreuse carrière politique en témoigne.

Deux mois après le bref communiqué dans lequel vous écriviez : « la République reconnaît avec lucidité la sanglante répression » du 17 octobre 1961 au cours de laquelle des dizaines d'Algériens furent massacrés par des policiers dirigés par le préfet Maurice Papon – ce que ce texte ne dit ni ne nomme, hélas –, votre visite d'Etat en Algérie peut être un événement. Il vous appartient de faire en sorte qu'il en soit ainsi. Chez vos adversaires, ce voyage alimente certainement quelques craintes, hypocrites et feintes, puisqu'il sera pour eux l'occasion de vous critiquer sans ménagement. Pour celles et ceux qui, de part et d'autre de la Méditerranée, estiment que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, commis par la France depuis 1830, doivent être enfin reconnus, votre déplacement suscite au contraire des attentes nombreuses.

Pour ne pas provoquer l'ire des premiers et la déception des seconds, vous avez beaucoup consulté, et je ne doute pas que de sages conseillers, officiels et officieux, vous ont recommandé la prudence. Selon eux, elle seule permettrait de ménager les uns et de satisfaire en partie les autres. En cette matière, j'ai la faiblesse de croire qu'ils se trompent, et vous trompent. Quoique vous direz sur les « événements » et « la présence française » en Algérie, comme certains l'écrivent encore en usant d'une rhétorique forgée à l'époque de la République coloniale, l'extrême-droite et l'UMP, que l'on peine à distinguer sur ce sujet

et quelques autres, protesteront de façon véhémement et convenue. Nul besoin d'être grand clerc pour deviner la teneur de leurs communiqués. Tous vous accuseront de « céder aux sirènes de la repentance, de ternir l'image de la France, de porter atteinte à l'honneur des milliers de soldats qui ont combattu avec courage la terreur du FLN, et de diviser nos compatriotes en ouvrant de nouveau les plaies du passé ». Quant aux vociférations pavloviennes de messieurs Fillon et Copé, et de leurs lieutenants respectifs, elles seront d'autant plus bruyantes qu'ils sont engagés dans la bataille fratricide que vous savez. Quelle aubaine, pour eux, de pouvoir la faire oublier un instant en donnant l'image d'une organisation enfin rassemblée pour défendre « l'unité et le drapeau de notre beau pays ! » Seul votre silence pourrait les satisfaire, ce à quoi vous ne sauriez vous résoudre sauf à trahir les espoirs de celles et ceux qui attendent une déclaration précise et forte.

Sur cette question en particulier, « j'ai opinion qu'il soit meilleur d'être hardi que prudent », comme l'écrit aussi le précieux Machiavel, car vous n'avez rien à gagner en cédant si peu que ce soit à vos adversaires. Jamais ils ne vous en seront reconnaissants et toujours ils vous combattront avec acharnement cependant que les femmes et les hommes, qui espèrent de ce voyage officiel, verront dans ce geste un compromis inutile et une opportunité gâchée en raison de craintes sans fondement. En persévérant dans cette voie, que l'on doit vous présenter comme la seule raisonnable, vous risquez de perdre sur de nombreux tableaux. A droite, pareille position ne fera pas taire ses représentants revanchards et obtus. A gauche, elle décevra ceux qui estiment que la reconnaissance explicite des crimes coloniaux est un acte de justice et de vérité que la République doit aux nombreuses victimes, et à leurs descendants français et algériens. Je sais que dans les heures qui ont suivi la publication du communiqué consacré au 17 octobre 1961, vos amis et quelques autres ont salué votre courage exemplaire. Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils disent.

En ces matières, le pays que vous présidez se signale par la pusillanimité réitérée de ceux qui l'ont dirigé. Pour en prendre la juste mesure, il faut s'affranchir du francocentrisme partagé par beaucoup de fiers républicains, à droite comme à gauche, qui entretiennent sans fin le mythe de l'exception française. A preuve le discours du premier ministre australien qui, en 1992, a reconnu les « dépossessions », les « discriminations » et les « crimes » commis à l'encontre des Aborigènes lors de la colonisation de ce territoire. A preuve, aussi, à l'occasion du centenaire du massacre des Hereros, perpétré en 1904 par les troupes du général Lothar von Trotha, la déclaration du ministre allemand de la Coopération économique et du Développement. A preuve, enfin, l'inauguration à Washington, en septembre 2004, du Musée national des Indiens d'Amérique au cours de laquelle, son directeur, d'origine cheyenne, a rappelé que « la rencontre » avec « l'homme blanc » avait été une tragédie pour les peuples autochtones. Par sa bouche, les autorités admettaient ce que de nombreux historiens avaient établi depuis longtemps.

Monsieur le président, j'ai ouï dire que vos distingués conseillers ont dépensé des heures précieuses pour trouver un cadeau à offrir à votre homologue algérien en signe de réconciliation et d'amitié, et qu'ils se sont heurté à de nombreuses difficultés juridiques et pratiques. Très humblement, comme il se doit, je me permets de formuler cette proposition

susceptible de tirer les premiers de leur embarras et de vous faire entrer dans l'histoire comme l'homme du courageux discours de Tlemcen. En des termes simples et clairs, dites que vous reconnaissez les crimes coloniaux commis par la France ; il n'est pas de présent plus précieux, ni de plus attendu.

5. Impressions d'Algérie

Conseiller auprès de l'Institut français des relations internationales, Denis Bauchard, ancien haut-diplomate au Quai d'Orsay, s'est rendu en Algérie, peu avant les élections législatives. Voici son compte-rendu de voyage que nous nous sommes procuré. Il y évoque le malaise de la jeunesse, le rejet d'un Etat mafieux, l'obsession française, et nous explique pourquoi "le printemps arabe" y a fait long feu.

Il est très difficile de parler de l'Algérie de façon détachée. Cinquante ans après l'indépendance, la charge émotionnelle née d'une présence française de 132 ans qui s'est terminée par une « guerre de libération » de près de huit ans demeure, de part et d'autre, encore très forte. L'Algérie reste en France un problème de politique intérieure sensible comme l'a montré la récente campagne électorale ; il en est de même en Algérie où l'expression « le parti de la France » est toujours l'arme utilisée pour disqualifier l'adversaire politique.

A l'occasion d'une récente tournée de conférences en Algérie sur le thème « L'Europe et le monde arabe », j'ai rencontré de nombreux interlocuteurs. Ces impressions de voyage rédigées à la suite de ce déplacement et qui ont un caractère personnel, essaient de mieux faire comprendre ce pays avec lequel, par-delà les polémiques et les ressentiments, des liens profonds subsistent.

I Une situation paradoxale

L'Algérie possède de nombreux atouts pour assurer une croissance économique qui permette à sa population d'avoir un emploi et des conditions de vie convenables. Or ce n'est pas le cas.

1- Des atouts multiples.

° Des moyens financiers importants.

L'augmentation du prix des hydrocarbures permet à l'Algérie, pour la première fois depuis de nombreuses années, de disposer de ressources financières considérables. Il est probable que cette situation va perdurer compte tenu de la tendance à la hausse des cours du pétrole tant sur le court terme – effets combinés des printemps arabes et des bruits de botte dans le Golfe – que sur le long terme – forte demande d'énergie et raréfaction de l'offre. Les hydrocarbures représentent en 2011, avec 74 Mds/\$, la quasi-totalité (97 %) des exportations de l'Algérie. Les revenus des hydrocarbures s'élèvent à 70 % des recettes budgétaires. Au total, les réserves de change s'élèvent actuellement à près de 200 Mds/\$. Un fonds de réserve – sorte de fonds souverain – a pu être créé et doté de 75 Mds/\$.

Les autorités algériennes ont profité de cette aisance budgétaire tout d'abord pour se désendetter : l'endettement extérieur est devenu marginal (5 Mds/\$) et l'Algérie refuse toute proposition de financement international. Après « l'humiliation » subie dans les années 1990 au cours desquelles l'Algérie avait du avoir recours au FMI, cette politique de désendettement marque bien la volonté du pouvoir d'affirmer la souveraineté nationale, y compris dans le domaine financier. Dans le même temps, un important programme d'infrastructures a été réalisé. Il porte en particulier sur la construction de l'autoroute qui relie d'est en ouest les principales villes algériennes, de la frontière marocaine à la frontière tunisienne. En voie d'achèvement, elle a été partagée entre deux consortiums, l'un chinois, l'autre japonais. Cet effort a porté également sur certaines infrastructures portuaires, aéroportuaires (Alger), urbaines (métro d'Alger, tramway d'Oran) et sur l'hôtellerie d'affaires. Il a permis également au pouvoir de mieux faire face à la demande de logements neufs, même si la situation de pénurie n'est pas encore résorbée. Un programme d'un million de logements a ainsi été réalisé sur cinq ans, dont le résultat est spectaculaire : à la périphérie des grandes villes, comme des villes moyennes, des quartiers entiers ont surgi de terre en l'espace de quelques années comme à Tlemcen, Constantine ou Oran. Un effort particulier a été fait dans le domaine des universités avec la volonté de doter d'un campus chacune des 48 wilayas. J'ai été aussi impressionné par l'importance et la qualité des équipements réalisés dans les trois universités où j'ai fait ma conférence, Belgaid (à la périphérie d'Oran), Oum el Bouaghi (non loin de Constantine) et Tlemcen qui bénéficient de locaux que pourraient envier de nombreuses universités françaises.

La dépense budgétaire est également généreuse dans le domaine du fonctionnement. Les étudiants sont à cet égard très choyés : gratuité du logement en résidence, gratuité des études, prix des repas dérisoires (1 à 2 dinars soit un peu plus d'un centime d'euros). Un système d'aide aux jeunes pour la création d'entreprise a été mis en place : le prêt octroyé, dans des conditions très favorables (taux de 1 %) – de l'ordre de 80.000 € - n'est remboursé qu'en cas de succès. De même des programmes d'accès à la propriété permettent aux jeunes ménages d'avoir des niveaux de remboursements comparables à un loyer modéré. L'importance des subventions sur les produits de base rend dérisoire le prix de certaines denrées, comme le pain, (une baguette coûte 10 centimes d'euros), l'essence (13 centimes), les pommes de terre, le sucre, le gaz, l'électricité, l'eau etc.... L'équipement des ménages en eau, gaz et électricité est très élevé, au-delà de 85 %.

Globalement le taux de croissance économique s'est maintenu au rythme de 5 % par an malgré la crise et le taux de chômage officiel ne serait que de 10 %.

° Stabilité et ouverture politique contrôlée.

Sur le plan politique, après la « décennie noire », l'Algérie bénéficie de la paix et d'un régime politique stable qui pratique une certaine ouverture. Certes le pouvoir est détenu par ce que les algériens appellent « le Conseil d'administration » qui regroupe le président, le DRS – Département de recherche et de sécurité, successeur de la Sécurité militaire - et l'état major des armées. Il contrôle étroitement la redistribution de la rente et l'économie algérienne, directement ou indirectement. Cependant il ne s'agit pas d'une dictature militaire à proprement parler, mais d'un régime collégial qui s'accorde des privilèges

particuliers, voire de prébendes lucratives. Le président Bouteflika dispose d'une marge d'action significative, notamment dans le domaine économique et social. « L'Etat DRS » a été affaibli et le jeu politique a été ouvert. Le gouvernement actuel réunit une « alliance présidentielle » qui associe plusieurs partis, le FLN, le RND et des partis islamistes. Cependant la classe politique ou militaire ne s'est guère renouvelée. Dans l'armée, une nouvelle génération piaffe d'impatience en attendant que les gérontes septuagénaires, notamment le patron du DRS, le fameux « Toufik », disparaissent. Il en est de même pour le président qui en est à son troisième mandat, et dont on évoque ouvertement la succession qui devrait intervenir au plus tard en 2014.

Une certaine liberté existe : liberté syndicale, liberté d'entreprendre, liberté d'expression, mais, comme le soulignent les grandes ONG, la situation des droits de l'homme demeure préoccupante. J'ai été cependant frappé de la liberté des propos tenus devant moi par mes interlocuteurs algériens, y compris ceux ayant des fonctions officielles. On est loin des propos convenus que j'ai pu entendre dans le passé même en privé, dans des pays comme la Tunisie, la Syrie ou même le Maroc où certains sujets sont tabous, surtout devant un étranger. S'agissant de la presse écrite, il existe plus de 80 titres, le tiers environ étant francophone. Leur lecture est édifiante. Les propos sont souvent très critiques à l'égard des ministres, du premier ministre, du président, voire globalement du régime. Depuis l'incarcération en 2004 du directeur du Matin et la suspension du journal qui reparaît sur le net, les lignes rouges se sont déplacées dans le sens de l'élargissement sans qu'elles soient précisément délimitées. Certes le pouvoir dispose de moyens de pression dans la mesure où, à quelques exceptions près, il contrôle l'impression des journaux comme les recettes de publicité, mais de façon suffisamment habile pour ne pas être accusé de censure. Le ton de certains articles comme des caricatures de Dilem ou de Le Hic est parfois violent, voire ravageur. La réécriture de l'histoire mythique de l'Algérie depuis 1962 se fait progressivement et fait apparaître que, loin de l'unité affichée, le pouvoir a été soumis à de fortes tensions, à des rivalités de personnes qui ont débouché sur des règlements de comptes, voire des assassinats politiques, à l'initiative notamment de la Sécurité Militaire, devenue DRS. Le recours à Internet permet de diffuser ces informations. La façon dont une partie de la presse a rendu compte de la carrière de Ben Bella témoigne de cette réécriture. Le héros de l'indépendance est tenu responsable des turbulences de l'après indépendance au cours de laquelle, selon El Watan du 14 avril dernier, « Alger s'est transformé en un véritable laboratoire où romantisme révolutionnaire côtoie l'absurde, l'horreur. » Cette oraison funèbre témoigne d'une remise en cause de l'histoire politiquement correcte, reprise encore maintenant par le très officiel Moujahid. Dans un autre article du même journal, une journaliste concluait le bilan de cinquante ans d'indépendance par ces mots : « L'Algérie mérite un meilleur avenir que de continuer de perpétuer 50 années de dictature ». Certes, il y a parfois quelques rappels à l'ordre, des sanctions et une certaine auto censure chez les plus timides. Mais, si la télévision publique reste la voix de son maître, elle est peu regardée au profit des chaînes étrangères, arabes ou françaises. Quant à la presse écrite algérienne, elle est certainement une des plus libres du monde arabe.

Depuis la politique de réconciliation nationale poursuivie par le président Bouteflika, la sécurité est progressivement revenue. Certes des actions terroristes spectaculaires

surviennent encore, comme l'attentat contre le siège de l'ONU à Alger en 2009. Mais ces actions d'envergure se raréfient. Des maquis subsistent dans certaines zones peu accessibles ; des opérations de ratissages continuent. Des contrôles fréquents et des barrages sont mis en place sur les axes routiers. Des précautions particulières sont prises en faveur de certaines personnalités et des diplomates, qui en dehors de villes ne peuvent se déplacer qu'avec escorte. Cependant la situation sécuritaire est normalisée même s'il subsiste un terrorisme résiduel et si la situation dans certaines zones – la petite Kabylie, le grand sud - demeure préoccupante.

Malgré ces éléments, le climat politique reste lourd, les conditions de vie demeurent difficiles et il existe un profond malaise, notamment chez les jeunes.

2 – Un profond malaise.

° Le rejet d'un Etat mafieux.

Même si l'Etat DRS est affaibli, il reste omniprésent et contrôle la vie du pays dans tous ses aspects. Le dispositif sécuritaire reste très important : près d'un million de personnes participent au maintien de l'ordre au sens large, si l'on ajoute à l'armée, la police et la gendarmerie, les gardes communaux et la protection civile. Au niveau local, les walis, l'équivalent des préfets, qui exercent des fonctions administratives mais également politiques, détiennent tous les leviers du pouvoir, y compris dans le domaine financier. Les collectivités locales, notamment les maires, ne sont que des exécutants. Or cette administration, malgré des cadres formés par l'ENA algérienne, fonctionne mal. La première impression à l'arrivée en Algérie est celle d'un délabrement généralisé : délabrement des immeubles non entretenus, maisons écroulées ou abandonnées en pleine ville, comme dans la casbah d'Alger. L'accumulation d'ordures et de gravats frappe également le visiteur, y compris dans le centre des villes et dans les quartiers résidentiels. Les rues, les routes, les trottoirs sont en mauvais état, parsemés de nids de poule quand ils ne sont pas effondrés. L'éclairage public est aléatoire. Un effort a été fait pour améliorer l'aspect extérieur des bâtiments publics, mais il s'agit d'un décor Potemkine : derrière la façade, la négligence et le mauvais entretien réapparaissent. Cet état touche souvent les immeubles et les logements neufs où les malfaçons sont fréquentes et provoquent des retards dans leur occupation.

Le fonctionnement de l'administration est mis en cause. Paperassière, lente, incompétente, corrompue, tels sont les nombreux qualificatifs adressés à la bureaucratie d'Etat comme à celle des collectivités locales, notamment des municipalités, les « Assemblées populaires communales », dépourvues d'un réel pouvoir. Le Wali est tout puissant en matière d'ordre public comme de réalisation des projets. La corruption existe à tous les niveaux, la grande corruption comme la petite au niveau des guichetiers dans les administrations ou des tribunaux. Les formalités douanières font l'objet d'un trafic fructueux. Les pratiques illégales sont fréquemment couvertes par les autorités concernées moyennant rémunération. C'est ainsi que l'Algérie se trouve au 112ème rang (sur 182) du classement 2011 de Transparency International.

° Une vie économique malsaine

En fait la vie économique est perturbée par les grands et petits trafics en tout genre. Le faible coût des produits de base est exploité pour organiser des trafics de grande échelle : tel est le cas du gas-oil et de l'essence achetés respectivement 13 et 20 centimes d'euros en Algérie et revendus au Maroc cinq fois plus cher, compte tenu des prix qui y sont pratiqués. Camions ou voitures particulières dotés de réservoirs supplémentaires passent aisément la frontière, théoriquement fermée, mais qui s'ouvre moyennement un péage dont le niveau est tarifé et connu. Des filières d'articles de contrefaçon, en provenance essentiellement de Chine, sont organisées de la même manière par des filières sur lesquelles des péages sont perçus au profit d'autorités civiles ou militaires. Les vendeurs à la sauvette à l'étalage réduit sont omniprésents. L'économie informelle est à la fois une plaie, un moyen de survie d'une population largement sans emploi et une soupape pour diminuer le mécontentement populaire. En effet, paradoxalement, ce pays riche connaît un taux de chômage réel considérable, évalué, s'agissant des jeunes, à près de 50 %. Or en Algérie les jeunes de moins de trente ans représentent près de 65 % de la population.

Ainsi la structure économique de l'Algérie est-elle profondément malsaine : sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures est exceptionnellement forte ; c'est une économie largement subventionnée qui cache la vérité des prix. L'économie souterraine y tient une place anormalement importante et génératrice de tous les trafics. Dans ce contexte, le secteur privé a du mal à émerger, à moins de rentrer dans les systèmes de corruption et d'arrangements illicites. L'Algérie est un pays où le secteur public demeure largement dominant et contrôlé étroitement par le pouvoir militaire. Le climat des affaires tel qu'il est calculé par la Banque mondiale est très médiocre : l'abus des formalités administratives, l'absence d'offres de financements à long terme, les incertitudes en matière foncière, les fluctuations législatives sont autant d'éléments qui découragent les investisseurs locaux comme étrangers.

° Un malaise multiforme, notamment chez les jeunes

Ainsi, dans ce pays à la population largement assistée, un malaise profond existe qui se manifeste de différentes façons : multiplication des conflits sociaux ou des contestations locales, gérés par les Walis au cas par cas ; désintérêt à l'égard de la vie politique, comme en témoigne l'indifférence dans laquelle sont vécues les prochaines élections législatives de mai 2012 ; pression sociale de plus en plus forte exercée par les islamistes qui exploitent ce mécontentement. Ce malaise est particulièrement profond chez les jeunes qui, à l'exception de ceux appartenant à des familles bien placées, se voient sans avenir. A cela s'ajoute l'absence de loisirs : faible nombre de clubs de sports, disparition des cinémas et des théâtres, installations culturelles mal entretenues et sans véritable programmation, offre désuète et médiocre des bibliothèques publiques, y compris universitaires, rareté et cherté des livres, sauf ceux à caractère religieux largement diffusés par les fondations du Golfe, tristes cafés qui ne sont fréquentés que par des hommes et où l'alcool est interdit. La seule distraction reste le poste de télévision pour regarder des programmes étrangers – feuilletons américains, européens, indiens, ou turcs - ou des DVD pirates ne coûtant que 1,5 €, qui permettent de s'évader dans des pays fantasmés. Les programmes religieux venant du Golfe, notamment ceux proposés par Iqra, sont également très regardés. Ainsi, à

20h, toutes les villes algériennes sont mortes, situation exceptionnelle dans cette Méditerranée où la vie nocturne reste une tradition au nord comme au sud. Le malaise s'exprime de différentes façons, y compris, régulièrement, par des immolations par le feu qui nous sont connues à travers la presse. Les centres culturels français sont parmi les rares espaces de loisirs existants. La pression pour le départ est donc très forte, vers une Europe ou une Amérique largement mythifiées par les séries des télévisions occidentales. Il existe en effet une forte demande des étudiants pour obtenir un visa de départ à l'étranger, en particulier dans notre pays. Cinq mille sont délivrés chaque année par la France, ce qui oblige à une très forte sélection. Il s'agit de compléter les études supérieures menées en Algérie, de se spécialiser, mais le nombre de ceux qui entendent ne pas revenir est élevé. Il est difficile de quantifier ce phénomène, qui peut concerner, selon les pays d'accueil, plus de la moitié des partants. Le Canada, qui conserve une politique migratoire ouverte, tend à relayer la France comme pays d'opportunités.

Dans ce contexte, la société civile a peine à s'organiser autour d'ONG, où avocats et médecins jouent un rôle important. Des initiatives locales souvent sympathiques montrent bien qu'il y a dans la population un vrai besoin d'ouverture. Par exemple ; l'association « Bel Horizon » d'Oran, animée par des architectes, s'est donnée pour objectif de faire connaître Oran et son riche patrimoine à ses habitants, pour les rendre conscients de l'intérêt de sa préservation. Chaque année une marche commune est organisée le 1er mai : les marcheurs passent par les différentes sites historiques de la ville et montent jusqu'au fort de Santa Cruz qui domine l'agglomération, où se produit une animation musicale. En 2007, elle a réuni 500 personnes ; en 2011, 20.000. Mais ce genre d'initiative est rare et ne peut faire oublier le désert culturel d'un pays assisté, en mal de vivre.

II / Un printemps arabe sans lendemain.

1 – « Algérie pas bien »

Beaucoup d'observateurs s'attendaient à ce que le printemps arabe, né en Tunisie, pays voisin, s'étende très vite à l'Algérie. « Algérie pas bien », tel est le propos exprimé dans un français sommaire, par un groupe de jeunes désœuvrés que j'ai croisés à Constantine. En effet tous les ingrédients qui ont contribué à son éclosion dans les pays arabes se retrouvent en Algérie. L'existence d'une jeunesse nombreuse, de plus en plus diplômée, frustrée car sans emploi ou pourvue d'un emploi sous qualifié par rapport à ses ambitions ou son diplôme, ne se voyant pas d'avenir. En effet, si la crise a eu peu d'impact en Algérie, il n'en demeure pas moins que, pour des raisons structurelles, le chômage, comme on l'a vu, est très élevé, surtout chez les moins de trente ans. Les jeunes algériens ont le sentiment d'être méprisés par le pouvoir comme par la société. De même ils dénoncent la corruption et rejettent un régime dominé par le DRS, incapable de leur proposer des perspectives : certes les étudiants sont choyés dans des universités flambant neuves, mais pour quel avenir ? On ne dénonce pas une personnalité comme en Tunisie ou en Egypte, bouc émissaire de tous les maux dont souffre la société : Bouteflika bénéficie d'une certaine popularité car il a ramené la paix civile. On dénonce plutôt un « système » opaque, mafieux, qui étend son emprise sur tout le pays. D'une façon générale, la contestation s'amplifie comme le montre la multiplication des conflits locaux pour des raisons sociales

et on rejette un régime militaire qui perdure depuis l'indépendance, malgré ses tensions internes

2- Un printemps qui tourne court.

En effet le printemps, après une tentative timide, a tourné court. Début janvier 2011, des émeutes ont eu lieu avec des revendications à la fois politiques et sociales, dénonçant le pouvoir et la vie chère. Le 12 février, une marche est organisée à l'initiative de la CNCD, la Coordination nationale pour le changement et la démocratie. Un participant me raconte : « Lors de cette marche nous étions 8.000, alors qu'étaient déployés 30.000 policiers ; lorsque nous avons voulu la refaire le lendemain, nous n'étions plus que 1.000 et le surlendemain 500 ». Le printemps était terminé et il y a peu de chance qu'il renaisse à court terme.

Comment expliquer cette situation ? Mes interlocuteurs ont été unanimes : la crainte d'un retour à la « décennie noire » est un facteur explicatif majeur. Celle-ci s'est traduite dans les années 1990 par une véritable guerre civile, qui a compté sans doute autour de 150.000 morts, mais également près de 300.000 départs à l'étranger, essentiellement des cadres (médecins, universitaires) qui craignaient pour leur vie. Beaucoup ont vu des parents ou des amis touchés directement par cette guerre qui ne disait pas son nom, dans laquelle le danger venait tout autant des terroristes islamistes que des forces de répression qui ne faisaient pas dans la nuance et en profitaient pour régler leurs comptes.

Par ailleurs, le régime a réagi habilement en laissant la presse se défouler, en faisant quelques réformes politiques à caractère cosmétique et en achetant la paix sociale. Toute une série de mesures ont ainsi été prises : nouvelle loi sur l'information en septembre mettant fin théoriquement au monopole de l'Etat sur l'audiovisuel public ; suspension de l'état d'urgence ; augmentation des subventions aux produits de base de façon à faire baisser les prix ; promesse d'élections législatives « démocratiques » ; adoption d'une nouvelle loi électorale et d'une autre sur les partis politiques. En fait, le régime peut faire valoir que la situation en Algérie n'est pas celle de la Tunisie, l'Egypte ou la Syrie : une certaine liberté d'expression existe, notamment à travers une presse parfois très critique ; il n'y a pas une famille ou un clan prébendier : le renouvellement des postes de responsabilité permet de faire partager les avantages à beaucoup de fidèles au régime. Dans un pays où la débrouillardise est un art de vivre, beaucoup ont pu se constituer une rente de situation grâce à la bienveillance rémunérée de l'administration.

Un dernier élément contribue à expliquer cette situation : l'évolution du printemps arabe dans la proximité immédiate, en Tunisie, en Libye, en Egypte. Les médias algériens suivent de près l'évolution des soulèvements révolutionnaires. La poussée islamiste et plus particulièrement salafiste, est constatée avec inquiétude. La situation anarchique prévalant en Libye, avec laquelle l'Algérie a une frontière commune, est redoutée comme source de déstabilisation de la région : l'impact sur les revendications touaregs à la création de l'Azawad qui serait en partie en territoire algérien, renforcées par le retour des mercenaires de Khadafi comme le développement des activités de l'AQMI, qui a pu récupérer des armes lourdes dans les arsenaux libyens sont ressentis comme des menaces à la sécurité de

l'Algérie et à la stabilité de la région sahélienne. L'argument du « déluge arabe », manipulé par les puissances occidentales, utilisé par le premier ministre Ouyahia, est développé par le pouvoir avec une certaine efficacité. Certes, tout n'est pas parfait en Algérie, mais au moins il existe un certain dynamisme économique, des avantages sociaux indéniables, et la paix civile est revenue. Ainsi, sous-entend le pouvoir : « ne lâchez pas la proie pour l'ombre ». Ce message porte dans un pays meurtri par la guerre civile.

Le pouvoir entend canaliser le mécontentement réel en l'encadrant par des élections législatives qui auront lieu le 10 mai prochain. Il promet que le scrutin sera honnête et transparent. Il invite pour la première fois des observateurs étrangers, ceux de l'OCI comme de l'Union européenne. Un débat s'esquisse. Les partis islamistes autorisés, ceux de « l'alliance verte » avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Ennahda et El Islah envisagent de présenter des candidatures communes défendant un programme commun. Ils essaient de récupérer une partie de l'électorat du FIS, aidés par l'appel lancé récemment par le cheikh Hachemi Sahnouni, appelant l'ensemble des partis islamistes à constituer une grande coalition, tandis que le charismatique Abdallah Jaballah crée un nouveau parti, le Front de la justice et du développement (FJD) qui peut perturber le jeu. Un taux d'abstention important est prévu, compte tenu d'une certaine indifférence de l'opinion pour ces élections, dénoncées comme une manœuvre. Cependant on s'attend à une poussée des partis islamiques, qui pourrait conduire à une nouvelle coalition gouvernementale regroupant ces partis avec l'aile islamisée du FLN représentée par son actuel et contesté secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, qui serait capable de canaliser cette évolution. Ainsi tout changerait pour que rien ne change, compte tenu de la faiblesse des pouvoirs de l'Assemblée populaire nationale, qui devra toujours composer avec un Conseil de la nation dont les modalités de nomination garantissent sa fidélité au régime.

La véritable échéance sera celle de l'après Bouteflika, qui ne saurait tarder, son mandat expirant en toute hypothèse en 2014. Déjà les grandes manœuvres entre les prétendants, mais plus encore entre les deux camps qui s'affrontent depuis l'indépendance, celui des « islamo conservateurs » et celui des « libéraux laïcs ». A.Belkhadem est représentatif de la première tendance, A.Ouyahia, de la deuxième. Mais d'autres prétendants peuvent apparaître à l'initiative de l'armée qui peut jouer un rôle d'arbitre : contrairement à ce que l'on pourrait croire, elle n'a pas la tradition laïque de l'armée turque. Elle est pragmatique, éradicatrice éventuellement, mais prête à jouer la carte de « l'islamisme modéré » tant que celle-ci lui permet de conserver un pouvoir effectif et ses prébendes. Ainsi, on la soupçonne de favoriser l'émergence d'une majorité de sensibilité islamiste, pour mieux canaliser la vague, étant entendu que le pouvoir réel reste entre ses mains.

Ainsi le scénario le plus probable est celui d'un vrai faux printemps islamiste dans le cadre d'un régime qui peut se survivre à lui-même pendant encore quelque temps.

III / L'obsession française.

1 – « Je t'aime, moi non plus ».

Après 132 ans de présence française, dont 7 années de guerre, la relation avec la France reste à la fois privilégiée et difficile malgré les efforts faits de part et d'autre pour tourner

la page. Comme me l'a exprimé un de mes interlocuteurs, français d'origine algérienne, « le roman national de l'Algérie et celui de la France ne se rencontrent pas et sont tous les deux truffés d'inexactitudes », mais plus du côté de la France, jugeait-il. De fait, on est frappé par le comportement quelque peu schizophrénique des Algériens. Dans certaines villes ou villages, on a l'impression de se retrouver dans une localité française, avec ses monuments publics, sa mairie, son église, sa place centrale, son théâtre. Les rues, rebaptisées du nom des « martyrs de la guerre de Libération », souvent inconnus de la population, sont restés dans le langage courant celles de la colonisation : on continue à utiliser les noms anciens des principales artères: rue d'Isly et rue Michelet à Alger, rue Nationale et les Arcades à Constantine. Des magasins portent encore les noms désuets de l'époque coloniale comme ce magasin de chaussures « Au pied mignon » en face de la cathédrale d'Oran. Au siège de la Wilaya de Constantine, qui occupe le bâtiment de la fin du XIXème siècle, et qui ressemble à n'importe quelle préfecture française, les noms des anciens préfets sont rappelés suivis de ceux des walis nommés depuis l'indépendance. La langue française reste, sauf exception, notamment au ministère de la justice, la langue de travail qui s'exprime dans le style administratif français le plus pur. Les ministres dans leurs discours publics mêlent français et arabes. Les matches de football français de première comme de seconde division sont suivis avec une attention soutenue. Le Lycée français Alexandre Dumas à Alger n'arrive pas à satisfaire les demandes d'inscription insistantes provenant des élites du pouvoir, sûrs d'y trouver un enseignement de qualité. Il en est de même des Instituts de France qui ne parviennent pas à satisfaire la demande. Le rêve de tout jeune est d'obtenir un visa pour la France, comme le président Chirac accueilli par une foule d'étudiants dense et chaleureuse, avait pu le constater lors de son voyage officiel en 2003, répétant en un bruissement continu « visa, visa, visa, visa.. ». L'élection présidentielle en France est suivie avec beaucoup plus d'attention voire de passion que la campagne pour les prochaines élections législatives qui se déroulent dans l'indifférence. La plupart des responsables possèdent une maison ou un appartement de même qu'un compte en banque en France. Les journaux francophones donnent chaque jour le programme détaillé de toutes les chaînes françaises, sans mentionner celui des chaînes algériennes.

Cependant, dans le même temps le système colonial est rappelé en termes rudes, les accusations de génocide contre le peuple algérien sont reprises avec insistance. La France est accusée d'avoir «« détruit des repères de l'identité algérienne entre 1830 et 1962 »comme le rappelait encore récemment le président Bouteflika. Ce procès fait partie de la rhétorique officielle au plus haut niveau. Elle est largement celle de la génération qui a connu la période coloniale. Elle est moins vigoureuse au niveau des jeunes, conscients que l'histoire réelle est sans doute plus complexe, malgré ce qu'ils peuvent lire dans des manuels d'histoire particulièrement rudes à l'égard de la France. Ces reproches parfois véhéments n'empêchent pas des relations personnelles chaleureuses. Cette rhétorique s'emploie principalement à l'usage de la politique intérieure, la dénonciation du « parti de la France », conservant toute son efficacité de même que le recours à la théorie du complot qui vise l'ancienne puissance coloniale.

Cette réaction d'attraction-répulsion s'accompagne d'une connaissance de la France, qui relève davantage des clichés que de la réalité. Les rumeurs parfois les plus fantaisistes sont

reprises sans discernement. On m'a ainsi assuré qu'en France, le port de la barbe était interdit. Il est vrai que la langue française est de moins en moins bien maîtrisée. Comme me l'a fait observer un de mes interlocuteurs : « nous sommes des analphabètes bilingues ». En effet, l'apprentissage du français a souffert de l'arabisation forcée de l'époque Boumediene. Depuis lors il est prévu dans le cursus dès le primaire, mais s'apprend comme une langue étrangère. Le niveau constaté au baccalauréat est médiocre. Dans l'enseignement supérieur, un clivage existe entre les étudiants faisant des études juridiques ou littéraires, qui sont enseignées en arabe et ceux qui font des études médicales ou scientifiques, qui le sont en français. J'ai pu noter ces carences lors des conférences faites devant un public d'étudiants : à Oran, après être intervenu pendant 45 minutes, un professeur a traduit et résumé en 20 minutes mon exposé, et la plupart des questions a été posée en arabe. Les contacts que l'on peut avoir en ville, dans les magasins, témoignent de cette déficience : il reste une certaine connaissance passive mais l'expression orale et surtout écrite est nettement déficiente. Il n'en reste pas moins qu'il y a une véritable demande de France et de français, en particulier chez les jeunes.

2 – Des ressentiments persistants.

Comme j'ai pu le constater au fil de la lecture de la presse et de mes interventions suivies d'un débat, aux reproches que l'on peut qualifier de structurels, s'ajoutent aujourd'hui des irritants plus directement liés à la politique étrangère menée par le président Sarkozy et tout récemment, à la campagne électorale en France. J'ai cependant constaté un décalage évident entre les questions, souvent agressives posées par les professeurs, et celles plus neutres des étudiants.

° La criminalisation du « système colonial ».

Depuis de nombreuses années, parfois depuis l'indépendance, les mêmes ressentiments, parfois contradictoires, relayés par les médias locaux, mettent en cause le « système colonial » : atteinte à l'identité algérienne, « génocide » contre le peuple algérien en rappelant en particulier les massacres de Sétif en mai 1945 et la « guerre de libération ». S'y ajoute la mise en cause de certains aspects de la politique française depuis l'indépendance, entre autres : la politique restrictive en matière d'immigration et de visas de courte durée, malgré une augmentation de leur nombre et l'amélioration des conditions de leur octroi ; la volonté supposée d'ingérence et de domination dans les affaires intérieures algériennes ; le soutien qui aurait été apporté au FIS et le « lâchage » pendant la décennie noire, la France faisant, selon le pouvoir, le jeu des islamistes ; la préférence donnée à la relation avec le Maroc et la position jugée biaisée en sa faveur sur la question du Sahara occidental, la complaisance à l'égard des mouvements terroristes, notamment par le paiement de rançons ; l'encouragement de la fuite des cerveaux. En 2005, en réponse à la proposition de loi déposée au parlement français sur les « aspects positifs » de la colonisation, des députés algériens ont proposé un texte pour « criminaliser » la colonisation française. Cette affaire montre la sensibilité du sujet et l'initiative française est encore très présente dans les esprits et vue comme une « agression », bien que le texte ait été désavoué par le gouvernement et en définitive retiré. En 2010, un texte du même type a été de nouveau discuté en Algérie, mais est resté sans suite. Le traitement « indigne » des

immigrés et plus particulièrement la « stigmatisation » des Arabes en France comme le comportement des forces de l'ordre dans les banlieues difficiles est régulièrement soulignée.

° Un jugement sévère sur la politique récente

La politique menée par le président Sarkozy est particulièrement dénoncée : alignement sur la politique américaine, complaisance à l'égard d'Israël et mollesse dans la dénonciation des « atrocités » israéliennes dans les territoires palestiniens ; lancement de l'Union pour la Méditerranée sans véritable concertation ; intervention en Libye « pour le pétrole » sans avoir évalué les conséquences pour la stabilité de la région ; laxisme envers l'AQMI que l'on a laissé piller les arsenaux libyens ; ingérence en Côte d'Ivoire et au Mali, avec la volonté de rétablir l'influence de la France dans ses anciennes colonies ; instrumentalisation du mouvement Touareg – le MNLA- avec le même objectif ; débat sur l'identité nationale visant à stigmatiser plus spécialement les Arabes ; propos tenus sur l'inégalité des civilisations...

Le comportement du président sortant dans la campagne présidentielle a été jugé de façon particulièrement critique : instrumentalisation du drame de Toulouse en mettant en avant l'origine algérienne du tueur ; dénonciation de l'accent mis sur la viande halal qui serait « au cœur des préoccupations des Français » ; remise en cause explicite de l'accord sur les migrations avec l'Algérie ; transfert de la dépouille du général Bigeard aux Invalides ; reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'abandon des harkis et participation de l'Etat au monument national prévu à Rivesaltes ; absence de message à l'occasion de la mort du père de l'indépendance, Ben Bella, et de représentation à un niveau politique ; d'une façon générale instrumentalisation de l'émigration qui vise explicitement les Arabes. La liste des irritants soigneusement décomptés par les médias, est longue, même si le pouvoir a évité de les exploiter. On notera que les Algériens prennent à leur compte des actes ou mesures qui dépassent très largement le cadre franco-algérien ou qui relèvent de la politique intérieure française.

En fait, cinquante ans après l'indépendance, la réconciliation n'est toujours pas intervenue, même si, en France comme en Algérie, de plus en plus de voix s'expriment en ce sens. Le projet de traité de réconciliation envisagé par le président Chirac qui pouvait capitaliser sur sa popularité personnelle en Algérie, allait sur la bonne voie. Il a échoué devant les oppositions résolues qui ont surgi tant en France qu'en Algérie. Après l'anniversaire des accords d'Evian, passés sous silence en Algérie, la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance pourrait être l'occasion de tourner la page. Il est peu probable que l'on s'engage dans cette voie tant en Algérie qu'en France. Le moment n'est sans doute pas encore venu. Les ressentiments de la majorité des rapatriés et des anciens combattants d'un côté, l'exploitation par la vieille garde FLN et des anciens moujahidines des drames du passé laissent peu de chance, à court terme, pour une telle réconciliation. Il faudra sans doute l'arrivée au pouvoir de nouvelles générations aux postes de responsabilité, en particulier en Algérie où la relève n'est pas encore faite, pour que le climat se prête à une telle évolution.

En conclusion, il apparaît que la vie politique algérienne est à un tournant. Si le régime qui s'est imposé à l'indépendance a réussi à se maintenir, même s'il s'est affaibli, il va devoir évoluer pour survivre et faire sa place aux nouvelles générations qui, comme les anciennes, se partagent entre les courants islamo conservateurs et démocrates laïcs, avec une tendance actuellement favorable aux premiers. Comme le soulignait un de mes interlocuteurs, si le FIS a perdu la bataille militaire et politique, il a gagné dans les esprits et la société. L'heure islamiste sous le contrôle de l'armée est sans doute également arrivée en Algérie comme dans d'autres pays arabes

Dans ce contexte, la relation avec la France risque de passer un cap difficile, notamment à la suite de la multiplication des irritants de la période récente. Mais une relation forte est consciemment ou inconsciemment souhaitée en Algérie. Car il y a dans ce pays un « besoin de France » et un intérêt évident à maintenir, voire renforcer des liens indélébiles. Ce que demandent en définitive les Algériens, c'est une sorte de reconnaissance que l'opinion publique en France n'est pas encore prête à donner. Peut-être convient-il de laisser encore du temps au temps pour fermer les blessures du passé, ce qui n'exclut pas l'affirmation par le futur président de la force des liens qui existent entre les deux pays.

10. La diffusion d'une photo de Bouteflika relance le débat sur sa succession

Qui exerce réellement le pouvoir s'interrogent journaux et observateurs de la vie politique. 17/4/16. Libération.

La récente diffusion d'une photo du président algérien Abdelaziz Bouteflika, 79 ans, où il semble très affaibli a relancé les spéculations sur sa succession et la personnalité qui le remplacera. Toute la semaine, la presse et les réseaux sociaux se sont émus après la diffusion de ce cliché montrant le chef de l'Etat dans une situation peu avantageuse en recevant le 10 avril le Premier ministre français Manuel Valls. Le président, au pouvoir depuis 1999, présentait un visage livide, les yeux hagards et la bouche ouverte.

*«La visite de Valls a mis fin à un mensonge» et «les Algériens découvrent un président qui n'est pas en mesure de conduire le pays jusqu'à la fin de son mandat en 2019», a jugé jeudi [le quotidien francophone El Watan](#). Le quatrième mandat, remporté le 17 avril 2014 après un amendement de la Constitution ayant fait sauter le verrou de la limitation des mandats, est «de trop», renchérit *Liberté*. Le quotidien francophone juge «sage» de mettre en œuvre la procédure d'empêchement réclamée aussi par l'opposition contre le président, qui vit dans sa résidence de Zéralda, à l'ouest d'Alger, transformée en bureau.*

Abdelaziz Bouteflika, qui ne se déplace plus, y reçoit notamment les dirigeants étrangers en visite à Alger. Comme ce fut le cas pour le Premier ministre français qui a tweeté la photo du rendez-vous. Ce tweet a été qualifié d'«*acte désobligeant*» par le chef de cabinet de Bouteflika, Ahmed Ouyahia, cité dimanche par la presse.

«Pouvoirs exorbitants»

«Le tweet de Valls a eu un retentissement international qui ne restera pas sans suite. Bouteflika va se hâter de proposer un successeur parmi ses proches», estime Rachid Tlemçani, professeur de sciences politiques.

Les images diffusées *«sont un nouveau révélateur du paradoxe algérien»,* note de son côté le politologue Hasni Abidi. *«Il y a un président qui a des pouvoirs exorbitants qu'aucun autre avant lui n'avait eus mais on ne sait pas qui les exerce»,* dit-il, en rappelant que Bouteflika *«a anéanti le contre-pouvoir»* des tout-puissants services de renseignement.

Le chef de l'Etat a en effet dissous fin 2015 le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) après avoir limogé le général Mohamed Mediene, dit Toufik, qui a dirigé cet appareil pendant 25 ans, faisant de lui un Etat dans l'Etat. Son éviction a fait de Bouteflika un dirigeant à la signature duquel est suspendue la carrière de tout haut fonctionnaire ou gradé. *«Jamais la vie politique nationale n'a été autant dominée par un seul homme»,* remarque encore Hasni Abidi. Mais sa maladie lui permet-elle d'exercer réellement les pouvoirs conférés par la Constitution? *«On gouverne en son nom»,* estime le politologue.

Pour autant, objecte un diplomate occidental, *«il n'y a rien de surprenant»* aux dernières images du président. *«Tout le monde sait qu'il a des difficultés d'élocution et de mobilité»* depuis un AVC qui l'avait conduit en 2013 à un séjour suivi d'une convalescence de près de trois mois à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris.

Succession sécurisée

Le président Bouteflika a cependant gardé *«intactes ses capacités d'analyse»,* insiste le diplomate occidental qui ne croit pas au scénario d'une succession dans le désordre, ni à celui d'une prise de pouvoir par Saïd Bouteflika, le frère et conseiller spécial du chef de l'Etat que certains appellent le *«vice-président»*. *«Derrière Bouteflika, il y a la machine des institutions qui fonctionne. Le système trouvera son candidat et le fera élire après une élection plus ou moins pluraliste»,* ajoute-t-il alors qu'aucun nom ne semble s'imposer, qu'il soit issu de l'intérieur du système ou de l'opposition. *«L'Algérie est habituée à sortir des candidats surprise»,* rappelle Hasni Abidi.

A la mort de Houari Boumediene en 1978, on attendait son ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika. Mais l'armée lui avait préféré l'inattendu colonel Chadli Bendjedid sur le critère de l'*«officier le plus ancien au grade le plus élevé»*. Quand ce dernier fut contraint de démissionner sous la pression islamiste en 1992, c'est un vétéran de la guerre d'indépendance, Mohamed Boudiaf, opposant irréductible et exilé au Maroc

qui lui succéda. Il fut assassiné au bout de six mois. Et l'arrivée d'Abdelazize Bouteflika en 1999 fut aussi une surprise. Le président «*veut une succession sécurisée pour ses proches (...) son successeur aura sa bénédiction*», parie Hasni Abidi.